



HANDBOUND  
AT THE



UNIVERSITY OF  
TORONTO PRESS











REVUE  
HISTORIQUE



285-

# REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*

CICÉRON, de Orat., II, 15.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE.

---

TOME SOIXANTE-DIX-HUITIÈME

Janvier-Avril 1902.

57826  
25/9/02

---

PARIS

**FÉLIX ALCAN, Éditeur**

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C<sup>ie</sup>

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE

1902

D

/

R6

t. 78

LE  
GOUVERNEMENT DE THÉODORIC  
ET LA  
DOMINATION DES OSTROGOTHS EN ITALIE

D'APRÈS LES OEUVRES D'ENNODIUS.

---

*Importance de l'œuvre d'Ennodius. — Sa vie. — Date de ses principaux ouvrages. — Leur critique. — Sources autres qu'Ennodius concernant les Ostrogoths en Italie.*

Les œuvres d'Ennodius sont d'une importance capitale pour l'histoire de l'Italie à la fin du v<sup>e</sup> siècle et en particulier pour celle de la domination de Théodoric. Ce n'est pas un historien de profession donnant des événements qu'il a vus s'accomplir un tableau d'ensemble méthodiquement composé; ce n'est pas non plus un chroniqueur relatant au jour le jour les faits qui se passent sous ses yeux ou dont il a connaissance. C'est plus et c'est mieux : c'est un contemporain lettré, occupant dans l'Église une haute situation, dans la noblesse une place distinguée, qui écrit à des contemporains, qui s'entretient avec eux des choses et des hommes de son temps et qui, par cela même, nous fournit des renseignements qu'un historien ou un chroniqueur aurait négligés.

Même dans ses œuvres officielles, même dans les morceaux d'apparat qui lui ont été commandés, sa qualité de contemporain se révèle par des détails d'une importance inappréciable, car il fut un acteur dans les événements qui marquèrent la ruine de l'empire d'Odoacre et la naissance de celui de Théodoric. Le rôle qu'il a joué dans la politique, l'amitié qui l'unit à de grands personnages, la confiance que lui témoignèrent Épiphane et Laurentius, les papes Symmaque et Hormisdas, les hautes charges



occupées par ses correspondants, la parenté qui le liait à beaucoup d'entre eux, toutes ces raisons donnent à son témoignage et à ses écrits une valeur exceptionnelle.

L'histoire de sa vie prouve qu'il était, mieux que personne, en mesure de nous laisser sur la cour de Théodoric, sur son gouvernement, sur l'établissement des Ostrogoths en Italie, des renseignements analogues à ceux que nous fournit, pour la même raison, Sidoine Apollinaire sur l'état de la Gaule au v<sup>e</sup> siècle et sur les rois wisigoths.

Magnus-Félix Ennodius est né entre 473 et 474<sup>1</sup>. Il paraît être Gaulois ou appartenir à une famille gauloise<sup>2</sup>. Issu d'une race illustre, la gens Anicia, il perdit de bonne heure ses parents et passa son enfance dans le nord de l'Italie. A la suite d'une grave maladie, il entra dans les ordres en 494 comme clerc de l'église de Pavie; consacré par l'évêque Épiphanes, il le suivit à Milan en 495 et y resta; Laurentius lui continua la protection dont l'avait honoré Épiphanes. Diacre en 502, il semble avoir rempli des fonctions de justice ecclésiastique<sup>3</sup>. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il entretint de nombreuses relations avec des juges.

Par ces différentes dates, on voit donc qu'il fut témoin des dernières années d'Odoacre et de la conquête de l'Italie par Théodoric.

Professeur d'éloquence, il ouvrit ensuite à Milan une école, *auditorium*; de là les nombreux exercices scolaires, les thèmes à développement, les *dictiones* si fréquentes dans ses œuvres.

Une lutte à propos d'élection pontificale, presque un schisme va le mettre plus en lumière: il se dépensa beaucoup à cette

1. « Tempore quo Italiam optatissimus Theodorici regis resuscitavit ingressus... ego annorum ferme sedecim amittae, quae me aluerat... solacio privatus sum. » (*Eucharisticon de vita sua*, p. 303-5.)

2. Ce point est très discuté. Trois villes prétendent lui avoir donné naissance: Arles, Milan et Pavie. Les historiens italiens penchent généralement pour Milan; Vogel, Fertig, Sirmond adoptent Arles. En aucun cas il n'y a de preuves certaines.

3. D'après Magani, *Ennodio* I, 338 et suiv. — L'hypothèse n'a rien d'in vraisemblable, il aurait été à Pavie *defensor ecclesiae*. Le concile d'Éphèse et celui de Chalcédoine (can. XXIII) parlent de cette charge, qui existait au temps de Théodoric (Cass., *Var.*, II, 30) et qui aurait consisté en la défense des causes ecclésiastiques ou de celles intéressant l'Église et les pauvres, devant les juridictions compétentes. On ne pourrait s'expliquer autrement les nombreuses lettres écrites par lui où il fait allusion à ses fonctions judiciaires (129, 29; 258, 12; 128, 16, 48, 20, 24, 25) et celles qu'il envoie au sujet de procès ou de réclamations qui ne le touchent en rien (CCLXXX, CCLXXXI, CCCVI, XXXIII, XC, CXLV).

époque et écrivit sur l'ordre de Laurentius, qui passe pour avoir dirigé les débats des conciles et dont il était le secrétaire, deux de ses principaux opuscules, la *Dictio quando de Roma rediit* et le *Libellus pro Synodo*.

Il devint évêque de Pavie en 510. Ses fonctions religieuses ne le confinèrent pas dans le monde de l'Église. Parent ou ami des plus hauts dignitaires du royaume ostrogoth, allié à toutes les anciennes familles italiennes, panégyriste de Théodoric en 506 ou 507, biographe de saint Épiphané et de Laurentius, bien en cour auprès de Théodoric, légat du pape Hormisda à Constantinople, il eut accès dans tous les milieux et se trouva dans les meilleures conditions qu'on puisse désirer pour voir et pour se renseigner. Il mourut en 521.

Son œuvre présente la même variété que sa vie, dont elle est un écho. Sermons, apologies, leçons, lettres, vers, tout s'y rencontre, et, au point de vue historique, elle serait plus importante et plus intéressante encore si nous la possédions tout entière. Ses lettres d'affaires, négligées par ses premiers éditeurs, n'ont sans doute pas toutes été conservées; ses lettres purement administratives ont dû être dédaignées; on n'a recherché que celles où le brillant du style s'alliait avec cette pompe oratoire qui passait alors pour la plus haute expression de l'art. Traité par la postérité immédiate plus en homme de lettres qu'en historien, on a laissé se perdre tout ce qui ne pouvait fortifier et justifier sa réputation d'écrivain.

Quoi qu'il en soit, cette œuvre, telle qu'elle nous est parvenue, n'en est pas moins une source précieuse pour l'histoire d'une époque sur laquelle les documents sont rares. Sans lui, nous serions réduits aux rescrits royaux, aux formules transmises par Cassiodore, aux jugements d'historiens postérieurs ou aux récits d'annalistes trop brefs. Mais Ennodius fut un lettré, et un lettré de la décadence; en lui se combinent les deux directions nouvelles de la littérature; il est, suivant le mot d'Ebert<sup>1</sup>, « rhéteur et évêque, prosateur et poète tout ensemble, » et c'est le rhéteur qui domine. Si les réminiscences littéraires et païennes foisonnent dans ce qu'il écrit, la langue dont il use est presque toujours obscure, précieuse, tourmentée, incorrecte même, ce qui amoindrit souvent la précision de ses renseignements.

1. *Hist. de la littérature latine au moyen âge*. Trad. Aymeric, I, 461.

La chronologie de ses lettres a été établie d'une manière suffisamment rigoureuse par Vogel<sup>1</sup> pour qu'on s'y tienne; d'ailleurs, elle offre peu d'importance. Celle de ses opuscules qui nous intéressent est plus délicate.

La *Dictio quando de Roma rediit* et le *Libellus pro Synodo* sont naturellement datés par le sujet qui y est traité. Le pseudo-Isidore en place la composition entre les troisième et cinquième sessions du synode<sup>2</sup>, ce qui correspond aux années 502 et 503, c'est-à-dire après l'absolution de Symmaque par les Pères. Ennodius s'y montre le défenseur du pape, et surtout dans le second réfute, point par point, les assertions des libelles laurentiniens. Il y a plus de personnalité dans la *Dictio* que dans le *Libellus*, qui est une œuvre officielle<sup>3</sup>. Ces opuscules sont tous deux des ouvrages de polémique dont la véracité n'a jamais été mise en doute, parce que Symmaque a été reconnu comme l'unique et véritable pontife, comme l'évêque régulièrement élu.

La vie d'Épiphanes est une des œuvres les plus précieuses que nous ayons pour l'histoire de la domination d'Odoacre et pour celle de la lutte entre lui et Théodoric. Ennodius, qui l'a écrite avec plus de simplicité que ses autres ouvrages, s'est servi pour la composer de témoignages et a interrogé des souvenirs encore récents<sup>4</sup>. Vogel et Magani s'accordent à la placer entre 504 et 506<sup>5</sup>.

Comme le *Libellus pro Synodo*, le panégyrique de Théodoric est une composition officielle; « j'ai assumé la fonction de panégyriste, » dit-il expressément<sup>6</sup>.

Malgré ce caractère, qui rend forcément les éloges d'Ennodius un peu suspects, le panégyrique n'en a pas moins une grande valeur; on verra par la suite de cette étude que bien des asser-

1. C'est le texte de Vogel (édition des *Monumenta Germaniae*, in-4°) que j'ai adopté; les références se rapportent à la page et à la ligne de cette édition.

2. « Inter III et V synodorum actiones. »

3. La preuve de cette assertion, bien que Vogel ne la trouve pas suffisante, c'est qu'il s'exprime toujours au nom d'une collectivité, alors que l'emploi de la première personne est habituel chez lui. Cf. notamment 57-31, 58-3, 59-35.

4. « ... Nemo enim sub oculis, praesentia poene et nimium nota commemorat, nisi qui de veritate confidit, ut quos forsitan ficta dicturus velut impudentiae meae conscios evitarem, eorum auribus relegam illa quae cognovit aspectus, » 85-17.

5. Vogel, Préf., p. xviii-xix; Magani, II, 148.

6. « Suscepi officium laudatoris. » (*Panégyr.*, 209-27.)



tions y sont prouvées, à la lettre, par les documents administratifs de Cassiodore.

On peut peut-être s'étonner que ce soit un évêque catholique qui ait accepté de louer un roi arien. L'explication de cette anomalie peut se trouver dans ce fait que l'Église d'Italie avait pour le roi goth une grande reconnaissance ; il avait apaisé le schisme et, en affermissant l'autorité pontificale, avait rétabli l'union dans le clergé. La lettre d'Ennodius, intitulée : *In Christi signo*<sup>1</sup> et vraisemblablement adressée au pape, traduit le sentiment général. Il y a là comme un essai de panégyrique, et, en rapprochant ce texte curieux de ce qu'il dit dans le panégyrique même, on comprend que ce fût un évêque et que ce fût Ennodius qui célébrât publiquement les mérites du barbare<sup>2</sup>.

Ce panégyrique, — forme oratoire très usitée alors, — fut-il lu ou prononcé ? Est-ce en présence du roi lui-même qu'il l'a débité ou dans son église, dans quelque occasion solennelle ? Quelle date enfin peut-on lui assigner ?

Cipolla veut<sup>3</sup> que l'œuvre qui nous occupe soit un exercice de rhétorique envoyé par écrit au roi. Vogel ne se prononce pas ; Fertig<sup>4</sup>, en en parlant, se sert du mot *débité* (*vorgetragen*), puis émet un doute en réfléchissant à la difficulté qu'aurait éprouvée Théodoric, peu lettré, à comprendre pleinement le latin tourmenté d'Ennodius. Magani<sup>5</sup> reprend, en les discutant, toutes les opinions émises avant lui et finit par conclure dans le sens de Cipolla. Il est bien difficile de se prononcer. Les habitudes de travail d'Ennodius, l'impossibilité matérielle de « dire » un pareil morceau, la longueur du panégyrique, le rôle d'historiographe officiel qu'il avait rempli déjà dans des circonstances solennelles, les biographies qu'il avait composées, tout paraît faire croire qu'il s'agit ici d'une œuvre destinée à une publicité restreinte et non d'un grand discours prononcé devant la cour assemblée ; mais on n'en a aucune preuve irréfutable. Quant à sa date, tous les historiens sont unanimes à la fixer entre les années 506 et 508.

Telles sont, avec les lettres, parfois d'une intelligence difficile, où le sujet important, lucidement traité, est exilé à la fin de

1. Vogel, CDLVIII, 318-26 et suiv.

2. « Nunc ecclesia me dirigit laudatorem. » (*Panégyr.*, 209-17.)

3. *Archivio storico italiano*, 1883, p. 357.

4. *M. F. Ennodius und seine Zeit*. Passau, 1855-60. III Abth., p. 4. — 5. II, 162 et suiv.

la missive; avec la diction en l'honneur de l'anniversaire de Laurentius, évêque de Milan<sup>1</sup>, les sources principales qu'offre Ennodius sur l'histoire de la domination des Ostrogoths en Italie.

Il en existe d'autres, peu nombreuses à la vérité et n'ayant pas toutes une valeur identique.

C'est d'abord Cassiodore, comme l'évêque de Pavie d'une ancienne famille italienne, dont le père servit Odoacre et qui, sous Théodoric, remplit à la cour de nombreuses et importantes fonctions. Dans les onze livres de ses *Variae*, il a rassemblé la plupart des lettres politiques et administratives, des formules écrites par la chancellerie de Théodoric ou en usage à Ravenne. Il fournit ainsi un complément heureux, en quelque sorte officiel, aux données d'Ennodius. Sa chronique, qui pourrait être fort intéressante, n'est qu'une sèche chronologie, une suite de brèves mentions, presque une simple liste de noms consulaires.

L'Anonyme de Valois, ainsi appelé du nom de son premier éditeur et quelquefois désigné sous le nom d'*Anonyme de Ravenne*, qui, d'après M. Cipolla, se compose « d'une série de fragments provenant d'une source historique plus étendue<sup>2</sup>, » se divise certainement, M. Mommsen l'a bien vu<sup>3</sup>, en deux parties fort distinctes : l'une, intitulée généralement *Origo Constantini*, écrite sous Arcadius et Honorius par une autre plume que l'autre, qu'on appelle *Chronica Theodoriciana*. Cette dernière est évidemment d'un contemporain : la précision des détails, le groupement ramassé, mais point sec, des faits, l'exactitude des détails ne laissent aucun doute à cet égard<sup>4</sup>. C'est donc une source de premier ordre.

Pour l'histoire ecclésiastique, surtout pour celle du schisme laurentinien, les documents principaux, tout aussi importants que les dires d'Ennodius, sont les actes des synodes, les lettres des papes et les rescrits de Théodoric, réunis par Thiel sous le nom d'*Epistolae pontificum romanorum*. Cette question est d'ailleurs celle sur laquelle nous avons le plus de détails : l'Anonyme Blanchinien, appelé aussi l'Anonyme de Vérone, que Muratori a publié<sup>5</sup>, le *Liber pontificalis*<sup>6</sup> forment sur la matière un tout presque complet.

1. « In natale Laurenti Mediolanensis episcopi, » dictio I. Vogel, p. 1.

2. *Revue critique*, 1893, n° 69.

3. Préface à son édition des *Mon. Germ. hist. Auct., antiq.*, IX.

4. Mommsen conclut que ce fragment a été écrit après la mort de Théodoric.

5. *Rer. Ital. script.*, III, 2<sup>e</sup> partie, p. 45, B. — 6. Ed. Duchesne.

Malchus de Philadelphie fut aussi un témoin, mais un témoin byzantin, de l'expédition de Théodoric. Son œuvre, qui ne nous est parvenue qu'à l'état fragmentaire, vaut plus par ce qu'elle nous apprend sur l'histoire d'Orient que par les renseignements qu'elle donne sur celle d'Occident<sup>1</sup>.

Avec lui finit la liste des auteurs contemporains; ceux qui suivent n'écrivirent que postérieurement.

Le comte Marcellin, chancelier de l'empereur Justinien, qui mourut en 534<sup>2</sup>, nous a laissé des notes brèves et arides. Jordanis, qui lui aussi fut évêque, n'écrit que vers 551-552<sup>3</sup>; Procope de Césarée date de la fin du vi<sup>e</sup> siècle; Paul Diacre est du viii<sup>e</sup>; enfin un auteur, dont on se sert parfois (dont s'est surtout servi Amédée Thierry), Landolfus Sagax, est du xi<sup>e</sup> siècle; source trop lointaine et trop douteuse pour être utilisée<sup>4</sup>.

Aucun de ces documents, sauf les documents ecclésiastiques, n'offre la richesse et la variété de ceux d'Ennodius. « Il n'y a guère d'auteur du commencement du vi<sup>e</sup> siècle... qui soit plus important pour l'histoire de l'Italie sous la domination des Barbares. Ses lettres, son panégyrique de Théodoric, sa vie de saint Épiphanes abondent en détails précieux sur les mœurs, les habitudes de ce temps, sur les conditions administratives et la situation morale de l'Italie<sup>5</sup>. » Ce qu'il y a, en effet, de précieux chez lui, ce qui fait que, malgré son obscurité et sa phraseologie, il est d'une valeur unique pour l'histoire de cette période, c'est qu'il nous permet de reconstituer la physionomie d'une époque et d'ajouter aux faits et aux dates que nous fournissent les autres documents quelque chose d'infiniment rare : la vie.

Maurice DUMOULIN.

(A suivre.)

1. Il serait, d'après Potthast (*Bibl. med. aevi*, 2<sup>e</sup> éd., *sub verbo*), de la fin du v<sup>e</sup> siècle.

2. Potthast, *loc. cit.*

3. A. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, I, 86.

4. Potthast, *loc. cit.* Son histoire porte généralement le titre d'*Historia Miscellanea*.

5. C. Jullian, *Revue critique*, t. XV, p. 483.

# PIER LUIGI FARNÈSE

(Suite et fin<sup>1</sup>.)

---

## III.

Paul III s'était proposé, dès son avènement, de rétablir la concorde entre les princes chrétiens. C'était une entreprise aussi noble que difficile; les conférences de Nice, en couronnant les efforts du saint-père, mirent le sceau à sa réputation de diplomate et de politique. François I<sup>er</sup> et Charles-Quint avaient signé une trêve de dix ans. L'empereur profita de cet accord avec une habileté exempte de scrupules qui en compromit irrémédiablement la solidité. Aussi, lorsqu'il eut résolu de poursuivre Barberousse dans son repaire d'Alger, songea-t-il à se mettre en garde contre une agression éventuelle de la France. Le pape se porta garant des intentions temporairement pacifiques du roi très chrétien, sans négliger, toutefois, de s'enquérir des satisfactions que Charles se proposait d'accorder à son rival. Il insinua l'idée de la cession du Milanais au duc de Savoie qui abandonnerait en retour à François I<sup>er</sup> ses États héréditaires, combinaison chimérique sur laquelle le pape ne se faisait aucune illusion et qu'il ne formulait que pour amener l'empereur à envisager sans répugnance la candidature d'un tiers au duché de Milan. Paul III était convaincu que Charles ne céderait jamais de son plein gré cette province à la France, mais il s'agissait de savoir s'il opposerait une fin de non-recevoir absolue aux prétentions de sa fille et de son gendre dans le cas où elles seraient appuyées par la chancellerie pontificale. En mettant en avant le duc de Savoie, c'était, en réalité, la candidature d'Ottavio que le pape posait indirectement sur le tapis.

1. Voir *Revue historique*, t. LXXVII, p. 24.



L'expédition d'Afrique eut l'issue fatale qu'on sait. L'échec infligé par la tempête encore plus que par les Barbaresques aux armes espagnoles rapprocha soudain François I<sup>er</sup> de Soliman et de Barberousse. La reprise des hostilités déconcertait les plans de Paul III, qui n'épargna aucune démarche pour prévenir une rupture; mais, l'ayant jugée inévitable, il se prononça nettement pour la neutralité. En vain, César le conjura-t-il de se déclarer contre l'allié du sultan; le pontife fit la sourde oreille ou, du moins, il laissa entendre que la remise de Milan ou de Sienna à son petit-fils le tirerait seule de sa réserve. Or, la diplomatie espagnole jugeait inopportun, pour ne pas dire imprudent, de faire ce sacrifice pour complaire à un vieillard presque octogénaire. Restait à savoir si l'empereur se montrerait aussi intraitable que ses conseillers.

C'est sur ces entrefaites qu'eut lieu le colloque de Busseto. Les Farnèse mirent tout en œuvre pour gagner une cause si importante. Ottavio, qui avait bravement payé de sa personne en Afrique, venait de sceller sa réconciliation avec Marguerite d'Autriche. Celle-ci, heureuse d'avoir enfin trouvé un époux dans ce beau jeune homme, vint tomber aux genoux de son père, implorant pour son second mari une grandeur égale à celle que son premier avait reçue en partage. Charles-Quint, soutenu par ses ministres, ne se laissa pas fléchir. Sans formuler un refus catégorique, il mit à l'élévation d'Ottavio des conditions telles que le pape n'y pouvait souscrire sans sacrifier les intérêts essentiels de l'Église. Paul III n'hésita pas à repousser ces honteuses propositions. Les Farnèse s'éloignèrent de Busseto, convaincus qu'en mariant un des leurs à la fille naturelle de Charles-Quint, ils avaient fait un marché de dupes. Qui sait si le monarque irrité n'agitait pas dans son esprit des réflexions du même genre, tout en s'acheminant vers le nord?

Dès lors, le désaccord alla chaque jour en s'accroissant. Tandis que l'empereur poursuivait contre la France une guerre ruineuse, Paul III assistait sans s'émouvoir à la conquête de la Hongrie par les armées de Soliman. Les dévastations que Barberousse infligeait à l'Italie impériale ne le troublèrent pas davantage; grâce aux bons offices de la France, le territoire ecclésiastique était respecté. Tout naturellement, l'intimité du roi très chrétien et du pape se resserrait en raison directe de la gravité des griefs qui s'accumulaient entre le pape et l'empereur. A

quelque temps de là, Pietro Strozzi, exilé florentin au service de François I<sup>er</sup>, n'évita un désastre irréparable que grâce à l'intervention de Pier Luigi, qui lui ménagea fort à propos les moyens de se mettre en lieu sûr. Charles-Quint apprit avec colère l'acte hautement hostile d'un homme qui avait fait longtemps profession de lui appartenir. Les négociations relatives à un projet de mariage entre Vittoria Farnèse et le duc d'Orléans devaient, d'ailleurs, dissiper les équivoques. Indignée de la conduite tenue par les parents de son mari, Marguerite d'Autriche s'écria, dit-on : « Si Sa Majesté est victorieuse et ne se venge pas de tant d'ingratitude, je veux me faire Turque ! »

Cependant, la paix signée à Crépy entre la France et l'Espagne exposait les Farnèse au ressentiment de Charles-Quint, sans leur assurer l'appui du roi très chrétien. Mais, en politique, il ne faut jamais désespérer de l'avenir. Au moment où Pier Luigi avait lieu de regretter amèrement le concours prêté à Strozzi, une lettre de Granvelle vint ranimer, comme par enchantement, son ambition déconcertée. Charles-Quint roulait toujours dans sa tête de vastes desseins. Il voulait profiter de la paix avec la France pour rétablir la plénitude de ses prérogatives sur les princes allemands. Or, la coopération du Saint-Siège était indispensable à la pacification de l'Allemagne. Sans l'appui du conseil œcuménique, pas d'autorité morale ; pas de force matérielle suffisante sans les soldats et surtout sans les deniers du souverain pontife. L'empereur n'eut pas plus tôt pénétré les exigences de cette politique, qu'avec son bon sens ordinaire, il se résigna aux sacrifices d'amour-propre que comportait la situation. Il fit des avances aux Farnèse et chargea Granvelle de choisir Pier Luigi comme l'intermédiaire le plus autorisé entre lui et le pape.

Pier Luigi avait alors quarante ans. Il était de petite taille, mais sa constitution robuste avait assez bien résisté à l'assaut des maladies et à de violentes attaques de goutte. Ses traits ont été fréquemment reproduits par les graveurs et par les peintres ; on les retrouve sur des médailles, dans des portraits, dans les fresques si bien conservées du château de Caprarola, une des œuvres les plus méritoires des frères Zuccari. La plupart des médailles le représentent de profil, le front couronné de cheveux bouclés, les sourcils accentués, le nez aquilin, avec une longue barbe en pointe. Le port de la tête rappelle incontestablement le portrait de Charles-Quint du musée de Madrid : le graveur a

sans doute cédé à la tentation d'établir une certaine ressemblance entre Farnèse et le plus puissant monarque qu'il y eût alors dans le monde.

Mais tous les documents iconographiques disparaissent en regard d'un portrait du Titien. Or, ce n'est pas une fois, mais à deux reprises que Pier Luigi a posé devant le grand Vénitien et les toiles qui furent peintes alors peuvent encore être consultées de nos jours. Ronchini a publié une savante étude sur les relations du Titien avec les Farnèse. Le peintre fit le portrait de Paul III et de presque tous les membres de sa famille. Parmi ces portraits, les uns ont péri ou ont disparu, ce qui revient à peu près au même : les autres ont passé du palais Farnèse à Parme et de Parme à Naples, à commencer par celui du pape qui est un pur chef-d'œuvre. Bien que moins importants, ceux de Pier Luigi n'en portent pas moins l'empreinte du génie. Le caractère individuel du personnage a été saisi sans effort et fixé sur la toile en traits d'une originalité frappante. Il ne reste du premier portrait, exécuté en 1543, qu'une excellente réplique. Le duc de Castro est représenté en gonfalonier, tenant d'une main le bâton de commandement et une épée de l'autre. Il est revêtu d'un de ces costumes du temps, admirables pour mettre en relief les avantages physiques d'un élégant cavalier : pourpoint de soie blanche garni de fourrures, crevés, toque de velours noir à lacets d'or surmontée d'une plume blanche. L'attitude est calme, mais le visage d'une mâle énergie et les yeux, qui laissent échapper une flamme, démentent cette apparente tranquillité. — Sur la seconde toile, peinte deux ans plus tard, Pier Luigi apparaît parlant à un soldat. Il est cuirassé et tête nue. Son visage porte des traces irrécusables de fatigue. L'héritier de Farnèse semble arrivé à un des tournants de son existence agitée. Le capitaine d'aventures a disparu. A sa place a surgi un homme qui, jeune encore, mais mûri par l'expérience, marche dorénavant sans faiblesse vers un but déterminé.

Ainsi que tous les gens superstitieux, Pier Luigi devait considérer une première faveur de la fortune comme le gage de beaucoup d'autres. Puisque la capricieuse déesse lui offrait à l'improviste un moyen de réaliser son rêve d'ambition, il fallait saisir l'occasion au passage. Aussi bien le vent favorable pouvait-il tourner brusquement. Un concours providentiel de circonstances contraignait momentanément Charles-Quint à oublier ses griefs.



Mais le revirement était trop imprévu, trop complet et surtout trop intéressé pour être sincère et surtout durable. Le duc de Castro n'eut aucune peine à pénétrer la pensée intime de son ancien protecteur et il se promit de ne pas être la dupe d'un prince qui avait déjà trompé froidement les espérances de sa maison. C'était en définitive un marché qu'on lui proposait. Granvelle, parlant au nom de son maître, demandait un service et promettait une récompense en retour. Pier Luigi se hâta d'accéder à un désir exprimé sous cette forme, mais il se réserva mentalement de déterminer lui-même le prix de ses bons offices et de fixer les conditions du paiement.

Plus on considère la conduite que tint Pier Luigi dans cette importante conjoncture, plus on se convainc qu'il n'était pas indigne de lutter de finesse avec Charles-Quint. Son principal mérite est d'avoir compris que l'empereur ne consentirait jamais à démembrer ses États pour gratifier sa fille naturelle et son gendre de Sienne ou de Milan. Ce fut donc par raison, non moins que par égoïsme, qu'il résolut de ne plus travailler que pour lui-même.

Il ne fit pas preuve d'une sagacité moindre en jetant son dévolu sur Parme et Plaisance. Comme ces deux villes appartenaient au pape, c'était du pape et non de l'empereur qu'il devait en obtenir l'investiture. Or, bien que Paul III ne parût pas enclin à dépouiller le Saint-Siège au profit de son fils, celui-ci avait des raisons de croire qu'il réussirait à triompher de la résistance du souverain pontife et l'événement prouve qu'il avait raison. Cependant, il eût été puéril de supposer Paul III capable de prendre une décision de cette importance à l'insu de Charles-Quint qui prétendait avoir des droits sur Parme et sur Plaisance. Pier Luigi ne se faisait pas d'illusions à cet égard. A défaut d'un consentement formel, l'assentiment tacite de l'empereur était indispensable. Mais cette adhésion, l'empereur pouvait-il la refuser à celui dont il prétendait obtenir les services? En tout cas, le moment était bien choisi pour la solliciter, ou plutôt pour la réclamer comme la condition *sine qua non* de la bonne volonté des Farnèse.

Le plan était habilement conçu; voyons comment il fut exécuté.

Les premières démarches de Pier Luigi devaient avoir et eurent pour objet de cimenter une entente plus ou moins

durable, — que lui importait? — entre le Saint-Siège et l'Espagne. L'obstacle ne pouvait résulter que des répugnances du pape. Paul III avait mis jusqu'alors son industrie à demeurer spectateur de la querelle des têtes couronnées. Cette politique lui avait trop bien réussi pour qu'il songeât à l'abandonner sans motifs graves. Il s'agissait, il est vrai, de combattre les princes allemands, ces sûrs remparts de la réforme. Fort bien! Mais était-il avéré que César poursuivît en eux des hérétiques et non pas des rebelles? Et quelle autorité Sa Majesté se proposait-elle de relever et de fortifier en Allemagne? Celle de l'Église romaine ou celle du trône impérial? L'expérience du pape ne s'y trompa pas; comme toujours, Charles-Quint plaçait en première ligne les intérêts de sa couronne. Mais, d'autre part, le chef de l'Église pouvait-il se désintéresser d'une entreprise qu'il ne cessait de prêcher depuis son avènement et les doutes que lui inspirait la sincérité apparente de l'empereur l'autorisaient-ils à s'abstenir? Au fond, toute la question était là. Abandonné à ses seules inspirations, Paul III se serait probablement borné à réunir le concile et à donner à Charles-Quint de platoniques encouragements; il se trouva que tout le monde autour de lui était devenu subitement impérialiste. Pier Luigi ne comptait pas seulement sur les ambassadeurs d'Espagne et de Florence, ses alliés naturels, il avait avec lui Marguerite d'Autriche, à qui le pape témoignait une confiance croissante, ainsi que les trois cardinaux qui passaient pour être les conseillers écoutés du saint-père : Farnèse, Ascanio Sforza et Gambara. Il ne fallut rien moins que les efforts combinés de ces personnages divers pour lever les objections qu'une longue pratique des affaires soulevait dans l'esprit du vieux pontife. A demi persuadé, celui-ci finit par admettre qu'il pourrait aider matériellement l'empereur à pacifier l'Allemagne.

C'était un premier point de gagné, mais non le plus important. L'inféodation de Parme et de Plaisance en sa faveur : voilà le but principal, ou pour mieux dire le seul, que se proposât Pier Luigi. Dans cette poursuite, il lui fallait renoncer au concours de la diplomatie impériale et sur celui de Marguerite d'Autriche, mais les trois cardinaux cités plus haut lui restaient : il crut que c'était assez. L'entreprise semblait pourtant de celles qui exigent autant d'adresse que de persévérance. Tous ceux qui connaissaient Paul III savaient que, sans les plus puissants motifs, il ne se déciderait pas à dépouiller l'Église pour assurer la grandeur de

sa maison. Ces raisons majeures, Pierre Luigi les trouva dans la situation même des provinces sur lesquelles il prétendait régner.

Depuis le jour où, pour établir les droits suzerains de l'empire sur Modène et Reggio, Charles-Quint s'était prononcé contre les prétentions du Saint-Siège, on peut dire que la possession de Parme, — et par Parme il faut entendre aussi Plaisance, — n'avait cessé de causer à la chancellerie pontificale les plus sérieuses préoccupations. La violence triomphante conduit fatalement à de nouvelles violences. L'usurpation de la maison d'Este était de nature à en susciter une nouvelle à courte échéance, d'autant plus que la perte de Modène avait, en quelque sorte, détaché Parme des autres États de l'Église et les laissait sans contact avec eux. L'isolement de cette province rendait toute protection difficile et cela au moment où il semblait nécessaire de la protéger plus étroitement.

La marche à suivre était donc toute tracée. Puisque Paul III nourrissait des inquiétudes au sujet de Parme, il convenait de les aviver et de les exploiter adroitement. Il fallait lui faire toucher du doigt l'imprudence de confier longtemps à la débile tutelle d'un légat une province exposée à des dangers sans nombre. La France ne venait-elle pas d'en solliciter l'occupation avec de vives instances? L'Espagne la revendiquerait un jour comme une dépendance du duché de Milan. Plus on réfléchissait et plus on devait reconnaître que Parme semblait destinée à être le prix de la victoire dans un prochain conflit. Le Saint-Siège était donc exposé à perdre à la fois le domaine utile et le domaine éminent sur ces territoires, tandis qu'en y envoyant un vicaire la suzeraineté de la tiare pourrait être plus aisément sauvegardée. Un duc vassal de l'Église serait à tous égards mieux placé qu'un cardinal légat pour écarter le péril d'une agression, surtout si on conférait la dignité ducale à un homme de guerre éprouvé tel que Pier Luigi.

Les arguments valent souvent moins par eux-mêmes que par la personne qui les présente et par la façon dont on les présente. Les auxiliaires de Pier Luigi, hommes rompus aux affaires, familiers du pape et habitués de longue date à le pratiquer, ne s'avancèrent avec lui que pas à pas, avec une lenteur calculée. Paul III n'admit d'abord leurs raisons que pour ordonner des mesures de précaution. Un prétexte se présenta sous la forme de bandes indisciplinées, qui, après avoir paru dans les environs de Plai-



sance, s'étaient jetées du côté de Sienne. Le pape, inquiet, chargea le gonfalonier de mettre les places du nord à l'abri d'une insulte. Pier Luigi quitta Rome avec l'empressement qu'il est facile d'imaginer. Il pourvut d'abord à la défense de Pérouse, d'Ancône et des villes de la Romagne, puis, après avoir traversé Parme, il courut s'enfermer dans Plaisance (25 mai 1545).

Cependant, le saint-père se rendait peu à peu aux raisons invoquées avec persistance par ses conseillers ordinaires. L'amour qu'il portait aux siens l'engageait à ne pas se montrer intransigeant, et, puisque la possession de Parme était aussi précaire, mieux valait confier la ville à un Farnèse que de la laisser choir entre les mains d'un adversaire de l'Église. Mais Paul désirait avant tout agir d'accord avec l'empereur, par crainte d'irriter ce prince et de susciter à sa famille une inimitié redoutable. Heureusement, les circonstances semblaient favorables pour arriver à une entente. Du moment que Charles-Quint demandait au pape des hommes et de l'argent, pouvait-il se refuser à l'abandon de prétentions contestables et contestées? C'est avec l'intention de sonder le chef de la maison d'Autriche que le cardinal Alessandro se rendit à Worms au mois de mai 1545. Granvelle raconte que, dans l'un de ses entretiens avec César, le cardinal exposa le désir qu'entretenait le pape de mettre Parme et Plaisance dans sa famille, ajoutant que « l'investiture de l'empereur n'était pas nécessaire, tellement les droits de l'Église étaient manifestes. » Cette franche déclaration cachait une manœuvre fort habile : sa netteté contribuait à dissiper les équivoques toujours préjudiciables aux faibles ; elle plaçait Charles-Quint en face d'un dilemme embarrassant. Pour échapper à cette fâcheuse alternative, la sagacité du subtil adversaire de François I<sup>er</sup> ne lui suggéra aucun expédient, si ce n'est le silence dans lequel il se renferma. Mais, quoique le silence soit d'or, selon la sagesse des nations, il ne représente souvent que la dernière ressource de l'impuissance. C'était cette fois le cas.

Le pape feignit-il d'envisager cette attitude comme un acquiescement tacite? On serait tenté de l'admettre en le voyant décider tout à coup que les troupes pontificales prendraient part à la campagne contre les protestants. Charles-Quint triomphait, mais ne se trouvait pas encore en état d'agir. Bon gré mal gré, il se voyait contraint de remettre à l'année suivante le commencement des hostilités. D'Andelot fut mandé à Rome pour expliquer les



motifs de ce délai, mais il ne fit pas la moindre allusion à l'inféodation de Parme.

Cette réserve, d'autant plus inquiétante qu'elle répondait à des marques non équivoques de bon vouloir, mortifia le pape qui retomba dans ses perplexités. Le duc de Castro ne s'en montra au contraire que plus anxieux de précipiter les événements. Ayant rendu le service qu'on attendait de lui, il voulait en obtenir le prix sans retard, de peur de ne le recevoir jamais. Si l'empereur faisait ainsi la sourde oreille quand on l'entretenait de Parme, c'est qu'il avait résolu de ne pas payer sa dette de reconnaissance; autrement, tout en rejetant une combinaison inacceptable à ses yeux, il aurait proposé son équivalent sous une autre forme. L'indifférence apparente du monarque cachait mal sa mauvaise volonté. Placer l'artificieux César en face d'un fait accompli, c'était déjouer ses calculs, l'envelopper dans ses propres filets, le contraindre à faire bon visage à mauvais jeu, momentanément du moins.

Le palais apostolique devint alors le foyer d'intrigues d'un caractère singulier. Marguerite d'Autriche n'avait pas eu de peine à éventer les projets qu'on caressait dans l'entourage de son beau-père. Comme elle allait être mère, elle avait cessé de se considérer comme une étrangère dans la famille d'Ottavio. La cession de Parme à un Farnèse n'était donc pas pour lui déplaire, à la condition toutefois que ce Farnèse fût son mari. Peu lui importait que celui-ci dût en hériter plus tard de Pier Luigi; sa qualité de fille de César ne lui permettait pas plus de s'accommoder d'une situation subalterne que son ambition de fraîche date d'un long délai. Ottavio n'avait-il pas été de tout temps le candidat du pape au duché de Milan? Pourquoi donc l'écarter au moment où, faute de Milan, on se rabattait sur Parme? Peut-être aussi sa perspicacité précoce lui communiquait-elle la prévision confuse des épreuves que l'élévation précipitée de Pier Luigi réservait aux Farnèse. Douée d'une énergie masculine, elle résolut d'agir et n'eut pas de peine à entraîner son mari dans la lutte.

Les deux époux, maintenant aussi unis qu'ils avaient été d'abord divisés, croyaient pouvoir compter sur le concours tout-puissant de Charles-Quint; ils se trompaient à demi. L'empereur avait en effet décidé de ne rien négliger pour prévenir l'inféodation de Parme; il s'était contenté de prescrire à ses ambassadeurs, s'ils échouaient dans leur entreprise, de faire en sorte que

l'investiture fût concédée à Ottavio, de préférence à tout autre. Ainsi, Charles ne consentait à l'élévation de sa fille et de son gendre qu'en désespoir de cause et dans le but unique d'entraver les projets ambitieux du duc de Castro. Dans son ancien lieutenant, il commençait à entrevoir un homme de taille à saper la prépondérance de l'Espagne en Italie et il agissait en conséquence.

Pier Luigi n'ignorait rien de ce qui se passait à Rome. Il y avait laissé un agent dévoué, son secrétaire Apollonio Filareto. C'était entre eux une correspondance quotidienne. Aux avis motivés qu'il recevait, le duc répondait courrier par courrier, mandant des instructions qui sont des modèles de précision, de souplesse, d'énergie. Filareto manœuvrait de concert avec les cardinaux Farnèse et Gambara ; ces trois hommes formaient un trio redoutable. Au fond, le pape ne pouvait hésiter longtemps entre son fils et son petit-fils. En se prononçant pour le premier, il encourait, il est vrai, le mécontentement de Charles-Quint, son allié. Écarter Pier Luigi, c'était, au contraire, jeter sur l'heure dans les entreprises extrêmes un homme habitué à courir jusqu'au bout de ses desseins.

Paul III inclina vers la solution la plus conforme à son caractère. Il convoqua le consistoire pour le 10 août, se réservant jusque-là de gagner les cardinaux, les uns après les autres, dans des entretiens particuliers. Déjà la grande salle du palais de San Marco était prête pour la cérémonie quand, le 9 août, les représentants de Charles-Quint vinrent se jeter aux pieds du pape, en le suppliant de substituer Ottavio à Pier Luigi que leur souverain ne pouvait reconnaître comme duc de Parme. En même temps, Marguerite d'Autriche, qui attendait d'un jour à l'autre sa délivrance, feignait d'avoir été bouleversée par le coup qui frappait son mari. Paul III parut un instant disposé à remettre le règlement de cette épineuse affaire à des jours meilleurs. Mais les intéressés comprenaient trop bien qu'un simple retard équivalait à un irrémédiable échec pour ne pas tenter un effort suprême.

Leur ténacité obtint sa récompense. Il fut décidé que Pier Luigi serait créé duc de Parme et de Plaisance, que le duché de Castro passerait à Ottavio, lequel abandonnerait celui de Camerino à la chambre apostolique et la préfecture de Rome à son plus jeune frère, Orazio Farnèse. Dans le consistoire du 19 août,

le camerlingue Ascanio Sforza démontra que Parme et Plaisance ne rapportaient annuellement que sept mille sept cents ducats, tandis que les revenus de Camerino atteignaient le chiffre de dix mille. Il fit remarquer en outre que les duchés dont il s'agissait d'aliéner le domaine utile et l'administration avaient absorbé, en moins de douze ans, la somme énorme de deux cent mille ducats. Ces explications firent une assez forte impression sur les cardinaux, sans les satisfaire tous. Le doyen du sacré collège, les archevêques de Burgos et de Bologne, Pisani, Carpi et Sadoletto s'abstinrent de paraître à San Marco le jour du vote définitif. Caraffa ne s'en tint pas à une protestation muette ; il accomplit ostensiblement ce jour-là un pèlerinage aux sept églises. La décision pontificale n'en réunit pas moins la majorité des suffrages.

Pier Luigi se flattait d'obtenir la souveraineté de Parme sans autre restriction que celle qui dérivait d'une vassalité purement nominale. Paul III ne l'entendait pas ainsi. Le nouveau duc dut s'engager à payer au Saint-Siège un tribut annuel de neuf mille ducats. On lui fit jurer en même temps qu'il n'admettrait sous aucun prétexte de troupes étrangères dans ses États. La bulle d'investiture porte la date du 26 août 1545, bien qu'elle n'ait été rédigée et publiée que quelques mois plus tard.

Titien, qui était alors l'hôte des Farnèse et qui vivait dans leur familiarité, a laissé sur une toile que l'on conserve au musée de Naples un lumineux commentaire de ces luttes domestiques auxquelles il avait probablement assisté. Ce n'est qu'une ébauche, mais une ébauche qui vaut les tableaux les plus achevés. Trois personnages y figurent, le pape et ses deux petits-fils, Alessandro et Ottavio. Au centre, le souverain pontife, vieux et cassé, est assis sur un fauteuil. A gauche et un peu en arrière se dessine dans une pose attentive la figure sympathique et grave du cardinal Alessandro ; le jeune *porporato* semble sur le point d'intervenir pour empêcher l'orage d'éclater. Ottavio s'approche, en effet, de son grand-père, l'échine courbée, dans une attitude d'humilité et d'apparente contrition. Visiblement, il s'attend à une sévère réprimande. Paul III se retourne lentement de son côté ; le visage de l'auguste vieillard exprime des sentiments complexes et pour ainsi dire indéfinissables, au milieu desquels on discerne pourtant une nuance de mélancolie. Cette large composition est un prodige d'observation. Jamais, je crois, peintre



n'a traité un sujet dramatique avec une maîtrise plus souveraine. Les personnages sont certainement peints d'après nature et il semble que ce soit la nature qui les ait elle-même disposés dans l'harmonieuse diversité de leurs poses et de leurs expressions. Ce sont peut-être ces traits d'une vérité si saisissante qui ont décidé du sort de l'ouvrage. On peut admettre sans témérité que le pape ait commandé à Titien ce tableau de famille ; mais, quand il eut sous les yeux cette poignante réalité ; il comprit apparemment qu'il y a dans l'histoire d'une famille des pages intimes dont il n'est pas séant de permettre la lecture à des étrangers, et il arrêta le peintre dans la voie périlleuse où il s'était engagé.

Aussi bien la paix paraissait-elle rétablie pour toujours dans le sein de la maison Farnèse. Après sept ans de mariage, Marguerite d'Autriche avait mis au monde, le 27 août 1545, deux jumeaux qui furent baptisés, le 3 novembre suivant, à San Eustacchio, sous les noms d'Alessandro et de Carlo. Une inscription placée sous le portique de la vieille église rappelle encore ce mémorable événement. Carlo mourut en bas âge, mais Alessandro vécut pour porter à son comble la gloire de sa famille en se montrant, à la tête des armées espagnoles, le digne adversaire de Guillaume de Nassau et de Henri IV.

Tout semblait conspirer à l'élévation des Farnèse. Il s'en faut pourtant que Pier Luigi fût résigné à jouir paisiblement des faveurs dont l'accablait la fortune. Ses passions n'avaient pas de limites ; elles tendaient toujours au débordement. L'égoïsme, un égoïsme souverain, les dominait toutes, n'épargnant personne, ne fléchissant devant aucune considération. On en eut bientôt la preuve. Ne fallut-il pas, en effet, que son fils, le cardinal Alessandro, lui écrivît pour lui rappeler, probablement sur l'ordre du pape, qu'il devait des remerciements au saint-père et au sacré collège ? Il n'y avait même pas songé. Aussi bien se demandait-il déjà s'il ne lui convenait pas de répudier la suzeraineté de l'Église pour briguer celle de l'Empire. Visiblement, il se sent dégagé de toute obligation morale. De prime abord, il se comporte comme s'il ne devait ses États qu'à lui-même, comme s'il les possédait par droit de naissance ou par droit de conquête. Il prend les plus graves mesures et les plus inattendues sans demander l'avis, à plus forte raison, sans solliciter l'approbation du pape, qui est à la fois son père, son bienfaiteur et son suzerain.

Qu'on ne s'y trompe pas, toutefois, ce rare égoïsme cache une force rebelle, il est vrai, à toute discipline, mais d'autant plus redoutable qu'elle a conscience de sa valeur et de l'action qu'elle peut exercer dans le monde.

Paul III avait délégué l'évêque de Casale pour remettre officiellement Parme et Plaisance entre les mains du nouveau duc. La prise de possession de cette dernière ville eut lieu le 27 septembre 1545; mais Pier Luigi, retenu au lit par une attaque de goutte, ne put se rendre à la cathédrale pour entendre la messe du Saint-Esprit. Il fallut que magistrats, fonctionnaires et grands vassaux se rendissent dans sa chambre pour prêter à leur nouveau prince le serment de fidélité.

A peine installé, comme un homme qui dispose de grands biens sur cette terre, Pier Luigi fit son testament. Cet acte, libellé dans la citadelle, porte la date du 11 octobre 1545. Les dispositions sont prises en conformité des bulles pontificales. Ottavio reçoit en partage Parme et Plaisance, ainsi que le marquisat de Novara. Castro et les domaines voisins échoient au jeune Orazio. Mais, afin de marquer qu'il n'entend pas déshériter ses autres fils, déjà pourvus, comme dignitaires de l'Église, de riches bénéfices, le testateur assigne Ronciglione au cardinal Alessandro et Castiglione à Ranuccio. Vittoria enfin reçoit pour sa part quarante mille écus d'or. Il semble résulter de ces legs qu'en recueillant la succession souveraine de Clément VII, Paul III avait abandonné à son fils tous ses biens immobiliers, à l'exception peut-être du palais de Campo di Fiori et des collections artistiques qui s'y trouvaient réunies, puisque le testament de Pier Luigi n'en fait pas mention.

Mais le duc avait hâte d'exercer son métier de souverain. Depuis qu'il résidait à Plaisance avec l'espoir d'y régner bientôt, il méditait sur le genre de gouvernement qui convenait à ces provinces. L'histoire de l'Italie lui conseillait de s'appuyer sur le peuple qui, fatigué de luttés sans cesse renaissantes, suivies de ruines inutiles, aspirait de plus en plus à vivre en repos sous une administration équitable. Cette leçon des événements s'imposait aux esprits réfléchis et la plupart des princes italiens en étaient pénétrés. Pier Luigi devait trouver dans ses propres États des motifs particuliers d'écouter cet enseignement. Sous la paternelle, mais indolente autorité des légats, les principaux feudataires de l'Église avaient contracté les habitudes d'une sorte d'indépen-

dance qui avaient causé plus d'une fois de graves soucis au gouvernement ecclésiastique. On se souvient que le gonfalonier avait dû intervenir en 1537 avec une force armée imposante pour faire rentrer dans le devoir les frères Rangoni. Pareil danger était toujours à craindre avec une noblesse nombreuse et puissante. Parmi les possesseurs de fiefs, quelques-uns avaient leur principal établissement hors du duché; d'autres, conformément à de vieux usages, étaient allés chercher fortune dans les cours ou dans les armées étrangères; les résidents eux-mêmes vivaient au fond de leurs domaines et ne paraissaient que rarement dans les capitales. Ils échappaient ainsi, pour la plupart, à la surveillance du souverain. Un tel état de choses comportait des inconvénients intolérables à un moment surtout où la guerre pouvait éclater à l'improviste, dans un pays voisin du théâtre habituel des opérations militaires.

Ces considérations influèrent directement sur les dispositions de Pier Luigi, mais il est probable qu'il s'inspira également des maximes que Machiavel énonce avec une lucidité implacable dans le plus célèbre de ses ouvrages. Il avait pu y relever les passages suivants, pour ne citer que ceux-là :

« Le prince ne peut pas se mettre en garde contre le peuple, qui renferme trop de membres; il peut au contraire se garder des grands, qui sont peu nombreux. »

« Le prince est toujours obligé de vivre avec le même peuple, mais non avec les mêmes grands, qu'il peut créer ou détruire tous les jours. »

« Le prince qui craint plus ses peuples que les étrangers doit bâtir des forteresses. »

« On y regardera toujours à deux fois avant d'attaquer un prince qui se sera bien fortifié dans la ville (où il réside) et se sera ménagé l'affection de ses sujets, car les hommes sont toujours opposés aux entreprises où ils voient de grandes difficultés, et l'on ne peut regarder comme une entreprise facile d'assaillir un prince qui a son État bien gardé et n'est pas haï de son peuple. »

« Quant aux sujets, il faut craindre qu'ils ne conspirent en secret, ce dont le prince peut assez se prémunir, en fuyant ce qui peut le rendre odieux ou haïssable et en tâchant de contenter le peuple, chose absolument nécessaire, ainsi que nous l'avons dit amplement. — L'un des plus puissants remèdes contre les cons-



pirations, c'est de n'être ni haï ni méprisé de la masse, car ceux qui conspirent croient satisfaire le peuple avec la mort du prince ; mais, s'ils croyaient l'offenser, ils n'oseraient jamais prendre une résolution dont les dangers du côté des conjurés sont infinis. D'où je conclus que le prince doit se soucier fort peu des conspirations lorsqu'il possède la faveur populaire, mais qu'il a tout à craindre de chacun quand le peuple lui est hostile. »

A une dignité nouvelle, il fallait un cadre nouveau. Le duc de Parme ne pouvait se contenter du train qui suffisait au duc de Castro. Désireux de monter sa cour sur un grand pied, sans s'écarter des bonnes traditions, Pier Luigi se fit renseigner minutieusement sur l'ordonnance et le cérémonial des cours voisines. Tout indique que, s'il eût vécu, Parme et surtout Plaisance seraient devenues de superbes cités. Par ce qu'était alors Castro, on peut soupçonner ce qu'il aurait fait, avec le temps, de sa capitale de prédilection. A défaut de San Gallo, il aurait pu recourir aux talents de Vignola qu'on lui avait recommandé. Il n'en eut pas le loisir. Les fêtes qu'il donna en 1546, à l'occasion du carnaval, témoignent de sa libéralité. Des joutes formèrent la partie principale de ces fêtes qui firent grand bruit en Italie. Six jours durant, les plus habiles cavaliers de la péninsule se donnèrent librement carrière. Le duc n'oublia rien pour recevoir ses invités avec magnificence. Des appartements avaient été réservés aux hôtes de distinction dans l'intérieur même du palais ; ils furent indistinctement traités aux frais de la cassette ducale et les vainqueurs emportèrent, comme souvenirs, des prix de grande valeur.

Luciano Scarabelli établit, à l'aide de documents authentiques, les titres que Pier Luigi acquit à la reconnaissance de ses sujets. Il le montre prenant en main la cause des faibles contre les nobles, d'autant plus tyranniques dans leurs fiefs qu'ils étaient plus indépendants du pouvoir central, soulageant les pauvres par une plus équitable répartition des charges publiques, établissant des règles fixes pour la levée des impôts, punissant avec une inexorable sévérité les méfaits et les exactions, ordonnant le recensement des habitants et la confection d'un cadastre, supprimant, dans de sages ordonnances, les entraves qui paralysaient le développement du commerce et de l'industrie. Ces mesures excellentes ne peuvent manquer d'impressionner favorablement la critique de notre temps. Elles auraient à la longue exercé une



influence bienfaisante sur la prospérité publique et assuré par là au prince qui les avait prises une popularité légitime. Mais il faut quelque ingénuité pour admettre que cette habile conduite ait été dictée par un sentiment de générosité ou de justice. Si le duc de Parme avait éprouvé quelque sympathie pour ses nouveaux sujets, il aurait répandu sur tous les effets de sa bonté, et, en réprimant la *prepotenza* des grands, il n'aurait pas cessé de les protéger. Voyons la politique qui le guida dans ses rapports avec l'aristocratie.

Dès le mois de septembre 1545, c'est-à-dire quelques semaines après son avènement, le duc publiait une ordonnance aux termes de laquelle les possesseurs de fiefs situés sur le territoire de Parme et de Plaisance étaient invités à fixer dorénavant leur résidence dans l'une ou l'autre de ces deux cités. Par ce moyen, il gardait près de lui, et en quelque sorte sous sa main, des gens dont la fidélité lui paraissait douteuse : au pis aller, il se réservait des otages en cas de trahison. Il est vrai qu'en fixant dans la capitale des hommes qu'il considérait comme suspects, il se mettait pour ainsi dire à portée de leurs coups. C'est la réflexion que fit Paul III quand on lui rapporta la mesure prise si précipitamment par son fils. Au carnaval suivant, et sous prétexte de rendre plus brillantes les fêtes qu'il se proposait de donner, Pier Luigi exigea la présence à sa cour des femmes de tous ses feudataires. Cette prétention dont on discernait moins clairement l'objet véritable parut exorbitante ; elle provoqua de nombreuses protestations.

La noblesse n'avait été jusqu'alors atteinte que dans son indépendance ; elle fut bientôt menacée dans ses intérêts. Ce n'était pas avec le revenu de sept mille sept cents ducats dont le camerlingue avait parlé aux cardinaux que Pier Luigi pouvait subvenir aux frais d'une administration coûteuse, organiser la défense du pays et payer chaque année huit mille ducats de redevance à la chambre apostolique. L'élévation des taxes s'imposait invinciblement. Ce fut l'aristocratie qui eut à supporter les plus lourdes. Ces mesures étaient rigoureuses ; elles furent rigoureusement exécutées. Si elles eussent été prises à titre exceptionnel et transitoire, on les aurait peut-être acceptées avec résignation comme un mal nécessaire. Mais l'attitude du prince n'était pas faite pour calmer les inquiétudes, tant il affichait son dessein de courber toutes les têtes sous un même joug. L'augmentation des impôts n'avait pas seulement pour but de pourvoir aux besoins

du gouvernement, mais aussi d'affaiblir l'influence et le prestige de la noblesse. De là des murmures, des plaintes, des récriminations, puis des protestations, des menaces, enfin des actes de résistance et de révolte. Les victimes de l'arbitraire cherchèrent des appuis au dehors. La république de Venise intervint amicalement en faveur d'un Girolamo Pallavicini. Un Giovanni dal Verme refusa péremptoirement d'acquiescer des taxes qu'il jugeait excessives et en appela à la justice de César.

La politique qui engendrait à aussi brève échéance de pareils actes de rébellion ne trouvait pas grâce devant Paul III. Il reprochait hautement à son fils une conduite qui marquait autant de dureté que d'imprudence. Celui-ci n'avait pas été appelé à régner sur les anciens sujets du Saint-Siège pour introduire des innovations si préjudiciables à une classe tout entière, et c'était une souveraine imprudence que de provoquer le mécontentement des uns avant de pouvoir compter sur le dévouement efficace des autres ! Les remontrances du souverain pontife n'obtinrent aucun résultat. Ce n'est pas que Pier Luigi péchât par excès de confiance ; il était trop perfide pour ne pas se montrer ombrageux, et les rigueurs de son gouvernement reposaient en partie sur des motifs de précaution. Mais il n'avait pu modifier suffisamment sa nature emportée. Assez politique pour se conformer aux autres maximes de Machiavel, il n'avait pas goûté la plus sage et surtout la plus humaine de toutes : « Les États bien organisés et les princes avisés se sont toujours efforcés de ne pas réduire les grands au désespoir et de satisfaire le peuple. » Il avait cherché à satisfaire le peuple, cela est certain, mais sa politique tendait à jeter les grands dans le désespoir.

Peut-être pensait-il qu'une poignée de mécontents isolés n'oseraient jamais conspirer contre lui, à moins de compter sur l'appui d'un prince étranger, et qu'aucun prince catholique ne pousserait l'audace jusqu'à porter la main sur un homme qui tenait par des liens si étroits à la personne du chef de l'Église ! Mais, si le présent était rassurant, l'avenir apparaissait chargé de menaces, car le pape était très vieux et pouvait disparaître d'un moment à l'autre. Pier Luigi ne se dissimulait pas les périls auxquels il serait exposé un jour ou l'autre, et c'est afin d'y faire face qu'il se hâta d'organiser son armée et de bâtir des forteresses. Son expérience des choses de la guerre devait lui permettre de réunir en peu de temps des troupes capables de se mesurer sans désa-

vantage avec de vieux régiments. Également expert en matière de fortifications, il s'était occupé, dès son avènement, de pourvoir à la défense de ses États. Le plan des principaux ouvrages élaboré sous ses yeux avait été soumis au jugement de Michel-Ange et de San Gallo, comme s'il se fût agi d'un palais et d'une église.

Ces mesures de précaution n'étaient pas inutiles. Charles-Quint avait enregistré avec un dépit violent, on s'en souvient, la cession de Parme au père d'Ottavio. Il s'était donc laissé prendre à son propre piège, lui, le prince habile par excellence ! Il se voyait contraint d'avouer qu'il avait été joué par celui dont il comptait faire sa dupe. Son courroux alla grandissant quand il apprit que Vincenzo Buoncampi, chargé de lui notifier l'avènement du nouveau duc, était allé préalablement présenter ses hommages à François I<sup>er</sup>, qu'il avait été reçu à bras ouverts par le roi et qu'Orazio Farnèse s'établissait définitivement en France. Mais l'irritation qu'il ressentait ne l'aveugla pas sur ses intérêts. Il sut résister à ceux de ses conseillers qui l'engageaient à se saisir de Parme et de Plaisance. L'acte pontifical modifiait-il la situation intérieure de l'Allemagne et l'empereur pouvait-il moins se passer de Rome pour y établir son autorité défaillante ? Assurément non. Pourquoi alors se laisser entraîner à un éclat ? En beau joueur, que la perte d'une première manche ne parvient pas à décourager, il résolut de laisser son adversaire à l'ivresse du succès, quitte à reprendre la partie plus tard avec tous les atouts dans la main. Il ne fit donc parvenir au pape aucune protestation, s'ingéniant à employer dans sa correspondance des expressions vagues, susceptibles de se prêter à toutes les interprétations.

Prompt à reconnaître ses avantages, Pier Luigi feignit de se considérer comme l'obligé de Charles-Quint. Quand Buoncampi parut à Utrecht, il remercia le souverain de ses bons procédés imaginaires. On le reçut avec courtoisie, mais, lorsqu'il insinua que son maître inclinait à reconnaître, — *seile vacante*, — la suzeraineté de l'empereur, celui-ci répondit évasivement. Ni ce jour-là, ni depuis le prince ne sortit de la plus prudente réserve, s'appliquant à ne risquer aucune démarche qui pût être interprétée comme la reconnaissance du fait accompli. C'était l'attitude qui convenait le mieux pour sauvegarder les droits, — ou, si l'on préfère, les prétentions, — historiques de la couronne impé-



riale, sans blesser les susceptibilités ombrageuses du Saint-Siège.

La mort du duc d'Orléans (9 septembre 1545) rendait à Charles-Quint la faculté de disposer à son gré du Milanais. Les négociations avec la France n'ayant donné aucun résultat, la diplomatie pontificale reprit ses anciennes visées. On reparla de Milan, on reparla de Sienne. On alla jusqu'à échanger des vues relativement au mariage de Vittoria Farnèse avec le prince d'Espagne ou le fils du roi des Romains. L'empereur se gardait de dissiper prématurément des illusions qui servaient si bien ses intérêts. Il se plaisait, au contraire, à les entretenir, sinon à les encourager.

Il est difficile de décider si Ottavio et son frère aîné, le cardinal, se laissèrent prendre à ces fallacieuses amorces. Eux et leurs amis représentèrent au pape qu'il ne pouvait se dérober plus longtemps à ses engagements. Le concile, objet de tant de négociations et de polémiques, se réunit enfin à Trente (décembre 1545). Les pourparlers relatifs à la conclusion d'une alliance offensive contre les protestants exigèrent plusieurs mois : ils n'auraient jamais abouti si les Farnèse s'étaient alors trouvés en pleine communion d'idées avec Pier Luigi. Celui-ci venait de perdre ses dernières illusions sur les fins de la politique impériale. Le nouveau gouverneur de Milan, Ferdinand de Gonzague, passait avec raison pour l'ennemi personnel des Farnèse. En outre, les fonctionnaires impériaux avaient, à deux reprises, affecté de traiter Pier Luigi en simple duc de Castro. Ce procédé pouvait être, à la vérité, le résultat d'une méprise. Buoncampi voulut en avoir le cœur net et il se plaignit à Granvelle ; à sa grande surprise, le ministre défendit la conduite des subalternes. Le duc saisit toute la portée de l'incident ; les lettres qu'il écrivit à Rome témoignent de ses préoccupations ; mais le pape, instruit sans doute jusqu'à un certain point des offres criminelles que son fils avait adressées à l'empereur, ne jugea pas à propos de s'émouvoir. La cour de Rome et la chancellerie impériale finirent par trouver les termes d'un accord qui stipulait une ligue dont la durée était fixée à six mois. Le pape fournissait douze mille hommes et deux cent mille écus. L'empereur s'engageait, de son côté, à ne conclure avec les Luthériens aucun arrangement intéressant la religion ou l'Église sans l'assentiment du Saint-Siège. Il fut entendu en outre que l'armée pontificale serait placée sous les ordres d'Ottavio et que le cardinal Farnèse l'ac-

compagnerait avec le titre de légat. Les troupes quittèrent Rome en juillet, au milieu de l'enthousiasme général, et la guerre commença aussitôt.

Cette alliance, comme toutes celles qui ne reposent pas sur une intime conformité d'intérêts, contenait d'inévitables germes de rupture. Ce n'était pas impunément que Paul III, brisant avec la politique avisée qu'il avait suivie jusqu'alors, concourait à la réussite d'une entreprise qui tendait à rompre l'équilibre européen au profit du plus puissant monarque qu'il y eût alors dans le monde. François I<sup>er</sup> ne s'y trompa pas ; la diplomatie française reçut l'ordre de mettre tout en œuvre pour détruire l'accord qu'elle n'avait pas su empêcher. Les victoires des alliés firent plus que toutes les démarches des ennemis de Charles-Quint pour amener ce résultat. Vers la fin de décembre, la fortune, un moment indécise, inclina tout à coup du côté des armes impériales ; les princes allemands se virent réduits à négocier leur soumission. Cet instant fut celui du retour de Paul III à une vue plus nette des intérêts dont il avait la garde. La ligue expirait au mois de décembre. Tous les efforts tentés par l'empereur pour la renouveler furent vains. L'armée italienne repassa les monts. Peu après les légats, profitant d'une épidémie qui sévissait à Trente, obtinrent de la majorité des membres que les réunions eussent dorénavant lieu à Bologne. C'était le coup le plus sensible que la chancellerie pontificale pût porter à la politique de Charles-Quint, lequel voyait subitement remis en question le résultat de victoires inespérées. Sa colère fut extrême ; il laissa entendre qu'il considérait le procédé de la cour de Rome comme la plus noire des trahisons.

L'échec des princes allemands avait eu pour résultat de ressusciter en Italie les antiques divisions. Guelfes et Gibelins se retrouvèrent une fois encore en présence : d'un côté, le gouverneur de Naples et celui de Milan, Gênes, les Médicis, les Gonzague ; de l'autre, le pape, les Vénitiens, Parme, Ferrare. Là l'Empire et l'Espagne, ici la France. Mais ce partage en deux camps n'indiquait pas une levée de boucliers immédiate. La puissance de César en imposait à ses ennemis ; on s'agitait beaucoup du côté guelfe, on agissait peu.

Il est probable que la faction gibeline aurait observé une semblable réserve sans l'intervention personnelle du gouverneur de Milan. Ferdinand de Gonzague ou, comme on l'appelait en Italie,



don Ferrante, avait quarante ans. C'était pour Charles-Quint le plus précieux des auxiliaires. Aux talents du capitaine, il unissait les qualités qu'on prisait alors chez le politique : connaissance des hommes et expérience des choses, génie fertile en combinaisons ingénieuses, caractère dépourvu de scrupules, tempérament que ne pouvait ébranler la perspective des plus lourdes responsabilités. Ce n'était assurément pas un homme fait pour se confiner dans les fonctions d'un subalterne. Initié, dès le mois de juin 1545, aux secrets desseins de son maître, il avait appris, avant même d'arriver à Milan, que l'empereur projetait de faire main basse sur Parme et Plaisance au moment de la mort de Paul III. Cette confiance avait causé à don Ferrante une vive satisfaction ; mais, avec la perspicacité que la haine communique quelquefois, il découvrit les défauts cachés de ce programme. Pourquoi attendre que Pier Luigi se fût affermi dans ses États, puisqu'on avait résolu de le perdre ? Comment s'y prendrait-on pour l'atteindre quand il aurait fait de Plaisance une place inexpugnable ? Ne valait-il pas mieux préparer le coup silencieusement et profiter de la première circonstance favorable pour l'exécuter ? Mais Gonzague n'avait pas voix au chapitre de l'Empire. Il feignit en conséquence de se ranger à l'avis de son maître, se réservant de l'amener insensiblement à sa manière de voir. La correspondance de don Ferrante avec Charles-Quint, publiée en partie par le P. Affò, permet de pénétrer l'habileté singulière, on serait tenté de dire diabolique, avec laquelle le successeur du marquis del Vasto procéda pour parvenir à ses fins. Il prélude par soumettre les Farnèse et en particulier Pier Luigi à une enquête incessante. Leurs moindres actes sont relevés, leurs plus simples démarches enregistrées, leurs propos les plus insignifiants recueillis avec un soin méticuleux. Il va sans dire que les informations centralisées entre les mains de Gonzague ne parvenaient pas à Charles-Quint dans leur intégrité ; le gouverneur de Milan ne lui transmettait que les renseignements de nature à produire une certaine impression. La conduite du pape et de sa famille était présentée sous un jour déterminé, commentée avec une savante perfidie, au besoin audacieusement travestie. Aux faits prouvés venaient se joindre les apparences, les suppositions vraisemblables, les intentions possibles. Et, comme les Farnèse donnaient à l'empereur de nombreux sujets de plainte, il devenait facile de les charger des plus noirs forfaits.

Luciano Scarabelli raconte qu'au commencement du mois de novembre 1546, Pier Luigi, se trouvant à Parme, défendit à son valet de chambre de laisser pénétrer qui que ce fût dans ses appartements particuliers. Or, ce valet de chambre recevait chaque nuit dans le palais ducal une religieuse qui, instruite de la consigne imposée à son amant, lui en demanda la raison. Celui-ci répondit-il par une plaisanterie ou par une confidence? On l'ignore. On sait seulement que la religieuse, ayant appris que le pape et son fils tramaient des choses d'une suprême importance, mit ses compagnes au courant des propos étranges de son galant; celles-ci en parlèrent à leurs amies et le bruit se répandit dans la ville. Les émissaires de Gonzague en recueillirent l'écho. Celui-ci, mis au courant, fit, à son tour, de ce commérage l'objet d'un rapport circonstancié à l'empereur. Singulier temps et singulières religieuses en vérité qui courent ainsi la nuit où l'amour les appelle et ne font aucun mystère de ce qui se passe au cours de leurs rendez-vous! Quoi qu'il en soit, la conjuration de Gian Luigi Fiesco éclatait moins de deux mois plus tard et n'échouait que par suite d'un vulgaire accident. Dirigée contre les Doria, elle devait atteindre indirectement l'empereur.

Il n'en fallait pas davantage pour que les adversaires de ce prince fussent soupçonnés d'avoir trempé dans le complot. On accusa la France, on accusa Pier Luigi, on accusa même le pape. Il est avéré que Fiesco avait entretenu des rapports intimes avec le duc de Parme, dont il était le vassal pour le domaine de Calestano. Il avait confié à son suzerain ses griefs réels ou imaginaires contre Andrea Doria. Ce qui était plus grave, c'était la vente de quatre galères consentie par le duc et acquises par Fiesco, malgré l'opposition formelle de Paul III. On n'en incrimina pas moins les intentions du saint-père, coupable aux yeux des Impériaux d'avoir reçu secrètement un des Fieschi réfugié à Rome. Quelles que fussent les sympathies de Pier Luigi pour les conjurés, il se montra, après l'avortement de leur criminelle tentative, si zélé pour le service de l'empereur que le gouverneur de Milan ne crut pas pouvoir se dispenser de le remercier de son précieux concours. Mais le duc de Parme acquit peu après la conviction que la cour de Rome, modifiant peu à peu sa politique, inclinait de plus en plus vers la France. Son ardeur pour le service de César en fut singulièrement refroidie et, un beau jour, il opéra pour son propre compte la saisie de Calestano. Ce coup de

théâtre semblait donner raison à ceux qui accusaient le duc d'avoir favorisé la conjuration. L'empereur et ses ministres laisserent percer à ce sujet de tels soupçons qu'Ottavio, blessé des allusions injurieuses qui se produisaient autour de lui, fut obligé de prendre ouvertement la défense de son père.

Toujours aux aguets, Gonzague crut le moment venu de démasquer quelques-unes de ses batteries. Dès le 1<sup>er</sup> février 1547, il écrit à l'empereur pour lui faire part de la persistance et de la concordance des bruits qui désignent le duc de Parme comme le principal complice des Fieschi. Il lui montre le Farnèse rassuré par la protection du pape, sommeillant dans une sécurité qui durera aussi longtemps que le pontificat, mais qui cessera comme par enchantement le jour de la réunion du conclave. Après avoir ainsi débuté, le mantouan trace ces lignes significatives : « Je voudrais savoir si, une bonne occasion de saisir ces terres (Parme et Plaisance) se présentant, Votre Majesté m'autoriserait à en profiter, quitte à publier ensuite que j'ai agi de mon propre mouvement, sans ordre et à votre insu. » Charles-Quint n'eut garde de repousser la proposition de son lieutenant, mais il avait trop peu le goût des entreprises aventureuses pour lui laisser carte blanche.

Mis en demeure de s'expliquer, don Ferrante développa dans une longue lettre le plan qu'il avait conçu pour s'emparer en premier lieu de Plaisance, de Parme ensuite. L'exposition était d'une clarté qui contribua peut-être à faire reculer Charles-Quint. Ce prince n'avait pas encore eu le temps de se familiariser avec l'idée d'un guet-apens dont la victime serait le beau-père de sa fille. Gonzague dut constater avec dépit que le moment psychologique n'était pas arrivé. Ce mécompte ne parvint pas à le décourager. On ne peut qu'admirer la souplesse avec laquelle il modifia soudain son plan de campagne et l'ironie de la proposition qu'il soumit à son souverain, le 21 avril suivant. Il conseillait d'offrir aux Farnèse l'échange de Parme et Plaisance contre Sienna. Le duché de Milan, disait-il, récupérerait ainsi les deux provinces qui s'en étaient détachées et la domination impériale se trouvait consolidée dans le nord de l'Italie. « Votre Majesté sait, ajoutait la lettre, le peu d'amitié qu'il y a entre le pape et moi ; elle peut juger que je me range à cet avis, non pour lui assurer un avantage, mais afin d'en procurer un à Votre Majesté et à sa postérité. » Les Farnèse ne pouvaient agréer une proposition de



ce genre, car, s'ils convoitaient Sienne, c'était pour accroître leur puissance, non pour la limiter. Quant à Charles-Quint, pouvait-il, sans se déshonorer, livrer à des mains étrangères une république qui s'était placée volontairement sous sa protection? Gonzague connaissait mieux que personne les vices de son projet, et on a le droit de penser qu'il le recommandait pour démontrer poliment à son impérial maître qu'en dehors de la violence il n'y avait que chimères et illusions. Tout naturellement, le projet tomba dans l'eau. Cependant, les prévisions du gouverneur de Milan se réalisaient peu à peu. Une lente évolution s'opérait dans l'esprit de Charles-Quint. Les rapports que Mendoza lui adressait de Rome y contribuaient pour une large part. Décidément, il fallait renoncer au retour du concile à Trente. Le pape était mal disposé; il avait fait entendre à l'espagnol les reproches les plus véhéments; ses entrevues fréquentes avec les représentants du roi de France étaient de plus en plus suspectes. — Pier Luigi, de son côté, ne restait pas inactif. Il était parvenu, avec le concours des Vénitiens, à régler les conditions du mariage de sa fille Vittoria avec le duc d'Urbin. A Plaisance même, il jetait les bases d'une nouvelle forteresse. Tout portait à croire que ce prince, qui semblait l'âme de la faction guelfe, méditait un coup de main, qui sait, une surprise contre Milan. Ainsi, la domination espagnole dans la péninsule, objet de si grands efforts, pouvait être compromise! Charles-Quint sortait d'incertitude; sa résolution fut bientôt prise. Le dernier jour du mois de mai, il écrivait à son lieutenant : « Nous trouvons opportun d'agir par la force, comme vous le conseillez. » L'ennemi juré des Farnèse l'emportait enfin; son cœur vindicatif dut tressaillir d'une joie silencieuse.

Ferdinand de Gonzague n'avait pas perdu son temps depuis le mois de février. La réponse qu'il manda courrier par courrier à l'empereur en fait foi. Il n'y est plus question de pénétrer par ruse dans Plaisance, c'est d'une véritable conjuration dirigée contre la personne du duc qu'il s'agit. Plusieurs seigneurs de haut rang, sujets de Pier Luigi, s'étaient concertés en vue de secouer le joug qui pesait sur leurs épaules. Ils avaient résolu de tenter l'entreprise avant que les travaux de la nouvelle forteresse fussent achevés, et, comme ils avaient besoin d'un protecteur, c'est sous la sauvegarde de César qu'ils désiraient se placer.

L'offre était séduisante pour un prince que les scrupules n'arrê-



taient pas. Habitué à n'abandonner rien au hasard, Charles-Quint ne l'accepta pourtant pas sans réserve. Il savait par expérience que les conspirations les mieux ourdies avortent quelquefois, pour le plus grand prestige de la victime désignée et à la confusion des auteurs maladroits ou malheureux. A son consentement, il mit donc des restrictions : que l'entrée des troupes espagnoles dans les murs de Plaisance ne suivrait pas immédiatement l'exécution du complot et que Pier Luigi recouvrerait sa liberté aussitôt que les conjurés seraient maîtres de la ville. Ce luxe de précautions déplut au gouverneur de Milan, mais ne le déconcerta pas. Toujours ferme dans ses résolutions, il ne songea qu'à forcer la main de son maître. L'expédient qu'il imagina peint merveilleusement le personnage. Il suggéra au chef des conjurés, Anguisola, l'idée d'un traité dont lui-même avait rédigé les clauses. Les conjurés s'engageaient à livrer Plaisance au représentant de l'empereur. Gonzague promettait, en retour, au nom de son maître, de ne remettre Pier Luigi en liberté qu'après l'occupation de Parme et de ne diriger aucune poursuite en raison des meurtres qui viendraient à être commis au cours des événements. Anguisola, entrant dans les vues de don Ferrante, mit ce dernier en demeure de souscrire au traité dans un délai de vingt-quatre heures. Gonzague s'empressa d'accepter la proposition des conjurés sous prétexte que ceux-ci, en cas de refus, auraient pu s'adresser au roi de France. La responsabilité de Charles-Quint se trouvait de la sorte à couvert. Il va sans dire que l'empereur fut instruit de ce qui se passait et que le texte du traité lui fut communiqué. Comprenant qu'il ne lui était pas possible de se dégager avantageusement, Sa Majesté ratifia la convention. Cet acte équivalait pour Pier Luigi à un arrêt de mort.

Rien ne s'opposait plus à l'exécution du complot. Un incident imprévu, comme il en surgit souvent en semblable occurrence, remit tout en question : Ottavio était arrivé à Plaisance. Ce n'était pas un secret pressentiment qui l'y amenait, encore moins un soupçon, mais tout simplement le désir de saluer son père avant de se rendre à Rome. Les jours d'Ottavio étaient-ils en danger ? Ce fut une question que Gonzague se posa sur-le-champ et qu'il essaya d'éclaircir en s'adressant aux conjurés. Il leur montrait en même temps l'intérêt qu'il y avait pour eux à user des plus grands ménagements à l'égard du gendre de l'empereur. Mais ceux-ci restèrent d'abord sourds à ces remontrances ; ils

répondirent franchement qu'il leur était impossible de répondre de la vie du fils de leur ennemi mortel.

Bien que sa haine enveloppât tous les Farnèse, le gouverneur de Milan comprit que ce meurtre pouvait entraîner pour lui de terribles conséquences. Il prévint en toute hâte Charles-Quint que la mort du duc de Parme était décidée et qu'Ottavio lui-même courait le plus grand péril. A tout hasard, il prenait ses précautions et s'appliquait à atténuer par anticipation sa part de responsabilité dans l'obscur tragédie qui se préparait. Le chef des conjurés lui épargna de plus poignantes angoisses en lui annonçant, à quelques jours de là, que rien ne serait tenté aussi longtemps qu'Ottavio demeurerait à Plaisance. Ses amis s'étaient enfin convaincus qu'il y aurait eu folie à faire tomber sous leurs poignards le second mari de Marguerite d'Autriche.

Le jeune Farnèse s'achemina vers la ville éternelle dans les premiers jours de septembre. Il ne se doutait pas que sa présence avait protégé pendant quelques semaines l'existence de son père. Libres d'agir à leur guise, les conjurés décidèrent alors que le complot serait irrévocablement exécuté le 10 du même mois.

Il semble à première vue qu'il était plus facile d'ourdir que de mener à bien une conjuration contre Pier Luigi Farnèse. Installé dans la citadelle de Plaisance, entouré d'une garde nombreuse et dévouée, l'ancien capitaine d'aventures, l'adversaire heureux d'Ascanio Colonna ne paraissait pas devoir tomber dans un vulgaire guet-apens. Trompés par la vraisemblance, les écrivains du temps se sont presque tous refusés à croire qu'un homme de la trempe de Pier Luigi eût succombé aussi misérablement s'il n'avait pas soulevé contre lui la haine presque unanime de ses sujets. Or, on sait maintenant que cette haine universelle n'existait pas. Essayons donc d'expliquer un événement qui paraît au premier abord inexplicable.

Ferdinand de Gonzague avait deviné juste en supposant que le duc de Parme ne se mettrait pas sérieusement sur ses gardes du vivant de Paul III. Pier Luigi ignorait moins que personne qu'il avait des ennemis acharnés. Ainsi poussait-il avec ardeur les travaux de la forteresse de Plaisance, rassemblait-il sous sa bannière des troupes nombreuses et mettait-il tout en œuvre pour se procurer des alliés. Mais ces préparatifs étaient faits en vue d'un péril éloigné ou tout au moins éventuel. A ses yeux, le danger devait surgir avec l'ouverture de la succession au trône pon-

tifical. En attendant, il se croyait en sûreté. Des bruits alarmants, des avertissements répétés étaient néanmoins parvenus jusqu'à ses oreilles. Son secrétaire, Annibal Caro, lui écrivait de Milan, le 17 juillet : « Ici on nous hait, on nous envie et on nous soupçonne... Don Ferrante est circonspect autant qu'on peut l'être...; nul doute qu'on ne médite ou qu'on ne trame quelque chose contre nous. » Un peu plus tard, les allées et venues de courriers entre Augsbourg et Milan donnèrent l'éveil aux amis que les Farnèse comptaient à la cour impériale. Le duc de Parme fut informé des appréhensions motivées de ses partisans, mais il ne prêta l'oreille à ces avis que comme s'il s'agissait de desseins dont la réalisation était loin d'être imminente. Le biographe de Pier Luigi qui a suivi d'un œil attentif les diverses péripéties du drame assure que, si Farnèse restait aussi impassible, c'est que son astrologue, qui était surtout un courtisan, lui avait prédit soixante-dix ans de vie. Pour qui connaît l'empire que les sciences occultes exerçaient sur les hommes de ce temps, cette observation n'est pas de nature à surprendre. Mais, si les constellations contribuèrent à endormir le duc dans une trompeuse sécurité, il faut confesser que ses ennemis ne commirent aucune de ces imprudences, aucune de ces fautes de détail qui constituent la pierre d'achoppement des machinations les mieux ourdies. Le sombre héros du sac de Rome ne tomba dans le piège qui lui était tendu que par ce qu'il avait affaire à des adversaires dignes de lui et que, dans un guet-apens comme dans une embuscade, tout l'avantage est du côté des assaillants.

On a vu Ferdinand de Gonzague à l'œuvre : reste à faire la connaissance de son principal complice. Le comte Giovanni Anguissola appartenait à une des premières familles de Plaisance. Il était de haute taille : il avait un caractère énergique et cette « âme grande et forte » dont on a besoin, suivant Machiavel, quand on aborde les « questions de vie et de mort, » autrement dit quand il s'agit de commettre froidement un assassinat. Plusieurs écrivains, épris sans doute de la théorie qui veut que, dans tout crime il faille chercher la femme, ont avancé que Pier Luigi avait séduit celle d'Anguissola, Lucrezia Pallavicini. Le comte Giovanni s'est chargé de détruire cette invention, avant même qu'elle se fût produite, dans une lettre adressée à Ruiz Gomez où il déclare, pour excuser son crime, n'avoir agi que par amour de la patrie.



Toutes les histoires qui ont couru en Italie sur les amours supposées du premier duc de Parme avec ses sujettes sont également fantaisistes. Ce n'est pas pour venger l'honneur de leurs parentes que les conjurés ont aiguisé leurs stylets. Pier Luigi n'était pas l'homme des séductions. Jusqu'à présent, du moins, les auteurs n'ont relevé à sa charge ou à son actif aucun roman d'amour. Encore moins versait-il dans la galanterie. A tous les points de vue, il était d'une autre race que les gentilshommes qui égayaient la cour des Valois et dont Brantôme a laissé de si brillants portraits. On ne prête, que je sache, aucune liaison durable au fils de la femme inconnue et, presque seul de sa race, il figure dans l'arbre généalogique de Litta sans enfants naturels. C'était dans la force du terme un débauché qui se plaisait aux orgies où la violence joue la plupart du temps un rôle prépondérant. — Il était d'autre part fort maltraité par la goutte et d'autres maladies quand il parvint au pouvoir, et ces incommodités lui avaient probablement imposé une modération qui n'a rien de méritoire. Enfin, comme l'ambition avait fini par prendre le gouvernement de sa vie, peut-être avait-il médité cette autre maxime du secrétaire florentin : « Ce que le prince doit éviter, parce que cela le rend plus odieux, c'est de prendre le bien et les femmes de ses sujets. » Il débuta donc comme souverain par une conduite exempte de reproches en ce qui concerne le second article visé par Machiavel. Cette réserve n'aurait peut-être pas duré toujours, et qui sait ce que son tempérament lui eût suggéré, le jour où il aurait été tout à fait maître? Ce qu'on ne peut nier, c'est que son règne de deux ans n'est signalé par aucun acte de séduction ou de violence et que les bruits qui ont couru à ce sujet ne sont que des légendes. Comme ses pareils, Anguissola voyait avec colère le nouveau duc gouverner contre la noblesse et gagner peu à peu la sympathie populaire. D'autre part, il était le familier de Pier Luigi, et cette intimité qui eût détourné un autre homme de la pensée du crime ne fit que l'affermir dans celle de la trahison. Ne lui fournissait-elle pas, en effet, non seulement le moyen de combiner à loisir le scénario du drame, mais encore celui d'entrer en scène de la façon la plus naturelle du monde? J'allais oublier de mettre au nombre des mobiles qui le conduisaient l'appât du gain, comme si les hommes de la Renaissance étaient de simples *dilettanti*.

Dès que Gonzague eut pénétré cette âme implacable, ce carac-



tère d'une résolution inaccessible à la faiblesse, il lui accorda une entière confiance. Ce fut sans l'ombre d'une hésitation qu'il se porta son garant auprès de Charles-Quint. Les fauves se reconnaissent entre eux ! De son côté, Anguissola ne fut pas plus tôt assuré de la protection de l'empereur qu'il se mit à la recherche des acolytes dont il avait besoin. A cette éblouissante époque où les arts jetaient un si pur éclat, on était certain de trouver au premier appel quatre gentilshommes pour commettre un assassinat retentissant. Ceux auxquels Anguissola crut pouvoir s'adresser n'étaient pas précisément des aventuriers : deux Pallavicini, un Landi, un Confalonieri. Ces nobles seigneurs exultèrent à la perspective de verser le sang de leur souverain. Ils se glorifièrent plus tard d'avoir voulu immoler le tyran et délivrer leur patrie de l'oppression. En réalité, ils frappaient un prince italien et ouvraient les portes de leur ville natale aux Espagnols, c'est-à-dire aux plus dangereux adversaires de l'indépendance nationale. Ils se vantèrent d'être des héros ; ils n'étaient que des traîtres. Pour saisir les véritables raisons de leur conduite, il suffit de rappeler qu'au dernier moment ils exigèrent de Charles-Quint la promesse formelle qu'ils ne seraient pas plus inquiétés en raison des vols que des meurtres qui viendraient à être commis au cours de l'entreprise. Autant, plus encore que le désir de la vengeance, la cupidité formait l'objet capital de la conjuration.

L'exécution du complot atteste qu'en fait de traîtrise, Anguissola avait un véritable tempérament d'artiste. Impossible de combiner plus ingénieusement les scènes diverses de la tragédie, de choisir les acteurs avec plus de tact, de jouer lui-même son personnage avec plus de grâce et de naturel. Le comte Giovanni était né conspirateur. Pour son coup d'essai, il voulut faire un coup de maître. Il y réussit.

Le duc avait l'habitude de quitter chaque matin la vieille citadelle qu'il habitait pour aller inspecter les travaux de la nouvelle forteresse, objet de sa sollicitude. Deux mille terrassiers et quatre cents maçons y travaillaient journellement ; aussi, la construction progressait-elle à vue d'œil. La muraille atteignait déjà le cordon, et le maître pouvait supputer le jour où il viendrait s'installer dans cet asile inviolable. — Pendant cette promenade matinale, Pier Luigi était accompagné par ses gardes ; les gentilshommes désireux de lui faire leur cour pouvaient se joindre à l'escorte. Les conjurés avaient décidé que, le 10 septembre, Anguissola,

les deux Pallavicini et Confalonieri suivraient le prince dans sa visite et, au retour, pénétreraient avec lui dans la citadelle. Landi et ses acolytes devaient les y précéder. Ce programme fut exécuté à la lettre. L'inspection terminée, les frères Pallavicini rejoignirent Landi dans la cour de la citadelle et se tinrent à proximité de la porte principale, afin d'être prêts à s'en emparer au signal convenu. Pendant ce temps, Anguissola et Confalonieri, qui avaient demandé audience au duc, montaient au premier étage où se trouvait l'appartement du souverain. Cet appartement se composait d'une salle des gardes et de plusieurs pièces qui servaient de passage et conduisaient à l'antichambre contiguë au cabinet de Pier Luigi.

En revenant de sa visite aux fortifications, celui-ci se mettait à table; le repas terminé, la réception commençait aussitôt. C'était l'heure où gardes et domestiques se rendaient à l'office pour déjeuner. Il ne restait dans l'appartement ducal que les hommes de faction et les gens de service. Les deux chefs de la conspiration entrèrent librement dans la salle des gardes. Confalonieri s'y arrêta et entama la conversation avec le majordome du prince, tandis qu'Anguissola, qui s'était réservé le premier rôle, pénétrait dans une des salles d'attente où se trouvait déjà un des comparses de la conjuration, connu à Plaisance sous le sobriquet de *l'Espagnol*. Plusieurs autres personnes, inscrites pour l'audience, étaient accoudées aux fenêtres, regardant ce qui se passait dans la cour. Les deux conjurés se promenèrent tranquillement de long en large, comme s'ils attendaient leur tour d'être reçus. Un peu plus loin, dans l'antichambre, le portier de la citadelle, vieux serviteur des Farnèse, montait la garde, tout en causant avec un certain Gratiado de' Banchis, celui-là même qui a laissé un récit animé du drame dont il fut en quelque sorte le témoin oculaire. Tout était tranquille dans la citadelle et rien ne semblait présager une catastrophe. Le duc avait déjà reçu deux personnes et le valet de chambre était sur le point d'en introduire une troisième, quand soudain des coups de feu retentirent et on entendit proférer ce cri : « Tue ! »

A ce signal, car c'en était un, Anguissola se précipita l'épée nue dans l'antichambre, la traversa comme un ouragan, suivi de *l'Espagnol* et d'un troisième conjuré, et bondit dans le cabinet du prince. Farnèse fut atteint avant d'avoir pu se mettre sur la défensive. Il tomba percé de coups. La gorge fut traversée de

part en part, disent les témoins du drame; la cervelle s'échappa par une large blessure et se répandit sur le sol : un morceau du menton, avec une touffe de barbe, resta sur les dalles après qu'on eut emporté le cadavre, tant les meurtriers s'étaient acharnés sur leur victime. Cependant, Anguissola avait quitté le cabinet. Il pénétra dans l'antichambre où deux Allemands et le portier gisaient inanimés; puis, après avoir traversé les autres pièces remplies de cadavres, il descendit dans la cour. Un coup d'œil lui suffit pour constater que ses ordres avaient été exécutés de point en point. Landi et Pallavicini s'étaient jetés, au moment voulu, sur les Allemands qui gardaient la porte de la citadelle. Surpris à l'improviste, ces mercenaires n'avaient opposé qu'une faible résistance. Les uns avaient été tués, les autres désarmés et le pont-levis aussitôt relevé. Anguissola prit incontinent les mesures nécessaires pour assurer la défense à l'intérieur de la citadelle. Il posta les hommes dont il disposait dans les endroits les plus accessibles, fit sortir les pages et les serviteurs du duc. Les conjurés se rendirent ensuite au magasin dont la porte fut brisée. Ils s'emparèrent des armes et des munitions et tirèrent trois coups de canon pour avertir les garnisons espagnoles de Crémone, de Lodi et de Padoue que l'entreprise avait réussi.

Ces précautions prises, le comte Giovanni remonta dans les appartements du duc avec ses complices. Le corps gisait sur le sol. Ils le portèrent à la fenêtre et le montrèrent au peuple que le bruit des arquebusades avait attiré sur la place, de l'autre côté du fossé. Les bourgeois de Plaisance reconnurent leur prince à ses vêtements plutôt qu'à son visage horriblement mutilé. Les conjurés, balançant le cadavre au-dessus du vide, crièrent, comme de nouveaux Brutus : « Liberté, liberté! » Pier Luigi avait la tête en bas; on lâcha le corps qui heurta dans sa chute une saillie de fer et, rebondissant au loin, vint s'écraser au milieu du fossé. Des gamins y descendirent et essayèrent de tirer le cadavre par les pieds; mais ceux du dedans leur enjoignirent l'ordre de se retirer et de laisser là le corps du tyran afin que les citoyens pussent le contempler à leur aise.

Le chancelier de l'Hospital, qui se rendait à Bologne en qualité d'ambassadeur de France près le concile, se trouvait précisément à Plaisance au moment de l'attentat. Dans une lettre latine adressée à Adrien Braque, il raconte qu'après avoir tué leur prince, les conjurés mutilèrent le cadavre et multiplièrent sur lui



les opprobres. « J'ai vu les épées brillantes et les mains couvertes de sang et le trait encore chaud tiré de la blessure récente, le cadavre jeté aux chiens par un procédé barbare et tout autour les corbeaux volant en masse noire. »

Cette glorieuse besogne achevée, les conjurés en entreprirent une autre qui ne leur tenait apparemment pas moins à cœur : ils se mirent à la recherche des trésors cachés dans la citadelle. La chambre du duc subit une perquisition en règle. On trouva sous le lit une caisse de fer qu'on eut toutes les peines du monde à briser ; elle contenait, dit-on, quinze mille ducats d'or, une fortune. Puis on fit main basse sur tous les objets qui offraient une valeur quelconque. Les écuries furent vidées. On décrocha les tapisseries pendues aux murailles et un témoin oculaire assure qu'on n'oublia même pas les clous qui les attachaient. On fit plus, on alla jusqu'à saisir les hardes des domestiques de Farnèse. Le butin était soigneusement déposé dans une salle dont le comte Landi avait la garde. Quand le pillage fut terminé, on fit quatre parts des dépouilles. Anguissola, Confalonieri, Landi et Alessandro Pallavicini s'en adjugèrent chacun une. Ils n'avaient pas perdu leur journée.

Cependant, la municipalité de Plaisance s'était assemblée. Loin de pactiser avec les rebelles, et en communion de sentiments avec le peuple qui criait : « Duc, duc ! Église, Église ! » les magistrats intimèrent aux chefs de la conjuration l'ordre d'avoir à évacuer la citadelle séance tenante. Ceux-ci n'eurent pas un instant la pensée d'obéir à cette injonction. Ils répondirent qu'ayant agi en vue du bien public, ils croyaient mériter des éloges et non des reproches. En réalité, ils ne cherchaient qu'à gagner du temps, sachant que Gonzague les délivrerait bientôt de toute inquiétude. Le prieur et les anciens, qui ignoraient les relations secrètes d'Anguissola et du gouverneur de Milan, écrivirent alors au pape et au cardinal Farnèse. Après avoir déploré le fatal événement, ils assuraient que Plaisance demeurerait inviolablement attachée à l'Église et au duc Ottavio. Mais, le lendemain, la scène changea. Les Espagnols se présentèrent dès l'aube à une des portes de la cité, dont les conjurés avaient réussi à se rendre maîtres. On les introduisit dans la ville et la citadelle leur fut remise. La responsabilité de don Ferrante et par suite celle de l'empereur se manifestaient au grand jour. Gonzague eut beau faire savoir aux princes italiens qu'il n'était entré dans Plaisance que pour empê-



cher les étrangers de s'en saisir et épargner à l'Italie de nouvelles épreuves, nul ne crut à la sincérité de ces explications intéressées, bien qu'on feignît d'y ajouter foi, par crainte de la puissance impériale. Aussi bien l'attitude des conjurés attestait-elle à tous les yeux la protection dont ils jouissaient sous la nouvelle administration. On vit Confalonieri caracoler dans les rues de la ville sur un magnifique cheval qui avait servi de monture habituelle à Ottavio Farnèse pendant son récent séjour à Plaisance, et un comparse se mit effrontément autour du cou la collerette blanche brodée d'or de Pier Luigi.

Le cadavre du duc resta longtemps dans le fossé de la citadelle ; on le transporta plus tard dans une *chiesola* voisine où il fut enseveli. A son arrivée dans la ville, Gonzague le fit déterrer ; puis l'identité ayant été dûment constatée, le cadavre fut, par son ordre, déposé dans un cercueil revêtu de velours noirs et placé sans aucune cérémonie dans l'église de la Madonna di Campagna. Un diplomate raconte que des mains sacrilèges ouvrirent peu après le cercueil et volèrent l'étoffe qui le recouvrait. L'année suivante, dit Poggiali, la dépouille mortelle du duc fut transportée à Parme où on lui fit des funérailles selon son rang<sup>1</sup>.

Ainsi périt par la violence cet homme qui avait si souvent recouru à la violence. Les historiens florentins, pour flatter Cosme et Charles-Quint, les allemands, afin d'atteindre indirectement Paul III, ont feint de voir en Pier Luigi un second César Borgia. C'est un parallèle défectueux par bien des côtés. Pier Luigi naquit, à la vérité, comme César, d'un cardinal qui devint pape ; comme lui, de simple particulier, il s'éleva au rang de prince souverain. Les traits communs s'arrêtent là. On chercherait vainement, dans la vie de Pier Luigi, un fratricide retentissant comme celui de Gandia ou le chef-d'œuvre de la perfidie incarnée dans le drame dont Singaglia fut le théâtre. Vainement même on y chercherait un assassinat classique nettement caractérisé. Mais la psychologie des deux personnages diffère encore plus que leurs actes. Farnèse n'eut sans doute pas la mauvaise fortune d'avoir pour père Alexandre VI et il rencontra un frein

1. Pour les détails relatifs à la conjuration de Plaisance et à l'assassinat de Pier Luigi, voir les pièces de l'enquête poursuivie secrètement à Rome par ordre de Paul III, telles qu'elles ont été publiées par Ant. Bertolotti (*Atti e memorie delle R. R. Deputazioni di Storia Patria per le Provincie dell' Emilia*. Nuova Serie, vol. III, Part. I).

salutaire là où son devancier ne trouvait que des encouragements au crime. Mais ce qui distingue César, c'est cette inflexibilité qui le conduisit dès l'adolescence à la poursuite de son plan de grandeur. Considérant la domination comme le bien suprême, il y tendait uniquement de toutes les facultés de son intelligence, de toutes les poussées de son tempérament, de toutes les énergies d'une volonté de fer. *Aut Caesar, aut nihil!* telle était sa devise, devise parlante, s'il en fût. Pier Luigi était asservi à des passions fougueuses, mais multiples; César n'en connaissait qu'une seule. Celui-ci naquit politique; celui-là ne le devint que dans les dernières années de sa vie. Pour l'honneur de l'humanité, tous deux finirent misérablement, mais Borgia ne fut abattu que par « une extraordinaire malignité de la fortune. » Farnèse se laissa prendre aux embûches d'autrui. Aussi, le premier trouva-t-il, en dépit et en raison même de ses forfaits, des admirateurs parmi ses contemporains; le second fut condamné pour ses fautes presque autant que pour ses crimes. L'un mérita, — s'il peut y avoir quelque mérite dans la perversité, — de servir de modèle au *Prince*; l'autre n'en fut jamais qu'un imitateur tardif et imparfait.

#### IV.

Don Diego Mendoza raconte, dans un rapport adressé à Charles-Quint, que, le jour de la mort de son fils unique, Paul III, enchanté de trouver les constellations propices, s'étendit avec complaisance sur les circonstances heureuses de sa vie, se comparant à Tibère. L'anecdote serait piquante, si elle ne paraissait pas avoir été imaginée dans le but d'égayer l'empereur aux dépens de ses ennemis. Le courrier mandé par les magistrats de Plaisance trouva le pape à Pérouse. Quelque rude que fût le coup, le vieillard n'en fut pas terrassé. Il nomma sur-le-champ un légat chargé d'encourager les habitants dans leurs sentiments loyalistes. La gravité de la situation ne lui apparut clairement qu'au moment où il apprit l'entrée des Espagnols dans la ville. Il rassembla le consistoire et accusa nettement Gonzague d'avoir trempé dans la conjuration. Après avoir confessé qu'il avait trop aimé son fils, il déclara qu'il ne chercherait pas à venger l'injure faite à sa personne, mais que, dût-il souffrir le martyre, il poursuivrait comme chef de l'Église ceux qui avaient

porté une main criminelle sur le gonfalonier et s'étaient emparés par trahison d'une ville appartenant au Saint-Siège.

Le gouverneur de Milan n'avait pourtant savouré qu'à demi les joies du triomphe : ses lieutenants avaient échoué devant Parme. Ne pouvant assouvir complètement sa haine par la ruine complète des Farnèse, le Gonzague ne se déclara pas vaincu ; il stipendia des mercenaires pour faire assassiner dans Rome un des proches parents du pape, de préférence Ottavio. Une lettre, que lui écrivait le comte Caiazzo, nous l'apprend en termes explicites. La tentative avorta, sans laisser de traces suffisantes pour permettre aux offensés de confondre leur féroce ennemi.

Pendant ce temps, Ottavio essayait d'entrer en possession de l'héritage paternel. Il multiplia ses démarches auprès du pape pour obtenir qu'on lui remît Parme et auprès de l'empereur pour récupérer Plaisance. Paul III avait envoyé Camillo Orsini dans la première de ces villes avec ordre de la défendre jusqu'à la dernière extrémité contre tout assaillant, quel qu'il fût. Marguerite d'Autriche annonça son intention d'aller avec ses fils implorer la justice de son père et de se tuer à ses pieds, s'il se montrait impitoyable. Gonzague n'en déploya que plus d'ardeur à faire valoir les nécessités de la raison d'État. Toujours ferme dans ses résolutions, Charles-Quint refusa nettement de lâcher sa proie. Ces événements singuliers inspirèrent, dit-on, à Caro, les vers caractéristiques que voici :

Caesaris injussu Farnesius occidit heros  
 Sed data sunt proemia sicariis ;  
 Tres sunt haeredes : dux, Margherita, gemelli,  
 Hunc socer, hanc genitor, hos spoliavit avus.

De son côté, Paul III prenait une résolution digne d'un grand pontife. Déplorant d'avoir prêté une oreille trop favorable à ceux qui avaient plaidé naguère auprès de lui la cause de Pier Luigi, il reconnaissait maintenant avec amertume que ses complaisances avaient abouti à la mutilation du domaine pontifical. Dans le but de prévenir une seconde spoliation et d'annuler, s'il était possible, l'effet de la première, il résolut de réunir purement et simplement le duché de Parme et de Plaisance aux autres États de l'Église. Les efforts combinés des Farnèse et de la diplomatie impériale retardèrent, mais ne purent empêcher l'exécution de ce dessein. Ottavio fut averti d'avoir à se contenter désormais du duché de



Camerino. Déçu, le jeune homme s'enfuit secrètement de Rome et courut à Parme dans la pensée de s'en emparer. Le pape entra dans une grande colère en apprenant cette nouvelle. Il fit appeler le cardinal Alessandro qu'il soupçonnait d'avoir connu, de lui avoir caché et peut-être même d'avoir inspiré la tentative coupable de son frère. Il eut avec lui une violente explication, se plaignant « que les siens mesmes estoient ceux qui le trahissoient. » Il redoutait surtout qu'on pût le soupçonner d'être de connivence avec Ottavio. « Sa Sainteté, » écrit le cardinal de Ferrare à Henri II, « m'a assuré n'avoir, en sa vie, eu chose dont elle ait tant reçu d'ennuy..., n'estimant rien au pris la fâcherie et le déplaisir que ce lui a été la perte de Plaisance et du feu duc Pierre Louis. » Mais, lorsqu'il sut que Camillo Orsini, gouverneur de Parme, avait refusé d'y recevoir Ottavio, « il changea tout le déplaisir qu'il avoit en un grand contentement. »

Ces événements se passaient à la fin d'octobre 1549 et le pape Farnèse avait quatre-vingt-trois ans. Cependant, Marguerite d'Autriche ne négligeait rien pour obtenir que le saint-père pardonnât à son mari et lui rendit son héritage. Elle vint seule au Vatican, le 27 octobre; elle y retourna le lendemain avec le cardinal Alessandro; elle suivit le pontife à la Magliana. Le vieillard resta inflexible, exigeant que son petit-fils vînt à Rome faire amende honorable.

Dépouillé à la fois par son beau-père et par son grand-père, Ottavio refusa d'obéir. Il était secrètement poussé à la résistance par Madame, par le cardinal Alessandro et par les Sforza. Seule, Girolama Orsini, cette femme qui apparaît, à travers les voiles du passé, entourée d'une véritable auréole morale, prenait le parti du vieux pape. Voici ce qu'écrivait Capilupi au cardinal de Gonzague le 26 octobre 1549 : « La duchesse sa mère lui a aussi fait entendre (au cardinal Farnèse) tout ce qu'on pouvait dire, je le sais de bonne source, et elle en a dit plus encore au duc, l'appelant traître, lui qui en qualité de capitaine et de gonfalonier ne devait pas quitter Rome sans la permission de Sa Sainteté, ni commettre un acte aussi contraire à sa volonté, que jamais désormais les princes d'Italie ne le verraient d'un bon œil et autres choses semblables. » Et l'agent continue par cette réflexion énigmatique : « Or, le monde va ainsi, qu'une mère est obligée de se réjouir au nom du bien public que son fils soit exclu de ses États. »



Abandonné de ceux qu'il avait comblés de bienfaits, Paul III dut faire un retour douloureux vers le passé lointain et pleurer amèrement les fautes de sa jeunesse, dont les conséquences venaient le frapper si durement au déclin de sa vie. Le jour des Morts, il voulut soulager son cœur en l'ouvrant à l'ambassadeur de Venise. Il faut lire dans la correspondance de Matteo Dandolo le récit détaillé des événements qui suivirent. Ces lettres, destinées à l'information secrète de la Seigneurie et qui n'ont vu le jour que de notre temps, offrent l'intérêt poignant d'un drame. Le 3 novembre, anniversaire de son couronnement, Paul III donne un banquet; mais il est préoccupé et, au lieu d'offrir de la musique à ses invités comme à l'ordinaire, il ne s'entretient que d'affaires avec eux. Le 6, il quitte le Vatican avant le lever du soleil et se rend à sa « vigne » de Monte Cavallo. Le cardinal Alessandro l'y rejoint bientôt et lui donne lecture, après dîner, d'une lettre qu'il vient de recevoir d'Ottavio. Celui-ci, après de banales excuses, annonce qu'il est entré en relation avec les Impériaux, dans le but de recouvrer Parme, et il ajoute que Gonzague lui a promis son assistance et qu'il a rencontré en don Ferrante un homme bon et honnête. Devant ce cynique aveu, en entendant son petit-fils parler ainsi de l'assassin de Pier Luigi, le souverain pontife ne put se contenir. Dans son indignation, il arracha la barrette que le cardinal tenait à la main et la jeta par terre.

Le coup avait été trop rude. Le vieillard eut une attaque. Il fallut le mettre au lit. La fièvre ne devait plus le quitter. Tandis que le cardinal Alessandro ne songeait qu'à prendre des mesures hâtives en vue du prochain conclave et extorquait à son grand-père la révocation des ordres envoyés à Camillo Orsini, Paul III s'apprêtait à rendre son âme à Dieu. Il reconnut Marguerite d'Autriche quand elle se présenta devant lui avec son fils. Il bénit plusieurs fois cet enfant qui devait être appelé à une si brillante destinée, reçut les saintes huiles au milieu des assistants en larmes et mourut le 10 novembre 1549 en prononçant ce seul mot : « Parma. » Les médecins qui firent l'autopsie du cadavre, écrit Matteo Dandolo, constatèrent que tous les organes étaient sains, excepté le cœur où l'on remarqua trois gouttes de sang.

Ferdinand DE NAVENNE.

---

LE  
COMLOT DE L'AN XII

(Suite<sup>1</sup>.)

---

III.

*Mehée de la Touche à Londres.*

Tandis que Georges Cadoudal attendait l'occasion propice pour exécuter, avec sa milice soldée de chouans campés à Totton et à Rumsey, le « coup essentiel » qu'il méditait depuis 1800, et que Pichegru caressait l'espoir de renverser le gouvernement consulaire avec l'appui de Moreau et des militaires mécontents, un aventurier, Mehée de la Touche<sup>2</sup>, arrivait à Londres, se disant envoyé de Paris par un comité de Jacobins disposés à se rallier aux Bourbons et chargé de débattre les conditions d'une entente entre les partis extrêmes, royalistes et républicains, contre Bonaparte.

Jacobin lui-même, il passait pour avoir signé, en qualité de secrétaire de la Commune insurrectionnelle du 10 août, les bons de paiement destinés aux égorgeurs de Septembre. Il s'en était défendu, la Terreur passée, dans une brochure, publiée sous le nom de Felhemesi (Mehée fils), *la Vérité tout entière sous les vrais auteurs de la journée du 2 septembre*. Comme tant d'autres thermidoriens, Robespierre mort, il avait rejeté sur le

1. Voir *Revue historique*, t. LXXIV, p. 278, et t. LXXV, p. 257.

2. Mehée de la Touche, fils d'un professeur du Val-de-Grâce, chirurgien distingué, qui a laissé des ouvrages (traité des lésions à la tête, traité des plaies d'armes à feu), avait servi dans la police de Louis XVI avant la Révolution, puis avait été envoyé en Pologne et en Russie comme agent secret par les Affaires étrangères. A son retour à Paris, en 1791, il fut peut-être un agent secret de Danton, membre du club des Jacobins.

tribun disparu la responsabilité des massacres juridiques de 93 : ses pamphlets, *la Queue de Robespierre*, *Rendez-moi ma queue* et *Défends ta queue*, le rangeaient parmi les vertueux censeurs d'un régime de sang abhorré. Il continuait jusqu'à Germinal le journal de Tallien, *l'Ami des citoyens*. Mais le jacobin s'inquiétait des progrès de la réaction à la veille de Vendémiaire, et, avec son ami Réal, il rédigeait le *Journal des patriotes*, organe du parti montagnard ; il était même compromis dans la conspiration de Babeuf, prenait la fuite et ne reparait qu'après Fructidor, triomphe du parti jacobin. Avec Antonelle et Vatar, il fondait le *Journal des hommes libres*, défenseur des intérêts du parti, et continuait à le rédiger après le 18 brumaire, payé par Fouché, ministre de la police, pour entretenir l'opinion des « crimes des royalistes et des dangers de la contre-Révolution. » Entre-temps, il avait occupé des situations importantes : tour à tour secrétaire général du ministère de la Guerre, chef de la deuxième division politique au ministère des Affaires extérieures, secrétaire général du département de Rhin-et-Moselle, secrétaire général des armées par la protection du ministre de la Guerre Bernadotte.

Son importance diminuait après Brumaire. Pourtant, il avait connu Bonaparte quand celui-ci n'était encore que commandant du camp de Paris. Même leurs relations avaient revêtu quelque apparence d'intimité. Dans son *Mémoire sur Procès*<sup>1</sup>, il se plaisait plus tard à rappeler une conversation ancienne qu'il avait eue avec Joséphine, alors M<sup>me</sup> de Beauharnais, au sujet des massacres de Septembre. Mais Bonaparte, à son arrivée au pouvoir, éloignait de lui les comparses gênants qui lui rappelaient son passé jacobin ; désireux de rallier les royalistes réductibles, il tenait à l'écart de sa cour naissante Mehée, réputé « septembriseur. » Le *Journal des hommes libres* lui déplaisait par ses attaques incessantes contre les hommes et les idées d'ancien régime ; il le fit supprimer, après une sortie violente contre les septembriseurs qu'il voulait chasser. Le journal reparut trois jours après, « plus audacieux que jamais » ; Fouché s'était porté garant de Mehée<sup>2</sup>. Mais la protection de Fouché, qui le recevait chez lui avec Barrère et Tallien, ne consolait pas Mehée de sa

1. Publié en 1814. Voir ci-dessous.

2. Madelin, *Fouché*, 1, 315.



disgrâce. Rancunier, il profitait d'une demi-liberté de la presse pour se venger.

Le *Journal des hommes libres* racontait l'histoire de malheureux lapins et de canards de basse-cour, que Talleyrand avait fait placer dans sa propriété de Neuilly pour la chasse de Bonaparte et qu'il fallut tuer à coups de pieds, Bonaparte travesti en prince oriental et Talleyrand en Pantakaka, auteur de tout le mal<sup>1</sup>. Mehée fondait un autre journal, l'*Antidote, ou l'année philosophique et littéraire*, critiquant la politique contre-révolutionnaire du premier consul, finalement supprimé par leur ordre<sup>2</sup>. Après une *Pétition de J.-C.-H. Mehée aux consuls*, pour se défendre d'avoir signé les bons des égorgeurs de Septembre, pétition restée sans effet, notre jacobin aurait même écrit le pamphlet, dont le titre dit assez le sens : *Un mot sur cette proposition : la gloire de César n'a jamais été un problème pour personne*, à laquelle on propose de substituer celle-ci : *L'usurpation de César n'a jamais été un problème pour personne*. Il publia aussi une brochure « contre une note fort travaillée dans laquelle le sénateur Garat avait eu pour but de prouver que les grands personnages qui étaient parvenus au pouvoir par la gloire des armes avaient été en même temps des amis de la liberté<sup>3</sup>. » Ce mécontent du gouvernement consulaire se mettait en relations avec les princes en Angleterre. Le conseil de Monsieur écrivait à celui du roi, deux mois après l'entrevue fameuse de Bonaparte et de Cadoudal, donc en mai 1800 : « Les rapports de M. Mehée de la Touche sont concluants, ceux de tous nos émissaires qui ont, de près ou de loin, accès chez M. de Talleyrand, et même chez M. Fouché, disent la même chose. Le gouvernement consulaire est impossible longtemps. Les affidés de M. Bonaparte avouent même qu'il dépérit chaque jour au moral comme au physique. Il n'y a donc qu'à patienter un peu<sup>4</sup>. »

Mehée, coupable d'avoir contrarié les vues secrètes du premier consul, en critiquant sa politique de réaction, en dénonçant ses projets d'usurpation, fut, après l'attentat de Nivôse, incarcéré au Temple, avec ces victimes de la politique consulaire dont Jean Des-

1. Lewis Goldsmith, *Histoire secrète*, 99; Fauriel, *les Derniers jours du Consulat*, 128.

2. Biographie nouvelle des contemporains (1824), article Mehée.

3. *Catalogue du British Museum*, au mot Mehée, et Fauriel, 127.

4. *Georges Cadoudal et la chouannerie*, 237.



trem nous a raconté l'histoire. Plus heureux que les cent trente-deux proscrits compris sur la liste du sénatus-consulte du 14 nivôse, dont soixante-dix allaient partir pour les Seychelles et mourir dans l'exil, il ne fut pas comme eux « mis en surveillance spéciale hors du territoire européen de la République. » Il fut inscrit sur la liste du 17 nivôse an IX (7 janvier 1801) et « mis en surveillance dans l'intérieur de la République, excepté les départements de la Seine, Oise, Eure-et-Loir, etc., non déporté ni interné<sup>1</sup>. »

Il ne resta pas longtemps au Temple. Fouché ne l'avait laissé inscrire sur la liste qu'à regret. Le 18 nivôse, en le remerciant de « l'intérêt » qu'il voulait bien prendre à sa position, Mehée lui demandait un passeport pour Dijon, pour aller voir son père qui, disait-il, se mourait d'inquiétude : Fouché autorisait le préfet à lui accorder ce passeport. Arrivé à Dijon, il ne s'y trouvait pas encore assez libre : gêné par les mesures de surveillance du préfet à son égard, il s'en plaignait au préfet, qui en référerait au ministre, et Fouché prévenait ce dernier : « Cette surveillance consiste à faire observer, s'il y a lieu, sa conduite, à ne pas lui donner de passeport pour quitter cette ville. » En dépit de cette liberté apparente, un mois à peine après son arrivée à Dijon, il demandait au ministre de quitter Dijon pour se rendre à Somer-Fontaine (Oise), où résidaient alors sa femme et ses enfants. L'arrêté du 17 nivôse lui interdisait le séjour dans l'Oise. A sa lettre du 27 février, suivie de celle du préfet du 3 mars, Fouché répondit cependant par un « oui, » et le « cabinet du ministre » en avisa le préfet de la Côte-d'Or<sup>2</sup>.

En fait, il était libre et dut revenir à Paris, comptant sur la protection du ministre. Mais le premier consul ne l'entendait pas ainsi. Au cours d'une séance du Conseil d'État, dont Thibaudeau nous a conservé le souvenir, le 12 vendémiaire (4 octobre 1801), il reproche violemment à Fouché de protéger ouvertement les Jacobins : « On laisse faire un journal par un Mehée, un homme qui a fait le Deux Septembre. J'ai le tout signé de sa main. Voilà les gens que l'on protège ! Est-ce que je devrais me mêler de tout cela ? Est-ce que la police ne devrait pas y pourvoir ? Je ne me repose pas sur la police. Je fais ma police moi-

1. Liste autographe (avec les ratures et les corrections) du 17 nivôse, dans les *Papiers de Rousselin de Saint-Albin*.

2. Archives nationales, F<sup>7</sup> 6306.

même. » Fouché répondit : « La police veille, » et Mehée fut de nouveau incarcéré au Temple<sup>1</sup>.

Il y resta quelque temps, suspect aux royalistes, comme Fievée, qui s'y trouvaient enfermés, et qui le considéraient comme une créature du ministre, chargé de dénoncer leurs propos<sup>2</sup>. Puis, le 2 brumaire au X (24 octobre 1801), le « bureau particulier » de Fouché ordonnait à l'inspecteur général de la gendarmerie, Radet, « de prendre sur-le-champ toutes les mesures nécessaires pour faire conduire avec sûreté à Saintes devant le préfet de la Charente-Inférieure le C. Mehée détenu au Temple; » le même bureau prévenait le préfet de la Charente-Inférieure de son arrivée prochaine à Saintes : « L'intention du gouvernement est que cet individu soit envoyé à l'île d'Oléron<sup>3</sup>. » Fauriel, alors secrétaire du ministre, reconnaît que « cette déportation eut lieu avec des formes si brusques et si arbitraires qu'il est presque impossible d'y supposer le moindre concert entre Mehée et la police, pour parvenir à un but secret, par un détour artificieux. »

Le 13 brumaire (4 novembre), il était arrivé à Saintes et partait pour Oléron. Il y retrouva quelques-uns des complices de Babeuf, Buonarotti, Germain, Cazin, Blondeau et Moroy, condamnés à la déportation en l'an V, avec un certain nombre des proscrits du 14 nivôse, qui devaient être déportés à Cayenne, Félix Lepelletier, Charles de Hesse, Destrem, entre autres, et Vatar, son ancien collaborateur au *Journal des hommes libres*. A la crainte d'une déportation prochaine se joignaient, pour accroître leurs souffrances, la misère et parfois la faim. Ils n'étaient pas nourris par le gouvernement qui les avait déportés et devaient se procurer le pain par leur travail dans les petites villes de l'île, le préfet de la Charente-Inférieure ne leur faisant passer qu'après de longs retards et fort irrégulièrement les trois francs qui leur étaient alloués par jour pour leur subsistance. En outre, la discipline d'Oléron était dure : les condamnés, libres à l'ordinaire de circuler dans l'île sous la surveillance du maire du Château, étaient, à la moindre incartade, enfermés dans la citadelle<sup>4</sup>.

Aussi, Mehée sollicitait le préfet de la Charente-Inférieure de

1. *Mémoires sur le Consulat*, 102.

2. Fievée, *Correspondance*, 1, 92.

3. Archives nationales, F<sup>7</sup> 6306.

4. Destrem, *les Déportations du Consulat et de l'Empire*, 159 et suiv.

le faire transférer à l'île de Ré, où la discipline était plus douce, où il était plus facile de se procurer des vivres, un logement. Il désirait faire venir auprès de lui sa femme et ses enfants. Le préfet en référa au ministre le 20 novembre, et le « bureau particulier » envoya l'autorisation demandée. Fouché continuait à procurer à son protégé les petites satisfactions compatibles avec les ordres du premier consul.

Il ne resta pas longtemps à Saint-Martin-de-Ré, puisque nous le retrouvons à Oléron au moment de son évasion, sa famille s'étant fixée momentanément à Saint-Jean-d'Angély. Il y était revenu déjà lorsque, le 11 juin 1802, le préfet de la Charente-Inférieure transmettait à Fouché une nouvelle requête : Mehée demandait à aller en surveillance dans sa famille à Saint-Jean-d'Angély, avec parole d'honneur de n'en pas sortir<sup>1</sup>. Cette fois, Fouché ne répondit pas, sentant la disgrâce proche. Son ministère était supprimé en effet le 14 septembre. Cette nouvelle fut sans doute un coup de foudre pour Mehée : criblé de dettes, qu'il avait contractées pour se nourrir, il apprenait encore que, le 16 octobre, Bonaparte avait ordonné l'embarquement secret des prisonniers pour Oléron. Dès lors, il prépara sa fuite. Plusieurs de ses compagnons d'exil lui avaient donné l'exemple : Lamberthé, Toulotte, Félix Lepelletier. L'évasion était possible : « Il est très difficile, écrivait le préfet au grand juge, pour ne pas dire impossible, d'empêcher les évasions dans des îles qui ont six à sept lieues de côtes, démunies de garnisons et dans lesquelles abordent chaque jour beaucoup de navires étrangers. » Le général Argout, détenu à Oléron, allait jusqu'à la Rochelle et Rochefort exciter les officiers des garnisons de ces deux villes à seconder les projets d'insurrection qu'il formait contre le premier consul<sup>2</sup>.

Il s'évada en décembre sans la moindre connivence de la police, quoi qu'en dise Lewis Goldsmith, qui prétend que son évasion lui fut facilitée par Réal, devenu conseiller d'État. Le 11 novembre, le grand juge l'autorisait seulement à se rendre à Saint-Jean-d'Angély. Mais, lorsque le sous-préfet de Marennes se préoccupa de lui transmettre l'autorisation, il apprit par une lettre du maire du Château que Mehée venait de s'évader. Le préfet de Saintes donna de cette évasion l'explication très simple que nous en avons

1. F<sup>7</sup> 6306.

2. Destrem, 168.



donnée; sa lettre du 29 décembre, une autre du 19 février 1803 ne justifient en aucune manière l'hypothèse de Lewis<sup>1</sup>.

Il se réfugia à Paris, où il était plus facile de se tenir caché qu'ailleurs. C'est là qu'il arrêta sa ligne de conduite, avant de partir pour Londres. Pour comprendre la décision qu'il prit et le plan qu'il élaborait, il faut nous rappeler qu'il était entré déjà en relation avec le conseil de Monsieur, le comte d'Artois, en Angleterre. Il faut savoir en outre qu'il avait eu des relations antérieures avec des émigrés réfugiés à Londres. Il avoue carrément dans son *Alliance*, publiée en 1804, qu'à l'époque de la Terreur, il rendait aux royalistes « tous les services » que lui permettait sa situation, qu'il était de ce fait « hautement appelé royaliste, » qu'il avait sauvé de l'échafaud des émigrés comme Bertrand de Molleville, répandu un factum en faveur de Louis XVI, introduit en France de faux assignats, envoyés par l'ancien ministre de Louis XVI; en le retrouvant à Londres, Bertrand de Molleville lui déclarait que « ni lui ni les princes ne l'avaient regardé autrement que comme un royaliste<sup>2</sup>. »

Il faut aussi connaître les liaisons qu'il avait nouées à Oléron et à Ré. Ces dépôts de proscrits étaient devenus d'actifs foyers de conspiration. Non seulement le général Argout, mais Germain, Lemery et bien d'autres complotaient le renversement de Bonaparte. A Saint-Martin-de-Ré, ces proscrits se rencontraient avec les officiers de la garnison; plusieurs mangeaient à la même table, à l'hôtel Genest<sup>3</sup>. Or, un de ces officiers, le colonel Oudet, était le chef d'une association mystérieuse, celle des Philadelphes, association née en Franche-Comté, et dont les papiers de Weiss, aujourd'hui classés à Besançon, permettent d'apprécier les principes et les combinaisons<sup>4</sup>.

Cette association s'est proposé généralement : 1° d'unir contre Bonaparte les partis extrêmes, royalistes et républicains; 2° de provoquer en Franche-Comté une insurrection

1. Destrem, 174 et 176.

2. *Alliance*, 21, 24.

3. Destrem, 166.

4. L'histoire des Philadelphes est à faire. M. Léonce Pingaud, qui a découvert les statuts primitifs des Philadelphes et les noms des premiers adhérents, a bien voulu me procurer quelques renseignements à leur sujet. Il pense que « les Philadelphes ont bien réellement existé et sous l'influence d'Oudet, mais que, voués au culte assez vague des principes, ils ont peu agi. »



susceptible de s'étendre aux provinces voisines de l'est, ayant comme points d'appui les places de Besançon, Dôle, Dijon, surtout Auxonne, où tous les approvisionnements d'artillerie se trouvaient réunis. Au dire de Nodier, un des membres de cette association, dont le livre *les Sociétés secrètes de l'armée* n'est pas tout entier un roman, Oudet, qui avait été récemment envoyé en garnison à l'île de Ré, où il s'était marié, fit des confidences à Mehée dans le but de le gagner à la cause des Philadelphes, sans lui révéler d'ailleurs le nom ni tous les secrets de la société. Mehée utilisera les confidences du colonel à Londres; l'analogie est frappante entre ses plans (alliance des Jacobins avec les royalistes contre Bonaparte, insurrection des provinces orientales) et ceux des Philadelphes<sup>1</sup>.

Mehée connaissait aussi peut-être, soit pour en avoir fait partie, soit pour en avoir entendu parler à Paris ou à Oléron, l'existence d'une autre société secrète, qui préoccupait singulièrement la police en l'an XII. Desmarets découvrait en Frimaire an XII, à Paris, une association mystérieuse, « l'Union invisible » (Mupiop Ipxitième), « ayant des grades, des brevets, des diplômes chiffrés, » dont les membres s'engageaient à ne jamais révéler à qui que ce soit l'existence de l'institution, à ne s'enquérir ni du nom ni du nombre des sociétaires, à tenir sous le plus grand secret le nom de l'« initiateur » (Ipiaviaveus). Les initiés devaient bien méditer la maxime suivante : « On frappera la tyrannie (vysappie), quand elle n'apercevra dans le cercle immense de Mupiop Ipxitième ni centre, ni conférence, ni fond, ni rives, ni direction, ni chefs ! Et de quelle inquiétude ne sera-t-elle pas dévorée quand elle pourra craindre de rencontrer dans ses plus intimes confidents des membres de ce formidable adversaire ! » Dans son rapport du 22 frimaire an XII, Desmarets, après avoir analysé les règlements de la société, dont l'assemblée se tenait dans le faubourg Saint-Germain, ajoutait : « Le secret qui y est observé n'a pas permis de connaître jusqu'à présent si c'est l'esprit du royalisme ou de l'anarchie qui y domine ; mais il paraît

1. Voir le livre de Nodier, *les Sociétés secrètes, passim*, surtout 141 et suiv. — Sur Oudet, étude de Denys d'Aussy, dans la *Revue de la Révolution*, du 5 mars 1889. Dans F<sup>7</sup> 6306, la police secrète envoie au préfet de la Charente-Inférieure une lettre anonyme qu'il attribue à Mehée à cause de la ressemblance d'écriture. Cette lettre accuse de complots le commandant de l'île de Ré (Oudet sans doute).

que, pourvu que l'on soit ennemi du gouvernement et qu'on en ait donné des preuves, on est admis à en faire partie. Je ne serais pas éloigné de croire que ce pourrait être le produit d'une *alliance entre quelques scélérats des deux partis extrêmes*<sup>1</sup>. »

Qu'il connût ou non l'existence de cette société ou d'une autre semblable, mêlé comme il l'avait été à toutes les intrigues de cette époque, Mehée n'ignorait pas que l'*idée d'une alliance des partis extrêmes* contre Bonaparte gagnait de jour en jour du terrain dans les milieux royalistes et jacobins. « Il existait, écrit-il dans son *Mémoire sur Procès*, depuis longtemps, un parti de républicains qui avait conçu le projet de terminer toutes les dissensions et toutes les angoisses de la France, en opérant entre les royalistes et eux une réconciliation franche et loyale. Le problème à résoudre consistait à trouver un moyen de faire rappeler le roi par les Français de l'intérieur et à vivre sous son égide et sous celle d'une constitution qui assurât au peuple français les principales bases de celle de 1789. Pour parvenir à ce but, il fallait s'assurer des dispositions du chef des Bourbons... Plusieurs démarches avaient été tentées dans ce but. »

La crainte de cette alliance préoccupait Bonaparte. Il déclarait à son frère Joseph qu'il était l'unique point de mire des partisans des Bourbons comme des Jacobins : « Comprenant parfaitement que ni les uns ni les autres ne peuvent rien faire sans me perdre, ils sont du moins d'accord sur ce seul point. » Beaucoup de royalistes pensaient en effet, avec Dumouriez, qu'« en France on ne pouvait rien faire qu'en invoquant la liberté, » ou, avec Bertrand de Molleville, qu'il importait de coaliser contre Bonaparte les royalistes et les républicains, « parce que la contre-Révolution et le rétablissement de la royauté sont assurés aussitôt que ces deux partis n'en feront qu'un contre celui du premier consul, » ou, avec d'Antraigues, que Bonaparte, élevé par les Jacobins, ne pouvait être renversé que par eux, et que Louis XVIII, pour arriver au trône, devait se résigner à leur assurer la jouissance de leurs propriétés et la perpétuité de leurs emplois. — A l'exemple des royalistes, beaucoup de républicains préféraient les Bourbons avec une charte aux Bonapartes sans charte, acceptaient l'idée d'un rapprochement avec les royalistes. « Ils croient, écrivait le préfet de police le 29 nivôse an XII, en

1. *Papiers de Rousselin de Saint-Albin.*

parlant des deux partis extrêmes, qu'ils ne pourront rien l'un sans l'autre. » Déjà, le 6 brumaire, un rapport semblable signalait les mêmes tendances, et nous avons vu que Desmarets, chef de la police secrète, partageait les craintes du préfet Dubois<sup>1</sup>.

Plusieurs démarches furent tentées, pendant le Consulat et surtout en 1803, auprès des princes de la famille des Bourbons par des républicains ou des royalistes modérés, pour obtenir d'eux les concessions nécessaires à une entente des partis extrêmes contre Bonaparte. Le général Desnoyers, qui avait fait partie de l'armée de Rhin-et-Moselle, allait offrir en 1803 au comte de Lille à Varsovie « l'hommage d'un ralliement de tous les partis contre le gouvernement consulaire. » A son retour en France, il était arrêté et restait en prison sept ans. Arrêtés comme lui, le marquis de Puivert, auquel il avait apporté des lettres de Louis XVIII de Varsovie, M<sup>me</sup> de Montpezat, nièce de Barras, pour avoir gardé cette « haute correspondance, » M. de la Rochefoucauld, M. de Vaudricourt, complices de Desnoyers, M. de la Rozière et Mézières, accusés d'avoir « donné plusieurs notes et mémoires pour une réunion de royalistes avec les Jacobins, dressé des bases d'association, des dépêches pour le prince à Londres, à l'effet de lui faire part de tout et de demander des instructions, des pouvoirs et des fonds<sup>2</sup>. »

L'idée d'une alliance des républicains avec les royalistes contre Bonaparte s'imposait à l'attention des politiques. Dépourvu de scrupules, Mehée s'en empara pour l'exploiter à son profit. Il allait partir pour Londres. Assuré de trouver des répondants auprès des émigrés, d'avoir un accès même auprès du comte d'Artois, il se ferait passer pour le délégué d'une de ces sociétés secrètes dont un rapport de Desmarets nous a fourni le type, vanterait les avantages d'une alliance des Jacobins et des royalistes, propose-

1. Miot de Melito, *Conversation de la nuit du 21 au 22 janvier 1804*, II, 122. — *Rapports de Dumouriez et de Pichegru*, par Le Dieu, manuscrit dans *Papiers de Rousselin de Saint-Albin*. — Opinion du comte d'Antraigues, dans *Morceau tracé pour Bourlac et ses amis*, oct. 1806 (mêmes papiers). — *Mémoire de Bertrand de Molleville* (arch. des Affaires étrangères, fonds Bourbon). Voir Welschinger, *Duc d'Enghien*, 240. — Madelin, *Fouché*, I, 425, 433.

2. Desmarets, *Éd. Savine*, 89; *Biographie des contemporains* (1824), article Desnoyers; Mallet, en 1812, avait pris comme chef d'état-major Desnoyers; Nougarede du Fayet, *Duc d'Enghien*, I, 23, 74; *Histoire générale des prisons*, 105; Forneron, III, 282-321; Welschinger, *Duc d'Enghien*, 352, 378; Barras, IV, 399; Martel, *Conspiration de Georges*, 34; Mehée, *Alliance*, 160, 168.



rait de provoquer une insurrection des provinces orientales de la France avec l'appui d'un général, développerait enfin les plans d'insurrection que lui avait vaguement esquissés le colonel Oudet, plans chers aux royalistes, car ils étaient ceux de Wickham et de Condé en 1795 et 1796. Il pénétrerait ainsi dans la confiance des émigrés, s'insinuerait peut-être dans les bonnes grâces des ministres anglais. Il agirait ensuite au mieux de ses intérêts. Aurait-il profit à servir les émigrés ou bien à les trahir? L'avenir l'apprendrait.

Il allait donc entreprendre pour son propre compte un « voyage diplomatique<sup>1</sup> » à Londres, voyage où son expérience d'ancien agent secret des affaires étrangères viendrait en aide à son astuce naturelle. Il secouerait, suivant son expression, « le sac aux chances; » il en sortirait Dieu sait quoi? De gros avantages sans doute, guinées anglaises ou grâce de Bonaparte; les deux peut-être; il n'était pas homme à s'effaroucher pour si peu.

Rien ne prouve d'ailleurs qu'il soit parti pour Londres avec une mission de Bonaparte ou de sa police. Lewis Goldsmith raconte qu'assistant avec Tallien à une représentation du Vaudeville, il reconnut Mehée parmi les spectateurs; pendant l'entr'acte, Mehée les aborda, leur déclara qu'il était « envoyé en Angleterre par le gouvernement, qui l'avait chargé d'une mission secrète; il demanda à Tallien des lettres de recommandation; Tallien les lui refusa<sup>2</sup>. » Si l'anecdote est vraie, Mehée a menti dans le but de donner le change à ces officieux de la police consulaire, soit pour prévenir leur dénonciation, soit pour en obtenir des recommandations; et Tallien ne s'y est pas trompé, puisqu'il a refusé de déférer à sa demande, ce qu'il n'aurait pas fait s'il l'avait cru chargé d'une mission.

Bonaparte, nous le savons, poursuivait de son ressentiment le rédacteur du *Journal des hommes libres*, de l'*Antidote* et des pamphlets anticésariens. Fouché n'avait pu le protéger « contre les coups du pouvoir arbitraire; » par deux fois il avait dû s'incliner devant la rancune du maître, l'éloigner à Dijon ou à Oléron. Est-il vraisemblable que trois mois après la disgrâce du ministre, dont il redoutait les tendances ou les liaisons jacobines, le premier consul ait confié une mission au « septembriseur, »

1. Titre primitif du livre de l'*Alliance*. Voir dossier F<sup>7</sup> 6418A.

2. Lewis Goldsmith, II, 23.



dont il avait exigé la proscription, et qui venait de jouer à sa police le bon tour de lui échapper?

Inutilement, avant son retour de Londres, Mehée a fait agir des influences pour essayer de fléchir la colère de Bonaparte. En janvier 1803, c'est sa femme (et non lui, tant il osait peu se montrer à découvert) qui se rend chez Fievée, l'un des ennemis de Fouché, qui a contribué peut-être, par ses avis secrets, à la disgrâce du ministre. Mais Fievée refuse d'intervenir en faveur du Jacobin auprès du consul<sup>1</sup>. Plus tard, la femme de Mehée sollicite Réal, conseiller d'État, ancien collaborateur de son mari au *Journal des patriotes*, de tenter une démarche auprès du maître. A Réal, Bonaparte répond que, si Mehée rentre en France, il retournera sans tarder à Oléron, et dans la citadelle<sup>2</sup>.

A défaut de Bonaparte, le grand juge Régnier a-t-il chargé Mehée d'une mission en Angleterre? M. de Penanster fait remarquer la coïncidence de son évasion et de son arrivée à Paris avec l'arrestation de Lebourgeois et Picot (16 février). Il eût été plus juste de remarquer la coïncidence de son arrivée à Paris (début de janvier) avec la dénonciation envoyée de Londres par Andréossy (1<sup>er</sup> janvier); mais que prouverait même cette coïncidence? Que Mehée a reçu du grand juge la mission de réunir à Londres tous les éclaircissements nécessaires au jugement de l'affaire Picot-Lebourgeois? Ce n'est pas lui qui a reçu cette mission : la correspondance d'Andréossy et du grand juge<sup>3</sup> nous fait connaître le nom de l'agent envoyé par Régnier, Laubeypie, chargé en apparence d'instruire pour la Banque de France une affaire de faux billets, chargé surtout de prendre toutes les informations utiles à l'instruction de l'affaire Picot-Lebourgeois.

Mais M. de Penanster, qui pense (nous avons prouvé le contraire) que le complot Picot-Lebourgeois n'a jamais existé que dans l'imagination des policiers à la solde du grand juge, et que ces deux royalistes ont été attirés en France par la police pour servir de premiers acteurs dans le premier acte du drame (le complot de l'an XII) imaginé par elle, laisse entendre que Mehée

1. Fievée, *Correspondance*, I, 92 (note de janvier 1803).

2. Mehée, 180, lettre de l'agent à Drake, 19 janvier 1804. Remarquer la parenthèse, « ce qui n'est pas exact, » qui prouve que le passage était écrit pour passer sous les yeux de Bonaparte, et non pour tromper Drake; donc, l'anecdote est vraie.

3. *Papiers de Rousselin de Saint-Albin* (en original).

a été envoyé à Londres pour attirer en France d'autres royalistes, « certains chefs importants qui pussent, par leur présence, donner de la valeur à une conspiration sérieuse<sup>1</sup>. » La correspondance d'Andréossy et du grand juge prouve au contraire que Régnier s'inquiétait de la présence de Mehée à Londres, se préoccupait de ses agissements dénoncés par Andréossy et que notre Jacobin, aux prises avec la misère, déçu dans ses espérances, méditant l'odieuse intrigue qui lui a rouvert le chemin de la France, était si peu assuré de la bienveillance de la police à son égard qu'il faisait demander par sa femme « une sûreté » au grand juge pour avoir avec lui une conférence (avril 1803). Ce dernier était lui-même si peu au courant des faits et gestes de Mehée qu'il le croyait à Paris quand il était à Londres à cette date. Il l'y croyait encore, le 23 juin suivant, quand il écrivait au préfet de police : « Je suis informé que le nommé Mehée est de retour de Londres, où il est allé intriguer auprès de l'administration contre notre gouvernement et contre la personne du premier consul. Il doit être présentement à Paris. Le faire rechercher, s'assurer de sa personne et de ses papiers. » Et le préfet de police faisait une descente de justice, d'ailleurs inutile, au domicile de ce prétendu agent de la police<sup>2</sup>.

S'il n'a pas été chargé d'une mission à Londres par le cabinet de Bonaparte ou par sa police, Mehée n'aurait-il pas fait le voyage d'Angleterre pour le compte de Fouché? Il était, nous le savons, le protégé de l'ancien ministre; il devait considérer sa fortune comme liée à la sienne; il avait intérêt à le servir. Or, Bonaparte, en supprimant le ministère de la police, avait déclaré qu'il n'hésiterait pas à le rétablir en faveur de Fouché, « si d'autres circonstances redemandaient encore un ministre de la police. » Il indiquait à Fouché la conduite à suivre : se tenir au courant des événements et des nouvelles, en informer le maître, « en gagnant de vitesse le grand juge, » prendre la police officielle en flagrant délit d'erreur ou d'ignorance, rester l'homme nécessaire. Dès les premiers mois de sa disgrâce, des *Bulletins quotidiens* arrivèrent mystérieusement aux Tuileries et à la Malmaison; Fouché touchait, dit-on, « 25,000 francs pour une police particulière. » Et son influence semblait renaître au

1. Huon de Penanster, *Complot de Van XII*, 45.

2. Textes cités en entier ci-dessous.

moment même du départ de Mehée pour Londres. En décembre 1802, il obtenait du premier consul le maintien au ministère de la police d'anciens chefs de bureau jacobins que Régnier voulait renvoyer ; il reparaisait aux Tuileries, au dîner du 15 nivôse an XI (5 janvier 1803)<sup>1</sup>. Fouché n'aurait-il pas envoyé Mehée à Londres pour se glisser dans les milieux d'émigrés, découvrir les intrigues, les complots en préparation et tenir son protecteur au courant des « circonstances graves » qui pourraient provoquer le rétablissement du ministère ?

Si séduisante que soit l'hypothèse, rien ne la justifie. A peine pouvons-nous faire remarquer que, dans son *Alliance des Jacobins de France avec le ministère anglais*, récit de son voyage à Londres et de ses intrigues en Allemagne, Mehée ne manque aucune occasion de critiquer la police du grand juge, « police bien mal faite, » et l'« inexpérience du grand juge » lui-même, tandis que, dans l'*Extrait de ses Mémoires* publié plus tard, il vante l'habileté policière de son protecteur : « Personne, écrit-il, ne fut mieux éclairé que le ministre Fouché. Ses amis se glissaient partout et le tenaient au courant non seulement des conspirations, mais des aspirations de chacun<sup>2</sup>. » Mehée jouant le rôle d'« ami » de Fouché à Londres ! L'hypothèse est tentante ! mais aucune preuve sérieuse à l'appui.

Encore moins de preuves, si c'est possible, à l'appui d'une autre : Fouché envoyant Mehée à Londres pour « faire naître des circonstances graves, afin de provoquer la nécessité de rétablir un ministère que l'on avait supprimé et qu'il regardait comme son apanage. » « Aucun document sérieux ne permet de partager une telle opinion, » écrit le dernier biographe de Fouché, M. Madelin<sup>3</sup>.

Résumons-nous : Mehée s'est rendu à Londres, d'abord pour fuir la police du grand juge et ne pas retomber entre ses mains, comme ses camarades d'Oléron, Lamberthé ou Toulotte, ensuite pour « secouer le sac aux chances » et voir s'il en sortirait quelque bonne aubaine. Il avait un plan en tête, dont il avait

1. Voir Madelin, *Fouché*, I, 356-357, 366 ; Meneval, I, 284 ; Remacle, 213, 311, 336.

2. Mehée, *Extrait des Mémoires*, 43.

3. Savary, II, 17. Voir surtout Bourrienne, VI, 295 (sa conversation avec Fouché à Pont-Carré) ; Huon de Penanster surtout, 23 ; Madelin, *Fouché*, I, 368, note.



emprunté les éléments ici et là. Comment va-t-il mettre à exécution ce plan ?

Méhée partit de Paris dans les premiers jours de janvier 1803. Il passa, dit-il, par Granville et par Jersey, où Chepy, l'ancien terroriste, avec le titre de sous-agent des relations commerciales de la République française pour les îles de Jersey et de Guernesey, surveillait pour le compte de la police française les menées des émigrés, au grand désespoir du prince de Bouillon. Rien ne prouve qu'il ait vu Chepy à son passage à Jersey. Il arrivait à Guernesey ; sur ses intrigues dans cette île, les archives du Record office (Foreign office, France)<sup>1</sup> jettent une assez vive lueur. Le 3 février 1803, il écrivait au général Doyle, commandant des forces militaires anglaises dans cette île, une longue lettre qu'il signait « de la Touche. » Il lui apprenait qu'il avait déjà fait des démarches auprès du gouvernement anglais pour obtenir le droit de rendre à l'Angleterre un signalé service. Il avait demandé qu'on lui indiquât un bureau « qui pourrait recevoir les ouvertures » qu'il avait à faire. Le ministère ne lui avait pas répondu. Aussi s'adressait-il au général Doyle pour obtenir de lui un « passeport pour Londres, avec l'indication des personnes auxquelles il pourrait s'ouvrir. » Il se défendait de songer à trahir la France, se prétendait originaire d'Irlande : « C'est l'Angleterre qui est ma patrie et non pas la France ; c'est à l'Angleterre que je dois tous mes moyens, et non pas au pays où j'ai été proscrit sous tous les gouvernements soi-disant républicains. » Il se défendait aussi de trahir le parti républicain, « qui me reçut dans ses rangs, aujourd'hui bien clairs, » parce qu'il voulait « relever le trône (*sic*), » car il voulait sauver la France de Bonaparte.

Il proposait donc « de *faire lever en France, simultanément avec les amis du roi, un parti républicain*, dont les chefs seront secrètement dans les intérêts du roi, et même de faire admettre dans le comité de direction secrète des hommes indiqués ou par le roi ou par le ministère anglais, de manière que les royalistes et les républicains, réunis d'intérêt pour abattre le

1. Voir aux dotes. — Je tiens à remercier M. Holland Rose, M. A., secrétaire de la « London society for the extension of University teaching, » et l'un de ses distingués conférenciers, des renseignements qu'il a bien voulu me fournir à Londres, pour me mettre à même d'utiliser rapidement les archives anglaises. M. Rose va publier une importante histoire de Napoléon, développement d'une autre parue déjà.



Corse, n'eussent plus d'ennemi que le parti du tyran. » Il proposait aussi « de faire entrer des Anglais dans des sociétés où ils verront et entendront les personnages influents des divers partis. »

Il pria enfin le général « de taire à M. Saint-Léger » les projets qui l'amenaient en Angleterre, crainte seulement qu'il les jugeât mal, n'étant pas éclairé sur les motifs. Il avait, en effet, apporté au général une lettre d'Anthony de Saint-Léger, qui le présentait sous le jour le plus favorable, comme une victime de Bonaparte.

Le général Doyle, dont les lettres sont en original aux archives de Londres, écrivit, le 5 février, au ministre de l'Intérieur, lord Pelham, qui avait sous sa surveillance le « Bureau des étrangers » (Alien office), et, le même jour, au sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères, Hammon, pour envoyer au premier le mémoire que lui avait remis de la Touche et pour recommander à tous les deux l'aventurier qu'il jugeait « sincère. » Le lendemain, il faisait remettre à de la Touche, par le chevalier Saurmarez, dix livres sterling pour frais de son voyage à Londres, et Mehée lui en donnait reçu. Il écrivait encore au ministre des Affaires étrangères, lord Hawkesbury, pour lui recommander son protégé.

Mehée arrivait à Londres le samedi suivant, c'est-à-dire le 12 février; il devait attendre au lundi pour se présenter aux ministres. Il se rendit au ministère de l'Intérieur; il ne put voir lord Pelham, puisqu'il lui laissa la lettre, qui figure aux archives du Record office : « M. le général Doyle, commandant en chef des forces de S. M. à Guernesey, m'a chargé pour V. E. de la lettre que je prends la liberté de joindre ici. J'aurais désiré avoir l'honneur de la remettre moi-même. » Il était plus heureux aux Affaires étrangères, car il y rencontrait Hammon. Celui-ci, nous raconte-t-il dans son *Alliance*, le pria de lui remettre les lettres qu'il avait pour lord Hawkesbury, les lut, prévint Mehée que ces lettres seraient soumises au Conseil le lendemain et l'engagea à revenir le voir dans deux jours. Mehée retourna au ministère au jour dit et reçut d'Hammon cette réponse désolante : on ne pouvait pas user de sa bonne volonté *dans l'état de paix où l'on était encore avec la France*; « si les circonstances changeaient, » on accepterait ses offres avec bien du plaisir. On peut en croire Mehée quand il affirme dans son *Alliance* que les Anglais ont refusé d'encourager et de subventionner en pleine

paix des complots contre le premier consul. A défaut de son témoignage, les archives anglaises nous fournissent une preuve décisive du peu de succès de ses ouvertures.

Le général Doyle, en effet, avait donné si bien dans le panneau qu'il écrivait encore à Hammon, le 15 mars 1803 : « Une boîte d'avis (« la cassette de papiers, de la plus grande importance, » que Mehée lui avait dit attendre) est arrivée de Saint-Malo pour de la Touche, autrement nommé Thomas Smith, avec des espérances qui peuvent être utiles. Le complot prend de la consistance très vite. J'ai écrit tous mes renseignements à lord Pelham. » Or, une seconde lettre du même général à Hawkesbury, le 23 mars, nous donne le sens de la réponse qu'il reçut d'Hammon : il annonçait qu'il se conformerait à l'ordre que lui envoyait le ministre de ne pas faciliter les communications de la Touche avec les côtes de France.

En vain, Mehée se raccrochait à une autre branche pour attirer sur lui l'attention du ministère anglais. Étant chef de la seconde division politique au ministère des Affaires étrangères, il avait pris connaissance de tout ce qui concernait la Turquie et l'Égypte et s'était fait donner copie de deux ou trois mémoires qui lui avaient paru instructifs. Il offrit ces mémoires au Foreign office, prétendant qu'ils avaient été consultés récemment et longuement étudiés par le général Brune, envoyé à Constantinople, et par le ministre Talleyrand. Il n'en retira aucun profit. Andréossy écrivait en effet au grand juge, le 23 avril : « Mehée, sous le nom de de la Touche, est encore ici. Il était venu intriguer au moyen d'un mémoire qu'il prétendait avoir eu des bureaux de je ne sais quel ministère. Il comptait sur quelque argent qu'il n'a pas eu<sup>1</sup>. »

Vainement aussi Mehée avait fait part de ses plans à l'ancien ministre de Louis XVI, Bertrand de Molleville, en lui révélant ses embarras financiers et lui demandant quelque argent ; Bertrand, peu désireux de placer à fonds perdus les économies qu'il avait réalisées à Londres, se déroba poliment à ses instances. « Il fallait donc, avoue Mehée, rabattre beaucoup de mes espérances. »

Trois mois se passèrent sans que la situation s'éclaircît. Pendant ce temps, Mehée vivait à crédit à son hôtel « l'Union, » attendant de jour en jour la note de son aubergiste, n'ayant rien

1. Mehée, *Alliance*, S ; *Papiers de Rousselin de Saint-Albin*.

pour le payer, avec la prison en perspective. Il n'échappait à la police française que pour se jeter dans les griffes de la police anglaise ; l'échafaudage de ses plans croulait. Et, pour comble, la presse française à Londres se déchaînait contre lui ; Pelletier, Richer-Serisi le couvraient d'injures ; les quelques émigrés qui l'avaient accueilli sans trop de froideur s'éloignaient de lui ; il risquait de perdre, s'il devenait suspect aux Anglais et aux royalistes, jusqu'à l'espérance de profiter de la guerre prochaine pour rétablir ses affaires et faire triompher ses plans<sup>1</sup>.

C'est alors qu'il chargea sa femme de sa requête au grand juge : « Je suis porté à croire, écrivait celui-ci, le 27 avril, à Andréossy, que l'individu qui a pris à Londres le nom de la Touche est de retour à Paris, *puisque son épouse vient de me faire demander une sûreté pour que son mari puisse avoir une conférence*. Il serait utile de savoir quel était l'objet du mémoire dont il voulait trafiquer auprès des bureaux de l'administration anglaise<sup>2</sup>. » Ce n'est donc pas le succès du plan cyniquement exposé dans le livre qu'il publia en avril 1804, *l'Alliance*, mais la détresse qui le déterminait à entrer en relations avec la police, à demander une conférence au grand juge pour lui faire quelques vagues révélations ou lui offrir ses services. La démarche de sa femme à cette date était significative ; elle prouvait qu'à la fin d'avril 1803 Mehée n'était pas encore l'agent de la police française, mais que, sous l'empire de circonstances nouvelles, et peut-être faute de mieux, il se décidait à travailler à Londres pour le compte du gouvernement français. Sans doute alors, aux prises avec la misère, sous la menace de la prison, irrité de l'échec au moins momentané de ses plans, il s'arrêtait à l'idée d'acheter son retour en France par ses services, tout en se vengeant des Anglais et des émigrés qui l'avaient éconduit (idée qu'il avait pu concevoir déjà avant son départ pour Londres), et il demandait à conférer avec le grand juge pour lui exposer son plan, s'entendre avec lui, débattre les conditions de son retour en France.

Le grand juge ne répondit pas à ses avances, ou l'entente ne s'établit pas entre la police et Mehée, puisqu'à la fin de juin Régnier le croyait à Paris, quand il était à Londres, et ordonnait

1. Mehée, 26 et suiv.

2. *Correspondance du grand juge et d'Andréossy. (Papiers de Rousselin de Saint-Albin.)*



une perquisition chez lui ; puisqu'en septembre Mehée était si peu assuré de la complaisance du grand juge à son égard qu'il demandait à La Chevardière, notre consul à Altona, en déposant entre ses mains une déclaration, résumé de ses intrigues, de lui « donner un *reçu* qui exprimât succinctement son contenu, afin, déclarait-il, de servir de titre au besoin <sup>1</sup>. »

Mais il est probable qu'il ne se serait pas remis, de gaieté de cœur, entre les mains de la police française, en passant le Rhin et rentrant en France par Strasbourg, s'il n'avait eu, à cette date, l'assurance de ne pas être renvoyé à Oléron. S'il demandait un *reçu*, c'est qu'il avait l'espérance d'échapper à la déportation en présentant ce *reçu*. Qui lui avait donné cette assurance ? Quelle promesse légitimait cette espérance ? Fouché, à son défaut Réal, à l'issue de sa conversation avec le premier consul au sujet de Mehée, n'a-t-il pas laissé entrevoir à la femme de l'exilé la possibilité pour lui d'obtenir le retour en France, s'il rendait en Angleterre quelque signalé service au gouvernement consulaire ? Une phrase de son *Alliance* laisse entendre qu'il n'a peut-être pas été seul à trouver ce moyen d'assurer sa grâce : « J'entends d'ici ce que les rigoristes me reprocheront sur cette conduite à Londres ; mais je les prie d'observer que *je n'ai choisi* ni la position où je me trouvais ni le rôle que j'avais à jouer. Il s'agissait de me tirer de là et de rentrer dans ma famille, en me rendant utile à mon pays <sup>2</sup>. »

1. Voir ci-dessus, et Mehée, *Alliance*, 82.

2. Fauriel fait remarquer qu'au moment de la déclaration de guerre, Mehée rencontre à Londres un de ses amis de Paris, Baude. « Cet homme ne serait-il pas un envoyé des commettants de Mehée... ? Baude entre volontairement dans une partie des projets de Mehée. Un homme qui n'aurait pas eu une *mission analogue* à celle de celui-ci eût-il consenti à y jouer spontanément et par occasion un rôle que l'homme le moins délicat devait réputer étrange ? » (Fauriel, 133, 134). Mehée (31 et suiv.) raconte qu'il fit passer Baude pour un envoyé de son comilé de Paris, chargé de solliciter les secours du ministère anglais et accrut ainsi la confiance de Bertrand et autres dupes dans ses projets. — Il est question de Baude dans les dossiers de la police aux Archives nationales (F<sup>7</sup> 6418 A, 6501, 6586, 6455 surtout) ; en outre, les papiers de R. de Saint-Albin contiennent plusieurs lettres de Baude au ministre de la police. Ces documents confirment les relations de Mehée et de Baude, nous apprennent qu'il a été détenu quatre ans en Angleterre ; que, *loin d'être un agent de la police française*, il était surveillé par elle, en 1804, comme suspect d'être affilié à la « secte des Bonjours, » « terroriste ; » qu'on surveillait même ses rapports avec « l'échappé d'Oléron » (Mehée) ; qu'il a été emprisonné en 1808, comme



Sans doute, il arrêta définitivement son plan avant de sortir de la prison du Spongianos où il avait été enfermé pour dettes, lorsqu'à la nouvelle de la déclaration de guerre, Bertrand de Molleville lui arriva rayonnant, annonçant que le commencement des hostilités allait rouvrir l'ère des complots. Mehée raconte dans son *Alliance* (nous n'en avons trouvé aucune preuve dans les archives anglaises) que Bertrand lui demanda un mémoire de ses plans et qu'il présenta ce mémoire au ministère anglais, qui l'adopta à la presque unanimité. Ce mémoire<sup>1</sup> exposait les idées générales des partisans de l'alliance des Jacobins et des royalistes et les idées particulières des Philadelphes (insurrection des provinces orientales de la France, formation à Auxonne d'un camp « où viendrait se rendre tout ce qui voulait fuir la domination de Bonaparte »).

Il écrivit ce mémoire avec l'intention de se « glisser dans la confiance du gouvernement anglais, » afin de se « rouvrir les portes de la France en rendant au gouvernement (français) quelque signalé service. » « Ne pouvant pas compter que les Anglais s'ouvrissent à moi sur leurs projets ni sur leurs plans en cas de guerre, je désirais leur en présenter qui leur convinssent, parce qu'une fois adoptés ils devenaient les leurs, et, par ce moyen, j'étais malgré eux dans la confiance. »

Nous n'avons pas ce mémoire. Mais il paraît difficile de douter du succès qu'il a obtenu, au moins dans les milieux d'émigrés. Le général de Vendémiaire, Danican, mêlé à toutes les intrigues de l'émigration à Londres, n'en faisait pas mystère : ce sont les royalistes, écrit-il en juillet 1808, qui ont « prôné, hébergé, patronisé et chaudement recommandé aux ministres anglais le septembriseur Mehée, » et, entre tous ces royalistes, « l'ex-ministre Bertrand de Molleville, peint d'après nature par Mehée, qu'il a présenté au gouvernement anglais. » Un mémoire, écrit par Bertrand en janvier 1804, prouve avec quelle ardeur l'ancien ministre avait adopté les plans de Mehée, au moins avec quelle conviction il défendait l'idée d'une alliance des royalistes et des républicains contre Bonaparte<sup>2</sup>.

impliqué dans la première conspiration de Malet, puis éloigné de la capitale, obligé d'habiter à Saint-Denis.

1. Mehée, 34.

2. Notes fournies par Danican (juillet 1808), dans dossier Perlet (*Papiers de Rousselin de Saint-Albin*); *Mémoire de Danican au duc de Feltre*, 1817

M. de Guilhermy, secrétaire de la légation de Louis XVIII à Londres, donne à comprendre que certains membres du cabinet anglais furent victimes de la mystification ourdie par Mehée de la Touche. Il raconte (c'est Bertrand, « en grand crédit auprès de Yorke et d'autres ministres, » qui lui fournissait ce renseignement) que le ministère anglais négociait, quelque temps après la déclaration de guerre, « avec d'anciens jacobins, » voulait connaître dans ce but les « intentions de Louis XVIII à l'égard de l'armée, de la vente des biens nationaux, des gens pourvus d'emplois, etc., afin de savoir jusqu'où il « pouvait s'engager vis-à-vis des partis avec lesquels il traitait, dont plusieurs lui étaient assurés. On prétendait avoir la certitude de faire déclarer le gouverneur d'Oléron... Les commandants de Rochefort et de divers autres ports voisins n'attendaient que cet exemple. » Sans aucun doute, l'« échappé d'Oléron, » le compagnon d'exil du général d'Agoult, qui se vantait de faire soulever les garnisons de Rochefort, de la Rochelle, avec leurs commandants, s'était porté garant de ces bonnes volontés.

Un des ministres, Yorke (et non le duc d'York, comme l'écrit l'éditeur de M. de Guilhermy), ancien secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Addington, passé en août 1803 à l'Intérieur et successeur de lord Pelham, prit, au dire de Mehée, l'initiative de la mission qui lui fut confiée à Paris et en Allemagne. Mehée partit de Londres en septembre 1803. L'accueil que lui fit Drake, la facilité avec laquelle cet agent anglais, pourtant très retors, tomba dans le panneau qu'il lui tendit, semblent prouver que le ministère anglais, en dépit des protestations qu'il a publiées plus tard, après l'apparition du livre de Mehée, se laissa prendre aux combinaisons de son auteur, appuyées, défendues par une partie de l'émigration.

Quand il débarqua sur le continent à Altona, Mehée remit à La Chevardière, notre consul dans cette ville, un mémoire à l'adresse du gouvernement français, portant une déclaration de toute son affaire et du parti qu'il espérait en tirer. Il se rendit ensuite à Munich, où il s'aboucha avec le ministre d'Angleterre Drake, entra en France par Strasbourg, fit des révélations assez intéressantes au préfet Shée pour que celui-ci l'envoyât à Paris

(archives administratives de la Guerre); Guilhermy, 118, note; Welschinger, 241.

porter ses renseignements et exposer ses plans au grand juge. A Paris, il prépara, avec la police et le cabinet de Bonaparte, la mystification dont furent victimes Drake et Spencer Smith, et en Germinal an XII, au moment où s'instruisait l'affaire de Georges et de ses complices, il publia l'*Alliance des Jacobins de France avec le ministère anglais*, résumé de ses intrigues à Londres et en Allemagne. Son livre sortit des presses de l'imprimerie de la République, le gouvernement en ayant payé l'impression<sup>1</sup>.

Il racontait dans son *Alliance* son entrevue à Londres avec des conseillers du comte d'Artois, M. de Conzié, ancien évêque d'Arras, et l'ex-général Willot, rapportait certains propos vagues tenus par le premier (Monsieur se présenterait en France, les généraux Pichegru et Willot seraient ses aides de camp), laissant entendre qu'il avait eu vent du complot de l'an XII. Il prétendait avoir vu Pichegru à Londres, traçait un portrait des émigrés marquants réfugiés dans cette ville, un tableau de leurs intrigues, tableau destiné à mettre en défiance, contre toute tentative de restauration monarchique, non seulement les régicides, mais les hommes en places, les possesseurs de biens nationaux et jusqu'aux plus timides partisans de notre Révolution. Au moment où le grand juge s'efforçait de démontrer l'accord de Georges et de Moreau contre Bonaparte, il révélait le succès de ses déclarations à Londres en faveur de l'alliance des partis extrêmes contre l'usurpateur ; et, quand la police française essayait de confondre la cause du vainqueur de Hohenlinden et celle des conspirateurs payés par l'Angleterre, il témoignait avec quelle faveur les ministres anglais avaient accueilli les avances d'un jacobin français.

A l'apparition de ce livre, publié si à propos pour étayer l'accusation portée par le gouvernement contre Georges et ses complices, certains crurent en France que Mehée de la Touche avait été envoyé en Angleterre par ce gouvernement pour suggérer l'idée du complot de l'an XII, provoquer le départ de Georges et Pichegru pour la France et perdre avec eux Moreau, le rival de gloire du premier consul. Mehée de la Touche aurait lui-même, au dire de Fauriel, donné prise à la médisance ou à la calomnie, en se glorifiant « en face de vingt personnes » d'avoir attiré dans le piège les complices de Cadoudal.

1. F<sup>7</sup> 6418<sup>A</sup>, note du payeur général des dépenses diverses, 15 Thermidor an XIII.



Pichon, consul de France aux États-Unis, témoignait à l'académicien Esmenard sa « profonde horreur pour la conspiration ourdie par Mehée ; » un Anglais, rédacteur en France du journal anglais *The Argus*, Lewis Goldsmith, affirmait hardiment que Bonaparte avait envoyé Mehée de la Touche à Londres pour organiser le complot<sup>1</sup> ; Fauriel, tout en avouant que le simple renouvellement de la guerre suffisait à motiver la descente de Georges et de Pichegru en France, croyait difficile de nier que la conduite de Mehée « n'ait pas eu une véritable influence sur la détermination prise par le conseil du comte d'Artois d'envoyer Georges en France, » et laissait entendre que Bonaparte ou Fouché avait confié à Mehée de la Touche la mission de provoquer à Londres les résolutions des conjurés.

En 1814 et 1815, on l'accusa ouvertement d'avoir contribué à l'affaire et à la mort de Pichegru. L'éditeur du *Journal Royal Gueffier*, lança l'accusation. Mehée l'appela devant les tribunaux ; débouté en première instance, il parvint à le faire condamner par la cour royale « contre l'opinion publique. » Le 9 avril 1814, il avait été arrêté par ordre du commissaire provisoire de la police ; mais, le 13 avril, Pasquier écrivait au commissaire pour l'informer que Mehée s'était rendu à son cabinet et que, d'après l'opinion qu'il avait manifestée, il ne jugeait pas nécessaire de l'arrêter. (Arch. nat., F<sup>7</sup> 6606.)

Cependant, il fut exilé à la suite de l'ordonnance dite d'amnistie du 24 juillet 1815 et ne rentra en France qu'en novembre 1819 ; mais il fut exilé surtout pour avoir pris part aux complots qui préparèrent le retour de Bonaparte en 1815.

Dans son *Mémoire sur Procès* (1814), il s'était défendu d'avoir été à Londres l'agent de Bonaparte. « On a répandu, écrivait-il, et des misérables ont imprimé depuis, que M. Mehée avait été envoyé en Angleterre pour espionner ce qui s'y faisait : sur quel fondement a-t-on bâti ce conte absurde ? Sur ce qu'il était allé en Angleterre et en était revenu !... On défie de produire d'autres renseignements. » — En 1823, il publiait à Bruxelles l'*Extrait des Mémoires de Mehée de la Touche* et protestait contre un passage de l'ouvrage du docteur O'Meara, intitulé : *Complément du mémorial de Sainte-Hélène*. Le docteur faisait dire à Napoléon que « Pichegru et ses amis res-

1. Lewis Goldsmith, I, 145 ; II, 22, 23.



tèrent à Paris quelque temps sans être découverts, quoique la police en eût quelque connaissance par les révélations de Mehée de la Touche, qui était payé par vos ministres, et qui faisait connaître à la police de France qu'il se tramait un complot. » Mehée déclare : « Je n'ai jamais dit un mot d'autre complot que du mien ; je n'en ai connu aucun autre, et Pichegru, que j'avais vu à Londres, ne m'a jamais rien confié de son futur voyage en France<sup>1</sup>. »

Que faut-il croire des accusations des uns, des protestations de l'autre ?

Nous croyons avoir démontré que Mehée de la Touche n'a pas été à Londres l'agent de Bonaparte et du grand juge. Rien ne prouve qu'il ait été celui de Fouché. Le gouvernement a profité de ses intrigues, sans les avoir provoquées.

Ces intrigues ont-elles eu sur la formation du complot de l'an XII une influence décisive ? C'est la question à éclaircir.

Lorsque Pichon déclarait que Mehée avait *ourdi* la conspiration, il se trompait. Nous savons que Georges et Pichegru n'avaient pas attendu son arrivée à Londres, l'un, pour préparer l'exécution du « coup essentiel » à Paris, l'autre, pour ébaucher une conspiration militaire. Mais, en outre, pour attribuer à Mehée, dans le complot de l'an XII, le rôle de promoteur et prétendre que, par son intermédiaire, la police en a tenu les fils et fait mouvoir les acteurs, il faudrait démontrer au moins qu'il a connu ce complot, autrement que d'une façon vague, avant sa découverte. Or, il a soutenu le contraire, et ses lettres à Drake, comme son *Alliance*, prouvent la vérité de ses déclarations. Dans son *Alliance*, il reconnaît que le comte d'Artois lui a témoigné assez peu de confiance pour ne pas même consentir à lui écrire une de ces lettres dont il était si prodigue, qu'il l'a renvoyé, pour se concerter sur tout ce qu'il voudrait faire, non pas aux chefs du complot de l'an XII, mais à Henri Larivière et Willot, restés à l'écart du complot. Tout ce qu'il a su des projets du prince, Willot et l'ex-évêque d'Arras le lui ont révélé : « Le conseil du prince méditait de son côté » un plan qui devait permettre à Monsieur de se présenter en France avec les généraux Pichegru et Willot pour aide de camp. Après son retour en France, il sait si peu de choses (et la police avec lui)

1. *Extrait des Mémoires de Mehée de la Touche*, 56.

sur ce complot, avant la déclaration décisive de Bouvet de Lozier, que ses lettres à Drake ont pour but, suivant son expression, d'« appeler des réponses dont on pût conclure quelque chose des pensées et des projets du ministère anglais<sup>1</sup>. »

Il s'est douté du complot de l'an XII, et c'est tout. — On démontrerait encore que le complot élaboré à Londres entre Mehée, Bertrand de Molleville et tel ou tel ministre anglais, Yorke peut-être, n'a qu'un point de ressemblance avec celui de Georges et de Pichegru. L'un et l'autre spéculent sur une alliance possible des royalistes et des républicains contre Bonaparte. A part cela, grandes différences. Tandis que l'entreprise principale du plan de Mehée doit avoir pour théâtre les provinces de l'Est, le « coup essentiel » de Georges doit être frappé à Paris : ici, une insurrection de plusieurs provinces éloignées du centre, là, un combat renouvelé du fameux combat des Trente ou un assassinat dans la capitale.

Georges et Pichegru comptent sur l'appui de Moreau pour assurer la victoire des royalistes : le chef sur lequel reposent les espérances de Bertrand et de Drake pour diriger le mouvement d'insurrection dans l'Est est, au dire de Mehée, un jeune homme de vingt-huit ans, pas même encore général, simple colonel attaché à un corps d'armée<sup>2</sup>.

Enfin, Mehée, — et nous empruntons ce détail à Lewis Goldsmith lui-même, — lorsqu'il s'est douté du complot de l'an XII, s'est préoccupé du tort que cette intrigue allait faire à sa propre intrigue. Il a écrit « en janvier 1804 à celui qui l'avait fait employer à Londres pour se plaindre de ce qu'on songeait à envoyer à Paris Georges et Pichegru. Il annonçait que cette conspiration ferait manquer la sienne. » « Si M. B. de M. (Bertrand de Molleville), ajoute Goldsmith, a conservé les lettres de Mehée, il en trouvera une où il est question de Georges et de Pichegru dans les termes à peu près que je viens de citer. » A la suite de cette lettre sans doute, Bertrand de Molleville envoyait au gouvernement anglais un mémoire retrouvé aux Affaires étrangères, où l'ancien ministre, loin d'approuver le complot de Georges et de Pichegru, recommandait à tous les royalistes

1. Voir *Alliance*, 48, 50, 53, 54, 74, 107-108; en outre, 113, 159, 167-168, 179, 185-186, 193-194, 197-198, 225.

2. *Alliance*, 147, 213. Voir Nodier, *Sociétés secrètes*, 316.

« l'inaction la plus absolue jusqu'à nouvel ordre » (janvier 1804)<sup>1</sup>.

Mehée n'a donc pas « ourdi » le complot de l'an XII, ourdi bien avant son arrivée à Londres, presque entièrement à son insu, fort différent du sien, dérangeant même ses plans. On a donc singulièrement exagéré son influence sur la formation de ce complot et sa mise à exécution.

Il n'en est pas moins vrai que Mehée, par ses déclarations réitérées en faveur de l'alliance des partis extrêmes contre Bonaparte dans le conseil du comte d'Artois, dans les milieux d'émigrés, a contribué à faire entrer, dans l'esprit des chefs principaux du complot, l'idée qu'une telle alliance était nécessaire et possible. Georges Cadoudal était obsédé de la crainte que, Bonaparte mort, le parti républicain ne profitât du coup frappé par lui-même; les royalistes « ne pouvaient se dissimuler qu'en abandonnant, après avoir frappé un si grand coup, les résultats au hasard, ils ne fussent exposés à en voir recueillir les fruits par leurs plus grands ennemis; » « les royalistes », disait un républicain à l'agent prussien en parlant de Bonaparte, « le tueront et nous serons là pour en profiter. » Or, Georges Cadoudal, déclarait Lebourgeois à Desmarets le 21 thermidor an XI, « en agissant de sa personne, entend que le coup qu'il exécutera soit lié à un grand résultat politique et soit le coup de grâce de la Révolution<sup>2</sup>. » Il n'aurait pas quitté Londres pour aller à Paris préparer le succès de ses plans et trouver la mort, s'il n'avait eu confiance dans le succès d'une entente des républicains et des royalistes, entente assurant au lendemain du coup de force le succès du coup d'État en faveur des Bourbons.

A son exemple, les autres émigrés n'ont pris la résolution suprême de rentrer en France que parce qu'ils croyaient assuré d'avance le succès de cette alliance, garantie du lendemain d'un assassinat. Ainsi les Polignac. Pourquoi quittent-ils Londres? C'est parce qu'« on répand ou annonce qu'une nouvelle révolution est près de s'opérer en France, qu'une disposition générale se manifeste de plus en plus dans tous les esprits pour le retour au gouvernement monarchique, que les républicains sont d'accord avec les royalistes sur la nécessité de renoncer enfin aux

1. Lewis Goldsmith, II, 24; Welschinger, *Duc d'Enghien*, 240.

2. Desmarets, *Ed. Savine*, 64; Record office France, 15 janvier 1802; *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, 323; Miot de Mérito, II, 135.

malheureux essais démocratiques qui se sont succédé depuis le renversement du trône<sup>1</sup>. »

Même raison décisive de la rentrée en France d'un grand nombre d'émigrés : « Arrivés depuis très peu de jours de toutes les parties de l'Europe, où il y avait des Français en émigration, ils se présentaient en foule à toutes les frontières de l'Empire... Très incapables sans doute d'une conspiration, ils ne pouvaient pas même la juger nécessaire; ils accouraient, le cœur plein de joie de la nouvelle qui leur avait été envoyée d'une réconciliation semblable en tout à celle qui s'effectue aujourd'hui (1814), d'une réconciliation entre les républicains et les royalistes pour relever le trône des Bourbons au milieu d'une constitution copiée sur celle de l'Angleterre. Le traité de paix était rédigé avec solennité; les noms des plénipotentiaires étaient imposants; les signatures étaient fausses<sup>2</sup>! »

G. CAUDRILLIER.

(*Sera continué.*)

1. *Procès célèbres de la Révolution*, II, 70 : plaidoyer de Guichard.
  2. Garat, *De Moreau*, 22.
-



# MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

## UN MÉMOIRE INÉDIT

SUR LA COUR DE BERLIN EN 1688.

---

Dans le volume des *Instructions* aux ambassadeurs et ministres de France en Brandebourg et en Prusse (de 1648 à 1789), qui a paru récemment, j'ai signalé, en regrettant de ne pouvoir le publier *in extenso*, un long mémoire du comte de Rébenac sur la cour du Grand Électeur, Frédéric-Guillaume. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. Gabriel Monod, donner au public ce document, qui présente un réel intérêt et jette une vive lumière sur l'état de la cour de Berlin à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

François de Pas, seigneur d'Harbonnières, plus connu sous le nom de comte de Rébenac, appartenait à une famille de soldats et de diplomates qui a tenu une grande place dans l'histoire, au temps de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, la famille des Feuquières<sup>1</sup>. Né en 1649, il s'était distingué de bonne heure par de rares qualités, par un courage brillant, et par une ambition qui ne se croyait rien refusé. La fortune malheureusement semblait le boudier, et ni ses actions d'éclat dans plusieurs campagnes, ni son mariage en 1672 avec une héritière béarnaise, au grand-oncle de laquelle il dut son titre de comte de Rébenac, ne parvinrent d'abord à lui assurer les hautes fonctions et les richesses dont il se jugeait digne. En novembre 1676, enfin, son protecteur et « patron, » Arnauld de Pomponne, le fit nommer attaché auprès des armées de Suède en Allemagne, et c'est au cours de cette mission à la fois militaire et diplomatique qu'il noua ses premières relations avec l'Électeur de Brandebourg. Après avoir pris une part active aux opérations du comte de Kœnigsmark en Poméranie, en 1677 et 1678, il assista à la prise de Stral-

1. Pour les Feuquières en général et Rébenac en particulier, voir E. Gallois, *Lettres inédites des Feuquières*, 5 vol. in-8° (Paris, 1845-1846), et H. Prutz, *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 1 vol. in-8° (Berlin, 1897).

sund par l'Électeur, qui le traita de la manière la plus courtoise et la plus flatteuse. Rébenac a longuement raconté dans un mémoire d'octobre 1678 les avances dont il fut l'objet : inquiet de la défection accomplie ou projetée de ses alliés, Frédéric-Guillaume aurait voulu obtenir de Louis XIV la Poméranie suédoise, moyennant quoi il aurait laissé le Roi « maître de ses intérêts. » Ces pourparlers n'aboutirent pas. Rébenac alla chez les ducs de Brunswick achever par le traité de Celle (5 février 1679) l'isolement de l'Électeur, qui dut subir les humiliations du premier traité de Saint-Germain (29 juin 1679). Mais cet excès de malheur provoqua en Brandebourg une véritable révolution diplomatique. Frédéric-Guillaume en voulut bientôt moins à son vainqueur qu'à ceux qui l'avaient livré à ses coups, surtout à l'Empereur, et il inaugura, par le second traité de Saint-Germain, une nouvelle politique qui fit de lui pendant plusieurs années l'allié, le pensionnaire et presque le vassal de Louis XIV (25 octobre 1679).

Rébenac, qui avait gagné sa sympathie en 1678 et auquel il pardonna vite d'avoir coopéré à son écrasement, fut chargé de le maintenir dans ces bonnes dispositions, et occupa près de lui, de janvier 1680 à avril 1688, le poste important d'envoyé extraordinaire. Pendant cette ambassade de huit ans, il sut remplir avec habileté et fermeté la difficile mission qui lui était confiée, et, si on peut lui reprocher son orgueil excessif, ses goûts dépensiers et son égoïsme intransigeant à l'égard de sa femme, qu'il ne laissa jamais venir à Berlin, il faut du moins reconnaître qu'il tira merveilleusement parti de son ascendant sur l'Électeur, dont il fut à diverses reprises le conseiller attitré et le confident intime, qu'il s'appliqua, en général avec succès, à pénétrer les pensées et les projets des principaux ministres, qu'il encouragea et fortifia le parti français en Brandebourg, enfin qu'il rendit à Louis XIV et à la France des services infiniment précieux au milieu de l'époque agitée qui sépare la paix de Nimègue de la guerre de la ligue d'Augsbourg. Quand il partit, en avril 1688, pour aller remplacer son père à Madrid, l'alliance franco-brandebourgeoise, quoique très ébranlée par les menées suspectes de l'Électeur depuis deux ou trois ans, subsistait encore officiellement.

Dans ces conditions, le témoignage de Rébenac fait autorité : aucun ministre français n'a séjourné aussi longtemps à la cour de Berlin au xvii<sup>e</sup> siècle ; aucun n'a pu la connaître mieux ni en apprécier plus sûrement le fort et le faible sous le règne du Grand Électeur. Le mémoire que je publie ci-dessous, et qui a été rédigé par Rébenac pour son successeur désigné, le marquis de Gravel, a donc une valeur et une importance incontestables.

On en trouve le texte<sup>1</sup> dans deux manuscrits de la Correspondance de Brandebourg aux archives des Affaires Étrangères à Paris. Le premier manuscrit (t. VII, pièce 55) est égaré au milieu de documents des années 1669 à 1672 et ne porte ni date ni signature; le second manuscrit (t. XXXIII, fol. 80-104) figure parmi des actes de 1688 et est daté de Berlin, 7 avril 1688, c'est-à-dire du jour même où Rébenac quitta son poste pour se rendre à Madrid; le nom de l'ambassadeur est inscrit à la fin, au-dessous de la date. Les deux manuscrits, identiques d'ailleurs, sauf quelques différences dans l'orthographe des noms propres, sont précédés du même titre : « Mémoire pour M. le marquis de Gravel. » Ce sont des copies, dont la première au moins est de la main de Poussin, secrétaire de Rébenac; quelques pages avant la seconde, le registre XXXIII, fol. 50-53, contient des notes d'information qui ont servi à la rédaction du mémoire et qui, pour certains portraits, forment une sorte d'ébauche assez curieuse.

Albert Waddington.

#### MÉMOIRE POUR MONSIEUR LE MARQUIS DE GRAVEL.

J'eusse désiré de voir Monsieur le marquis de Gravel<sup>2</sup> avant mon départ; il auroit peut-être été bien aise d'être informé d'une manière plus ample que celle qui peut être contenue dans un mémoire, d'une infinité de petites choses qui regardent le détail de cette cour, mais Sa Majesté m'ordonnant de ne pas différer mon départ et de laisser le sieur Poussin<sup>3</sup>, mon secrétaire, jusques à l'arrivée de Monsieur le marquis de Gravel, afin de lui communiquer les affaires principales de cette cour, je me contenterai de lui marquer en peu de mots ce que je crois de plus important pour la conduite des affaires dans les premiers jours et avant qu'il ait eu le loisir de connoître le terrain par lui-même.

1. M. Prutz, *op. cit.*, p. 399-401, en a publié en appendice de courts extraits.

2. Jules de Gravel, marquis de Marly, fils de Robert de Gravel, avait été envoyé extraordinaire en Suisse en 1684 et ensuite ministre à Trèves et à Cologne; il était dans ce dernier poste quand il fut nommé envoyé extraordinaire en Brandebourg (mars 1688). La mort du Grand Électeur étant survenue avant son arrivée à Berlin, Gravel ne parvint pas à maintenir le nouvel électeur, Frédéric III, dans l'alliance française, et dut prendre congé dès la fin de janvier 1689.

3. Poussin, secrétaire de Rébenac à Berlin, n'y resta pas longtemps après lui. Saint-Simon dit qu'il fut « subalternement employé » dans plusieurs cours « et fit bien partout; » il alla notamment à Londres sous Tallard, à Copenhague, où il resta seul de 1702 à 1726 avec le titre de secrétaire d'ambassade, et à Hambourg, où il fut ministre jusqu'à sa mort, en 1749, à l'âge de cent huit ans, dit-on. Cf. Guérard, *Liste des ambassadeurs, ministres et agents de France*, Paris, 1833, in-8°, p. 191.



On doit premièrement considérer dans la cour de Brandebourg la personne de Monsieur l'Électeur. C'est un prince dont on trouve le caractère dépeint au naturel dans l'idée qu'on s'en forme sur sa réputation et sur le bruit public. Ses inclinations présentes me paroissent être la conservation de la paix : son humeur, sa santé, son âge et l'esprit de son conseil l'y portent entièrement<sup>1</sup>. Tout cela néanmoins ne doit pas être regardé comme une sûreté suffisante, parce que, pour parvenir à ses desseins, il suit presque toujours les voies les plus propres pour l'en éloigner. C'est un effet de la complaisance qu'il a pour ses ministres, qui sont ordinairement partagés en des factions contraires et qui, pour venir à leurs fins, emploient toute sorte d'artifices pour surprendre l'esprit de leur maître. Celui dont ils se servent toujours est de ne le contredire en rien, mais de l'animer sur la matière dont il est question. C'est une chose facile. Ce prince s'emporte ordinairement, dit beaucoup de choses, et le ministre trouve dans quelques-unes de ses expressions une espèce de fondement d'ordres pour ce qu'il veut exécuter. On doit savoir que jamais Mr l'Électeur n'a demandé compte à ses ministres d'aucune de leurs actions, parce qu'il est toujours persuadé qu'ils agissent sans passion, et à tout événement ils ont par devers eux l'ordre qu'il en a donné de la manière dont je viens de dire ci-dessus. La seule chose donc qui soit importante ici est une liaison étroite avec les ministres<sup>2</sup>, qu'il faut engager à quelque prix que ce soit.

On peut bien croire avec cela que la personne de Mr l'Électeur est à ménager, et il y a même des occasions où l'on ne peut faire réussir les affaires qu'en l'y faisant entrer avec une autorité absolue; mais c'est un effort de nature qu'il ne faut lui faire faire que rarement et qu'on doit regarder comme un chef-d'œuvre quand on y réussit.

Pour ce qui est de l'inclination présente de Mr l'Électeur en faveur de l'un ou de l'autre parti, on peut dire qu'il n'en a point.

1. Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, né en 1620 et électeur de Brandebourg depuis 1640, touchait alors au terme de son règne glorieux, au cours duquel il avait reçu de ses contemporains le surnom de Grand Électeur. Atteint de la goutte dès 1650, ce prince avait eu depuis 1682 des crises de plus en plus violentes; en 1687, le mal avait dégénéré en une hydropisie qui lui faisait enfler les jambes, et cela était de fâcheux augure, car, comme l'écrivait Rébenac, en février 1687, « cette enflure est la fin ordinaire des princes de Brandebourg. »

2. Il est important de noter cette impression de Rébenac, parce qu'elle est très juste. Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, comme beaucoup de Hohenzollern, a sa légende qui lui attribue une énergie et une décision peu communes; or, s'il posséda ces qualités dans sa jeunesse, elles firent place de bonne heure à des habitudes d'irrésolution dont ses ministres profitèrent. « Il est en réputation de prince généreux et fort brave, » disait une instruction de M. de Lesseins en 1661, « mais qui se repose un peu trop sur la direction qu'il laisse presque entière à ses ministres et conseillers. » Cf. Albert Waddington, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. XVI, Prusse*. Paris, Alcan, 1901, in-8°, p. 70.



Cependant, il a dans son cœur une aversion qui n'a point de bornes et qui s'étend sans aucune exception sur tout ce qu'il y a de puissances en Europe. Ce qu'on peut seulement y distinguer, c'est qu'il est persuadé en lui-même que la grandeur de l'Empereur est la ruine des princes de l'Empire, et qu'il a dessein de s'y opposer en toutes choses<sup>1</sup>; mais des intérêts particuliers le peuvent facilement détourner de ce dessein.

Il a été nourri dans une opposition et une envie continuelle contre la France. Il croit, néanmoins, que son amitié lui est nécessaire pour le garantir contre les entreprises de ses ennemis, qui sont en grand nombre. Il fait aussi grand cas des subsides qu'il en tire, et il se règle plus sur ces deux choses que sur les engagements où il est par les traités<sup>2</sup> dont Monsieur le marquis de Gravel trouvera néanmoins les expressions assez fortes.

Les affaires de la Religion ont entièrement éteint l'inclination que Mr l'Électeur s'accoutumoit depuis quelque temps à avoir pour la France<sup>3</sup>. Il faut espérer que le temps le ramènera sur ce sujet, et on commence même déjà à s'en apercevoir. Cependant, on doit compter que son intention est d'être éternellement uni avec le Roi; mais il se persuade qu'il peut en même temps conserver l'honneur de son amitié, et ménager même par des alliances étroites les puissances les plus opposées à la France, laquelle il croit pouvoir toujours satisfaire par des promesses, des excuses et quelques fois aussi par des services considérables, lorsqu'on le presse un peu.

Le roi de Danemark<sup>4</sup> est de tout temps avec lui d'une amitié étroite et qui est d'autant plus naturelle qu'elle est fondée sur une convenance nécessaire à l'un et à l'autre. Monsieur de Gravel le trouvera néanmoins très mal disposé pour cette Couronne. Ce prince s'est laissé préoccuper par le sr Fuchs, qui, étant né sujet de la Suède<sup>5</sup>, conserve de l'inclination pour son pays. Ce ministre, d'ailleurs, est engagé, à ce qu'on a lieu de croire, par les promesses avantageuses que le duc de Gottorp lui a faites, en sorte que, pour disposer plus facilement de l'esprit de son maître, il l'a rempli de tout ce qui pouvoit lui rendre le

1. Cette appréciation de Rébenac pourrait faire croire que le ministre français en est encore aux impressions de 1678-1679 et qu'il ignore les traités conclus par l'Électeur avec l'Empereur depuis 1685; mais la suite corrige un peu l'inexactitude du jugement.

2. Allusion aux nombreux traités d'alliance et de subsides qui de 1679 à 1684 avaient lié le Brandebourg à la France. Depuis 1686, il est vrai, Louis XIV ne payait plus que très irrégulièrement les subsides promis.

3. La persécution des huguenots avait été, en effet, un des plus gros griefs de l'Électeur contre le roi de France, et il avait répondu à la Révocation de l'édit de Nantes par le célèbre édit de Potsdam qui ouvrait ses États aux proscriptions (29 octobre-8 novembre 1685).

4. Christian V, roi de 1670 à 1699.

5. Fuchs était né à Stettin, dans la Poméranie suédoise.

Danemark odieux. Cette situation présente est cause de la mauvaise conduite que Mr l'Électeur de Brandebourg tient dans les conférences d'Altena<sup>1</sup>. On doit pourtant considérer que cette conduite n'est conforme ni à la gloire ni aux intérêts de Mr l'Électeur, et ainsi on trouve aisément de fortes raisons pour la combattre. On s'y est attaché particulièrement depuis trois semaines, et le s<sup>r</sup> Fuchs a appréhendé même que la chose n'allât trop loin pour lui. C'est peut-être ce qui l'a porté depuis quelques jours à vouloir se justifier dans mon esprit, et il y a joint des promesses positives de changer de conduite, en sorte que j'ai eu lieu d'être satisfait de ses paroles. Je ne sais s'il les observera mieux qu'il n'a fait dans une infinité de rencontres; on en jugera par les effets. Je suis persuadé que Monsieur de Gravel aura dans ses instructions des ordres favorables au Danemark<sup>2</sup>; ceux que j'ai reçus le sont autant qu'ils peuvent l'être, c'est-à-dire que Sa Majesté souhaite l'accommodement par préférence à tout; mais Elle veut qu'il soit raisonnable et que le Danemark aussi bien que le reste du monde connoisse que c'est à sa protection et à sa fermeté inébranlable pour ses alliés que la gloire en est due. J'ai connu par expérience que rien n'étoit plus propre pour maintenir cette cour dans les bornes où elle doit être sur ce sujet que de lui ôter toute sorte d'espérance de pouvoir porter le Roi à abandonner le Danemark, ou même de manquer de fermeté pour le soutenir dans toutes les occasions.

Monsieur le marquis de Gravel trouvera ici plus qu'en lieu du monde ce que peut l'idée qu'on a de la grandeur et de la fermeté du Roi. Ce n'est pas que, par vanité, on ne déguise le sentiment qu'on en a toutes les fois qu'on le peut. On ne laisse pas de le connoître fort clairement lorsque les occasions s'en présentent.

La Suède est naturellement opposée à la grandeur de cet État, qui, selon la raison, doit la regarder comme son ennemie la plus dangereuse. Les intrigues dont j'ai parlé ci-dessus ont diminué l'aversion qu'on avait ici pour cette Couronne. Il y a même un traité secret que je sais certainement avoir été signé et ratifié<sup>3</sup>; mais il m'a été impos-

1. Une sorte de congrès était alors réuni à Altona, près de Hambourg, pour régler les différends du roi Christian V et de son cousin, le duc Christian-Albert de Holstein-Gottorp; l'électeur de Brandebourg, représenté par Paul de Fuchs, figurait parmi les médiateurs. Cf. Geffroy, *Recueil des instructions*. II, *Suède*, 161 et 190, et XIII, *Danemark*, 57 et suiv.

2. Voici le passage de l'instruction à Gravel, du 23 avril 1688, concernant cette affaire : « Sa Majesté... a d'autant plus d'intérêt que cette affaire s'accommodé amiablement, qu'elle ne croiroit pas se pouvoir dispenser de secourir le roi de Danemark s'il étoit attaqué; ainsi ledit sieur de Gravel doit agir de concert avec le comte de Cheverny et l'abbé Bidal, tant pour disposer l'une et l'autre partie à se relâcher que pour porter l'électeur de Brandebourg à faire les devoirs d'un bon médiateur et empêcher que l'assemblée d'Altena ne se sépare sans avoir conclu un bon accommodement. » Cf. *Instructions de Prusse*, p. 229.

3. Alliance défensive conclue secrètement à Berlin le 20 février 1686 entre le

sible de pouvoir découvrir ce qu'il contient. C'est le sr Fuchs qui en est le seul dépositaire. On a toujours fortement désavoué ce traité; mais j'en ai parlé avec tant de certitude depuis quelques jours que peut-être on en fera moins de façon à l'avenir; il faut qu'il renferme des choses fort désavantageuses au Danemark sur son démêlé avec le duc de Gottorp, et je soupçonne qu'on pourroit, sous des termes ambigus, avoir flatté Mr l'Électeur de lui faire, en récompense, tomber Stettin entre les mains. C'est une pensée extrêmement frivole; mais tout ce qui flatte est indifféremment bien reçu ici.

L'Électeur de Saxe regarde celui-ci avec jalousie<sup>1</sup>; l'Électeur de Brandebourg soutient le duc de Mersebourg dans la possession où il se trouve par le testament du grand-père de l'Électeur de Saxe, auquel rien ne pouvant être plus sensible, il n'y a pas d'apparence qu'il s'établisse jamais une parfaite union entre eux; mais aussi observeront-ils toujours une correspondance extérieure, et il y a même un traité défensif entre eux<sup>2</sup>.

L'Électeur de Cologne<sup>3</sup> n'a presque rien à démêler avec celui-ci, lequel a eu autrefois des différends personnels avec Mr le coadjuteur<sup>4</sup>. Monsieur le marquis de Gravel aura vu ce que je lui en ai mandé depuis quelques mois. On vient de m'assurer que la réponse à la notification du cardinal de Furstemberg étoit partie; ainsi il n'y a plus rien à faire de longtemps sur ce sujet.

La maison palatine de Neubourg est particulièrement haïe de Monsieur l'Électeur de Brandebourg<sup>5</sup>; il y a une jalousie continuelle par le

roi de Suède, Charles XI, et l'Électeur de Brandebourg; l'article VI, relatif au conflit entre le Danemark et le Holstein-Gottorp, stipulait seulement que l'Électeur mettrait tous ses soins à apaiser cette querelle. Cf. Dumont, *Corpus Diplomaticum*, VII, 2<sup>e</sup> partie, 123-125, et Mørner, *Kurbrandenburg's Staatsverträge*, Berlin, 1867, in-8°, p. 478 et suiv.

1. L'Électeur de Saxe étoit alors Jean-Georges III (1680-1691). Son grand-père, Jean-Georges I<sup>er</sup>, avait, par un testament de 1652, établi trois lignes collatérales pour ses fils cadets, à Weissenfels, Mersebourg et Zeitz. Cf. Himly, *Histoire de la formation territoriale des États de l'Europe centrale*, Paris, 1876, 2 vol. in-8°, II-199 p.

2. Le traité de Finsterwalde du 18 avril 1681. Cf. Mørner, *op. cit.*, p. 424-426.

3. Maximilien Henri de Bavière, électeur de Cologne depuis 1650, allait mourir le 3 juin 1688.

4. Guillaume de Furstenberg, agent dévoué de la France, étoit devenu successivement, grâce à Louis XIV, évêque de Strasbourg en 1682, cardinal en 1686 et coadjuteur de l'archevêque de Cologne le 7 janvier 1688. Il avait notifié cette dernière distinction à l'Électeur de Brandebourg, qui tarda longtemps à lui répondre, et ne le fit qu'en termes évasifs. Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XXX, lettre du secrétaire Poussin, de Berlin, 10 avril 1688.

5. Le chef de cette maison étoit alors Philippe-Guillaume de Neubourg (1615-1690), duc de Berg-Juliers, et électeur palatin depuis 1685; malgré le traité de Cleves qui, en 1666, avait réglé le partage de la succession de Clèves-Juliers, les maisons de Neubourg et de Brandebourg se jalouaient toujours.



voisinage des États et les prétentions de part et d'autre sur la succession de Clèves et Juliers, en sorte qu'on a peu de liaison avec cette cour-là. L'alliance où elle est avec l'Empereur fait qu'on est encore plus attentif à s'opposer à son agrandissement par les bénéfices et autres avantages.

Monsieur le marquis de Gravel trouvera que les Hollandois en général et en particulier ont un crédit si grand et si naturel en cette cour qu'ils la gouvernent sans aucun soin que de la seule persuasion où le Maître est que son unique sûreté consiste dans l'amitié de la Hollande<sup>1</sup>. Les ministres n'y en trouvent, pour leurs biens et leur argent, qu'en ce seul pays-là. Les peuples sont dans la même pensée, et tous ne croient rien de beau ni de bien fait que ce qui vient de Hollande, en sorte que c'est un crédit établi par tous les endroits imaginables. Cependant, il y a de petits intervalles où ce crédit n'est pas si apparent. A l'heure qu'il est, par exemple, les Hollandois ont ruiné un commerce que Mr l'Électeur avoit établi en Guinée<sup>2</sup>; il est certain que d'autres qui auroient fait la même chose auroient aliéné les inclinations de ce prince-ci sans espérance de retour; mais j'ai peine à croire qu'il en puisse rien arriver de considérable, et la chose se pourra tourner en négociation amiable: je ne voudrois pas néanmoins déterminer encore mon jugement sur ce sujet.

Le prince d'Orange est neveu de Monsieur l'Électeur<sup>3</sup>, mais la considération qu'on a pour lui augmente et diminue de temps à autre.

Les voisins dont Monsieur de Gravel entendra parler le plus souvent sont Mrs les ducs de Brunswik<sup>4</sup>; il y a toujours maille à partir avec eux, et on peut dire que si Monsieur l'Électeur de Brandebourg a de l'éloignement pour tous les princes du monde, il en a encore plus pour ceux-ci que pour les autres. L'alliance que le Roi vient de conclure

Une des nombreuses filles de Philippe-Guillaume, Éléonore de Neubourg, avait épousé l'Empereur Léopold en 1676.

1. On retrouve un jugement analogue chez tous les ministres français à la cour de Brandebourg. Un traité conclu à La Haye, le 23 août 1685, avait renouvelé et resserré ces liens d'amitié.

2. La « Compagnie africaine, » fondée par Frédéric-Guillaume en 1682, et qui, depuis 1683, avait son port d'attache à Emden, en Ost-Frise, végétait misérablement, et s'était vu enlever par les Hollandais en 1687 une partie de ses établissements de Guinée. Cf. Schück, *Brandenburg-Preussen's Kolonial-Politik unter dem Grossen Kurfürsten und seinen Nachfolgern*. Leipzig, 1889, 2 vol. in-8°.

3. Louise-Henriette d'Orange, première femme de l'Électeur († 1667), était en effet la tante du prince Guillaume III d'Orange.

4. Les deux lignes de la maison de Brunswick avaient alors pour représentants : la ligne de Wolfenbüttel, les deux frères co-régnants Antoine-Ulric et Rodolphe-Auguste, la ligne de Lunebourg, les deux frères Georges-Guillaume à Celle et Ernest-Auguste à Hanovre. Ce dernier, quoique beau-père du prince électoral de Brandebourg, était sans cesse en conflit avec l'Électeur.



avec M. le duc de Hannover<sup>1</sup> augmente son aversion ; mais peut-être qu'elle le tiendra en bride. Je me suis servi utilement plusieurs fois en menaçant de cette alliance, et, présentement qu'on la voit faite, il y a apparence qu'on aura plus de ménagement dans les occasions où on se faisoit valoir, parce qu'on étoit le seul dans l'amitié du Roi.

Les intérêts de la Pologne sont toujours présents à cette cour, et la négociation y est toujours vive ; Monsieur l'Électeur est ennemi du roi<sup>2</sup> et de sa famille, il croit que son intérêt l'attache à la République. Monsieur le marquis de Gravel trouvera une négociation secrète d'un mariage entre le prince aîné de Pologne et Madame la margrave de Brandebourg<sup>3</sup>. Monsieur l'Électeur s'y oppose de toutes ses forces par la raison que j'ai dite ci-dessus. Son prétexte public est la différence de religion. Monsieur l'Électeur ne voit pas encore clairement que cette affaire est conduite par mes soins, et jusques à ces derniers jours il m'a fait confidence des mesures qu'il prenoit pour la traverser. Si elle ne se découvre pas davantage, Monsieur le marquis de Gravel pourra la conduire encore quelque temps avec secret. La situation présente consiste en ce que le roi et la reine de Pologne<sup>4</sup> m'ont prié de demander les sentiments de cette princesse, et, d'une chose à l'autre, elle est venue jusques à agréer par un écrit la recherche qu'on fait d'elle ; dans un autre, elle promet de ne s'engager avec personne aussi longtemps qu'elle sera en cette cour. Il y a plusieurs autres billets qui marquent que cette princesse a bien voulu se lier absolument. On est donc convenu que le roi de Pologne enverroient ici un ministre sous prétexte d'affaires publiques, que ce ministre présenteroit en même temps une lettre où le roi de Pologne demanderoit les bons offices de Monsieur l'Électeur pour ce mariage. Si ce prince y consent, on enverra de Pologne une grande ambassade pour faire la demande ; si Mr l'Électeur n'y consent pas, on prendra des mesures convenables avec Madame la margrave, et, de manière ou d'autre, cette princesse déclarera que son intention est de préférer le prince de Pologne à tous les autres

1. Traité conclu en janvier ou février 1688 pour soutenir éventuellement le Danemark ; Louis XIV en avait annoncé la signature dans une lettre à Rébenac du 26 février 1688. Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, t. XXX.

2. Jean Sobieski, roi de 1674 à 1696.

3. C'est une histoire toute romanesque. Louise-Charlotte Radziwill, riche héritière polonaise, avait épousé en premières noces le margrave Louis de Brandebourg, frère cadet du kurprinz Frédéric ; depuis la mort du prince Louis, en 1687, la « margrave, » comme on l'appelait, était recherchée à la fois par Jacques Sobieski, fils aîné du roi de Pologne, et par le fils de l'électeur palatin, Charles de Neubourg. Malgré les efforts des envoyés français, elle devait épouser bientôt secrètement le second de ces prétendants.

4. La reine de Pologne étoit cette Marie de la Grange d'Arquien ou Marysienka (1641-1716), dont M. Waliszewski a récemment conté les piquantes aventures. Cf. *Marysienka, reine de Pologne, femme de Sobieski*. Paris, 1898, in-8°.

partis. Monsieur de Gravel trouvera un mémoire qu'il pourra remettre entre les mains de ce ministre de Pologne, en cas qu'il ne soit pas arrivé avant lui. Il contiendra mes pensées sur la conduite qu'il devra tenir pour réussir dans son dessein. Je dois ajouter qu'on ne doit s'ouvrir sur cette affaire à personne qu'à M<sup>lle</sup> Sieniska, fille d'honneur de Madame la margrave, et on ne peut rien faire de mieux que de se conduire par ses avis. Le sieur Poussin, qui est informé de toute cette affaire, en dira le détail plus amplement à Monsieur le marquis de Gravel. Le Roi désire la conclusion de ce mariage et m'a fait l'honneur de m'en donner des ordres forts et réitérés. Tout ce qui regarde la Pologne se conduit avec Monsieur le marquis de Béthune<sup>1</sup>, qui de son côté gouverne cette affaire.

On a quelque relation avec l'électeur de Mayence<sup>2</sup> à cause du Directoire<sup>3</sup>; mais on n'en a point avec celui de Bavière et de Trèves<sup>4</sup>. Pour ce qui est de la Moscovie, de l'Italie et de l'Espagne, on n'en veut savoir que ce qu'on en apprend dans les gazettes. Il est vrai qu'à cause des biens de Madame la margrave on entretient quelque commerce avec les Moscovites, et, pour l'Espagne, on a sur elle des prétentions de trente ou quarante tonnes d'or<sup>5</sup>, du payement d'une partie desquels on se laisse leurrer de temps à autre.

Voilà ce qui regarde la personne de Monsr l'Électeur de Brandebourg et ce que j'ai pu remarquer de sa politique présente. On doit considérer Madame l'Électrice<sup>6</sup>. C'est une princesse qui autrefois a eu beaucoup de crédit dans les affaires, elle n'en a présentement que celui qui regarde ses avantages particuliers et ceux de messieurs ses enfants. Pour le reste, elle ne s'en mêle plus. Ses longues et fâcheuses maladies lui donnant du dégoût pour le monde, qui ne la voit plus que rarement, il suffit à son égard de lui rendre des respects et marquer des soins pour l'état de sa santé. Le Roi avoit autrefois la bonté de lui donner de temps en

1. François-Gaston, marquis de Béthune (1640-1692), beau-frère de la reine de Pologne, dont il avait épousé la sœur aînée, avait rempli plusieurs missions en Pologne depuis 1676 et s'y trouvait précisément en 1688. Cf. L. Farges, *Instructions de Pologne*, t. I, p. 139-140 et 179.

2. Anselme-François d'Ingelheim, électeur de 1679 à 1695.

3. La direction (*directorium*) du collège électoral appartenait à l'électeur de Mayence, archi-chancelier d'Allemagne. Voir notamment à ce sujet un accord de 1653 entre les électeurs dans Mørner, *op. cit.*, p. 178.

4. L'électeur de Bavière était depuis 1679 Maximilien II Emmanuel; celui de Trèves était depuis 1676 Jean Hugues d'Orsbeck.

5. Depuis 1679, Frédéric-Guillaume réclamait en vain à l'Espagne les subsides promis par le traité du 1<sup>er</sup> juillet 1674 et qui n'avaient jamais été payés.

6. Sur l'électrice Sophie-Dorothée de Holstein-Glücksbourg, seconde femme de Frédéric-Guillaume, épousée en 1668, voir II. Prutz, *op. cit.*, p. 171 et suiv. Elle avait donné à l'électeur sept enfants, trois filles et quatre fils pour lesquels on a pu lui reprocher d'avoir eu une affection trop exclusive et des ambitions exagérées.

temps des marques de son estime, et elles n'étoient point inutiles au reste des affaires; elles ne produiroient présentement aucun effet.

Monsieur le prince électoral<sup>1</sup> mérite une grande réflexion, car, quoique sa santé soit fort faible, celle de Monsieur son père l'est encore davantage, et il y a un grand nombre d'années de différence, en sorte qu'on doit le regarder comme devant être bientôt électeur.

J'ai toujours cru qu'il étoit important de connoître l'humeur de ce prince, et j'y ai mis mon application toute entière; peut-être m'y suis-je encore trompé; mais il m'a paru qu'il étoit extrêmement caché et dissimulé. On peut dire, dans un mémoire aussi secret que celui-ci doit l'être, qu'il a peu d'esprit et de pénétration; mais, cependant, il a quelque chose de l'un et de l'autre, et il ne doit point être regardé comme un homme dont le gouvernement doive être un jour tout à fait méprisable. Il a marqué du courage dans les occasions de la guerre; mais il la craint mortellement à cause des conséquences. Il est ménager jusques à l'avarice, et le désir d'amasser des trésors sera son plus grand faible<sup>2</sup>. Cette qualité, qui sera un vice en plusieurs rencontres, produira aussi de grands effets pour le bien de ses affaires, son dessein étant de faire une réforme générale du moment qu'il sera le maître. Il est constant qu'il n'y a pas un ordre dans tout ce qui compose l'État de Brandebourg qui ne soit corrompu et dans un dérèglement inconcevable. Il y a un plan réglé depuis longtemps, et ce changement s'exécutera immédiatement après la mort de Monsieur son père. Le dessein principal de ce prince est de retrancher le nombre des juges et officiers qui sont dans les provinces. Il affermera ses domaines<sup>3</sup> (ce qui a reçu jusques à présent des difficultés insurmontables); il changera la forme de la recette et de l'emploi de ses finances, et veut retrancher dans sa maison un nombre considérable de domestiques. Il croit que les pensions, les présents et généralement toutes les libéralités sont des choses entièrement superflues. Il fera aussi des changements dans les troupes et diminuera, s'il peut, les appointements des officiers. Son dessein est en même temps de donner quelque relâche à ses peuples, qui gémissent à présent sous les trop grandes impositions. Il veut encore augmenter le nombre de ses troupes et réparer par l'assiduité de ses domestiques et par l'ordre de sa maison ce qu'elle perdra d'éclat dans le retranchement qu'il aura fait.

1. Second fils de l'électeur et de sa première femme, Frédéric, né en 1657, avait dû à la mort prématurée de son aîné, Charles-Émile († 1674), de devenir kurprinz. Malgré beaucoup de prévisions que la suite ne justifia pas, le jugement de Rébenac sur ce prince renferme une part de vérité et dénote une analyse psychologique assez profonde.

2. Rébenac s'est absolument trompé sur ce point. Je renvoie pour apprécier la prétendue avarice du futur Frédéric I<sup>er</sup> à mon livre sur *l'Acquisition de la couronne royale par les Hohenzollern*, Paris, 1888, in-8°.

3. Il est curieux de trouver dès 1688 l'annonce d'un projet que Frédéric I<sup>er</sup> tenta en effet de réaliser de 1700 à 1710 avec le conseiller de finances, Christian-Frédéric Luben von Wulfen.



Quant à ce qui regarde les affaires étrangères, on lui a de tout temps inspiré cette politique, qui est de marquer une inclination opposée à celle de Monsieur son père. Il a cru que les commencements de sa régence en seroient plus paisibles, puisqu'il trouveroit des amis partout. A l'égard du penchant de ses inclinations pour les puissances, il a pour elles autant d'indifférence que Monsieur son père en a peu, et je suis persuadé qu'il n'aura aucune prévention lorsqu'il viendra à la régence; cependant, il est certain qu'il est convaincu que l'amitié du Roi est ce qu'il peut y avoir de plus solide pour sa maison<sup>1</sup>. Il m'a assuré un nombre infini de fois qu'il auroit les mêmes sentiments que Monsieur son père sur ce sujet et qu'il suivroit sa route. Depuis qu'il sait mon départ, il m'en a donné une nouvelle assurance, et le sr Dankelman, son intime confident, et qui apparemment sera son premier ministre, lequel, par des raisons politiques, n'étoit jamais venu chez moi, y est venu depuis ce temps-là pour me répéter ce que son maître m'avoit dit en plusieurs rencontres différentes, et a ajouté qu'en son particulier il n'auroit jamais d'autres pensées. Je me crois obligé d'avertir Monsieur le marquis de Gravel que j'ai trouvé Monsieur le prince électoral extrêmement susceptible d'un raisonnement que je lui ai fait plusieurs fois et que j'ai remarqué faire impression sur son esprit. C'est que, dans l'état où étoient les affaires, il étoit important au Roi d'élever dans l'Empire une maison assez puissante pour tenir tête à celle d'Autriche. Qu'il falloit la choisir entre celles que la différence de la religion, la situation des États et plusieurs choses de cette nature mettoient nécessairement dans des intérêts opposés à ceux de l'Empereur; qu'il n'y en avoit aucune en qui toutes ces qualités se trouvassent si parfaitement que dans celle de Brandebourg; qu'elle étoit déjà puissante par elle-même et qu'ainsi on auroit moins de peine à la porter à ce comble de grandeur où on la désire; qu'il y avoit même des moyens si naturels pour y parvenir qu'il ne pouvoit guère y avoir de conjoncture en Europe qui n'y fût favorable. Que présentement, par exemple (que), la Suède se trouvant dans un parti également contraire à la France et à la maison de Brandebourg, s'il y avoit guerre<sup>2</sup>, il n'y auroit rien de plus facile que de lui ôter la Poméranie, ce qui seroit toujours pour un électeur de Brandebourg d'un avantage infini; que cette conquête avoit des suites aussi utiles que la chose même, puisqu'il se trouvoit maître de tout ce qu'il y avoit entre une grande partie de l'Elbe et de la mer Baltique sans avoir d'ennemis à craindre dans ses derrières; qu'il y avoit encore plusieurs autres vues, mais qu'il falloit considérer qu'elles

1. Rébenac ne paraît pas se douter des préférences, déjà marquées cependant, du prince électoral, pour l'alliance impériale et hollandaise.

2. Depuis les spoliations de la politique des « réunions, » le roi de Suède, Charles XI, cherchoit à former une grande coalition contre la France, et, après un premier traité d'*association* avec les Provinces-Unies en 1681, il avoit été un des principaux instigateurs de la ligue d'Augsbourg (9 juillet 1686). Le Brandebourg, au contraire, restait encore officiellement l'allié de Louis XIV.

devenoient extrêmement frivoles lorsqu'on espéroit d'y parvenir par d'autres moyens que par l'amitié du Roi; qu'il n'y avoit donc qu'à la conserver précieusement, attendre les conjonctures, et l'empêcher d'entrer lui-même dans des mesures qui y seroient opposées.

Il y a encore une autre raison qui lui a plu souvent, c'est que, dans les alliances qu'il feroit avec Sa Majesté, il devoit y établir sa propre sûreté et celle de l'Empire; que le Roi avoit coutume de joindre à cela des subsides; que tous ses intérêts se trouvoient satisfaits par là; qu'il en arriveroit donc, ou qu'on accompliroit le traité du côté de la France, et que, pour lors, il seroit content, ou qu'on ne l'accompliroit pas, et qu'en ce cas-là il seroit dégagé de sa part et auroit du moins par devers lui l'avantage d'en avoir profité durant quelque temps et d'avoir entretenu aux dépens de la France un nombre de troupes qu'il pouvoit employer contre elle s'il le jugeoit à propos. Je marque ces deux choses comme celles que le prince électoral a trouvées les plus conformes à son esprit.

Ceux qui ont le plus de part à la confiance de ce prince et qui ont même un grand ascendant sur son esprit sont, premièrement, le sr Dankelman<sup>1</sup>, dont j'ai parlé ci-dessus. Il a tout le secret et toute la confiance. Il est Hollandois, et son inclination le porte au bien de son pays. Il ne me paroît pas un esprit assez fort pour gouverner par lui-même toutes les affaires de son maître, et il a assez de bon sens pour se rendre justice, mais son dessein est de se conserver au premier degré de la faveur et de gouverner absolument les finances. Les autres affaires seront conduites par des gens qu'il mettra de sa main. Je le crois, jusqu'à l'heure présente, assez bien dans l'esprit du prince pour réussir en tout cela.

Le lieutenant-général Schöning<sup>2</sup> a une grande confiance et paroît fort aimé du prince électoral.

Le sieur Carnitz<sup>3</sup>, gendre de ce dernier et maréchal de ce prince, est considéré depuis quatre années comme le favori de son maître, qui lui marque son amitié en toutes choses; mais il ne s'est destine ni à la guerre ni aux affaires politiques. Il suffit de lui faire des civilités et des présents de temps à autre.

1. Éberhard de Danckelmann, né en 1643 à Lingen, dans le comté westphalien de ce nom, qui appartenait à la maison d'Orange, avait été précepteur du kurprinz et devait être plus tard son premier ministre de 1688 à 1697.

2. Sur Hans-Adam de Schöning, pensionnaire de la France, voir H. Prutz, *op. cit.*, p. 140-141.

3. Il m'a été impossible d'identifier ce personnage. Ce pourrait être Frédéric-Rodolphe-Louis de Carnitz (1654-1699), conseiller de cour depuis 1680 et poète; mais il semble plutôt, d'après les notes d'information qui précèdent le mémoire de Rébenac, que ce soit un personnage tout à fait secondaire. Voici la note qui le concerne : « Chez le churprince, il n'y a que son favori, qui est Carnis, homme de peu de mérite, mais favori » (A. E., *Corr. de Brandebourg*, XXXIII, fol. 51 v°).

Madame la princesse électorale de Brandebourg<sup>1</sup> plaît par sa beauté et par son esprit à Monsieur son époux, mais elle aime la joie et les plaisirs, ce qui est directement opposé à l'humeur sombre et retirée du prince. Elle n'est point encore tournée aux affaires. Elle a néanmoins le dessein de s'y appliquer. Il y a de l'apparence qu'elle y réussira et qu'elle aura du crédit, si elle peut avoir un peu plus de complaisance qu'elle n'a eue jusques à présent.

Le prince Philippe<sup>2</sup> est le premier fils du second lit de Monsieur l'Électeur de Brandebourg ; c'est lui qui a toute la tendresse de Madame sa mère, et elle a porté Monsieur l'Électeur à faire beaucoup de choses avantageuses pour lui dans son testament. La mauvaise santé du prince électoral le faisoit considérer comme pouvant devenir électeur ; mais la princesse électorale se trouvant grosse<sup>3</sup>, on ne peut le regarder au plus que comme pouvant être régent un jour. Ce prince a d'assez bonnes qualités, mais il a une surdité qui lui fait grand tort.

Monsieur le marquis de Gravel verra trois autres jeunes princes bien faits<sup>4</sup>, mais dont les inclinations sont un peu éloignées de la France, selon l'éducation qu'on donne ordinairement à la jeunesse de ce pays-ci. Celle-là, néanmoins, ne leur est point inspirée par leur gouverneur, nommé d'Anché<sup>5</sup>, calviniste françois, mais très honnête homme et très sage.

Il y a deux princesses<sup>6</sup>, l'une veuve, depuis peu de jours, du prince de Mekelbourg<sup>7</sup>, l'autre qui se nomme la princesse Élisabeth. Elle est destinée au prince royal de Danemark, et c'est un dessein qui devrait obliger Monsieur l'Électeur de Brandebourg à observer une conduite plus agréable à cette couronne que celle qu'il tient présentement. Plusieurs personnes sont persuadées de ce mariage, parce qu'il s'y trouve une conveniencce réciproque ; cependant, la négociation qu'on en fait est extrêmement secrète. C'est le s<sup>r</sup> Fuchs qui en est le seul conduc-

1. Sophie-Charlotte de Hanovre (1668-1705) était la seconde femme du kurprinz qu'elle avait épousé en 1684.

2. Philippe-Guillaume était né le 16 novembre 1669. Par deux testaments de 1680 et de 1686, l'Électeur attribuait à ce prince la principauté de Halberstadt et le comté de Reinstein, qu'il devait posséder sous la souveraineté de son frère consanguin. Pour l'histoire des testaments du Grand Électeur, voir J.-G. Droysen, *Geschichte der preussischen Politik*, IV, 4, p. 129 et suiv., 2<sup>e</sup> éd., in-8°, Leipzig, 1870.

3. Elle attendait la naissance de Frédérie-Guillaume, le futur Roi Sergent, qui vint au monde le 14 août 1688.

4. Les margraves Albert-Frédéric, Charles-Philippe et Christian-Louis, fils cadets de l'électrice Dorothee.

5. Claude du Bellay, seigneur d'Anché, chambellan du Grand Électeur, avait quitté la France quelques années avant la révocation de l'édit de Nantes ; il devait mourir en 1694.

6. Une des trois filles de l'électrice Dorothee était morte, en effet.

7. C'est le 30 mars 1688 que le prince héritier de Mecklenbourg avait succombé à la petite vérole.



teur, et c'est ce qui augmente le ressentiment du roi de Danemark contre lui par le procédé qu'il a dans les conférences d'Altena.

Il y a une fille du prince électoral<sup>1</sup> qui sera la plus grande héritière de l'Europe, si Monsieur son père meurt sans enfants mâles. Elle hérite du prince d'Orange et de tous les biens allodiaux de la maison de Brandebourg.

Les ministres qui ont le plus de part au gouvernement des affaires, soit par leur rang ou par leur faveur, sont premièrement Monsieur le prince d'Anhalt<sup>2</sup>. C'est un homme entièrement attaché à la cour de l'Empereur; il l'est de manière qu'on ne doit jamais prendre aucune sorte de confiance en lui. Ce prince n'a aucune part à la faveur et n'est souffert que par son rang de beau-frère, de premier ministre et de gouverneur en chef des quatre Marches<sup>3</sup>. Il a de l'esprit, mais fort attaché à la bagatelle. Son extérieur est tout à fait honnête et agréable. Cependant, il est faux et artificieux au delà de ce qu'on peut imaginer. Il a l'air du monde, est libéral, de bonne conversation et affecte un caractère désintéressé et sincère. J'avertis Monsieur le marquis de Gravel de toutes ces particularités, parce qu'effectivement il a des manières tout à fait engageantes; mais on n'a point encore d'exemples qu'on ait pris confiance en lui sans en avoir eu du chagrin, particulièrement en ce qui regarde le service de l'Empereur, auquel il est entièrement dévoué. Je ne doute pas que le premier avis que Monsieur l'Électeur donnera à Monsieur de Gravel ne soit d'être sur ses gardes avec ce prince.

Après lui est Monsieur le maréchal de Schomberg<sup>4</sup>. C'est un homme dont le caractère et le mérite sont assez connus; mais, comme il a beaucoup de crédit dans cette cour, je dois rapporter les choses que j'ai remarquées de lui. On ne doit premièrement pas regarder son âge comme le rendant sujet aux infirmités de la vieillesse. On n'en connoît en lui ni pour le corps ni pour l'esprit, et il a la raison aussi saine et les sentiments aussi vifs qu'on peut les avoir. Lorsqu'il est entré dans le service de Monsieur l'Électeur, il a marqué une forte passion pour

1. Louise-Dorothée-Sophie, née en 1680, fille d'Élisabeth-Henriette de Hesse-Cassel, première femme du kurprinz.

2. Jean-Georges II d'Anhalt-Dessau (1627-1693), beau-frère du Grand Électeur par sa femme, sœur cadette de Louise-Henriette d'Orange, était entré en 1658 au service du Brandebourg et jouait un rôle assez considérable depuis 1660.

3. Il y avait en réalité cinq marches de Brandebourg : Altmark, Mittelmark, Vorpommern, Uckermark et Neumark.

4. Frédéric-Armand, comte de Schomberg (1619-1690), maréchal de France, avait émigré en Brandebourg après la Révocation de l'édit de Nantes, avec beaucoup d'autres gentilshommes protestants. Malgré tout, il restait encore attaché à Louis XIV, et lui avait demandé l'autorisation d'accepter le titre de généralissime des troupes électorales; le Roi lui avait fait répondre par Rébenac (le 15 mai 1687) qu'il y consentait tant que l'Électeur demeurerait dans son alliance. Cf. A. E. *Corr. de Brandebourg*, XXVIII.

les intérêts du Roi et s'est même mis au-dessus de la crainte qu'on vouloit lui inspirer que l'attachement qu'il marquoit pour la France ne fût un obstacle à la confiance de Monsieur l'Électeur et à l'augmentation de ses bienfaits. Il a donné des preuves de son sentiment dans toutes les rencontres et même sur les matières les plus délicates, qui sont celles des calvinistes françois. On ne peut en user à leur égard d'une manière plus agréable au Roi, puisqu'il a toujours laissé à ceux qui vouloient se retirer une liberté entière de le faire et qu'il a plusieurs fois empêché qu'on ne courût après eux, et cela même lui a rendu des mauvais offices. Présentement, Monsieur le maréchal de Schomberg paroît bien affligé de la perte des bonnes grâces du Roi. On lui a retranché ses pensions et ses appointements, et il y est fort sensible. Jusques à présent, néanmoins, ses actions et ses conseils ont toujours été les mêmes; mais il est à craindre qu'il ne s'écarte, et il seroit embarrassant qu'il se joignit au grand nombre, qui est toujours composé de ceux qui sont contraires aux intérêts de la France. Si cela arrive, on pourra réveiller une jalousie naturelle que les ministres de cette cour ont contre lui, et il ne leur sera pas malaisé, lorsqu'on les aidera, de diminuer la confiance que Monsieur l'Électeur prend en lui. Ce prince est porté par sa propre nature à avoir de l'éloignement pour les personnes qui sont à son service et qui se distinguent par leurs mérites et surtout par la droite raison, ce qui cause souvent de grands préjudices à ses intérêts.

Le sr de Meinders<sup>1</sup> est le ministre de cette cour sur lequel on doit faire le plus de réflexion; Monsieur le marquis de Gravel le trouvera le plus habile et le plus solide, non seulement du pays où il est, mais peut-être même de tout le reste de l'Empire. La maxime qu'il suit et dont il ne s'est jamais écarté est de s'attacher à ce qu'il croit être le bien de son maître; mais il veut que ce chemin le conduise à une fortune opulente, et cela lui fait aimer les gratifications et autres faveurs qui augmentent son bien<sup>2</sup>. Il est certain que ce qu'on lui donne par l'ordre du Roi est parfaitement bien employé, mais on ne doit en attendre aucune démarche qu'il croie contraire à son devoir. Il est dans une persuasion entière que le seul et véritable intérêt de son maître l'attache entièrement au Roi; mais il veut qu'il le fasse avec dignité et croit qu'il doit en même temps ménager la confiance des autres princes de l'Empire, en sorte qu'il en soit regardé comme le premier et le seul capable de s'opposer aux entreprises de l'Empereur par ses propres forces

1. François de Meinders (1630-1695) était entré dans la vie politique comme secrétaire de Waldeck en 1655; resté ensuite au service de l'Électeur, il avait rempli diverses missions diplomatiques et était devenu conseiller secret en 1672. Depuis la mort de Schwerin et d'Iéna, c'était un des principaux ministres de Frédéric-Guillaume. Il était partisan résolu de l'alliance française.

2. M. Prutz, *op. cit.*, et M. Bulard, dans son étude sur les *Traité de Saint-Germain* (Paris, 1898, in-8°), ont insisté sur le système de corruption employé par Rébenac à la cour de Berlin et montré que Meinders reçut pour sa part de belles gratifications.

et par son habileté, et à celles de la France par en attirer une confiance entière et paroître en état aussi de faire pencher la balance, s'il abandonnoit son parti pour se jeter dans celui de l'Empereur. Voilà son plus grand but.

Monsieur le marquis de Gravel peut s'ouvrir à lui et lui parler avec une confiance entière, c'est-à-dire pour des choses où ce ministre ne pourroit pas tirer des avantages considérables pour son maître; car pour lors il n'y a aucune confiance à y prendre. Mon dessein dans cette description seroit de faire connoître le s<sup>r</sup> Meinders comme un ministre fort habile qui n'est point corrompu du tout, mais qui, dans le fond de son cœur, est très bien intentionné pour la continuation de l'alliance entre le Roi et son maître. Monsieur de Gravel aura bientôt reconnu les traverses qui lui viennent de la part du s<sup>r</sup> Fuchs et de tous ceux qui voient avec peine l'attachement de cette cour aux intérêts de la France. Elles sont plus grandes dans la conjoncture présente qu'elles ne l'ont jamais été, et il s'est passé entre eux depuis trois jours des choses qui pouvoient attirer la disgrâce de l'un ou de l'autre.

Le s<sup>r</sup> de Gromkau<sup>1</sup>, grand maréchal de la cour et commissaire général, a part, par ses charges et par sa faveur, à l'administration des plus grandes affaires. Il est bon homme et d'une droite raison lorsqu'il agit par lui-même; mais il est ordinairement gouverné par sa femme, qui sous un dehors plein de douceur renferme un désir continuel de satisfaire son ambition, son intérêt et sa vengeance. Cette femme doit être regardée comme un des premiers mobiles de cette cour pour toute sorte d'affaires. Elle a beaucoup de crédit sur l'esprit du s<sup>r</sup> Meinders et gouverne absolument son mari. Il est nécessaire de la ménager; mais en même temps il est difficile de n'y être point trompé lorsqu'on croit pouvoir y prendre le plus de confiance.

Le s<sup>r</sup> Fuchs<sup>2</sup> est un homme d'un caractère à ne le trouver indifférent sur aucune sorte d'affaires qu'on puisse avoir en cette cour. Il a de la passion sur tout et emploie tout ce qui peut dépendre de lui pour

1. Joachim-Ernest de Grumbkow (1637-1690), père du ministre favori du Roi Sergent, était un des meilleurs serviteurs du Grand Électeur; son administration comme commissaire général des guerres (*Generalkriegskommissar*), de 1679 à 1690, donna d'excellents résultats. Cf. Isaacsohn, *Geschichte des preussischen Beamtenthums*, Berlin, 1878, in-8°. II, p. 264 et suiv. Il avait épousé la fille du conseiller secret, de Grote, qui combattait ses sympathies pour la France. Voici ce qui est dit d'elle dans les notes d'informations déjà citées : « Madame de Gromkau est la bonne amye de Meinders, qu'elle gouverne entièrement... » et en marge : « Il la faut beaucoup mesnager. »

2. Le poméranien Paul de Fuchs (1640-1704) s'était signalé par divers ouvrages de droit et avait été professeur à l'Université de Duisbourg avant d'entrer dans la carrière administrative; secrétaire de l'Électeur en 1670, conseiller de cour en 1679, il était depuis 1682 membre du Conseil d'État secret, et exerçait une grande influence sur la politique extérieure. C'était un partisan résolu de l'alliance hollandaise et impériale.



réussir dans son dessein. Il a très utilement servi le Roi, les quatre premières années que j'ai été ici, et je n'ai point encore vu un dévouement pareil à celui qu'il avoit. Depuis cela, l'ambition s'est emparée de son esprit. Le parti de l'Empereur, qui étoit entièrement abattu, lui fit comprendre qu'un homme de son mérite devoit n'être point toujours au-dessous du sr de Meinders et que, s'il pouvoit ruiner son crédit, il se trouveroit infailliblement à la tête de toutes les affaires. Il a donc cru que le chemin le plus court pour y parvenir étoit de ruiner les intérêts de la France, afin de ruiner en même temps celui qu'on accusoit de les soutenir. On peut dire qu'il a suivi ce dessein avec fureur et qu'il y sacrifie la gloire et les intérêts de son maître dans toutes les rencontres. Je dois avertir Monsieur le marquis de Gravel que, s'il pouvoit gagner une véritable confiance dans l'esprit du sr Fuchs, il rendroit au Roi un service très considérable, parce qu'il lèveroit en même temps tous les obstacles qu'il y apporte et s'en serviroit avec beaucoup d'utilité; mais je ne sais quelle voie je pourrois lui conseiller de prendre pour y réussir. S'il se détache absolument du sr de Meinders, ce sera un moyen de lui plaire. Ce seroit néanmoins un parti dangereux à suivre, et il faudroit auparavant en voir un succès bien assuré.

Il y a un écueil près du sr Fuchs contre lequel il est difficile de ne point échouer, c'est sa manière de dire les choses lorsqu'elles sont fausses; il les accompagne de serments si grands et choisit des termes si pleins de vraisemblance et qui marquent tant de sincérité qu'il est presque impossible de n'y être pas surpris. Je supplie Monsieur le marquis de Gravel de faire une réflexion particulière à ceci, parce que une expérience de plusieurs années m'en a convaincu aussi bien que plusieurs autres personnes qui y ont été abusées.

Le sr Fuchs aime ses plaisirs avec excès et les aime tous, mais il ne les partage guère avec les honnêtes gens; ainsi, il est difficile d'y entrer; il est grand dissipateur, et c'est ce qui le rend susceptible de tout ce qui peut fournir à sa dépense; mais il est à remarquer que ceux qui sont opposés aux intérêts du Roi connoissent son humeur comme nous, et il est certain qu'ils l'emportent de beaucoup par leurs libéralités. En sorte que l'argent du Roi, qui seroit bien employé s'il y avoit de l'apparence qu'on pût le détacher du parti où il est, seroit entièrement perdu aussi s'il en recevoit dans la disposition où on le voit présentement.

On doit compter encore sur ce que ce même ministre, qui nous est à présent si contraire, nous seroit entièrement favorable s'il gouvernoit seul les affaires, parce qu'il n'y a pas d'apparence qu'il voulût continuer sans nécessité à jeter son maître dans des partis si opposés à son véritable intérêt; mais, jusques à l'heure présente, il me paroît que la solidité et la raison du sr de Meinders doivent être préférées à tout autre parti, quoique souvent il s'y soit rencontré des inconvénients fort grands.

Le sr de Reez<sup>1</sup> est aussi conseiller d'État en faveur; pour ce qui regarde sa fonction, il a un grand détail des affaires intérieures et entre aussi quelques fois dans celles du dehors. C'est un homme avec qui les civilités ordinaires suffisent, sans qu'il soit nécessaire de cultiver plus particulièrement son amitié.

Le sr de Kniphausen<sup>2</sup>, surintendant des finances, est un homme extrêmement dissimulé, couvert et artificieux, grand ennemi de la France et toujours attentif à ce qui peut lui nuire; mais il affecte un extérieur indifférent sur les affaires étrangères, et cela le met en état de rendre quelques fois de très mauvais offices.

Il y a plusieurs autres conseillers privés, comme les srs de Blumenthal, Schwerin, Knisbeck<sup>3</sup>, Spanheim et Schmettau. Ces deux derniers sont présentement l'un en France et l'autre à Ratisbonne. Le sr de Spanheim<sup>4</sup> est d'un mérite connu; on ne peut avoir une passion plus sincère que celle qu'il a de maintenir une parfaite intelligence entre le Roi et son maître. Le sr de Schmettau<sup>5</sup> est gendre de Fuchs; il est homme d'esprit et raisonnable. Les trois autres ne sont presque conseillers que de nom, et, quoiqu'ils entrent au Conseil privé, Monsieur l'Électeur a si peu de considération et d'estime pour eux qu'ils ne sont écoutés sur rien.

Le sr de Schöning<sup>6</sup> qui, après M. le maréchal de Schomberg, est

1. Jean-Frédéric de Rhetz était conseiller secret depuis novembre 1682 et ne joua jamais qu'un rôle effacé.

2. Le baron Dodo de Kniphausen, originaire de l'Ost-Frise, dirigea les finances brandebourgeoises de 1683 à 1698 et s'est distingué par l'organisation définitive de la chambre des finances de la cour (*Hofkammer*).

3. Christophe Gaspard, baron de Blumenthal, gendre du vieux Schwerin, avait rempli autrefois plusieurs missions en France. Otto de Schwerin, le jeune (1645-1705), beau-frère de Blumenthal, s'était également signalé comme diplomate. Quant au conseiller von dem Knesebeck, il appartenait à une famille de la vieille marche de Brandebourg qui, depuis le xv<sup>e</sup> siècle, avait déjà fourni aux électeurs plusieurs administrateurs distingués. Dans les notes qui ont servi à Rébenac, il est dit que Knesebeck était maître d'hôtel de l'électrice.

4. Sur Ézéchiél de Spanheim (1629-1710), ambassadeur à Paris de 1680 à 1689 et de 1698 à 1701, voir l'excellente étude de M. E. Bourgeois dans sa récente publication, *Ézéchiél Spanheim, Relation de la cour de France en 1690*, Paris et Lyon, 1900, 1 vol. in-8°.

5. Wolfgang de Schmettau a surtout joué un rôle comme diplomate et devait être en 1697 un des plénipotentiaires du Brandebourg à Ryswick.

6. Hans-Adam de Schöning (1641-1696) était lieutenant général et très jaloux de Schomberg et du vieux Derflinger. Le comte Christophe de Dohna, dans ses *Mémoires sur le règne et la cour de Frédéric I<sup>er</sup>* (Berlin, 1833, in-8°), a insisté sur le mauvais caractère de Schöning, qui finit d'ailleurs par quitter le service du Brandebourg en 1690, à la suite d'une altercation avec le général Barfuss. Voici la note que Rébenac avait d'abord rédigée sur son compte : « Schöning est un homme glorieux comme Lucifer, prenant tout en mauvaise

celui qui attire le plus de considération, peut être regardé comme un homme dont on doit autant rechercher l'amitié qu'on doit éviter d'être mal avec lui. Il est assez difficile à gouverner par les services continuels qu'il exige de ceux avec qui il est en liaison. Il est vrai qu'il sert de son côté parfaitement bien et peut être employé à toutes choses sans exception. Il n'y a personne ici de qui j'aie tiré tant de services que de lui, tout le temps que ses liaisons avec moi ont pu être secrètes. Ses ennemis, qui sont en grand nombre et des plus puissants, s'en sont aperçus et ont tout employé pour le rendre suspect par cet endroit. Il est jusques à présent si fort le maître de l'esprit du prince électoral qu'il n'a aucune peine à le porter où bon lui semble. Son projet est de se prévaloir de son crédit, en sorte que, dès le commencement de la régence du prince, il puisse satisfaire son humeur naturellement vindicative, disgracier ceux qui ne sont point de ses amis et s'arroger une autorité absolue sur les troupes. Pour ce qui regarde les affaires étrangères, il ne pourra y entrer qu'en gros, c'est-à-dire qu'il pourra disposer l'esprit de son maître plus favorablement pour l'un que pour l'autre; mais ce sera toujours pour celui dont il recevra le plus de gratification. Il seroit très utile de le maintenir dans les sentiments où il est, en lui accordant quelque grâce dans quelque temps d'ici.

Le sr de Schönning est présentement en inimitié avec le sr de Gromkau; il a même été en froideur depuis quelque temps avec le sr de Meinders aussi bien qu'avec M. le maréchal de Schomberg. En un mot, c'est un homme très difficile à vivre, ambitieux, violent, hardi, désireux d'argent et de biens, injuste et vindicatif, tout cela au dernier point. Il a en même temps de bonnes qualités, et je dois dire que c'est l'homme de toute cette cour qu'il est le plus nécessaire de ménager; mais il faut le faire adroitement, parce qu'il est mortellement haï de Mr l'Électeur et que tous les ministres le regardent comme un homme qui ne les accommode point.

Monsieur le marquis de Gravel doit remarquer que je ne suis pas, dans ce Mémoire, le rang que les dignités donnent en cette cour. Je m'attache seulement à ceux qui sont en place et qui me paroissent avoir du rapport directement ou indirectement aux affaires du Roi.

Les ministres étrangers que Monsieur le marquis de Gravel trouvera à la cour de Brandebourg sont le baron de Freytag<sup>1</sup>, de la part de l'Empereur. C'est un homme fort sage et fort raisonnable. Il conduit sûrement les affaires et ne les gâte par aucun endroit. Personne aussi n'a

part, soupçonneux et regardant tout ce qu'il trouve devant lui comme un obstacle à sa fortune, intéressé au dernier point et capable de tout pour de l'argent » (A. E., *Corr. de Brandebourg*, XXXIII, *loc. cit.*).

1. François-Henri, baron de Fridag († janvier 1694), était un des meilleurs diplomates de l'Autriche. Ambassadeur à Berlin depuis décembre 1684, il devait conserver ce poste important jusqu'au milieu de l'année 1693. Voir sur lui les ouvrages de M. Pribram, *Österreich und Brandenburg* (1685-1686 et 1688-1700), Innsbruck et Leipzig, 1884 et 1885, 2 vol. in-8°.



de si grands avantages que lui; il est beau-frère du sr de Kniphausen et est informé jusques à la moindre circonstance de tout ce qui se passe dans le Conseil, n'y ayant aucun ministre de ceux qui ne sont point dans la première faveur qui ne l'avertisse de tout ce qui se passe autant qu'ils en ont de connoissance eux-mêmes; mais ils ne savent pas tous les secrets, et particulièrement ceux qui regardent la France. Monsieur le marquis de Gravel trouvera que la pluralité du Conseil est entièrement pour l'Empereur, parce que ceux qui, depuis huit ans, n'ont pas été agréables à la France, ont été exclus de la faveur et des grâces qui l'accompagnent; leur intérêt les porte donc à désirer le renversement de nos affaires dans l'espoir qu'ils ont d'en profiter.

Monsieur de Lenten<sup>1</sup>, qui est de la part du roi de Danemark, est un ministre dont les intentions sont extrêmement droites et pleines d'honneur. Sa conduite marque un désir sincère de maintenir une intelligence parfaite entre le Roi et le roi son maître. Il se trouve ici dans une conjoncture peu favorable au Danemark, mais il la rectifie autant qu'il est possible par son adresse et par son application. Je suis persuadé que Monsieur de Gravel doit prendre en lui une confiance entière sur toutes choses, et il en tirera des avis et des lumières qui lui seront extrêmement avantageuses pour sa négociation.

Monsieur de Makelier<sup>2</sup> est de la part de la Suède. C'est un bon homme qui ne se pique pas de beaucoup de finesse. Il est aisé de connoître par ses discours et sa conduite, depuis trois mois qu'il est ici, qu'il y a une liaison étroite entre son maître et cette cour et qu'il a ordre de ne s'opposer pas seulement aux intérêts du Danemark, mais aussi à ceux de la France.

Monsieur de Bothmar<sup>3</sup> est envoyé de la maison de Brunswik. Il y a six mois que Monsieur l'Électeur ne veut point le voir, lui attribuant d'être l'auteur de certaines choses dont il croit avoir eu sujet de se plaindre. Ce ministre ne s'embarrasse pas de sa disgrâce, s'attache au prince et à la princesse électorale, et, pour les affaires publiques, il y entre sans prévention contre nous.

Un homme que Monsieur le marquis de Gravel trouvera mêlé dans toutes sortes d'intrigues et toujours plein d'artifices et de friponneries contre les intérêts de la France et tout ce qui peut y avoir rapport, c'est le sr Ham<sup>4</sup>, agent des États Généraux. Il s'est insinué dans la confiance

1. Jean-Hugues de Lente, sans doute un parent du diplomate et ministre d'État, Christian de Lente.

2. Je n'ai rien pu découvrir sur cet agent, qui devait être tout à fait de second ordre.

3. Jean-Gaspard de Bothmer (1656-1732), envoyé à Berlin depuis 1685, devait plus tard jouer un grand rôle à Londres et contribuer à l'élévation de Georges-Louis de Hanovre au trône d'Angleterre.

4. Le docteur Jean Ham, secrétaire de l'ambassadeur Amerongen, était resté à Berlin, après le départ de son chef en 1685, avec le titre de commissaire des États. Depuis 1687, les Hollandais avaient auprès de l'Électeur un nouvel

de Monsieur l'Électeur, est toujours sur les lieux et profite de tout. C'est un homme qui ne doit point être ménagé et qu'on doit au contraire traiter avec mépris, parce que c'est le moyen de le contenir dans quelques bornes.

Monsieur le marquis de Gravel trouvera un fort grand nombre de calvinistes françois ici. Le retranchement d'une partie des grâces qu'on leur accordoit au commencement, l'inconstance qui leur est assez naturelle, ou plutôt l'impression que la vérité fait à la longue sur les esprits, en a déjà porté une assez grande quantité à retourner en France. Ceux qui sont éloignés de Berlin prennent d'eux-mêmes le chemin le plus court, les autres s'adressent à moi et demandent quelques secours pour leur voyage et des facilités pour leur sortie. Je leur ai accordé l'un et l'autre selon les ordres que j'en ai reçus. Il y a quelques précautions à prendre pour rendre leur sortie assurée.

La conduite que j'ai tenue à leur égard a été de les traiter civilement. J'ai aussi trouvé en eux tout le respect qu'ils devoient à mon caractère et toute sorte d'amitié pour ma personne. J'ai cru devoir en user de cette sorte, afin de maintenir ces gens-là dans l'habitude de reconnoître toujours le Roi pour leur souverain et les empêcher de se jeter dans les extrémités. Ils venoient en foule dans ma maison, malgré les avertissements de leurs ministres; la plupart de ceux qui sont retournés ont été de ce nombre. J'étois encore par ce moyen averti de ce qui se passoit parmi les calvinistes et je cherchois à en profiter.

Il est difficile que, dans ce grand nombre, il ne s'y trouve des gens à qui le ressentiment de la perte de leurs biens et les maux qu'ils souffrent ici ne fassent quelques fois dire des choses mal à propos. Je ne me suis pas mis en peine de les rechercher lorsque j'ai cru pouvoir m'en dispenser; je craignois de me compromettre et de les écarter de chez moi. Ceux aussi qui pousoient les choses jusques au manque de respect, je leur ai donné lieu de s'en repentir, et les ministres de cette cour les en ont châtiés. Voilà ce que j'ai observé à cet égard, et je le dis ici parce que je m'en suis bien trouvé.

Je ne sais si Monsieur d'Espense<sup>1</sup> gardera à l'avenir plus de modération qu'il n'a fait depuis deux ans et demi. Il seroit à souhaiter qu'il le fit, sa conduite ayant été très mauvaise et très peu respectueuse pour le Roi, en sorte que je suis persuadé, et tous les ministres de cette cour le

ambassadeur, Jacques Hop; mais celui-ci était parti pour Hambourg au mois de mars 1688 et ne devait revenir qu'après la mort de Frédéric-Guillaume; Ham était chargé des affaires *par intérim*. Cf. *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm I*, t. III, Berlin, 1864, in-8°, p. 780-782.

1. Louis de Beauvau, comte d'Espense, après avoir servi longtemps Louis XIV, avait émigré en 1670 parce que sa qualité de protestant nuisait à son avancement. Bien accueilli en Brandebourg, il y était devenu successivement colonel des gardes du corps et lieutenant général. Il devait y mourir dans cette même année 1688.

sont avec moi, que c'est lui seul qui, par son application continuelle à remplir l'esprit de Monsieur l'Électeur de toute sorte de fables et d'histoires propres à l'irriter, a enfin porté ce prince à en user comme on l'a vu durant un fort long temps.

Comme M<sup>r</sup> d'Espense est présentement hors de crédit et qu'il connoit que son procédé à la longue a été désagréable à M<sup>r</sup> l'Électeur, il arrivera peut-être qu'il rejettera la faute sur ma personne, et, si cela est, j'ose conseiller Monsieur de Gravel de le recevoir en amitié, parce qu'il est certain que la fureur dont il est toujours animé sur les affaires de la religion et son assiduité à la cour produisent toujours quelques mauvais effets, et il seroit bon qu'il voulût n'en plus user de même.

Les gens sur qui Monsieur le marquis de Gravel peut compter pour recevoir des avis de leur part sont le s<sup>r</sup> Cormesser, valet de chambre en grande faveur près de son maître. C'est un honnête homme et dont l'amitié est très considérable. J'ai toujours eu sujet de me louer de lui. Je lui ai fait des présents de temps en temps<sup>1</sup>. Le Roi a bien voulu, d'un autre côté, qu'on lui donnât quelque chose sur les fonds que Sa Majesté destinoit aux gratifications de cette cour.

Le colonel Perbant<sup>2</sup>, qu'on regarde comme le favori de Monsieur l'Électeur pour les petits divertissements, est un homme dont j'ai tiré beaucoup de services.

Le s<sup>r</sup> Wangenheim, colonel des Trabants<sup>3</sup>, étoit un ami dont j'étois entièrement assuré. On peut en beaucoup de choses faire fonds sur lui. Il m'a prié de le recommander.

Le général major du Hamel est françois catholique et très galant homme. Il n'y a aucun doute qu'il ne rende à Monsieur de Gravel tous les services qui dépendront de lui. Il m'a prié de l'en assurer de sa part.

Tous ces gens-ci, à l'exception du s<sup>r</sup> Cormesser, n'entrent point dans le détail des affaires; mais on ne laisse point de tirer un bon usage de leur amitié. Je les ai tous entretenus par des petits présents, mais assez fréquents.

Il y a beaucoup de choses que j'ometts à mettre dans ce mémoire. Le sieur Poussin, qui reste ici, informera Monsieur le marquis de Gravel de tout ce qui sera venu à sa connoissance.

1. Voir à ce sujet le compte général dressé par Rébenac en 1684 des sommes distribuées par lui à Berlin de 1681 à 1684, dans Prutz, *op. cit.*, p. 376-378. Cormesser ou Cornmesser y figure pour plus de 12,000 livres.

2. Godefroy de Perband, gouverneur d'Angerbourg, avait été au service de la Suède et de la France avant de devenir colonel d'un régiment de dragons en Brandebourg; il avait épousé en 1680 M<sup>lle</sup> de Wangenheim, dame d'honneur de l'électrice. Le mari et la femme avaient reçu également de l'argent français. Cf. Prutz, *loc. cit.*, p. 137.

3. Les trabans, armés de hallebardes, formaient un corps d'élite. On fait venir le nom de l'allemand *traben* (trotter) ou du vieux mot *trabe* (hampe de bannière).



## CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur,

Dans l'analyse des Recueils périodiques que contient le volume de la *Revue historique* de novembre-décembre 1901, je trouve quelques observations concernant un article inséré par moi dans la *Revue de synthèse historique*. Vous me permettrez de répondre par quelques lignes à ces observations. Voici d'abord la notice en question :

XÉNOPOL. Encore la race et le milieu (dans cette réplique à M. Lacombe, M. Xénopol a laissé voir la faiblesse de sa théorie sur la race en prenant comme criterium la langue. En effet, la langue des Français est romaine, et pourtant les Français n'ont en eux qu'une bien faible proportion de sang romain. Les Roumains ont une langue romaine et ne sont assurément pas de race romaine. Les nations sont le produit des circonstances et des milieux ; on cherche en vain à y discerner un élément ethnique permanent et irréductible. L'idée de race, dès qu'on sort des divisions très générales en blancs, jaunes et noirs, est une conception sans portée et souvent perturbatrice en politique comme en science. En quoi, par exemple, M. Xénopol, qui est de race sémitique, diffère-t-il au point de vue intellectuel et moral d'un Roumain à race latine ou slave?).

L'auteur de l'analyse rapportée ne s'est pas donné la peine d'étudier plus profondément le rapport qui existe entre la langue d'un peuple et la race dont il est issu. Les peuples auront beau parler des idiomes empruntés à d'autres peuples, donc à d'autres races, ils les modifieront toujours d'après la nature de leurs facultés primordiales, conditionnées par la race à laquelle ils appartiennent. Les Français sont des Gaulois qui parlent une langue d'origine latine et les Roumains des Daces qui présentent le même phénomène. Il paraîtrait donc qu'entre la race et la langue il n'y eût aucune connexité. Mais la façon dont les Français d'une part et les Roumains de l'autre ont modifié la langue latine qui leur fut imposée par la conquête romaine démontre l'influence de leur race originaire sur l'emprunt commun. Car, autrement, à quelle circonstance saurait-on attribuer les changements différents dans la phonétique, la grammaire, la dérivation et la sémantique, que la même langue, imposée par le même peuple et de la même façon, a éprouvés dans les Gaules et chez les Roumains? Il est évident que c'est la réaction du fond originaire différent chez ces deux peuples, contre l'influence identique, qui donna naissance au résultat différent.

Les peuples, à l'origine, sont différents physiologiquement et psycho-

logiquement, et le reflet le plus puissant et le plus caractéristique de leur constitution, c'est précisément leur langue. Mais, avec le temps, les peuples se superposent, se mêlent, s'amalgament et donnent naissance à des composés hybrides, dont les langues ne paraissent plus être en rapport avec le substratum ethnique. Et pourtant ce n'est qu'une apparence. Au fond, la langue parlée par un peuple représente toujours sa constitution intime. Mais les apports des divers éléments qui sont entrés dans la composition de l'amalgame ne sont ni de même nature ni toujours en proportion avec l'importance matérielle de l'élément ethnique entré en combinaison. Il peut arriver qu'un peuple présente dans sa langue l'image assez fidèle des proportions dans lesquelles se sont combinés les divers éléments ethniques qui ont pris part à sa formation. Comme exemple, citons les Anglais, au moins en ce qui concerne le mélange d'Anglo-Saxons et de Normands, dont ils sont sortis. Un autre peuple, au contraire, empruntera à l'un des composants la partie matérielle de la langue, les mots et les sons, pendant que l'esprit qui l'anime, et sans lequel une langue humaine n'existe pas, sera pris à un autre élément. Tels sont précisément le français et le roumain, dont la forme extérieure de la langue est latine, pendant que l'esprit qui la vivifie est gaulois ou dace.

Mais la race, c'est-à-dire le composé ethnique qui constitue les différents peuples actuels, quoiqu'elle trouve son miroir le plus fidèle dans l'idiome parlé par le peuple, n'arrête pas seulement là ses manifestations. Elle pénètre de son esprit particulier toute sa manière d'être, toutes ses institutions, ses habitudes, ses mœurs, sa littérature, son art, sa philosophie, et nous nous étonnons comment on peut soutenir que l'idée de race serait une conception perturbatrice en politique comme en science<sup>1</sup>.

A.-D. XÉNOPOL.

1. Je ne sais où l'auteur de la notice que nous visons dans notre réponse a pris l'information que j'appartiens à la race sémitique. Ni mon père, ni ma mère, ni mon grand-père, ni ma grand-mère n'ont été des sémites. Mon grand-père, probablement originaire d'Albanie ou de Macédoine, s'était établi en Grèce et y avait obtenu le sobriquet de Ξενός πολίτης, Xénopol, fils de l'étranger, ce qui prouve en même temps qu'il n'était pas Grec, malgré le nom grec qui est resté attaché à notre famille. Mon père, Démitre Xénopol, orthodoxe comme mes grands-parents, vint en Roumanie vers 1830, s'y maria en épousant une Roumaine en 1845 et en eut six enfants, dont je suis l'aîné, tous baptisés dans la religion chrétienne orthodoxe. La légende que notre famille est juive a été inventée pour combattre mon frère, Nicolas Xénopol, lorsqu'il posa sa candidature comme député, les juifs n'étant pas trop bien vus en Roumanie, et, depuis, cette légende a fait le tour du monde.

# BULLETIN HISTORIQUE

---

## FRANCE.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — Les *Essais de critique sur l'histoire militaire des Gaulois et des Français*<sup>1</sup>, de M. Théodore DURET, reposent tout entiers sur un postulat : à savoir la permanence de l'esprit gaulois à travers toute l'histoire de France, y compris notre histoire contemporaine. De discuter la solidité de ce postulat, de décider si c'est à la race ou au climat ou bien à l'histoire elle-même que la nation française doit ses qualités et ses défauts, ce n'est pas ici le lieu. Toujours est-il que la thèse de M. Duret relève moins, — en dépit du titre de ses *Essais*, — de l'histoire *critique* que de la philosophie de l'histoire, et qu'il est singulier, à force de vouloir opposer l'esprit gaulois à l'esprit romain, d'aller chercher la caractéristique de l'esprit gaulois chez... ce Corse de Buonaparte ! De même Richelieu sera « romain » et aussi Louis-Philippe (qui aurait été, tout le premier, étonné de se voir comparé, page 309, au grand cardinal), parce qu'ils ont rêvé un juste équilibre des forces de l'Europe, un légitime et durable établissement de la grandeur française. Charles VIII, Louis XIV, bref, tous nos conquérants, seront des « Gaulois. »

Thèse à part, M. Duret, — qui fait d'ailleurs plutôt l'histoire de notre politique étrangère que notre histoire militaire, — met très bien en lumière ce fait que nos guerres furent plus souvent guerres de magnificence que guerres d'utilité<sup>2</sup>. « L'amour de la guerre aventureuse, portée au bout du monde, » tel est, dans notre histoire, cet élément permanent que M. Duret appelle gaulois. Il en suit les manifestations dans un récit attachant et non sans mérites. On regrette

1. Paris, 1901, éditions de la *Revue blanche*, in-18 de 327 p.

2. Il n'est peut-être pas d'une bonne méthode, pour établir (entre 1830 et 1869) le nombre des Français sincèrement « attachés au gouvernement libre... et désireux de vivre en paix avec leurs voisins, » d'additionner les 300,000 bourgeois libéraux qui soutenaient le régime de Juillet et les 640,000 républicains qui votèrent contre le plébiscite. D'une part, il y a, entre ces deux chiffres, des doubles emplois ; d'autre part, bien des Français combattirent la monarchie orléaniste ou votèrent le plébiscite pour des raisons tout à fait étrangères à la passion des conquêtes.



pendant de trouver en cet esprit tant d'idées toutes faites : que nous ne connaîtrions la civilisation gauloise que par les écrits des Grecs et des Romains, que la France aurait rencontré « une dynastie tout à fait nationale » avec Hugues Capet, etc. Le sujet est souvent noyé sous les détails : les croisades y sont racontées longuement, même les croisades allemandes ou hongroises, parce qu'elles sont « *Gesta Dei per Francos.* » Inversement, les guerres de religion sont exécutées en deux lignes (p. 431) ; l'auteur n'y voit qu'une « prostration de la puissance militaire » de la France ; il ne dit rien de l'importance de ces guerres au point de vue de l'évolution de la tactique, de la personnalité militaire d'Henri IV ou des autres chefs catholiques et huguenots. Enfin, chose à peine croyable, de cette histoire militaire des Français la Révolution est absente ! Il n'y a rien entre Louis XIV et Napoléon, et la Révolution n'obtient qu'un rappel dans le chapitre sur les Napoléon<sup>1</sup>. Ajouterai-je que M. Duret abuse un peu de ce qu'on est convenu d'appeler les leçons de l'histoire et les enseignements du passé ? Si les guerres d'Italie furent une folie, l'échec de l'expédition d'Égypte, succédant à l'avortement des croisades, suffit-il à démontrer cette « vérité... que rien n'est plus décevant pour des hommes partant de France que la tentative de fonder des établissements à l'orient de la Méditerranée ? » Ce n'est pas en soi-même que l'expédition d'Égypte était folle, et, ce que M. Duret écrit du Levant, il aurait pu l'écrire, il y a seulement vingt ans, de l'Extrême-Orient. Les événements se seraient chargés de démentir cette « leçon de l'histoire. »

HISTOIRE DE LA RENAISSANCE ET DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE. — *L'Église et les origines de la Renaissance*, de M. Jean GUIRAUD<sup>2</sup>, paraît dans une bibliothèque de haute vulgarisation<sup>3</sup>. On serait donc mal venu à lui reprocher de manquer d'originalité, d'être surtout un remaniement des travaux de MM. Fabre, Müntz, de Nolhae, etc. Un défaut plus grave est son manque d'unité. Il n'y a ni introduction ni conclusion. Le chapitre sur Boniface VIII se perd dans le détail archéologique, et trop souvent le reste n'est qu'une suite de monographies d'ar-

1. Les derniers chapitres sont, d'ailleurs, mal raccordés au plan général. Le sixième est un article proprement critique sur le tome IX de *l'Histoire générale* (ce tome mérite-t-il ce titre ambitieux : *Une nouvelle histoire de Napoléon ?*), le septième est consacré à M. Thureau-Dangin, le huitième au commandant Rousset.

2. Paris, Lecollre, 1902, in-12, 339 p., une bibliographie et un index.

3. *Bibliothèque de l'enseignement ecclésiastique*. Notons que, d'après le prospectus, cette collection prétend faire œuvre non de « vulgarisation, » mais « de haut enseignement. »

tistes et d'écrivains. La seule unité réelle du volume est dans le titre et dans la thèse qui en découle : montrer dans la Renaissance, et cela dès le début du xv<sup>e</sup> siècle, l'influence de l'Église romaine, et comment les papes du xv<sup>e</sup> siècle « crurent qu'ils pourraient concilier avec les enseignements traditionnels de l'Église les aspirations nouvelles des intelligences. » Cette thèse condamne l'auteur à écarter de son plan tout ce qui, dans l'histoire de la Renaissance, n'a pas eu pour centre Avignon ou Rome. C'est là une conception bien arbitraire, car, même en faisant très large la part de la papauté dans le mouvement intellectuel, il n'en reste pas moins que l'histoire de la Renaissance déborde singulièrement celle de l'Église. M. Guiraud trouve d'ailleurs que les papes poussèrent trop loin la condescendance pour l'esprit nouveau. « Mal leur en prit : loin de réussir à refréner le naturalisme païen..., ils faillirent compromettre dans ces fréquentations l'Église romaine elle-même<sup>1</sup>. » Et, de fait, il est assez gêné pour nous expliquer comment des papes qu'il loue, un Martin V, un Eugène IV, un Nicolas V, ont pu pousser « l'amour du grec » jusqu'à couvrir de leur protection des hommes comme Pogge, Filelfe ou Pimmonde Panormite. Au fond, M. Guiraud n'est pas sympathique aux humanistes ; il voit plus facilement leurs verrues que leurs beautés. Du moins exprime-t-il ses préférences, sauf de rares exceptions<sup>2</sup>, d'un ton assez impartial.

La lettre et la carte que Toscanelli adressa le 25 juin 1474 au chanoine portugais Fernam Martins et dont il envoya plus tard une copie à Colomb sont-elles authentiques ou apocryphes ? Suivant la réponse que l'on donne à cette question, le voyage de Colomb sera ou bien une tentative pour vérifier une hypothèse (peu importe qu'elle se soit trouvée fautive) scientifiquement élaborée, ou bien une simple aventure inspirée par des données purement empiriques, par exemple par les racontars de ce « pilote inconnu, » qui disait avoir entrevu la route des Indes par l'ouest. Tous les critiques, depuis Humboldt jusqu'au prince des américanistes, M. Henry Harrisse, tenaient pour l'authenticité. Mais M. Henry VIGNAUD<sup>3</sup> dirige contre

1. « Il fallut le cataclysme de la Réforme pour enlever l'Église aux séductions malsaines de la Renaissance. » Ailleurs, ce qui est un peu contradictoire, il reproche à la Réforme (p. 249) d'avoir arrêté les progrès des études d'exégèse biblique, parce qu'elle en révéla le danger.

2. P. 57, cette affirmation étrange : « Les missionnaires que les papes du xiv<sup>e</sup> siècle envoyèrent en Asie et en Afrique ont fait presque autant [pour découvrir le globe] que Vasco de Gama et Colomb. » Les auteurs protestants Voigt, Vollet, Ph. Monnier ne sont pas ménagés.

3. *La lettre et la carte de Toscanelli sur la route des Indes par l'ouest...*

ces documents un assaut en règle et nous fait prévoir de nouvelles attaques<sup>1</sup>. Nous lui concéderons que l'histoire de ces pièces est au moins étrange. La lettre de « Paul, médecin de Florence<sup>2</sup> » (en qui l'on s'accorde à reconnaître Paolo Toscanelli), ne nous a été longtemps connue que par une version espagnole insérée dans l'*Historia de las Indias* (écrite vers 1552) de las Casas et par une version italienne donnée en 1574 seulement dans les *Historie* que l'on attribue à Fernand Colomb<sup>3</sup>. C'est seulement en 1874 que, sur le feuillet de garde d'une *Historia rerum gestarum* d'Æneas Sylvius, ayant appartenu à Colomb et conservé à la Colombine, M. Harrisse découvrit une transcription de l'original latin, transcription que l'on suppose être de la main du grand navigateur<sup>4</sup>, à moins qu'elle ne soit de son frère Barthélemy<sup>5</sup>. Cette lettre est précédée d'un billet d'envoi, non daté, de Toscanelli à Colomb.

Il est assurément curieux que ni Colomb lui-même ni aucun écrivain du temps avant las Casas n'ait jamais parlé de cette lettre, ni les Italiens<sup>6</sup>, ni les Espagnols, ni les Portugais. Les autres argu-

*Étude critique sur l'authenticité et la valeur de ces documents et sur les sources des idées cosmographiques de Colomb...* Paris, Leroux (*Recueil de voyages*, t. XVIII), 1901, in-8°, xxix-319 p. — M. Vignaud, disons-le tout de suite, exagère peut-être l'importance de la question Toscanelli. Comme le remarque M. H. Harrisse (*Christophe Colomb*, note 130), Colomb a puisé les mêmes idées dans la lecture familière de Pierre d'Ailly. Elles étaient, d'ailleurs, dans l'air, comme en témoigne la lettre adressée en 1493 par Münzmeister à João II de Portugal.

1. Son livre est un extrait d'un ouvrage en préparation sur les précurseurs de Barthélemy Diaz et de Christophe Colomb. D'autre part, M. Gonzalez de la Rosa doit prouver que l'auteur du faux Toscanelli, c'est... Christophe Colomb.

2. L'original dit *Paulus phisicus*, Fernand Colomb *Maestro Paolo fisico di maestro Domenico Florentino*, et las Casas *Paulo fisico* et même *Marco Paulo*. — M. Vignaud n'a pas eu la curiosité de rechercher quel est le premier texte qui ait nommé en toutes lettres Paolo Toscanelli.

3. Cette version probablement copiée sur la précédente. Si l'œuvre de las Casas n'a été imprimée qu'en 1875, elle a été connue de son vivant. Quant à la prétendue seconde lettre à Colomb que donnent ces deux ouvrages, ce n'est qu'un résumé de la première, prise ultérieurement pour un original.

4. M. Vignaud publie : 1° un fac-similé de la lettre ; 2° une fraction de ce fac-similé avec des pièces de comparaison. Mais la comparaison des écritures ne saurait rien donner, car l'écriture des deux frères est presque identique, et tout ce que l'on peut dire c'est que la lettre est de la main de l'un ou de l'autre Colomb.

5. Le titre *Copia missa christofaro colonbo per paulum fixicum cum una carta navigacionis* a été vraisemblablement surajouté par une autre main.

6. Cependant, Hercule d'Este, en 1494, fit faire des recherches dans les papiers de Toscanelli pour voir s'il ne s'y trouvait pas de documents sur les lies découvertes par Colomb.



ments de M. Vignaud me paraissent, en dépit de leur masse, moins imposants que celui-ci. Que la cosmographie de Toscanelli soit empruntée surtout à l'antiquité<sup>1</sup> et ses renseignements à Marco Polo<sup>2</sup>, y a-t-il là quelque chose de surprenant chez un « savant » du xv<sup>e</sup> siècle? Ajoutons que sa lettre contient un détail qu'un faussaire pouvait difficilement inventer, car il était quasi ignoré, la venue à Florence, au temps d'Eugène IV, d'une ambassade des pays d'Extrême-Orient. Si Fernam Martins, le destinataire supposé de la lettre, est inconnu, mais si un Estevam Martins fut réellement aumônier d'Alfonse V de Portugal, ne peut-on passer à Toscanelli (ou à Colomb) une erreur sur un prénom<sup>3</sup>?

Au reste, quel serait le motif de la supercherie que M. Vignaud attribue non pas à l'illustre découvreur, mais à son frère Barthélemy, connu en effet pour son peu de scrupule? On aurait voulu, dans la famille, grandir la gloire de Colomb; au lieu de le faire marcher sur les traces obscures d'un « pilote inconnu, » on aurait imaginé de le mettre en relations scientifiques avec un cosmographe célèbre. Et ce serait pour détruire l'effet produit par les rééditions récentes de l'historiette du pilote que don Luis Colon, troisième amiral des Indes, aurait, vers 1552, livré cette pièce à las Casas. A cet ingénieux roman, il n'y a qu'un malheur : c'est que las Casas donne, en même temps que la lettre de Toscanelli, l'histoire du pilote<sup>4</sup>. A quoi sert dès lors la supercherie? Pour prouver que le faux n'est pas de Christophe, M. Vignaud écrit fort sensément qu'« il lui était inutile et dangereux. Inutile, parce que l'histoire du pilote sans nom devait tomber d'elle-même...; dangereux, parce que *la lettre à Martins diminuait le rôle de Colomb encore plus que la légende du pilote...* » Mais ces raisons valent aussi contre l'hypothèse du faux commis par Barthélemy. Ajoutons que la célébrité universelle de

1. Particulièrement à Marin de Tyr, que Ptolémée citait en le réfutant.

2. « La géographie de l'auteur de la lettre de 1474 retardait donc de plus d'un siècle (p. 76). » Mais aussi celle de Colomb (voy. p. 25, 28).

3. J'écarte les soi-disant preuves philologiques de l'appendice B; M. Sumien y donne en regard le texte original et un texte corrigé. Mais il ne s'agit pas de conférer la lettre en question à la latinité de Cicéron. Il aurait fallu, ce qu'on n'a même pas tenté, la conférer à la latinité de Toscanelli.

4. D'ailleurs (p. 156), pour las Casas la question était sans importance : Colomb est pour lui un homme providentiel, « et toutes les indications qu'il pouvait emprunter à l'expérience des pilotes ou à la science des savants » n'ont, au fond, rien à voir avec sa découverte. Colomb lui-même, à la fin de sa vie (Harrisse, *Chr. Colomb*, p. 52), disait n'avoir employé « ni le raisonnement, ni les mappemondes, ni le calcul : les prophéties d'Isaïe ont été mes seuls guides. »

Toscanelli, au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle, reste à démontrer. Ni las Casas ni l'auteur des *Historie* ne connaissent son nom patronymique; Barthélemy aurait donc, pour grandir la gloire de son frère, rattaché l'histoire de sa découverte au nom d'un inconnu!

Évidemment, la lettre et la carte<sup>1</sup> de Toscanelli donneront encore aux américanistes bien de la tablature; de graves obscurités subsistent<sup>2</sup>. Mais, pour le critique désintéressé, la preuve du faux reste à faire<sup>3</sup>.

C'est faire à Jean Bouchet un bien gros honneur que de lui consacrer, comme M. Auguste HAMON, un volume de plus de 400 pages<sup>4</sup>. Poète, ce n'est qu'un « grand rhétoriqueur. » Historien, l'auteur des *Annales d'Aquitaine* est (son biographe l'avoue) dépourvu de toute critique; il ne fait que compiler des anecdotes et son nom aurait péri s'il ne nous avait, par fortune, conté la charmante historiette du baiser que Madame Marguerite d'Écosse posa sur les lèvres endormies d'Alain Chartier. Ce qu'il y a encore de plus intéressant dans son œuvre, ce sont quelques détails, malheureusement noyés dans un flot de rimes batelées ou équivoquées, sur les mœurs de son temps, ce sont ses tirades contre les hérétiques, parmi lesquels il comptait pourtant des amis, ce sont ses gallicanes fureurs contre Jules II. En dépit de son attitude dans le conflit de 1511, faire de l'auteur de la *Déploration de l'Église militante*<sup>5</sup> un « grand patriote » est une

1. Cette carte (l'original envoyé à Martins et la copie envoyée à Colomb) n'existe plus, et M. Vignaud donne d'assez bonnes raisons pour qu'on n'y voie pas la carte routière de Colomb. Las Casas dit l'avoir vue, mais M. Vignaud croit qu'il fait confusion avec une carte dressée par Colomb.

2. La plus grave est l'opposition constatée entre les idées cosmographiques connues de Toscanelli et celles qu'exprime la lettre. Voy. à ce sujet la discussion très serrée du chap. 1<sup>er</sup> de la II<sup>e</sup> partie.

3. M. Vignaud semble l'avouer par instants. P. 240, il fait des réserves sur sa propre hypothèse, admet l'autre comme possible. Il se demande si ses arguments suffisent (p. 241) « pour faire écarter, comme apocryphe, une correspondance acceptée depuis longtemps sans contestation et dont, dans l'hypothèse même qu'on avance, il est difficile d'expliquer l'origine et l'objet. » — Je n'aurai pas la cruauté de relever les trop nombreuses fautes d'impression françaises, latines, espagnoles et italiennes. *Sensément* partout écrit pour *censément*. — « *Quam facitis per Guineam* » ne peut vouloir dire qu'une chose : « Que vous faites par la Guinée, » et non : « Que vous ouvrez par la Guinée. » — *Fabricae*, chez un Italien (p. 276), veut dire des édifices (*fabriche*) et non des manufactures.

4. *Un grand rhétoriqueur poitevin : Jean Bouchet, 1476-1557(?)*. Paris, Oudin, 1901, in-8°, XXI-430 p.

5. On lui doit également l'*Épître envoyée des Champs Élysées au Roy Henry dengleterre*, que Montaignon avait publiée, sans nom d'auteur, dans ses *Anc. poésies franç.*, t. II, p. 26.

manifeste exagération. M. Hamon a su, à propos de son poète, parler avec agrément des La Trémoille, ses protecteurs, du cercle littéraire de Ligugé et de Fontaine-le-Comte (Bouchet fut l'ami de Rabelais), du mystère représenté à Poitiers en 1534<sup>1</sup>.

Le principal défaut du livre de M. Edmond CHARLEVILLE sur *les États généraux de 1576, le fonctionnement d'une tenue d'États*<sup>2</sup> est d'être écrit à un point de vue juridique plutôt qu'historique. L'auteur se pose la question de savoir si les États du xvi<sup>e</sup> siècle, et en particulier ceux de 1576, ont été des assemblées nationales; et, comme le concept actuel d'assemblée nationale enveloppe les conditions suivantes : une assemblée élue par toutes les subdivisions territoriales du pays, une assemblée élue par toutes les classes, une assemblée où le député d'une circonscription représente virtuellement la nation entière, etc., il lui est trop facile de prouver que les États de 1576 n'ont été qu'une réunion de mandataires et non une vraie assemblée nationale, dans le sens de la constitution de 1875. Nous nous en doutions bien, et c'est là une question sans intérêt. Heureusement que M. Charleville la perd lui-même de vue dans l'exposé très substantiel et très précis qu'il nous fait du rôle des États (du moins de leur rôle constitutionnel) et de leur fonctionnement. Il isole, peut-être à l'excès, l'histoire interne des États de l'histoire des guerres de religion; je dis à l'excès : en effet, telle attitude des États, tel empiètement de l'assemblée sur l'autorité royale s'expliquent moins par l'évolution spontanée d'un principe de droit public que par les circonstances exceptionnelles que traversait alors la France.

Sous ces réserves, nous féliciterons M. Charleville du soin avec lequel il étudie la préparation des élections et les assemblées électorales, les rapports de l'élu avec ses électeurs, les délibérations de l'assemblée, la formation des cahiers. Son chapitre le plus intéressant porte sur l'autorité des États. Il y analyse avec beaucoup de clarté les efforts vraiment considérables tentés par l'assemblée de Blois pour se saisir en partie du pouvoir législatif : les ordonnances votées par les États auraient pris le caractère de lois fondamentales, révocables seulement par une autre assemblée d'États. Inutile de dire que la royauté éluda cette question dangereuse. Il en fut des États de 1576

1. Il est plutôt hardi d'avancer (p. 134, n. 3), sur l'autorité de M. de Maulde, que « les familles nombreuses étaient une exception » au xvi<sup>e</sup> siècle. M. de Maulde dit seulement qu'elles étaient une charge. — P. 175, M. Hamon, moins incrédule que dom Fonteneau, semble admettre la possibilité d'une discussion sur le miracle des avoines de sainte Radegonde. Il ne voit pas que le charme de ces histoires, pour ceux qui y croient comme pour ceux qui n'y croient pas, est d'être absurdes. Miracle expliqué n'est plus miracle.

2. Paris, A. Pedone, 1901, in-8°, 214 p.



comme de tous les autres jusqu'en 1789. Leurs doléances administratives, économiques, etc., reçurent une satisfaction partielle dans la grande ordonnance de police du 24 novembre 1577 (M. Charleville n'en parle pas<sup>1</sup>) et dans l'ordonnance de 1579. Mais toutes leurs tentatives pour faire œuvre novatrice sur le terrain du droit constitutionnel restèrent stériles. M. Charleville, qui a bien indiqué ces résultats au cours de son exposé, a négligé de les rappeler à la fin en une conclusion générale.

Pierre d'Épinac<sup>2</sup>, issu de la famille forézienne de ce nom, apparenté à celle des d'Albon, fut chanoine-comte de Lyon, doyen du chapitre, puis archevêque (comme successeur de son oncle Antoine d'Albon) en 1574<sup>3</sup>, député et président de la chambre ecclésiastique aux États de Blois en 1576, l'un des présidents de l'assemblée de Melun en 1579, conseiller du roi en 1580. Il s'attacha à la fortune des Lorraine, joua son rôle aux Barricades, fut emprisonné après la tragédie de Blois et devint, après la mort de Henri III, l'homme d'État du parti ligueur et le garde des sceaux de la Ligue. Il méritait donc la volumineuse et sérieuse étude que lui consacre M. l'abbé P. RICHARD et dont les éléments ont été principalement puisés dans les dépôts lyonnais, au Vatican<sup>4</sup>, dans les papiers de Simancas et au cabinet des manuscrits. M. Richard n'a pas échappé à la manie coutumière des biographes. Il exagère l'importance de son héros. « Le chef de l'Église de France à l'assemblée de Melun, » c'est là un bien gros mot, surtout quand on sait que d'Épinac partagea la présidence, au moins en droit, avec l'archevêque de Bordeaux. L'auteur fait trop de « Monsieur de Lyon » le centre de l'histoire de la Ligue. Il met aussi trop de soin à le justifier des accusations lancées contre lui. S'il passe assez vite condamnation sur celle d'immoralité<sup>5</sup>, il lui donne

1. Cette ordonnance (Fontanon, t. I, p. 823, résumée par Lespinasse, *Métiers et corpor. de Paris*, t. I, p. 80) est une vaste tentative pour organiser l'industrie et le commerce comme services d'État. Elle donne satisfaction aux tendances mercantilistes manifestées à Blois.

2. *La Papauté et la Ligue française. Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, 1573-1599*. Paris, Picard, et Lyon, Cote, s. d. [1901], in-8° de xxvii-672 p. Thèse de doctorat es lettres de la Faculté de Lyon. Un portrait, un autographe, un index.

3. La résignation est de 1573. l'archevêque mourut l'année suivante.

4. Que M. Richard surveille ses leçons italiennes et espagnoles.

5. M. Richard n'ose même pas se prononcer très catégoriquement sur l'accusation d'inceste, qu'on relève dans plusieurs documents, publics et secrets, français, latins, italiens. « Nous avons exposé, dit-il, p. 246, les raisons permettant de croire à la moralité d'Épinac, mais nous reconnaissons volontiers que ces raisons ne donnent qu'une forte probabilité et que les imputations conservent quelque vraisemblance. » Ce qui est grave, c'est qu'il ne se défendit

trop facilement la palme du désintéressement<sup>1</sup>. S'il avoue que « la politique tint plus de place dans sa vie que la religion, » il s'efforce à en faire un bon Français<sup>2</sup>. En réalité, d'Épinac fut surtout un ambitieux. Candidat perpétuel au chapeau, il essaya de l'avoir par Henri III, par le duc de Savoie, par Mayenne, pendant très peu de temps par l'Espagne. Dans les conférences de Suresnes, dans la fin de la ligue lyonnaise, il joua un rôle trouble, louche et singulièrement hésitant. Son biographe s'est placé franchement sur le terrain de la Ligue<sup>3</sup>, sans apporter cependant dans son récit une partialité excessive<sup>4</sup>. Il expose clairement les différences qui existaient entre les royalistes gallicans, qui désiraient la conversion du roi, mais qui faisaient passer avant tout le « droit divin, » et les catholiques unis, même les plus modérés, qui mettaient l'orthodoxie et le « droit ecclésiastique » au-dessus de l'hérédité. Dans ce groupe, il y a des nuances, dont les deux plus importantes sont celles que M. Richard appelle « la Ligue française » et « la Ligue espagnole. » Somme toute, son livre est une très solide contribution à l'histoire de la Ligue. Quelques parties, par exemple, l'étude sur le fonctionnement du gouvernement de l'Union à Lyon en 1590-94, sont d'un vif intérêt<sup>5</sup>.

pas, en somme, lorsque d'Épernon lui jeta cette question en plein conseil : « Si il papa poteva dispensare che un fratello dormisse con la sorella. » Il ne rompit même définitivement avec son insulteur que lorsqu'il eut décidément lié partie avec la Ligue. Toute sa vie, même dans ses nombreuses apologies, il garda sur ce sujet un silence étrange.

1. P. 582 : Henri IV paya sa soumission d'un prieuré et de 50,000 écus, « secours qui suffisaient à peine à le garantir contre une gêne insupportable. »

2. P. 317 : « Épinac... englobe dans la même haine *tous les étrangers, les Gascons* [c'est moi qui souligne] aussi bien que les Italiens, » traduction bizarre d'un texte italien où il est question de « quelli de la Guienna. » De même, p. 610, « il se mit à la tête du parti national, qui défendait le sol français contre toutes les invasions, *même celle des Méridionaux.* » C'est là, pour un Forézien, un patriotisme bien chatouilleux. Il était moins sévère pour les Espagnols (p. 364, 369), dont il reçut même quelque argent, encore qu'il ne fût pas proprement ce qu'on appelait alors « espagnol. »

3. Ceci étonne (p. 338) : « *Il est admis* aujourd'hui que Guise ne songea jamais à se révolter contre son souverain. »

4. Cependant, p. 48, les protestants lyonnais se voient enlever le lieu de culte de Saint-Genis-Laval, à eux octroyé par l'édit de Saint-Germain, et M. Richard de trouver que « les hérétiques n'étaient *guère endurants* quand il s'agissait de leurs garanties ! » Notez qu'en réalité ce lieu de culte leur fut enlevé sous promesse d'une compensation qui ne vint jamais. — P. 214, l'auteur atténue les sentiments gallicans du clergé de France, en rejetant sur le roi et le Parlement toute la responsabilité des déclarations gallicanes de l'assemblée de Saint-Germain, en 1584. Il suppose, sans preuves, que d'Épinac s'entendait avec les cardinaux et le nonce.

5. P. 188 : « les grands *ménages*, » lisez « menaces. » — De nombreuses pièces justificatives sont annexées à l'ouvrage.

XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES. — *The early trading companies of New France*<sup>1</sup>, de M. H. P. BIGGAR, est une consciencieuse contribution à l'histoire des premières tentatives de colonisation du Canada français, depuis le voyage de Cartier en 1534 jusqu'à la rétrocession de Québec par les Anglais en 1632-33. Cette étude se présente armée d'un appareil critique considérable : une liste chronologique des documents officiels, une étude critique des sources narratives, dans laquelle on goûtera particulièrement les notices sur André Thevet et le P. Biard. M. Biggar donne d'intéressants et utiles détails sur la question des pêcheries à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvii<sup>e</sup>, sur le commerce des fourrures, sur les premiers rapports avec les Indiens. S'il est naturellement moins neuf sur l'histoire, déjà maintes fois étudiée, des compagnies elles-mêmes, du moins l'a-t-il enrichie par des recherches dans les archives de Rouen, de Bordeaux, de Saint-Malo, sans parler des divers dépôts parisiens. Il retrace les malheureuses tentatives faites depuis François I<sup>er</sup> pour installer au Canada des compagnies de commerce. L'échec eut pour première cause la faiblesse de l'immigration française, dont le chiffre resta très bas, relativement à ceux des colonies voisines, Nouvelle-Angleterre et Nouvelle-Hollande. La situation faite aux colons était, d'ailleurs, tout à fait décourageante : interdiction du commerce des fourrures, vente des produits du sol à moitié de leur valeur, prix excessifs demandés par les compagnies pour les articles métropolitains. Les colons sont traités par les agents de la compagnie comme des sujets. Le vice-roi est d'ordinaire un trop grand seigneur, qui ne voit dans le Canada qu'une ferme dont il touche les revenus, et trop souvent la Nouvelle-France subit le contre-coup des folies que ce vice-roi, un Condé par exemple, peut commettre dans la France d'Europe. D'autre part, les gouvernements de Henri IV et de Richelieu s'entêtent dans une erreur fatale : ils veulent mêler prématurément le commerce et l'immigration. La charge du *peuplement*, imposée aux compagnies dès leur naissance, était trop lourde pour elles. En fait, elles se tirent d'affaire en n'appliquant pas cette clause de leurs chartes ; ne pouvant faire ce qu'on leur demande, elles ne font rien, et on les punit de cette inaction en leur retirant leur privilège. De 1609 à 1644, on essaya du régime de la liberté commerciale, mais combiné avec une centralisation administrative déplorable<sup>2</sup>.

1. Sous-titre : *A contribution to the history of commerce and discovery in North America*. Toronto, University library (fait partie des *U. of T. Studies in history*), 1901, in-8°, XII-308 p., une carte de la Nouvelle-France et un index.

2. Quelques lapsus qu'un correcteur français eût aisément effacés ; par exemple, p. 103, la paix de « Loudron. » — La bibliographie des imprimés, surtout des imprimés récents, est incomplète.



*La France au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>, voilà un titre bien ambigüeux pour le volume d'extraits de la correspondance de Gui Patin que publient MM. Armand BRETTE et Edme CHAMPION. Du moins ne reprochera-t-on pas au second de ces éditeurs, qui s'est chargé de l'introduction, d'avoir peint en beau et surfait son personnage. Il le juge à sa valeur, qui est médiocre. Nous ne saurions d'ailleurs désapprouver l'idée d'aller chercher dans le fatras des lettres de ce médecin atrabilaire celles qui présentaient un intérêt plus particulièrement historique<sup>2</sup>. On y trouvera d'amusantes colères contre le Mazarin, les jésuites, les partisans, les chirurgiens, les chimistes et la « secte antimoniale. » Mais pourquoi, quoique ce volume soit un travail de vulgarisation, avoir été si sobre de notes<sup>3</sup>?

*Catinat, l'homme et la vie, 1637-1712*, par M. Emmanuel DE BROGLIE<sup>4</sup>, n'est pas une étude approfondie sur l'homme de guerre; la valeur militaire des conceptions de Catinat, l'histoire de ses campagnes est à peine effleurée. C'est un *portrait*, le portrait du « petit robin » devenu maréchal de France, caractère rare au xvii<sup>e</sup> siècle par « sa hauteur d'âme, son désintéressement, sa modestie, sa générosité, son dévouement, sa fidélité et sa fière indépendance dans la disgrâce et le malheur. » M. de Broglie a donné de cette figure un dessin attachant<sup>5</sup> dont les traits sont en partie empruntés à la correspondance inédite du maréchal<sup>6</sup>, particulièrement aux lettres adressées à ses frères. Détestable courtisan, Catinat osait résister aux ordres de la cour quand ils lui paraissaient déraisonnables, et

1. *La France au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, 1648-1661, d'après la correspondance de Gui Patin. Extraits publiés avec notice bibliographique par Armand Brette et précédés d'une introduction par Edme Champion. Paris, Colin, 1901, in-8°, xxxi-384 p., un index.

2. Les éditeurs se sont renfermés dans la période qui va du 22 mars 1648 au 29 mars 1661.

3. L'impression est fort défectueuse. Nous ne relevons ici que des lapsus qui faussent le sens ou estropient un nom. P. 13, « province » pour « Provence. » — P. 20, « le clos de Séville, » il s'agit (Patin aime à citer Rabelais) du clos de Senillé. Ne voilà-t-il pas frère Jean des Entommeures bien espagnolisé? — P. 32, « les abus (*sic*) qui l'avaient induite, » il faut évidemment supprimer le *sic* et lire tout bonnement « les avis. » — P. 34, « à Châtillon, » lisez « à Charenton. » — P. 233, « Castelnau de Mauvissière, » et (ce qui est plus grave) de même à l'index, pour Mauvissière, comme il est imprimé p. 254.

4. Paris, Lecoffre, 1902, in-12, 303 p.

5. Malheureusement, le livre est écrit d'un style lâché, parfois incorrect. Les formules en sont peu variées. P. 116, « ... dont Louis XIV savait user avec un art inconscient qui manquait rarement son effet. » — P. 153, « le roi..., avec cette bonne grâce qui ne manquait jamais son effet. »

6. Bibl. nat., f. fr. 7886-7889. M. de Broglie avait également fait des recherches au Dépôt de la guerre.

prétendre qu'une armée d'Italie se dirige mieux de Suze que de Versailles. Il osait écrire au roi : « V. M. me permettra de lui dire que les gens qui sont sur les lieux voient mieux que ceux qui n'y sont point... » Faut-il après cela s'étonner de sa disgrâce? Quant à savoir si l'ancien avocat n'a pas un peu mérité cette disgrâce par un usage excessif de cette même prudence temporisatrice à laquelle il devait ses succès, M. de Broglie évite de répondre à cette question, car il est plein d'une admiration aveugle pour son héros<sup>1</sup>. Il a raison de protester contre la légende, née au xvii<sup>e</sup> siècle, qui fait du « Père la Pensée » un précurseur des « philosophes, » et il donne d'assez bons arguments contre l'authenticité de la fameuse lettre de M<sup>me</sup> de Maintenon sur Catinat. Ne cherchons pas dans ce petit livre autre chose que ce qu'il promet<sup>2</sup>.

L'opuscule de M. Abel ISSARTE, *Des causes de la révolte des camisards*<sup>3</sup>, doit élucider cette question : l'émeute du 24 juillet 1702, origine de la révolte, fut-elle, comme le disent Fléchier et surtout Brueys et Louvroleuil, « causée... par des visionnaires imbus des doctrines extravagantes de Jurieu, » agents plus ou moins directs des gouvernements étrangers? Eut-elle, comme l'affirment les *Mémoires* de Cavalier et l'*Histoire* d'Antoine Court, pour cause unique le désir de la liberté de conscience et les inspirations des « prophètes? » À cette double série de témoignages intéressés, M. Abel Issarte oppose les archives de la Lozère et de l'Hérault (ces dernières contiennent le fonds de l'intendance). Il ressort de son étude que les cruautés dont les Vivarais et les Cévenols eurent à se plaindre sont antérieures à leur révolte et même à la Révocation; ce sont les dragonnades, ce sont les violences commises par l'abbé du Chaila qui ont, suivant

1. P. 41, il cherche vainement à prouver que Catinat essayait « de modérer les ordres implacables » de Louvois contre les Vaudois. Or, Catinat écrit lui-même : « J'espère que nous ne quitterons point ce pays-ci que cette race de Barbets n'en soit entièrement extirpée. J'ai ordonné que l'on eût un peu de cruauté... » Il n'est, sur ce point, ni pire ni meilleur que son temps.

2. P. 20, « *Malgré...* la tendance marquée au jansénisme de plusieurs membres de sa famille, Croisilles [le frère de Catinat] devint... un ami pour tous les membres du petit cénacle... » Il s'agit de la coterie des Beauvilliers; mais le jansénisme n'y était pas une si mauvaise recommandation. — P. 239, les Vaudois sont appelés « Barbets, à cause des longues barbes de leurs ministres. » Et, en note, on nous dit : « Les Vaudois étaient une petite secte..., que l'on croit remonter aux Albigeois, et dont il est très difficile de définir les doctrines. » A quoi sert-il que Bossuet ait écrit l'*Histoire des variations*?

3. Montbeliard, impr. montbeliard., 1901. in-8°, 92 p. — M. Issarte donne plusieurs étymologies des mots *camisards* et *camisade*. Il oublie la plus simple : *camisade*, surprise nocturne où les assaillants, pour se reconnaître, passent sur leurs armes des chemises blanches. Camisards vaut autant comme *guerilleros*.

l'expression de d'Aigalliers, « mis les gens au désespoir. » Ce sont ces rigneurs qui « ont provoqué chez les Cévenols des visions qu'ils ont prises pour des inspirations divines. » La guerre des camisards, en son début, est donc une révolte paysanne pour la liberté de conscience, succédant à des protestations pacifiques étouffées dans le sang. Cette révolte a déterminé l'apparition du prophétisme. Enfin, lorsque la guerre civile eut atteint son entier développement, les ennemis de la France en profitèrent. Ces conclusions paraissent devoir être celles de la véridique histoire<sup>1</sup>.

« *L'Ami des hommes*, écrivait M. Rousse, est un de ces livres dont tout le monde parle, que presque personne ne connaît et que, dans chaque génération, un citoyen courageux devrait lire... pour en dispenser tous les autres. » Il s'est rencontré, dans l'espace d'une seule année, deux de ces courageux citoyens<sup>2</sup>, et l'un d'eux a même poussé l'héroïsme jusqu'à lire à notre place non pas seulement *L'Ami des hommes*, mais les trente et quelques volumes qui représentent l'œuvre du fécond marquis de Mirabeau, plus ses manuscrits inédits. M. Henri RIPERT retrace toutes les phases de cet esprit singulier : d'abord grand seigneur de province, préoccupé surtout, dans son *Mémoire sur les états généraux*, de lutter contre la centralisation administrative. Le propriétaire, le rural, le « populateur » s'expriment dans le retentissant *Ami des hommes ou Traité de la population*<sup>3</sup>. Cet ouvrage bizarre, qui eut vingt éditions, qui excita un enthousiasme aussi universel que surprenant, forme tout le sujet du livre de M. Lucien BROCARD. Les deux auteurs sont, au reste, à

1. M. Issarte ne touche pas, dans ses prolégomènes, à la question, controversée entre MM. Benoît et Fonbrune-Berbinau, du synode de 1694 (voy. *Revue hist.*, t. LXXIII, p. 319-320). Une nouvelle polémique a eu lieu entre les deux protagonistes dans un numéro récent du *Bulletin du protestantisme* ; notons que M. Fonbrune y fait à son adversaire quelques concessions, mais la question n'est pas encore tirée au clair. M. Benoît me reproche d'avoir dit que « nous ne connaissions cette pièce que par une copie de Scherer ; » il m'oppose que Scherer travaillait sur l'original. D'accord ; mais, cet original, nous ne l'avons pas, nous ne savons ce qu'il est devenu, nous ne le connaissons donc que par la copie que Scherer en a faite. La bonne foi de Scherer est hors de conteste, mais il peut s'être trompé. Si l'on peut, sans avoir vu l'original, affirmer qu'un document est faux, il est plus malaisé d'établir qu'il est authentique.

2. Henri Ripert, *le Marquis de Mirabeau (l'Ami des hommes), ses théories politiques et économiques*. Paris, Rousseau, 1901, in-8°, 460 p., un index. — Lucien Brocard, *les Doctrines économiques et sociales du marquis de Mirabeau dans l'« Ami des hommes »*. Paris, Giard et Brière, 1902, in-18, 387 p. M. Brocard a connu, avant de terminer son travail, celui de M. Ripert. — La biographie du marquis est, chez les deux auteurs, résumée d'après Loménie.

3. Que M. Ripert date avec raison de 1757 et non de 1756.



peu près d'accord sur sa signification ; le marquis de Mirabeau, comme beaucoup de ses contemporains, croit que la population de la France est en voie de décroissance ; il cherche les moyens de *faire des hommes*, et c'est en un sens tout matériel qu'il se dit « l'ami des hommes ; » ces moyens, il les trouve dans une politique agraire, réaction contre le mercantilisme, et dans une organisation sociale où M. Brocard s'efforce trop constamment de voir le prototype des idées de le Play<sup>1</sup>. Entre l'*Ami des hommes* et la *Réforme sociale*, il semble qu'il veuille écraser les malheureux physiocrates. Il établit des comparaisons assez déconcertantes entre les idées de l'*Ami des hommes* et celles de ses « successeurs immédiats, » ramenant ainsi les idées du marquis à une norme qui n'existait pas encore<sup>2</sup> ; son Mirabeau est trop souvent occupé à corriger des erreurs futures. M. Brocard n'ignore pas, mais il oublie parfois que, de ces « successeurs immédiats, » le marquis de Mirabeau fut lui-même, et non des moindres ; pour lui en effet, Mirabeau est fini dès qu'il devient physiocrate. C'est au contraire à cette nouvelle phase que M. Ripert consacre le meilleur de son livre<sup>3</sup>. Il montre Mirabeau « converti, » — le mot n'est pas une métaphore<sup>4</sup>, — par Quesnay, et le grand seigneur, illuminé par la foi nouvelle, devenant un apôtre infatigable, intarissable de l'évangile physiocratique, brûlant ce qu'il avait adoré, adorant ce qu'il avait brûlé, remplaçant la théorie de la population par celle du produit net. Il ne parle plus de ce fameux « produit net » que sur un ton de doux mysticisme ou de fanatisme délirant ; il y convertit le margrave de Bade, il essaie d'y convertir l'impénitent Jean-Jacques. Il devient sinon le chef, du moins l'intarissable porte-parole de la bande, et la physiocratie amène ce féodal, pétri de préjugés nobiliaires, à faire avant de mourir l'apologie... du despotisme bienfaisant. Par là, comme par ses idées sur le rôle des assemblées provinciales, il n'est pas si éloigné de son fils qu'on pourrait le croire tout d'abord<sup>5</sup>. — Les deux ouvrages de MM. Ripert et Brocard se

1. Non seulement dans le § 3 du chap. 1 de la III<sup>e</sup> partie : « Les affinités du système de Mirabeau avec les systèmes postérieurs, » mais à la fin de chaque chapitre.

2. P. 277.

3. D'ailleurs, il estime, lui aussi, que Mirabeau « a perdu beaucoup plus qu'il n'a gagné à sa liaison avec Quesnay et avec l'école. »

4. « Je me rappelle, avec la satisfaction d'un homme échappé au naufrage, entre mille autres choses, d'avoir autrefois été manichéen en quelque sorte. — Heureux d'avoir connu depuis un véritable guide, qui me mit sur la voie d'où j'aperçus bientôt la trace fixe et ineffaçable de la loi physique, la lumière éclatante et sûre de l'ordre naturel. »

5. Nos deux auteurs signalent avec raison l'influence des idées du bailli de

complètent l'un l'autre et nous donnent une image à peu près entière du personnage. Tous deux ont fait un effort, dont il convient de les louer, pour traiter leur sujet comme doivent être traitées les questions d'histoire des doctrines, c'est-à-dire en replaçant ces doctrines dans leur temps et dans leur milieu<sup>1</sup>.

Étudier ce qu'était *le Contrôleur général des finances sous l'ancien régime*<sup>2</sup>, c'est en réalité faire l'histoire administrative de l'ancien régime lui-même. En effet, comme le montre à merveille M. Henri DE JOUVENCEL, le contrôleur général est loin d'être un ministre spécialisé<sup>3</sup>, enfermé dans son département. Grâce à la formation historique de sa fonction, il possède un caractère indéterminé. Assurément, c'est un ministre des finances. Mais son contrôle s'étend sur la partie financière des autres administrations; aussi, comme la principale plaie des administrations de l'ancien régime (pour ne parler que de celles-là) est « faute d'argent, » le contrôleur général est un ministre du commerce et de l'industrie, de l'agriculture, des travaux publics, partiellement un ministre de la marine et de la guerre<sup>4</sup>. Surtout, par sa correspondance avec les intendants, il est un ministre de l'intérieur et le directeur véritable de la machine politique. Il agit sur le clergé, sur la noblesse, sur les États provinciaux, il a la tutelle des communautés. « Le contrôleur général est, en quelque sorte, la synthèse de la centralisation administrative de l'ancien régime... » C'est en cette fonction aussi que réside le vice du régime : un fon-

Mirabeau sur celles de son frère le marquis (notamment en matière de colonisation). — Signalons ici la curieuse persistance, qu'il serait intéressant d'étudier, des idées physiocratiques dans la Révolution française. M. Aulard, dans son chapitre sur la « Constitution de l'an III et la République bourgeoise, » cite l'opinion de du Pont (de Nemours) sur « les propriétaires..., les citoyens par excellence..., souverains, *par la grâce de Dieu*, de la nature, de leur travail, de leurs avances, des travaux et des avances de leurs ancêtres. » Mais il omet d'ajouter que ces lignes (l'« Ami des hommes, » après sa conversion, les eût signées) sont l'expression adéquate de la doctrine physiocratique, pieusement conservée par du Pont. De même l'opinion de Boissy d'Anglas : « Un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre social; celui où les non-propriétaires gouvernent est dans l'état de nature. » Mais chez Boissy les considérations purement politiques et de circonstance viennent renforcer la doctrine.

1. Tous deux ont cependant une fâcheuse tendance à citer Taine sur le même pied que les sources proprement dites. — M. Brocard, résumant l'histoire de la disparition de l'esclavage et de la ruine de l'ancien régime colonial (p. 227), omet le décret-loi de 1848.

2. Paris, Larose, 1901, in-8°, 430 p. Thèse de doctorat en droit.

3. Il n'est pas, nécessairement, un secrétaire d'État.

4. Naturellement, M. de Jouvencel laisse de côté les cas où, historiquement, le contrôleur général a été en même temps secrétaire d'État de la guerre ou de la marine.

tionnaire unique décide de tout, tranche lui-même toutes les questions, et sur lui repose le poids entier des affaires. S'il n'est, comme Colbert, un travailleur infatigable, si son intelligence n'est pas de tout premier ordre, c'est la monarchie tout entière qui souffre. M. de Jouvenel a fortement établi ces conclusions sur des études très détaillées. Il a seulement, en examinant la fonction, trop négligé de nous peindre les hommes qui ont peu à peu fait la charge<sup>1</sup>. C'est un peu l'inconvénient d'un sujet d'histoire des institutions embrassant une période aussi longue, que les individus y disparaissent. Et pourtant, sans un Colbert, un Machault, un Turgot, le contrôle général aurait-il acquis cette puissance absorbante<sup>2</sup>?

De toutes les industries de l'ancien régime, une des plus intéressantes à étudier au point de vue social est la soierie. Pour des raisons techniques et historiques, c'est une de celles où se manifestent pour la première fois, et de la façon la plus complète (par suite de l'opposition fondamentale entre maîtres — marchands — fabricants et maîtres ouvriers), les tendances capitalistes de l'industrie moderne. M. Justin Godart a récemment tenté cette étude pour Lyon<sup>3</sup>. Mais la manufacture tourangelle n'est pas moins digne d'attirer notre attention que la lyonnaise, sur laquelle elle présente même cette supériorité d'avoir duré sans interruption depuis 1474<sup>4</sup>. Le volume que vient de lui consacrer M. L. Bosseboeuf<sup>5</sup> est malheureusement gâté par de graves erreurs de méthode. La documenta-

1. Une quarantaine de pages lui suffisent pour retracer l'histoire de la fonction du xvi<sup>e</sup> siècle à 1789. Il passe beaucoup trop rapidement sur les périodes où la charge de contrôleur fut supprimée ou sans titulaire. C'est quelquefois au moment où une institution ne fonctionne plus qu'on peut le mieux en apercevoir le vrai caractère.

2. La bibliographie de M. de Jouvenel est trop exclusivement juridique. Je n'y vois, par exemple, ni les articles déjà nombreux de M. Lavissee sur Colbert, ni le *Machault* de M. Marion. — Il est regrettable qu'il n'ait pas exploré, aux Archives nationales, le fonds F<sup>12</sup>. L'*Inventaire* de ce fonds, dont nous parlons plus loin, donne à l'index environ cent renvois au mot *contrôleur général*.

3. *L'Ouvrier en soie, monographie du tisseur lyonnais*. Lyon-Paris, 1899. Voy. *Revue d'histoire moderne*, t. 1, p. 409.

4. Godart, p. 527, constate « qu'aucune étude spéciale n'a été faite pour ces manufactures (Avignon, Nîmes, Tours), qui auraient un intérêt peut-être plus grand, au point de vue historique, que celle de Lyon, étant plus anciennes ou présentant un développement continu depuis leur fondation. »

5. *Les Arts industriels en Touraine. Histoire de la fabrique de soieries de Tours, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*. Tours, Bousrez, 1901, in-8°, 336 p. (extrait des *Mém. de la Soc. archéol. de Tour.*; t. XLI). En appendice : des listes des maîtres-ouvriers en soie au xvi<sup>e</sup> siècle, des gardes-jurés de 1543 à 1787, des données statistiques sur les réceptions de compagnons de 1669 à 1674, des documents sur les manufactures au xviii<sup>e</sup> siècle.



tion est incomplète. Je n'ignore pas que les archives départementales d'Indre-et-Loire ne contiennent point de documents sur le sujet antérieurs à 1642 (E 466)<sup>1</sup> et que l'inventaire des archives communales de Tours est encore à publier. Mais, aux trouvailles qu'il a faites dans ces deux fonds, et dont il donne trop souvent les références avec une fâcheuse légèreté<sup>2</sup>, M. Bossebœuf aurait pu, sans grand'peine, en ajouter d'autres aux Archives nationales<sup>3</sup> et dans les archives lyonnaises<sup>4</sup>. Il aurait ainsi enrichi les chapitres qu'il consacre au transfert de la manufacture de Lyon à Tours (transfert dont il paraît ignorer la vraie cause), aux conflits entre fabricants et ouvriers, entre Lyonnais et Tourangeaux<sup>5</sup>, etc. Ajoutons que M. Bossebœuf manque d'une connaissance suffisante de l'histoire générale, de l'histoire de la technique et de l'histoire lyonnaise. Il parle couramment des « États de Rouen, » qui ne furent qu'une

1. Sauf une exception, signalée dans la note précédente.

2. P. 212, n. 1, « Archives d'Indre-et-Loire. » — P. 289, « Archives de l'hôtel de ville, » et *passim*. L'analyse des documents est souvent incomplète, faite au hasard du récit.

3. F<sup>12</sup>, 1450-1454 (voy. G. Martin, *Grande industrie sous Louis XV*, p. 123). Je signale à M. Bossebœuf l'importance de l'*Inventaire*, analysé ci-dessous, du *Conseil de commerce*. Sous le mot *Tours* et sous les rubriques Fabrication et Fabricants d'étoffes de soies, Étoffes de laine et de soie, Manufactures de broderies, de velours et de damas, Mouliniers, Ouvriers en soie, Passementiers, Vols de soie, je trouve soixante-dix renvois. Je mentionne ici quelques documents qui eussent permis à M. Bossebœuf de compléter quelques-uns de ses chapitres. P. 136 (16 août 1725) : Instance entre les jurés-maitres-ouvriers en soie, d'une part, et les sieurs Souchay, Cordier, Abraham et autres marchands, d'autre part. Décision (manque dans Bossebœuf). Ibid. (21 août) : Arrêt qui règle les demandes ci-dessus. — P. 152 (29 mai 1727) : Requête respective des gardes-jurés de la communauté des marchands fabricants, maitres-ouvriers, etc., d'une part, et des maitres-gardes du corps des marchands de la même ville, d'autre part. Arrêt renvoyant la communauté au Parlement pour qu'il y soit procédé sur l'appel d'une sentence rendue le 3 juillet 1726 par le lieutenant de police de Tours (manque également). — P. 154 : Instance entre la communauté et les tissutiers-rubaniers. — Voy. aussi, p. 382 (13 mai 1751), p. 389 (1<sup>er</sup> févr. 1752) : Demande pour faire venir directement de Nantes les soies d'Italie ou d'Espagne, etc.

4. Voy. Godart, p. 437 et suiv. (pièces relatives au transfert de la manufacture de Lyon à Tours; Bossebœuf n'en cite qu'une seule), p. 524-525 (sur la question des largeurs, les voyages des compagnons, les indiennes, le système de Gournay), p. 525-527 (sur les conflits entre maitres fabricants et ouvriers de Tours, 1581; entre fabricants et mouliniers, 1587; sur les états de Blois de 1588; sur l'application du règlement de 1667; sur les luttes entre Tours et Lyon en 1623, 1628, 1633, etc.).

5. Je donnerai l'histoire détaillée d'un de ces conflits dans un article annoncé par cette *Revue*.

assemblée des notables, et « des États généraux tenus à Tours en 1654 (?) ». Dans ses aperçus, assez bizarrement rejetés à la fin du volume, sur l'organisation du travail, il ne distingue pas assez entre les époques. Les précisions nécessaires sont trop souvent remplacées par des souvenirs mythologiques, des développements littéraires<sup>1</sup> et une apologie du régime corporatif. Il est fâcheux que des taches si nombreuses déparent un volume où il y a des renseignements intéressants, des textes de première importance (par exemple, p. 206, la supplique présentée au roi en 1768 par les maîtres fabricants). Si l'on essaie de tirer de ces textes des conclusions que M. Bossebœuf n'a pas cherché à établir, on arrive à des résultats analogues à ceux que M. Godart avait donnés pour Lyon : concentration progressive des capitaux industriels (dès 1703, on doit essayer d'une réduction, d'ailleurs fictive, à quarante du nombre de métiers que peut faire travailler un seul maître), efforts des maîtres ouvriers pour que les salaires soient fixés dans des conférences mixtes et non plus octroyés par les détenteurs du capital. Mais il ne semble pas que les maîtres ouvriers et compagnons tourangeaux aient essayé, à l'instar de ceux de Lyon, de faire triompher leurs revendications par la grève et par l'émeute. Du moins, M. Bossebœuf a-t-il négligé de nous renseigner sur ce point. Il a essayé de faire la critique des résultats économiques de la Révocation. Il évalue à 4,200 (dont 1/3 employé à la soierie) le nombre des protestants tourangeaux avant 1684 ; le nombre des ouvriers en soie qui ont fui pour cause de religion a donc dû être assez minime. Cela est vrai, mais le préjudice causé à une industrie ne peut pas s'exprimer par un simple chiffre : la valeur de ces ouvriers, le tort causé à l'industrie de Tours par le développement qu'ils donnèrent à l'industrie étrangère doivent entrer en compte. L'intendant attache à leur exode (p. 84) une grosse importance, et cependant (M. Bossebœuf en fait lui-même la remarque, p. 87) les intendants avaient plutôt tendance à atténuer ces résultats. A partir de 1685, on constate « une diminution notable » dans la moyenne annuelle des réceptions de compagnons ; elle tombe de 405 (chiffre de 1684-1685) à 28 (1686-1690). Somme toute, c'est un livre qu'il faut lire ; mais ce n'est pas encore une histoire de la soierie de Tours.

L'*Inventaire analytique des procès-verbaux du conseil de commerce et du bureau du commerce, 1700-1791*, avait été complètement dressé par M. Pierre BONNASSIEUX. Il était, je crois, totalement

1. P. 1-3, et surtout p. 278, où il est question de tous les grands hommes, de Platon à Balzac, d'Aristote à Pasteur et de Praxitele à Puvis de Chavannes.

imprimé avant la mort de cet érudit. C'est M. Eugène LELONG qui s'est chargé de la lourde tâche d'accompagner cet inventaire d'une introduction et d'une table<sup>1</sup>.

Il faut avoir manié de près ce gros volume pour mesurer l'importance du service que ses auteurs et l'administration des Archives nationales ont rendu à l'histoire économique. Ces procès-verbaux sont contenus dans quarante-neuf registres de la série F<sup>12</sup>, nos 51 à 408. Il y a malheureusement une lacune pour les années 1767-1782, lacune comblée en partie (1769-1777) au moyen des plunitifs<sup>2</sup>. Les attributions des corps dont les procès-verbaux successifs nous sont par là rendus accessibles étaient multiples. On peut ainsi les diviser suivant leurs objets : institutions commerciales<sup>3</sup>, commerce intérieur<sup>4</sup>, commerce extérieur et maritime<sup>5</sup>, industrie<sup>6</sup>. Ce sont les diverses parties de ce vaste plan, — qui comprend toute la vie économique du XVIII<sup>e</sup> siècle, — que M. Bonnassieux voulait remplir dans l'introduction qu'il méditait de donner à son travail. Ç'aurait été une œuvre de synthèse des plus intéressantes<sup>7</sup>. M. Lelong ne pouvait songer à la reprendre à pied d'œuvre. Après un court résumé historique sur les assemblées de commerce antérieures à Colbert et sur les premiers conseils de commerce, il se borne à retra-

1. *Archives nationales. Conseil de commerce et Bureau du commerce, 1700-1791. Inventaire analytique des procès-verbaux*, par Pierre Bonnassieux. Introduction et table par Eugène Lelong. Paris, Imprimerie nationale, 1900, in-4°, LXXII-700 p. La table commence à la p. 487. Un appendice (liste alphabétique des membres du Conseil et du Bureau; liste par ordre de villes des députés du commerce) occupe les pages XXXV-LXXII. Les documents disent Conseil de commerce et Bureau du commerce.

2. M. Eug. Lelong signale d'autres documents provenant du secrétariat du bureau, de la direction ou des intendances du commerce (versés en 1811; il y a eu des versements jusqu'en 1890), dans les séries F<sup>12</sup> et G<sup>7</sup> (ces derniers en partie publiés par M. de Boisliste) : « Un inventaire analytique de ces documents formerait le complément naturel de l'inventaire des procès-verbaux. »

3. Chambres, juridictions, corporations, sociétés; banques, bourses; monnaies, poids et mesures.

4. Halles, foires et marchés, grains, colportage; routes et voies navigables, péages, droits; postes et messageries.

5. Douanes; marine marchande, ports francs et entrepôts; pêches; consulats, commerce des colonies; balance du commerce.

6. Condition et statistique; régime et inspection des manufactures; règlements et privilèges; émigration et immigration ouvrières; coalitions et grèves. — Ce fonds précieux a déjà été utilisé, d'ailleurs, par plusieurs érudits, notamment par MM. P. Boissonnade et Germain Martin.

7. Des fragments de cette œuvre (énumérés p. xxix, n. 1) ont été publiés dans diverses revues : sur les grèves, les assemblées représentatives du commerce, les cahiers de 89 au point de vue commercial, les foires au XVIII<sup>e</sup> siècle, les grandes compagnies de commerce.



cer la vie du Conseil de commerce créé par arrêt du Conseil du 29 juin 1700, plusieurs fois modifié sous Louis XIV; du conseil de 1715, l'un des grands conseils qui remplacèrent les secrétaires d'État (il survécut à la crise de 1718), supprimé en 1722, rétabli la même année comme *Bureau du commerce*. Ce nouvel organe fut maintenu jusqu'à la Révolution, malgré la création, en 1730, du pompeux et inutile Conseil royal de commerce. On voit que ce corps a traversé, en moins d'un siècle, bien des vicissitudes. Sa composition aussi a varié. M. Lelong y distingue trois éléments essentiels : les commissaires, les intendants du commerce, les députés du commerce ou représentants des grandes villes (qui sont simplement appelés à donner leur avis) ; il signale le rôle des fermiers généraux, des inspecteurs généraux des manufactures, du secrétaire, des académiciens ou artistes appelés pour les questions techniques.

Le Conseil ou Bureau était un corps purement consultatif, dont les décisions avaient besoin d'être transformées en arrêts du conseil pour devenir valables. Mais son rôle n'en fut pas moins très considérable, en raison de l'étroitesse de la réglementation industrielle et commerciale, surtout avant 1750<sup>1</sup>. Il nous est impossible de donner ici une idée des questions innombrables soulevées dans ces 700 pages. En facilitant l'accès du fonds F<sup>12</sup>, cet inventaire a préparé du travail à une légion et au moins à une génération de chercheurs. Rapports entre la protection et le développement des industries<sup>2</sup>; modifications dans la répartition géographique des industries<sup>3</sup>; voies de communication et marine marchande<sup>4</sup>; organisation du travail, réglementation industrielle, conflits entre les communautés, grèves<sup>5</sup>; inven-

1. La première séance de M. Gournay est du 1<sup>er</sup> avril 1751. Dès lors, on voit se multiplier les décisions négatives opposées aux demandes d'homologation de statuts. — 1770 (3, 10, 31 mai). Examen de l'affaire générale des communautés : le bureau est d'avis de supprimer les restrictions à la liberté du travail. Il prend ensuite des mesures spéciales en ce sens. — Les années de Turgot correspondent malheureusement à la lacune signalée.

2. 8 avril 1788 : une fabrique de faïences de Rouen demande à faire venir en franchise du charbon de terre étranger, pour pouvoir supporter la concurrence de la faïencerie anglaise. 13 juin 1789 : observations sur le bas prix des charbons anglais.

3. 31 mars 1729 : un maître verrier de la forêt de Lyons demande la permission d'établir près de Rouen une nouvelle verrerie, où il ne fera usage que de charbon de terre.

4. *Passim* sur la navigation de la Loire. 14 juin 1725 : rétablissement du phare de Cordouan.

5. 8 juin 1703 : papetiers de Thiers. 8 août 1710 : bonnetiers de Tours. 11 déc. 1711 : compagnons tisseurs de Sedan; défense de faire travailler aucune fille sur les métiers. 1713 : marchands de soie et maîtres-ouvriers de Nîmes.

tions nouvelles et progrès du machinisme<sup>1</sup>; Juifs<sup>2</sup>: voilà quelques-uns seulement des sujets que l'on pourra désormais, en ce qui concerne le XVIII<sup>e</sup> siècle, aborder sans peine. Inutile de louer le soin avec lequel le travail a été fait. Quelquefois, une brève indication sur la suite donnée à l'affaire dispense presque de recourir au document; toujours un renvoi aux séances précédentes, où il a été question de la même affaire, permet de refaire rapidement l'histoire de cette affaire. Enfin, un monumental index vous oriente dans ce dédale; on pourra, en le consultant, étudier à son gré l'histoire du commerce ou de l'industrie dans une ville ou une province, l'histoire particulière d'une industrie, la biographie d'un commerçant, etc. Quelques-uns des articles de cet index contiennent tous les éléments d'une monographie<sup>3</sup>.

Je remets à un prochain *Bulletin* l'examen des ouvrages suivants, tout récemment parus : Émile COMBA, *Histoire des Vaudois*, nouvelle édition complète (introduction et premier volume), et Francis DE CRUE, *Henri IV et les députés de Genève*.

HENRI HAUSER.

30 octobre 1727 : émeute ouvrière à Amiens « au sujet des salaires. » 1<sup>er</sup> septembre 1729 : drapiers de Rouen et de Louviers, augmentation de salaires (id., 20, 22 avril, 4 mai, 9 juin). 20 mai 1734 : demande des serruriers de Bordeaux « tendant à ce qu'il soit remédié par un règlement à la cabale formée dans cette ville et dans toutes les autres du royaume entre les garçons serruriers, chaudronniers, menuisiers et autres artisans de cette espèce, » etc. Déjà, 20 juillet 1724 : procès-verbal dressé le 22 juin par le consul de Crest au sujet d'une cabale organisée par les ouvriers de plusieurs papeteries du Dauphiné pour faire augmenter leurs salaires.

1. 7 avril 1702 : « Moulin à moudre fonctionnant sans vent ni eau par un seul mouvement qui peut être conduit par un enfant de dix à douze ans. » 4 juillet 1730 : machine propre à faire agir à bras d'homme, sans le secours de l'eau, les gros marteaux de forge. 6 mai 1788 : monture des grains par le moyen d'une machine à feu. 2 avril 1789 : d'une pompe à feu.

2. 2 juillet 1739 (Nevers); 31 mars 1740 (Ibid.); 1<sup>er</sup> décembre (Montpellier, foires du Languedoc); 16 février 1741 (Bordeaux; la prieure des carmélites demande pour une juive avignonnaise la permission de commercer); même date (Montauban); 23 mars (foires de Languedoc). Voy. aussi 14 juillet 1729 (Auvergne); 22 février 1731 (Dijon, Bordeaux); 13 mai 1734 (Bordeaux); 8 mai 1760 (Comtat); 29 novembre 1787 (juifs avignonnais à Aix); 24 janvier et 8 avril 1788 (Pau).

3. Citons, à titre d'exemple, les articles : Draperies, drapiers, draps, onze colonnes; Étoffes, neuf colonnes; Foires, près de quatre; Hollandais, près de cinq; Lyon, plus de quatre; Marseille, trois et demie; Paris, huit; Privilèges (plusieurs articles sous cette rubrique), six; Rouen, six et demie; Toiles, huit. — Comme curiosités, signalons les documents des 22 avril et 3 septembre 1750, 1<sup>er</sup> avril et 5 août 1751, relatifs aux Taine, fabricants à Rethel, sans doute des parents du grand écrivain; du 2 août 1787, sur Beaumarchais et sa manufacture à blanchir, lisser et satiner les papiers. — Les fautes typographiques sont rarissimes : p. 290, 1<sup>re</sup> col. (16 février 1741), « commencer » pour « commercer. »

ÉPOQUE CONTEMPORAINE. — Les *Souvenirs*<sup>1</sup>, dont le comte DE REISET, assisté de son ami M. Robinet de Cléry, commence la publication, promettent d'être des plus intéressants si l'on en juge par le premier volume paru. Ce ne sont pas, comme tant d'autres volumes mis au jour sous la même enseigne, des bavardages jetés sur le papier bien des années après les événements. M. de Reiset, pendant sa carrière diplomatique, écrivait presque chaque soir une courte note sur les événements du jour et y joignait copie des pièces intéressantes qui lui passaient sous les yeux. C'est un choix de ces documents qu'il nous offre, s'étant moins préoccupé dans sa publication de coordonner ces fragments d'une manière littéraire que d'en éliminer les passages dénués d'intérêt et particulièrement tout ce qui relève du commérage mondain. On ne saurait trop louer M. de Reiset de ce soin. Le premier volume de ses souvenirs se rapporte aux débuts de sa carrière diplomatique, à son séjour à Rome sous Grégoire XVI comme attaché d'ambassade, à son séjour à Turin, sous Charles-Albert et Victor-Emmanuel, comme premier secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires de France pendant la guerre de Lombardie de 1848 et 1849, puis à la suite de cette guerre pendant les débuts si difficiles du règne de Victor-Emmanuel. Beaucoup des pièces qu'il publie sont inédites; ses appréciations et les documents reproduits seront consultés le plus utilement du monde par ceux qui voudront se faire une idée de la campagne de Novare (il assista à la bataille) et surtout de l'état politique et moral des partis piémontais en 1848. Ses relations avec les plus hauts personnages du temps, particulièrement avec le roi Charles-Albert et Victor-Emmanuel, ont mis M. de Reiset à même de beaucoup voir et de beaucoup retenir. Ses rapports avec ce dernier, en particulier, lui fournissent mainte anecdote pittoresque. Malgré les visites que le futur monarque, encore prince de Savoie, lui rendait le soir sous le nom de M. Martin, il se montre peu enthousiaste de ce bon garçon gros, brusque, vulgaire et débraillé qui se colletait dans les rues avec ses futurs sujets, à qui une fois il prêta cent sous et qui oublia toujours de les lui rendre.

Nous demeurons dans la diplomatie avec M. le baron DES MICHELS, ancien ambassadeur de France, qui s'est proposé, dans ses *Souvenirs de carrière*<sup>2</sup> dont a paru le premier volume, de « glaner, au gré de son seul caprice, dans les champs de ses souvenirs, quelques

1. Comte de Reiset, *Mes Souvenirs. Les débuts de l'indépendance italienne*. Paris, Plon et Nourrit, 1901, 1 vol. in-8° de vii-479 p.

2. Baron des Michels, *Souvenirs de carrière* (1855-1886). Paris, Plon et Nourrit, 1 vol. in-8° de ii-337 p.



modestes fleurs pour les offrir à des lecteurs indulgents. » Il y aurait mauvaise grâce à se montrer trop exigeant pour un bouquet aussi modestement offert. A vrai dire, quoique M. des Michels ne soit pas un écrivain de métier, et que, par un scrupule de discrétion très louable, il se soit abstenu d'aller jusqu'au fond de bien des complications diplomatiques comme de donner tous les détails qu'il eût pu aux portraits qu'il lui arrive de tracer, son volume est d'une lecture agréable et instructive. Après ses débuts en Allemagne, nous y trouvons le récit de son séjour en Brésil, où il réussit à procurer à la France la commande de trois cuirassés. Son passage à Rome lui permet de nous décrire la situation du Vatican et de la politique française en 1871-1872; ses relations personnelles avec M. Thiers, le pape et le cardinal Antonelli donnent plus de valeur à ses renseignements. Deux articles sont consacrés à l'Égypte : il y joua un rôle important pour l'établissement du condominium anglo-français; deux chapitres également sont relatifs à son séjour en Espagne (1882-1886) et à l'action de la politique allemande à la cour d'Alphonse XII. On trouve en particulier des détails curieux sur le fameux passage d'Alphonse XII à Paris et la personne de ce prince. Un appendice, qualifié d'index, reproduit plusieurs pièces diplomatiques intéressantes. Le ton un peu acrimonieux dont M. des Michels rappelle quelques-uns de ses mécomptes et certaines allusions politiques amères n'enlèvent rien à la valeur appréciable de son livre.

L'ancien officier qui, sous les initiales de Y. K., a déjà publié deux volumes sur différents épisodes de la guerre de 1870, en consacre un troisième à l'étude de la *Sortie de la Marne* (30 novembre 1870), à laquelle il a pris part. Dédié à la mémoire du général Ducrot, c'est, avant tout, un chaleureux plaidoyer justificatif en sa faveur<sup>1</sup>. La fameuse proclamation où il promettait de ne rentrer à Paris que mort ou victorieux et la manière dont il dirigea les opérations militaires de la sortie de la Marne ont été à maintes reprises violemment attaquées. La justification de M. Y. K. est excellente de ton et sur beaucoup de points très plausible. On ne saurait trop approuver la critique qu'il fait de l'exposé de M. Duquet et aussi d'une lettre où le général de Bellemare tenta, après la mort du général Ducrot, d'incriminer son chef. Bien qu'il soit souvent singulièrement difficile de fixer au juste les responsabilités, le général Ducrot apparaît comme une des figures les plus résolues parmi nos officiers supérieurs en 1870 et l'un de ceux qui luttèrent avec le plus d'éner-

1. Y. K., *la Sortie de la Marne* (30 novembre 1870). Paris, libr. militaire Chapelot, 1901, 1 vol. in-16 de vi-210 p.

gie intelligente. D'autre part, s'il ne fut pas plus heureux, la faute n'en fut peut-être cependant pas toujours à la fatalité ou à ses collègues. Il n'est que juste, dans tous les cas, de reconnaître avec M. Y. K. que nos désastres de 1870 doivent s'imputer pour une bonne part non à telle ou telle individualité, mais à l'affaissement général de la nation. Pour triste que soit cette constatation, elle doit être méditée. On en trouverait facilement l'illustration surabondante dans l'histoire si souvent faite et refaite du siège de Paris.

On lira avec beaucoup d'intérêt et d'estime la biographie soignée et documentée que M. Edmond BIRÉ a consacrée à *Alfred Nettement*<sup>1</sup>. Alfred Nettement n'a jamais été, pas plus en littérature qu'en politique, un homme de premier plan, et actuellement son nom est bien oublié. Il n'y a cependant rien d'ennuyeux, presque rien de superflu, dans l'étude que lui consacre son biographe. Ce fut, dans toute l'acception du terme, un homme de bien. Royaliste, catholique et libéral il fut dès sa tendre jeunesse, il resta jusqu'à sa mort royaliste, catholique et libéral, et, pendant quarante années, écrivain infatigable, il consacra le meilleur de son temps et de ses forces à la défense des idées qui lui étaient chères. Il ne se borna d'ailleurs pas au journalisme politique, mais exerça sa plume féconde dans presque toutes les branches de la littérature. La critique littéraire et l'histoire le retinrent particulièrement. Il fut un critique classique, sagace, scrupuleux, pénétré de l'importance de son rôle moral. La manière dont il entendit l'histoire n'est point assurément celle de la science contemporaine; son érudition est parfois sujette à caution; son amour des développements oratoires l'égare fréquemment et ses idées politiques nuisent à la liberté de son jugement. Malgré l'approbation de son historien, on admettra difficilement qu'il ait établi « par des preuves irréfutables » que la révocation de l'édit de Nantes ait été rendue « nécessaire par la situation de l'Europe et les agissements du protestantisme. » Quoi qu'il en soit, son œuvre et l'histoire de sa vie, enrichie de beaucoup de pièces inédites, demeurent des documents historiques intéressants à étudier où apparaissent sous leur forme la plus estimable des idées d'un autre âge que l'on peut saluer avec respect.

On lira avec des sentiments d'égale estime et d'intérêt la biographie que le P. THÉDENAT a consacrée à M. Nourrisson<sup>2</sup>. Dans des pages graves, émues et sincères, M. Thédenat a retracé la carrière

1. Edmond Biré, *Alfred Nettement. Sa vie et ses œuvres*. Paris, Lecoffre, 1901, 1 vol. in-8° de 567 p.

2. Henry Thédenat, *Une carrière universitaire. Jean-Félix Nourrisson (1825-1899)*. Paris, Fontemoing, 1 vol. in-12 de vi-362 p.

honorable, homogène et bien remplie de son héros. Sa correspondance inédite et les lettres que lui adressa son ami M. de Barante, l'historien, en forment la base documentaire principale. Tout comme Nettement, M. Nourrisson a représenté une tendance d'esprit qui n'est plus guère celle de notre temps, et son nom n'est pas au tout premier rang des philosophes catholiques et spiritualistes du XIX<sup>e</sup> siècle en France. Mais ses œuvres, principalement celles qu'il a consacrées à telles parties de l'histoire de la philosophie, sont encore utiles à consulter, et sa vie demeure un bel exemple de probité intellectuelle et morale, de labeur intègre et assidu. Ceux mêmes qui partagent fort peu des idées qui lui furent chères sauront gré au P. Thédénat d'avoir fixé dans un petit volume les traits de cet homme de bien.

Nous avons indiqué ici même les sérieux mérites de l'important ouvrage de M. DEBIDOUR<sup>1</sup>, intitulé : *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France*. Nous nous contenterons donc de signaler en passant le petit volume exact et clair où MM. DUBOIS et SARTHOU ont exprimé en quelque sorte la substance de ce travail pour l'instruction de ceux que leurs goûts ou leurs occupations détournent de la lecture d'une œuvre historique plus considérable.

Il semble, autant qu'il est possible de qualifier de définitif un livre d'histoire, que cette épithète puisse être attribuée au beau travail que M. E. MARTIN-SAINT-LÉON a publié sur le *Compagnonnage*<sup>2</sup>. Pendant plus de cinq siècles, le compagnonnage a été une des institutions ouvrières les plus curieuses de notre pays. Contre la corporation devenue peu à peu l'instrument d'une oligarchie marchande, égoïste et jalouse, il a défendu avec un zèle infatigable et souvent avec succès la cause des artisans. Jusqu'à la Révolution, les attributions qui échoient de nos jours aux syndicats, aux sociétés de secours mutuels ou d'enseignement, aux bureaux de placement, lui étaient dévolues en fait; constitué en société secrète, il bravait les efforts de la police. Son rôle a continué après la Révolution. Il a survécu à la loi du 2 mars 1794, à celle du 14 juin de la même année. Au dernier siècle encore, au moins jusqu'à 1848, il a été un champion actif de la cause et des revendications du travail. C'est depuis cette époque que s'est précipitée sa décadence. Il ne compte plus qu'une dizaine de milliers d'adhérents. Son rôle est terminé. L'instant était propice pour écrire son histoire. Outre les documents inédits, dont

1. A. Debidour, *Abrégé de l'histoire des rapports de l'Église et de l'État en France* (1789-1870), par C. Dubois et M. Sarthou. Paris, Alcan, 1 vol. in-32 de 192 p.

2. E. Martin-Saint-Léon, *le Compagnonnage, son histoire, ses coutumes, ses règlements, ses rites*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-18 de xxviii-374 p.



plusieurs sont fort curieux, que M. Martin-Saint-Léon a découverts, il lui a été possible de recueillir un grand nombre de renseignements verbaux, de traditions orales auprès d'anciens compagnons, et, par conséquent, de retracer en même temps que l'évolution historique du compagnonnage un tableau pittoresque et amusant de ses coutumes et de ses rites. Sans doute, il est inévitable que d'autres textes soient ajoutés à ceux qu'il a utilisés; d'autre part, les convictions politiques et sociales que l'auteur a fort nettement laissé percer n'ont pas été peut-être sans l'incliner parfois à juger avec quelque complaisance le rôle du compagnonnage; elles n'ont dans tous les cas pas influencé son sens historique. Il ne paraît pas qu'il puisse être ajouté autre chose que des retouches presque insignifiantes au tableau qu'il a tracé avec une science documentaire qu'accompagne agréablement un art réel d'écrivain. S'il fallait lui chercher querelle de détail, peut-être pourrait-on regretter qu'il n'ait pas terminé son ouvrage par un « glossaire » du compagnonnage. En vertu du plan de son livre, d'ailleurs fort judicieux, ce n'est que vers la troisième partie qu'il donne l'explication d'un certain nombre de termes qui se rencontrent déjà dans les deux premières; il eût pu aisément épargner au lecteur le petit embarras qui résulte de cette disposition matérielle.

Bien qu'il ait avant tout un caractère confessionnel et même un but d'édification, le petit volume que M. G. DE GRANDMAISON a consacré à décrire *le Jubilé de 1825*<sup>1</sup> ne doit pas échapper à l'attention des historiens. Les deux jubilés du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux de 1825 et de 1900, sont des événements considérables et il est intéressant de les comparer. Pour décrire le premier, M. G. de Grandmaison a utilisé non seulement des ouvrages de seconde main, mais des documents inédits intéressants dont les principaux viennent des archives du ministère des Affaires étrangères. Il a pu ainsi nous tracer un tableau pittoresque et partiellement nouveau d'un événement qui jusqu'ici n'avait point été particulièrement étudié. Si l'enthousiasme confessionnel de l'écrivain doit forcément appeler quelques réserves de la part du critique, son petit volume n'en est pas moins d'une lecture agréable et instructive.

Le *Disraëli* de M. COURCELLE<sup>2</sup> expose avec conscience et exactitude les traits essentiels et la carrière de l'illustre fondateur de l'impérialisme. On peut regretter que l'auteur ne se soit pas appliqué à faire

1. Geoffroy de Grandmaison, *le Jubilé de 1825*. Paris, Bloud, 1902, 1 vol. in-12 de 62 p.

2. M. Courcelle, *Disraëli*. Paris, Alcan, 1902, 1 vol. in-16 de 180 p.

revivre d'une manière plus saisissante un des génies les plus personnels et les plus romantiques de notre siècle. Assurément, s'il est permis de différer d'opinion avec M. Courcelle sur la valeur morale et politique du torysme au XIX<sup>e</sup> siècle, si on peut sans crainte taxer d'injustice ses jugements sur Gladstone et la question irlandaise, si à l'encontre de son opinion on peut croire que l'impérialisme de Disraëli devait presque forcément aboutir à celui de M. Chamberlain, il n'est pas possible de nier que le héros de son livre ait été un des hommes d'État les plus remarquables et les plus richement doués de notre siècle. Avec une ardeur infatigable et toutes les ressources d'un génie à la fois souple et résistant, il a soutenu d'un bout à l'autre de sa carrière les mêmes principes et n'a recouru qu'exceptionnellement aux compromissions où s'abandonnent tant d'hommes politiques. A ce titre, il mérite et le respect et l'attention très intéressée de ceux mêmes qui considèrent qu'une très grande partie au moins des idées et des maximes qu'il soutint sont désormais entrées dans le passé, et que c'est sur des bases très différentes de celles qu'il rêvait que doivent s'appuyer les États nouveaux.

C'est une bien lamentable histoire que celle de l'Espagne, telle qu'elle nous apparaît dans notre siècle à travers le volume où M. H. LÉONARDON a retracé la physionomie et la carrière du général *Prim*<sup>1</sup>. Dans le chaos d'efforts malheureux et de tentatives inutiles où s'éparpilla la bonne volonté de plusieurs générations, l'attention du lecteur se détache du héros pour essayer de reconnaître quels facteurs moraux et politiques amenèrent la dissociation si profonde de ce malheureux pays où ne manquèrent ni le patriotisme ni l'intelligence, et dont les dissensions se poursuivent presque aussi stériles, sinon aussi violentes. A tout prendre, parmi les généraux politiques dont l'activité inquiète amena tant de révolutions successives, Prim est une des figures les plus dignes d'intérêt. Il montra une certaine cohérence de vues, se fit l'apôtre d'une politique déterminée et sut parfois plier ses préférences personnelles à des compromissions nécessaires. Ses qualités de séduction et de valeur personnelle et sa fin tragique sollicitent également l'indulgence de l'histoire. Et pourtant il est un exemple si typique des travers caractéristiques du génie latin qui ont désolé l'Espagne dans notre siècle, qu'il est difficile de souscrire au jugement indulgent de M. Léonardon, qui souhaite que l'Espagne oublie en lui l'ambitieux en reconnaissance du libéral. Il est de cette espèce d'hommes aussi dangereux qu'inévitables dans les pays où les passions politiques priment

1. Léonardon, *Prim*. Paris, Alcan, 1901, 1 vol. in-16 de 211 p.

le respect de la loi et où les coups de force apparaissent comme des moyens tolérables d'action politique.

Les articles de journaux que M. Gaston ROUTIER a réunis sous le titre de : *Un point d'histoire contemporaine*, bien que le fil qui les relie soit assez mince, se rapportent tous à l'histoire de nos relations avec l'Allemagne dans ces dix dernières années<sup>1</sup>. M. Gaston Routier est germanophile convaincu et ses appréciations et ses croquis attestent des séjours assez fréquents en Allemagne. Les pages les plus intéressantes de son petit volume se rapportent à la fameuse visite que fit l'impératrice Frédérie à Paris en 1894. En les relisant, on ne peut se défendre de mélancolie à songer à quelles petites choses tiennent parfois les déterminations les plus graves de l'histoire. Une petite erreur de jugement et de tact de la part de Guillaume II et des conseillers de sa mère, les hurlements frénétiques de quelques professionnels du chauvinisme, il n'en fallait pas davantage pour surexciter la fierté nationale des deux pays et l'on put prévoir le moment où, pour une question de peinture, la France et l'Allemagne en viendraient aux mains. Il est instructif de se remettre en mémoire ces petits faits qui faillirent devenir historiques.

L'histoire de la lutte de la Grèce pour son indépendance s'est enrichie d'un document curieux par la publication que vient de faire le Dr KAMBOUROGLOUS des *Mémoires du prince Nicolas Ypsilanti*<sup>2</sup> ou plus exactement d'un manuscrit retrouvé parmi ses papiers à la Bibliothèque nationale de Grèce, dont M. Kambouroglous est conservateur. C'est une relation d'ailleurs demeurée inachevée d'une grande partie des intrigues et des négociations qui préparèrent le soulèvement du prince Ypsilanti. Elle est écrite dans un français assez redondant et parfois incorrect et avec une allure des plus romantiques par un fidèle du prince Nicolas Ypsilanti. Elle sera très utilement consultée par les historiens. On y trouvera des détails pittoresques sur l'hétairie, son organisation et sa propagande.

M. A. DE BERTHA s'est voué à la tâche fort intéressante de faire connaître au public cultivé européen et particulièrement au public français les traits essentiels de l'évolution politique et sociale de son pays natal, la Hongrie, tels qu'ils apparaissent à un observateur instruit chez qui le patriotisme n'exclut nullement le sens historique.

1. Gaston Routier, *Un point d'histoire contemporaine*. Paris, Dargon, 1901, 1 vol. in-18 de vi-288 p.

2. *Mémoires du prince Nicolas Ypsilanti*, publiés par le Dr D.-Gr. Kambouroglous. Athènes, libr. française et internationale; Paris, libr. Nilson, 1 vol. in-8° de 132 p.



Son nouveau volume, *la Hongrie moderne*<sup>1</sup>, pour n'être pas traité selon la méthode documentaire, qui prévaut dans notre école historique contemporaine, n'en contient pas moins une foule de renseignements qui seront utilement médités par les lecteurs français et particulièrement par les hommes politiques. Par suite de circonstances diverses, grâce surtout à leur activité incessante, persévérante et féconde, et à la faveur de l'empereur actuel, les Hongrois sont arrivés à jouer dans l'Empire un rôle presque prépondérant. Renonçant aux revendications intransigeantes d'autrefois, les Hongrois préfèrent infiniment la conservation du régime actuel où ils représentent un élément libéral, mais entièrement constitutionnel. L'attachement qu'ils ont pour la monarchie des Habsbourg est d'autant plus sincère qu'ils y tiennent une place pour ainsi dire privilégiée. La conscience très nette qu'ils ont de leurs intérêts, du danger qu'il y aurait pour eux à être écrasés entre Slaves et Germains font d'eux les gardiens les plus dévoués de l'intégrité de la monarchie. C'est en grande partie sur leur fermeté et sur leur sens politique que l'Europe peut compter pour que ne s'ouvre pas, à la mort de l'empereur actuel, la question si grosse de périls du partage de la monarchie austro-hongroise et pour contenir les appétits menaçants du pangermanisme et du panslavisme.

Les terribles événements dont l'empire chinois vient d'être le théâtre ont attiré la curiosité générale sur le peuple jaune, et les volumes se multiplient qui nous renseignent sur ses mœurs et son caractère. Celui que vient de publier M. Maurice COURANT, ancien interprète de la légation de France à Pékin, aujourd'hui maître de conférences à l'Université de Lyon<sup>2</sup>, tient une place des plus distinguées dans cette littérature que nous avons déjà signalée en partie ici même. Dans la série d'articles qui le constitue, M. Maurice Courant apporte de nouveaux arguments tirés de sa propre expérience en même temps que des connaissances très étendues qu'il a de la civilisation chinoise pour démontrer que la terrible crise de l'an dernier est due en très grande partie à la méconnaissance par les Européens de tout ce qui constitue l'âme chinoise, à la violence avec laquelle ils ont révolté contre eux tous les instincts traditionnels d'un peuple antique. On peut préférer hautement notre civilisation à la civilisation chinoise; il est impossible de l'imposer du

1. A. de Bertha, *la Hongrie moderne de 1849 à 1901. Études historiques*. Paris, Plon et Nourrit, 1901, 1 vol. in-8° de iv-358 p.

2. Maurice Courant, *En Chine. Mœurs et institutions. Hommes et faits*. Paris, Alcan, 1 vol. in-12 de II-275 p.

jour au lendemain, sans préparation, à une nation de quatre cent millions d'âmes dont la dissolution amènerait d'effroyables complications et dont le partage entre nations européennes est impraticable. L'état moral et social du peuple chinois est un facteur de première importance dans l'établissement que nous souhaitons de relations pacifiques avec la cour de Pékin. Que les Européens veuillent bien le comprendre, qu'ils abandonnent les procédés brutaux de ces dernières années pour reprendre la politique adroite et pénétrante des Pères Jésuites dans l'empire du milieu, il y a des chances pour que non seulement on ne voie pas se renouveler des crises analogues à celles de 1900 suivies de répressions à la fois violentes et insuffisantes, mais pour que peu à peu l'âme chinoise se familiarise au moins avec certains côtés de notre civilisation. Souhaitons que ces savants donneurs de bons conseils, dont on ne peut dire qu'ils viennent un peu tard puisqu'avant la récente expérience de la guerre de Chine on ne les eût pas écoutés, fassent passer dans la conduite des gouvernements la sagesse qui est dans leurs livres.

A. LICHTENBERGER.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Th. REINACH vient de reprendre et de compléter la remarquable *Histoire des Israélites depuis la ruine de leur indépendance nationale jusqu'à nos jours* (Hachette), dont la première édition avait paru en 1884. Cette refonte était nécessaire à ses yeux. M. Reinach se montre, dans tout ce qui sort de sa plume, amoureux de perfection. Il trouvait dans son premier jet, de légères erreurs à corriger, des détails à ajouter, une meilleure disposition des matières à adopter pour certains développements, beaucoup de nouvelles indications bibliographiques à donner. De plus, il fallait reprendre à pied d'œuvre le dernier chapitre sur le XIX<sup>e</sup> s., qui n'était pas suffisamment approfondi, et y donner l'histoire du mouvement anti-sémitique et du mouvement sioniste. L'ensemble de l'ouvrage est d'un quart plus étendu dans la seconde édition que dans la première; le dernier chapitre est plus que doublé. La bibliographie est triplée. De même qu'on ne trouvera nulle part, sous une forme à la fois aussi abrégée, aussi scientifiquement exacte et aussi belle, le récit du long martyre des Juifs à travers les âges, nulle part on ne trouvera un exposé aussi complet et aussi impartial de la situation des Juifs et de la question juive à l'aurore du XX<sup>e</sup> s. Cet exposé réfute une fois de plus, par des faits péremptoires, la légende de la richesse exceptionnelle des Juifs, de leur prépondérance économique et politique, de leur esprit cosmopolite de secte et de caste. Leur solidarité repose exclusivement sur un sentiment de devoir de charité, et les Israé-

lites ont donné mainte preuve de leur attachement aux pays dont ils sont citoyens, là surtout où ils sont vraiment traités en citoyens. En France, leur conduite en 1870 a été celle de patriotes français que rien ne distinguait des membres des autres Églises. M. Reinach combat naturellement le mouvement sioniste, qui prétend reconstituer en Palestine un état juif. Ce projet, ou plutôt ce rêve, irréalisable en pratique, ne peut que contribuer à obscurcir la question juive et empirer les maux causés par l'anti-sémitisme. D'ailleurs, l'anti-sémitisme, tout odieux et stupide qu'il est, ne me semble pas un phénomène très inquiétant. Il est la conséquence toute naturelle de l'émancipation des Juifs. Cette émancipation ne pouvait manquer de produire une crise de jalousie et de préjugés, surtout dans les pays catholiques ou grecs orthodoxes, livrés aux influences sectaires. Cette crise s'atténuera peu à peu et sera surtout funeste aux orthodoxies qui ont voulu ranimer des passions d'un autre âge. La Roumanie paiera cher probablement la manière inique dont elle traite les Juifs, à qui elle impose des charges civiques aussi lourdes et plus lourdes même qu'aux autres sujets, en leur refusant tous les privilèges et même les droits des hommes libres. Les persécutions dont les Juifs sont victimes en Roumanie ont stérilisé les sympathies qu'avait pu éveiller la situation des Roumains de Transylvanie. Ceux-ci du moins n'ont jamais été traités en parias. En Russie, les persécutions contre les Juifs ont été pour eux un stimulant au progrès dans plus d'un centre. Je pourrais citer une ville où les Juifs, exclus en majorité des écoles, ont créé des gymnases bien supérieurs aux écoles orthodoxes ; où ils fournissent les 87/100 des lecteurs de la bibliothèque populaire et où l'on voit les plus misérables boutiquiers juifs prélever quelques copecks sur leurs gains pour les œuvres de charité et d'instruction. L'anti-sémitisme, funeste importation slave et allemande, qui aurait dû faire horreur à notre généreux pays de France, a été pour les Juifs un élément de progrès moral et intellectuel. Le temps est passé des vraies persécutions, du moins dans l'Occident de l'Europe. Il n'est plus qu'une forme de la concurrence commerciale, un facteur des luttes politiques et religieuses, une forme du cléricanisme. Il sera vaincu, comme le cléricanisme lui-même, et les cléricaux, en le cultivant, en le portant au paroxysme dans l'affaire Dreyfus, ont commis une grave imprudence. Il dépend des Juifs aussi bien que des chrétiens de hâter le moment où ces querelles seront oubliées, en abaissant autant que possible les barrières qui les séparent des libres-penseurs et des protestants libéraux. M. Reinach donne à ce sujet des conseils qui méritent d'être écoutés.

M. Pierre GAUTHIEZ, l'historien de l'Arétin, vient de faire revivre



une des figures les plus étonnantes de condottiere qu'ait vues l'Italie, Jean de Médicis, dit *Jean des Bandes-Noires* (Ollendorff), le fils de Jean le Populaire et de Catherine Sforza, le père de Côme premier duc de Florence, mort à vingt-huit ans, en 1526, après avoir bataillé pour Léon X, pour Clément VII, pour Florence et Charles-Quint, pour et contre la France, un bandit parfait qui paraît n'avoir jamais aimé autre chose que le carnage, le pillage, la débauche et Pierre Arétin, et dont Machiavel pourtant espérait faire le libérateur de l'Italie. Ce chef de bandes, qui combattait pour la solde et qui fut une des plus grossières et des plus belles machines à tuer, comme dit M. Gauthiez, n'avait qu'un trait noble dans le caractère, le mépris de la mort. Et encore, ce mépris, chez ces natures de bêtes fauves, n'est-il que l'ivresse de la vie, et je ne sais s'il faut la dire noble. M. Gauthiez s'est plongé à Florence, à Milan, à Paris, à Rome dans les innombrables documents où la vie de Jean le Grand-Diable est écrite jour après jour. Il l'a racontée sans rien en laisser perdre, et son livre souffre d'une sorte d'hybridité qui en rend la lecture parfois obscure et difficile. Le style de M. Gauthiez, chaud, coloré, imagé, est celui d'un lettré amoureux du pittoresque, et ce style est mis au service d'une érudition qui ne fait pas grâce d'un document, même quand il n'est pas absolument nécessaire au sujet. Mais le sujet est si beau, M. Gauthiez l'a étudié avec tant d'amour qu'on lui pardonne ces défauts, comme aussi d'avoir rejeté ses notes à la fin du volume sous une forme qui rebute le lecteur. On suit avec émotion, à travers les péripéties des campagnes de Jean, le martyr de sa femme Marie Salviali, constamment abandonnée (et pas seulement pour des femmes), méprisée, rebutée, et qui poursuit son misérable époux de son amour inlassable. M. Gauthiez nous a donné un tableau des mœurs du xvi<sup>e</sup> siècle qui dépasse en horreur et en bassesse tout ce que l'histoire nous avait révélé jusqu'ici.

La plus fâcheuse conséquence des mésaventures de la Société d'édition artistique aura été de nous priver de la publication intégrale, du moins sur le plan primitif, de l'admirable et définitif travail préparé par M. Pierre DE NOLHAC sur l'*Histoire du château de Versailles*. Mais il nous promet du moins cette histoire sous une forme un peu plus réduite, et, en attendant, il a complété par un fascicule complémentaire les 160 pages déjà parues de la grande édition illustrée et annotée. Nous possédons ainsi un ouvrage de 251 p. sur la *Création du château de Versailles* (Bernard, Versailles), qui détruit définitivement les légendes consacrées par Le Roy et Dussieux et met à la place une histoire toute nouvelle, appuyée sur d'innombrables plans et documents inédits, du château de Louis XIII et de la première recons-

truction du château faite de 1664 à 1672 par François Le Vau, aidé de Le Brun pour la décoration et de Le Nôtre pour les jardins. — On avait jusqu'ici décrit le Versailles primitif d'après des plans ou des vues du temps de Le Vau, et on avait mêlé dans l'histoire des remaniements à l'œuvre de Le Vau celle de Jules Hardouin Mansart. Toute l'histoire de la première transformation est aujourd'hui reconstituée avec les preuves les plus intéressantes à l'appui. Pour que cette histoire de la création de Versailles fût complète, M. de Nolhac y a joint la création des jardins et des bosquets et celle de Clagny, Trianon et Marly, en dépassant même la date où il s'était arrêté pour la construction du château. — Cette œuvre, où toutes les qualités de l'écrivain, de l'artiste et de l'érudit ont été si heureusement associées, forme déjà un ensemble qui permet d'attendre avec moins d'impatience l'ouvrage définitif qui nous est promis.

Un charmant livre de M. Auguste JÉHAN sur *le Labyrinthe de Versailles et le Bosquet de la Reine* (Versailles, Bernard) vient très heureusement compléter les recherches de M. de Nolhac. M. Jéhan n'a pas seulement reconstitué entièrement avec des plans et la reproduction des dessins des fontaines ornées d'animaux qui ornaient le Labyrinthe l'histoire de ce bosquet, son caractère artistique et ses transformations jusqu'au jour où sous Louis XVI il devint le Bosquet de la reine, mais il a, avec un sens historique et littéraire très fin, marqué la place que le Labyrinthe a tenu dans les plaisirs de Versailles, dans ses fêtes, dans la vie sociale et artistique du temps.

M. Maurice TOURNEUX a publié sous une forme somptueuse une seconde édition de son essai bibliographique sur *Marie-Antoinette devant l'histoire* (H. Leclerc). Classée par ordre méthodique (écrits de la reine, iconographie, résidences et distractions, bibliothèques, objets d'art et mobilier, correspondances, mémoires et pamphlets, histoires de Marie-Antoinette) et chronologique (pour les détails de la vie privée et publique), cette bibliographie, soigneusement colligée dans les bibliothèques françaises et étrangères, est accompagnée de notes explicatives qui permettent de s'en servir avec pleine sécurité. Nous signalerons en particulier celles qui accompagnent le catalogue des recueils de lettres de la reine. Ce bijou bibliographique répond à ce qu'on pouvait attendre de l'auteur de la *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution*.

M. Frantz FUNCK-BRENTANO a donné un complément à son *Affaire du collier* dans un second volume intitulé : *la Mort de la reine* (Hachette). On y trouvera dans une série de chapitres coordonnés dans un ordre un peu lâche les dernières aventures des tristes héros du procès de 1786 : Cagliostro, Toussaint de Beausire, mari de

la fille Oliva, Jeanne de Valois et son mari Lamotte-Collier, enfin Rohan et la reine elle-même. Nous ne croyons pas que la vraie cause de la condamnation de Marie-Antoinette ait été l'affaire du collier et les calomnies répandues dans les immondes pamphlets de Jeanne de Valois. Elle a été condamnée parce qu'on redoutait son évasion et parce qu'on la regardait comme ayant, en 1792, trahi la cause de la France en communiquant aux alliés nos projets militaires. Cette accusation n'était malheureusement pas fautive, et il n'est pas juste de ne pas en tenir compte en racontant le procès de la reine. Mais il est très vrai que les pamphlets avaient contribué à faire de Marie-Antoinette dans l'esprit de la populace révolutionnaire une sorte de Messaline, et que le procès de la reine a fait voir chez ses accusateurs une sorte de fureur à la fois sanguinaire et lubrique. C'est une habitude trop fréquente d'ailleurs chez les juges de chercher à déshonorer dans leur vie privée ceux qu'ils poursuivent pour des crimes publics. On a vu récemment des militaires très haut placés se conduire à l'égard d'un accusé plus innocent que Marie-Antoinette, et même à l'égard de ses témoins, comme Hébert et Fouquier-Tinville à l'égard de la reine. Philippe IV agissait de même avec les Templiers, et Philippe IV a trouvé pourtant en M. Funck un apologiste convaincu. Pourquoi avoir deux poids et deux mesures? La part que Pache, l'excellent et honnête Pache, a prise à cette fureur, jette un jour bien singulier sur la psychologie des révolutions. M. Funck a tiré de l'oubli Toussaint de Beausire, qui a joué, comme il convenait, son rôle pendant la Révolution, pour finir comme contrôleur des contributions du Pas-de-Calais en 1818. Malheureusement il a eu la singulière idée de terminer le curieux chapitre consacré à ce triste sire en établissant une comparaison entre lui et Mirabeau plus éloquent, Carnot plus intelligent, Saint-Just plus hypocrite et Robespierre plus poseur, et en les rangeant dans la même famille. Il est vrai qu'il semble avoir eu conscience lui-même de ce que cette appréciation avait de puéril. L'histoire de M. et M<sup>me</sup> de la Motte est le morceau le plus important du volume. C'est un triste document pour servir à l'histoire de la bassesse et de la folie humaines, et, ce qui est plus incroyable encore que l'infamie de ces deux personnages, ce sont les complicités, les compromissions et les indulgences qu'ils ont rencontrées. La collaboration de Calonne aux pamphlets de Jeanne de Valois paraît vraisemblable, quoique les preuves données par M. Funck soient d'inégale valeur; les visites de M<sup>me</sup> de Lamballe, les négociations de M<sup>me</sup> de Polignac, la protection de Beugnot, les ménagements de la police de la Restauration restent presque inexplicables. Composé et écrit avec un peu de hâte, ce volume est néanmoins rempli de renseignements curieux et attristants.



M. E. GLASSON, en arrivant à la dernière partie de son grand ouvrage sur les *Institutions politiques et administratives de la France*, a été frappé de la difficulté de faire suffisamment comprendre dans les proportions imposées par son plan l'importance du rôle politique des Parlements pendant les trois derniers siècles de la monarchie. Ces parlements, en effet, et en particulier celui de Paris, ont contribué à dissimuler aux Français l'absence des libertés politiques; ils ont servi tantôt de soutien, tantôt de barrière au pouvoir royal; ils ont enfin puissamment aidé à la chute de l'ancien régime en combattant l'absolutisme monarchique, sans être capable de le réformer. M. Glasson a pensé qu'on pouvait aujourd'hui, surtout depuis la publication par M. Flammermont du recueil des remontrances du Parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, écrire une histoire suffisamment exacte du Parlement sans avoir besoin de recourir aux documents inédits, aux collections Joly de Fleury et Lamoignon, aux registres du conseil secret, aux mémoires manuscrits du libraire Hardy ou aux archives mêmes du Parlement. Le livre qu'il vient de publier sur *le Parlement de Paris, son rôle politique depuis Charles VII jusqu'à la Révolution* (2 vol., Hachette) marque en effet un progrès considérable sur l'*Aperçu historique sur le Parlement de Paris*, par M. Fayard, qu'il veut bien dans son avant-propos qualifier de remarquable, mais que M. Flammermont jugeait avec moins d'indulgence (cf. *Rev. hist.*, X, p. 464). L'ouvrage de M. Glasson commence en réalité à Henri IV. Le premier chapitre, qui traite du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle, est une simple introduction destinée à faire comprendre comment le Parlement était fatalement appelé à jouer un rôle politique le jour où les États généraux seraient définitivement mis de côté par la royauté. Mais, en attendant, tout en manifestant, en quelques occasions, un réel esprit d'indépendance, le Parlement fut pour la royauté un instrument et un appui. Les chapitres consacrés par M. Glasson aux rapports du Parlement avec Henri IV et Louis XIII sont sinon les plus intéressants, du moins les plus neufs de son ouvrage. On y voit clairement comment le Parlement, contenu dans ses vellétés d'autonomie par Henri IV et Richelieu, s'achemine, par le prestige même que lui confèrent la consolidation de son organisation intérieure et la stabilité de plus en plus grande des institutions monarchiques, au rôle quasi révolutionnaire qu'il jouera au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Ce rôle lui fut imposé en grande partie par les circonstances, car les parlementaires usèrent avec une grande modération du pouvoir momentanément qu'ils furent contraints de prendre, et ils se résignèrent assez docilement à l'obéissance que Louis XIV leur imposa. M. Glasson a retracé patiemment et clairement les

incroyables vicissitudes par lesquelles passa le Parlement au XVIII<sup>e</sup> siècle et les conflits incessants qui surgirent entre lui et les conseils de la royauté. Il s'est attaché à défendre le Parlement contre les reproches exagérés qui lui ont été adressés soit par les partisans de la monarchie absolue, qui l'ont accusé d'être animé d'un esprit perpétuel d'opposition, soit par les libéraux, qui l'ont accusé d'être animé d'un esprit de routine et de réaction. M. Glasson a raison de ne pas souscrire aux accusations passionnées dont le Parlement a été l'objet; mais nous ne trouvons pas que la conclusion qu'il donne à son ouvrage réponde tout à fait au contenu même de ses deux volumes et au rôle réel joué par le Parlement dans l'histoire de la décadence des institutions monarchiques. Il se contente de dire, d'abord que le Parlement n'a jamais réussi à imposer d'une manière durable des limites à l'absolutisme royal, qu'il n'a exercé une action politique efficace que quand il a soutenu la royauté, puis qu'il a commis bien des fautes en matière politique et que d'ailleurs l'exercice du droit de remontrances, en adaptant des formes judiciaires aux affaires d'État, ne pouvait produire de bons résultats; mais que néanmoins le Parlement a rendu de grands services à l'État, a assuré le respect et le progrès du droit et des institutions judiciaires et était en Europe le représentant le plus imposant et le plus respecté de l'esprit de justice. Nous croyons que ce jugement, tout équitable qu'il est, ne rend pas compte du rôle capital joué par le Parlement dans les deux derniers siècles de l'ancien régime. Taine a laissé dans son volume sur l'*Ancien régime* une incroyable lacune qui montre combien était insuffisante sa préparation historique quand il a abordé le plus complexe des problèmes : la Révolution. Il a décrit la société française comme si elle se composait d'une cour et de trois ordres, alors qu'il y en avait quatre. Taine a oublié l'ordre de la justice et la noblesse de robe, dont le Parlement de Paris était le sommet et qui jouait dans la constitution de l'État un rôle plus important encore que le clergé ou la noblesse même. M. Glasson a comblé dans une certaine mesure cette lacune, mais s'il a bien montré que le Parlement était associé à tous les actes de l'État, il n'a pas assez fait sentir ce que j'indiquais en commençant, que le rôle politique et administratif du Parlement a permis aux Français de se méprendre sur le caractère despotique de leur gouvernement et sur l'absence de toute constitution véritable, et que, d'autre part, les luttes du Parlement contre la royauté, son esprit à la fois de conservation étroite et d'opposition violente, ont contribué puissamment au discrédit et à la ruine de la monarchie.

Nous ne savons si les *Notes et Souvenirs* (Hachette, 2 vol.) de

Victor DURUY seront dans la presse et le grand public l'objet de l'attention qu'ils méritent, car on n'y trouve ni ces anecdotes piquantes, ni ces indiscretions, ni ces malices, ni ces portraits brillants, ni ces révélations historiques qui font d'ordinaire le succès des Mémoires autobiographiques. Mais ils offrent néanmoins le plus sérieux intérêt, un intérêt biographique, pédagogique et historique. La biographie de V. Duruy offre le rare et consolant exemple d'un homme qui, parti de la plus humble condition, est arrivé à une situation exceptionnellement brillante sans autre artifice que le travail et la droiture, un homme qui a subi la plus dangereuse de toutes les épreuves, servir un régime contraire à ses convictions politiques les plus chères, sans rien sacrifier de sa conscience et de sa dignité. Rien ne fait plus d'honneur à Duruy que le récit fidèle, avec lettres à l'appui, de ses relations avec l'empereur et l'impératrice. J'ajouterai que ce récit fait honneur aussi aux deux souverains qui surent apprécier le caractère de ce ministre unique entre tous, qui gardait avec eux toute l'indépendance de sa pensée et qui ne les servait que parce qu'il avait une œuvre à faire et qu'il ne pouvait la faire que par eux. Duruy a rendu comme professeur et comme savant d'incontestables services ; mais c'est comme réformateur de l'enseignement qu'il a été vraiment grand. Il est remarquable de voir cet homme si modeste, qui se refuse à lui-même les dons supérieurs de l'écrivain, avoir pleine conscience de sa valeur comme pédagogue et comme ministre. Il réclamait un poste d'inspecteur général comme une fonction qui lui était due, parce qu'il avait des idées à appliquer, et il a accepté sans hésitation le ministère comme un poste auquel il s'était préparé par de longues méditations. Je n'ai pas à redire ici tout ce qu'il a fait. Tout ce qui a été accompli depuis quarante ans dans les trois ordres d'enseignement a été conçu et commencé par lui, tout, même la fâcheuse conception d'un enseignement supérieur libre, indépendant de l'enseignement national<sup>1</sup>. C'est que M. Duruy, bien qu'il eût des vues très justes sur la réforme de nos Universités, comme il l'a prouvé par la création de l'École des hautes-études, n'avait pas une idée suffisamment nette de ce que doit être la liberté de l'enseignement supérieur dans le sein des Universités nationales. On est stupéfait de le voir faire l'apologie de la suspension du cours de Renan (au Collège de France, le Collège de la libre recherche!), parce que Renan avait blessé les convictions des catholiques en traitant Jésus-Christ d'homme divin!

1. C'est le projet de loi de Duruy sur la liberté de l'enseignement supérieur qui avait provoqué la réunion de républicains tenue chez Hérold en 1870, dont j'ai parlé récemment (*Rev. hist.*, LXVII, 372).



Aujourd'hui on revendique par les professeurs des lycées et des écoles primaires le droit de se mêler à toutes les luttes politiques et religieuses sans observer aucune réserve et d'attaquer n'importe quelle institution, n'importe dans quel journal et n'importe dans quel style, tant nous avons de peine en France à voir les choses dans leur juste mesure ! En réalité, Duruy a sacrifié Renan à contre-cœur, pour pouvoir continuer son œuvre, et aussi la lutte qu'il poursuivait courageusement, au Conseil supérieur de l'Instruction publique et ailleurs, contre les intolérables prétentions de l'épiscopat. Il y aurait beaucoup de choses intéressantes à relever et à discuter dans les deux chapitres sur l'empereur et l'impératrice. On n'y trouvera pas, je crois, le jugement définitif de l'histoire, mais quelques traits pourtant que l'histoire devra conserver pour atténuer son jugement. Ce que je voudrais signaler en finissant, c'est le chapitre : « Mon examen de conscience » écrit en 1847 et les notes écrites le 18 octobre 1870 au bastion 88, où Duruy, âgé de cinquante-neuf ans, montait bravement sa garde dans les bataillons de marche. Dévouement au pays, liberté absolue de la pensée en face des grands problèmes de la destinée, respect absolu de la liberté dans tous les domaines, décentralisation administrative, séparation de l'Église et de l'État, réformes sociales, service militaire égal pour tous, tels étaient les principes qui ont dominé la vie et dirigé la pensée de ce combattant de 1830, de ce républicain de 48 devenu ministre de l'Empire, sans cesser d'être républicain. Il y a une admirable unité morale et intellectuelle dans la vie et l'œuvre de Duruy. Les *Notes biographiques* qu'il a écrites dans les derniers mois de sa vie et que la piété de sa veuve et de ses enfants vient de publier ne sont pas une apologie, elles sont un témoignage, où éclate ce qui fut toujours la grande vertu de Duruy : la sincérité.

M. Albert SOREL nous donne un nouveau volume d'essais sous le titre : *Études de littérature et d'histoire* (Plon). A côté des essais historiques qui composent la plus grande partie du volume, il s'y trouve en effet des morceaux excellents sur Montaigne, Pascal, Maupassant et le peintre Boudin. La sensibilité littéraire et artistique n'est pas une des faces les moins remarquables du talent si varié et si brillant de M. Sorel. Il ne faut pas chercher un lien entre les études historiques où figurent successivement l'empereur Basile II le Bulgare, Louis XIV et l'affaire des Poisons, le marquis de Nointel, la comtesse Potocka, le maréchal de Castellane, Napoléon et sa famille, le baron d'Haussey, le marquis de Blosseville et Bismarck. Toutefois, l'époque napoléonienne, sur laquelle M. Sorel prépare depuis de longues années un livre qui sera le couronnement de sa grande

œuvre sur l'Europe et la Révolution, tient toujours la première place dans ses pensées et lui inspire ses meilleures pages ; et, d'autre part, on retrouve partout la préoccupation de la méthode historique et de la philosophie de l'histoire, qui se résument pour lui comme pour Bacon dans la recherche de la liaison des effets et des causes. Il a défini sa méthode dans un discours prononcé à l'École des sciences politiques, qu'il réimprime en guise de conclusion sous le titre *Science et Patrie*, discours d'une grande élévation de pensée et d'une grande beauté de forme, qui paraîtrait plus beau encore si le mot et l'idée de patrie n'avaient depuis quelques années perdu une partie de leur sens et de leur vertu par les singuliers emplois qui en ont été faits : « Notre méthode, dit-il, c'est d'appliquer à l'étude des phénomènes sociaux et politiques, œuvre de la nature humaine, les mêmes procédés d'observation, de comparaison, de critique, qui sont la méthode des sciences de la nature physique ; nous laisser guider par les faits, seul moyen de les suivre ; les comprendre dans leur enchaînement et leur demander leurs lois, seul moyen de les gouverner ; et, cependant, n'oublier jamais que ces faits sont des actes d'hommes, des actes d'âmes, âmes passionnées, misérables, aimantes, douloureuses... » Dans ses deux essais sur « Taine et Sainte-Beuve » et dans « Sainte-Beuve et les Historiens, » M. Sorel a mis en opposition ces deux esprits supérieurs, dont l'un recherchait surtout dans l'histoire les lois et l'autre les âmes. Il diminue peut-être un peu trop Sainte-Beuve, en qui il voit surtout un admirable collectionneur, au profit de Taine, « ce puissant et magnifique architecte intellectuel, » mais dont les constructions sont moins la généralisation objective des faits que la projection de la pensée subjective sur les faits. Toutefois, il reconnaît que la défiance de Sainte-Beuve à l'égard des philosophes de l'histoire n'est pas sans motifs et que sa haute intelligence savait discerner sous le jeu des passions humaines l'action inéluctable de la nature des choses.

L'*Histoire des Français* (Fasquelle) de Théophile LAVALLÉE, continuée par Frédéric LOCK jusqu'à l'établissement de la République parlementaire en 1875, vient de recevoir son achèvement de 1876 à 1904 dans un septième volume dû à la plume de M. Maurice DREYFOUS. C'est une œuvre admirable de conscience, de précision et d'impartialité. C'est un répertoire très complet, très lucide, avec cette exactitude minutieuse dans la chronologie qui est la lumière de l'histoire, de tous les faits de notre histoire nationale pendant ces vingt-cinq années où la France a accompli de si grandes choses, mais où elle a subi trois crises douloureuses et honteuses : le boulangisme, le Panama, l'affaire Dreyfus. M. Dreyfus a eu le courage

de faire taire tous ses sentiments personnels, ses sympathies comme ses indignations, pour se borner au rôle de rapporteur. Les faits n'en parlent que plus haut. Il suffira à l'historien de relire par exemple la série des actes de M. de Freycinet pour constater combien a été funeste l'action de ce ministre, pourtant si intelligent et si habile, mais qui a cru que l'habileté pouvait suppléer aux principes et même aux idées politiques. Pour apprécier la valeur des volumes de M. Lock et Dreyfous, il suffit de les mettre en regard du deuxième volume de l'*Histoire contemporaine* de Maréchal. Cette comparaison fera ressortir dans l'œuvre de Maréchal de graves lacunes au point de vue des faits et une partialité fâcheuse dans leur choix et la manière de les présenter.

M. Armand DAYOT vient d'ajouter un nouveau volume, singulièrement émouvant, aux beaux albums où il a déjà fait revivre par l'image toute notre histoire contemporaine, depuis la Révolution jusqu'à 1870. Pour l'*Invasion et la Commune* (Hachette), M. Dayot avait une documentation très abondante; mais il fallait y faire un choix, car il n'y a pas d'imagerie plus mensongère que l'imagerie des faits de guerre. Les journaux illustrés allemands de 1870 ont représenté plus d'une bataille avec des planches légèrement retouchées représentant les batailles de 1866. M. Dayot s'est efforcé de donner des documents sinon toujours vrais, du moins vraisemblables. Il a de plus réussi à réunir des documents iconographiques très rares, une galerie unique de portraits des personnages de cette tragique époque.

La maison Hachette, qui publiait l'an dernier un admirable volume illustré sur *les Portraits de la Femme* de M. DAYOT, vient de lui donner un digne pendant avec *les Portraits de l'Enfant*, par M. MOREAU VAUTHIER. Ce n'est pas seulement une galerie artistique incomparable, allant de l'ancienne Égypte à nos jours, c'est aussi un recueil précieux de documents historiques et psychologiques. L'enfant espagnol, l'enfant anglais, l'enfant français nous apparaissent très distincts et formant groupe dans la variété de leurs types.

On lira et on regardera avec intérêt le volume anonyme publié par la maison Alcan sur les *Introduceurs des ambassadeurs*. On y trouvera les renseignements les plus précis sur cette partie secondaire de l'histoire de la diplomatie, des notices biographiques sur tous nos introduceurs des ambassadeurs et chefs du protocole jusqu'à M. Crozier, de beaux portraits et la reproduction d'une série d'intéressants tableaux et gravures représentant des entrées d'ambassadeurs.

G. MOXOD.



## ALLEMAGNE.

## HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE.

*Publications de l'année 1900.*

Le grand recueil des relations des nonces apostoliques en Allemagne de 1533 à 1559 est continué par l'Institut historique prussien à Rome. Le douzième volume, édité par M. George KUPKE<sup>1</sup>, comprend les missions des nonces Pietro Bertano et Pietro Camaiani (de 1550 à 1552). Comme les pièces relatives à l'Allemagne font malheureusement défaut pour les premiers quinze mois du pontificat de Jules III, l'éditeur, autant que possible, comble cette lacune en exposant ces événements, dans son introduction, d'après les sources imprimées et d'après d'autres documents tirés des archives du Vatican. L'introduction contient, en outre, selon l'habitude de cette excellente collection, l'exposé critique des sources, la biographie des deux nonces dont les dépêches sont imprimées dans le volume et le récit des faits auxquels elles se rapportent. Nous y trouvons une histoire détaillée de la guerre de Parme (de 1551 et 1552), des documents importants sur la seconde réunion du concile de Trente, de nouvelles preuves de l'aveuglement incroyable dont Charles-Quint et son ministre Granvelle furent frappés quant aux projets hostiles de Maurice de Saxe, malgré les avis pressants et certains qui leur arrivaient de tous les côtés depuis décembre 1551. — Des notes très instructives et des extraits de documents de toute espèce, relatifs aux événements et aux personnages mentionnés par les nonces, sont ajoutés par M. Kupke, dont le travail continue dignement ceux de ses prédécesseurs.

Un autre recueil, celui des Archives pour l'histoire d'Autriche, édité par les soins de l'Académie impériale de Vienne<sup>2</sup>, nous donne dans son 88<sup>e</sup> volume deux publications sur l'histoire, de mieux en mieux éclairée, de la contre-Réforme. Vers l'an 1600, ce mouvement était dirigé en Autriche par l'évêque Klesl ; M. Victor BIBL édite les lettres adressées par ce personnage influent au maréchal de la cour Adam de Dietrichstein, de 1583 à 1589, avec une bonne introduction

1. *Nuntialurberichte aus Deutschland*, 1<sup>re</sup> série, 1533-1559. *Herausg. v. Kgl. Preuss. Histor. Institut in Rom u. der Kgl. Preuss. Archivverwaltung*, vol. 12 (Berlin, Bath).

2. *Archiv für österreichische Geschichte*, vol. 88 (Vienne, Gerold).

et des notes explicatives. Notons que, dans un autre annuaire, M. Bibl a publié les lettres écrites par Klesl au due Guillaume V de Bavière<sup>1</sup>. — Le même volume des Archives contient, de la plume de M. J.-J. LOSERTH, spécialiste bien connu en cette matière, l'histoire du procès intenté, en 1599 et 1600, à deux protestants autrichiens, Kandelberger et Gabelkofer, accusés d'avoir voulu chasser ou même tuer l'archiduc Ferdinand II de Styrie et sa famille. M. Loserth prouve, par les documents mêmes, que ce fut un pur acte d'intolérance : le crime ne put être démontré, malgré la prison, les chaînes et la torture dont les malheureuses victimes eurent à souffrir.

La lutte entre protestants et catholiques ne sévissait pas seulement dans l'Autriche proprement dite, mais bien encore dans les pays du royaume de Bohême. Le 40<sup>e</sup> volume des Actes de la diète de Bohême, publiés par l'administration des archives de cette province<sup>2</sup>, et qui comprend les années de 1600 à 1604, nous montre, par ses documents en partie tchèques, en partie allemands, en partie bilingues, que ce combat, de plus en plus passionné, ne pouvait manquer d'aboutir à des hostilités déclarées. L'empereur Rodolphe II, roi de Bohême, assistait les catholiques autant que possible. Mais, pleinement occupé par la guerre contre les Turcs, il était incapable de remporter aucun succès durable contre ses sujets hérétiques.

Les affaires religieuses laissaient pourtant aux hommes du xvi<sup>e</sup> s. du loisir pour les occupations lucratives. La maison de commerce la plus importante de l'Allemagne d'alors était celle des Fugger, élevés au rang des princes de l'empire. A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de naissance du prince Fugger actuel, en 1899, M. A. STAUBER a écrit l'histoire de cette maison<sup>3</sup>, histoire que, pour la première fois, il continue au delà de la liquidation des affaires commerciales des Fugger, vers 1630. Il n'en est pas moins vrai qu'après cette date aucun Fugger n'a plus joué un rôle important dans le monde. Le livre de M. Stauber est rédigé librement et agréablement, sans trop de dévotion ni de partialité.

D'Allemagne, M. Conrad HEBLER nous mène en Espagne avec son Histoire du commerce colonial de ce dernier pays pendant le xvi<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Ses recherches aux archives de Séville, — cité qui,

1. *Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, vol. 21 (1900).

2. *Die böhmischen Landtagsverhandlungen u. Landtagsabschiede, vom Jahre 1526 bis auf die Neuzeit. Herausg. v. Kgl. Böhmischen Landesarchiv*, vol. X. Prag, Landesauschuss.

3. *Das Haus Fugger*. Augsburg, Lampart.

4. *Geschichte des spanischen Kolonialhandels im 16. u. 17. Jahrhundert (Zeitschrift für Social- u. Wirtschaftsgeschichte, vol. VII)*. Weimar, Felber, 1899.

comme on le sait, était le centre du commerce entre l'Espagne et l'Amérique, — ont mis l'auteur à même de nous fournir, non seulement des tableaux exacts sur l'exportation des métaux précieux d'Amérique en Espagne, mais encore des renseignements sur l'exportation d'Espagne en Amérique. Celle-ci consistait en vins, soies, velours, broderies, esclaves. Les colonies créaient, d'ailleurs, d'autres produits que les seuls métaux précieux : tels que le sucre, le cacao, les peaux, les perles et pierres précieuses, les bois de teinture, la cochenille. Tout cela nous donne des idées nouvelles et plus précises sur les rapports commerciaux entre l'Espagne et ses colonies. M. Hæbler prouve, en outre, que les Espagnols ne négligeaient pas autant les intérêts matériels de leurs colonies qu'on se plaît à le répéter.

Les dissensions religieuses amenèrent la guerre de Trente ans. M. Conrad BEYERLE nous raconte, d'après les archives de Constance et de Carlsruhe, le sort de la ville, autrichienne alors, de Constance pendant cette époque néfaste<sup>1</sup>; surtout le siège entrepris par les Suédois en 1633. Ils échouèrent, en partie par le courage des habitants et de la garnison, en partie par les menaces des Suisses et en partie par l'arrivée d'une armée espagnole. Le récit de M. Beyerle est authentique et intéressant. Nous regrettons seulement qu'il n'y ait pas ajouté un plan de la ville, qui aurait rendu son livre plus intelligible.

Bien plus important est le travail de M. Erich LEO sur la bataille de Noerdlingen<sup>2</sup>. On sait que la destruction de l'armée suédoise à Noerdlingen a causé la défection de la Saxe et du Brandebourg, par la paix de Prague, et l'intervention directe de la France, qui en a profité pour s'emparer de l'Alsace. La monographie de M. Leo est destinée à justifier le jugement porté sur cette bataille par le professeur Gust. Droysen, dont l'auteur est le disciple. Cependant, le travail du jeune historien est nouveau et indépendant de celui de ses prédécesseurs. Après un examen complet et systématique des sources, tant protestants que catholiques, il raconte les antécédents et la marche du combat. Il prouve que Bernhard de Weimar, sur qui le maréchal Horn a essayé de faire peser la responsabilité de la défaite, a eu raison de vouloir livrer bataille, afin de sauver, avec la ville de Noerdlingen assiégée par les Impériaux, le prestige militaire et politique de la Suède en Allemagne; que Bernhard avait proposé à diffé-

1. *Konstanz im Dreissigjährigen Kriege* (*Neujahrsblätter der Badischen Historischen Kommission*, nouvelle série, livr. 3). Heidelberg, Winter.

2. *Die Schlacht bei Noerdlingen* (*Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte*, vol. 39). Halle, Niemeyer.



rentes reprises, mais en vain, de combattre avant que les Impériaux fussent renforcés par l'armée espagnole du cardinal-infant, et que la bataille a été perdue définitivement par les hésitations de Horn de profiter des premiers succès remportés par les troupes weimariennes. C'est le renversement de la manière dont on a généralement envisagé les événements de Noerdlingen.

Pendant que la guerre de Trente ans bouleversait l'Allemagne, la Grande-Bretagne fut ébranlée par sa première révolution. M. Herm. WÆTJEN expose la manière dont celle-ci a été jugée en Allemagne<sup>1</sup>, d'après les matériaux soigneusement réunis dans un grand nombre de bibliothèques allemandes et étrangères. L'opinion publique d'Allemagne ne voyait dans la grande lutte du peuple anglais contre l'incapable despotisme des Stuart qu'une révolte de sujets criminels; la république lui semblait une monstruosité, le protectorat de Cromwell le méfait d'un hypocrite et d'un tyran. Les professeurs des universités allemandes d'alors combattaient pour la royauté anglaise avec des dissertations aussi savantes que pédantesques. Bref, c'est une étude très instructive sur le caractère politique des Allemands vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

M. M. DÖEBERL nous parle des rapports entre la France et la Bavière, surtout pendant l'électorat de Ferdinand-Maria (1654-1679)<sup>2</sup>. Son livre est fait avec beaucoup d'érudition et avec assez d'habileté dans l'exposition; mais il consacre plus de 600 pages à des personnages et à des faits d'importance secondaire qui auraient été suffisamment décrits en une centaine. L'auteur cherche à justifier la politique ultra-pacifique de l'électeur. On regrette l'absence d'une table alphabétique.

Encore un volume tout entier sur le pontificat d'Alexandre VIII, qui n'a duré que dix-sept mois à peine (du 6 octobre 1689 au 4<sup>er</sup> février 1691), et ceci après l'excellent livre de M. Charles Gérin (*le Pape Alexandre VIII et Louis XIV*)! Il est vrai que l'auteur de cette nouvelle étude<sup>3</sup>, M. DE BISCHOFFSHAUSEN, s'est surtout servi des archives de Vienne, que M. Gérin n'avait pu mettre à profit. Le court pontificat d'Alexandre VIII a une certaine importance, car c'est le moment où la papauté et Louis XIV, ennemis jusqu'alors, se réconcilient et concluent une alliance qui devient de plus en plus intime: la cour de Rome parce qu'elle commence à voir dans le roi très chré-

1. *Die erste englische Revolution und die öffentliche Meinung in Deutschland*. Heidelberg, Winter.

2. *Bayern und Frankreich. Vornehmlich unter Kurfürst Ferdinand Maria*. Munich, Haushalter.

3. *Papst Alexander VIII. und der Wiener Hof*. Stuttgart et Vienne, Roth.

tien le plus ferme soutien du catholicisme; Louis XIV, parce que, attaqué par l'Europe entière, il croit ne plus pouvoir se passer de l'assistance du Saint-Siège. M. de Bischoffshausen expose très bien cette situation. Il ne craint pas de démontrer toute la lenteur et la maladresse de l'empereur Léopold I<sup>er</sup> et des ministres autrichiens. Ainsi, il justifie Alexandre VIII, tout en prouvant qu'il a été bien plus défavorable aux Habsbourg que M. Gérin n'avait voulu en convenir. L'auteur est évidemment un grand admirateur de la papauté. Il prétend que le népotisme s'est montré à Rome pour la dernière fois sous Alexandre VIII (p. 484); il oublie que Pie VI, par exemple, a commis la même faute.

Le successeur de Ferdinand-Maria de Bavière, Max-Emmanuel, a inspiré plusieurs historiens. Le lieutenant général Charles von LANDMANN nous le montre à côté de Guillaume III d'Angleterre pendant la guerre de 1692 à 1697<sup>1</sup>. L'écrivain militaire bien connu démontre de nouveau, d'après les archives de la Guerre et de la Maison royale de Munich, que Guillaume III était mauvais général, qu'il manquait de clairvoyance et d'énergie, et qu'en fait de stratégie il était l'esclave de la sotte routine de son temps. Son adversaire, le maréchal de Luxembourg, apparaît au contraire comme un vrai génie militaire, surtout dans la plus belle de ses batailles, celle de Neerwinden, du 29 juillet 1693. L'électeur de Bavière, Max-Emmanuel, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, s'est montré bon commandant de corps d'armée à Neerwinden. Il critiquait très fort son général en chef, le roi d'Angleterre, mais, lorsque plus tard il eut lui-même à diriger des armées, il ne recueillit pas non plus de lauriers.

C'est le côté diplomatique qui prévaut dans le travail de M. Aug. ROSENLEHNER sur la position prise par l'électeur Max-Emmanuel et son frère Clément de Cologne, tous les deux chassés d'Allemagne et mis au ban de l'empire, dans l'élection impériale de Charles VI, en 1744<sup>2</sup>. Cette monographie n'est qu'une partie d'une étude sur la participation de Max-Emmanuel aux négociations de la paix d'Utrecht. Au fond, cette élection ne mérite pas l'intérêt que J.-G. Droysen lui avait attribué, car la nomination de l'archiduc Charles ne fut jamais

1. *Wilhelm III. von England und Max Emanuel von Bayern im niederländischen Kriege 1692-1697 (Darstellungen aus der bayerischen Kriegs- u. Heeresgeschichte, herausg. v. Kgl. Bayer. Kriegsarchiv, vol. VIII et IX)*. Munich, 1899 et 1900.

2. *Die Stellung der Kurfürsten Max Emanuel v. Bayern u. Joseph Clemens v. Köln zur Kaiserwahl Karls VI, 1744 (Historische Abhandlungen, herausg. von Dr Th. v. Heigel und Dr H. Grauert, vol. XIII)*. Munich, Lüneburg.

douteuse. Les deux ex-électeurs de Bavière et de Cologne essayèrent de rentrer dans leurs droits, en cette occasion : 1° par l'entremise de leurs anciens collègues (la Saxe seule tenta en vain de leur être utile); 2° par les intrigues de Louis XIV en Allemagne (elles n'eurent aucun succès); 3° par l'intervention du pape Clément XI (elle ne réussit qu'à éveiller les susceptibilités des princes allemands, catholiques aussi bien que protestants). Voilà les faits, peu importants d'ailleurs, que M. Rosenlehner expose d'une manière savante et définitive, complétant les sources imprimées par les documents puisés aux archives de Munich et de Dusseldorf. Si Max-Emmanuel était bien médiocre comme homme politique, son frère de Cologne était d'une incapacité complète, presque puérile; M. Rosenlehner ne cache nullement ces faits au lecteur.

Tout le monde connaît l'importance que le XVIII<sup>e</sup> siècle accordait aux intérêts commerciaux. M. Jos. DULLINGER expose les tentatives malheureuses de l'empereur Charles VI pour relever le commerce de l'Autriche avec l'Orient et avec les Indes orientales<sup>1</sup>. Son travail ne fournit de nouveaux renseignements que pour l'histoire de la Compagnie autrichienne de l'Orient, fondée par l'empereur en 1719 et ruinée définitivement, en 1731, par l'incapacité et la malhonnêteté de ses directeurs. La partie de l'essai de M. Dullinger qui traite de la Compagnie d'Ostende ne contient rien de nouveau.

La grande et belle biographie de Frédéric II de Prusse entreprise par M. Reinhold Koser est parvenue jusqu'à la première partie du deuxième volume<sup>2</sup>, qui comprend la guerre de Sept ans. On n'y trouvera rien de bien neuf sur cette époque si souvent discutée, mais un récit fidèle, présenté avec talent d'après les sources authentiques. La personne de Frédéric y figure toujours au premier plan. L'auteur ne flatte point son héros, il en dévoile franchement les défauts et n'en exagère point les qualités. M. Koser ne voit nullement en Frédéric II ni un être fantastique, une « nature démoniaque, » ni un général peureux, craignant les luttes décisives, que certains historiens ou publicistes modernes ont voulu faire du grand roi. C'est le vrai Frédéric, plein de hardiesse, de talent, de ruse, dur et méprisant, mais clairvoyant et tranchant comme l'acier, qui revit dans les pages de M. Koser.

Nous ne parlerons pas ici des Idées de Frédéric II sur la guerre,

1. *Die Handelskompagnien Oesterreichs nach dem Oriente und nach Ostindien in der ersten Halfte des 18. Jahrhunderts* (Zeitschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte, vol. VII). Weimar, Felber, 1899.

2. *König Friedrich der Grosse*, vol. II, part. 1 (Stuttgart, Cotta).



publiées par l'état-major prussien, dont la *Revue* a déjà rendu compte (vol. LXXIII, p. 388 et suiv.).

Un ministre de Frédéric, le comte de Hertzberg, a eu quelques années de puissance sous le successeur du grand roi, Frédéric-Guillaume II. Une bonne biographie de ce personnage nous manque encore. M. A. KRAUEL, ancien diplomate, comble cette lacune en racontant la carrière de cet homme d'État sous le règne, non seulement du neveu, mais encore de l'oncle<sup>1</sup>. Il prouve que Hertzberg, quoique son arrogance personnelle et le caractère aventureux de sa politique l'aient empêché de gagner l'entière confiance de Frédéric et lui aient bientôt enlevé celle de Frédéric-Guillaume, a été dirigé par des idées fécondes et patriotiques, par une conscience très claire de la véritable vocation de la Prusse et par un vif intérêt, alors peu commun, pour la grande patrie allemande. De fait, il ne mérite qu'on lui ait prodigué ni tant d'éloges pour la paix de Hubertsburg, ni tant de blâme pour la convention de Reichenbach. Son influence n'a été vraiment décisive que pendant les deux premières années du règne de Frédéric-Guillaume II. Le travail de M. Krauel, d'ailleurs fort méritoire, ne pèche que par une connaissance imparfaite de la littérature concernant ce règne.

Le rival du grand Frédéric, l'empereur Joseph II, trouve, après M. Hubert, un nouvel historien de son règne dans les Pays-Bas autrichiens : c'est M. Hans SCHLITZER<sup>2</sup>. Le premier volume de son ouvrage va jusqu'à la révocation du comte Murray, en octobre 1787. C'est plutôt un recueil de notes et de documents qu'un récit. Le texte ne contient que 436 pages, les notes 450 pages d'une impression très fine et serrée. Dans cette étude fortement documentée, M. Schlitzer arrive à des résultats moins favorables que M. Hubert quant au caractère de Joseph II. Il le montre froid envers sa famille, méprisant tous ses conseillers, profondément absolutiste, d'une ténacité qui n'admettait aucune objection, foulant aux pieds les lois et les constitutions qu'il avait juré d'observer ; avec tout cela, il est vrai, recherchant avec passion le bien de ses sujets. — Les historiens français seront particulièrement intéressés par le récit des contestations qui s'élevèrent entre l'Autriche et la France quant aux biens des convents qui avaient des propriétés des deux côtés de la frontière.

Le principal ministre de Marie-Thérèse et de Joseph II, le prince de Kaunitz, n'a pas encore trouvé de biographe. Il y a dix-sept ans,

1. *Graf Hertzberg als Minister Friedrich Wilhelms II.* Berlin, Mittler.

2. *Die Regierung Josephs II in den österreichischen Niederlanden*, t. I. Vienne, Holzhausen.

feu M. Alfred von ARNETH avait commencé d'écrire la vie de cet homme d'État, fragment que l'on vient de publier<sup>1</sup>. Il ne va que jusqu'en 1750, ne traitant que la partie la moins importante de l'administration de Kaunitz. Comme tout ce qu'Arneth a écrit, c'est un exposé très consciencieux, tiré des actes les plus authentiques, mais sans vie, sans chaleur; ce sont plutôt des extraits de documents où l'on ne distingue guère entre ce qui importe et ce qui devrait être passé sous silence. Le travail d'Arneth fait clairement ressortir les grandes qualités politiques que Kaunitz a montrées dès sa jeunesse.

Vers le milieu du « siècle de la philosophie, » le monde éclairé fut attristé par l'expulsion violente des protestants de l'archevêché de Salzbourg. Cet épisode, ainsi que la réception des malheureux par leurs coreligionnaires, est raconté par M. C.-Fr. ARNOLD<sup>2</sup>. Se servant des documents authentiques, l'auteur a donné plutôt quelques détails sur l'émigration qu'un exposé suivi et complet, et y a ajouté des illustrations plus ou moins fantaisistes. Il est dommage que les excellents matériaux ne soient point tombés entre des mains plus expérimentées.

M. Max FREUDENTHAL explore la patrie de Moses Mendelssohn, la ville de Dessau, pour raconter l'histoire des familles israélites les plus notables de cette localité<sup>3</sup>. Livres hébreux et allemands, archives, manuscrits des bibliothèques, épitaphes, pierres tumulaires, tout a servi au savant auteur pour dépeindre au vif l'existence des israélites du xviii<sup>e</sup> siècle, avec toutes ses vicissitudes de succès et de persécutions, de richesses péniblement amassées et rapidement perdues par le pillage officiel ou populaire, avec sa vaste érudition spéciale et son ignorance de la culture générale, avec l'intimité de son intérieur et les luttes et les ignominies du dehors. C'est très intéressant pour l'ethnographie et pour l'histoire de la civilisation. La seule chose que nous reprocherions à l'auteur, c'est l'exagération toute orientale avec laquelle les épithètes de « célèbre, » de « distingué, » de « généralement connu » sont prodiguées à quelques talmudistes et à de mauvais grammairiens oubliés depuis longtemps, et avec raison, en dehors d'un cercle très restreint de spécialistes.

Nous voici ramenés sur la grande scène du monde par la publication de M. Hermann HUEFFER : Sources pour servir à l'histoire de

1. Dans l'*Archiv für österreichische Geschichte*, herausg. von der Kommission der Kaisert. Akademie der Wissenschaften, vol. 88. Vienne, Gerold.

2. *Die Vertreibung der Salzburger Protestanten und ihre Aufnahme bei den Glaubensgenossen*. Leipzig, Diederichs.

3. *Aus der Heimat Mendelssohns*. Berlin, Lederer.

l'époque de la Révolution française<sup>1</sup>. C'est une vaste publication, pour laquelle l'auteur a réuni les matériaux pendant trente ans d'un labeur acharné. Elle doit former en tout neuf parties, dont quelques-unes contiendront plusieurs volumes. Tout est prêt pour être imprimé; espérons que l'excellent M. Hueffer aura le temps et la force d'accomplir cet immense effort. Le premier volume, comprenant la campagne de 1799, et dont certaines parties ont paru dans cette *Revue* (t. LXXII, p. 324 et suiv.), est pourvu d'une introduction et de notes explicatives et biographiques. Il donne six relations et journaux militaires et, comme partie la plus importante, 344 documents pour servir à l'histoire de cette campagne : ils sont du plus haut intérêt, montrant à nu les caractères et les idées des personnages dirigeants. La malheureuse idée, néfaste pour la deuxième coalition, de jeter Souvaroff d'Italie en Suisse et l'archiduc Charles de Suisse en Allemagne, fut réalisée par l'empereur François II, sur le conseil de Dietrichstein, malgré la résistance intelligente de l'archiduc, pessimiste, d'ailleurs, comme toujours et nourrissant une crainte superstitieuse de Napoléon Bonaparte. La fameuse marche de Souvaroff par le Saint-Gothard ne pourra plus être racontée que d'après les documents publiés par M. Hueffer, et tous les travaux antérieurs sur ces événements doivent être considérés comme incomplets et erronés.

La première partie du deuxième volume a été publiée sous un titre spécial<sup>2</sup>, parce qu'elle contient des sources nouvelles et particulièrement intéressantes sur la campagne qui a décidé de la gloire et de la grandeur de Napoléon I<sup>er</sup> : celle de 1800. Dans l'introduction, M. Hueffer, avec la profonde connaissance de son sujet et avec toute la finesse critique qui le distinguent, examine les récits déjà connus de la bataille de Marengo. Ce ne fut pas la fameuse attaque de Desaix qui décida de la victoire; elle fut repoussée, au contraire, et le cadavre de Desaix, abandonné par les siens, fut pillé par les Autrichiens. En vérité, une attaque, non ordonnée par le premier consul, de la cavalerie de Kellermann amena, par des circonstances particulières, la déroute de l'ennemi. Plus tard, Napoléon a voilé ce fait autant que possible pour ne pas laisser à un subordonné, encore vivant, le mérite d'avoir sauvé, sans lui, l'armée et lui-même.

Nous ne mentionnerions pas ici l'excellente œuvre de vulgarisation sur Napoléon I<sup>er</sup>, ornée de magnifiques illustrations, qui a paru sous

1. *Quellen zur Geschichte des Zeitalters der französischen Revolution*. 1<sup>re</sup> série : *Quellen zur Geschichte der Kriege von 1799 und 1800*, t. I et t. II, 1<sup>re</sup> partie. Leipzig, Teubner.

2. *Die Schlacht von Marengo und der italienische Feldzug des Jahres 1800*. Leipzig, Teubner.



la direction de M. VON PFLUGK-HARTUNG<sup>1</sup>, si elle n'était composée sur un plan nouveau, très fécond. Chaque partie de l'ouvrage a été confiée à un ou plusieurs spécialistes; ainsi la politique, l'administration, la guerre continentale, la guerre maritime ont formé la matière d'essais très instructifs et originaux sur les différents côtés de l'étonnante carrière de Napoléon. L'éditeur nous paraît avoir trop appuyé sur la guerre maritime. Sans vouloir méconnaître l'importance de la lutte de l'empereur contre l'Angleterre, il faut pourtant se rappeler que, personnellement, il a combattu seulement sur terre, et que là seulement ont été frappés les coups décisifs. C'est de Marengo, d'Austerlitz, de Iéna, de Wagram, de Leipzig et de Waterloo qu'a dépendu sa destinée. Enfin, il est regrettable que la campagne de Russie et celles de 1813, 1814, 1815 soient complètement passées sous silence dans ce beau volume qui, ainsi, reste absolument incomplet.

A la veille de la Révolution, il y avait encore, dans l'est de la Lorraine devenue française, dix seigneuries immédiates du saint-empire, situées sur les deux rives de la Sarre. D'autres seigneuries, assez nombreuses, avaient reconnu la suzeraineté du roi très chrétien, mais conservé, en dehors de cela, leurs droits publics et privés. Le docteur F. GRIMME nous raconte le sort qui fut fait à ces débris du passé pendant la Révolution et les guerres de Napoléon<sup>2</sup>. Les lois édictées par la Constituante, du 4 au 11 août 1789, les dépouillèrent toutes de leurs anciennes prérogatives et les mirent sur le même pied que les propriétés privées. Ce fut là sans doute un acte violent, la situation de ces princes et seigneurs étant protégée par des traités internationaux. Mais les réclamations des parties lésées n'obtinrent de l'Assemblée nationale que des promesses générales d'indemnité, qui ne furent jamais réalisées. La diète du saint-empire n'eut pas le courage de prendre en mains leurs intérêts. La guerre interrompit toutes ces négociations. Par le traité de Lunéville, les seigneurs séculiers obtinrent, en partie, des dédommagements sur la rive droite du Rhin, aux dépens des principautés ecclésiastiques. Mais, en 1814 et 1815, ils furent tous privés de leur indépendance, sauf le duc de Nassau et le grand-duc de Hesse-Darmstadt. Sur ce point comme sur tant d'autres, Napoléon n'avait fait, au fond, que préparer l'unification de l'Allemagne.

1. *Napoleon I. Revolution u. Kaiserreich*. Berlin, Spaeth.

2. *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthums-kunde* (aussi sous le titre : *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*), XII<sup>e</sup> année (Metz, Scriba), p. 242-323.

Une excellente monographie de M. P. RUETSCHÉ<sup>1</sup> nous renseigne sur l'histoire du canton de Zurich pendant les années révolutionnaires de 1798 à 1803, d'après de nombreuses sources imprimées et les documents des archives tant cantonales que fédérales. On y voit combien l'intervention personnelle du premier consul était nécessaire pour mettre une fin au chaos inextricable des factions qui divisaient alors le peuple suisse. Il est vrai que ce chaos avait surtout été causé par les mesures aussi brutales qu'avidées du Directoire français.

Un rival de Bonaparte, le général Kléber, a trouvé son biographe dans M. Hans KLÆBER<sup>2</sup>, militaire appartenant à une autre branche de la même famille émigrée d'Alsace en Saxe. L'auteur, après des études très sérieuses et fort étendues, a composé une biographie complète, bien écrite, sympathique, impartiale, du héros strasbourgeois. Orgueilleux, rude, d'un commerce difficile, mais foncièrement honnête, humain, aimant le droit et la liberté, Kléber devint nécessairement l'adversaire de Bonaparte. Mais il n'était pas de taille à lutter contre cet homme de génie, et il le sentait lui-même. Excellent général de division et de corps d'armée, il savait qu'il était incapable d'un commandement en chef, qu'il a toujours refusé et que Bonaparte ne lui a imposé en Égypte qu'en prévenant son refus par une fuite secrète.

On nous donne trois travaux relatifs à l'archiduc Charles. Le premier, de M. H. OMMEN, s'occupe de sa stratégie<sup>3</sup>. C'est une très bonne étude plutôt militaire qu'historique, mais utile aux historiens; elle s'appuie moins sur les faits que sur les écrits du célèbre homme de guerre autrichien. En général, elle confirme l'opinion que nous avons exprimée plusieurs fois ici même, à savoir que Charles ne compte pas parmi les grands capitaines. Esprit clair, mais timide et influencé par les impressions reçues dans sa jeunesse, il resta fidèle à la routine du passé. Comme organisateur, il est bien au-dessous de Scharnhorst, car il se refuse à toute idée nouvelle et féconde. Comme général, il se fie toujours aux manœuvres savantes, aux positions prétendues dominantes par leur situation géographique. Il ne songe point à détruire l'adversaire, mais seulement à se conserver lui-même. Ayant toujours en vue plusieurs possibilités, plusieurs objets stratégiques, il reste incertain et hésitant, n'ose

1. *Der Kanton Zürich zur Zeit der Helvetik*. Zurich, Füssi et Beer.

2. *Leben und Thaten des französischen Generals J.-B. Kleber*. Dresde, Heinrich.

3. *Die Kriegführung des Erzherzogs Karl (Historische Studien, herausg. von E. Ebering, livr. 16)*. Berlin, Ebering.

jamais avancer résolument. Enfin, la peur qu'il avait de la supériorité de Napoléon paralysait la perspicacité et la haute intelligence dont il était certainement doué.

L'opinion peu favorable de M. Ommen sur les qualités militaires de l'archiduc Charles est confirmée par l'étude que M. Aug. MENGE consacre à la bataille d'Aspern<sup>1</sup>, travail qui se distingue autant par l'étendue des recherches que par la force et la précision du jugement. Ayant à sa disposition une énorme supériorité numérique de troupes, — elle était triple le 24 mai, — Charles aurait dû écraser les Français à Aspern. Mais la faiblesse de son caractère et sa maladresse dans les manœuvres tactiques lui firent commettre une quantité de fautes, et, à la fin du compte, ce ne fut pas lui, ce fut la destruction du pont du Danube qui força Napoléon à la retraite. M. Menge, d'ailleurs, va trop loin dans son mépris pour l'archiduc comme dans son enthousiasme pour le grand empereur, dont il ne loue pas seulement le génie militaire, mais encore le cœur bienveillant et doux !

Quant à la bataille de Wagram, Charles en attribuait la perte à son frère, l'archiduc Jean, venu trop tard avec son corps de 43,900 hommes pour participer au combat. Quelques historiens, et en dernier lieu M. de ZWIEDINEK-SUEDENHORST, le professeur bien connu de Graz, ont essayé de justifier l'archiduc Jean. M. Kurt SIMON soumet la question à un nouvel examen<sup>2</sup>, dont les résultats nous semblent définitifs, à moins qu'on ne découvre des documents inconnus. Le fait est que Jean n'a pas obéi au premier ordre du général en chef lui prescrivant, le 4 juillet, d'amener immédiatement ses troupes sur le champ de bataille. Un second ordre du 5 au matin ne fut exécuté que fort tardivement. Les excuses alléguées plus tard par Jean sont sans valeur. Il n'en est pas moins vrai que son arrivée n'aurait pu changer le sort de la bataille, perdue déjà par le fait que la grande offensive de Charles contre l'aile gauche des Français avait complètement échoué. Voilà les résultats principaux de l'enquête judiciaire et complète de M. Simon.

Après des recherches minutieuses dans les grandes archives publiques et particulières, le père Célestin WOLFSGRUBER a commencé la publication d'une biographie de l'empereur François I<sup>er</sup> d'Autriche<sup>3</sup>. Malheureusement, ses deux premiers volumes n'ont presque

1. *Die Schlacht von Aspern*. Berlin, Stilke.

2. *Erzherzog Johann bei Wagram (Historische Studien, herausg. von E. Ebering, livr. 13)*. Berlin, Ebering.

3. *Franz I. Kaiser von Oesterreich*, vol. I et II. Vienne et Leipzig, Braumüller, 1899.



aucune valeur pour l'historien, puisqu'ils ne contiennent que des notes strictement personnelles sur l'enfance et la jeunesse du futur empereur (1768-1792). Les immenses volumes du brave Bénédictin sont d'ailleurs rédigés dans un style des plus incorrects, même au point de vue grammatical, l'ancien « style autrichien » que l'on croyait disparu à tout jamais. Les citations françaises qui émaillent le texte sont vraiment grotesques ; il faut une étude spéciale pour en comprendre le sens. Il nous apprend cependant que, dès la plus tendre enfance, François parut à tous ceux qui le connaissaient intimement d'un caractère froid, mesquin, hautain, opiniâtre, sournois et d'une intelligence très bornée, avec un penchant vers la paresse et l'hypocrisie. « Le jeune prince, » dit son oncle, l'empereur Joseph II, « a le cœur d'un vieillard. »

Le grand recueil des publications tirées des Archives royales de Prusse continue par la correspondance de Frédéric-Guillaume III et de la reine Louise avec le tsar Alexandre I<sup>er</sup>, éditée par M. P. BAILLEU<sup>1</sup>. Cette correspondance, tirée des archives de Berlin et de Saint-Pétersbourg et augmentée de celle qui fut échangée entre la reine Louise et les tsarines Marie et Élisabeth, est d'un puissant intérêt, tant pour la connaissance des caractères que pour celle de la marche de la haute politique. On connaît l'étroite amitié qui unissait Alexandre et Frédéric-Guillaume : romanesque, un peu hautaine, celle du protecteur envers le protégé, chez le premier ; dévouée, humble et pourtant facilement aigrie, chez le roi. Mais jamais Alexandre ne réussit à amener son ami craintif et méfiant à entrer dans la lutte contre Napoléon, dont le tsar comprend, depuis 1802, le véritable but : la monarchie universelle (p. 44). Jusqu'à la veille de la bataille de Iéna, Frédéric-Guillaume cherche à éviter une lutte à main armée, témoin sa lettre du 23 juin 1806 (p. 408 et suiv.), dans laquelle l'éditeur voit, à tort, un système de lutte secrète contre Napoléon. Ce n'est que le 8 août 1806 que le roi comprend les dangers dont sa conduite faible et incertaine et la politique envahissante du nouvel empereur des Français menacent la Prusse (p. 446). Dans un bel élan, Alexandre lui promet une assistance fidèle. Mais après Iéna le tsar ne dicte pas moins la loi à son ami humilié que Napoléon va le faire bientôt, et le roi se soumet à la volonté du tsar aussi servilement que, peu de temps après, il obéira aux ordres de l'empereur des Français (p. 432 et suiv.). Il ne gagna rien à cette conduite. Malgré les promesses

1. *Publicationen aus den Kgl. preussischen Staatsarchiven*, vol. 75 : *Briefwechsel König Friedrich Wilhelms III. und der Königin Luise mit Kaiser Alexander I.* Leipzig, Hirzel.

les plus solennelles de maintenir à tout prix l'intégrité des états prussiens (p. 152), Alexandre sacrifia la monarchie alliée et s'enrichit même de ses dépouilles. C'est encore Alexandre, et lui seul, qui empêche Frédéric-Guillaume, en 1809, d'écouter les vœux de son peuple en s'unissant à l'Autriche contre la tyrannie écrasante et hostile de Napoléon (p. 187, 195, etc.). Les lettres de la reine Louise au tsar prouvent que, dans l'âme de la reine, il existait un sentiment plus tendre que l'amitié pour le jeune monarque brillant et séduisant qui contrastait si avantageusement avec son propre époux, gauche et taciturne. Il est intéressant de constater qu'Alexandre fait échouer le mariage d'une de ses sœurs avec un prince prussien par l'intervention de sa mère, tout comme le mariage de Napoléon avec une autre de ses sœurs (p. 458). En 1806, la reine est l'âme du parti de la guerre, heureuse de la lutte déclarée, fière de son armée, sûre du succès. On ne saurait blâmer Napoléon de l'avoir considérée comme son ennemie. Elle se mêle des affaires militaires, accuse, auprès de son ami Alexandre, les généraux russes qui lui semblent agir avec trop de mollesse (p. 466). Depuis Tilsit, elle se sent froissée par la trahison du tsar envers la Prusse; ses lettres sont froides autant que désespérées. La profondeur de ses douleurs, le terrible poids dont l'accablent les malheurs et les humiliations de son pays paraissent encore avec plus de force, émeuvent davantage dans sa correspondance avec les impératrices; en vraie femme, elle sait haïr violemment et avec persévérance : toute son aversion se concentre sur Napoléon, qui l'avait spoliée comme souveraine et maltraitée comme femme.

Le général BOGUSLAWSKI cherche à défendre l'armée prussienne de 1806<sup>1</sup>, dont il rejette les défauts sur l'état moral du peuple prussien; cependant, il est plus modéré là-dessus que ne l'avait été le général de Goltz dans son livre, *Rosbach et Iéna* (1883). M. de Boguslawski est trop éclairé pour méconnaître les graves défauts du système politique et militaire des faibles successeurs du grand Frédéric. Champion zélé de l'ancienne noblesse prussienne, il n'est pas assez aveugle pour méconnaître les erreurs et les faiblesses de la caste à laquelle il appartient.

M. Alb. Pick a mis à profit la correspondance inédite du célèbre général Gneisenau, appartenant en partie à la famille du général et en partie aux archives publiques de Berlin, pour peindre l'état de l'opinion en Prusse pendant « l'époque de misère, » de 1806 à 1815<sup>2</sup>.

1. *Armee und Volk im Jahre 1806*. Berlin, Eisenschmidt.

2. *Aus der Zeit der Not, 1806-1815*. Berlin, Mittler.

On y voit de nouveau que, si les Prussiens de la classe instruite étaient mus par le patriotisme, exaspérés par les malheurs de la patrie, les masses de la population étaient ou indifférentes ou découragées par les victoires de Napoléon, et qu'elles n'ont été excitées à la résistance que par les cruelles exactions par lesquelles il cherchait à anéantir le peuple prussien. Tout cela n'avait rien à faire avec l'armée française comme telle, dont l'honnêteté, la discipline et l'excellente organisation sont souvent appréciées par les correspondants de Gneisenau.

M. GANTSCHO TZENOFF apporte à la question souvent débattue sur l'auteur de l'incendie de Moscou, en 1812<sup>1</sup>, une solution toute nouvelle : c'est Napoléon qui en fut le coupable. Thèse surprenante qui, malheureusement, ne s'étaie que d'hypothèses téméraires et d'argumentations violentes. Lorsque Rostopchine, avant de quitter Moscou, déclare à de nombreux personnages, de bouche et par lettres, qu'il va incendier cette capitale, une interprétation artificielle lui fait dire le contraire. Lorsque sa propre fille raconte expressément que son père a été l'auteur de la catastrophe, elle doit en avoir menti, parce que M. Tzenoff est d'une opinion contraire. Napoléon fait mettre le feu à Moscou « parce qu'il était de mauvaise humeur, les habitants ne l'ayant pas reçu par un hommage solennel, et la paix qu'il désirait ne se réalisant pas » (p. 87). C'est une piètre idée que l'auteur a du grand empereur. Que celui-ci ait pu incendier Moscou, en le quittant, cela aurait été encore possible ; mais détruire, en arrivant, cette capitale où ses soldats devaient trouver un asile contre le froid, le repos après leurs fatigues et des vivres contre leur faim, aurait été l'action d'un fou. Or, Napoléon, avec sa perception si fine de la réalité, n'était point un insensé. Cette considération élémentaire suffit déjà pour renverser tout l'édifice artificiellement élevé par M. Tzenoff.

Voici une autre question souvent traitée : la convention de Taurroggen a-t-elle été conclue par York sur sa propre responsabilité ou d'après les instructions secrètes de Frédéric-Guillaume III ? La majorité des historiens a adopté la première version. Cependant, M. Fréd. THIMME publie<sup>2</sup> un rapport adressé par le général Louis de Wrangel au prince royal de Prusse, qui, avec les explications de l'éditeur, semble prouver que, en réalité, le roi aurait prescrit à York, par cet aide de camp, de se séparer des Français en cas de

1. *Wer hat Moskau im Jahre 1812 in Brand gesteckt?* (*Histor. Studien*, herausg. von E. Ebering, livr. 17). Berlin, Ebering.

2. Dans les *Forschungen zur brandenburgischen u. preussischen Geschichte*, t. XIII (1900), p. 246 et suiv.



leur défaite, de s'enfermer dans la forteresse de Graudenz et d'en interdire l'accès aux belligérants. Mais, si cette instruction diminue le poids de la responsabilité de York, elle n'explique pas encore sa convention avec les Russes ni son abandon complet et manifeste de l'alliance française.

Dans un excellent petit livre<sup>1</sup>, M. Maxim. BLUMENTHAL décrit l'origine, l'organisation et la dissolution du *landsturm* en Prusse, en 1813. Il prouve que le décret instituant le *landsturm* était déjà fort obscur et ordonnait des choses aussi peu praticables que contraires au droit des gens, qui n'admet point des combattants dépourvus de tout uniforme. L'esprit populaire et égalitaire qui avait provoqué l'armement universel était trop suspect aux militaires et aux fonctionnaires de l'ancien régime pour ne pas provoquer leur hostilité contre une telle institution. Les fautes commises par ses organisateurs et l'excès de zèle montré par les patriotes donnèrent gain de cause à ses adversaires dans l'esprit timoré de Hardenberg et surtout du roi Frédéric-Guillaume III; au lieu d'amender le *landsturm*, on l'abolit dès le 17 juillet 1813. Il n'est donc pas exact, comme l'auteur le dit dans sa préface, que la guerre devenant offensive, au lieu de défensive qu'elle avait été au commencement, le *landsturm* devint superflu. Il fut détruit surtout par la peur de l'esprit populaire, et ceci avant la fin de l'armistice, par conséquent à l'époque la plus critique pour l'État prussien.

L'année dernière, nous avons rendu compte ici même (t. LXXV, p. 477) d'un ouvrage de M. von DEMELITSCH traitant du congrès de Châtillon (en 1814); aujourd'hui, nous avons à parler d'un livre où M. Aug. FOURNIER s'occupe du même sujet<sup>2</sup>. Il est étonnant que ces deux auteurs, travaillant aux archives de Vienne sur les mêmes papiers, à peu près au même temps, n'aient rien su l'un de l'autre. Ainsi, nous voyons M. Fournier publier un grand nombre de documents déjà imprimés par M. von Demelitsch. Comme collection des papiers des Archives impériales de Vienne, l'ouvrage de ce dernier, n'étant au fond qu'une édition de documents, est plus complet. Mais M. Fournier a l'avantage d'avoir étudié encore les archives de la guerre de Vienne, les archives de l'État de Berlin, et quelques dépôts particuliers. En outre, M. Fournier a plus approfondi son sujet, il en a donné le véritable historique, tandis que son devancier n'avait guère fait que fournir, dans son introduction, un extrait

1. *Der preussische Landsturm von 1813*. Berlin, Schröder.

2. *Der Congress von Châtillon. Die Politik im Kriege von 1814*. Vienne et Prague, Tempsky.

de dépêches, orné de quelques citations d'ouvrages antérieurs. Les résultats mis en lumière par les deux ouvrages sont à peu près les mêmes. Le diplomate Metternich était beaucoup plus partisan de l'invasion de la France, en 1813 et 1814, que le toujours pacifique maréchal Schwarzenberg; mais il espérait conserver sur le trône l'empereur Napoléon, qui devait servir de contrepoids à la puissance de plus en plus terrifiante de la Russie. En effet, comme la grande Catherine, Alexandre I<sup>er</sup> s'était surtout mêlé des guerres contre la France afin d'agrandir son État, et son souhait, formellement exprimé, de placer Bernadotte à la tête de la France, comme une sorte de gouverneur général russe, menaçait l'indépendance de l'Europe entière. En cela, les hommes d'État prussiens et anglais partageaient l'opinion de Metternich, tandis que le pauvre roi Frédéric-Guillaume III flottait misérablement entre sa servitude envers le tsar et sa peur de la guerre. Les alliés furent plusieurs fois sur le point de se séparer définitivement. Quant à Napoléon, le congrès ne fut pour lui qu'une comédie destinée à gagner du temps. Même aux moments les plus critiques, quand il donnait à Caulaincourt des pleins pouvoirs pour conclure avec les alliés, il était décidé à rompre toutes ses promesses, aussitôt que la situation politique ou militaire lui en donnerait la possibilité. Au fond, le contraste entre les représentants de l'ancien ordre des choses et le grand soldat de la Révolution était irréconciliable<sup>1</sup>.

M. Arthur KLEINSCHMIDT publie les dépêches des envoyés de Bavière près les cours de Cassel et de Darmstadt<sup>2</sup>. Ce sont des documents pour la plupart insignifiants, provenant de diplomates médiocrement informés, et joints entre eux par un texte superficiel et d'un style malheureux. Il n'y a ni index alphabétique ni même table des matières.

Nous avons à sauter sur toute une génération pour arriver à ce qu'on appelle les *Mémoires* du baron Otto von Manteuffel, ministre de Frédéric-Guillaume IV, édités par M. Henri DE POSCHINGER<sup>3</sup>. Ce ne sont pas en vérité des *Mémoires*, mais un certain nombre de documents inédits, provenant du cabinet du ministre, unis à une quantité beaucoup plus grande de pièces connues depuis bien longtemps et rattachés entre eux par un texte insignifiant et dépourvu de toute cri-

1. Une petite erreur : Poniatowski ne se noya nullement dans la Saale (p. 30), mais bien dans l'Elster.

2. *Bayern und Hessen*. Berlin, Råde.

3. *Unter Friedrich Wilhelm IV. Denkwürdigkeiten des Ministers Otto Freiherrn von Manteuffel*. Herausg. von Heinr. von Poschinger, t. I. Berlin, Mittler.

tique. C'est grâce à cette méthode que M. de Poschinger parvient à publier d'innombrables volumes. Le tome I<sup>er</sup> des Mémoires de Manteuffel va de 1848 à 1851. M. de Poschinger ne craint pas d'appeler ce ministre de la plus triste époque de la Prusse, depuis 1807, « un *grand* ministre, » et il ose le comparer plusieurs fois à Bismarck. Il prétend que le temps a donné raison à Manteuffel. Et cependant il ne peut nier que c'est à Manteuffel qu'incombe avant tout la responsabilité des honteuses défaites diplomatiques subies par la Prusse à Olmutz et durant les mois suivants. M. de Poschinger cherche en vain à défendre la conduite du ministre que personne n'a blâmé plus fortement que le prince Guillaume, plus tard roi et empereur. Quant à Frédéric-Guillaume IV, les documents contenus dans ce premier volume nous montrent son caractère comme un assemblage peu attrayant de mysticisme, de romantisme, de méchanceté et de fausseté, qui n'a d'autre excuse que sa faiblesse innée et l'aberration mentale dont il était frappé depuis les humiliations subies en 1848.

Un tout autre personnage est Édouard Simson, jurisconsulte et homme politique des plus distingués de l'époque mémorable qui va de 1848 à la fin du règne de Guillaume I<sup>er</sup>. Simson fut président du premier *Reichstag* allemand et de la nouvelle cour suprême de l'empire. Son fils et biographe, professeur d'histoire à l'Université de Fribourg, M. Bernhard von SIMSON<sup>1</sup>, nous fait aimer et apprécier davantage la droiture, la modération, l'idéalisme optimiste et bienveillant, l'intelligence hors ligne du président. Mais, comme ce dernier n'a jamais joué de rôle politique prédominant, sa biographie n'offre que peu de renseignements importants à la science historique. Édouard Simson était israélite baptisé.

Un des chefs les plus marquants du parti progressiste en Prusse fut le baron Léopold von Hoverbeck. Sa biographie a été écrite par un de ses coreligionnaires politiques, Ludolphe PARISIUS<sup>2</sup>, enlevé par la mort avant d'avoir terminé le troisième et dernier volume de cet ouvrage. Celui-ci nous donne surtout un exposé très consciencieux des luttes parlementaires de 1848 à 1875, année de la mort de Hoverbeck. On y trouvera la réfutation de l'historiographie officielle sur l'époque du conflit constitutionnel de 1862 à 1866. Malheureusement, le livre est entièrement dépourvu de composition et de style, et nous craignons fort qu'il ne trouve que peu de lecteurs. Le dernier volume a été terminé par M. Eugène RICHTER, et le *leader*

1. *Eduard von Simson*. Leipzig, Hirzel.

2. *Leopold Freiherr von Hoverbeck*, 3 volumes. Berlin, Guttentag, 1897-1900.



bien connu du parti progressiste actuel l'a assaisonné par-ci par-là, surtout dans les notes, de quelques traits piquants, plutôt personnels et blessants qu'instructifs.

L'auteur du présent *Bulletin* a refondu et élargi sa biographie de l'empereur Frédéric III, publiée en 1892. Il en a fait un ouvrage nouveau<sup>1</sup>, qui diffère de l'ancienne biographie par la foule de documents intimes et importants qu'on lui a confiés et qu'il a pu mettre à profit.

Le roi Albert de Saxe a terminé sa soixante-dixième année en 1898. A l'occasion de cet anniversaire, le directeur général des Archives royales de Saxe, M. Paul HASSEL, a commencé une biographie du monarque saxon. Le premier volume de cet ouvrage, publié en 1899 et contenant la jeunesse d'Albert, n'a aucune importance historique. Le deuxième volume<sup>2</sup> raconte l'époque où Albert a été prince royal. Il intéresse par les renseignements relatifs à la chute du fameux ministre Beust et aux négociations de Nikolsburg en 1866, par les nouvelles indications sur l'action du corps d'armée saxon en 1870, ainsi que sur les rapports existant en 1871 entre l'armée allemande d'occupation, commandée par Albert, d'un côté, la Commune de Paris et le gouvernement de Versailles de l'autre. Malgré le caractère officieux du livre, le ton du récit est simple, naturel, dépourvu de toute boursoufflure, sans animosité contre les adversaires du héros de la biographie ou de la maison de Saxe en général.

La carrière du feld-maréchal général de Moltke est bien connue, mais sa théorie de la guerre est restée inconnue jusqu'à présent. Cette lacune est comblée, en partie, par le nouveau volume des Œuvres militaires de Moltke<sup>3</sup>. En partie seulement, car, comme la plupart des grands capitaines, Moltke n'a pas éprouvé le besoin d'écrire un exposé complet et théorique de sa stratégie. Nature éminemment pratique, il se contente, en s'étayant des idées de Clausewitz et d'une étude approfondie de l'histoire militaire, d'adapter ses résolutions aux exigences du moment. Il a, cependant, traité souvent des questions tactiques et quelquefois des questions de stratégie générale. Tous ces essais sont publiés ici, avec des introductions qui mettent le lecteur au courant de la situation, avec des notes

1. *Das Leben Kaiser Friedrichs III.* Wiesbade, Bergmann.

2. *König Albert von Sachsen*, 2<sup>e</sup> volume. Leipzig, Hinrichs.

3. *Moltkes militärische Werke*, 2<sup>e</sup> série, vol. II : *Taktisch-strategische Aufsätze*, 1857-71. Herausg. vom Grossen Generalstabe, Abteilung für Kriegsgeschichte. Berlin, Mittler.

explicatives et des appendices contenant des développements ultérieurs sur quelques-uns des sujets mentionnés par Moltke. La publication intéresse l'historien par l'idée plus précise qu'elle lui donne de Moltke comme homme et comme stratège. Non moins important est ce qu'il dit sur l'historiographie militaire officielle dans un rapport adressé au roi le 25 juillet 1868 (p. 70) : « Un récit destiné à la publicité devait laisser reconnaître les fautes commises, mais sans se donner la tâche de les faire ressortir. Sans flatterie, nos entreprises et les succès remportés par nous, ainsi que la gloire de notre armée, voilà ses véritables sujets. » Le mémoire *secret* qu'il soumet au roi, concernant les expériences à tirer de la campagne de 1866, relève bien autrement les imperfections et les erreurs de l'armée prussienne d'alors. Il faut donc n'accepter que sous bénéfice d'inventaire l'apparente impartialité des publications de l'état-major prussien relatives aux guerres de 1864, de 1866 et de 1870-1871.

Un des généraux les plus glorieux de l'année 1866 fut Steinmetz. Le livre que le major von Krosick vient de lui consacrer<sup>1</sup> est moins une biographie que la réunion de journaux, mémoires, lettres et autres papiers du « lion de Nachod. » Le caractère droit, altier, intraitable du vieux héros y paraît dans toute sa erudité ; mais cet homme également insupportable à ses supérieurs, qu'il critiquait constamment, et à ses inférieurs, qu'il tyrannisait, était le père le plus aimant, que la mort de sa fille unique rendit fou pour quelque temps. Les lettres, très détaillées, sur la campagne du Schleswig, en 1848, sont la partie la plus importante du livre, et puis l'histoire de ses démêlés avec Moltke et le prince Frédéric-Charles en 1870.

Les événements militaires qui ont eu lieu, en 1870 et 1871, dans l'intervalle entre l'armée de Frédéric-Charles, sur la Loire, et celle de Werder, autour de Dijon et de Belfort, font le sujet d'une étude très approfondie du lieutenant-colonel Hans FABRICIUS<sup>2</sup>, où ils sont exposés dans leur ensemble. Ce ne sont guère de hauts faits d'armes, plutôt des mouvements stratégiques et la petite guerre ; mais, en partie, ils ont décidé du sort des grandes armées. Le colonel Fabricius, qui s'est fait une spécialité de la guerre de l'Est, les expose longuement et avec beaucoup de candeur, quoique d'une manière assez confuse, ayant adopté le système de classer les événements jour par jour, de manière à interrompre constamment le récit d'une entreprise pour le reprendre une vingtaine de pages plus

1. *General-Feldmarschall von Steinmetz*. Berlin, Mittler.

2. *Auxerre-Châtillon*, 2 vol. Berlin, Eisenschmidt.

loin, à l'instar de l'Arioste. M. Fabricius rend pleine justice au courage des troupes très mal commandées par le vieux Garibaldi, dont les qualités guerrières d'autrefois n'étaient plus représentées que par son fils Ricciotti; l'habileté de ce dernier est hautement appréciée par l'auteur. Nous recommandons beaucoup l'ouvrage de M. Fabricius aux militaires et aux historiens.

Parmi les diplomates de l'époque des guerres d'Allemagne, un rôle distingué fut joué par le comte Otto von Bray, président du conseil des ministres de Bavière, dont on nous donne, non pas des mémoires proprement dits, mais une courte biographie<sup>1</sup>, écrite par sa famille et élargie par des documents sur les épisodes les plus intéressants de sa vie : tels que sa démission comme ministre, en 1847, à cause de la fameuse affaire de la danseuse Lola Montez; ses négociations de paix avec Bismarck, en 1866, et ses négociations concernant la formation de l'empire d'Allemagne, en automne 1870. Le premier de ces incidents est déjà connu par la biographie de Doellinger, par FRIEDRICH. Quant au second épisode, le journal de Bray sert à contrôler et à corriger le récit que M. de Sybel en a donné d'après les indications de M. de Bismarck. Enfin, nous trouvons ici le premier récit authentique de la conduite de la Bavière quant à son entrée dans l'empire d'Allemagne. Ces documents sont fort intéressants, indispensables à l'histoire contemporaine. — Le comte de Bray était le petit-fils d'un émigré normand qui avait pris service dans la diplomatie bavaroise et dont l'exemple fut suivi par ses descendants. Le comte Otto a laissé des exposés diplomatiques sur l'état du gouvernement russe en 1852 et de la Suède en 1853. Ces *relations* nous font voir en lui un digne émule des diplomates vénitiens par la finesse de l'observation et par les qualités de la description et du style.

M. Fritz HOENIG revient encore sur la bataille de Vionville-Mars-la-Tour<sup>2</sup> (voir *Revue historique*, t. LXXV, p. 486 et suiv.). Il publie de nombreux documents, inédits jusqu'alors, qui établissent d'une manière définitive les faits que M. Hoenig a déjà prouvés dans ses écrits antérieurs. Il est regrettable que cet auteur distingué nuise à l'effet de son argumentation par l'extrême aigreur de ses jugements.

Le journal du roi de Roumanie est continué jusqu'en 1884<sup>3</sup>,

1. *Graf Otto von Bray-Steinburg. Denkwürdigkeiten aus seinem Leben.* Leipzig, Hirzel.

2. *Dokumentarisch-kritische Darstellung der Strategie für die Schlacht bei Vionville-Mars-la-Tour.* Berlin, Militär-Verlagsanstalt.

3. *Aus dem Leben Königs Karls von Rumänien*, 4<sup>e</sup> vol. Stuttgart, Cotta.



moment où la jeune royauté fut généralement reconnue et définitivement inaugurée. Le quatrième volume traite surtout du conflit qui menaçait d'éclater entre la Russie et la Roumanie après la paix de San Stefano, du congrès de Berlin, ainsi que de la solution de la question juive et de celle des chemins de fer. On ne saurait prétendre que le prince, et plus tard roi, Charles y joua un rôle bien important. Le prince ne fit pas le moindre effort pour empêcher les Roumains d'é luder l'article de la paix de Berlin qui leur prescrivait l'émancipation complète des Israélites.

M. J. FRIEDRICH continue la biographie de Dœllinger, dans un deuxième volume<sup>1</sup>, depuis l'entrée en fonctions du ministère clérical Abel (1837) jusqu'à la fin du parlement de Francfort (1849). Ici encore, l'auteur s'efforce d'amoindrir la violence de l'ultramontanisme et de l'intolérance manifestée par le célèbre théologien avant sa rupture avec la papauté. Mais les aveux de Dœllinger qu'il a été plutôt l'avocat que l'historien des papes (p. 48) et de Friedrich que son maître a montré personnellement et favorisé de toutes manières le plus ardent fanatisme contre les protestants (p. 176 et suiv., 193), et l'opposition de Dœllinger contre l'émancipation des Israélites témoignent assez contre la thèse de l'auteur. Le savant théologien se déclara avec passion contre toute tentative de rapprocher entre elles les différentes confessions (p. 442). Il n'hésita pas à brandir contre les amis de la paix et de l'égalité des confessions l'arme empoisonnée de la délation (p. 443); il ne craignait pas non plus la *pias fraud*, en réunissant, dans ses ouvrages, tous les témoignages défavorables à la réforme religieuse pour se taire soigneusement sur tout ce qui s'est dit et écrit en l'honneur de ce grand mouvement. Il est vrai qu'il cherchait, autant que possible, à cacher son fanatisme sous des formes doucereuses (par exemple, p. 299). Il se fit le champion de l'ordre de Jésuites. Le vrai Dœllinger, ambitieux avant tout, se montre dans le fait que, lui, le champion de la papauté, prôna quand l'occasion lui en paraissait favorable, c'est-à-dire depuis 1848, une église catholique allemande, nationale, à peu près indépendante de Rome et dont il espérait devenir le véritable chef (p. 432 et suiv.). C'est bien conforme au caractère de l'homme qui avait commencé par lutter pour la philosophie religieuse de Gunther, mais qui l'attaqua aussitôt que le vent, dans l'Église, tourna contre ce penseur (p. 472). Bref, M. Friedrich nous donne les matériaux d'une biographie véridique de Dœllinger, mais il n'écrit pas la biographie

1. *Ignaz von Dœllinger. Sein Leben, dargestellt auf Grund seines schriftlichen Nachlasses*, vol. II. Munich, Beck, 1899.

même, ses jugements étant en contradiction flagrante avec les faits qu'il cite.

Un théologien protestant, M. Ad. HARNACK, a été chargé par l'Académie des sciences de Berlin d'écrire l'histoire de cette institution à l'occasion de son deuxième centenaire, le 41 juillet 1900<sup>1</sup>. M. Harnack travaille d'après les sources mêmes; il mêle à l'histoire de l'Académie la biographie de ses membres les plus distingués et anime le tout par le talent et l'esprit. Il rattache le développement de l'Académie à l'état général des sciences et des lettres aux différentes époques. Les tendances de l'auteur sont libérales et éclairées; c'est un excellent symptôme quant aux opinions prédominant au sein de l'Académie que de l'avoir choisi pour son historien. Il va sans dire qu'un historien officiel est tenu à donner à son œuvre une teinte légèrement optimiste. Mais M. Harnack raconte, entre autres, avec impartialité, pour la première fois d'après des documents, l'histoire du célèbre historien Frédéric de Raumer, chassé de l'Académie, en 1847, à cause d'un discours trop libéral et trop franc (t. I<sup>er</sup>, vol. II, p. 929 et suiv.). En général, le travail ardu de M. Harnack est une œuvre hautement remarquable, formant une partie fort importante de l'histoire du mouvement scientifique en Allemagne, surtout pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les documents, il y a de véritables trésors d'histoire littéraire et d'érudition qu'il nous est malheureusement impossible de détailler.

L'excellent directeur général des archives de Prusse, M. Reinh. KOSER, vient de renouveler les publications relatives à l'administration de ces archives, qu'un de ses prédécesseurs, M. DE LANCIZOLLE, avait essayées il y a cinquante ans<sup>2</sup>. Elles paraîtront en livraisons irrégulières. La première livraison, éditée par M. Koser lui-même, donne l'historique des publications des Archives royales de Prusse, commencées en 1878 par Sybel, des documents relatifs à l'histoire de l'électeur Frédéric-Guillaume, des publications éditées par l'Académie de Berlin, des publications des sociétés d'histoire dans les provinces prussiennes et des essais d'enregistrement des archives non appartenant à l'État; enfin un rapport sur les travaux faits aux archives prussiennes par les différents chercheurs particuliers. *Il faut que nous appuyions ici sur le fait que la direction actuelle des archives montre la libéralité la plus étendue et la plus louable*

1. *Geschichte der Königl. preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1<sup>re</sup> partie : histoire (2 vol.); 2<sup>e</sup> partie : documents; 3<sup>e</sup> partie : registres alphabétiques et systématiques. Berlin, Reichsdruckerei.

2. *Mitteilungen der Kgl. Preussischen Archivverwaltung*, livraisons 1, 2, 3 et 4. Leipzig, Hirzel.

*envers tous les travailleurs sérieux. Sous ce rapport, les archives de Prusse ne le cèdent plus en rien à n'importe quelle autre institution de ce genre.* — La 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> livraison donnent, par la plume de M. Max BAERN, l'histoire et le répertoire des archives de l'État à Hanovre, tandis que, dans la 4<sup>e</sup> livraison, M. George HILLE fournit le même travail pour les archives de l'État à Schleswig, qui n'existent que depuis l'année 1871. — Espérons que la direction générale continuera la publication des répertoires et catalogues des archives provinciales. Cela sera d'un immense profit pour les historiens actuels et futurs.

M. VON ZWIEDINER-SUEDENHORST remplit un devoir mélancolique de piété amicale en publiant les meilleurs essais, discours et critiques de Félix Stieve<sup>1</sup>, arraché trop tôt par la mort à la science historique. La presque totalité de ces travaux a déjà été publiée; mais leur réunion en volume nous donne l'image fidèle d'un savant consciencieux, méticuleux même, doué d'une grande sensibilité, d'une riche imagination et d'un véritable talent de psychologue. Il est vrai que ses idées l'ont parfois entraîné trop loin, par exemple dans ses fantaisies sur le fameux incendie de Magdebourg, en 1631, ou dans le jugement porté sur Gustave-Adolphe de Suède. Le plus important des essais est celui qui s'occupe de Wallenstein; non imprimé jusqu'alors, et même inachevé, il change entièrement nos connaissances sur l'histoire du fameux général pendant les années qui précédèrent la grande guerre et durant la première période de cette lutte gigantesque. Le portrait trop flatté, que beaucoup d'historiens et même Ranke ont dessiné de Wallenstein, doit être fort enlaidi d'après les recherches minutieuses de Stieve.

M. Max LENZ, le professeur bien connu de Berlin, donne, dans son livre sur les grandes puissances<sup>2</sup>, une excellente revue du développement politique du monde civilisé pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Nous dirons franchement que presque jamais une œuvre historique destinée au grand public ne nous a procuré un aussi vif plaisir que celle de M. Lenz. Il se place hardiment sur le terrain du grand Ranke, dont la méthode, la seule vraiment scientifique pour l'histoire, avait été longtemps méprisée en Allemagne comme surannée et mesquine; il rompt notamment avec les traditions de Treitschke. Lui, conservateur et Bismarckien convaincu, il rend pleine justice aux idées libérales et à leurs effets salutaires. Il reconnaît que la Révo-

1. *Abhandlungen, Vorträge und Reden von Felix Stieve.* Leipzig, Duncker u. Humblot.

2. *Die grossen Mächte.* Berlin, Pöfchel.



lution de 1848 a été une condition nécessaire de l'unification de l'Allemagne, et que, sans elle, l'œuvre de Bismarck n'aurait jamais réussi. Il montre une égale équité envers les idées et les hommes de 1789. Bref, c'est le manifeste politique et scientifique d'un vrai historien. Et si, pour l'avenir, il ne croit au salut qu'à la condition que les nations civilisées, à la place de la force que l'on adore aujourd'hui, remettent en honneur les idées, les grands principes, les *réalités intellectuelles* (p. 157 et suiv.), qui de nous n'approuverait hautement cette manière de voir, ce programme de la marche future de la civilisation?

Pour terminer, nous mentionnerons un des ouvrages les plus marquants de ces dernières années, les trois premiers volumes de l'histoire de la civilisation des temps modernes, par M. Kurt BREY-SIG<sup>1</sup>. Il serait injuste de vouloir caractériser ce livre en quelques lignes; nous ne pouvons ici qu'attirer sur lui l'attention du lecteur. Le premier volume explique les notions et conceptions historiques, quant à l'État, à la société, à l'art et à la science. Le deuxième volume expose, en guise d'introduction, l'évolution historique des temps primitifs, des Grecs et des Romains, et le troisième continue ce développement en ce qui concerne l'origine du christianisme et la jeunesse des peuples germaniques jusque vers l'an 1250. L'œuvre entreprise par l'auteur est immense : développer tous les côtés de la vie politique, sociale, littéraire, artistique et scientifique des nations qui ont influé sur la marche de la civilisation générale et démontrer les causes motrices qui ont fait sortir ces créations de l'âme même des nations. Les idées maîtresses dont M. Breysig part sont justes, profondes et souvent originales, sa méthode et sa manière de voir et de juger sont vraiment historiques. Et, pourtant, il nous semble qu'il n'a pas réussi, parce qu'il ne pouvait réussir, parce que les travaux préparatoires manquent souvent, indispensables cependant pour rendre possible un travail universel d'une importance et d'une difficulté aussi extraordinaires. Mais M. Breysig gardera l'immense mérite d'avoir montré le chemin à des successeurs plus prudents et moins hardis et d'avoir enrichi notre trésor intellectuel d'une foule de découvertes magnifiques et d'idées belles et fécondes.

M. PHILIPPSON.

1. *Kulturgeschichte der Neuzeit*, vol. I; vol. II, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties. Berlin, Bondi.

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. VACHER DE LAPOUGE. **L'Aryen ; son rôle social.** Cours libre de science politique professé à l'Université de Montpellier (1889-1890). Paris, Fontemoing, 1899. In-8°, xx-569 pages.

Nous rendons volontiers hommage à l'érudition et au talent de M. de Lapouge. Mais nous ne saurions trop nous élever contre la fausse science qu'il prétend imposer et qu'il croit capable de suffire à tout, expliquer le passé et prophétiser l'avenir. Car M. de Lapouge est prophète et voyant. Son livre est un hymne à la gloire des Aryens. L'Aryen de M. de Lapouge n'est pas l'Aryen de Mortillet, de Topinard, de Sergi ou de Ripley, c'est-à-dire le brachycéphale *Alpinus*. Les têtes rondes, à chevelure brune, sont ses ennemis particuliers. Son Aryen est l'*Homo Europaeus* de Linné, dolichocéphale à face haute et large, blond et lymphatique. Cette race s'est différenciée dans la *région de Latham*, terre basse et humide, occupant l'emplacement actuel de la mer du Nord, durant le pleistocène, dont les phases sont énumérées dans un chapitre remarquablement clair et méthodique.

L'envahissement par la mer de leur terre natale détermina un exode des Aryens vers le sud. Cet exode les mit en contact avec une autre race à crâne long, mais à face mince, la race méditerranéenne (*Homo meridionalis*), dont on a voulu qu'ils fussent issus; cette filiation, selon M. de Lapouge, serait invraisemblable. L'extension des dolmens marque la marche progressive de la race aryenne; partie du nord-ouest de l'Angleterre et du nord de la Gaule, elle aurait gagné la Méditerranée, la Libye, la Palestine. Une autre théorie, dont M. de Lapouge ne discute point la vraisemblance, admet que la marche du peuple des dolmens s'est produite en sens inverse; à vrai dire, il reconnaît que la majorité des crânes, contemporains des dolmens, appartient au type *meridionalis*, et, d'autre part, en France, les dolmens se trouvent à peu près exclusivement dans une région où domine une population qui n'est pas de type *Europaeus*. Quant au principal argument que l'on pourrait donner en faveur d'une origine septentrionale du peuple des dolmens, à savoir l'antériorité archéologique, si l'on peut ainsi parler, des dolmens allemands sur les dolmens français, M. de Lapouge, n'étant pas archéologue, le néglige. Une autre hypothèse à laquelle il ne réussit pas à donner le caractère d'une certitude est celle de la présence d'une population de type *Europaeus* dans l'Égypte préhistorique; les documents étant peu nombreux et relativement mal connus, il convient encore de ne pas se prononcer sur la question de la

race des Pré-Égyptiens. Pour les *Habiri* des tablettes de Tell-el-Amarna, dont M. de Lapouge, à la suite de quelques assyriologues, fait des Hébreux, il me paraît certain que c'est une tribu cosséenne. Bien qu'il se dise élève d'Amyaud, M. de Lapouge n'est pas fort au courant des études assyriennes. Il y fait appel sans critique. « C'est probablement, dit-il, par l'accado-sumérien, contemporain des palaffites, que nous pouvons nous faire la meilleure idée de nos lointains ancêtres. » D'ailleurs, les hypothèses linguistiques ne lui réussissent pas. Il est au moins aventureux d'identifier l'écriture égéenne avec les signes des galets du Mas-d'Azil. M. de Lapouge s'imagine, d'après Kluge (*Schrift der Mycener*, 1897), que des inscriptions mycénienes déchiffrées donnent du grec ! Ou bien, étant spirituel, il se permet des traits comme celui-ci : « Un des roitelets chananéens, dont on a retrouvé les lettres à Tell-el-Amarna, s'appelle Lapaja. L'assourdissement graduel de la voyelle médiane donne facilement Lapoje, puis Lapouge. Il serait peut-être imprudent d'en conclure que ce livre est l'œuvre du principicule contemporain d'Aménophis III. » Après tout, la brillante revue de faits et de théories que contient cette partie du livre pourrait être utile si l'auteur avait pris la peine de donner régulièrement des références. Sa longue bibliographie du début n'y supplée point.

Du chapitre consacré aux Aryens historiques, nous n'avons rien à dire, sinon qu'il repose sur un nombre de documents tellement infime qu'ils ne peuvent être le point de départ d'une généralisation. Pour la France du moyen âge, M. de Lapouge mentionne exactement six séries de mesures.

Le reste du livre est consacré à l'exposé de trois phénomènes : 1° l'envalissement d'une partie de l'Europe par diverses races brachycéphales et spécialement de la France par le brachycéphale *Alpinus* ; 2° l'invasion du monde européen par des dolichocéphales bruns asiatiques, les Juifs ; 3° la conquête du monde par le dolichocéphale *Europæus*, c'est-à-dire Anglo-Saxon. C'est ici que M. de Lapouge énumère quelques lois anthroposociologiques qui régissent, selon lui, le sort des brachycéphales et des dolichocéphales : loi de répartition des richesses (*la richesse croît en raison inverse de l'indice céphalique*, c'est-à-dire que les brachycéphales sont moins riches que les dolichocéphales) ; loi des altitudes (les hauteurs appartiennent au brachycéphale) ; loi de répartition des villes ; loi des indices urbains (les populations urbaines sont plus dolichocéphales que les populations rurales) ; loi d'émigration ; loi des formariages (les enfants de parents issus de régions différentes sont plus dolichocéphales que la moyenne de ces régions) ; loi de concentration des dolichoïdes ; loi de stratification (les classes supérieures sont plus dolichocéphales que les inférieures). Si la méthode qui a inspiré la recherche de ces lois n'était pas déjà vicieuse dans son principe, nous pourrions trouver qu'elles reposent sur un nombre de statistiques vraiment trop exigü. Mais il nous paraît surtout que l'anthroposociologie est trop ambitieuse. Il n'est pas scientifique de réduire l'étude d'une



société à la détermination de l'indice céphalique des individus qui la composent. Je sais bien que M. de Lapouge, chez qui l'expression quelquefois dépasse la pensée, nous met en garde lui-même sur la valeur de la distinction des brachycéphales et des dolichocéphales. Mais il semble qu'il y ait quelque inconsistance dans sa propre pensée. Nous lui accorderons très volontiers qu'il faut tenir compte en histoire des aptitudes des races, à condition que l'on puisse déterminer scientifiquement les races en anthropologie comme en zoologie. Mais les statistiques dont il se sert, et dont, nous devons le dire d'ailleurs, il corrige quelquefois les résultats, par trop grossiers, ne sont pas faites avec toute la rigueur qui serait nécessaire pour leur donner une signification quelconque. Le caractère distinctif d'après lequel elles sont établies, à savoir la proportion de la largeur du crâne à la longueur, est très loin d'être suffisant. Il en résulte que ses dissertations sur la répartition, l'importance et la valeur relative des races, de même que ses analyses psychologiques du Juif et de l'Aryen n'ont de scientifique que l'apparence. Elles n'ont pas l'objectivité qu'il voudrait leur donner; elles valent ce que vaut le talent de leur auteur; elles sont d'un intérêt, sinon d'une nouveauté incontestable; mais ce n'est pas encore là la science sociale qu'il prétendait inaugurer. Ajoutons que M. de Lapouge n'est même pas logique. Après avoir écrit de très justes et très substantielles pages sur l'évolution des aptitudes de l'Aryen, devenu industriel et commerçant, il arrête brusquement cette évolution. Pourquoi borne-t-il aussi le développement du brachycéphale *Alpinus*, qui arrive à peine à la civilisation?

HENRI PIERRE.

Eduard MEYER. **Forschungen zur alten Geschichte.** T. II. Halle a. S., Max Niemeyer, 1899. In-8°, VIII-554 pages.

Au fur et à mesure qu'il fait paraître les volumes de sa *Geschichte des Alterthums*, M. Eduard Meyer donne au public de véritables appendices sous le titre de *Forschungen zur alten Geschichte*. Le tome III de la *Geschichte*, qui vient d'être édité il y a quelques mois, a été annoncé par le tome II des *Forschungen*. Nous avons là les recherches approfondies dont les résultats seuls trouvent leur place dans l'histoire suivie. En nous présentant des édifices de belle ordonnance, l'auteur tient à nous montrer sur quel fond solide il bâtit et à nous faire juger la valeur de ses matériaux.

En sept chapitres sont groupées les études les plus variées. Elles sont toutes relatives au ve siècle, sauf celles du dernier chapitre qui viennent après coup justifier le tome II de la *Geschichte* sur certains points de la période antérieure. Impossible d'analyser cette série d'articles. Donnons seulement une idée de l'intérêt qui s'attache aux questions traitées. C'est d'abord une biographie de Cimon, mais largement comprise, de façon à donner des renseignements sur les événements

plus encore que sur le personnage, avec d'excellentes pages sur la bataille de l'Eurymédon et l'expédition de Cypre, la chute de l'Aréopage, la paix de Callias, l'organisation de la confédération attique et l'ostracisme de Thucydide. Puis ce sont des contributions à l'histoire intérieure d'Athènes : un travail très fouillé sur les finances, d'après les documents épigraphiques; des notes sur le recrutement de l'armée dans les trois premières classes et de la marine dans les rangs des thètes et des métèques; des essais de statistique sur la population tant libre que servile et sur la production agricole. En troisième lieu, ce sont de belles études sur les grands historiens du ve siècle, sur Hérodote, ses tendances politiques, ses sources et sa philosophie, sur Thucydide, sa documentation, sa critique, ses jugements et sa méthode d'exposition. Enfin, viennent des investigations très serrées dans le domaine de la chronologie.

Cette table de matières, quoique forcément incomplète, suffit à indiquer que l'auteur touche à une infinité de problèmes intéressants. Ses solutions, souvent originales, sont toujours fortifiées par une information étendue, un raisonnement juste, une intelligence aiguë de la vie politique dans toutes les sociétés et spécialement dans l'antiquité grecque. Sa logique est une règle de plomb qui s'adapte aux contours de la réalité. A maintes reprises, il s'élève contre les érudits qui sont « incapables de voir les choses comme elles sont. » Il ne veut pas être de ces historiens qui croient rester plus fidèles à la lettre d'un texte lorsqu'ils en négligent l'esprit. Par l'énergie clairvoyante avec laquelle il va au fond des choses, il renverse bien des préjugés, détruit bien des conventions, fait évanouir bien des fantômes. Il polémique fréquemment contre Wilamowitz et apparaît digne d'un tel adversaire : à une imagination parfois fulgurante, il oppose la lumière puissante et calme d'un bon sens qui éclaire sans éblouir. Et, comme M. Meyer est bon juge, il sait admirer en Wilamowitz le don de la divination et en même temps rendre justice à M. Meyer lui-même. « Que dans une série de questions capitales, dit-il, je sois allé plus loin que mes précurseurs, que j'aie formulé les problèmes fondamentaux de l'histoire politique et religieuse avec plus de justesse et de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, c'est ce dont je suis pleinement convaincu. » M. Meyer a raison. J'aurais tout de même préféré — pour lui — ne pas mettre ce compliment entre guillemets.

Gustave GLOTZ.

---

HENRI FRANCOTTE, professeur à l'Université de Liège. **De la législation athénienne sur les distinctions honorifiques et spécialement des décrets des clérouchies athéniennes relatifs à cet objet.** (Extrait du *Musée belge*, t. III-IV.) Louvain, Peters, 1900. In-8°, 80 pages.

M. F. a mis dans ce mémoire l'érudition précise et méthodique qui

caractérise ses travaux. Supposant connues les distinctions honorifiques elles-mêmes à Athènes, il étudie dans une première partie qui pouvait décerner les récompenses honorifiques, qui pouvait les recevoir, dans quelles conditions elles étaient accordées. Ce chapitre est excellent et les résultats en sont incontestables. M. F. nous paraît en particulier mieux expliquer que Schmitthenner le sens de la formule qui figure à partir de 306-305 av. J.-C. dans les décrets du peuple conférant des couronnes *d'après la loi* : elle signifierait non pas que la valeur de la couronne ne doit pas dépasser 500 drachmes, mais que le citoyen doit en supporter les frais lui-même. La deuxième partie montre qu'au moins à partir d'une certaine époque les distinctions décernées à des Athéniens par des villes étrangères devaient être autorisées par Athènes. La troisième partie établit le principe qui régit les décrets honorifiques des clérouchies : elles honorent librement leurs fonctionnaires propres ; elles ont besoin de l'assentiment d'Athènes pour honorer les magistrats athéniens.

Ch. LÉCRIVAIN.

---

W. O'CONNOR MORRIS. **Hannibal and the crisis of struggle between Carthage and Rome.** New-York et Londres, Putnam's Sons, 1897. In-8°, 376 pages.

Cet ouvrage fait partie d'une collection intitulée : *les Héros des nations*. Destiné avant tout au grand public, il n'a pas la prétention d'être un travail d'érudition, bien que l'auteur ait pris soin d'étudier directement les textes. Il est écrit avec clarté, mais d'une façon un peu terne. Il n'y a aucun effort pour donner de la vie soit au personnage d'Hannibal, soit à son armée. C'est exact dans l'ensemble, sage et équitable. Quand l'auteur veut ajouter un surcroît d'intérêt à son récit, il ne trouve rien de mieux que de chercher des points de comparaison dans l'histoire moderne, et ses rapprochements sont parfois bien inattendus (par exemple, Hannibal et Bazaine, p. 107). Il est difficile, en un pareil sujet et avec les documents dont nous disposons, d'apporter aujourd'hui des choses nouvelles. Sur quelques points seulement, il peut y avoir encore matière à controverse, sans d'ailleurs que les textes fournissent le moyen d'arriver à une solution certaine. M. O'Connor Morris présente de temps à autre une conjecture personnelle. Le malheur est qu'il élude un des problèmes les plus délicats de cette histoire, je veux parler des relations d'Hannibal avec les Italiens. C'est là, à vrai dire, la question capitale, et il est possible de l'élucider avec les renseignements épars dans Tite-Live. Or, M. O'Connor Morris glisse rapidement là-dessus. S'il y avait insisté davantage, il aurait peut-être été conduit à tempérer un peu les éloges qu'il décerne à son héros. Hannibal est assurément un des plus grands hommes de guerre qui aient existé. Mais il paraît s'être mépris sur la nature de la résistance qu'il rencon-



trerait en Italie. Il a mal évalué, sinon les forces militaires, au moins la puissance politique de son adversaire. Sa tentative nous paraît tout à fait chimérique et elle l'était en effet. Cependant, il ne s'en est pas rendu compte, parce qu'il jugeait la domination romaine d'après celle de Carthage et qu'il méconnaissait à la fois l'esprit romain et les sentiments des Italiens. Son échec vient de là et il en est seul responsable.

Paul GUIRAUD.

**L'Imperatore Giuliano l'Apostata**, studio storico di Gaetano NEGRI.

Milan, Hoepli, 1904. In-42, 510 pages.

Ce livre fait partie d'une collection historique fondée et dirigée par Villari<sup>1</sup>. Ce n'est pas à proprement parler un ouvrage de vulgarisation, les matières y sont longuement et scientifiquement développées; ce n'est pas non plus un travail d'érudition, car, sur plus d'un point, j'aperçois que ni les textes ne sont toujours approfondis ni les faits suffisamment expliqués; c'est ainsi que le récit des campagnes de Julien en Gaule est beaucoup trop vague et légèrement déclamatoire, et qu'il y manque deux choses essentielles à une narration militaire : l'étude des marches et la topographie des places fortes. Dans l'ensemble, cependant, le travail de M. Negri est consciencieux et agréable à lire; il est, sans parti pris, plutôt favorable à l'empereur philosophe. Je regrette seulement que l'auteur n'ait pas cherché, parfois, à sortir de l'ornière des généralités répétées, par exemple : « La révolution religieuse du christianisme a conduit à la ruine l'antique civilisation, » « les sociétés anciennes étaient fondées uniquement sur la vigueur du caractère<sup>2</sup>. »

C. JULLIAN.

G. MILLET. **Le monastère de Daphni**. Histoire, architecture, mosaïques. Aquarelles de M. Pierre BÉNOUVILLE. Ouvrage illustré de 49 planches hors-texte et de 75 gravures. (*Monuments de l'art byzantin publiés sous les auspices du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts*, t. I.) Paris, E. Leroux, 1899. In-4°, xv-204 pages.

L'ouvrage de M. Millet est le premier volume d'une collection destinée

1. Ouvrages parus : Villari, *le Invasioni barbariche in Italia*, 1901; Orsi, *l'Italie moderne, storia degli ultimi 150 anni*, 1901; Balzani, *le Cronache italiane nel medio evo*, 1900.

2. Le livre est précédé d'une bonne gravure du buste d'Acerenza. Je rappelle ici que l'attribution à Julien des deux célèbres statues de Paris a été reconnue plus que douteuse par M. S. Reinach. — L'impression des notes de ce livre est assez fâcheuse.

à faire connaître au public les monuments encore peu étudiés de l'art byzantin. Depuis l'époque déjà lointaine où Labarte a pour ainsi dire révélé l'importance de cet art<sup>1</sup>, l'attention des archéologues s'est portée de plus en plus vers le moyen âge oriental : les travaux de MM. Bayet, Choisy, Schlumberger, Diehl en France, Kondakof en Russie, Strzygowski en Autriche, pour ne citer que les plus célèbres, ont renouvelé l'étude des monuments si variés, églises, mosaïques, ivoires, miniatures, qui ont échappé à la ruine de la civilisation byzantine. Pendant qu'en Allemagne, en Russie et en Grèce, des efforts sérieux étaient faits pour trouver des monuments inédits<sup>2</sup>, des élèves de l'École française d'Athènes allaient étudier sur place les églises et les mosaïques qui subsistent encore. La plupart des églises d'Athènes, celles de Trébizonde, de Mistra, du mont Athos et enfin de Daphni ont occupé l'attention de M. Millet : une série d'articles et de communications publiés par le Bulletin de correspondance hellénique avaient déjà fait entrevoir l'importance de ses travaux : l'étude qu'il publie aujourd'hui sur le monastère de Daphni constitue par la rigueur et l'élégance de la méthode, la netteté de l'expression et la sincérité de l'impression, un des monuments définitifs de la nouvelle école d'histoire byzantine.

Si l'archéologie, en effet, peut être cultivée pour elle-même, l'histoire doit retenir parmi les études archéologiques celles qui apportent une contribution à la connaissance d'une société. L'art byzantin a été l'expression la plus profonde des idées et des préoccupations qui agitaient l'esprit des Grecs au moyen âge, et c'est dans ce sens qu'il faut reconnaître que ce renouvellement de l'archéologie byzantine a ouvert des aperçus nouveaux sur une société qui n'était guère connue jusqu'ici que par les textes d'historiens et de théologiens officiels. Tel est l'intérêt qu'offre l'étude de ce monastère de Daphni situé à 10 kilomètres d'Athènes, sur la route d'Éleusis et dont l'église, malgré quelques remaniements, nous présente encore l'image fidèle d'une église du XI<sup>e</sup> siècle.

L'étude se divise en deux parties : dans le livre I<sup>er</sup> M. Millet essaye de reconstituer l'histoire de ce monastère, moins d'après les textes absents que d'après les monuments eux-mêmes. Un premier couvent, dont il reste encore l'enceinte fortifiée, ainsi que des traces importantes d'église et de cellules, a dû être fondé un peu avant Justinien ; son histoire est inconnue et il a dû disparaître à la suite de quelque catastrophe. Puis au XI<sup>e</sup> siècle l'existence du second monastère est mentionnée dans la vie d'un saint et sa prospérité dure jusqu'à la quatrième croisade. A cette époque, le duc d'Athènes Othon de la Roche établit des moines de Cîteaux à la place des Basiliens et l'existence de ces Occidentaux qui furent les maîtres de Daphni jusqu'en 1458 est encore

1. *Le Palais impérial de Constantinople*, 1861 ; *Histoire des arts industriels au moyen âge*, 1864.

2. Il convient de citer également les travaux entrepris dans l'Italie méridionale, la Sicile, l'Algérie et la Tunisie.

attestée par quelques constructions de style latin. Ce fut Mahomet II qui, après la prise d'Athènes, rendit le monastère à ses anciens possesseurs; mais deux siècles après cette restitution arriva la décadence, puis la lente disparition du couvent fondé, suivant la légende populaire, par la belle Maguelonne.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée exclusivement à l'étude de l'église du XI<sup>e</sup> siècle, dans son architecture d'abord, dans son ornementation en mosaïques ensuite. Sans s'attarder aux détails techniques, l'auteur explique avec une clarté suffisante ce qui fait l'originalité de cette église et la distingue des autres monuments de l'art byzantin : la coupole posée sur trompes au lieu des quatre pendentifs de Sainte-Sophie de Constantinople; la solution élégante donnée ainsi au problème dont plusieurs architectes avaient déjà posé les termes en associant la coupole octogonale à l'enceinte carrée; l'existence des massifs de maçonnerie qui contrebutent la coupole; le tambour de faible hauteur qui l'empêche de paraître déprimée; et surtout l'absence de gynécées courant autour de l'église, ce qui donne aux arcades de l'intérieur un aspect de hardiesse et d'élégance un peu grêle et augmente à l'extérieur les saillies que forment les bras de la croix. Tels sont les caractères essentiels qui donnent à l'église de Daphni son individualité et la distinguent des églises contemporaines comme la Nea Moni de Chio ou même des autres églises d'Athènes.

Mais la plus grande partie de l'ouvrage est consacrée avec raison à l'étude des mosaïques encore bien conservées qui ornent l'église. Sur dix-neuf compositions, seize sont encore intactes et une seule a disparu entièrement. En outre un grand nombre de figures de saints, de prophètes, d'anges couvrent les murs et les voûtes. A part en effet quelques parements de marbre, quelques chapiteaux et quelques corniches, la mosaïque forme la seule décoration de l'église, et cette décoration avait été d'ailleurs réservée entièrement pour l'intérieur. L'étude de ces peintures forme la partie la plus originale et vraiment nouvelle de ce livre. Après avoir consacré un chapitre très substantiel à l'icônographie, et montré à quelles conceptions grandioses répondaient les différentes parties de l'église, l'auteur étudie dans le plus grand détail le style et les procédés de l'artiste inconnu qui fut un des rénovateurs de l'art byzantin au XI<sup>e</sup> siècle. Il passe en revue successivement : *Les fonds et la perspective*. — *Les attitudes et gestes*. — *La draperie*. — *Les nus*. — *La composition*. Cette simple énumération montre tout l'intérêt de cette étude dont les vues ingénieuses ne peuvent être rendues par une sèche analyse; mais la multiplicité des détails et le soin minutieux apporté aux observations n'empêchent pas une grande unité d'y régner. Quel que soit en effet le point de vue duquel on examine ces mosaïques, on aboutit à une même conclusion : les peintures de Daphni sont une survivance de l'art antique accommodé aux traditions chrétiennes et ce sont des sculptures grecques et romaines bien plus que la nature qui ont inspiré les artistes du XI<sup>e</sup> siècle. Comme dans les peintures de Pompéi, les



fonds et la perspective sont à peine traités : les paysages et les édifices ne sont indiqués que dans certains sujets traditionnels (la Crucifixion, la Transfiguration, le Baptême du Christ) ; ils sont toujours réduits au rôle d'accessoires, sans aucune proportion avec les personnages dont la taille dépasse les montagnes les plus hautes, sans aucune vérité, sans aucune perspective. Ce sont plutôt des indications conventionnelles qu'il était de tradition d'ajouter à certaines scènes, plutôt que la reproduction fidèle du milieu dans lequel se meuvent les personnages.

Ces personnages qui se détachent sur le fond d'or des voûtes occupent donc toute l'attention, mais ils ne sont pas traités selon la fantaisie de l'artiste : le type de la plupart d'entre eux est déjà fixé au XI<sup>e</sup> siècle et, ce qui nous intéresse le plus, c'est par l'imitation des modèles antiques qu'il s'est formé. Tout en eux dénote un effort pour se rapprocher de cet idéal : les gestes, les vêtements, les nus, la composition, et M. Millet a pu rapprocher un grand nombre d'attitudes de celles des statues grecques. « Sainte-Anne est posée sur son lit comme l'Océan ou Didon ; la Vierge couchée, par le croisement des jambes, rappelle le type d'Ariane, de Cléopâtre, de Léda, des Bacchantes... Le bain de la Vierge nouveau-née rappelle celui de Dionysos sur un sarcophage du Capitole. Le vieux berger de la Nativité a passé des stèles attiques aux sarcophages dans la Genèse de Vienne » (p. 113-114). Le costume n'est pas, comme on pourrait s'y attendre, celui des Byzantins du XI<sup>e</sup> siècle : le Christ, les apôtres, les anges portent le costume grec, l'himation, la tunique, les sandales ; les évêques et les autres personnages sont revêtus du costume romain du V<sup>e</sup> siècle, de la chlamyde, de la dalmatique, de la tunique talaire, du pallium. Les draperies sont traitées avec une élégance et une variété qui forment un contraste avec celles de Ravenne et du VI<sup>e</sup> siècle. Les procédés employés pour créer des types et grouper des personnages ; la sobriété même et la disposition savante du coloris, tout trahit une étude approfondie et une imitation des monuments antiques. A l'époque où en Occident l'art roman cherchait péniblement sa formule, une renaissance artistique renouvelait l'art oriental en le ramenant à la tradition antique qui n'avait jamais cessé de se maintenir à Byzance. L'église de Daphni est un des plus beaux monuments de cette rénovation, et l'on ne peut s'empêcher de croire avec M. Millet que la survivance de l'esprit attique fut pour quelque chose dans l'épanouissement de cet art plus élevé, plus sobre et plus élégant que celui des églises siciliennes ou russes du XII<sup>e</sup> siècle. Cependant il est permis de supposer qu'à cette époque de centralisation la lumière venait de Constantinople plus que d'Athènes, et en face de ces personnages habillés et groupés comme des statues antiques un rapprochement s'impose : la Renaissance artistique du XI<sup>e</sup> siècle eut lieu en même temps que la Renaissance littéraire dont le centre était l'Université de Constantinople, et dont le principal représentant était le philosophe Psellos. Entre les périodes attiques de Psellos et les mosaïques de Daphni il existe une parenté, et il n'est pas sans intérêt de voir se produire à

Byzance, en plein xi<sup>e</sup> siècle, la liaison entre humanistes et artistes qui caractérisera la Renaissance italienne. Telles sont les conclusions auxquelles permet d'aboutir cette belle étude, qui peut être considérée comme un modèle de monographie archéologique.

Louis BRÉHIER.

Eduard WINKELMANN. **Kaiser Friedrich II.** T. II (1228-1233). Leipzig, Duncker et Humblot, 1897. In-8°, VIII-529 pages. (Fait partie de la collection des *Jahrbücher der deutschen Geschichte.*)

Nous avons déjà rendu compte du premier volume, consacré par Winkelmann à l'empereur Frédéric II. La mort a empêché le savant professeur de Heidelberg de faire paraître lui-même le second volume. Mais l'ouvrage était achevé lorsqu'il mourut ; nous devons aujourd'hui sa publication aux soins pieux et éclairés de son fils.

Ce second volume correspond à deux périodes bien distinctes de la vie de Frédéric. La première (1228-1230) est remplie par les luttes qu'il soutint contre le pape Grégoire II ; la deuxième (1230-1233) correspond à une période de paix, la plus calme du règne tout entier.

L'auteur étudie d'abord avec beaucoup de perspicacité et de soin les causes du désaccord qui éclata en 1227 entre Frédéric II et le souverain pontife. Deux faits paraissent solidement établis : dès l'abord, l'empereur a reconnu qu'il avait été excommunié à juste titre ; ensuite, et pour ainsi dire par contre-coup, le pape veut profiter de cet aveu de Frédéric, au mieux des intérêts de la papauté.

On peut dès lors pressentir que la paix entre eux ne pourra être durable, car Frédéric est trop intelligent pour ne pas sentir la fausseté de sa situation personnelle vis-à-vis le Saint-Siège ; il répugne à demeurer un instrument dans la main du pape ; il n'entend pas pousser la docilité jusqu'à laisser la cour de Rome maîtresse de la Sicile. M. W. ne s'est pas borné à faire un relevé consciencieux de tous les actes qui se rapportent plus ou moins directement à la personne de Frédéric. Il a su replacer les faits dans le milieu même où ils se sont produits et les mettre habilement en valeur.

C'est ainsi qu'on trouve, au début du chapitre II, un tableau de l'Italie en 1228 ; l'on y reconnaît parfaitement qu'au moment où s'engage le conflit, les villes dévouées à l'empereur sont faibles et que sa situation dans le nord de l'Italie a empiré. M. W. a insisté avec raison sur la gravité des procédés qui furent alors employés par le souverain pontife. A partir du mois de janvier 1229, en effet, la papauté apparaît comme une puissance guerrière qui ne se contente plus de repousser, à main armée, les attaques dirigées contre elle. C'est elle maintenant qui, en envahissant la Sicile, marche à la conquête de possessions étrangères. Et on comprend que les contemporains eux-mêmes aient trouvé ces procédés fort étranges, encore que la papauté ait pris soin

de déclarer à ses nouveaux sujets qu'ils devaient se féliciter d'avoir un nouveau souverain qui les délivrait, disait-elle, d'une sorte de servitude.

M. W. s'est efforcé de démêler, et ce n'était pas chose facile, les sentiments des princes laïques et ecclésiastiques de l'Allemagne d'alors. Ils se trouvaient dans une situation singulière entre le pape et l'empereur, qui recherchaient également leur amitié. Les sentiments des populations elles-mêmes sont plus difficiles encore à démêler. Et j'ai quelque peine à admettre avec lui que le peuple avait la sensation des grandes choses qui allaient se passer. C'est ainsi qu'il me paraît invraisemblable que l'opinion ait pu s'accréditer alors dans la foule que l'empereur représentait l'indépendance de l'Allemagne en face de la papauté conquérante. Cette assertion ne s'appuie pas assez solidement sur les témoignages contemporains. Les lambeaux de phrase invoqués par l'auteur ne sont pas suffisants pour justifier cette thèse.

M. W. cherche à suivre pas à pas les faits et gestes de son héros et nous les raconte minutieusement. Nous le voyons partir pour la terre sainte, s'arrêter d'abord à Chypre, où il se met en rapport avec les Lusignan, puis débarquer à Acre, n'ayant à sa disposition que dix mille fantassins et huit cents cavaliers. Nous constatons presque jour par jour l'emploi de son temps, et nous découvrons les raisons de son prompt retour, celles aussi qui, par suite de la fausse position dans laquelle il se trouvait, rendirent impossible sa réconciliation avec Grégoire IX. Et pourtant il souhaitait sincèrement la paix, Hermann de Salza et le cardinal Thomas de Capoue furent ses principaux intermédiaires, elle fut signée à Ceperano en 1230.

S'il est moins souvent parlé de la paix de Ceperano que de celle de Canossa, c'est parce que c'était moins l'empereur d'Allemagne que le roi de Sicile, M. W. le fait remarquer, qui agissait alors. Grégoire IX eut soin d'ailleurs d'éviter à Frédéric II la mise en scène si propre à frapper les imaginations dont Grégoire VII avait entouré la soumission de son prédécesseur.

Les mois qui suivent l'accord de Ceperano correspondent à une période de calme relatif. Ils sont en tout cas les plus favorables pour étudier la politique impériale. L'auteur le fait avec une abondance de détails qui a pour effet de reléguer quelque peu au second plan les idées générales, celles en particulier qui ont trait à la situation des rois, des princes et des villes. Nous trouvons du moins de précieux renseignements sur les efforts que fit alors Frédéric II pour organiser dans l'Italie méridionale un État fortement centralisé et pour instaurer une législation qui nous apparaît comme une sorte de combinaison entre les idées autoritaires des rois normands et les souvenirs encore plus favorables au despotisme de la Rome antique. M. W. insiste avec raison sur certaines réformes financières qu'il tenta alors, sur un essai de monopolisation des monnaies, des mines et du sel.

Frédéric considérait-il ces réformes comme un acheminement vers la réalisation du principat, idée qu'il eût voulu appliquer à l'Allemagne



comme à l'Italie? On ne saurait l'affirmer; toujours est-il que, du régime administratif et fiscal qu'il imposa à la Sicile, il sut tirer à un certain moment beaucoup d'argent. Les difficultés avec lesquelles il fut aux prises en Allemagne s'expliquent essentiellement, au dire de M. W., par la révolte de son fils Henri, prince mal élevé et dont la vie fut à tous les points de vue si peu recommandable.

Les origines de sa révolte, qui a eu des conséquences très graves, resteront toujours enveloppées d'obscurité. Elles paraissent se rattacher avant tout au mauvais esprit de ce prince; l'on aurait tort de chercher dans les mouvements qui agitèrent l'Allemagne une sorte d'insurrection nationale. Mais ce qu'on peut dire, du moins, c'est que ces troubles furent indirectement la conséquence de l'ambition de Frédéric et comme le contre-coup du rêve, qui fut le rêve fondamental de son règne, la réunion de l'Italie et de l'Allemagne, réunion qu'il entendait effectuer de telle sorte que l'Italie devint le centre de l'empire. C'est à cette pensée de derrière la tête qu'il faut rattacher toutes les concessions faites aux seigneurs, principalement cette grande charte du 1<sup>er</sup> mai 1231, dont nous avons essayé, dans notre étude sur la *Politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne*, de présenter un commentaire, et sur laquelle M. W. a un peu trop rapidement glissé.

L'excellent volume que nous signalons ici est accompagné d'un certain nombre de documents et de pièces justificatives. Nous signalerons parmi elles celles qui ont trait aux rapports de Grégoire IX avec les villes lombardes, la liste des personnages qui accompagnèrent Frédéric II en terre sainte, un commentaire de la lettre du comte d'Acerra à l'empereur et une note qui montre en quelle mesure le souverain pontife prit part à la convocation de la diète de Ravenne en 1231.

Nous souhaitons que, malgré la mort de W., cette histoire de Frédéric trouve un digne continuateur qui, pour les dernières années de ce règne si chargé, se livre à un travail aussi consciencieux que le professeur éminent trop tôt enlevé à la science et auquel nous rendons ici un dernier hommage.

Georges BLONDEL.

**Spain, its greatness and decay (1479-1788)**, by Martin A. S. HUME, with an introduction by Edward ARMSTRONG. Cambridge, University Press, 1898. In-12, x-460 pages.

Le livre de M. Martin Hume est un manuel d'histoire d'Espagne depuis le commencement du règne de Philippe II jusqu'à la fin de celui de Charles III. L'esquisse rapide de l'œuvre des Rois Catholiques et de Charles-Quint, tracée dans l'introduction par M. E. Armstrong, n'est en effet que le prologue destiné à préparer le lecteur à une meilleure compréhension des événements postérieurs. C'est pendant cette période, de la prise de Grenade à l'abdication de Charles-Quint, que la puissance

espagnole touche à son apogée, et, dès l'avènement de Philippe II, le déclin commence : dès ce moment, il y a dans le système économique du pays un germe de ruine, qui ira se développant jusqu'aux tristes années du règne de Charles II.

M. Hume, dont on a déjà cité dans cette *Revue* une très intéressante étude sur Philippe II, était particulièrement qualifié pour écrire ce résumé de l'histoire moderne de l'Espagne. Peut-être, — l'objection lui a déjà été faite par un critique espagnol, — a-t-il un peu sacrifié à une tendance assez naturelle à un auteur étranger au pays dont il raconte l'histoire, et qui est d'accorder une attention particulière aux faits de guerre et aux vicissitudes de la diplomatie, à l'histoire externe en un mot, au détriment de l'histoire interne<sup>1</sup>. Il faut reconnaître cependant que M. Hume s'est efforcé de nous donner des renseignements économiques précis et assez nombreux et que, d'autre part, la politique étrangère de l'Espagne, ou plutôt de ses rois, a eu une action si considérable sur les destinées du pays; le divorce entre les véritables intérêts nationaux et les ambitions et les traditions dynastiques, de Philippe II à Philippe V inclus, a été si complet et de si désastreuses conséquences, que ce serait une faute de ne pas faire une part considérable à l'exposé de cette politique.

Dans le chapitre consacré à Philippe V, M. Hume (p. 339-341) se montre bien sévère envers Louis XIV et l'accuse d'une duplicité dans ses propositions conciliantes faites aux alliés en 1709-1710, qui est démentie par les plus récentes publications, notamment par le premier volume, très documenté, de l'ouvrage du P. Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, volume paru dès 1889. Ce que dit M. Hume de l'influence exercée par le P. Daubenton et par Chavigny sur Philippe V pour le décider à abdiquer est controvérsé, et le paragraphe (p. 363) relatif à l'ambassade de Tessé contient, sur le but de la mission de Tessé, sur des ouvertures soi-disant faites par lui pour rompre à l'amiable le projet de mariage de Louis XV avec l'Infante, des assertions qui nous paraissent tout à fait erronées. Le passage concernant Ripperda (p. 364-

1. Signalons à ce propos une histoire d'Espagne publiée, il y a quelques années, en Allemagne : *Geschichte Spaniens von den frühesten Zeiten bis auf die Gegenwart*, par le Dr Gustav Diercks (Berlin, Cronbach, 1895-1896, 2 vol. in-8°). M. Diercks a très heureusement évité ce petit défaut de proportion et a consacré une notable partie de son œuvre à l'histoire interne du pays. Chacun des cinq livres, en lesquels est divisée son histoire d'Espagne, est terminé par un chapitre sur la civilisation, la culture intellectuelle, les productions littéraires de l'époque correspondante, et, pour le règne de Charles-Quint, par exemple, il a bien su séparer ce qui regardait l'Espagne de ce qui n'intéressait que l'Empire. Pour les temps modernes, un peu plus de précision eût été parfois désirable; mais, en somme, ce manuel est bon à consulter. Il faut seulement regretter qu'aucune bibliographie, aucune indication des sources, ne permette au lecteur de contrôler l'auteur et ne lui donne les moyens de pousser plus à fond l'étude d'un point de détail particulier.

366) aurait besoin, dans une seconde édition, d'être remis au point d'après diverses études nouvellement publiées. A signaler deux errata : ce n'est pas la Sicile (p. 298), mais la seule ville de Messine qui s'est donnée à Louis XIV en 1674. Plus loin, il faut rectifier le nom du négociateur du Pacte de famille et ministre de Charles III : il s'appelait Grimaldi et non Grimaldo, comme l'imprime constamment M. Hume, dont cependant l'orthographe des noms propres est en général correcte.

Nous signalons les bibliographies particulières aux différents règnes placées à la fin du volume. Il y aurait lieu d'y faire quelques additions ; ainsi, pour les règnes de Philippe V et de Ferdinand VI, il faudrait y joindre la mention de l'ouvrage du P. Baudrillart, cité plus haut, des lettres d'Alberoni publiées par Émile Bourgeois, des études de M. Maldonado Macanaz, des deux volumes de M. Rodriguez Villa sur Paliño et Campillo et sur le marquis de La Ensenada. Mais, telles qu'elles sont, ces bibliographies sommaires peuvent être mises à profit, surtout dans la pénurie où nous sommes de bibliographies modernes sur l'histoire d'Espagne.

H. LÉONARDON.

P. F. WILLERT, m. a. fellow and tutor of Exeter College, Oxford.  
**Mirabeau.** London, Macmillan and C<sup>o</sup>, 1898. In-8°.

A l'étranger, notamment en Allemagne et en Angleterre, Mirabeau jouit encore d'une popularité due au fait qu'il ne fut pas seulement le premier orateur de la tribune française, mais encore un homme d'État pratique. L'œuvre que M. Stern a accomplie pour les lecteurs allemands, M. Willert, d'Oxford, l'a entreprise pour les lecteurs anglais, qui ne connaissaient Mirabeau que par les courtes pages que leurs historiens professionnels lui avaient consacrées.

Est-ce à dire que l'œuvre de M. Willert soit comparable à celle de M. Stern ? M. Stern a fait un travail original fondé sur toute la littérature du sujet et même sur des documents inédits. L'étude de M. Willert n'a pas cette portée. L'auteur anglais s'en réfère aux plus récents biographes de Mirabeau, MM. de Loménie, Rousse et Stern lui-même, sans négliger toutefois de mentionner les *Mémoires* édités par Lucas de Montigny, la *Correspondance* recueillie par Bacourt et les *Souvenirs* d'É. Dumont. Il prétend, quand même, garder l'indépendance de son jugement à l'égard des assertions de MM. de Loménie et Stern, et il insiste notamment sur les révélations que contient la publication des *Lettres de Vincennes* par Manuel et des *Œuvres de Mirabeau* par Merilhou, qu'il appelle à tort Merilhou. Ces compilations ont été pourtant bien connues et utilisées avant M. Willert, mais ce dernier estime qu'il faut recourir aux *Lettres de Vincennes* pour comprendre le genre de fascination exercée par Mirabeau sur son entourage. Telle est l'idée maîtresse du livre.



Ce point accordé, M. Willert reproduit les faits tels qu'ils sont exposés par ses prédécesseurs et il évite ainsi les chances d'erreur; il tombe aussi dans le lieu commun qui consiste à juger Lafayette et Necker d'après les invectives de Mirabeau, jaloux de leur considération méritée. M. Willert relève fort bien que le gros livre sur la *Monarchie prussienne* avait pour but de poser Mirabeau en homme sérieux au moment de la convocation des États généraux; mais en mentionnant cet ouvrage, dû surtout à Mauvillon, M. Willert aurait dû insister sur le rôle que les collaborateurs de Mirabeau jouent dans la carrière de l'éloquent constituant. Il remarque avec quelque justesse que les décrets de l'Assemblée nationale ne sont pas dus à l'initiative de Mirabeau; mais il exagère quand il en conclut qu'il manquait de vues arrêtées sur la Constitution; les idées politiques de Mirabeau forment un corps de doctrine que nous nous sommes efforcé d'établir dans une série d'articles parus en 1883 dans la *Revue historique*.

Peut-on affirmer que Mirabeau, s'il était devenu ministre d'État, aurait sauvé la monarchie? L'assertion est hardie, même si l'on suppose, et c'est difficile, que le roi et l'Assemblée auraient fini par lui accorder leur confiance. Néanmoins, on serait presque tenté de donner ici raison à M. Willert, qui a tort d'ajouter que le décret de novembre 1789, excluant les députés du ministère, ne découragea pas notre héros. Quoi qu'il en soit, il est certain que, si le genre d'éloquence de Mirabeau lui donnait les allures d'un révolutionnaire, son sens politique faisait de lui un homme de gouvernement. Homme de gouvernement, il voulait l'être déjà en 1785, quand il servait Calonne. Exclu du pouvoir par sa mauvaise réputation, il tâchait de s'imposer par sa popularité; c'est là qu'éclate le contraste entre le tribun du peuple et le conseiller secret du roi. M. Willert ne s'attarde pas à la discussion de ce problème psychologique, dont la solution explique la conduite de Mirabeau. Ce côté moral de la question est par trop négligé par certains biographes qui, ne tenant pas assez compte de l'importance du caractère dans le maniement des affaires publiques, ne parviennent pas à prononcer un jugement définitif sur leur héros.

DE CRUE.

---

**Die Schlacht von Marengo und der Italienische Feldzug des Jahres 1800.** Neue Quellen, herausgegeben von Hermann HUEFFER; mit einer Karte der Umgebung von Genua und einem Plan des Schlachtfeldes von Marengo. Leipzig, B.-G. Teubner, 1900.

L'éminent professeur à l'Université de Bonn qui a déjà publié de si nombreux et si appréciés travaux sur l'histoire moderne et mis à jour un choix si précieux de lettres inédites de Napoléon contemporaines de la campagne de 1796-1797 conservées dans les archives de la cour et de l'État à Vienne, entreprend une vaste publication dont il intitule la

première partie : « Sources pour l'histoire des guerres de 1799 et 1800, » se proposant de consacrer un volume analogue à chaque campagne de la Révolution française.

Le tome I de cette première partie, paru l'an dernier, concerne la campagne de 1799, surtout en Suisse, en raison de l'importance exceptionnelle de la bataille de Zurich. Dans ses premiers chapitres, l'auteur y énumère ce que contiennent les archives impériales et royales de la guerre à Vienne et expose leur utilité, attestant ainsi sa reconnaissance pour le dépôt dont il fit si large usage et indiquant du même coup d'où proviennent les principales pièces qu'il emprunte. Ce ne sont pas seulement des documents de l'époque, mais des relations complètes, la plupart jusqu'alors inédites, d'acteurs ou témoins oculaires des événements, ou rédigées aux archives d'après des pièces contemporaines. Quelques-unes pourtant ont été déjà utilisées par Jomini.

C'est, en somme, le complément naturel et nécessaire de son importante publication antérieure : *Diplomatische Verhandlungen aus der Zeit der französischen Revolution*<sup>1</sup>, qui, avec l'excellent ouvrage de M. Paul Bailleu, directeur des Archives royales de Prusse<sup>2</sup>, est indispensable à toute personne désireuse d'approfondir l'histoire diplomatique et politique de la Révolution et de l'Empire.

Avant de publier le tome second relatif à la campagne de 1800 conçu dans le même esprit, ordonné avec la même méthode, M. le professeur Hermann Hüffer en a détaché, — et cela en valait la peine, ne fût-ce que pour célébrer le centenaire de la bataille, — le fascicule spécial de Marengo.

Cette œuvre n'est pas, ainsi que la précédente, à proprement parler, de l'histoire, c'est plutôt et surtout une précieuse collection de matériaux pour l'histoire. Elle découle du même principe qui inspire depuis quelques années la section historique de notre état-major, laquelle entasse volumes sur volumes de documents conservés dans ses archives concernant les campagnes de 1805, 1806, 1809 et 1812, ainsi que l'expédition d'Égypte. Il y figure également un travail en deux volumes sur cette même campagne de 1800, qui traite par conséquent le même sujet que celui qui occupe M. Hermann Hüffer.

Il y a toutefois, en faveur de l'auteur allemand, une supériorité incontestable sur nos officiers historiens, c'est qu'indépendamment des documents dont il donne le texte, il y ajoute des commentaires, des éclaircissements qui les complètent, les rectifient au besoin, commentaires dont l'impartialité est la première loi, alors que nos officiers de la section historique, sauf cependant celui qui traite de l'expédition d'Égypte, se bornent à imprimer telles quelles, — et la tâche est en vérité plus facile et dispense de critique, — les nombreuses pièces

1. Trois volumes et un supplément, parus de 1868 à 1879.

2. *Preussen und Frankreich, 1795-1806.*

contenues dans leurs cartons, sans les relier entre elles, sans les éclairer, sans qu'un lecteur non prévenu puisse discerner du premier coup d'œil leur valeur intrinsèque, sans qu'on lui signale leurs défauts, ce qui, on en conviendra, complique singulièrement la tâche du travailleur, même avisé, souvent fort embarrassé pour se débrouiller sans fil conducteur devant un tel amas de notes et gêné plus encore pour choisir entre les versions contradictoires qu'on lui présente tout uniment, sans se prononcer entre elles.

On ne saurait faire un pareil reproche à M. Hüfler qui, outre la bonne fortune de découvrir aux Archives impériales et royales de Vienne des relations contemporaines et des documents inédits, a eu l'excellente idée d'y adjoindre des renseignements presque aussi inédits que les pièces elles-mêmes sur chacun des acteurs mêlés aux événements dont il présente le récit.

Il n'y a pas seulement la série de dépêches et rapports échangés au cours de la campagne entre les généraux, il s'y trouve en plus des relations rédigées par des témoins oculaires, bien placés pour voir et savoir. Si quelques-unes d'entre elles, comme celle de Stutterheim par exemple, ont déjà été imprimées dans l'*OEsterreichische Militär Zeitschrift* ou à part, il n'en est pas de même de toutes. D'ailleurs, inédites ou non, on lit ou on relit toujours avec fruit des récits de batailles ou de négociations diplomatiques émanant de personnages aussi autorisés que Neipperg, Saint-Julien ou Hohenzollern-Hechingen que met précisément au jour M. Hüfler. Pour nous Français qui longtemps n'avons connu les incidents et détails de la journée de Marengo que par la relation officielle de Berthier, trois fois remaniée par ordre de l'empereur, et où la vérité se trouve à chaque édition nouvelle altérée un peu plus, nous lirons avec grande utilité ces témoignages issus d'adversaires qui, comparés à ceux de témoins ou d'historiens de notre pays, permettent de confronter ceux-ci, de les « recouper » et d'en déduire le degré de véracité.

En outre, les notices biographiques, succinctes, mais complètes et exactes qu'y a joint M. Hüfler, éclairent les physionomies des divers généraux autrichiens sur lesquels on a été jusqu'ici fort insuffisamment édifié. Quiconque a étudié cette période historique a constaté la difficulté de se reconnaître à travers la multiplicité de noms souvent semblables des chefs autrichiens, sur lesquels nos divers recueils biographiques, tous fort imparfaits, pleins de lacunes ou d'erreurs, ne fournissent que des informations insuffisantes ou erronées. Beaucoup seront surpris d'apprendre, en lisant le volume de M. Hüfler, qu'il y eut dans l'armée impériale deux généraux Saint-Julien, comme deux Stutterheim; deux Bellegarde et deux Loudon; deux Mercandin et deux Rohan, sans compter cinq Colloredo que certains historiens antérieurs ont été parfois amenés à confondre entre eux. On trouvera les indications les plus précises sur la carrière militaire de Mélas et de Zach, son chef d'état-major; sur Ott, le vaincu de Montebello; sur Kray,



Kaim et Hadick et autres généraux sur lesquels nous étions inexactement informés.

C'est donc une contribution de premier ordre qu'apporte à la science historique le nouvel ouvrage de M. Hermann Hüffer qui par endroits complète ou modifie nombre d'assertions de ses devanciers, projette la lumière sur des points restés douteux.

On ne saurait le comparer comme intérêt qu'à la belle publication émanée, l'an dernier, du comité créé à Alexandrie pour la célébration du centenaire de Marengo, où se lisent des œuvres de réelle valeur, comme l'étude du capitaine d'état-major italien V.-E. Pittaluga, où se trouve reconstituée pour la première fois par le menu la marche excentrique de la division Desaix et l'itinéraire de son retour sur San-Giuliano à l'appel du canon. En France, il nous faut l'avouer à regret, nous ne pouvons opposer à ces ouvrages étrangers aucun travail qui leur soit comparable. C'est un motif de plus pour lire le volume de M. Hermann Hüffer, en souhaitant qu'il poursuive et termine sa tâche.

Félix BOUVIER.

**Lieutenant LOTTIN. Un chef d'état-major sous la Révolution : le général de Billy, d'après sa correspondance et ses papiers.** Paris, Berger-Levrault, 1904. 476 pages.

Le but de l'auteur est de montrer ce que fut le général de Billy et de donner aussi un document pour l'étude de l'histoire de l'état-major pendant la Révolution.

Le lieutenant-colonel de Philip a déjà donné, sur le service d'état-major pendant les guerres de la Révolution et du premier Empire, une étude intéressante et complète dont nous avons parlé ici même. Celle du lieutenant Lottin ne s'applique qu'à un cas particulier, mais permet de se rendre compte du détail de l'exécution du service.

La figure du général de Billy n'est pas de celles qui se détachent d'un très vigoureux relief. Homme de devoir et de cœur, il remplit consciencieusement les différentes fonctions qui lui furent confiées. Engagé volontaire dans la garde nationale de Paris, le 18 août 1789, il entra en 1793 dans l'armée régulière et servit d'abord dans l'artillerie. En 1795, il était chef d'état-major de Kléber, puis il devint celui de Marceau. Il fut tué dans la journée d'Auerstædt, le 14 octobre 1806 ; il était général de brigade.

L'auteur, après avoir donné des extraits des registres d'ordres et de correspondance du général et décrit les combats auxquels il prit part, étudie de Billy philosophe militaire. Le lieutenant Lottin présente avec une phraséologie un peu diffuse les conceptions du général qui sont cependant simples et claires. De Billy pose justement en principe que l'officier qui s'en tiendrait à un bagage purement technique éprouverait de grosses déceptions ; il ne faut pas de règles immuables, dit-il, mais

des idées générales obtenues par l'étude et adapter ensuite celles-ci aux conditions particulières du moment. Cela est vrai, mais l'art consiste précisément à savoir adapter les idées générales au cas déterminé dans lequel on se trouve.

---

Caroll D. WRIGHT. **L'évolution industrielle des États-Unis**, traduit par F. LEPELLETIER, avec une préface de E. LEVASSEUR. Paris, Giard et Brière, 1901. 4 vol. in-8°, xxiii-380 pages et 4 cartes. Diagrammes. (*Bibliothèque internationale d'économie politique.*)

Nulle entreprise ne pouvait être mieux venue que cette traduction de l'ouvrage de Caroll D. Wright, paru en 1895. Les États-Unis ne sont pas seulement, comme le dit M. Émile Levasseur dans la magistrale et substantielle préface qu'il a mise au livre, « le plus grand et le plus actif laboratoire d'expériences industrielles et sociales du XIX<sup>e</sup> siècle; » ils sont encore une société neuve, dont les origines ne remontent pas à plus de trois siècles, et chez laquelle le machinisme et la grande industrie n'ont fait leur apparition que très tard. Dans ce milieu particulier, plus ou moins soustrait aux influences de la vieille Europe, il est bien plus facile qu'ailleurs d'étudier l'évolution industrielle.

M. Caroll D. Wright, créateur en 1869 du plus ancien Office du travail de l'Amérique et du monde, aujourd'hui commissaire du travail à Washington, était mieux qualifié que personne pour cette tâche. Il a fait de son sujet quatre parts :

I. L'évolution de l'industrie pendant la période coloniale<sup>1</sup>. Passant en revue les constructions navales, les industries textiles, celles du livre, les constructions, la métallurgie, il nous montre combien toutes ces industries étaient, jusqu'en 1790, rudimentaires. Au point de vue mécanique et capitaliste, elles étaient certainement en retard sur les industries européennes. Elles étaient nées sous un régime étroitement corporatif (p. 107), avec réglementation des salaires, et c'est à peine si elles ont dépassé le stade de l'industrie domestique.

II. L'évolution de l'industrie de 1790 à 1890. Dans cette longue période, l'année climatérique est 1860. On lira en effet, avec un vif intérêt, les pages (148-163) intitulées : « La guerre civile : une révolution industrielle, » où M. Caroll D. Wright, avec une rare finesse d'analyse, compare les conditions économiques du Nord et du Sud, et trouve dans le contact brusque entre ces deux mondes différemment organisés l'une des causes du rapide développement industriel des États-Unis. Ici, l'esclavage ; là, la liberté du travail ; ici, des communautés déjà

1. La traduction de M. Lepelletier : « Période de colonisation, » est un léger contresens. « Période coloniale » = période pendant laquelle les futurs *States* étaient des *colonies* de la Grande-Bretagne. M. Lepelletier se sert d'ailleurs de la forme « période coloniale » dans le texte (voy. p. 115).

industrialisées; là, des groupements immobiliers, spécialisés dans le travail du coton; ici, une race largement renouvelée par le flot croissant de l'immigration; là, une population qui ne se modifie pas. « Mais la guerre survint, le régime du travail fut entièrement changé, et le Sud, par le fait même, entra en lutte industrielle avec le Nord et avec l'Europe elle-même. » Ces États que l'on avait crus, pendant l'ère esclavagiste, impropres par nature à la grande industrie, se sont trouvés devenir, grâce aux richesses minérales qu'ils renferment, « une véritable puissance dans le monde industriel. » — Nous ne pouvons suivre ici M. Carroll D. Wright dans les détails qu'il donne sur le développement de chaque industrie en particulier<sup>1</sup>, sur le nombre des ouvriers, le taux des salaires, les femmes et les enfants.

III. Le mouvement ouvrier. C'est ici la partie proprement sociale du sujet, la plus intéressante pour qui n'est pas Américain. L'auteur retrace les débuts des Trade's Unions américaines. Les premières naissent, comme le machinisme américain, à une date relativement récente, vers 1832. Elles sont d'abord très mal vues. Les commerçants et armateurs de Boston soutenaient alors dans toute leur rigueur les doctrines contraires au droit de coalition; ce qui ne les empêchait d'ailleurs pas de se coaliser contre la coalition ouvrière, de s'engager à n'employer aucun ouvrier syndiqué et même à boycotter (qu'on nous passe l'anachronisme) les patrons qui en emploieraient. Qu'on mesure le terrain parcouru en considérant qu'aujourd'hui le travail syndiqué représente aux États-Unis environ 30 % du travail total (contre 10 % en France).

La législation ouvrière, étant une législation d'États, est très variée, et chaque État forme une sorte de laboratoire social. Le plus intéressant de ces laboratoires est le Massachusetts, qui créa dès 1865 une commission d'enquête sur la question de la journée de dix heures (établie depuis 1840 sur les chantiers *fédéraux*) et, en 1869, le Bureau de statistique du travail (copié ensuite par trente et un États de l'Union, par le gouvernement fédéral, par les nations industrielles de l'Europe, le Canada, la Nouvelle-Zélande); qui édicte dès 1874 la journée de dix heures (semaine de soixante heures) pour les enfants et les femmes (par voie de contact nécessaire la réforme s'est, en fait, étendue aux hommes). Je suis obligé de passer sur le récit très passionnant des grèves que l'auteur appelle « historiques, » sans doute parce qu'elles ont fait beaucoup de mal, grève des chemins de fer en 1877 à Pittsburg, la première *grève au canon*, grève des télégraphistes en 1883, grèves des chemins de fer en 1885-1886, grève Carnegie en 1892, enfin la terrible grève Pullman à Chicago en 1894<sup>2</sup>.

IV. La dernière partie : *l'Influence du machinisme sur le travail*, attirera

1. On regrettera, quoi qu'il en dise dans son avant-propos, qu'il n'ait pas consacré un chapitre spécial à l'industrie des transports.

2. S'il étudie avec soin les associations ouvrières, M. C. D. W. laisse de côté les *trusts*, dont le rôle n'est cependant pas négligeable.



surtout le moraliste et l'économiste. L'historien trouve cependant à y glaner des constatations intéressantes. M. Carroll D. Wright établit que le résultat du développement mécanique est double et, au premier abord, contradictoire : d'une part, en apparence, et immédiatement après une invention nouvelle, se produit une « contraction de la main-d'œuvre ; » d'autre part, une extension des débouchés ouverts au travail. « La réduction de la main-d'œuvre a été (p. 365) plus que compensée par l'augmentation du nombre des emplois. »

Depuis 1860, l'accroissement des salaires a été plus considérable que la hausse des denrées<sup>1</sup>. Les salaires avaient été, en 1870, plus élevés qu'en 1890, mais c'est qu'alors les denrées avaient subi momentanément une hausse anormale. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs qu'en réalité les salaires ont monté *plus vite* que les prix ; la vérité est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle (contrairement à ce qui s'est passé aux époques anciennes d'essor industriel, par exemple au XVI<sup>e</sup>), grâce à la machine, les prix ont eu tendance à baisser<sup>2</sup>. « Toutes les fois que les prix des denrées s'élèvent, ils s'élèvent relativement plus que le prix de la main-d'œuvre ; au contraire, toutes les fois qu'ils baissent, ils tombent relativement beaucoup plus bas que le prix de la main-d'œuvre. »

M. Carroll D. Wright est un optimiste<sup>3</sup>. Il chante sur un mode presque lyrique les bienfaits matériels, sociaux, intellectuels et moraux de la machine. Il combat avec une vigueur tout à fait réjouissante la conception idyllique du passé industriel, et, aux romans sur le *home* du tisserand de la vieille Angleterre, il oppose les rapports des commissaires de la *poor-law* ; c'est là de bonne besogne.

Est-ce à dire que M. Carroll D. Wright trouve l'organisation actuelle parfaite et définitive ? Loin de là : « Si l'on nous demande si le salarié a reçu une part juste et équitable des avantages économiques résultant de l'introduction du machinisme, il nous faut bien répondre que non, si l'on entend par là, du moins, sa part relative comparée à celle qui revient au capital. » M. Carroll D. Wright espère bien que la science continuera son œuvre émancipatrice.

1. P. 235-236. Il ne faut cependant pas perdre de vue que M. C. D. W. néglige arbitrairement de tenir compte de la hausse des loyers.

2. La moyenne des prix de 223 des principaux articles de consommation, considérée comme égale à 100 en 1860, était de 97,7 en 1840 ; elle a passé à 187,8 en 1866, mais elle n'est plus que de 93,4 (moindre qu'un demi-siècle avant) en 1890.

3. D'un optimisme parfois excessif. P. 372, on lira cette phrase étrange : « Les nations consacrées aux industries qui exigent l'emploi des machines dans une large proportion sont à l'abri de l'invasion du communisme et du socialisme collectiviste. » Il y aurait également des réserves à faire (p. 366) sur les calculs, empruntés à Georges Woods, de valeurs *créées* par la machine : dire qu'« avec un bloc de fer ordinaire d'une valeur de 0 fr. 75 on a pu produire un lingot valant 5 dollars. » c'est oublier. — sans parler du travail, — tous les facteurs secondaires de la production (le coke, l'outillage, etc.), bien plus considérables aujourd'hui que sous l'ancien régime industriel.

Ce bel ouvrage est traduit avec une exactitude qu'on souhaiterait moins littérale<sup>1</sup>. Le texte français donne parfois l'impression d'un contresens, et il est déparé par quelques bévues<sup>2</sup>.

Henri HAUSER.

Georges BRY. **Histoire industrielle et économique de l'Angleterre depuis les origines jusqu'à nos jours.** Paris, 1900. In-8°, 774 pages. Prix : 45 fr.

Ce livre s'explique par le désir de fournir aux étudiants en droit, qui généralement ignorent l'anglais, un moyen de s'informer des principaux faits de l'histoire économique anglaise récente. On ne comprendrait pas sans cela, au moment où paraît la traduction française du beau livre d'Ashley, l'utilité d'un manuel, qui évidemment n'a point de prétention scientifique. — Tel qu'il est, cependant, je crains qu'il ne renseigne pas avec toute la précision désirable. Il n'est pas heureux de dire que J.-B. Say a répandu les doctrines de l'École de Manchester (p. 604). Il n'est pas vrai que l'Act de 1897 n'ait fait qu'« étendre le principe de la responsabilité patronale, tel que l'avait admis la loi antérieure de 1880 » (p. 543). Il est impossible de comprendre avec les seules explications du texte ce qu'est, dans le nouvel Act de 1897, la clause de *contracting out* (le texte porte « *contracting Act* » par une erreur typographique sans doute). De même encore, on cherche en vain mention du traité d'Éden en 1786, ce premier essai de libre échange, entre la France et l'Angleterre. On trouve par contre racontée, à deux endroits différents, l'histoire de l'abolition des Corn-Laws (p. 602 et 654), etc., etc. Enfin, la division par paragraphes dans un ouvrage historique n'est évidemment pas à sa place.

Charles RIST.

1. Par exemple, le mot *incorporer* traduit très mal *incorporate*, en parlant d'une association qui arrive à l'existence légale.

2. P. 57, *The Freeman's Bath* pour *Oath*, simple lapsus. Ce qui est plus grave, c'est (p. 93) « lord *Keeper North* » pour « lord North, *garde des sceaux*. » P. 164 (croquis), au lieu de « centres manufacturiers, » il faut lire « centres de la production manufacturière. » P. 244, pourquoi traduire *Columbian* par « Américaine? » P. 112, le « 4 juin 1776 » pour la déclaration, qui est du 4 juillet. P. 80, 1646 et 1562 pour 1846 et 1862. P. 283, 1861 pour 1831 et sans doute 1832 pour 1852.

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1901, 4<sup>e</sup> livr. — L. DELISLE. Le Livre royal de Jean de Chavenges; notice sur un ms. du musée Condé (ce ms. provient de la collection Ashburnham. Il nous révèle l'existence d'un poète champenois qui travaillait pour la maison royale sous le règne de Philippe de Valois. Il a peut-être appartenu à Charles V). — A. THOMAS. Le mois de « deloir » (il n'y a pas lieu de distinguer entre *deloir* et *delair*; ces deux mots ont la même origine : *delirium* et désignent le même mois : décembre, qui était à Rome le mois des saturnales, des plaisirs poussés jusqu'à l'extravagance, au délire). — H. STEIN. Odyssée d'un chevalier beauceiron au xv<sup>e</sup> s. (il s'appelle Tassin Gaudin, chevalier, né à la Chapelle d'Aumainville vers 1385; d'après une lettre de rémission délivrée par Henri VI en 1426). — C. COUDERC. Les mss. de l'abbaye de Grandmont (publie un inventaire rédigé au xv<sup>e</sup> s.; il comprend 113 numéros. Pas un livre d'histoire, sauf peut-être le n<sup>o</sup> 82 : « Chronologia; Julii Solini opera »). — Dom Marius FÉROTIN. Deux mss. wisigothiques de la bibliothèque de Ferdinand I<sup>er</sup>, roi de Castille et de Léon (deux mss. liturgiques de 1055 et 1059). = Bibliographie : P. Viollet. Les communes françaises au moyen âge (Fr. Funck-Brentano expose brièvement ses idées sur les éléments fondamentaux des communes). — Abbé J. Nanglard. Cartulaire de l'église d'Angoulême (texte intéressant rédigé avec quelque inexpérience; il contient 212 numéros d'actes qui se placent presque tous du ix<sup>e</sup> siècle à la fin du xiv<sup>e</sup>). — Ch. Duvivier. La commune de Tournai, de 1187 à 1211 (très bonne étude). — Ad. Hocquet. Tournai et l'occupation anglaise; contribution à l'étude du xv<sup>e</sup> siècle (simple esquisse de la manière dont les Anglais administrèrent Tournai et le Tournaisis de 1513 à 1518. A. d'Herbomez indique le livre qu'il y aurait à écrire sur le sujet et les sources où il faudrait puiser). — F.-Gui Sommi-Picenardi. Itinéraire d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem dans l'île de Rhodes (très intéressant guide. L'auteur, marquis Sommi-Picenardi, est grand prieur de Lombardie et de Venise de l'ordre de Saint-Jean). — R. P. Henri Quentin. Jean-Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires (très intéressant).

2. — **Bulletin critique.** 1901, 5 octobre. — A. Danvila y Burguero. Don Cristobal de Moura, primer marques de Castel-Rodrigo, 1538-1613 (très intéressant). = 15 octobre. Abbé J. Lestrade. Les huguenots en Comminges (bon travail, d'après les archives de Muret). = 25 oct. A. Aulard. Histoire politique de la Révolution française (livre d'une impeccable érudition, mais d'un penseur que ses préjugés dominant un peu trop). — A. Métin. Le socialisme sans doctrine : la question agraire



et la question ouvrière en Australie et Nouvelle-Zélande (étude consciencieuse et exacte). — *Le P. James Forbes*. L'Église catholique en Écosse à la fin du xv<sup>e</sup> siècle : Jean Ogilvie (œuvre d'histoire pleine de critique, sérieuse et documentée; comp. *Rev. hist.*, LXXVI, 467). — *P. Allard*. Julien l'Apostat (intéressant, mais peu de méthode dans la recherche et dans l'exposition). = 5 nov. *Jos. Schmitz*. Die Bussbücher und das kanonische Bussverfahren nach handschriftlichen Quellen (reprend avec une plus grande abondance d'arguments, mais aussi peu de succès, la thèse, présentée il y a dix-huit ans par lui, de l'existence d'un pénitentiel romain antérieur aux pénitentiels anglo-saxons ou francs). — *Porée*. Histoire de l'abbaye du Bec (excellent). — *Durkheim*. L'année sociologique, 1899-1900 (excellente bibliographie; en outre, deux mémoires bons à consulter sur le régime des castes et sur les causes d'extinction de la propriété corporative). — *Comte A. O'Kelly de Galway*. Dictionnaire archéologique et explicatif de la science du blason; I (utile). — *E. Hauviller*. Analecta Argentinensia; I (ce tome I contient 329 documents tirés des archives du Vatican et relatifs à l'histoire du diocèse de Strasbourg de 1316 à 1334). = 15 nov. *L. Follioley*. Montalembert et Mgr Paris, 1843-1848 (épisode important de la lutte pour la liberté de l'enseignement sous Louis-Philippe). — *Charles Van Duerm*. Correspondance du cardinal Hercule Consalvi avec le prince Clément de Metternich, 1815-1823 (très intéressant). — *G. Ledos*. Sainte Gertrude, 1256-1303 (sans intérêt et sans style). — *W. Liebknecht*. Souvenirs, 1826-1900; trad. fr. (intéressant). — *Abbé Winterer*. Le socialisme contemporain; histoire du socialisme et de l'anarchie; 4<sup>e</sup> édit. (très utile). = 25 nov. *Eug. Allain*. Plin le Jeune et ses héritiers (ouvrage composé avec intelligence et maturité, malgré bien des gaucheries ou des distractions). — *R. Welschinger*. Sainte Odile, patronne de l'Alsace (intéressant, mais un peu flou).

**3. — Polybiblion.** 1901, octobre. — *M. Tourneux*. Marie-Antoinette devant l'histoire. Essai bibliographique (2<sup>e</sup> édition, revue de très près). — *P. Cultru*. Dupleix (excellent). — *Alex. del Mar*. Les systèmes monétaires. Histoire monétaire des principaux États du monde, trad. par *Chabry et Bessonnet-Fabre* (très utile). — *Jules Baudot*. La princesse Yolande et les ducs de Bar de la famille des Valois (bonne biographie suivie d'une trop longue étude sur *Mélusine*, roman de Jehan d'Arras, et de deux appendices inutiles). — *F.-W. Taube*. Ludwig der Altere, als Markgraf von Brandenburg, 1323-1351 (bon). — *G. Noradoughian*. Recueil d'actes internationaux de l'empire ottoman; tome II, 1789-1855. = Novembre. *G. Cardon*. Histoire contemporaine, 1789-1900 (bon choix de lectures). — *L. Bourgain*. L'Église de France et l'État au xix<sup>e</sup> siècle, 1802-1900 (bon). — *F. Bollati di Saint-Pierre*. Illustrazioni della spedizione in Oriente di Amedeo VI, il conte Verde (publie entre autres le compte d'Antoine Barbier, trésorier d'Amédée VI, du 12 juin 1366 au 22 janv. 1368; très intéressant). — *H.-Fr. Delaborde*. Les inventaires du trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu (excellent).

4. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1901, n° 40.  
 — *Cheyne* et *S. Black*. *Encyclopaedia Biblica*, tomes I et II (excellent).  
 — *Zapletal*. *Der Totenismus und die Religion Israels* (ouvrage qui donne l'illusion d'une science profonde, mais qui, en réalité, s'inspire de considérations étrangères à la critique historique). — *Schwally*. *Semitische Kriegeralterthümer. I. Der heilige Krieg im alten Israel* (étude complète et bien ordonnée). — *Émile Chatelain*. *Introduction à la lecture des Notes tironiennes* (excellent). — *P. Frémeaux*. *Napoléon prisonnier; mémoires d'un médecin de l'empereur à Sainte-Hélène* (adaptation en français des notes prises par le Dr John Stockoe de 1817 à 1819; mais il ne donna ses soins à l'empereur que du 17 au 21 janvier 1819; il passa au conseil de guerre pour avoir « favorisé les vues des prisonniers français en leur fournissant de spécieux prétextes de plaintes, » et il fut rayé des cadres de la marine). — *Y. K.* *La sortie de la Marne, 30 novembre 1870* (livre bien fait, sincère et utile). = N° 41. *J.-W. Rothstein*. *Der Mensch und der Prophet Moses* (sorte de compromis entre les affirmations de la foi et les exigences de la critique; intéressant, mais déconcertant). — *Ph. Lauer*. *Le règne de Louis IV d'outre-mer* (art. à lire de R. Parisot). — *Ministère de la guerre*. *Historiques des corps de troupe de l'armée française, 1569-1900* (ouvrage de grand luxe écrit à l'occasion de l'Exposition universelle. Il y manque des tables). = N° 42. *J. Réville*. *Le quatrième évangile* (important). — *G. Lenôtre*. *La chouannerie normande au temps de l'empire; Tournebut, 1804-1809* (histoire vraie, traitée à la manière d'un roman; très intéressant, mais fort incomplet). = N° 43. *K. Diatzko*. *Untersuchungen über ausgewählte Kapitel des antiken Buchwesens* (très intéressant; commentaire érudit et en partie nouveau sur le passage de Plin., *Nat. hist.*, XIII, 68-89, relatif au papyrus). — *Ch. Hastings*. *Le théâtre français et anglais* (art. important de Jusserand). — *P. Piolet*. *La France hors de France* (banal et prétentieux). — *G. Coen*. *La questione coloniale e i popoli di razza latina* (intéressant pour la politique coloniale de l'Italie; l'auteur exalte d'ailleurs les Anglo-Saxons et les Germains au détriment des Latins). = N° 44. *Wolfgang-Heinze*. *Die Belagerung der Pekinger Gesandtschaften* (estimable). — *A. Aulard*. *Histoire politique de la Révolution française* (art. de H. Monin). = N° 45. *P. Gauthiez*. *L'Italie du xvi<sup>e</sup> siècle : Jean des Bandes-Noires, 1498-1526* (très attachant). — *H. Hüffer*. *Quellen zur Geschichte des Zeitalters der französischen Revolution* (deux volumes ont déjà paru; ils contiennent des documents fort intéressants, dont quelques-uns inédits, sur les campagnes de 1799 en Suisse et de 1800 en Italie. Excellente édition). — *A. Sorel*. *Études de littérature et d'histoire* (très intéressant). — *E. Mareks*. *Kaiser Wilhelm I* (3<sup>e</sup> édit., revue de cette remarquable biographie). = N° 46. *P. Foucart*. *Les Grands Mystères d'Éleusis. Personnel, cérémonies* (remarquable; beaucoup de faits nouveaux). — *Funck*. *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen* (recueil de 46 mémoires sur les points les plus variés de l'histoire intérieure de

l'Église : institutions, culte, discipline, littérature). — *Abbé L. Chomton*. Histoire de l'église de Saint-Bénigne de Dijon (très bon travail). = N° 47. *G. Grützmacher*. Hieronymus; eine biographische Studie zur alten Kirchengeschichte; 1<sup>e</sup> Hælfte (effort souvent heureux pour fixer au moins les dates principales de la vie de saint Jérôme). — *Al. Knæpfler*. Rabani Mauri De institutione clericorum libri tres (montre fort bien les nombreux emprunts faits par Raban Maur qui, décidément, n'est qu'un compilateur. Le livre est intéressant pour l'histoire de la liturgie et de la discipline). — *E. Nestle*. Die Kirchengeschichte des Eusebius, aus dem Syrischen übersetzt (très bonne traduction d'un texte qui a été écrit du temps, peut-être même sous les yeux d'Eusèbe; sur plusieurs points elle facilitera l'intelligence du texte grec). = N° 48. *Francotte*. L'industrie dans la Grèce ancienne (art. de P. Guiraud). — *G. Michaut*. Le génie latin; la race, le milieu, le moment, les genres (ouvrage très distingué, bien que le plan soit un peu artificiel). — *H. B. Swete*. An introduction to the study of Old Testament in greek (excellent manuel de la philologie des Septantes). — *A. Urbain*. Ein Martyrologium der christlichen Gemeinde zu Rom am Anfang des v Jahrhunderts (livre utile, surtout pour les références, encore qu'il y ait de fâcheuses lacunes). — *C.-A. Bernouilli*. Die Heiligen der Merowinger (très utile). — *E. Maignien*. Mémoires de Jacques Pape de Saint-Auban, 1562-1587 (édition qui laisse à désirer).

**5. — Journal des Savants.** 1901, septembre. — *R. DARESTE*. Le droit en Chine. — *FABIA*. Le point final des *Annales* de Tacite; fin. — *G. PERROT*. L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes; suite en octobre; fin en novembre (d'après le livre de G. Radet). = Octobre. *MASPERO*. La geste de Sésostris (à propos de l'ouvrage de K. Sethe; étudie et compare les trois versions qui nous sont parvenues de l'histoire de Sésostris et conclut que ces récits n'ont aucune valeur historique, qu'on ne saurait donc identifier Sésostris avec un Ousirtasen ou un Ramsès quelconque, ni même avec un Pharaon authentique); fin en novembre (M. Sethe a montré qu'il faut lire *Senousrit* le nom transcrit jusqu'alors *Ousirtasen*; mais il n'a point vu qu'il avait affaire à un personnage de roman, qui est du ressort de la littérature, non de l'histoire. Les conteurs égyptiens, prenant le sobriquet de deux des Ramsès, le second et le troisième, en firent un personnage en soi, autour duquel ils groupèrent les éléments d'un roman). — *G. PARIS*. Histoire de la littérature française (analyse et discute le beau livre publié récemment par H. Suchier); 2<sup>e</sup> art. en novembre. = Novembre. *A. SOREL*. L'Île de France sous Decaen (d'après la thèse de H. Pren-tout).

**6. — Revue d'histoire diplomatique.** 1901, n° 4. — *Abel RIGAULT*. Le voyage d'un ambassadeur de France en Turquie au xv<sup>e</sup> siècle (routes suivies par les ambassadeurs; difficultés et périls du voyage; avec une utile bibliographie). — *P.-H. VAN DER KEMP*. La Hollande et



l'Europe au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. La Guadeloupe, le Cap et la Guyane aux traités de Paris du 30 mai et de Londres du 13 août 1814. — LÉON-G. PÉLISSIER. Le comte d'Artois et la politique vénitienne, 1790-1791 (d'après les rapports de l'abbé de Cattaneo et de Francesco Apostoli, qui tiennent les inquisiteurs d'État au courant des intrigues du comte avec l'empereur; en appendice, public leurs lettres au secrétaire de l'inquisition d'État). — Luigi KRAUSS. L'évolution du pangermanisme au XIX<sup>e</sup> siècle et la diplomatie; suite. — P. COQUELLE. Les projets de descente en Angleterre, d'après les archives des Affaires étrangères. Louis XV et Charles-Édouard (1742-1749, 1755-1762).

**7. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence.** 1901, mai-juin. — J. LEFORT. Notice sur la vie et les travaux de M. Arthur Desjardins. — Raoul DE LA GRASSERIE. Des régimes matrimoniaux chez les peuples germaniques et les peuples slaves; suite (législation actuelle). = Juillet-août. J. LEFORT. La faculté de droit de Douai avant la Révolution.

**8. — Revue d'histoire, rédigée à l'État-major de l'armée** (section historique). 3<sup>e</sup> année, 1901, juillet. — La bataille de Jemappes (ch. III : l'entrée dans les Pays-Bas); suite en août (ch. IV : la bataille, avec deux cartes); fin en novembre (ch. V : les suites de la bataille de Jemappes; conclusions). — Études sur la campagne de 1799; suite (ch. IV : forcé en présence le 15 oct. 1798); suite en août (ch. V : hypothèse d'une rupture immédiate au début de l'an VII; l'incident des Grisons, octobre 1798; avec une carte). — La guerre de 1870-1871; suite (journée du 4 août; suite en septembre); suite en octobre (journée du 5 août; suite en novembre; avec des cartes). = Août. Campagne de 1793 en Alsace et dans le Palatinat; suite en octobre; fin de la première partie en novembre. — Campagne maritime de 1805. La phase décisive de la campagne de 1803-1805 contre l'Angleterre; suite en septembre (la traversée de l'Océan et les premières opérations aux Antilles, 16 mai au 4 juin).

**9. — Journal des sciences militaires.** 1901, août. — Général LEWAL. Le plan de combat. Étude de stratégie; suite. VIII. Plan spécial de combat. IX. Dispositions de combat. — Colonel BOURDEAU. Le grand Frédéric; suite en septembre, octobre et novembre. — Capitaine GRANGE. Une brigade allemande d'infanterie au combat (Borny, Noisseville, Villers-Bretonneux, Saint-Quentin); suite en septembre et novembre. — Capitaine ARMENGAUD. Lang-Son; fin. = Octobre. Capitaine RICHARD. Les Vosges (1674-1814-1870); suite.

**10. — Revue militaire des armées étrangères.** 1901, août. — La journée du 16 août 1870, d'après de récentes publications allemandes; suite en septembre; fin en octobre. — Études sur la guerre sud-africaine (1899-1900); suite en septembre et novembre. — Les événements militaires en Chine (1900-1901); suite en septembre, octobre et novembre.

**11. — Annales de géographie.** 1901, 15 novembre. — Henri HITIER. L'évolution de l'agriculture. — Mission de MM. Ardaillon et Cayeux dans l'île de Crète (résultats notables au point de vue géologique).

**12. — Études. Revue fondée par des Pères de la compagnie de Jésus.** 1901, 5 octobre. — Pierre BLIARD. Le premier épisode de la vie publique du cardinal Dubois (justifie la politique du cardinal dans les négociations du traité de la Haye, le 4 janvier 1717; montre que rien n'appuie l'accusation de péculat qui lui a été faite à cette occasion). — J. DE LA SERVIÈRE. Une controverse anglaise au xvii<sup>e</sup> s. : la question du serment d'allégeance, 1606-1607 (intéressant et bien documenté). = 20 octobre. Michel JULLIEN. A la recherche de Tabenne et des autres monastères fondés par saint Pacome. = 5 novembre. H. CHÉROT. Le duc de Broglie historien. — Eugène GRISSELLE. Le quiétisme. Lettres inédites du frère de Bossuet; 1<sup>er</sup> article (intéressant); suite le 5 décembre. = 20 novembre. Alfred DURAND. L'état présent des études bibliques en France; 1<sup>er</sup> article (à lire). — Jos. BRUCKER. La vente d'une congrégation (apporte quelques corrections au mémoire de M. Jacques Bonzon sur la suppression des Jésuites, qui est d'ailleurs une étude très sérieuse et bien documentée). = 5 déc. Henri BREMOND. La vie religieuse d'un bourgeois de Reims au xvii<sup>e</sup> siècle : Jean Maillefer (d'après ses Mémoires publiés par H. Jadart). — Lucien MÉCHINEAU. L'autorité divine des livres saints. Position catholique et positions protestantes (article très intéressant). — Jos. BURNICHON. La résurrection d'un peuple : la Bosnie et l'Herzégovine.

**13. — La Revue de Paris.** 1901, 15 octobre. — Eugène DUFEUILLE. Le prince Henri d'Orléans. — A. AULARD. L'abbé Barbotin (résumé fort intéressant des lettres envoyées par E. Barbotin, curé de Prouvy, près Valenciennes, député aux États généraux par le clergé des bailliages du Hainaut, au très révérend père Engelbert Baratte, capucin, qui desservait en son absence la cure de Prouvy; ces lettres vont de juin 1789 à janvier 1790). — Baron d'ANTHOUDARD. Conjectures sur l'avenir en Chine. — A. CHUQUET. Henry Beyle, officier de cavalerie (c'est par la protection de Pierre Daru que Beyle, après avoir d'abord travaillé dans les bureaux de son rude parent et tout-puissant protecteur, fut nommé sous-lieutenant le 23 septembre 1800; il resta en Italie jusqu'à janvier 1802. Influence sur ses idées et sur ses œuvres de ces deux années de vie héroïque). — Ivan STRANNIK. Les Doukhobors. = 1<sup>er</sup> novembre. P. LEHAUTCOURT. Le commandement en 1870 (essaie de distinguer la part de responsabilité dans nos désastres qui incombe aux personnes et aux institutions et montre que ce sont surtout de mauvaises institutions qui ont poussé aux grands commandements trop de chefs incapables). = 15 novembre. O. GRÉARD. Derniers souvenirs de la vieille Sorbonne; fin le 1<sup>er</sup> décembre (article bien documenté et neuf en partie sur les constructions de la Sorbonne primitive, sur la cha-

pelle de 1326, sur l'église et le tombeau de Richelieu). — E. LAVISSE. Comment travaillait Colbert (met en relief les idées maitresses qui inspiraient et dirigeaient, jusque dans le plus minutieux détail, la vie ministérielle de ce grand travailleur qui était aussi un philosophe). = 1<sup>er</sup> décembre. Mary DUCLAUX. Ausone ou l'éducation des rhéteurs.

**14. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.** Comptes-rendus des séances de l'année 1901. Bulletin de mai-juin. — DELATRE. Sarcophage en marbre blanc, orné de peintures, trouvé à Carthage. — Louis FINOT. Compte-rendu sur l'état de l'École française d'Extrême-Orient. — Duc de LA TRÉMOÏLLE. Notice sur la vie et les travaux de M. J. Menant (avec une liste de ses principaux ouvrages). — L. LEGER. Notice sur la vie et les travaux de M. Ravaisson-Mollien. — LUNET DE LAJONQUIÈRE. Recherche des monuments archéologiques du Cambodge. — E.-T. HAMY. Oyapoc et Vincent-Pinson (la sentence arbitrale rendue dans la question du Contesté de la Guyane ne se soutient pas scientifiquement). — Le R. P. TONDINI DE QUARENGHI. La Serbie et la fin d'une contestation pascale de trois siècles (intéressant pour la chronologie chrétienne). — Le R. P. RONZEVILLE. Notice sur un bas-relief représentant le simulacre du Jupiter Heliopolitanus. — OPPERT. Sogdien, roi des Perses; un faux précieux (ce faux, gravé sur marbre, doit avoir été copié sur un fragment de brique ou de barillet authentique). = Juillet-août. R. BASSER. Une ancienne capitale berbère; note sur les ruines de Morat (ces ruines existent sur le territoire de la tribu d'Ouled-Lakred, dans la commune mixte de Tiharet, dép. d'Oran). — Léon JOULIN. Le grand oppidum des Tolosates (résultat sommaire des fouilles opérées au village de Vieille-Toulouse). — S. REINACH. Le temple d'Aphaia à Égine (on vient de trouver une inscription qui donne le nom de la divinité à laquelle était consacré le grand temple d'Égine; elle s'appelait Aphaia; l'inscription date de 500 ans environ av. J.-C. En outre, les fouilles exécutées autour du temple ont fait retrouver quelques fragments nouveaux des groupes qui ornaient le fronton et qui sont à Munich).

**15. — Académie des Sciences morales et politiques.** Séances et travaux. Compte-rendu. 1901, août. — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Les sièges de Saragosse, 1808-1809 (récit composé d'après de nombreux documents inédits). = Novembre. E. LEVASSEUR. Rapport sur le concours pour le prix du Budget à décerner en 1901 : les relations commerciales de la France et de l'Angleterre depuis Henri IV jusqu'à la Révolution française). — E. RODOCANACHI. Les institutions communales de Rome sous la papauté (11 pages). — Alex. DE BERTHA. La Hongrie moderne. Le compromis entre l'Autriche et la Hongrie, 1865-1867; fragments. — Alex. DE HAYE. Introduction à l'histoire du général Desaix (quelques pages déclamatoires et fragmentaires).

**16. — Société de l'histoire du Protestantisme français.** Bulletin historique et littéraire. 1901, 15 octobre. — H. LEHR. Ce que



l'armée française doit aux protestants. L'organisation (quelques pages, d'un caractère très général). — J. PANNIER. Le costume des pasteurs. — H. PATRY. La Réforme et le théâtre en Guyenne au xv<sup>e</sup> siècle : Agen, 1553; Libourne, 1555. — R. REUSS. Huguenots fugitifs à Strasbourg au xv<sup>e</sup> siècle, 1562-1569. — TH. MAILLARD. Les finesses de Croutelle. L'art huguenot dans un village poitevin (notes sur les travaux exécutés au village de Croutelle, près de Poitiers, par des tourneurs sur bois ou sur ivoire, ce qu'on appelait les « finesses » de Croutelle). — N. WEISS. Noël au Désert, près de Nîmes, en 1773, d'après un témoin oculaire. — Id. Les derniers jours de Bernard Palissy, d'après un texte nouveau de Pierre de l'Estoile (publié par H. Omont). — H. D. et E. FARJAT. Artistes huguenots à Fontainebleau au xvii<sup>e</sup> s. — 15 novembre. A. DE CAZENOVE. L'affaire de Vals, 1653 (raconte le soulèvement des huguenots de Vals, en Vivarais, auxquels on refusait les mêmes privilèges qu'aux autres huguenots du royaume). — H.-L. BORDIER et Ch. READ. Poursuites et condamnations, à Paris, pour hérésie, de 1564 à 1572, d'après les registres d'écrou de la Conciergerie du Palais. Années 1564 à 1568. — A. LAUNE. Des secours dont Lefèvre d'Étaples s'est servi pour sa traduction française de l'Ancien Testament.

**17. — Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.** Bulletin. 1901, 4<sup>e</sup> livr. — L. DE FARCY. Visite de Peiresc au trésor de N.-D. de Paris en 1621. — La R. M. THÉRÈSE DE JÉSUS. Funérailles du chancelier Séguier chez les Carmélites de Pontoise, 1672 (récit tiré des Chroniques du Carmel de Pontoise et communiqué par la prieure actuelle du Carmel). — A. BABEAU. Les musées des départements et les objets d'art et d'archéologie relatifs à Paris; suite. — H. OMONT. Centralisation des archives de notaires au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. — A. VIDIER. Chronique des archives, 1899-1900 (très utile; on y trouvera en particulier un tableau des fonds conservés aux archives de la Seine, qui a été inséré dans le n<sup>o</sup> du 28 juillet 1899 du *Bulletin municipal officiel*).

**18. — Annales de Bretagne.** 1901, novembre. — Émile GABORY. La marine et le commerce de Nantes au xvii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xviii<sup>e</sup>, 1661-1715 (article bien documenté et précédé d'une abondante bibliographie). — G. VALLÉE et P. PARFOURU. Brief discours de la vie de Madame Claude du Chastel, ou Mémoires de Charles Gouyon, baron de la Moussaye; suite (supplément à l'introduction : prouvent l'authenticité des Mémoires; publient de nouvelles pièces justificatives, dont deux lettres de la Moussaye et les testaments de Charlotte Gouyon, dame de Plouer, une des filles de Charles Gouyon et de Claude du Chastel). — M. MARION. A propos de l'ouvrage de M. Pocquet : le duc d'Aiguillon et La Chalotais.

**19. — Annales du Midi.** 1901, octobre. — A. LEROUX. L'abbaye de Saint-Martial de Limoges (à propos du livre de M. Ch. de Lasteyrie,

auquel l'auteur apporte quelques corrections et d'importants compléments. Insiste en particulier sur l'importance intellectuelle de l'abbaye). — E. CABIÉ. Notes et documents sur les différends des comtes de Foix et d'Armagnac en 1381 (discute et détermine la date d'un certain nombre de documents, dont quelques-uns publiés dans dom Vaissète). = Comptes-rendus critiques : C. Barrière-Flavy. Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule, du ve au viii<sup>e</sup> siècle (excellent; mais le cadre est un peu étroit). — M. Boudet. Thomas de la Marche, bâtard de France (article critique à retenir de Félix Chambon).

20. — **Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.** 1901, n° 5. — Albert OJARDIAS. Un diplomate riomois au xvii<sup>e</sup> siècle : Pierre Chanut; suite. = N° 6. Abbé G.-Régis CRÉGUT. Nouveaux éclaircissements sur Avitacum; suite au n° 7 (Avitacum se trouvait en Auvergne, à Aydat; étude sur la question de savoir à quel point exact s'élevait la villa de Sidoine Apollinaire).

21. — **Revue d'Auvergne.** 1901, mai-juin. — AUZELET. Le clergé du Puy-de-Dôme pendant la période thermidorienne et sous le Directoire; fin. — G. DESDEVICES DU DEZERT. L'enseignement public en Espagne au xviii<sup>e</sup> siècle.

22. — **Revue de l'Agenais.** 1901, septembre-octobre. — Ph. LAUZUN. Le château de La Grange-Maurepas, commune de Nérac (construit au xvi<sup>e</sup> s. et donné par Henri I<sup>er</sup> d'Albret à sa maîtresse, Marianne Alespée). — P. HÉBRARD. Querelles et démêlés d'un curé avec ses paroissiens, 1652-1682. — GRANAT. Essai sur le commerce dans un canton de l'Agenais au xvii<sup>e</sup> s., d'après le livre de « Comptes et raisons » de Hugues Mario, marchand de Montaignut-en-Agenais, aujourd'hui Montaignut-du-Quercy, 1648-1654. — Ph. LAUZUN. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne; suite : 1582. — J. MARBOUTIN. Notice historique sur la Sauvetat-de-Savères; suite.

23. — **Revue archéologique du Berry.** 1901, mars-avril. — Eugène HUBERT. Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre. 2<sup>e</sup> partie : xii<sup>e</sup> s.; suite. Nos 72-125 (1071-1120); fin dans mai-juin (cet intéressant recueil comprend en tout 164 numéros). = Mai-juin. Abbé DUROISEL. Une page de l'histoire de Sancoins; le vœu de la ville à Notre-Dame de Lorette; fin en juillet-août. = Octobre. Journal de route d'un grenadier de l'armée infernale, 1792-1793; ms. de J. PÉRICHAULT, de Saint-Benoît-du-Sault; annoté par Roger DROUAULT.

24. — **Revue de Gascogne.** Nouv. sér., tome I, 1901, novembre. — Ch. SAMARAN. La croix précieuse des comtes d'Armagnac conservée à Castelnau-de-Montmirail, Tarn (publie un acte de 1425 constatant que cette croix avait été donnée en gage à un bourgeois de Barcelone). = Décembre. C. CÉZÉRAC. Le trésor de Saint-Arailles, Gers (avec une liste de monnaies). — Adrien LAVERGNE. Une inscription pseudo-celtique d'Eauze. — L. BERTRAND. Bernard d'Affis, évêque de Lombes

(quelques notes biographiques). — L. COUTURE. Le P. Jean Gaichiés, de l'Oratoire; notice tirée des mss. autographes du P. Bougerel. — C. LA PLAGNE-BARRIS. Coutumes de Lagraulet; texte roman et traduction française (rédigées entre 1262 et 1285).

**25. — Revue de Saintonge et d'Aunis.** 1901, 1<sup>er</sup> septembre. — Une lettre d'indulgence pour Saint-Pierre de Saintes. = 1<sup>er</sup> novembre. Marguerite de Valois en Saintonge, 1582. — Ch. VIGEN. Les protestants à Montlieu et dans les environs. Le prieuré de Saint-James, 1531. — L. AULIAT. Le merveilleux en Saintonge, Aunis et Poitou; apparitions, visions et fantômes.

**26. — Revue historique et archéologique du Maine.** 1901, second semestre. Tome L, 1<sup>re</sup> livr. — Henri ROQUET. Moncé-en-Belin; suite dans la livr. 2. — Robert TRIGER. Le château et la ville de Beaumont-le-Vicomte pendant l'occupation anglaise, 1417-1450; fin. — R. DESCHAMPS-LA-RIVIÈRE. Le théâtre du Mans pendant la Révolution; suite. = 2<sup>e</sup> livr. Robert TRIGER. Documents inédits sur le château de Fresnay en 1569.

**27. — Société des Antiquaires de l'Ouest.** *Bulletins.* 2<sup>e</sup> série, tome IX, 1901. Deuxième trimestre. — Frère RENÉ. Les sépultures franques aux environs de Saint-Amand-sur-Sèvre. — Alfred BARBIER. Les de Prie en Haut-Poitou.

**28. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.** Bulletin archéologique et historique. Tome XXIX, 1901, 2<sup>e</sup> trimestre. — Édouard FORESTIÉ. Hugues de Cardaillac et la poudre à canon, xiv<sup>e</sup> s.; 1<sup>er</sup> article (biographie de Hugues de Cardaillac, jusqu'au siège de Cambrai, 1339; Hugues se trouvait alors dans cette place; il y fit faire des canons et de la poudre, sur lesquels l'auteur fournit quelques renseignements nouveaux). — Aug. GRÈZE. Églises et chapelles situées dans la juridiction de Valence-d'Agen. — Abbé C. DAUX. A travers testaments et obits.

**29. — Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.** 5<sup>e</sup> sér. III, 3<sup>e</sup> livr. — A. DE BEHAULT. Notice historique sur les cloches et les carillons de Mons (relève les inscriptions des cloches de cette ville et les commente). — L. MAETERLINCK. Une sculpture tournaïsiennne du xv<sup>e</sup> siècle au Louvre (une nativité d'après Roger van der Weyden). — J. VAN DEN GHEYN. L'obituaire du prieuré de Corsendonck (va de 1400 à 1766; beaucoup de détails sur l'histoire locale et familiale).

**30. — Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.** 1901, n<sup>o</sup> 2. — A. DE BEHAULT. Biographie de J. Proost (archiviste et historien belge, auteur de travaux estimés sur le jansénisme et le droit d'asile, 1832-1899). — I VAN SPILBEECK. Les abbesses de Soleilmont au xviii<sup>e</sup> siècle (détails inédits sur l'histoire de cette abbaye cistercienne). = Comptes-rendus : *G. des Marez.* La lettre de foire au xiii<sup>e</sup> siècle (importante contribution à l'histoire économique d'après des



chirographes des archives d'Ypres). — *E. Hubert*. Le voyage de Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens (d'après des documents inédits).

**31. — Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques.** 1901, n° 8. — *V. Brants*. Un ministre belge au xvii<sup>e</sup> siècle : Jean Richardot, chef-président du conseil privé des Pays-Bas (1597-1609) (biographie détaillée de cet intéressant personnage encore mal connu). — *G. Monchamps*. L'épithaphe d'Amabilis à Maestricht (notice sur une inscription du v<sup>e</sup> siècle récemment découverte au bas d'un pilier de l'église de Saint-Servais). = Comptes-rendus : *E. Hubert*. Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1782). Étude d'histoire politique et diplomatique. — *E. de Borchgrave*. La Serbie administrative, économique et commerciale (renseignements historiques intéressants). — *H. Schlitter*. Die Regierung Josephs II in den osterreichischen Niederlanden (soutient en appuyant son opinion de documents inédits que Joseph II crut, en faisant ses réformes, répondre aux désirs des classes éclairées). — *V. Brants*. L'autonomie internationale de la Belgique sous les archiducs Albert et Isabelle (étudie la portée de l'acte de cession des Pays-Bas par Philippe II aux archiducs). — *H. Schlitter*. Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der belgischen Revolution (documents intéressants pour la connaissance des causes de la révolution brabançonne).

**32. — Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique.** T. LXX (5<sup>e</sup> s., XI), n° 3. — *E. Vlietinck*. Documents inédits concernant l'occupation de la ville d'Ostende par les troupes des Provinces-Unies et de la reine d'Angleterre, 1584-1604 (suite). — *Baron de Chestret de Haneffe*. L'ordre du Temple dans l'ancien diocèse de Liège ou la Belgique orientale (indications sur les établissements et les biens de l'ordre, d'après les documents des archives). — *G. Des Marez*. Note sur une charte de Robert II de Jérusalem (intéressante étude de diplomatique sur une charte de 1101 récemment retrouvée). — *V. Fris*. Note sur les récits d'un bourgeois de Valenciennes (dissertation critique sur cette chronique considérée par l'auteur de la note comme une source de premier ordre pour l'histoire de la lutte entre Édouard III et Philippe de Valois). — *V. Fris*. Note sur un cas d'incapacité de succession des enfants légitimes (exemple inédit du xiv<sup>e</sup> s. d'après les archives communales de Gand). — *V. Fris*. Les antiquités de Flandre de Philippe Wielant (détermine ce qui appartient en propre à Wielant et ce qu'il a emprunté). — *P. Colinet*. Une traduction néerlandaise inédite du Conseil de Pierre de Fontaines.

**33. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous.** 1901, n° 3. — *D.-G. Morin*. Lettres inédites de saint Augustin et du prêtre Januarius (d'après le ms. 8107 de Munich, provenant de l'église de Mayence). — *D.-O. Rottmanner*. Saint Augustin sur l'auteur de l'épître aux Hébreux (recherches sur le point de savoir si saint Augustin

attribue cette épître à saint Paul). — D. BESSE. La vie des premiers moines gallo-romains (détails sur le costume et sur la vie intérieure des monastères). — U. BERLIÈRE. Le cardinal Matthieu d'Albano (fin. Épisode important de l'histoire religieuse du XI<sup>e</sup> siècle; détails pleins d'intérêt sur les monastères bénédictins de cette époque). = Comptes-rendus : *Hückel*. Les poèmes satiriques d'Adalbéron, évêque de Laon (fait comprendre l'opposition faite à la réforme clunisienne au début du XI<sup>e</sup> siècle par une partie du clergé séculier, par l'épiscopat et l'ancienne aristocratie ecclésiastique). — *Debout*. Vie de Mathieu Moulart, évêque d'Arras (chapitre intéressant de l'histoire des luttes religieuses au XVI<sup>e</sup> siècle). — *C. de Lasteyrie*. L'abbaye de Saint-Martial de Limoges (un des meilleurs ouvrages d'historiographie monastique qui aient paru dans les derniers temps). — *Grisar*. Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter (expose magistralement l'histoire de la pensée chrétienne). — *Albanès et Chevalier*. Gallia christiana novissima. Marseille (travail considérable). = N<sup>o</sup> 4. U. BERLIÈRE. Les chapitres généraux de l'ordre de saint Benoît (montre leur importance et fait connaître l'état actuel de la littérature du sujet). — D.-J. CHAPMAN. La chronologie des premières listes épiscopales de Rome (étude de critique des sources). = Comptes-rendus : *J. Mac Cabe*. Peter Abelard (n'est pas au courant des derniers travaux). — *B. Dentzer*. Zur Beurteilung der Politik Wibalds von Stablo und Korvei (Wibald est le négociateur avec les puissances étrangères, au moment où l'axe de la politique se déplace). — *E. Jarossay*. Histoire d'une abbaye à travers les siècles : Ferrières-en-Gâtinois, 508-1790 (inexactitudes; n'est pas suffisamment au courant des ouvrages antérieurs). — *Porée*. Histoire de l'abbaye du Bec en Normandie (expose bien le développement matériel, religieux et littéraire). — *A. Houtin*. La controverse de l'apostolicité des églises de France au XX<sup>e</sup> siècle (sévère pour dom Guéranger et son école).

**34. — Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain.** 1901, n<sup>o</sup> 4. — A. VAN HOONACKER. L'hypothèse de M. Wendt sur la composition du quatrième évangile (combat les conclusions présentées par Wendt dans son livre intitulé : *Das Johannesevangelium*). — G. CALLEWAERT. Les premiers chrétiens furent-ils persécutés par édits généraux ou par mesures de police? Observations sur la théorie de Mommsen principalement d'après les écrits de Tertullien; 1<sup>re</sup> partie (Mommsen ramène la plupart des poursuites contre les chrétiens à l'exercice du *jus coercitionis* dont jouissaient les magistrats romains qui participaient à l'*imperium*. G. C. combat cette manière de voir). — F.-X. FUNK. La date de la Didascalie des apôtres (il est très vraisemblable que ce règlement date de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle). — D.-G. MORIN. Le nouveau traité de saint Jérôme sur la vision d'Isaïe (étude sur la nouvelle édition donnée par D.-A. Amelli). — A. DE SCHREVEL. Remi Drieux, évêque de Bruges, et les troubles des Pays-Bas (1<sup>re</sup> partie d'une étude bien documentée sur le rôle joué par Drieux dans les contestations qui surgirent entre les Belges et le duc d'Albe; le clergé prit parti pour la

nation contre l'agent du roi d'Espagne). = Comptes-rendus : *C. F. Aiken*. The Dhomma of Gotama the Buddha and the Gospel of Jesus the Christ (bonne réfutation de la thèse de l'influence du bouddhisme sur le christianisme). — *C.-M. Kaufmann*. Die sepulcralen Jenseitsdenkmäler der Antike und des Urchristentums (beau et bon livre qui exploite avec intelligence, au profit de l'histoire des dogmes, les richesses des sources monumentales). — *Baldassare Labanca*. La vita di Gesu di Ernesto Renan in Italia (expose l'accueil varié qui fut fait en Italie à l'ouvrage de Renan depuis sa publication en 1863 jusqu'à nos jours). — *A. Houtin*. La controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX<sup>e</sup> siècle (résume les débats). — *K. Kuenstle*. Eine Bibliothek der Symbole und theologischer Tractate zur Bekämpfung des Priscillianismus und westgotischen Arianismus aus dem VI<sup>e</sup> Jahrhundert (description d'un intéressant ms. de Karlsruhe avec commentaires). — *G. Schmuierer*. Die Verfasser der sogenannten Fredegarchronik (excellente critique interne et externe de ce document important du VII<sup>e</sup> siècle). — *J.-E. Weiss*. Julian von Speier (excellent). — *U. Berlière*. Mélanges d'histoire bénédictine (les origines de la congrégation de Bursfeld. Lettres inédites de Mabillon. La congrégation bénédictine de Chezal-Benoît. Monographies pleines d'intérêt). — *P. Collinet*. L'ancienne faculté de droit de Douai (excellente monographie). — *V. Giraud*. Pascal (bonne bibliographie raisonnée de Pascal). — *M. Immich*. Papst Innocent XI (bonne contribution à l'étude de la politique et du caractère de ce pape). — *S. von Bischoffshausen*. Alexander VIII und der Wiener Hof (beaucoup de renseignements inédits). — *M. Campori*. Epistolario di L. A. Muratori (splendide publication). — *P. Caffaro*. Notizie e documenti della chiesa Pinerolese (somme énorme de recherches patientes et ardues). — *A. Aulard*. Histoire politique de la Révolution française (ouvrage de valeur, mais manquant d'objectivité). — *W. Ward*. Le cardinal Wiseman, sa vie et son temps (livre de bonne foi, intéressant, mais alourdi par l'insertion de nombreux documents dans le texte). — *O. Bardenhewer*. Manuel de patrologie (excellent). — *Spyridon P. Lambros*. Catalogue of the greek manuscripts on Mount Athos (bien ordonné). — *Castelein*. La méthode des sciences historiques (bonne introduction à l'étude approfondie de la méthode). — *J. van den Gheyn*. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique (excellent). — *Pirenne*. Bibliographie de l'histoire de Belgique (bon instrument de travail; 2<sup>e</sup> édition très améliorée). — *C. Seignobos*. La méthode historique appliquée aux sciences sociales (guide généralement sûr, mais difficile pour les débutants).

**35. — Revue générale de Belgique.** 1901, n<sup>o</sup> 5. — H. FRANCOTTE. Le collectivisme dans l'antiquité classique (d'après les sources et notamment d'après les inscriptions). = Comptes-rendus : *M. de Maere d'Aertrycke*. Les campagnes flamandes de 1302 et de 1304 (bien documenté et très consciencieux). — *A. Le Faure*. Histoire de la guerre franco-allemande de 1870-1871 (claire et impartiale). — *F. Masson*. Joséphine répudiée



(détruit beaucoup de légendes). = N° 6. BARON DE BORCHGRAVE. Janina et l'Épire (souvenir d'un diplomate). = N° 7. E. CARTON DE WIART. Le Brésil d'aujourd'hui (au point de vue économique). = Comptes-rendus : *J.-J. Timmermans*. Les tirailleurs belges au service du Portugal en 1832 et 1834 (épisode intéressant et peu connu de l'histoire contemporaine). — *Bolton King*. Histoire de l'unité italienne (pamphlet contre les anciens gouvernements de l'Italie). — *De Rovigo*. Mémoires pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon, t. III (pleins d'intérêt). = N° 8. J. LECLERCQ. Le conflit entre la Russie et la Finlande (enquête personnelle faite sur place). = Compte-rendu : *F. Donnet*. Les derniers fidèles de Marie Stuart (beaucoup de faits nouveaux). = N° 9. G. BAPST. Les origines de la guerre d'Orient (d'après des conversations du maréchal Canrobert). — Ch. DE JACE. Albert Nyssens (attachante biographie du premier ministre du travail en Belgique, 1855-1901). = Comptes-rendus : *V. Gantier*. La langue, les noms et le droit des anciens Germains (beaucoup de recherches, mais ignorance presque complète de la méthode). — *V. du Bled*. La société française du xv<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle (bon travail de vulgarisation). — *J. van den Gheyn*. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique, t. I (irréprochable). — *H. de Burbure de Wesembeek*. La Roumanie (étude importante au point de vue économique). — *C. Dany*. Les idées politiques et l'esprit public en Pologne à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle (neuf et original). — *Labande*. Un diplomate français à la cour de Catherine II (beaucoup de détails peu connus sur la vie de l'aristocratie russe). — *H. Pirenne*. Bibliographie de l'histoire de Belgique (excellent répertoire). = N° 12. A. DE RIDDER. L'affaire du collier (d'après l'ouvrage de Funck-Brentano). = Comptes-rendus : *B. von Treuenfeld*. Das Jahr 1813 bis zur Schlacht von Gross-Görschen (tableau fidèle et complet).

**36. — Revue de l'Instruction publique de Belgique.** 1901, n° 5. — Comptes-rendus : *F. Rousseau*. Kléber et Menou en Égypte (rien de bien neuf). — *E. Biré*. La presse royaliste de 1830 à 1852. Alfred Nettement, sa vie et ses œuvres (tableau complet; érudition étendue et précise). — *H. Brunner*. Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte (clair et méthodique). — *V. Chauvin*. Jean-Noël Paquet (excellente bibliographie).

**37. — Revue de l'Université de Bruxelles.** VII, n° 1. — E. GOBLET D'ALVIELLA. Le neuvième cinquantenaire de l'Université de Glasgow. Souvenirs d'une mission universitaire en Écosse (détails sur l'histoire et l'organisation de cette Université). = N° 2. Compte-rendu : *E. Goblet d'Alviella*. Des rapports historiques entre la religion et la morale (connaissance profonde des questions d'histoire religieuse).

**38. — Annales du cercle archéologique de Mons.** 1901, t. XXX. — A. DE BEHAULT DE DORNON. Une pièce d'artillerie du xv<sup>e</sup> s. ornée des armoiries de la famille d'Auny (pièce bourguignonne prise par les Suisses à la bataille de Morat, actuellement déposée à Bâle). — G. DES-

CAMPS et E. PIECHOT. Antoinette Boucault et ses fondations pieuses et charitables (intéressants détails sur l'histoire de l'instruction publique dans le Hainaut). — A. GOSSERIES. Souvenirs historiques sur les moulins domaniaux de Mons et de la banlieue (renseignements inédits pour l'histoire fiscale et économique). — G. DESCAMPS. La maison des bons enfants de Mons (fondation pour les écoliers pauvres). — F. HACHEZ. Les échevins de Mons et l'arbitrage de saint Louis entre les d'Avesnes et Dampierre. — A. JENNEPIN. Un abbé diplomate de l'abbaye de Marvilles (il s'agit de Jean Gosselot, 1451-1523, qui fut chargé d'importantes missions par Maximilien d'Autriche). — E. DEGAND. Conditions d'existence des Ellezellois au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (étude d'histoire économique locale). — F. HACHEZ. Droits, honneurs et émoluments prétendus par le mayeur de Mons. — E. PONCELET. Bienne-le-Happart (bonne monographie d'une commune du Hainaut). — A. GOSSERIES. Le sceau de Bauduin de Porfontaines et les fiefs de Bettignies. — C. HODEVAERE. La bataille de Fleurus en 1622.

**39. — Bulletin de la Commission de l'histoire des églises wallonnes.** 1901, n<sup>o</sup> 3. — E. BOURLIER. Charles-Marius Dozy (biographie et bibliographie du savant archiviste de la ville de Leyde, mort le 12 janvier 1901). — R.-N.-L. MIRANDOLLE. Les galériens pour cause de religion et la charité wallonne à Rotterdam (établit, d'après les archives de l'église wallonne de cette ville, que les protestants wallons s'imposèrent au XVII<sup>e</sup> siècle de grands sacrifices pour adoucir le sort de leurs frères français persécutés). — Rapport de la commission de l'histoire des églises wallonnes.

**40. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.** 1901, n<sup>o</sup> 6. — H. PIRENNE. Notice sur une chronique de Flandre en français de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (il s'agit du manuscrit n<sup>o</sup> 920 de la bibliothèque de l'Université de Gand. Il relate les troubles de 1379-1380 et est l'œuvre d'un contemporain. C'est une source de grande importance). = N<sup>o</sup> 7. V. FRIS. Pierre de Coninc n'assista pas aux matines brugeoises (les chroniqueurs qui signalent sa présence sont des étrangers; les chroniqueurs flamands, mieux informés, et notamment le plus contemporain d'entre eux, le frère mineur de Gand, affirment qu'il n'était pas à Bruges le 18 mai 1302).

**41. — Historisches Jahrbuch.** Bd. XXII, Heft 2-3, 1901. — H. SCHROERS. Un prétendu discours prononcé devant le concile par le pape Hadrien II; 2<sup>e</sup> partie: le fragment publié par Muratori (maintient, contre Lapôte, que ce fragment ne saurait avoir le pape Hadrien pour auteur; peut-être est-ce le cardinal-prêtre Anastase). — A. SCHROEDER. Saint Ulrich et la recluse Wiborada (on ne peut tenir pour légendaire le récit d'une consultation demandée par Ulrich à la recluse de Saint-Gall, mais à condition d'en changer la date et de la placer en 919-920 ou en 922). — W. SCHULTE. La fondation de l'évêché de Prague

(cherche à montrer que le témoignage du chroniqueur Cosmas est très digne de foi). — G. BUSCHBELL. Pour servir à la biographie de Justus Calvinus (Baronius) Veteracastrensis (quelques renseignements nouveaux sur Calvinus qui, né vers 1570, sans doute à Xanten, de parents protestants, se rapprocha de l'Église catholique après un séjour à Rome où il reçut un accueil flatteur de Baronius, de Bellarmin et du pape Clément VII et se convertit après son retour à Mayence). — B. SEPP. Pour servir à la chronologie des quatre premiers synodes francs du VIII<sup>e</sup> siècle. — J. VON PFLUGK-HARTTUNG. Des titres dont la chancellerie du pape Jean XXII se servait pour désigner Louis de Bavière. = Comptes-rendus : A. Harnack. Das Wesen des Christentums (on attendait beaucoup d'un tel savant; mais où peut aboutir un homme qui commence par mettre en doute la divinité de Jésus!). — G. Knod. Deutsche Studenten in Bologna, 1289-1562 (fournit quelques noms intéressants pour l'histoire de l'humanisme). — P.-E. Michael. Geschichte des deutschen Volkes vom 13 Jahrh. bis zum Ausgang des Mittelalters (le tome II marque un sérieux progrès sur le tome I; encore beaucoup à reprendre. Cet article, ou plutôt les réserves qui s'y trouvent exprimées sous une forme d'ailleurs fort mesurée, a excité l'indignation du professeur L. Pastor, qui a déclaré en conséquence rompre avec la rédaction du *Histor. Jahrbuch*). — Le cinquième centenaire de la naissance de Gutenberg (analyse les principales publications qui ont paru à cette occasion; important pour l'histoire des origines de l'imprimerie). — O. Pfülf. Bischof von Ketteler, 1811-1877 (bonne biographie).

42. — **Byzantinische Zeitschrift.** Bd. X, Heft 3-4, 1901. — Edwin PATZIG. Malalas et Tsetzes (dans ses récits légendaires sur Troie, Tsetzes n'a pas utilisé Malalas par l'intermédiaire de Jean d'Antioche; Johannes Antiochenus et Jean Malalas ne sont qu'une seule et même personne). — A. EHRHARD. Les « Sacra parallela » de Jean de Damas et le Florilège de « Maximus » (le premier florilège chrétien est bien l'œuvre de Jean de Damas; ce sont les « sacra parallela » dont Loofs et Holl ont assez bien déterminé l'auteur et l'histoire; quant à Maximus, à qui l'on attribue des Ἐκλογαί, il n'a rien à voir avec Maximus Confessor, et l'origine de cet ouvrage est encore à trouver). — Brooks. Sur la date des quatre premiers livres du Continuateur de Théophane (ont-ils été, comme le veut Hirsch, complétés, tels que nous les avons, seulement après la mort de Nicéphore Phocas? Non, mais bien sous Constantin Porphyrogennète). — J.-B. BURY. Un poème inédit de Nicéphore Blemmydès. — PAPAGEORGIU. Rémiscences de Plutarque chez Michel Akominate. — Id. Sur Théodore Pediasimos (corrections au texte publié par M. Treu). — J. STURM. Une idylle grecque inconnue du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. — Th. PRAGER. Le récit de la construction de Sainte-Sophie (ce récit, qu'a utilisé Codinus lorsqu'il publia en 995 ses extraits sur Constantinople, est d'un anonyme et doit avoir été composé avant le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Son importance est plus grande qu'on le dit généralement). — H. GELZER. Le ms. 80 de l'école



de théologie de Halki et la légende des saintes images (les Grecs interdisaient de brûler les vieilles images des saints; publie le texte, en trois versions différentes, d'une légende imaginée pour expliquer cet antique usage). — F.-C. CONYBEARE. La date de Moïse de Khorène (A. Carrière s'est fait illusion quand il a cru pouvoir faire descendre au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle l'époque où écrivit Moïse de Khorène; il faut garder la date traditionnelle : vers 460). — A. HEISENBERG. Un poème iambique d'André de Crète. — J. DRÆSEKE. Le traité de Théophylacte contre les Latins (texte du XI<sup>e</sup> siècle, important pour l'histoire ecclésiastique). — PAPAGEORGIU. L'édition du Typikon par Michel Paléologue (notes pour servir à une seconde édition). — BROOKS. Le mariage de l'empereur Théophile. — J. STRZYGOWSKI. L'épithalame de Paléologue Andronicos II; contribution à l'histoire du cérémonial byzantin (fin du XIII<sup>e</sup> siècle). — J. WEBER. Basilique et Baptistère à Gülbagtsché, près de Vurla. = Comptes-rendus critiques : II. *Liebrich*. Studien zu den Proœmien in der griechischen und byzantinischen Geschichtschreibung (2<sup>e</sup> partie, consacrée aux historiens byzantins. Très intéressant. Sur la 1<sup>re</sup> partie, voy. *Rev. hist.*, LXXVII, 384). — II. *Bouvier*. Ueber die Quellen der ersten vierzehn Bücher des Jo. Malalas (très intéressant). — II. *Achelis*. Die Martyrologien (important, moins encore pour les résultats auxquels l'auteur est arrivé que par le soin avec lequel il a réuni les nombreux renseignements dispersés dans les études antérieures sur la matière). — *Ed. Sachau*. Verzeichniss der syrischen Handschriften der k. Bibliothek zu Berlin. — *Ed. Kurtz*. Zwei griechische Texte über die heilige Theophano, die Gemahlin Kaisers Leo VI (biographie très soignée). — Monumenta linguæ necnon litterarum Ucraino-Russicarum (Ruthenicarum) a collegio archaeographico Societatis Scientiarum Sevčankianae edita; vol. II (contient le texte des évangiles apocryphes écrits en petit russe). — *Th.-J. Uspenskij*. Die Heeresorganisation des byzantinischen Reiches (superficiel). — *Smirnov*. Abriss einer Kulturgeschichte der Südslaven (sans valeur). — *Ad. Schulten*. Die Mosaikkarte von Madaba und ihr Verhältniss zu den ältesten Karten und Beschreibungen des heiligen Landes (importante étude sur cette carte en mosaïque, qui remonte à l'époque de Justinien. L'auteur compare les données fournies par cette carte avec celles de l'Onomasticon d'Eusèbe et des plus anciens itinéraires de la Palestine, et étudie ses rapports avec la géographie profane. Ouvrage de haute valeur). = Bibliographie (notices très abondantes et variées où l'on trouvera même des appréciations sur les romans de J. Lombard et de P. Adam).

43. — **Beiträge zur alten Geschichte.** Bd. I, Heft 1, 1901. — F.-K. GINZEL. Les connaissances astronomiques des Babyloniens et leur importance pour l'histoire de la civilisation (1<sup>o</sup> le ciel étoilé chez les Babyloniens et l'origine des stations de la lune; 2<sup>o</sup> le cours du soleil et de la lune, marche des constellations; influence des idées babyloniennes sur l'astronomie grecque; 3<sup>o</sup> le développement présumé

de l'astronomie babylonienne). — J.-V. PRASEK. Les premières années de Darius, fils d'Hystaspe, et le calendrier de la Perse ancienne (explique la chronologie de l'inscription de Behistoun, qui nous a conservé ce calendrier. Darius monta sur le trône dans le mois de Tisri 522; la mort de Cambyse, la proclamation et la chute de Barde appartiennent à l'année 522; les soulèvements dans quelques provinces contre Darius tombent entre 522 et 514). — E. KORNEMANN. Pour servir à l'histoire du culte des souverains dans l'antiquité (95 pages : culte des empereurs dans les provinces occidentales de l'empire romain; son origine et son expansion. Ce culte provient d'une double idée : l'opinion que l'Orient se faisait de la divinité et la croyance aux héros en Grèce; mais il a pris des formes différentes dans les divers royaumes d'Orient. Rome recueillit l'héritage de ces royaumes. La personnalité d'Alexandre le Grand a puissamment contribué à la naissance de ces idées nouvelles). — O. SEECK. Décemprimat et dékaprotie (introduction du décemprimat; son extension dans les provinces; sa durée; comment il était institué; chiffres variables des membres du collège, du rang qu'ils y occupaient et surtout de leurs attributions).

44. — **Hermes**. Bd. XXXVI, 1901, Heft 3. — P. STENGEL. Antiquités religieuses de la Grèce (à l'époque homérique, toute immolation n'était pas unie à un sacrifice, et l'on ne sacrifiait pas par reconnaissance, mais en général seulement pour obtenir quelque chose des dieux). — Th. PRAGER. La fondation de Constantinople (le 11 mai 330 est seulement la date de la consécration de la ville. C'est en juillet ou en août 325 que Constantin commença les constructions qui devaient orner Byzance; le 26 novembre 328 fut posée la première pierre des nouveaux remparts). — M. IHM. Contributions à l'histoire du texte de Suétone. — F. BLASS. Le traité faussement attribué à Hippocrate *Περὶ φροσῶν* et l'Anonymus Londinensis. — W. JANELL. Le Théagès; son authenticité; date de sa composition (ce dialogue n'est pas de Platon, mais il a été composé dans un contact vivant avec la communauté socratique). — F. HILLER VON GÆRTRINGEN. Inscriptions de Rhodes et de Théra.

45. — **Neue Jahrbücher für das klassische Altertum**. IV Jahrg., 1901, Heft 5. — E. NORDEN. L'Énéide à la lumière de son temps; fin (l'Énéide est un poème écrit à la gloire du peuple romain et d'Auguste. Si l'on est pénétré de sa tendance nationale et universelle, on ne peut s'empêcher de lui reconnaître la valeur d'une œuvre vraiment poétique). — J. KAUFMANN. Sorcellerie et magie au moyen âge; fin. — Heft 6-7. O. ROSSBACH. Légendes et cultes disparus sur des œuvres d'art grecques et italiennes (les représentations figurées sur des vases, monnaies, etc., complètent des mythes connus ou nous renseignent sur leur âge, leur forme primitive; il est plus rare qu'elles reproduisent des mythes tout à fait inconnus). — E. DEVRIENT. Origine du peuple thuringien : les Angles et les Warins (Grimm admettait encore que le

peuple et le nom des Thuringiens provenaient des Hermundures; c'est inexact. Les Thuringiens sont un peuple nouveau formé de plusieurs petits peuples, surtout Angles et Chérusques, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Les Warins, qui habitaient à l'est et qui restèrent encore longtemps indépendants, furent, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, incorporés à la province thuringienne, après avoir été vaincus par les Francs). — E. WERUNSKY. La politique sociale en Bohême avant l'époque des Hussites (complète l'Histoire de Bohême d'Ad. Bachmann, Bd. I, 1899, en étudiant surtout le droit et l'économie politique en Bohême à l'époque de la colonisation allemande). — J. ILBERG. Asklepios.

**46. — Jahrbuch des k. deutschen archæologischen Instituts.** Bd. XVI, 1901, Heft 2. — R. FÖRSTER. Sculptures et inscriptions d'Antioche (l'ornement que porte Hermès dans le « groupe des lutteurs » est une feuille de lotus, emblème de victoire; il tire son origine d'Égypte). — E. PERNICE. Glaukos de Chio (la découverte de Glaukos, dite σιδηρου κβλλησις, désigne la fabrication du fer forgé; le procédé de la soudure est plus ancien). — J. KEMKE. La mosaïque d'Alexandre à Pompéi (la « bataille d'Alexandre, » découverte en 1831, paraît avoir été connue déjà vers 1500). — A. SCHULTEN. Nouveautés archéologiques du nord de l'Afrique (Alger et Tunis, surtout Carthage). — FABRICIUS, HETTNER et VON SARWEY. Rapport sur les travaux de la commission du « Limes imperii » en 1900.

**47. — Archiv für katholisches Kirchenrecht.** Bd. LXXXI, 1901, Heft 1. — L. WAHRMUND. Le « Parvus ordinarius; » contribution à l'étude des sources de la procédure au moyen âge (ce texte est un exposé populaire de la procédure civile canonique; il se rattache, d'après W., aux leçons d'un professeur de l'école des glossateurs de l'année 1210-1220 environ. La patrie en est sans doute la France. Texte publié d'après les mss. de Königsberg et de Paris; fin dans Heft 2). — A. BELLESHEIM. Concile général des évêques de l'Amérique latine à Rome en 1899. — N. HILLING. L'excommunication épiscopale, l'archipresbytérat et l'archidiaconat dans les évêchés saxons; suite (rapports des archidiaques avec les archiprêtres et les doyens). = Heft 3. B. ALNERS. A quelle époque et par qui ont été composés les pénitentiels de Bède-Egbert? (contre H.-J. Schmitz, qui fait descendre l'époque de leur composition jusqu'à la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Il est constant que, dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, un pénitentiel a été composé en Angleterre; ce fait donne une nouvelle force à la tradition qui rapporte cette œuvre à Bède et à Egbert. Publie un texte qu'il croit être l'original). — St. SCHWIETZ. Histoire et organisation des monastères pacômiens au IV<sup>e</sup> siècle (1<sup>o</sup> Les sources: ce sont, avec Palladius, les biographies de Pacôme et de ses disciples. Étudie les recensions qui nous en sont parvenues; le groupe des sources coptes est indépendant d'une des recensions grecques).

**48. — Neue kirchliche Zeitschrift.** Jahrg. XII, 1901, Heft 10. —



G. HOENNICKE. Cœl. Sec. Curio, humaniste évangélique (italien réfugié en Suisse. Son dialogue *De amplitudine beati regni Dei*, 1554). — A. WALTHER. Zwingli et le poème sur la peste (c'est le seul témoignage relativement certain qui nous renseigne sur la situation religieuse de Zwingli vers 1519, c'est-à-dire avant qu'il ait subi l'influence des idées de la réformation luthérienne). = Heft 11. R. SEEBERG. Luther et les nécessités morales et sociales de son temps (ses idées sur l'assistance des pauvres, les impôts, les rapports entre l'État et l'Église). — Lorz. L'alliance du Sināi.

49. — **Theologische Quartalschrift.** Jahrg. LXXXIII (1901), Heft 3. — S. WEBER. L'Ararat et la Bible (dans l'Ancien Testament, l'Ararat désigne non pas une montagne, mais un pays, situé dans l'Arménie actuelle. La situation et les limites d'Ararat se sont souvent déplacées. L'auteur donne des détails sur les rapports de l'Ararat avec les peuples voisins et en particulier avec les Arméniens, qu'il faut bien distinguer du peuple Ararat). — P.-A. KIRSCH. Le pape Benoît XIV et ses bulles relatives aux usages de la Chine et du Malabar (complète les données fournies par Funk, *Kirchengeschichte*, 2<sup>e</sup> édit., 1890, sur les rapports de Benoît XIV avec les Jésuites. Les bulles condamnent formellement les pratiques employées par les missionnaires de cet ordre. Comme commentaire à ces bulles, publie plusieurs lettres de Benoît XIV). — A. BRUELL. Jésus arrêté et mené devant Pilate; fin. — KELLNER. Où et depuis quand le mot *missa* a-t-il été employé couramment pour désigner le sacrifice de la messe? (*missa* est une forme du bas latin pour *missio*; il signifie à l'origine affranchissement, renvoi, surtout à l'égard du service divin; dans le sens de sacrifice de la messe, il commence à paraître au vi<sup>e</sup> s. dans quelques écrivains franes).

50. — **Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.** Bd. CVI, 1901, Heft 1-2. — W. MANGOLD. Poésies de jeunesse de Frédéric II au temps de son séjour à Rheinsberg, 1736-1738, publiées pour la première fois d'après les mss. des Archives royales; fin. — F. LIEBERMANN. Sur les *Leis Willelme* (source importante pour l'histoire du droit anglo-normand, composée entre 1110 et 1120. Elle ne saurait être considérée comme un acte législatif de Guillaume le Conquérant). = Heft 3-4. E. CONSENTIUS. Les sources utilisées par Schiller pour son histoire de la guerre de Trente ans (il utilisa une *Geschichte des dreissigjährigen Krieges und westphälischen Friedens* anonyme, dont une 2<sup>e</sup> édition parut à Gotha en 1760). — M. FOERSTER. La légende de saint Quentin en anglo-saxon (c'est une preuve frappante des étroites relations qui existèrent entre l'Église anglo-saxonne et celle de Gaule que de voir raconter en vieil anglais le martyr d'un saint du nord de la France, de saint Quentin, mort vers 285). — R. TOBLER. La légende en prose de saint Julien (elle est plus ancienne que la rédaction rimée et fut connue par l'auteur de cette dernière; elle date de la première moitié du xiii<sup>e</sup> s.).

**51. — Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete.** Bd. I, Heft 2, 1901. — U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF. Deux poèmes du temps d'Évergète II (texte et explication). — U. WILCKEN. Un nouveau ms. de roman (fragments du roman de Chaireas et Kallirrhoë, par Chariton, et d'un roman, jusqu'ici inconnu, de la belle Ghione). — Th. MOMMSEN. Les monnaies égyptiennes (à l'époque romaine. Dans un chapitre particulier, l'auteur cherche à dissiper les malentendus qui se sont produits en ce qui concerne le calcul par drachmes). — COLLINET-JOUQUET. Un procès plaidé devant le « *Juridicus Alexandriae* » dans la seconde moitié du iv<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (papyrus trouvé au Caire. Texte et commentaire; la compétence du « *Juridicus Alexandriae* » est brièvement esquissée). — W. SPIEGELBERG. Buchis, le taureau sacré de Hermontlis; sur Macrobe, *Sat.*, I, XXI, 20 (le taureau « Bacis, » dans Macrobe, s'appelait plus exactement « Buchis, » comme le montrent des noms propres anciens et l'étiquette d'une momie qui se trouve à la bibliothèque de Strasbourg). = Heft 3-4. U. WILCKEN. Paganisme et christianisme en Égypte (1<sup>o</sup> le christianisme dans l'île de Philæ; 2<sup>o</sup> associations paysannes à l'époque chrétienne; 3<sup>o</sup> amulette). — H.-C. MUELLER. Les documents relatifs à l'emphytéose, publiés par Kenyon, d'après un papyrus de l'an 116 ap. J.-C. (document intéressant en ce qu'il montre la lente fusion du droit impérial et du droit populaire dans les provinces romaines). — A. STEIN. Les « *juridici Alexandriae* » (additions au mémoire, mentionné ci-dessus, de Jouquet). — U. WILCKEN. Les mss. grecs de la Bibliothèque royale de Munich (contenant le texte d'Hérodote, I, c. 115-116, de Xénophon, *Héροι*, I, 5-6, d'un fragment de l'ancienne Académie, etc.). — F. BOLL. L'astrologie dans les papyrus de Munich.

**52. — K. Baierische Akademie der Wissenschaften.** Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe. Munich, 1901, Heft I. — E. WOELFFLIN. De la composition des Histoires de Tacite (pour expliquer les points de contact entre Plutarque et Tacite, point n'est besoin de recourir à l'hypothèse d'une source commune qui serait Cluvius Rufus; il est plus simple de supposer que Plutarque a connu Tacite. Tacite n'a jamais transcrit littéralement ses sources, non plus qu'aucun autre auteur de l'antiquité). — W. CHRIST. Le dialogue de Plutarque sur le démon de Socrate (le point le plus important de ce dialogue est le cadre historique; le centre est formé par la délivrance de Thèbes du joug des Spartiates. Les données historiques de Plutarque ne méritent aucune créance). = Heft 2. H. GRAUERT. Maître Jean de « Toletto » (essai d'une biographie de ce cardinal anglais trop négligée jusqu'ici; avec d'importantes contributions à l'histoire de la papauté et du césarisme au xiii<sup>e</sup> siècle. L'étude de la « lettre de Toletto, » prophétie sur la mort du grand empereur, a conduit l'auteur à exposer en détail les grands mouvements intellectuels vers la fin du moyen âge. On a attribué la lettre à Jean de Toletto, qui ne peut en avoir été l'auteur). = Heft 3. K. KREMBACHER. Un thrène

dialogué sur la chute de Constantinople (poème en néo-grec très perfectionné, sans doute de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Édition de ce texte d'après les deux mss. connus). — A. FURTWENGLER. Rapport préliminaire sur les fouilles d'Égine (des ruines du temple découvert en 1811 par Cockrell. Une inscription montre que ce temple était consacré à la déesse Aphaia). — Id. Delphes et Athènes; I : Les offrandes des Athéniens à Delphes au sujet de la victoire de Marathon. II : Le théâtre de Dionysos à Athènes (sa construction remonte, non pas à l'administration de Lycurgue en 350-325, mais à la fin du v<sup>e</sup> siècle). — J. FRIEDRICH. L'inauthenticité des canons de Sardique (ces canons ont été rédigés par un Africain à Rome; la base en est le rescrit de l'empereur Gratien sur l'autorité judiciaire de l'évêque de Rome).

**53. — Deutsche Rundschau.** 1901, mai. — W. DILTHEY. La renaissance allemande dans l'État et dans l'Académie du grand Frédéric; fin (du rôle de l'Académie des sciences de Prusse dans la formation des idées directrices de l'État prussien pendant le règne de Frédéric II et après sa mort; en particulier du rôle joué par Hertzberg et ses ouvrages). = Juin. O. KERN. Jours de fête sur les bords du Méandre (des fêtes religieuses célébrées à Magnésie, dans l'antiquité; jours de fête passés sur les ruines de Magnésie par les archéologues allemands chargés d'en fouiller l'emplacement). = Août. O. SEECK. L'autonomie municipale dans l'empire romain; fin en septembre (chapitre détaché de l'ouvrage intitulé : *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*). — Fr. HOMMEL. Le pays de la reine de Saba. — W. DILTHEY. Le xviii<sup>e</sup> s. et le monde historique (de l'influence décisive exercée par les écrivains et les philosophes du xviii<sup>e</sup> s. sur la conception de l'histoire universelle, et de la solidarité qui unit les peuples et enchaîne leur histoire); fin en septembre (de la nouvelle manière d'écrire l'histoire : en France, avec Voltaire, Montesquieu, Turgot; en Angleterre, avec Hume et Gibbon; en Allemagne, avec Justus Møser, Winkelmann, etc.). = Octobre. R. FESLER. Une sœur de Frédéric le Grand : la margrave Wilhelmine de Bayreuth (d'après sa correspondance). — Dr Georg von BELOW. L'époque de Frédéric-Guillaume IV; correspondance du général Gustave de Below (lettres intéressantes pour l'histoire intérieure de la Prusse).

**54. — Archiv des historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg.** Bd. XLII, 1900. — STEIN. La maison margraviale de Schweinfurt (depuis ses origines jusqu'au xiii<sup>e</sup> s.). — Th. HENNER. Une double élection au siège épiscopal de Wurzburg en 1314 (d'après certains documents assez négligés jusqu'ici, surtout les lettres du roi d'Aragon Jacques II et du pape Jean XXII. Les agissements de la cour de Rome, tels que l'auteur les expose, témoignent de l'omnipotence qu'à ce moment la papauté revendiquait dans l'Église). — G. SCHWINGER. Le monastère bénédictin de Saint-Étienne à Wurzburg (sa situation financière). — A. ARNHEIM. La verrerie électorale d'Em-



merichsthal à Burgjosa. Contribution à l'histoire de la politique commerciale de l'électorat de Mayence (la verrerie fut fondée en 1765. Ses archives, qui subsistent encore aujourd'hui et dont l'auteur publie de copieux documents, traitent, dans le cercle restreint d'un petit État, de grandes questions économiques : sociétés par actions, liberté commerciale, etc.; ils font présager la politique commerciale des grands États modernes. En appendice sont publiées deux ordonnances de 1406 et 1790 réglementant le travail dans les verreries du Spessart).

**55. — Neue Heidelberger Jahrbücher.** Jahrg. X, 1900, Heft 2. — A. STEIG. Lettres de Joseph de Gœrres à Achim d'Arnim; 1<sup>re</sup> partie : jusqu'aux guerres de la liberté (complément à l'édition des œuvres complètes de Gœrres par Binder. Les lettres permettent d'apercevoir aussi le développement de ses idées politiques). — F. VON DUHN. Le Zeus de Phidias. — A. VON DOMASZEWSKI. La solde des troupes sous l'Empire (suit les modifications de la solde dans les différents corps de troupes. Ce fut une conséquence du système militaire établi par Auguste que, pendant l'Empire, la solde augmenta dans des proportions excessives). — A. BÆCKSTRØEM. Le ms. d'Orose Fr. I, n° 9, à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg.

**56. — Neues Archiv für Sächsische Geschichte und Altertumskunde.** Bd. XXII, 1901. — K. WITTRICH. Le rôle joué par Hans-Georges d'Arnim (surtout d'après W. Struck, *Gustav-Adolf und die schwedische Satisfaktion*, publiée dans *Histor. Vierteljahrschrift*, II, Heft 3-4, et *Johann-Georg und Oxenstierna*, 1899. L'idée que l'on peut se faire de l'homme d'État saxon a été pendant longtemps influencée par les jugements tendancieux de Chemnitz, l'historiographe de la couronne de Suède). — P. HAAKE. Jean-Frédéric de Wolfframsdorff et le *Portrait de la cour de Pologne* (étude sur l'origine et le but de ce pamphlet dirigé contre la cour du roi Auguste le Fort). — J.-L. SPONSEL. La statue équestre d'Auguste le Fort et ses modèles. — H. ERMISCH. Les archives municipales de Grimmitzschau (publie d'anciennes coutumes municipales). — Id. La guerre de Dohna (épisode de la lutte séculaire entre la Bohême et la marche de Misnie, au sujet des frontières; elle se termina en 1407 par l'acquisition de la seigneurie de Dohna par Guillaume de Misnie). — R. SCHMERTSCH VON RIESENTHAL. Les Bohémiens bannis à Dresde (pendant les années qui suivirent les expulsions de 1627).

**57. — Preussische Jahrbücher.** Bd. CV, 1901, Heft 2. — G. ROLOFF. Les commencements de la colonisation moderne (des raisons qui poussèrent à coloniser et de la mise en valeur des colonies à l'époque contemporaine. Dans l'antiquité, les établissements nouveaux étaient formés dans l'intérêt de ceux qui partaient; à notre époque, ils le sont pour ceux qui restent). — W. MAY. Humboldt et Darwin. — P. ROHRBACH. En Babylonie (récits de voyage; considérations historiques et économiques). — Heft 3. H. DELBRUECK. L'archiduc Charles

(le désastre subi par l'Autriche en 1809 est dû en grande partie à l'incapacité de l'archiduc; il ne mérite pas la réputation que beaucoup d'historiens lui ont faite). — A. VON RUVILLE. L'empire britannique (et en même temps esquisse de la politique coloniale de l'Angleterre). — J. ENGEL. L'empereur Néron dans la poésie (dans l'Apocalypse, dans la tragédie *Octavia* attribuée à Sénèque et dans la littérature du XIX<sup>e</sup> s.).

**58. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst.** Jahrg. XX, 1901, Heft 2. — F. HETTNER. Les chambres sépulcrales de saint Matthias à Trèves (tombeaux romains; avec deux planches). — R. FORRER. Un casque romain trouvé à Augsburg (de l'époque impériale). — K. ZANGEMEISTER. Pierre milliaire sur le Donon (consacrée à Mercure; publiée par Mowat, *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1876, p. 9). — O. OPPERMAN. Études critiques sur l'histoire de Cologne au moyen âge; suite (II : Chartes fausses pour Saint-Kunibert et Saint-Martin de Cologne. Travail préliminaire de diplomatique pour servir à des recherches sur l'histoire des institutions).

**59. — Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte.** N. F. Jahrg. X, 1901, Heft 1-2. — V. ERNST. Origine de l'édit d'exécution de 1555 (1<sup>o</sup> origine de l'édit de Francfort de 1554. Négociations préliminaires de la diète pour l'organisation de la paix publique. Le principal promoteur de l'édit est Christophe, duc de Wurtemberg). — K. HÆBLER. Le livre des douanes allemandes à Barcelone, 1425-1440, et le commerce allemand avec la Catalogne jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> s. (avec un tableau des relations commerciales entre la Hollande et l'Espagne jusqu'au XVI<sup>e</sup> s.); suite dans Heft 3-4. — E. WAGNER. La ville impériale de Schwäbisch-Gmünd, depuis la mort de l'empereur Maximilien II en 1576 jusqu'au commencement du XVII<sup>e</sup> s. (contribution à l'histoire de la Contre-Réforme). = Heft 3-4. K. STALIN. Contributions à l'histoire de la guerre de Trente ans (surtout en Wurtemberg). — E. SCHNEIDER. Stuttgart pendant la guerre des Paysans.

**60. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.** N. F. Bd. XVI, Heft 3, 1901. — J. SCHMIDLIN. La « Augralschaft, » dernier vestige de la communauté de la marche en Alsace (débris du très ancien droit germanique qui a survécu même aux ruines de la Révolution et a disparu seulement au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, vaincu par la centralisation moderne. Histoire de ce droit, en 57 p.). — R. KERN. De la part prise par Georges II de Wertheim et par son comté à la guerre des Paysans; suite. — Correspondance de Jean-Frédéric Bœhmer avec Franz-Joseph Mone et Fridegar Mone, publiée par Friedrich von WEECH (27 lettres intéressantes pour les études historiques).

**61. — Archiv des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde.** N. F. Bd. XXX, 1901, Heft 1. — F. TEUTSCH. A la mémoire de W. Wattenbach (ses rapports avec la Transylvanie et l'historiographie transylvanienne). — J. HOECHSMANN. La lutte au sujet de la « concivi-

lité » (c'est la lutte pour l'égalité des droits de la noblesse magyare immigrée sur le sol transylvain-saxon. A côté, l'on rencontre l'hostilité croissante entre les habitants saxons des villes et des campagnes. Expose en détail la lutte de ces divers éléments, surtout au xvii<sup>e</sup> s.). — G.-A. SCHULLER. Le chapitre de Lassl (travail préparatoire à une histoire de l'Église en Transylvanie).

**62. — Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung.** Bd. XXII, Heft 3. — J. LECHNER. Les anciens diplômes royaux pour l'évêché de Worms et la fondation de la principauté épiscopale (les diplômes faux de l'époque carolingienne ont tous été rédigés vers la fin du x<sup>e</sup> s. par un même employé de la chancellerie qui fut en fonctions de 978 à 994, avec une interruption de 987 à 992); suite dans Heft 4 (diplômes douteux du x<sup>e</sup> s.). — Karl ZEUMER. Le trésor enfoui et le Sachsenpiegel, I, 35 (du sens qu'il faut donner dans ce passage aux mots « trésor » et « enfoui » et aussi des droits du roi ou des seigneurs sur les trésors trouvés). — Br. STUEBEL. Le roi d'Espagne Philippe II dans les dernières années de sa vie (étudie les textes relatifs à la cession des Pays-Bas, de la Bourgogne et du comté de Charleroi à sa fille, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, mariée à l'archiduc Albert, 1598, et l'instruction secrète du roi pour son fils). — Alf. DOPSEN. Une liste des possessions des ducs de Carinthie en Carniole et dans la Marche, 1311. — Fr. WILHELM. L'acquisition du Tirol par les Habsbourg, 1363. = Comptes-rendus : F. Stieve. Abhandlungen, Vorträge und Reden (recueil intéressant). — G. Friedrich. Učebná kniha paleografie latinské (fort estimable manuel de paléographie latine à l'usage des étudiants tchèques). — J. Seemüller. Studien zu den Ursprüngen der altdeutschen Historiographie (intéressant). — A. Ritter von Anthony von Siegenfeld. Das Landeswappen der Steiermark (recherches très érudites). — O. Morel. La grande chancellerie royale et l'expédition des lettres royaux, 1328-1400 (remarquable; l'organisation de la chancellerie montre les progrès accomplis par la centralisation et la force qu'y puisait la royauté). — Publications récentes sur l'histoire de Presbourg. — Inventaire des Grossherzoglich-Badischen General-Landesarchivs; I Bd. — K. Siegel. Die Kataloge des Egerer Stadtarchivs. — Liste des programmes d'histoire qui ont été lus dans les écoles secondaires d'Autriche en 1890. = Heft 4. K. HAMPE. L'enfance de l'empereur Frédéric II (corrige sur plusieurs points le récit de Winkelmann; publie cinq lettres inédites). — Alf. DOPSEN. Une Ligue des Princes anti-habsbourgeoise en 1292 (fait ressortir l'importance, capitale pour l'histoire de l'Autriche, de cet épisode; la crise a été très dange-reuse; la victoire remportée par les Habsbourg donna une avance considérable à l'Autriche sur la Bohême et sur la Hongrie). — B. BESS. L'alliance de Cantorbéry en 1116 (étude minutieuse sur les circonstances qui ont préparé l'alliance entre l'empereur Sigismond et Henri V d'Angleterre, le 15 août 1116). — O.-J. THATCHER. Otton de Freising et le passage des *Gesta Friderici*, II, 56. — Aug. VON JAKSCH.



Les coutumes municipales de Friesach en Carinthie, 1339 (publie le texte allemand de ces coutumes). = Comptes-rendus : *Franz von Krones*. Forschungen zur Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte der Steiermark (ouvrage très consciencieux et qui met en œuvre beaucoup de matériaux inédits). — *Zivier*. Geschichte des Bergregals in Schlesien bis zur Besitzergreifung des Landes durch Preussen (reprend, à l'aide de très abondants documents d'archives, toute la question des mines et du droit minier en Silésie et en Autriche; important). — *G. Mentz*. J.-Ph. von Schönborn, Kurfürst von Mainz, Bischof von Würzburg und Worms, 1605-1673 (utile). — *R. Trappe*. Kriegführung und Diplomatie der Verbündeten vom 1 Febr. bis zum 25 März 1814 (incomplet, l'auteur n'ayant pas connu les actes des archives de Vienne utilisés par Fournier et par Demelitsch).

---

**63. — The Athenæum.** 1901, 26 juillet. — *Townshend*. The military life of field-marshal George, first marquess Townshend (d'utiles documents sur la bataille de Fontenoy, la prise de Québec, etc.). — *Robert S. Rait*. An outline of the relations between England and Scotland, 500-1707 (intéressant). — *Id.* The scottish parliament before the Union of the crowns (bonne dissertation). — *C. Merckel*. Die Ingenieurtechnik im Alterthum (très intéressantes études sur l'établissement des routes, ponts, canaux, aqueducs dans l'antiquité orientale et classique). = 3 août. *Jos. Mac Cabe*. Peter Abélard (intéressant). — *Healey*. The history of part of West Somerset (beaucoup de documents inédits; des omissions). = 10 août. *A. Lang*. Magic and religion (s'efforce de prouver, contre les anthropologistes, que la croyance à des divinités souveraines est un fait universel. Arguments très abondants, mais la critique des sources n'est pas assez rigoureuse). — *R. Graham*. S. Gilbert of Sempringham and the Gilbertines (intéressant; nombreuses erreurs de détail). — *Ch. Duguid*. The story of the Stock Exchange (amusant et instructif). — *Horsburgh*. Girolamo Savonarola (tendance trop accusée à l'apologie). = 17 août. *Cap. W. Hay*. Reminiscences 1808-1815 under Wellington (souvenirs assez intéressants; très peu se rapportent à Wellington lui-même). — *Lynch*. Armenia; travels and studies (œuvre solide et compréhensive). — *C. M. Boyle*. The irish college in Paris, 1578-1901 (intéressant et suggestif). = 24 août. *Lilly*. Renaissance types (intéressantes études sur Michel-Ange, Reuchlin, More, Érasme et Luther). — *Sir William Hunter*. A history of British India; tome II (excellente compilation). — The Jewish Encyclopædia; tome I (ce premier volume donne une idée très favorable de l'ouvrage, qui comptera douze volumes). = 31 août. *Doubleday*. Victoria history of the county of Norfolk; tome I (ce premier volume est consacré à l'histoire naturelle, aux antiquités préhistoriques romaines et anglo-saxonnes. Remarquable). = 7 septembre. *G. C. Macaulay*. The works of John Gower (excellente édition d'œuvres en partie inconnues). — *A. J. H. Greenidge*. The legal procedure of Cicero's time (très savante étude). — *R. Sewell*.

A forgotten empire (excellents matériaux pour une histoire du royaume hindou de Vijayagar, qui reste à écrire). — *Sir J. B. Paul*. Accounts of lord High Treasurer of Scotland; vol. III, 1506-1507. — *J. Ferguson*. Papers illustrating the history of the Scots brigade in the service of the Netherlands, 1572-1782; vol. III (contient un récit en vers de la campagne de Flandre, 1701-1702). — *Gr. B. Andrews*. The abbey of Pershore (bon). = 14 septembre. *J. B. Crozier*. History of the intellectual development; vol. III (ce tome III, paru avant le tome II, se rapporte au XIX<sup>e</sup> siècle. Remarquable); suite au 21 septembre. — *Salzmann*. The history of Hailsham (bonne monographie). — Calendar of State papers. Domestic series, 1672-1673. = 21 septembre. *Max Hoffmann*. August Bœckh (copieux extraits de sa correspondance, intéressante pour l'histoire sociale et littéraire de l'Allemagne du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle). — *D<sup>r</sup> Bridges*. The *Opus majus* of Roger Bacon. Supplementary volume (important; le texte a été révisé avec plus de soin que dans les volumes précédents). = 28 septembre. Patent rolls of the reign of Henry III, 1216-1225 (l'administration des archives anglaises a décidé de continuer la publication intégrale des lettres patentes pour le règne de Henri III; mais cette fois les textes sont donnés avec les abréviations résolues. Bon index). — Calendar of the patent rolls, Edward IV, Edward V, Richard III, 1476-1485. — Der Siebenjährige Krieg. Bd. I und II: Pirna u. Lobositz, Prag (publication du grand état-major général allemand). — *Priebsch*. Deutsche Handschriften in England. Bd. II: Das British Museum, mit einem Anhang über die Guildhall-Bibliothek. — Katalog over de norsk- islandske handskrifter i det store k. Bibliothek og i Universitetsbibliothek. = 5 octobre. Une famille royaliste, irlandaise et française, et le prince Charles-Édouard (la famille est celle de Walsh-Serrant, originaire d'Irlande, qui donna plusieurs officiers à la France et resta fidèle aux prétendants jacobites. Lettres et autres documents provenant de cette famille, de 1744 à 1838, publiés par le duc de la Trémoïlle, qui descend de Walsh par les femmes). = 12 octobre. *Rashdall* et *Rait*. New College (excellente histoire d'un des plus anciens collèges d'Oxford). — *W. A. Shaw*. Calendar of Treasury books and papers preserved in the P. R. O., 1739-1741. = 19 octobre. *O. Airy*. Charles II (excellent). — *W. K. Dickson*. The life of major-general sir Robert Murdoch Smith, royal Engineers (cet officier du génie est surtout connu par les fouilles qu'il opéra, sous la direction Newton, sur les ruines d'Halicarnasse et du Mausolœum). — *J. Hackett*. A history of the orthodox church of Cyprus, 45-1878 (ouvrage très estimable). — Publications relatives à la guerre sud-africaine (à noter ce qu'on dit du colonel de Villebois-Mareuil). = 26 octobre. *Lady Newdigate Newdegate*. Cavalier and puritan in the days of the Stuarts (livre très intéressant où sont heureusement utilisés des papiers de famille). — *R. J. E. Boggis*. A history of Saint Augustine's monastery, Canterbury (excellent). = 2 novembre. *J. Herkless*. Francis and Dominic (utile compilation, pas toujours bien informée). = 16 novembre. *A. Lang*. The mystery of Mary Stuart (beaucoup de

pénétration critique; montre surtout l'important appoint apporté au mystère de Marie Stuart par les papiers des Lenuox). — *W. Fr. Lord.* England and France in the Mediterranean, 1660-1830 (beaucoup de vues intéressantes, mais aussi beaucoup d'erreurs de fait). = 23 nov. *Countess of Hchester et Lord Stavordale.* The life and letters of Lady Sarah Lennox (très aimable biographie d'une femme qui fut discrètement, mais toujours, aimée de Georges III; belle-sœur de Lord Holland, elle vécut dans la société la plus distinguée de son temps; née en 1745, elle mourut en 1826). — *Capit. Lee.* A history of police in England (excellent). = 30 novembre. *R. Barry O'Brien.* The life of Lord Russell of Killowen (très intéressante biographie de feu le Chef-Juge). — *Saintsbury.* The earlier Renaissance (études joliment tournées sur l'Arioste, Folengo, Rabelais, Buchanan, etc.). = 7 décembre. *L. Stephen.* Letters of J. R. Green (très intéressant). — *J. H. Pollen.* Papal negotiations with Mary, queen of Scots, during her reign in Scotland, 1561-1567 (très important; le plus grand nombre des documents utilisés par le P. Pollen sont tirés des archives du Vatican). — *Jul. Kærst.* Geschichte des hellenistischen Zeitalters; vol. I (beaucoup de choses intéressantes un peu noyées dans une masse excessive de détails et obscurcies par un style de mauvaise qualité).

**64.** — **The english historical Review.** 1901, octobre. — *E. Robert BEVAN.* La déification des rois dans les cités grecques (recherche pour quoi et comment cette pratique commença de se répandre au IV<sup>e</sup> siècle: raisons de vanité personnelle et surtout d'intérêt politique; exemple de l'Égypte, où les Ptolémées purent, une fois déifiés, attribuer à leur trésor les revenus des temples). — *G. EDMUNDSON.* Les Hollandais dans la Guyane occidentale (les membres de la commission chargée par les États-Unis de fixer les limites du Venezuela ont vivement attaqué le témoignage du major John Scott dans ses Descriptions de la Guyane, de Tabago et des Barbades. M. Edmundson se propose de montrer que ce témoignage est tout à fait recevable et de confirmer ce qu'il raconte des établissements hollandais sur l'Essequibo et le Pomeroon). — *J. F. CHANCE.* L'Angleterre et la Suède au temps de Guillaume III et d'Anne (article très documenté). — *J. Holland Ross.* Un agent anglais à Tilsit (si Canning, dans l'automne de 1807, décida l'expédition de Copenhague, c'est qu'il savait par un agent, Mackensie, qui puisait ses informations auprès du général russe Bennigsen, les secrets desseins de Napoléon et d'Alexandre sur le Danemark et le Portugal). — *R. L. POOLE.* Le commencement de l'année dans les chroniques anglo-saxonnes (Ch. Plummer croit que le style suivi d'ordinaire dans la chronique anglo-saxonne est celui de Pâques; c'est au contraire celui de l'Annonciation qui est employé dans la plupart des cas). — *J. H. ROUND.* Les chartes anciennes de l'abbaye de Saint-Jean à Colchester (discute et détermine la date et l'authenticité de plusieurs chartes du cartulaire de cette abbaye publié à petit nombre en 1897; ces chartes appartiennent au règne de Henri I<sup>er</sup>). — *A. J. ARCHBOLD.*



Un journal des premiers jours du Long Parlement (3 nov.-18 déc. 1640). — Ralph C. H. CATTERALL. Un document suspect dans les *Memorials* de Whitelock (il s'agit d'une remontrance au peuple d'Angleterre, du 22 septembre 1656, qui est sans doute apocryphe). — R. GARNETT. Sir George Grey et l'expédition de Chine en 1857 (dans une récente biographie de sir George, on semble représenter ce dernier comme ayant seul sauvé l'Inde en 1857 en détournant les troupes envoyées à lord Elgin pour son expédition de Chine; c'est faux; c'est Canning et Elgin qui ont ordonné et exécuté ces mesures de salut). — Bibliographie : W. *Ridgeway*. The early age of Greece; vol. I (très instructif). — F. J. *Hamilton* et E. W. *Brooks*. The syriac chronicle known as that of Zachariah of Mitylene (important). — M. *Kowalewsky*. Die ökonomische Entwicklung Europas bis zum Beginn der kapitalistischen Wirtschaftsform; vol. I (ce premier volume traite des éléments romains et germaniques qui ont pénétré dans la propriété foncière et dans la communauté de village au moyen âge. Remarquable). — W. *Cunningham*. Western civilisation in its economic aspects : medieval and modern times (excellent). — H. *Zimmer*. Keltische Kirche in Britannien und Irland (effort considérable pour préciser et pour dater les faits de l'histoire celtique en Bretagne et en Irlande). — A. *Winkelmann*. Eduard Winkelmann's allegemeine Verfassungsgeschichte (dur à lire et assez incomplet). — J. H. *Round*. The Commune of London and other studies. Studies in peerage and family history (art. à noter de W. J. Corbett). — R. *Graham*. S. Gilbert of Sempringham and the Gilbertines (bon). — Ch. L. *Stainer*. The speeches of Oliver Cromwell, 1644-58 (très bonne édition). — L. *Wolf*. Menasseh Ben Israel's mission to Oliver Cromwell (prouve que Menasseh Ben Israel fut encouragé, sinon invité par Cromwell, à venir en Angleterre pour provoquer le retour des Juifs; l'opposition des marchands et du clergé fit échouer ce projet). — F. H. *Blackburne Daniell*. Calendar of state papers. Domestic series. Oct. 1672 to febr. 1673. — Sir *Henry Craik*. A century of scottish history : from the days before the '45 to those within living memory (1690-1813; intéressant). — E. *Mac Crady*. South Carolina in the Revolution, 1774-1780 (bon).

**65.** — **The contemporary Review**. 1901, août. — Le Rèv. W. *Pepton*. L'anthropologie et l'évolution religieuse (importance du rituel, beaucoup plus grande que celle du dogme; de la place occupée par le sacrifice, dont le sacrement n'est qu'une forme épurée); fin en septembre. — George *Washburn*. Histoire primitive des Turcs (jusqu'au temps de Washington). — Septembre. Paolo d'Albano. Francesco Crispi (quelques pages très enthousiastes). — Havelock *Ellis*. Le génie de la Russie. — Octobre. J. W. *Hamilton*. William Mac Kinley. — Poulney *Bigelow*. Le président Roosevelt. — Émilie *Hobhouse*. Les camps de concentration (quelques pages indiquant les mesures à prendre pour rendre ces camps au moins habitables aux malheureux boers que les Anglais y ont relégués). — Miss. M. *Brodrick*. Les catacombes de

Kom-Es-Shaqfeh. = Novembre. ALBERT SHAW. Le nouveau président des États-Unis (biographie de M. Roosevelt). — M<sup>lle</sup> HÉLÈNE VAGARESCO. La vie en Roumanie. — RICHARD HEATH. Le protestantisme en France (sa situation au XIX<sup>e</sup> siècle; son influence morale; son affaiblissement numérique).

66. — **The Nineteenth Century.** 1901, septembre. — SOMERS CLARKE. L'abbaye de Westminster et le couronnement. — D<sup>r</sup> WIRGMAN. Les premiers colons anglais établis dans l'Afrique du Sud (depuis 1806). — HENRY MANGAN. Les sièges de Derry et de Limerick, 1689-1690 (importance historique de ces deux sièges; importance pratique, en ce qu'elle enseigne aux Anglais qu'ils doivent être et rester maîtres de la mer). = Octobre. MRS. GOODHART. Fragments de conversations avec M. Gladstone (à Naples, déc. 1888, janvier 1889; peu de chose, en somme).

67. — **Quarterly Review.** Vol. CXCIII (janvier-avril 1901). — L'agriculture anglaise au XIX<sup>e</sup> siècle (peut encore tirer profit de l'élevage et de la culture fruitière ou potagère; mais ne doit pas s'attendre à retrouver des prix rémunérateurs pour le blé jusqu'à nouvel ordre). — Le premier siècle de la Compagnie des Indes orientales (à l'occasion des deux premiers volumes de l'*Histoire de l'Inde anglaise*, de sir William Hunter, qui ont été terminés après la mort de l'auteur par son élève, Mr. Roberts). — Michelet historien (vif éloge de l'écrivain, de son style et de ses idées, dont on contredit d'ailleurs toutes les conclusions positives. « Michelet eût probablement répondu à ses critiques que le rôle de l'historien n'est pas de redresser les traditions nationales, mais de les justifier... Son génie puissant a le mérite suprême d'évoquer l'esprit de tout un peuple endormi dans la tombe. De toutes les histoires de la Révolution française, la sienne est la plus grande, et elle est écrite par un homme qui n'avait pas l'ombre de sens politique... Les Français continueront toujours de le lire pour son style... Comme Carlyle, il n'a pas de prédécesseurs et n'aura pas de successeurs »). — L'émir d'Afghanistan (les Mémoires d'Abdur-Rahman sont parfaitement authentiques; le premier volume a été écrit de sa main et le second dicté à un secrétaire. Ils expriment très réellement les sentiments de l'auteur et témoignent d'un esprit qui s'accorde fort bien avec la conduite du prince jusqu'à ce jour. On peut lui reprocher, toutefois, de trop dédaigner la valeur et la force des rajahs et des peuples de l'Inde anglaise, qu'il regarde à tort comme efféminés, comme incapables de défendre l'Angleterre en temps de crise. Il se trompe aussi sur le caractère de la politique russe, qu'il croit plus accueillante qu'elle n'est à l'égard des indigènes du Turkestan. La Russie emploie souvent comme officiers des Circassiens du Caucase, qui ressemblent à des Européens, quoique musulmans; mais elle n'admet jamais dans ses troupes les natifs de la Transcaspié). — Les réformes de l'armée (les petites guerres coloniales de l'Angleterre lui ont été aussi funestes

que celles d'Algérie et du Mexique pour la France avant 1870. Insuffisances actuelles, erreurs commises dans la guerre du Transvaal, remèdes proposés). — Les dernières années de Napoléon (le livre de lord Rosebery sur Napoléon, *la Dernière phase*, ne contient guère de nouveau ; mais il est fort intéressant au point de vue subjectif, comme l'œuvre d'un homme politique, écrite avec verve, jugement et pénétration, sur des questions d'histoire où la politique domine. La plupart des fautes commises par Napoléon tiennent aux circonstances extérieures ; même dans ses erreurs les plus cruelles, comme le meurtre du duc d'Enghien et la guerre d'Espagne, il pouvait invoquer l'excuse de précédents que lui offrait la politique de l'époque. L'Angleterre ne pouvait se dispenser de l'interner à Sainte-Hélène ; mais elle a joint à cet internement des procédés brutaux et mesquins, « des piqûres d'épingles bien dignes des Bathurst et des Liverpool qui dirigeaient alors l'administration »). — Le canal de Nicaragua (réflexions amères sur la politique des États-Unis à l'égard de l'Angleterre dans cette question). — Le caractère de la reine Victoria (portrait piquant de la défunte par une personne de son entourage. La reine fut une brave femme, très pénétrée de son rôle, très consciencieuse, sans grande élévation naturelle d'esprit et passablement despote dans son intérieur. Article à lire pour les historiens). — Humanisme et christianisme (à propos de la réimpression des œuvres de Walter Pater. Comment, depuis la fin de l'Empire romain, on essaie de fondre les deux cultures classique et chrétienne). — La délivrance de Coumassie (épisode de la guerre des Achantis, qui a passé inaperçue au milieu des péripéties de la guerre du Transvaal, en 1900. Indolence des fonctionnaires de la Côte d'Or pour prévenir les hostilités ; panique des agents de la *Gold Fields Company*, dont une grande moitié se sauve à la côte et de là en Angleterre, abandonnant leurs collègues en pays ennemi. « Tout en reconnaissant que, dans les circonstances ordinaires, les civils ne sont pas obligés de risquer leur vie sans nécessité, cependant il est heureux qu'on ne voie pas souvent une troupe considérable d'Anglais abandonner à un petit nombre d'autres civils le soin de tenir une position stratégique de haute importance jusqu'à l'arrivée des secours militaires. » Critique assez vive du livre de Lady Hodgson, femme du gouverneur, sur le siège de Coumassie). — Mandell Creighton (l'évêque de Londres, ancien directeur de l'*English Historical Review*).

**68. — Review of Historical Publications relating to Canada.** T. V, 1900. — I. Relations du Canada avec l'Empire (publications diverses étudiant les transformations possibles de l'Empire anglais sous l'influence de l'impérialisme. Certains pensent que cet Empire devrait se suffire à lui-même, s'isoler des autres nations ; mais, sur 385 millions de sujets, il n'en compte que 60 millions de race blanche. C'est d'ailleurs un gros problème de savoir si l'on pourra refuser aux races colorées des droits politiques quand elles seront plus avancées en civilisation). — *Davidson*. Commercial federation and colonial Trade policy



(difficultés d'une fédération commerciale entre l'Angleterre et ses colonies, la première étant libre-échangiste, les secondes protectionnistes et réclamant des avantages pour leurs produits dans la Métropole. La solution serait de subventionner énergiquement des lignes de paquebots qui apporteraient ces mêmes produits coloniaux en Angleterre, à bon marché, mais sans renoncer en apparence au libre-échange officiel). = II. Histoire du Canada. *Dawson*. Lines of Demarcations of Pope Alexander VI (rien de nouveau; conclusions fausses). — *Winship*. Cabot bibliography (excellent). — *Miller Christy*. Essais sur une médaille commémorative du voyage de Drake (inutile) et sur des questions cartographiques relatives au détroit de Frobisher et à la carte de Nicolo Zeno. — *Gabriel Gravier*. Vie de Champlain (bon). — *Reuben Thwaites*. Jesuit relations (l'ouvrage est à peu près terminé, les trois derniers volumes, t. LXXI à LXXIII, étant à l'impression. Caractère général de cette importante collection, qui va de 1610 à 1791. Observe que les relations des Jésuites destinées au public sont toujours partiales, sans être fausses; observation qui n'a point le mérite de la nouveauté, puisque le P. de Rochemonteix a franchement déclaré que les missionnaires de la Compagnie écrivaient pour la seule édification des fidèles et ne disaient la vérité complète qu'à leurs supérieurs. Reconnaît que les reproches adressés aux Jésuites d'avoir toléré le paganisme des néophytes peuvent être vrais pour les missions d'Extrême-Orient, mais ne le seraient pas pour les missions d'Amérique; encore serait-il à savoir si les Pères n'avaient pas raison d'admettre le culte des ancêtres en Chine et si leur condamnation à Rome n'a pas arrêté le développement du christianisme dans l'Empire céleste, en même temps que la rénovation du pays par la prédication de l'Évangile. En tout cas, « les Anglais ont fait beaucoup moins que les Français pour civiliser les indigènes de l'Amérique; quant aux Hollandais, mieux vaut n'en point parler »). — *Girouard*. L'expédition du marquis de Denonville (sa trahison envers les Iroquois avait reçu la sanction de la cour de France). — *Bradley*. The Fight with France for North America (résumé excellent). — *Charles Moore*. The North-West under Three Flags, 1635-1796 (la région des grands lacs, l'Ohio et le Mississipi. Sottise du gouvernement anglais, abandonnant aux États-Unis ces territoires importants par esprit de concession inutile. Bon). — *Edward Smith*. England and America after Independence; *John Foster*, A century of American Diplomacy, 1776-1876; *Thomas Hodgins*, British and American Diplomacy affecting Canada (montrent les bévues diplomatiques de l'Angleterre dans ses rapports avec les États-Unis, l'hostilité intransigeante de ceux-ci à son égard et leur attention constante à profiter de son indolence). — *Mac Lean*. Settlements of Scotch Highlanders in America prior to the peace of 1783 (les Highlanders n'aimaient point émigrer; ce sont les circonstances politiques qui les ont amenés à suivre leurs chefs en Amérique, où ils ont ensuite servi la dynastie de Hanovre avec le loyalisme qui fait le fond de leur caractère). — *Hastings*. Papers of

George Clinton (les papiers du premier gouverneur de New-York, 1777-1804, en trois volumes; intéressant). — *Cruikshank*. Campaign upon the Niagara Frontier in 1812 (deuxième volume terminant l'ouvrage). — *Emma Curie*. The story of Laura Secord (une héroïne de la guerre de 1813, à laquelle on doit prochainement élever un monument). — *Colonel Denison*. Soldiering in Canada (souvenirs d'un officier dont les travaux sur la cavalerie ont fait école en Europe et ailleurs. Le colonel Denison parle notamment de l'incursion des Fenians au Canada en 1866, contre lesquels on n'avait pris aucune précaution, quoiqu'on fût averti de leurs projets; et de l'insurrection de Riel, en 1885, qu'il attribue toute aux injustices et maladresses de l'administration). — *Friederici*. Indianer und Anglo-Amerikaner (vive critique des procédés américains à l'égard des Peaux-Rouges. Le livre est un acte d'accusation excellent en son genre, mais qui aurait besoin d'être contredit par une défense en règle; malheureusement, publié en Allemagne et pour les Allemands, il ne fera qu'accentuer l'antipathie des Germains contre les Anglo-Saxons). — *McLachlan*. Publications diverses sur la numismatique et les médailles du Canada (relève plusieurs erreurs et omissions au point de vue canadien). — *Furnham*. Life of Parkman (insuffisant). — *Robertson*. History of the Freemasonry in Canada (excessif: 2,200 pages sur un chapitre de la franc-maçonnerie dépassent les bornes permises. Mais personne autre qu'un franc-maçon riche et zélé n'aurait pu écrire ce livre, qui a coûté d'énormes recherches jusque dans les moindres hameaux d'Angleterre, et qui donne la biographie de tous ceux dont il est fait mention). = III. Histoire provinciale et locale. — *Harrisse*. Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve (livre utile, mais mal digéré). — La question de Terre-Neuve et les droits de la France (articles divers écrits pour défendre les prétentions coloniales). — Nova Scotia Archives, II (seconde série de documents, publiée par MM. Mac Mechan et Munro, aux frais du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Détails importants sur les Acadiens, de 1713 à 1749). — *Ganong*. Historic sites in New Brunswick (beaucoup de travail, d'érudition et de voyages sur les lieux. A pu identifier certains endroits dont le nom est mêlé à l'histoire de Champlain). — *Routhier*. Québec et Lévis au xxe siècle (livre surtout de vulgarisation, écrit avec talent et donnant un résumé pittoresque des événements historiques et mondains de la colonie). — *Abbé Gosselin*. Mgr de Saint-Vallier (le plus turbulent des évêques de Québec; à consulter). — Société historique de Québec, mémoires et publications, 1898-1900. — *Read*. The lieutenant-governors of Upper Canada: Ontario historical Society; Niagara historical Society. — *Beckles Willson*. The great Company; *George Bryce*. The Hudson's Bay company (l'édition nouvelle du livre de B. Willson, publiée à Londres, est bien plus satisfaisante que la première; mais l'auteur, qui s'attache surtout au succès commercial de la Compagnie, ne rend pas suffisamment justice aux efforts de ses agents locaux, dont il n'a jamais partagé la vie rude et périlleuse. Le professeur Bryce les com-

prend davantage, ayant vécu plusieurs années dans leur milieu. Il a eu communication de journaux manuscrits et de relations inédites qui font de son ouvrage une véritable chronique de la découverte du Grand-Nord). — *Baillie Grohman*. Fifteen Years' sport in western America and British Columbia (expériences fort intéressantes d'un sportsman doublé d'un explorateur et d'un colon. Détails curieux sur l'histoire et les mœurs du pays durant les vingt dernières années). — *Osborn*. Greater Canada (remarquable. Beaucoup de renseignements nouveaux sur l'ouest du pays. La construction de la grande ligne du Pacifique canadien a empêché cette région de tomber aux mains des États-Unis et l'a heureusement rattachée au Dominion). = IV. Géographie, économie politique, statistique. — *Bædeker*. Canada, Terre-Neuve et Alaska (seconde édition; excellente. Quelques erreurs dans les dates historiques, empruntées d'ailleurs au *Statistical Year Book of Canada*, qui est dès lors responsable de ces menues fautes. Cartes parfaites et complètement à jour). — *Adney, Spurr, Tyrrell, Heilprin, Osborne*. Articles et livres sur le Klondyke (climat sain et agréable, même en hiver. La longueur des jours d'été permet aux légumes et à plusieurs céréales de mûrir. Les mineurs de toute provenance semblent avoir un goût particulier pour Shakespeare, dont les œuvres sont très appréciées pendant les longues soirées d'hiver; et plusieurs clubs se sont formés, où chacun lit à haute voix le rôle d'un personnage). — *Wilcox*. The Rockies of Canada (très beau livre; photogravures précieuses et dont plusieurs donnent des vues de montagnes difficilement accessibles. Insiste sur l'effrayant ravage des forêts, dont un quart a disparu déjà, brûlé par la foudre ou la maladresse insouciantes des trappeurs). — *Statistical Year Book of Canada*, for 1899 (bizarrement compilé). = V. Archéologie, ethnographie, Folk-Lore. — *Moorehead*, Prehistoric implements; archaeological Report, 1899; *Hunter*, Huron villages in the township of Tay; *Laidlaw*, Archæological Discoveries in Ontario, etc. (livres et articles sur les Indiens: Hurons, Wyandots, Iroquois, Hochelagans et Mohawks). — *James Tait, Harlan Smith, Livingston Farran* (articles et mémoires sur les Indiens de la Colombie britannique). — *Ethnological Survey of Canada* (troisième rapport. A noter une communication de M. Benjamin Sulte, sur les premiers colons français du Canada, de 1608 à 1615). — *Payne*. History of the New World, called America, t. II (consacré à l'Amérique aborigène; plan défectueux; pas toujours au courant des derniers travaux; mais, en somme, ouvrage original et suggestif). — *De Roo*. History of America before Columbus (utile par les extraits d'ouvrages cités; mais conclusions généralement fausses). — *Grinnell*. Indians of To-Day (écrit par un auteur compétent et qui a vécu longtemps parmi les sauvages). — Publications sur la religion et le Folk-Lore. — VI. Éducation et bibliographie. Notice sur Sir Daniel Wilson, premier président de l'Université actuelle de Toronto.



Anno XXVI, 1901, fasc. 2. — F. LEMMI. Joachim Murat et les aspirations unitaires de 1815 (il était impossible à Murat de sauver sa couronne; sa chute était décidée, même s'il ne s'était pas tourné contre Napoléon. L'Autriche ne pouvait tolérer en Italie un prince qui représentait malgré tout l'esprit même de la révolution et de l'unité italienne). — G. ROMANO. Niccolò Spinelli da Giovinazzo, diplomate du xiv<sup>e</sup> s.; suite (chap. viii : le royaume de Naples et le schisme; l'intervention de Charles de Duras; la catastrophe de Jeanne et de Louis d'Anjou, 1378-1384); suite au fasc. 3 (chap. ix : Niccolò Spinelli au nombre des gouverneurs angevins du royaume; son passage et son séjour en Lombardie au service de Jean-Galéas Visconti, 1384-1394). — G. GUERRIERI. Les comtes normands de Nardò et de Brindisi, 1092-1130 (publie neuf diplômes en appendice). — V. SPINAZZOLA. L'inscription grecque du temple des Dioscures (en retournant une pierre tombale de la chartreuse de Saint-Vincent, avec le nom du marquis Casella gravé en 1637, on a trouvé un fragment de l'inscription du temple des Dioscures; ce sont seulement quelques lettres, mais qui permettent de reconstituer à peu près la disposition originale). = A part : le *Diario napoletano* de 1799 à 1825; suite. = Fasc. 3. G. DE PETRA. Aufidena; fouilles et topographie. — G. BELTRANI. Les magistrats municipaux de Naples en décembre 1798 et janvier 1799 et la défense présentée par le prince de Canosa (qui avait donné sa démission, sous prétexte qu'il ne pouvait plus rien pour maintenir en paix une population surexcitée de 40,000 âmes. Publie en appendice le mémoire du prince. Intéressant comme prélude à l'histoire de la révolution napolitaine).

**70. — Nuovo Archivio veneto.** Nouv. série, anno I, n° 2 (n° 42), 1901. — L. RIZZOLI. De deux sceaux antiques de Feltre et de Pieve di Sacco, 1385 et 1392. — E. BESTA et R. PREDELLI. Les statuts municipaux de Venise antérieurs à 1242 (publie le texte, inédit jusqu'ici, de ces statuts). — Gius. MARANGONI. Lazzaro Bonamico et l'Université de Padoue dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> s. (intéressant pour l'histoire de l'humanisme). — LEICHT. Francesco di Manzano (notice emphatique et peu précise sur un érudit frioulan du siècle dernier). — G. ANDRICH. Statuta de Cadubrio per illos de Camino, 1235 (organisation de la communauté agricole de Cadore, d'après les statuts qui lui furent donnés par Biaquino III de Camino; ces statuts ont été publiés par Ronzon en 1900). = Bibliographie : *Valensise*. Il vescovo di Nicastro, poi papa Innocenzo IX, e la lega contro il Turco (documents intéressants pour l'histoire des années 1566-1573, mais présentés sans méthode ni critique). — *Fr. Suriano*. Il Trattato di Terra Santa e dell' Oriente, publ. par P. Gerolamo Golubovich (texte important très bien publié).

---

## CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

**France.** — L'Académie des sciences morales et politiques a élu correspondant étranger M. Hermann HUEFFER, l'éminent professeur de Bonn qui a publié tant de précieux travaux et documents sur l'histoire politique et militaire pendant la Révolution française. — Notre collaborateur M. Albert BABEAU a été élu membre libre en remplacement de M. Perrens, décédé.

— L'excellent manuel de notre collaborateur, M. Auguste MOLINIER, sur les *Sources de l'histoire de France*, 1<sup>re</sup> partie (A. Picard), comprend les divisions suivantes : I. Les Mérovingiens : 1<sup>o</sup> Préliminaires; époque primitive; 2<sup>o</sup> Auteurs grecs et romains jusqu'aux invasions; 3<sup>o</sup> Premiers textes chrétiens (vies de saints, par ordre chronologique, du 11<sup>e</sup> siècle à saint Martin de Tours); 4<sup>o</sup> les Invasions; 5<sup>o</sup> Grégoire de Tours; 6<sup>o</sup> Pseudo-Frédégaire et continuateurs; 7<sup>o</sup> Petites chroniques (*Gesta regum Francorum*, *Gesta Dagoberti*, Aimoin); 8<sup>o</sup> Sources indirectes (Fortunat, recueils de lettres); 9<sup>o</sup> Sources étrangères; 10<sup>o</sup> Vies de saints (par régions; évêques et princes du 7<sup>e</sup> et du 8<sup>e</sup> siècle, par ordre chronologique); 11<sup>o</sup> Chroniques universelles. II. Les Carolingiens : 1<sup>o</sup> Renaissance carolingienne; 2<sup>o</sup> Pépin le Bref et Charlemagne; 3<sup>o</sup> Annales carolingiennes (et Annales royales); 4<sup>o</sup> Louis le Pieux; 5<sup>o</sup> Poésies carolingiennes; 6<sup>o</sup> Charles le Chauve; 7<sup>o</sup> Nécrologes; recueils de lettres; 8<sup>o</sup> Invasions normandes; 9<sup>o</sup> Historiens français de 889 à environ 949; Historiens étrangers du 9<sup>e</sup> siècle (887-931); 10<sup>o</sup> Historiens français du 9<sup>e</sup> siècle (932-949). — On admirera dans ce manuel, si logiquement construit, l'abondance et la sûreté des informations. C'est un instrument de travail de premier ordre.

— Avec la 4<sup>e</sup> livraison qui vient de paraître (Leroux. Prix : 4 fr.), M. R. DE LASTEYRIE a terminé le t. III de son inestimable *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*. Elle contient la suite des Sociétés du département de la Seine. On y trouvera par exemple la Société des Anciens textes français, la Société d'anthropologie de Paris, la Société des Antiquaires de France (cette dernière occupe à elle seule plus de 120 colonnes), la Société asiatique, la Société bibliographique. Dans la préface, M. de Lasteyrie a commencé une liste assez longue de Sociétés, qu'on aurait pu croire des Sociétés savantes sur la foi de leur titre, mais qui ou n'ont point vécu, ou n'ont rien publié, ou n'ont été que des entreprises commerciales sous une fausse apparence scientifique, et que, pour ces raisons, il a dû exclure de sa *Bibliographie*. Le labour auquel il s'est

livré, tant pour dresser cet inventaire des rebuts que pour dépouiller les publications des Sociétés vraiment scientifiques, a été considérable : les articles indiqués dépassent déjà le chiffre de 60,000. C'est un très grand effort et dont on ne saurait lui devoir trop de reconnaissance.

— M. Georges DE MANTEYER a fait tirer à part l'article sur le *Sceau-matrice du comte d'Anjou Foulques le Jeune (1109-1144)*, qui a paru au t. LX des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*.

— Le 134<sup>e</sup> fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes études* est consacré à une thèse brève, mais substantielle, de M. Émile PICARDA sur les *Marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française* (Bouillon, 79 p.).

— L'*Annuaire* de l'École pour 1902 débute par un mémoire de M. Henri GAIDOZ, intitulé : *la Réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme* (étudiés en Irlande, chez les Grecs, dans l'iconographie chrétienne et aux Antipodes).

— Tous les amis de l'histoire se réjouiront d'apprendre que le t. I de l'édition, préparée par M. B. DE MANDROT, des *Mémoires de Philippe de Commynes* vient de paraître (*Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. A. Picard, 473 p. Prix : 7 fr. 50). Le ms. que M. de Mandrot a pris pour base de son édition, lit-on dans l'Avis au lecteur, « n'a été connu d'aucun des éditeurs antérieurs, et c'est aussi le seul qui comprenne ce qu'on a, depuis Sauvage, pris l'habitude de désigner sous les rubriques de livre VII et de livre VIII des *Mémoires*, à savoir le récit de l'expédition de Charles VIII en Italie. Écrit aux environs de l'année 1530, ce précieux manuscrit a été la propriété d'Anne de Polignac, fille de Jean, seigneur de Randan et de Beaumont, et de Jeanne de Chambes, qui était sœur de la femme de Ph. de Commynes. » Nous croyons que ce travail fera époque dans l'histoire du texte de Commynes et qu'il fera oublier la plupart au moins des éditions précédentes. Le t. I comprend les années 1464-1477.

— M. Alfred CARTIER (*les Idées politiques de Th. de Bèze d'après le traité du droit des magistrats sur leurs sujets*. Genève, Jullien et Georg, 1900, in-8°, 20 p. Extrait du *Bull. de la Soc. d'hist. et d'archéol.*) restitue, sans contestation possible, à Th. de Bèze la paternité du petit volume imprimé (probablement à Lyon) en 1573, et où fut exposée pour la première fois, avant les *Vindiciae*, la doctrine révolutionnaire de la souveraineté du peuple et du droit à l'insurrection. Ce traité sort d'une leçon faite par Bèze à l'Académie de Genève sur le cinquième commandement.

— M. LACOUR-GAYET, qui a entrepris un travail d'ensemble remarquable sur les projets de descente en Angleterre au xviii<sup>e</sup> siècle, dont les lecteurs de la *Revue historique* et du *Correspondant* ont eu la primeur, vient de faire paraître dans la *Revue maritime* et à part une étude émouvante sur la *Campagne navale de la Manche en 1775* (Chape-



lot, 45 p. in-8°). M. Lacour-Gayet y voit avec raison un exemple de défauts et d'erreurs qui ont très souvent amené des désastres pour la France. Le point de départ de cette expédition avait été un projet de descente en Irlande par M. de Wall, les projets de débarquement en Angleterre du comte de Broglie et de Carlet de la Rozière, enfin, plus directement, les projets de Dumouriez sur Portsmouth et l'île de Wight et ceux de Hamilton sur Plymouth, Dartmouth ou Portsmouth. En 1778-1779, l'entreprise était réalisable; mais on eut la malheureuse idée de combiner l'action de notre flotte avec celle de deux escadres espagnoles et de confier la nôtre à l'indécis d'Orvilliers. De plus, la négligence et les lenteurs trop habituelles en France comme en Espagne rendirent difficile la réalisation d'un plan gigantesque qui demandait célérité et précision. D'Orvilliers fut prêt le 3 juin au lieu du 1<sup>er</sup> mai. Il dut attendre jusqu'au 12 juillet l'escadre de Cadix sur les côtes de Galice. Une épidémie ravagea sa flotte et lui enleva son fils. Des vents contraires et les prétentions de l'amiral espagnol ralentirent les opérations; on ne lui envoya pas les approvisionnements dont il avait besoin; on changea tout le plan de campagne au moment où il allait préparer la descente sur Wight et la côte voisine; il chercha en vain à atteindre l'escadre de l'amiral Hardy. Enfin, il rentra à Brest le 14 septembre, et les troupes de débarquement de Saint-Malo et du Havre furent licenciées en novembre. M. Lacour-Gayet a raconté cette lamentable expédition de notre invincible Armada avec une émotion communicative grâce aux documents de nos archives presque tous demeurés inédits jusqu'ici.

— M. Fernand MARTIN, avocat, vient de publier, sous ce titre : *les Jacobins au village*, un document intéressant et rare : *le Registre complet des délibérations de la Société des amis de la Constitution de la ville d'Artonne (Puy-de-Dôme) du 1<sup>er</sup> mai 1790 au 30 ventôse an III*; Société qui devint, par la suite, la Société populaire et qui fut affiliée dès l'origine au club des Jacobins de Paris. Ce document permet de suivre presque jour par jour le mouvement et l'évolution des idées libérales d'abord, révolutionnaires ensuite, dans la classe agricole (Clermont-Ferrand, Julliot. Prix : 10 fr.).

— Dans les analyses que nous avons données de la *Revue militaire*, rédigée par l'État-major de l'armée, nous avons mentionné les récits très complets qui paraissent sur la guerre franco-allemande. C'est le recueil, formé pour ainsi dire jour par jour, de tous les documents de nos archives qui se rapportent à cette histoire. C'est donc, en un sens, la contre-partie de la volumineuse publication exécutée par le grand État-major allemand, et le recueil français ne sera pas moins important à consulter pour les historiens. Ces articles paraissent en fascicules détachés (*la Guerre de 1870-1871*. R. Chapelot) : le 1<sup>er</sup> va de juillet 1866 à juillet 1870 (1 vol. Prix : 2 fr.); le 2<sup>e</sup> se rapporte aux journées des 28 et 29 juillet 1870 (1 vol. Prix : 2 fr. 50); le 3<sup>e</sup> aux journées des 30 et

31 juillet (1 vol., avec carte. Prix : 3 fr.); le 4<sup>e</sup> aux journées des 1<sup>er</sup> et 2 août (1 vol. Prix : 3 fr. 50); le 5<sup>e</sup> aux journées des 3 et 4 août (1 vol., avec carte. Prix : 5 fr.).

— Sous le titre général d'*Annales internationales d'histoire*, la 6<sup>e</sup> section (*Histoire comparée des littératures*) du Congrès d'histoire comparée tenu à Paris en 1900 publie le compte-rendu de ses séances (Paris, Colin, 1901, in-8<sup>o</sup>, 276 p.). Signalons aux historiens l'étude, remarquable par la largeur des aperçus, sur *la Littérature européenne* de M. F. BRUNETIÈRE, et *l'Influence de la littérature française dans la littérature arménienne* de M. A. TCHOBANIAN.

— *L'Assistance sociale, pauvres et mendiants* (Paris, Alcan. Bibliothèque générale des sciences sociales, 1901, in-8<sup>o</sup>, 304 p.), par M. Paul STRAUSS, contient des parties historiques intéressantes sur la loi des pauvres en Angleterre, sur la charité sous l'ancien régime (répression de la mendicité, bureaux des pauvres, ateliers de charité) et sur l'histoire de l'assistance publique pendant la Révolution et depuis.

— Le Père Eugène GRISSELLE, auteur d'une thèse de doctorat soutenue récemment devant l'Université de Caen sur *Bourdaloue; histoire critique de sa prédication*, et le P. CHÉROT viennent de fonder une *Revue Bourdaloue, recueil trimestriel de sermons et documents inédits*, dont la première livraison paraîtra à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1902 (bureaux de la *Revue*, rue Nationale, 77, à Lille). C'est une sorte de pendant à la *Revue Bossuet*, qui paraît depuis 1899.

— M. Charles BONNET a fait tirer à part l'article amusant et bien documenté qui a paru dans la *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise* sur l'acquisition par Joséphine de Beauharnais de la Malmaison et de l'étang de Saint-Cucuphas (*M<sup>me</sup> Bonaparte à la Malmaison*. Versailles, Bernard; Paris, A. Picard, 1901, 39 p.).

— MM. Joseph ROUSSE et Marcel GIRAUD-MANGIN, conservateurs de la bibliothèque publique de Nantes, ont publié le t. I du Catalogue des mss. de la collection Dugast-Matifeux relatifs à la période révolutionnaire (Nantes, impr. Salières, VIII-264 p.).

— MM. le vicomte DE CAIX et Albert LACROIX ont entrepris à la librairie Ollendorff la publication d'une *Histoire illustrée* de la France qui comprendra vingt volumes. Le premier volume, consacré à la période préhistorique et à la Gaule indépendante, ne donne pas une mauvaise idée de l'ouvrage, mais nous regrettons que l'illustration ne se borne pas à la reproduction d'objets et de monuments réels et soit en majeure partie composée de compositions de fantaisie dont la valeur artistique ne compense pas le caractère peu scientifique.

— M. Maurice LOM a réuni, sous le titre d'*Essais d'histoire maritime* (Berger-Levrault), une série de courts articles vivement écrits et puisés aux bonnes sources sur l'histoire maritime de la Révolution et de l'Empire. Les plus intéressants sont ceux qui traitent de la livraison

de Toulon aux Anglais en 1793, du combat du *Ça Ira* (14-15 mars 1795), de Brueys à Aboukir (1<sup>er</sup> août 1798) et des aventures de Rivoire, un marin royaliste traître à la France et à son roi.

— Signalons trois nouvelles biographies parues dans la collection des *Saints* (Lecoffre), un remarquable *Jean Chrysostome*, de M. A. PUECH, le *Bienheureux Raymond Lulle*, par M. Marius ANDRÉ, que son séjour en Espagne a mis en rapport avec les *Lullistes* de Catalogne, et *Sainte Thérèse*, de M. Henri JOLY, qui forme un digne pendant de son *Saint Ignace de Loyola*.

— M. F. STROWSKI vient de publier à la librairie Lecoffre des *Extraits de Bossuet* très ingénieusement disposés dans l'ordre chronologique, de manière à former une sorte de biographie intellectuelle et morale de Bossuet. Cette disposition des matières double l'intérêt des extraits.

— M. LETAINTURIER-FRADIN, bien connu par ses travaux sur le duel et l'escrime, a été attiré vers la figure de la *Chevalière d'Éon* (Flammariion), par ses mérites de fine lame. Il a bravement entrepris le panégyrique du fameux et équivoque aventurier dont il exalte, dans un volume fort piquant, « l'énergie et la noblesse de caractère. »

— Le huitième et dernier volume des *Souvenirs du baron de Barante* (C. Lévy) contient la correspondance de décembre 1855 à juin 1866, une table et un index. Ce sont dix années du second Empire jugées par les hommes les plus distingués du parti orléaniste.

— Les *Mémoires en faveur de l'alliance avec la Russie et contre l'idée de la conquête des bords du Rhin faits en 1863 et en 1868 par un diplomate* et publiés en 1895 et 1897 par la *Revue du Bas-Poitou* (Claireaux, Fontenay-le-Comte) sont l'œuvre de M. le baron DE MESNARD, chargé d'affaires à Lisbonne en 1869. Il vit très clair lorsqu'éclata la candidature Hohenzollern; et d'avance, dès 1868, il avait prévu et les ambitions de la Prusse et celles de la France, les dangers qu'offrait pour la France toute velléité d'extension à l'est et la nécessité d'une alliance russe pour se garantir contre la Prusse. M. de Mesnard a été le précurseur d'une alliance qui a été conclue lorsqu'elle n'avait plus pour la France qu'un intérêt diminué.

— Les *Propos de Félix Faure* (Soc. d'éditions littéraires), par SAINT-SIMONIN, sont un livre très amusant dont l'histoire fera son profit. Si M. Mermeix a endossé la responsabilité de ces mémoires fragmentaires, aucun de ceux qui ont vécu dans l'intimité de l'Élysée n'a douté que l'ami à qui nous les devons ne fût M. A. D., avec la collaboration de tel ou tel des familiers et des ministres de l'ancien président. Rien d'important pour la politique générale ne ressort de ces pages, et les appendices sur Fachoda montrent assez combien F. Faure était inexactement renseigné sur les faits les plus graves et les jugeait superficiellement; mais la figure du président nous y apparaît très nette dans ses traits essentiels, telle qu'elle était aux



derniers temps de sa vie, quand l'infatuation et les fatigues d'une situation disproportionnée à ses forces et à ses mérites lui eurent fait perdre les qualités de finesse et de bon sens qui au début s'unissaient chez lui à une véritable bonhomie. Il ne manquait pas d'intelligence, il aimait son pays et avait le sentiment de ses devoirs professionnels, mais la véritable élévation morale lui manquait comme du reste à ses ministres. Il avait assez de conscience pour que les angoisses de l'affaire Dreyfus aient contribué à hâter sa fin: pas assez de courage moral pour sauver la France du déshonneur dont elle était menacée. Il crut naïvement pouvoir supprimer le crime en refusant de s'en occuper.

— M. Eugène d'ECHEVAL a réuni, sous le titre : *Socialisme, communisme et collectivisme* (Guillaumin), une série d'études et d'articles qui forment à la fois une histoire des doctrines socialistes contemporaines et une discussion de ces doctrines conduite avec un sens très vif des réalités et un esprit philosophique dont les économistes sont d'ordinaire trop dépourvus. Il n'a pas la naïveté de se scandaliser d'un mouvement qui est le résultat naturel des progrès de l'industrie, des lumières et du bien-être, mais il signale avec vigueur les côtés utopiques et irrationnels des doctrines communistes.

— On lira avec fruit le recueil des articles publiés par M. Henri Michel de 1881 à 1891 sur *l'Enseignement secondaire* (Hachette) dans le *Journal le Temps*. Il est peu de questions soulevées par les réformes de l'enseignement secondaire que M. Michel n'ait abordées dans un esprit libéral, pénétré des nécessités de notre société démocratique et de notre temps, et dans une disposition optimiste assez rare aujourd'hui pour être signalée. Le petit livre de M. G. LARSON sur *l'Université et la société moderne* (Colin) est plus hardi. Il veut vraiment un esprit nouveau dans l'enseignement et sait que cet esprit nouveau créera des thèmes nouvelles. Ce sont deux livres bons à méditer.

— M. CH. DIEHL vient d'ajouter à ses intéressantes *Excursions archéologiques en Grèce* (Colin) un second volume, *En Méditerranée*, qu'on ne lira pas avec moins de plaisir. De Spalato et de Salone, où l'on retrouve, sous la direction de Myr Bullsch, des restes de l'antiquité chrétienne d'une importance capitale, on fait par Zara et Raguse une excursion en Bosnie et en Herzégovine, qui est la partie la plus remarquable du volume. L'œuvre de l'administration autrichienne, œuvre de civilisation accomplie avec une habileté consommée, mêlée de duplicité et d'arbitraire, y est décrite et appréciée avec autant d'équité que d'indépendance. De là, nous faisons le pèlerinage de Delphes, avec M. Homolle, puis celui du mont Athos, pour arriver enfin à Constantinople et revenir par Chypre, Rhodes et Jérusalem. Le chapitre sur Chypre et Rhodes sera lu avec une vive curiosité. Personne mieux que M. Diehl n'était capable de mettre en lumière les vestiges de la France d'Orient du moyen âge conservés dans ces deux îles dont nous avons

stupidement laissé la plus belle, le royaume des Lusignan, tomber aux mains de l'Angleterre.

— M. le comte FLEURY a eu l'heureuse pensée de publier les *Souvenirs de M. Delaunay* (C. Lévy). Il a très habilement, avec les récits recueillis de la bouche de l'incomparable acteur et avec des lettres d'acteurs et d'actrices qu'il lui a communiquées, composé une sorte d'histoire anecdotique du théâtre français de 1850 à 1890. Sous une forme légère et charmante, c'est un chapitre de l'histoire de la littérature et de la société française au XIX<sup>e</sup> siècle.

— Le second volume de l'*Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales* (Alcan) de M. H. CORDIER est consacré aux années 1875-1887 sous le régime de l'empereur Kouang-Siu. Il comprend par conséquent toute l'affaire du Tong-King et celle de Kouldja. Pour bien apprécier la valeur de l'ouvrage de M. Cordier, il ne faut pas lui demander autre chose que ce qu'il prétend nous donner : un recueil de documents pour la plupart inédits et réunis pour la première fois, classés et coordonnés avec l'exactitude chronologique la plus rigoureuse et accompagnés de notices précises sur les personnages politiques qui ont pris part aux événements. Tel qu'il a été conçu et exécuté, dans un esprit d'objectivité historique absolue et avec l'exactitude scrupuleuse qui caractérise tout ce que publie M. Cordier, son ouvrage est un véritable trésor d'informations authentiques et contrôlées qui sera d'un prix inestimable pour les historiens et pour les diplomates. G. M.

— Il nous est difficile de tenir nos lecteurs au courant des ouvrages de voyage ou des études coloniales, bien que leur intérêt historique soit souvent très grand. Nous devons cependant signaler l'excellent livre de M. L. VIGNON sur l'*Exploitation de notre empire colonial* (Hachette) où sont exposés avec une grande indépendance les fautes commises, les importants résultats acquis, les mesures à prendre; le volume de M. H. FROIDEVAUX, sur l'*Œuvre scolaire de la France aux colonies* (Challamel), exposé historique très précis et très encourageant d'une œuvre de civilisation française encore bien imparfaite, mais qui a déjà donné des fruits; le premier fascicule des *Études d'économie sociale* (Nony) de M. H. HAUSER, consacré aux *Colonies allemandes impériales et spontanées*; trois volumes remarquables sur l'Extrême-Orient, la *Renovation de l'Asie* (Colin) par M. Pierre LEROY-BEAULIET, où est spécialement étudié l'état économique et social du Japon, de la Chine et de la Sibérie; la *Chine ancienne et nouvelle* (Colin), de M. G. WEULERSSE, impressions et réflexions d'un voyageur doué d'un esprit d'observation très aiguisé et d'un sens historique avisé; les *Troubles de Chine et les missions chrétiennes* (Fischbacher), de M. R. ALLIER, où sont signalés avec sincérité (comme le fait Weulersse d'ailleurs) le mal causé en Chine par la manière dont les missionnaires catholiques ont compris leur tâche, se faisant haïr par leur esprit de domination, leur avidité et leur mépris pour

les mœurs et les sentiments des indigènes, l'œuvre néfaste en particulier d'hommes tels que Mgr Favier et Mgr Anzer, qui n'ont de chrétien que le nom, et ont agi partout en conquérants et en exploiters sans scrupules.

— Dans le même ordre d'idées, signalons le très important ouvrage de M. LE CHATELIER sur *l'Islam dans l'Afrique occidentale* (Steinheil), où l'on trouvera une histoire des missions musulmanes dans les régions du Sénégal, de la Gambie et du Niger, et un tableau de l'état actuel des populations musulmanes dans ces contrées. Écrit en 1888 par un homme qui s'est distingué par ses éminentes qualités d'explorateur et d'administrateur, et dont les livres sur l'Islam au XIX<sup>e</sup> siècle et sur les confréries de l'Hedjas font autorité, ce travail, laissé de côté par son auteur pendant dix ans, a été fort heureusement mis au point et publié. Des cartes très bien conçues éclairent le texte et rendent sensibles les étapes de la pénétration musulmane.

— Dans la collection des « Dictionnaires départementaux, » et sous le titre : *Charente-Inférieure, dictionnaire, annuaire et album*, la librairie Flammarion publie (1901, 800 pages, 250 portraits) un ouvrage qui sera utile. L'introduction rattache le passé au présent en énumérant les noms les plus célèbres de l'Aunis et de la Saintonge, d'après les *Marins rochelais* de M. DE RICHEMOND, la *Biographie de la Charente-Inférieure* de MM. HENRI FEUILLERET et DE RICHEMOND et la *Biographie saintongeaise* de P.-D. RAINGUET. Quant à l'ouvrage lui-même, outre les articles consacrés aux notabilités départementales dans les sciences, les lettres, les arts, la philosophie et la religion, il énumère les hommes utiles, modestes, dignes d'échapper à l'oubli. Quelques-unes de ces notices sont de véritables pages d'histoire, par exemple la biographie d'Émile Delmas. Toutes sont suggestives. Quelques fautes typographiques, inévitables dans un texte de huit cents pages, se rencontrent dans les notes bibliographiques.

LIVRES NOUVEAUX. — HISTOIRE LOCALE. — *Abbé P. Dubourg*. Monographie de Caudecoste, comprenant une notice sur la paroisse de Saint-Nicolas de la Balerne et sur les châteaux de Nazelles et de Saint-Philip, dans le canton d'Asstaffort. Agen, impr. moderne, ix-450 p. — *A. de Dufau de Maluquer*. Le pays de Foix sous Gaston Phœbus. Rôle des feux du comté de Foix en 1390 (Bull. de la Soc. des sciences, lettres et arts de Pau, t. XXVIII, 1898-99). Foix, Gadrat, 284 p. — *J. Perrin*. 1814. Sièges de Sens ; défense de l'Yonne et campagne du général Allix. Sens, Duchemin, 244 p. — *G. Clément-Simon*. Le régiment de Tulle, offert par la ville au roi Louis XIV en 1689. Champion, 25 p. — *G. Doublet*. Le jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence. Picard et fils, 340 p. Prix : 5 fr. — *R. Fage*. La vie à Tulle aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ibid., vii-451 p. Prix : 7 fr. 50. — *L. Loye*. Histoire de l'église de Besançon, t. I. Besançon, impr. Jacquin, 347 p. in-16. — *Chanoine Porée*. Histoire de l'abbaye du Bec, t. II. Évreux, impr. Hérissey, 680 p. Prix : 9 fr. — *Comte de Rosmorduc*. La noblesse de Bretagne devant la Chambre de la réformation, 1668-1671. Arrêts de maintenue de noblesse, t. III. Saint-Brieuc, impr. Pru-



d'homme, 681 p. — *Comte de Saint-Saud*. Essai sur la deuxième recherche de la noblesse dans la généralité de Bordeaux, 1696-1718. Vannes, impr. Lafolye, 153 p. (Revue des Questions héraldiques.)

**Belgique.** — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort, survenue le 1<sup>er</sup> décembre, à Fayt-lez-Manage, de M. Eugène LAMEERE, professeur agrégé à l'Université de Bruxelles. Ce jeune érudit, — il n'avait pas trente ans, — s'était formé aux bonnes méthodes à Bruxelles sous la direction de MM. Van der Kindere, Lonchay et Leclère, puis il avait fréquenté durant plusieurs années les principales Universités de France et d'Allemagne. La dissertation qui lui avait valu le grade de docteur spécial avait été fort remarquée. Dans cette étude sur *le Grand Conseil des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* (Bruxelles, Castaigne, 1900, in-8°, 242 p.), M. Lameere avait fait preuve d'une vaste érudition servie par une critique pénétrante. Nous reparlerons d'une manière plus détaillée des travaux pleins de mérite dus à ce jeune maître si estimable. Sa mort est pour l'Université de Bruxelles et pour la science historique une perte cruelle.

— Nous avons rendu autrefois (*Rev. hist.*, LII, 413; LXV, 390) un juste tribut d'hommages à M. H. PIRENNE pour son excellente *Bibliographie de l'histoire de Belgique*. Cet essai d'un répertoire systématique destiné à nous renseigner sur les principales sources et les principaux travaux d'érudition relatifs à cette histoire était très heureux et obtint un légitime succès : publié vers la fin de 1893, il était épuisé dès 1896. Le savant professeur de l'Université de Gand vient de faire paraître une 2<sup>e</sup> édition de cet utile travail<sup>1</sup>; elle comprend 2,586 numéros, tandis que la première n'en donnait que 2,084. Nous signalerons aussi une innovation louable : des notes très concises sur la valeur de certains ouvrages; elles seront extrêmement utiles, surtout aux débutants.

— M. A. GAILLARD a fait paraître en 1898 le t. I d'un vaste travail intitulé : *le Conseil de Brabant. Histoire. Organisation. Procédure* (Bruxelles, Le Bègue, in-4°, 492 p.). Nous avons donné un aperçu de l'intérêt qu'il présente et nous avons loué l'érudition et la patience avec lesquelles l'auteur avait su mener à bonne fin d'immenses recherches (V. *Revue hist.*, LXXI, 328-329). Nous recevons aujourd'hui le t. II de cette étude consciencieuse<sup>2</sup>; il traite du ressort du Conseil, de sa double juridiction contentieuse et volontaire, de son intervention dans l'exercice du pouvoir législatif, de son contrôle sur les administrations communales. Il aborde ensuite l'organisation du Conseil et

1. *Bibliographie de l'histoire de Belgique. Catalogue méthodique et chronologique des sources et des ouvrages principaux relatifs à l'histoire de tous les Pays-Bas jusqu'en 1598 et à l'histoire de la Belgique jusqu'en 1830*. Bruxelles, Lamertin, in-8°, 270 p.

2. Bruxelles, Le Bègue, in-4°, 424 p.

s'occupe longuement du chancelier, du procureur général, de l'office fiscal et des autres « suppôts » du grand corps judiciaire. Un chapitre particulièrement fouillé est consacré aux gages, émoluments et médianates. La documentation de ce livre important est très abondante et presque tout y est neuf. Un 3<sup>e</sup> volume achèvera l'ouvrage.

— M. J. LAENEN, docteur de l'Université de Louvain, vient de publier sa dissertation inaugurale<sup>1</sup>. C'est une contribution importante à l'histoire des Pays-Bas pendant le règne de Marie-Thérèse. L'auteur a recueilli les éléments de sa solide monographie aux archives de Vienne, de Rome, de la Haye, de Bruxelles, et à la bibliothèque Ambrosienne de Milan. Nous consacrerons un article spécial à ce travail remarquable.

— Nous avons parlé mainte fois des études historiques publiées par un jeune et estimable érudit belge, M. Alfred DE RIDDER (voir *Rev. hist.*, LXV, 141, 143, 149; LXXI, 330; LXXII, 366). Nous signalerons aujourd'hui du même auteur une œuvre juridique des plus utiles pour les historiens : *la Noblesse en Belgique* (Bruxelles, veuve Larcier, in-4<sup>o</sup>, 140 p.)<sup>2</sup>. On trouvera dans cette dissertation un exposé méthodique, clair et complet de tout ce qui concerne la législation héraldique belge : comment s'acquiert la noblesse; les pouvoirs du roi; la concession de noblesse; la reconnaissance de noblesse; l'admission dans la noblesse; les titres et prédicats des armoiries; la noblesse conférée à des Belges par des souverains étrangers; les édits et arrêtés héraldiques sous les divers régimes; la preuve de la possession de noblesse; la transmission de la noblesse et des titres; la perte des droits nobiliaires; les usurpations, etc. C'est un excellent répertoire, résultat de longues recherches poursuivies avec sagacité; on y trouvera une foule de renseignements dispersés dans des ouvrages rares ou dans les archives.

— M. Paul FREDERICQ a rendu compte ici même (LXXII, 410) de la *Bibliographie de l'Université de Louvain*, due à M. V. BRANTS. Cet utile répertoire a reçu un *Premier supplément* (Louvain, Peeters, 1901, in-8<sup>o</sup>, 74 p.).

**Allemagne.** — L'illustre indianiste Albrecht WEBER est mort à Berlin, le 30 novembre dernier, à l'âge de soixante-seize ans. Il était professeur à l'Université de Berlin depuis 1856. Les *Indische Studien*, qu'il dirigea de 1850 à 1885 et dont il fut le principal collaborateur, sont un recueil très précieux d'articles pour l'étude du sanscrit et du prakrit.

— Le Dr FRIEDENSBURG, premier secrétaire de l'Institut historique à

1. *Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse* (1749-1753). Anvers, librairie néerlandaise, in-8<sup>o</sup>, 297 p.

2. Tiré à part des *Pandectes belges* de E. Picard et N. d'Hoffschmidt.

Rome, a été nommé directeur des archives de Stettin. — L'archiviste de Stettin, G. WINTER, a été nommé archiviste de l'État à Osnabruck. — M. Gabriel MONOD a été élu membre correspondant de l'Académie des sciences de Göttingue.

— Les importants *Regestes des évêques de Constance* (*Regesten zur Geschichte der Bischöfe von Konstanz, von Bubulcus bis Thomas Berlower, 517-1496*. Innsbruck, Wagner'sche Universitäts Buchhandlung, 1886 et suiv.), publiés pour la Commission badoise d'histoire par MM. P. LADEWIG, M. MUELLER et A. CARTELLIERI, atteignent aujourd'hui, avec le n° 5662, au 22 mai 1361. Le quatrième fascicule du tome II, de 1351 à 1361, est dû à M. CARTELLIERI, avec la collaboration de MM. Werminghoff, A. Eggers et K. Rieder. C'est dans la même collection de regestes qu'ont paru, en 1893, les *Regesta regni Hierosolymitani* de R. ROEHRICHT, que paraissent les *Regesta archiepiscoporum Moguntinensium*, préparés par J.-F. Böhmer et publiés par C. WILL (vol. I et II, 1877-1886), les *Regesten der Markgrafen v. Baden u. Hachberg, 1050-1515*, publiés par R. FESTER (t. I, livr. 1-10, et II, 1-2, 1892-1901), les *Regesten der Pfalzgrafen am Rhein, 1214-1508*, publiés par E. WINKELMANN, A. KOCH et J. WILLE (t. I, livr. 1-6, 1894). — Le Dr KEHR annonce les *Diplômes des rois normands de Sicile*.

— Le livre de comptes de Hermann et Jean Wittenborg, marchands lubeckois du xiv<sup>e</sup> siècle, que publie M. Carl MOLLWO, secrétaire de la chambre de commerce de Lubeck (*Das Handlungsbuch von Hermann und Johan Wittenborg*. Leipzig, Dyk, 1901, in-8°, LXXIX-103 p., avec des appendices et un index), et l'excellente introduction dont il l'a fait précéder, jettent une vive lumière sur le commerce de la Hanse, le développement déjà remarquable du crédit à cette époque (p. XLVI), les formes variées des sociétés commerciales. C'est le plus ancien des livres de comptes allemands actuellement connus (il débute vraisemblablement en 1346 ; il est postérieur aux livres analogues du midi de la France, où M. Mollwo constate que la comptabilité était plus avancée que dans le domaine de la Hanse). Jean Wittenborg était un gros personnage, bourgmestre en 1360, souvent chargé de missions diplomatiques, commandant de la flotte hanséatique pendant la guerre contre le Danemark, en 1362. Il fut décapité l'année suivante, sans doute pour avoir commercé avec la Flandre pendant une période où la Hanse avait déclaré le « blocus » de ce pays. C'était un négociant en gros (à la différence des Hanséates dont les livres ont été antérieurement publiés), dont les affaires portaient à la fois sur les bestiaux, les céréales, les fourrages, les bois, le vin, le beurre, la cire, la bière, la laine, le lin, les étoffes, les peaux, les métaux précieux, les fers. Les principaux articles de son commerce étaient les draps, qu'il tirait de Flandre, le malt, l'orge et les pelleteries, qui lui venaient du nord et de l'est.



— Le tome II des *Sources pour servir à l'histoire des guerres de 1799 et 1800*, par notre collaborateur M. Hermann HUEFFER, contient, outre une étude critique sur la bataille de Marengo : 1° l'« Aperçu militaire sur la bataille de Marengo et l'armistice qui en fut la suite, » par le comte Adam-Adalbert de Neipperg; 2° les « Négociations qui eurent lieu à Paris, au mois de juillet 1800, après la bataille de Marengo et après la convention d'Alexandrie, entre le premier consul, le ministre des Affaires étrangères Talleyrand et M. le comte de Saint-Julien, » par le même; 3° le récit, par Hohenzollern, des opérations qui commencèrent le 2 février sur la rivière de Gênes, jusqu'au 31 décembre à Parona sur l'Adige, et depuis le 31 décembre jusqu'à la paix, en mars 1801; 4° une série de 305 documents relatifs à la campagne de 1800 (*Quellen zur Geschichte der Kriege von 1799 und 1800*. 2<sup>e</sup> partie, xviii-399 p. Prix : 18 m. Leipzig, Teubner).

— *Mirabeau's geheime diplomatische Sendung nach Berlin* (Heidelberg, Carl Winter, 1901, viii-202 p.) est l'introduction à une édition, que M. Erich WILD prépare, du texte original de la correspondance secrète de Mirabeau pendant son séjour à Berlin. Cette édition, M. Welschinger est censé l'avoir faite; mais il est trop facile à M. Erich Wild de prouver que la tâche reste entière. Il montre comment Talleyrand a remanié le texte des lettres de Mirabeau. Il étudie fort bien la situation respective et l'attitude de ce même Talleyrand, ami peu sûr, de Calonne et de Vergennes. Il publie un *Mémoire sur la cour de Berlin en 1775* par le duc de Lauzun, des notes anonymes sur le prince royal de Prusse, des lettres de Talleyrand.

— La même librairie a édité les *Souvenirs de Caroline de Freystedt*, qui fut pendant trente et un ans dame d'honneur de la margrave Amalie de Bade; on y trouve en particulier des détails sur le mariage du prince héritier de Bade avec Stéphanie de Beauharnais (*Karoline von Freystedt; Erinnerungen aus dem Hofleben*, avec une introduction par Karl OBSER. Prix : 5 m.).

— L'Allemagne paraît affectionner de plus en plus les grandes synthèses historiques. Après Ranke, en même temps que Helmolt, M. Th. LINDNER, professeur à l'Université de Halle, commence une Histoire universelle depuis les Invasions (*Weltgeschichte seit der Völkerwanderung*. Stuttgart, Cotta. Prix : 5 m. 50); elle aura neuf volumes. Le tome I, récemment paru, montre la formation des États du monde occidental et oriental, destinés à imprimer une nouvelle marche à l'histoire.

— Dans le même temps, le professeur LAMPRECHT, resté seul à la tête de la célèbre collection de l'Histoire des États européens, fondée par Heeren et Ukert, se propose de lui donner une plus grande ampleur, en ajoutant deux nouvelles sections au plan primitif; à côté de la série des États européens, une seconde, en effet, sera consacrée aux États situés hors de l'Europe (États-Unis, Chine, Japon, Inde, etc.), et une

troisième aux États et territoires allemands. A cette dernière série se rattachent des ouvrages déjà parus : *Geschichte Schlesiens*, 2 vol., par C. GRUENIAGEN; *Geschichte von Braunschweig und Hannover*, 3 vol., par G. VON HEINEMANN; *Geschichte von Ost- und West-Preussen*, 1<sup>er</sup> vol., par C. LOHMEYER; *Geschichte der in der Preussischen Provinz Sachsen vereinigten Gebiete*, par E. JACOBS. La collection tout entière sera désormais désignée sous le titre général : *Allgemeine Staatengeschichte* (Gotha, Perthes). — Dans la série des États européens vient de paraître une traduction de la belle histoire des Pays-Bas par M. P.-J. BLOK. Le premier volume nous conduit jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et se termine par un tableau très remarquable des institutions féodales. — M. LAMPRECHT a fait paraître un premier volume du plus haut intérêt en supplément à sa *Deutsche Geschichte*, consacré à la musique, les arts plastiques, la poésie et la philosophie.

— Une édition à bon marché du dernier ouvrage de H. VON SYBEL : *Die Begründung des deutschen Reiches*, vient de paraître chez Oldenburg (Munich et Berlin); elle comprendra sept volumes, mis en vente au prix total de 24 m. 50.

**Grande-Bretagne.** — On lit dans l'*Athenæum* du 2 novembre 1901 : « MM. Grenfell et Hunt, qui ont récemment publié les papyrus de Lord Amherst, préparent l'édition des documents découverts par eux, il y a deux ans, dans des fouilles opérées à Tebtunis pour l'Université de Californie; ce sont des documents de l'époque ptolémaïque trouvés dans des momies de crocodiles sacrés; ils jettent beaucoup de lumière sur l'histoire intérieure de l'Égypte de 130 à 80 avant J.-C.; la série la plus importante est formée de 46 décrets promulgués par Ptolémée II Evergète vers la fin de son règne. L'ouvrage paraîtra au printemps de 1902. »

— La librairie Cassell et C<sup>ie</sup> entreprend une nouvelle édition, illustrée cette fois, de *Social England*, qui, nous l'avons déjà dit, a paru en six volumes sous la direction de M. TRAILL. Les illustrations seront fournies par des photographies directement prises sur les originaux; enfin, on apportera un soin particulier à l'histoire du costume par l'image.

— Le tome III du *Calendar of letter-books preserved among the archives of the Corporation of the city of London at the Guildhall*, par M. R. SHARPE (1901), se rapporte aux années 1291-1309, période à laquelle se rapportaient aussi les tomes I et II; période difficile, parce que la mairie de Londres était à cette époque (depuis 1285) « dans la main du roi » et que celui-ci avait constamment besoin de recourir à l'aide financier de ses bourgeois pour subvenir aux frais de la guerre contre la France; c'était aussi le moment où l'expulsion des Juifs obligeait le roi à s'adresser aux banquiers lombards, que les bourgeois de Londres détestaient, à titre d'étrangers, presque à l'égal des Juifs. L'analyse du registre est faite avec grand soin; quelques actes (de Mathilde, de Henri I<sup>er</sup>, etc.) sont publiés *in extenso*. La table, très complète, n'est

pas exempte de fautes, du moins en ce qui concerne les noms étrangers. Exemples : « Peter Amaneni, capitalis bogii » (p. 45), est Pierre Amanieu, captal de Buch ; « Ebulus de Podio Guillim (?) » (p. 46) est Ébles de Puyguilhem ; « William de Sant, merchant of Bayonne » (p. 76), est Guillaume de Saut, etc., etc. Les noms gascons ont une fois de plus porté malheur à M. Sharpe. B.

— Le tome XVIII, 1<sup>re</sup> partie, des *Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII*, compilé par MM. James GAIRDNER et R. H. BRODIE (1901), se rapporte à la première moitié de l'année 1543, depuis la mort de Jacques V, roi d'Écosse, jusqu'à la déclaration de guerre à la France.

— L'administration du British Museum a publié la table, par ordre alphabétique des noms de lieux, des chartes et rôles conservés au département des manuscrits : *Index to the charters and rolls in the department of mss. British Museum*, par MM. Henry J. ELLIS et Francis B. BICKLEY. Vol. I : *Index locorum* (1900, 936 p. in-8°).

— *Side lights on english history*, par M. Ernest F. HENDERSON (Londres, Bell et fils, 1900, XXI-300 p. in-4°), se compose uniquement : 1° d'extraits de lettres, de papiers d'état, de journaux, groupés autour de trente-deux chapitres de l'histoire d'Angleterre depuis Élisabeth jusqu'à l'avènement de la reine Victoria ; 2° de portraits représentant les principaux personnages politiques (surtout les souverains) et de quelques caricatures pendant cette période. Intéressant à feuilleter, mais rien de nouveau.

— Dans le tome XXXI (1901) des *Archives historiques du Poitou* (p. 281-308) a été intégralement reproduit l'acte de liquidation du douaire de la reine d'Écosse, Marie Stuart, 1602-1612.

— Le tome VIII du *Calendar of the ancient records of Dublin*, publié par M<sup>me</sup> J. GILBERT, comprend les années 1730-1740.

— M. Joseph BAIN a réuni en volume six conférences professées à Édimbourg, en 1900, sous le titre : *The Edwards in Scotland, A. D. 1296-1377* (Édimbourg, Douglas, 1901, x-105 p.). Pas de bibliographie, pas de notes ; mais l'auteur, à qui l'on doit l'Inventaire des documents concernant l'histoire d'Écosse qui sont conservés au P. Record Office, connaît cette histoire de première main. Nul n'était mieux qualifié pour en donner un bon résumé.

— Dans une conférence faite à Cambridge, l'éminent professeur du droit anglais M. Fred. W. MATTLAND a montré la crise que subit la loi anglaise au xv<sup>e</sup> siècle. Les humanistes, parmi lesquels se trouvait sir Thomas More, déploraient ou ridiculisaient le jargon barbare qu'elle parlait, soit en français, soit en latin ; des hommes éclairés comme le cardinal Pole conseillaient de la régénérer par l'étude du droit romain ; l'exemple de l'Allemagne, qui acceptait le romanisme, la menaçait plus dangereusement encore. Cependant, elle ne succomba point. Elle fut sauvée par l'enseignement donné dans les « Inns of court ; » l'autorité



du code de Justinien ne sut prévaloir contre celle des Year-books. On continua de parler le jargon ancien ; mais l'Angleterre, en ce point encore, fit l'économie d'une révolution et garda intact un système de jurisprudence qui avait ses racines jusque dans le plus lointain passé de son histoire. Cette intéressante conférence est suivie de notes très substantielles qui ajoutent l'utilité à l'agrément (*English law and the Renaissance*. Cambridge, at the University press, 1901, 98 p. in-12. Prix : 2 sh. 6 d.).

— L'approche des fêtes pour le couronnement du roi d'Angleterre Édouard VII fait naître de nombreuses questions d'étiquette, de préséance, etc., qui seront réglées par un tribunal spécial et extraordinaire : la « Court of claims ; » ses décisions ne manqueront pas d'intérêt pour les historiens. En attendant, ceux-ci feront leur profit de textes qu'on publie ou que l'on réédite. Après avoir publié pour la « Bradshaw Society » *Three Coronation orders*, M. Leopold G. Wickham LEGG a réuni, dans un recueil magistral intitulé *English coronation Records*, les ordres de couronnement des rois et reines d'Angleterre, depuis le plus ancien, qui remonte au ix<sup>e</sup> siècle, jusqu'au plus récent, qui s'applique à la reine Victoria. C'est un fort beau volume de lxxxviii-413 p., imprimé avec un soin méticuleux et illustré avec un goût parfait (Westminster, Archibald Constable. Prix : 31 sh. 6 d.). La même librairie a fait paraître en même temps un ouvrage de grand luxe : *The stall plates of the knights of the Order of the Garter 1348-1485*, par M. ST. JOHN HOPE (90 pl. en couleur tirées sur vélin. Prix : 6 l. st.).

— M. Ethelred-L. TAUNTON, prêtre catholique romain, a consacré à Thomas Wolsey, considéré au point de vue strictement ecclésiastique, une étude digne d'attirer l'attention ; il estime très haut en lui le réformateur de l'Église ; il croit que son action, si elle n'avait pas dévié par l'affaire de Divorce, aurait été féconde pour l'Église qu'il aurait utilement réformée (*Thomas Wolsey, legate and reformer*. John Lane, 1902, xx-254 p., avec des illustrations. Prix : 15 sh.).

— Le tome XV des publications entreprises par la *Société jersiaise* contient les *Actes des États de l'île de Jersey de 1660 à 1675*, publiés par M. J.-A. MESSERVY ; ils donnent d'intéressants détails sur l'histoire économique et sur la condition des étrangers, qui, alors plus encore qu'aujourd'hui, étaient vus avec une défiance, assez naturelle en somme, par des insulaires jaloux de garder l'intégrité de leur race et de leurs coutumes.

— *A history of the isle of Man*, par M. A. W. MOORE (Fisher Unwin, 1900, 2 vol., xi-1026 p.) est un très intéressant exposé de l'histoire et des institutions de cette île, qui a si longtemps formé un royaume séparé et qui garde encore aujourd'hui une autonomie complète à certains égards. L'information est abondante et précise. Le volume est bien imprimé, muni d'une bonne table et d'une carte établie avec soin.

— La librairie Sampson, Low et C<sup>ie</sup> a complété par un tome VI son important *English Catalogue of books*; il comprend les trois dernières années du xix<sup>e</sup> siècle (prix : 30 sh.). A la même librairie a paru le tome VI et avant-dernier de *The royal Navy from the earliest time to the present*, publié sous la direction de M. CLOWES, et dont nous avons déjà parlé (cf. *Rev. hist.*, LXXVI, 392); il se rapporte aux guerres de l'époque napoléonienne. Le président actuel des États-Unis, M. Roosevelt, est l'auteur du chapitre sur la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis de 1812 à 1815.

LIVRES NOUVEAUX. — *J. W. Clark*. The care of books; an essay on the development of libraries and their fittings, from the earliest times to the xviii th. cent. Cambridge, University press. Prix : 18 sh. — *W. H. Frere*. The Use of Sarum; vol. II : the ordinal and tonal. Ibid. Prix : 12 sh. — *Maitland, Gwatkin, Poole, Heitland, Cunningham, Tanner, Woodévard, Marten, Ashley*. Essays on the teaching of history. Ibid. Prix : 2 sh. 6 d. — *F. W. Cornish*. Chivalry. Swan Sonnenschein. Prix : 4 sh. 6 d. — *B. Meakin*. The Moors. A comprehensive description, social, religious and ethnographical. Ibid. Prix : 15 sh. — *Lord R. S. Gower*. The tower of London, vol. I. Bell. Prix : 21 sh. — *O. M. Edwards*. Wales. Fisher Unwin (Story of the Nations). Prix : 5 sh. — *H. Belloc*. Robespierre. Nisbet. Prix : 16 sh. — *A. Fea*. King Monmouth; being a history of the career of James Scott, the protestant duke, 1649-1685. J. Lane. Prix : 21 sh. — *S. Cowan*. Mary, Queen of Scots, and who wrote the Casket letters. 2 vol. Prix : 28 sh. Sampson Low. — *W. Fr. Lord*. England and France in the Mediterranean, 1660-1830. Ibid. Prix : 8 sh. 6 d. — *R. S. Rait*. The Scottish parliament before the union of the crowns. Blackie. Prix : 5 sh. — *S. H. Mactehose*. The last days of the french monarchy. Mactehose. Prix : 6 sh.

**États-Unis.** — A l'occasion du bi-centenaire de *Yale University* (d'abord *Yale College*), les professeurs de « Yale law school » publient une série d'études sur l'évolution de la législation américaine pendant ces deux siècles (*Two centuries' growth of American law 1701-1901*. New-York, Scribner; Londres, Arnold, 1901, in-8°, xviii-538 p.). Dans une magistrale introduction, M. Simeon E. BALDWIN résume cette évolution en montrant ce que la loi américaine doit au droit anglais, ce qu'elle doit au développement autonome des tendances nationales. Il est inutile de souligner l'importance historique du chapitre suivant, où il traite de l'évolution du droit constitutionnel depuis le temps des chartes coloniales jusqu'à nos jours; il insiste sur le rôle joué dans cette évolution par l'évolution même de la Cour suprême (à l'origine simple tribunal des prises), qui a fortement agi pour transformer les États-Unis de confédération en nation. Ses collaborateurs et lui-même étudient ensuite le développement de la propriété, du droit municipal, des corporations, de la procédure, du droit commercial et maritime, etc., enfin la formation d'un droit international américain. Ce dernier chapitre, dû à M. Th. S. WOOLSEY, nous plonge de nouveau en plein dans l'histoire. Il insiste sur l'influence que les tendances proprement nationales

exercer, en dehors des traités, sur la formation du droit international (exemple la doctrine Monroe, qui n'est pas une règle de droit international, qui n'est même pas du tout une règle de droit et qui cependant s'impose, en fait, au droit international et devient un élément de ce droit). Une attention particulière est apportée aux questions de neutralité. On lira également avec intérêt les pages sur les modifications apportées par les traités à la notion, en apparence simple, en réalité inextricable, de la nationalité individuelle. H. H.

— C'est un excellent choix de documents sur l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre que viennent de publier MM. G. B. ADAMS, de Yale, et H. M. STEPHENS, de Cornell (*Select Documents of english constitutional history*. New-York, The Macmillan Company, 1901, xviii-555 p.). Les textes sont tous donnés en anglais moderne, système qu'il faudrait condamner si le recueil s'adressait, non à des étudiants auxquels on doit mettre sous les yeux les documents originaux eux-mêmes, mais aux élèves de ce que nous appellerions l'enseignement secondaire. Il ne faut plus souhaiter qu'une chose, c'est que ceux-ci lisent le volume et s'y instruisent. Combien seront en état d'apprécier le mérite de cette très estimable compilation ?

**Suisse.** — Une des sources principales de l'histoire de la Suisse à l'époque des guerres de Bourgogne est la chronique officielle bernoise dont, en 1474, le Conseil de Berne confia la rédaction à Diebold Schilling et dont la troisième partie, qui seule est l'œuvre exclusive de Schilling, embrasse les années 1468 à 1484. Vivant à Berne, le centre politique le plus important de la Suisse, employé à la chancellerie d'État, membre du Grand Conseil et de l'abbaye des gentilshommes, où il rencontrait les chefs du gouvernement, Schilling, qui prit aussi part aux campagnes des Suisses contre le duc de Bourgogne, fut à même de suivre de près les événements de son temps. L'édition de 1743, dans laquelle les historiens étaient réduits à consulter l'œuvre de Schilling, étant tout à fait insuffisante, il faut savoir gré à la Société d'histoire bernoise d'en avoir donné une nouvelle qui, grâce à la méthode et à la compétence de l'éditeur, M. le professeur G. TOBLER, est un modèle de critique et d'érudition (*Die Berner Chronik des Diebold Schilling, 1468-1484*. Berne, Wyss, 1897-1901, 2 vol. in-8°, viii-400 et 481 p.). Des notes copieuses, dont la matière est en partie tirée de documents d'archives, précisent et complètent les indications du chroniqueur ; dans l'introduction (*Nachwort*, t. II, p. 303-362), M. Tobler élucide les problèmes très complexes en face desquels l'activité littéraire de Schilling et le grand nombre des manuscrits placent l'historien. — A la suite de la Chronique de Schilling, M. le professeur Albert BUCHI, à Fribourg, publie l'œuvre, retrouvée par lui dans des compilations du xv<sup>e</sup> siècle, de Hans Fries, chroniqueur fribourgeois inconnu jusqu'à ce jour. Cette petite chronique, bien que d'importance secondaire, contient d'utiles renseignements sur la guerre de Bourgogne. — Un glossaire,



dû à M. R. ISCHER, et une table des noms terminent ce second volume. Pourquoi faut-il constater, dans une publication aussi soignée, l'absence d'une table des matières ?

— Il convient de signaler ici, en attendant un compte-rendu détaillé, la belle étude que M. le professeur Francis DE CRUE vient de publier sous ce titre : *Relations diplomatiques de Genève avec la France. Henri IV et les députés de Genève, Chevalier et Chapeaurouge (Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XXV, livr. 2; tirage à part. Genève et Paris, Picard, 1901, in-8°, 450 p.)*. Dans ce travail, qui repose presque exclusivement sur des documents inédits recueillis dans les archives de Genève et de Paris, l'auteur met en lumière le rôle de Genève, métropole du protestantisme de langue française, dans la politique internationale de l'époque et la conduite du roi Henri IV envers la République. On trouvera dans la correspondance des députés, à côté des nouvelles relatives aux négociations dont ils étaient chargés, quantité de traits curieux et instructifs sur l'état intérieur de la France, sur la cour et sur la personnalité de Henri IV.

— Le t. XIX des *Quellen zur Schweizer-Geschichte* contient un recueil de documents tirés des archives de Paris et publié par M. Émile DUNANT sous ce titre : *les Relations diplomatiques de la France et de la République helvétique, 1798-1803* (Bâle, Geering, 1901, in-8°, cxxxvi-706 p.). L'évolution qui entraîne les institutions de la Suisse vers une centralisation toujours plus grande tend à accroître l'intérêt des historiens pour la période de l'Helvétique. On sait que le régime unitaire n'a pu s'établir en Suisse et s'y maintenir quelques années que grâce à l'influence toute-puissante de la République française. De là la grande valeur, pour l'intelligence des hommes et des actes de ce régime, des documents recueillis par M. Dunant : instructions et dépêches du ministre Talleyrand aux ministres résidant en Suisse; dépêches de ceux-ci à Talleyrand; rapports au Directoire, puis au premier consul; correspondance des commissaires du Directoire et des agents de Bonaparte, etc... Il semble cependant qu'une sélection plus sévère des documents, extraits ou analysés, eût permis d'en réduire le nombre et d'augmenter la clarté d'une publication un peu touffue.

**Italie.** — M. Antonio CISCATO a publié dans le *Bollettino del museo civico di Padova* (1901, mars-avril) un article très intéressant pour l'histoire de la poste. Il y est question d'une association de porteurs de lettres entre Padoue et Venise, qui s'établit à Padoue, d'abord à titre privé, puis fut, trois ans plus tard, officiellement approuvée, en 1526, par le Conseil général de la Commune. Les statuts de cette association, publiés par M. Ciscato, sont curieux : l'œuvre garde toujours son caractère privé, mais est mise sous la surveillance de l'État. Elle comprend trente-deux membres; elle a le monopole exclusif du service postal; elle a des règles précises et sévères pour la régularité du service, qui consistait à prendre et à distribuer les lettres et paquets de Padoue

à Venise et réciproquement. Le transport se faisait par bateau. Les distributions devaient être faites par les associés eux-mêmes au domicile des destinataires. Ces derniers payaient un sou par lettre et deux sous par paquet, sans compter les frais supplémentaires de transport pour les ballots encombrants.

— Voici une utile contribution à l'histoire de l'activité des banquiers et marchands italiens et spécialement toscans, en Flandre, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle. Ce sont deux notes du Dr V. Frus, insérées dans le t. X, 5<sup>e</sup> série, de comptes-rendus de la Commission royale d'histoire de Belgique : 1<sup>o</sup> *Note sur Thomas Fin* (Tommaso Fini, marchand siennois, de la compagnie des Gallerani), *receveur de Flandre, 1306-1309* ; 2<sup>o</sup> *l'Historien Jean Villani en Flandre*, avec un document inédit, qui est une lettre de change du 15 mai 1306, rédigé à Bruges. Celle-ci vient s'ajouter à d'autres documents pour prouver, contrairement à l'assertion de Muratori, que Giovanni Villani fut bien réellement en Flandre au temps de Philippe le Bel et qu'il a pu connaître dans le détail les guerres de ce roi avec les Flamands.

— Dans la livraison de janvier-février 1898 de la *Revue historique*, nous avons annoncé la fondation, à Bari des Pouilles, du Comité provincial d'archéologie et d'histoire et que ce Comité avait édité le t. I d'un *Codice diplomatico Barese* (957-1264). Depuis, le travail a été poussé activement. En 1899, ont paru le t. II, qui contient la suite des chartes de la cathédrale de Bari de 1266 à 1309, avec un appendice comprenant les chartes de Giovenazzo, de Canosa et de Putignano jusqu'en 1266, par M. Francesco NITTI DI VITO, et le t. III, par M. Francesco CARABELLESE, qui contient les chartes de Terlizzi (971-1300) ; en 1900, le t. IV, où commence la publication des chartes de Saint-Nicolas de Bari. Ce dernier volume, dû au même Fr. Nitti, contient les chartes de la période grecque (939-1071). Une brève introduction contient une bonne dissertation sur les archives de Saint-Nicolas et traite de questions diplomatiques. Les tables sont dressées avec soin, et l'on a donné cinq facsimilés en phototypie. Il ne sera pas inutile d'ajouter que MM. Nitti et Carabellese sont sortis l'un et l'autre de l'école de paléographie de Florence.

— Toujours curieux de documents inédits, M. Domenico ORANO vient de publier en deux brochures deux autographes inédits de Filelfo et les conseils de bonne vie adressés par François Sforza à son fils Galéas-Marie<sup>1</sup>. La première n'apporte aucun fait nouveau ; par leur obséquiosité quémandeuse, ces deux écrits de Filelfo ne diffèrent pas des nombreuses lettres de ce genre qu'il envoya à ses protecteurs. La seconde est beaucoup plus intéressante : elle nous montre le grand

1. *Due autografi inediti di Francesco Filelfo*. Rome, Forzani, in-8°, 1901, 15 p. — I « *Suggerimenti di buon vivere* » dettati da Fr. Sforza pel figliolo Galeazzo Maria. Rome, Forzani, in-8°, 1901, 22 p.

condottiere Sforza sous un jour où l'on n'était pas accoutumé à le voir, sous les traits d'un bon père de famille adressant d'un ton à la fois doux et grave de sages conseils à son jeune fils. M. Orano a en outre publié le t. I d'un grand ouvrage, qui en contiendra six, intitulé : *Il sacco di Roma nel 1527* ; on y trouvera les souvenirs de Marcello Alberini, qui avait seize ans en 1527, mais qui n'écrivit, il est vrai, que vingt ans plus tard, en 1547.

— Continuant la série de ses belles études sur l'histoire de Padoue, M. Antonio BONARDI a donné une édition critique du *Liber regiminum Paduae*<sup>1</sup>. Après avoir dressé la liste des manuscrits qui nous l'ont transmis, M. Bonardi recherche comment s'est formé ce document. Avec beaucoup de vraisemblance, il en voit la première origine dans les notes chronologiques sommaires qui furent ajoutées à la liste officielle des magistrats de la cité. Il établit ensuite les rapports qui existent entre les divers manuscrits que nous en avons et qui tous proviennent, d'une manière plus ou moins directe, d'une même source originale aujourd'hui disparue. Après cette introduction critique, il publie le texte du *Liber regiminum* d'après le manuscrit de Padoue et donne en appendice celui que porte le manuscrit de Parme. Dans cette étude se retrouvent les qualités de sagacité et de finesse dont M. Bonardi avait fait preuve dans ses publications antérieures.

— Comment la Corse est-elle devenue, vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, une dépendance génoise et quelles ont été les relations de cette île avec sa métropole jusqu'en 1378, tel est le sujet d'une étude intéressante et documentée qu'a publiée M. Ugo ASSERETO. L'auteur s'attache à prouver que tout le mérite de cette acquisition revient à Simone Boccanegra, qui en eut la première idée et la mena à bonne fin en 1358, après la tentative avortée du doge Giovanni da Murta (1347). Profitant des divisions sociales qui déchiraient l'île, il y envoya une expédition navale et par d'habiles négociations se fit céder la Corse par le roi d'Aragon et le Saint-Siège. Malheureusement, ajoute M. Assereto, la politique de Boccanegra ne fut pas suivie par ses successeurs. Bientôt, l'île retomba dans l'anarchie, les Génois se replièrent sur leurs places fortes et finalement, en 1378, affermèrent leurs droits à une compagnie de commerce, la Maona. — M. le comte COLONNA DE CESARI-ROCCA n'a pas admis cette thèse, et, dans une réponse au savant travail de M. Assereto, il maintient que c'est en 1347 qu'eut lieu l'établissement définitif des Génois en Corse et que l'honneur en doit revenir à Giovanni da Murta et non à Boccanegra<sup>2</sup>.

1. *Il « liber regiminum Paduae »* (estratte dal vol. VI, serie II, delle Miscellanee edita per cura della R. deputazione Veneta di Storia patria). Venise, 1899, in-8°, 201 p.

2. *Origine de la rivalité des Pisans et des Génois en Corse, 1014-1174*. Gênes, 1901.



— En deux articles du *Giornale storico e letterario della Liguria* (mai-juin et juillet-septembre 1900), M. Guido BIGONI étudie un cartographe génois du xiv<sup>e</sup> siècle, Angelino dell' Orto, et le passage à Gènes en 1796 du Corse Salicetti, commissaire du Directoire.

— Dans un *Per le nozze* (in-8°, 27 p.), M. MARZI raconte, d'après les archives florentines, le voyage que fit à l'armée impériale du connétable de Bourbon le vice-roi de Naples pour ménager un accord entre le connétable, le pape et les Florentins. Faite avec précision, cette étude nous explique comment la bourrasque allemande fut détournée de Florence sur Rome et comment se prépara le terrible sac de 1527.

— M. l'abbé FRAIKIN a publié dans les *Annales de Saint-Louis-des-Français* (1900) une série de bulles inédites du xii<sup>e</sup> et du xiii<sup>e</sup> siècles, extraites d'un manuscrit de la bibliothèque Barberini à Rome. Elles intéressent plusieurs églises et couvents d'Italie et complètent la publication d'Ughelli. C'est une contribution au bullaire du xiii<sup>e</sup> siècle qui reste encore à faire.

— Il était difficile de se débrouiller au milieu des nombreuses chroniques du xiv<sup>e</sup> siècle qui sont conservées à la bibliothèque et aux archives de Bologne. Était-il nécessaire de les publier toutes ou bien, dans ce fatras, l'historien devait-il faire un triage entre les chroniques qui avaient une réelle valeur et celles qui n'étaient que des copies d'ailleurs souvent erronées? C'est le problème que s'est posé M. Albano SORBELLI, et, pour le résoudre, il a fait subir à tous ces documents un examen critique aussi minutieux qu'approfondi. Après avoir comparé le contenu, la rédaction, le style, les manuscrits de ces différentes chroniques, il les a réduites à quelques types bien précis dont les autres ne sont que des rééditions plus ou moins fautives. Il a pu, dès lors, présenter dans sa conclusion un plan scientifique pour la publication de ces documents, aussi nombreux que peu connus<sup>1</sup>.

— Ministre de la maison de Savoie, puis de la république cisalpine, enfin du royaume d'Italie, favori de Napoléon et du prince Eugène, assassiné pendant la réaction de 1814, Joseph Prina a joué un rôle important. M. Silvio PELLINI publie sur ce personnage et quelques-uns de ses contemporains des documents inédits qui nous le font mieux connaître et qui éclairent sur plus d'une question, surtout sur les questions financières, l'histoire du régime napoléonien en Italie.

**Espagne.** — La *Revista critica de Historia y Literatura* a publié, dans le cours de l'année 1901, outre ses comptes-rendus bibliographiques, divers articles ou travaux originaux. Parmi ceux-ci nous citerons : Élias DE MOLINS, *Œuvres et études biographiques et bibliographiques relatives à la littérature catalane*. — D. Severiano DOPORTO, *Le*

1. *Le Croniche Bolognesi del secolo XIV*. Bologne, Nicola Zanichelli, 1900, in-8°, 347 p.

*cancionero populaire de Téruel.* — Enfin une *Collection de documents inédits relatifs à la guerre de l'Indépendance*, provenant du général D. Fr.-J. Castaños.

— La *Real Academia de Buenas Letras* de Barcelone a commencé, avec l'année 1901, la publication d'un bulletin trimestriel, où ont déjà paru divers articles historiques, soit en castillan, soit en catalan. Il y a lieu de signaler parmi eux l'étude de M. MIRET Y SANS sur la Maison de Montcada dans le vicomté de Béarn, le Portrait historique de la reine D<sup>a</sup> Maria, fille de Henri III de Castille et femme d'Alphonse V d'Aragon, par M. GIMÉNEZ SOLER, et des pages détachées d'une histoire inédite des peuples de la couronne d'Aragon, de M. SANPERE Y MIQUEL, sur la candidature du duc Victor-Amédée II de Savoie au trône d'Espagne, lorsque l'avènement de l'archiduc Charles à l'Empire força ce prince à renoncer à l'espoir de conquérir et de conserver la couronne qu'il disputait à Philippe V (1714).

**Roumanie.** — Dans deux brochures intitulées : *Trois ripostes et Histoire contemporaine, 1842-1849* (Genève, Kundig), le prince Georges BIBESCO a protesté une fois de plus contre les calomnies sans cesse renouvelées contre le gouvernement de son père, Georges Bibesco, le premier prince élu à vie de Valachie. Il s'attaque surtout aux assertions de Tocilescu qui dans son Manuel d'histoire roumaine a fait l'apologie des insurgés de 1848 au détriment du prince de Valachie. Si le prince Georges a raison de défendre la mémoire de son père, il oublie trop, semble-t-il, que celui-ci était considéré comme inféodé à la Russie, que les Roumains croyaient ne pouvoir arriver à l'union moldo-valaque qu'en obtenant de la Turquie la reconnaissance d'une constitution libérale, et qu'en effet Soliman Pacha leur aurait donné raison si la Russie n'avait contraint la Turquie à s'unir à elle pour détruire les libertés consacrées par le traité d'Andrinople. Les hommes de 1848 ont été imprudents, mais leurs intentions étaient généreuses et l'on ne saurait approuver l'abdication de Bibesco. On ne doit pas oublier que l'union de 1861 s'est faite en commémoration de la révolution de 1848.

---

*L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.*

LE  
GOUVERNEMENT DE THÉODORIC  
ET LA  
DOMINATION DES OSTROGOTHS EN ITALIE

D'APRÈS LES ŒUVRES D'ENNODIUS.

(Suite<sup>1</sup>.)

---

I.

*Comment Théodoric a-t-il conquis l'Italie?*

Depuis Théodose, l'Italie avait été le théâtre de perpétuelles luttes intestines et d'incessantes invasions. De 388 à 476, ce n'avaient été que révolutions de palais, pillages, deuil et ruines. Odoacre, barbare intelligent et patient, s'était emparé du pouvoir, comme jadis l'avait fait Recimer, comme venait de le faire Oreste. Il ne se conduisit pas autrement que ne le fera Théodoric, et cependant les historiens, habitués à le mal juger, font de sa « tyrannie » une des causes du succès du roi goth.

A n'entendre qu'Ennodius, qui le montre poussé par le démon à s'emparer du trône<sup>2</sup>, qui l'appelle « populator intestinus<sup>3</sup>, » sa chute aurait causé un vrai soulagement et Théodoric aurait été un sauveur. Il y a, dans ce jugement, inspiré sans doute par la flatterie, beaucoup à reprendre, et le tableau qu'il fait, dans le panégyrique<sup>4</sup>, de l'Italie sous la domination d'Odoacre, est poussé au noir.

1. Voir *Revue historique*, t. LXXVIII, p. 1.

2. « ... Diabolus Odovacrem ad regnandi ambitum extollit, » 96-7.

3. 206-9. — 4. 206-6 et suiv., § vi.



Après les ruines et les dévastations qui accompagnaient toute prise de possession du pouvoir, Odoacre, quoique Arien, garda une stricte neutralité religieuse. Sans doute, il donna le tiers des terres à ses hommes, ou il parut faire cette attribution, car le fait est loin d'être établi; mais Théodoric en fit autant. Pelagius, son préfet du prétoire, doubla, il est vrai, les impôts en Ligurie et en perçut la moitié pour son compte; mais le maître peut-il être rendu entièrement responsable des fautes de son serviteur, et, pour un fonctionnaire prévaricateur, n'eut-il pas des hommes comme Liberius et le père de Cassiodore? Son gouvernement et sa personne ne provoquèrent-ils pas des attachements profonds? Rien de bien précis ne permet donc de voir en la venue de Théodoric une preuve manifeste de la bienveillance divine et de la prédestination du Très-Haut, comme le dit pompeusement Ennodius<sup>1</sup>.

Odoacre avait fait de vaines tentatives pour que son pouvoir fût reconnu par la cour de Byzance : il avait échoué; on savait en outre que Théodoric était envoyé par l'empereur. Voilà peut-être toute la cause des succès de ce dernier.

Byzance, au nom de *l'unanimité*, avait toujours émis la prétention de coopérer au choix du souverain occidental. C'est Léon qui envoie Anthemius après les usurpations qui suivirent la mort de Valentinien III<sup>2</sup>; quand il eut été assassiné, c'est encore l'empereur qui désigne Népos, et Jordanès a bien soin de noter qu'il est le roi légitime, Glycerius, le César fait par Oreste, n'étant qu'un tyran<sup>3</sup>. Cette préoccupation de la légitimité ne laissait pas de troubler Odoacre. Il exile Romulus Augustule, précisément à l'époque où Basiliscus est vainqueur de Zénon; mais après le triomphe de celui-ci, sans doute à la prière d'Odoacre<sup>4</sup>, le petit Auguste envoie à l'empereur la fameuse ambassade dont parle Malchus. Aux sénateurs romains, Zénon répond que leur demande reste sans objet, puisque Népos vit encore et qu'il est le souverain légitime; à Odoacre, l'empereur confère le titre de patrice, mais seulement parce que Népos le lui avait octroyé<sup>5</sup>. La cour de Constantinople avait donc toujours nettement sauvegardé ses droits, et la distinction qu'elle établis-

1. « Dispositione coelestis imperii Theodoricus rex ad Italiam commeavit. » *Vit. Epif.*, 97-38. — 2. *Jord.*, p. 132.

3. *Jord.*, p. 133. Cassiodore (*Chron.*) fait la même remarque.

4. Malchus, *Excerpt. de leg. gent.*, ap. *Frag. hist. graec.*, t. IV, p. 119.

5. *Loc. cit.*

sait entre les souverains agréés par elle ou les chefs sans investiture était réelle.

Le sentiment de la hiérarchie et de l'obéissance était donc encore puissant et vivace en Italie et s'accordait à merveille avec l'attitude de la chancellerie byzantine. Du jour où l'empereur envoyait officiellement un chef d'armée pour combattre le régent d'Italie, c'est qu'Odoacre était un usurpateur. On s'explique alors comment, dès son entrée en Italie, Théodoric eut des partisans ; ils grossirent vite par l'appui que lui prêtèrent l'Église et en particulier le clergé du nord de la péninsule.

Ennodius nous le présente comme un envoyé de Dieu, et il l'oppose à Odoacre en cette qualité<sup>1</sup>. C'est encore Dieu, en provoquant l'expédition du Barbare, qui ménage à l'Italie une revanche à des moments douloureux<sup>2</sup>. La conscience des évêques est troublée, ils ne voient plus de fondement à rien, quand enfin Théodoric apparaît<sup>3</sup>. Toutes ces appréciations, éparses dans l'œuvre de l'évêque de Pavie, reflètent le sentiment général ; les autres vont souligner cette bienveillance.

La conquête de l'Italie ne se fit pas en un jour : elle fut longue et difficile. De 488, époque à laquelle Théodoric franchit l'Isonzo, à 493, date de la capitulation d'Odoacre dans Ravenne, il s'écoule cinq ans pendant lesquels le roi goth eut à déployer beaucoup d'énergie et de vigueur et dut conquérir pied à pied le sol italien.

Odoacre, avec une armée formidable, mais mélangée, veut s'opposer au passage de la frontière ; il est battu sur l'Isonzo ; s'étant retiré sur Vérone, il y est encore défait et s'enfuit à Ravenne. Théodoric profite de ce répit pour s'assurer de la Lombardie ; la majeure partie de l'armée ennemie dans cette région se donne à lui, et Tufa, son chef, trahit Odoacre ; mais ce n'était qu'une ruse. Tufa, envoyé avec une élite de Goths contre Odoacre, le rejoint à Faventia et lui livre les Ostrogoths. L'année suivante, sortant de Crémone, Odoacre fait un retour offensif, s'empare de Milan et bloque Théodoric dans Pavie ; il était perdu si l'arrivée des Wisigoths de Widemir et la diversion des Burgundes en Ligurie ne lui avaient permis de battre Odoacre et de le poursuivre jusqu'à Ravenne, après l'avoir taillé en pièces sur l'Adda. Il ne peut d'abord approcher de la capitale adminis-

1. *Vit. Epif.*, 97-35. — 2. *Panegyrr.*, 206-5. — 3. *Panegyrr.*, 206-16.

trative et campe à Pineta ; mais, après la prise des ports, il bloque la ville, qui capitule. Odoacre est aux mains de Théodoric, qui le tue<sup>1</sup>.

Sans prétendre que l'Église fit tout le succès du roi goth et sans diminuer en rien la valeur du secours qu'il tira des Wisigoths, on peut affirmer que l'aide que lui prêta le clergé lombard lui fut un précieux appoint durant cette laborieuse campagne.

C'est Laurentius, l'évêque de cette ville, qui lui ouvre les portes de Milan ; c'est lui qui, après la trahison de Tufa, lui conserve momentanément cette place importante. Sans craindre la cruauté d'Odoacre, il résiste à ses flatteries, il résiste de même à ses prières<sup>2</sup>. Mais Milan est pris. Que ne souffre-t-il pas alors ! Il est fait prisonnier, il endure, ainsi que tout son peuple, la faim, le froid, les injures, mais ne cède pas<sup>3</sup>. Épiphanie, l'évêque de Pavie, fait de même quand le Rugien l'assiège ; quels sacrifices il consent, quels soins il prend pour donner asile à la masse des Goths qui se sont réfugiés dans sa cité<sup>4</sup> ! Lorsque les Goths l'eurent abandonnée et que les Rugiens s'en emparèrent, Épiphanie eut à supporter des épreuves aussi douloureuses que celles de Laurentius<sup>5</sup>. Sans ces deux évêques, Théodoric n'aurait pu s'assurer d'abord, puis conserver, dans le nord de l'Italie, une base d'opération aussi importante que l'étaient Milan et Pavie.

Il comprit d'ailleurs tout le parti qu'il pouvait tirer de cet appui ecclésiastique et ne négligea pas un secours aussi précieux. Dès le début, instruit par l'expérience<sup>6</sup>, son attitude est pleine d'égards et de ménagements. Il fait des promesses<sup>7</sup>, se concilie les bonnes volontés et ne dédaigne pas d'user de flatteries, comme cette exclamation qu'il pousse en voyant pour la première fois Épiphanie : « Voilà l'homme, dit-il, qui n'a pas son pareil dans tout l'Orient. Le voir est déjà une récompense ; habiter près de lui, c'est une sécurité<sup>8</sup>. » Ou bien, par des actes de haute politique, il sait, en confiant aux soins de l'évêque de Pavie sa mère et sa sœur, augmenter encore les amicales dispositions qu'on lui témoigne<sup>9</sup>.

Cet appui marqué de l'Église porta ses fruits ; peu à peu le

1. Les éléments du court récit de cette campagne sont tirés du *Panegyrique* et de l'Anonyme Valésien.

2. *Dictio Ennodi in natale Laurenti*, 2-38. — 3. *Ibid.*, 3-6. — 4. *Vit. Epif.*, 98-12. — 5. *Ibid.*, 99-9. — 6. *Vit. Epif.*, 100-26. — 7. *Vit. Epif.*, 100-14. — 8. *Vit. Epif.*, 98-4. — 9. *Ibid.*, 98-7. Cf. Paul Diacre, XV, 17.



nombre des partisans de Théodoric augmenta et le mouvement en sa faveur se dessina si nettement qu'en 492 le pape Gélase se vanta dans une lettre d'avoir résisté à certains ordres venus d'Odoacre<sup>1</sup>. Après le sac de la campagne de Rome par le Rugien, le mouvement devint général<sup>2</sup>.

La conquête morale est complète entre 490 et 493 : c'est le moment où les membres de la noblesse se rallient à son gouvernement : Festus, Faustus Niger, le chef du Sénat à leur tête<sup>3</sup>.

Au lieu donc de s'en remettre au seul succès de ses armes, Théodoric ne négligea rien pour se faire accepter ; n'usant pas de représailles au point qu'Ennodius a pu dire de lui qu'il n'avait pas souillé son épée<sup>4</sup>, il rencontra l'appui du clergé<sup>5</sup>, et c'est ainsi que, par les mêmes procédés que ceux dont usa Clovis en Gaule, il réussit à assurer sa domination sur toute la péninsule.

## II.

### *Nature du pouvoir de Théodoric.*

Le pouvoir que ses victoires et sa diplomatie lui avaient donné n'était qu'un pouvoir effectif : il était roi par droit de conquête. Théodoric voulut que son titre fût officiellement sanctionné et reconnu par l'empereur de Constantinople. C'était l'ambition de tous les chefs barbares, et, comme tel, il n'y échappa pas, d'autant plus que c'était la raison d'être et la sanction de son expédition.

Ennodius ne fait, dans ses opuscules comme dans ses lettres, aucune allusion à cette absence de reconnaissance : il ne mit jamais en doute la régularité du pouvoir du Barbare. Quand il

1. Labbe, *Concil.*, IV, 1208.

2. « Sed obseratis continuo portis exclusus est Odoacre de Roma... Theodoricus itaque a Verona digrediens Mediolanum pervenit, ubi dum consisteret magna ad eum multitudo militum pluresque Italiae populi convenere. » (P. Diaere, lib. XVI, p. 107 v°, éd. de Florence de 1517.) « Sed frustra laborat (Odoacer), quia cuncta Italia dominum jam dicebat Theodoricum et illius ad votum res illa publica obsecundabat. » (Jordanès, *Getica*, p. 320.)

3. Anon. Valès., p. 307. — 4. *Vit. Epif.*, 99-20.

5. Quand Épiphane vient prier Théodoric de traiter avec bonté ceux qui lui ont fait de l'opposition, il résume en une curieuse phrase le rôle de l'Église dans sa victoire. (*Vit. Epif.*, 100-7.)

parle de lui, il l'appelle « *domnus noster rex*<sup>1</sup> ; » ses ordres sont des « *praecepta regia*<sup>2</sup> ; » les Italiens sont des sujets<sup>3</sup>. Il en fait un « *dominus Italiae*<sup>4</sup>, » un « *imperator*<sup>5</sup> » même, revêtu d'une « *imperialis auctoritas*<sup>6</sup>. » Aucun texte dans toute l'œuvre de l'évêque de Pavie ne permet de supposer qu'il admit l'existence de deux personnes en Théodoric, un roi des Goths et un gouverneur romain, et il se compte si bien pour un de ses sujets, son autorité lui paraît si incontestable, qu'il le loue d'avoir conquis et défendu le diadème qu'on lui avait donné<sup>7</sup>.

Rien cependant ne fut moins officiel et moins officiellement reconnu que la royauté du Goth.

Depuis longtemps, l'empire byzantin était en proie à des difficultés inextricables ; les Barbares qu'il avait à sa solde sans cesse se révoltaient ou émettaient des prétentions exorbitantes pour prix de leur fidélité ; les empereurs, contre la force, n'avaient d'autres armes que la ruse.

Les Ostrogoths, établis dans l'empire d'Orient depuis le milieu du v<sup>e</sup> siècle, ne se conduisirent pas autrement que les autres peuples barbares. Théodoric, créé patrice en 477, adopté par Zénon, n'en marche pas moins contre Byzance en 478 ; l'empereur est obligé à de nouvelles concessions ; en 484, le roi goth est consul ; en 486, il obtient les honneurs du triomphe, on lui élève même une statue équestre.

C'est à ce moment qu'il est envoyé en Italie. A quel titre ? Jordanès<sup>8</sup> dit que l'idée de la conquête de l'Italie vint de Théodoric lui-même qui, s'adressant à l'empereur, lui aurait, dans un long discours, dépeint les souffrances de son peuple en Illyrie, l'avantage qu'il trouverait à s'établir dans un pays riche et en même temps l'avantage qu'en retirerait Zénon, qui aurait sous ses ordres un fils au lieu d'un usurpateur<sup>9</sup>. Il terminait en disant que, s'il est vainqueur, il tiendra sa conquête de sa munificence<sup>10</sup>.

Certains auteurs, l'Anonyme Valésien, P. Diacre, ont transformé cette autorisation en un traité dûment rédigé, en une pragmatique promettant à Théodoric, dit l'un, qu'il *régnerait* à la place d'Odoacre<sup>11</sup>, le recommandant au Sénat, dit l'autre.

1. « *Comes Tancila dixit mihi a domno nostro rege.* » (*Fausto* Ennod., 73-77.)  
« *Hoc semper regis nostri brevis procuravit epistula.* (319-3.)

2. Ennod., *Aureliano*, 288-16. — 3. Ennod., *Liberio*, 307-32. — 4. *Vit. Epif.*, 104-37. — 5. *Lib. pro Synodo*, 59-21. — 6. *Ibid.*, 53-40. — 7. *Panegyrr.*, 205-6. — 8. *Getica*, p. 317. — 9. *Ibid.* — 10. *Ibid.* — 11. Anon. Vales., p. 308.

après l'avoir voilé de pourpre<sup>1</sup>. L'explication que donne Procope<sup>2</sup> est plus vraisemblable. Zénon, préférant voir Théodoric combattre en Italie que contre Byzance, le lança sur Odoacre. C'est aussi de la sorte que s'exprime le même Jordanès dans un autre passage de ses œuvres<sup>3</sup>.

Eustathe d'Épiphanie, qui écrivait au début du VI<sup>e</sup> siècle, se fait l'écho d'un raisonnement analogue de la part de Zénon et suppose en outre que Théodoric, se défiant des embûches que pourrait lui tendre l'empereur, préféra quitter l'Orient que de trop compter sur les promesses d'un souverain versatile et porté à la duperie<sup>4</sup>.

Dans tous les cas, si l'on hésite sur le titre, tous les historiens sont d'accord pour reconnaître que Théodoric n'était pas un usurpateur. Il y a eu promesse de l'empereur de ne point le troubler dans la possession de sa conquête; mais il n'y eut pas promesse d'en faire le souverain légitime de l'empire d'Occident : le successeur de Théodose. Le titre avec lequel il était parti de Byzance paraissait suffisant à Zénon, et un texte de Cassiodore nous en révèle l'existence. C'est une lettre d'Athalaric à Tulum ou Tholuit en lui envoyant le titre de patrice; le roi, pour montrer toute la valeur de ce titre, prend bien soin de lui dire : « C'est un honneur qui convient à l'armée et brille d'un éclat incomparable en temps de paix. C'est avec cet honneur que la Grèce, qui lui devait beaucoup, paya notre aïeul de ses services; satisfait par cette illustration, il travailla avec un dévouement infatigable à en défendre les frontières<sup>5</sup>. » Ce titre de patrice devait être le seul titre officiel de Théodoric, c'est ainsi que l'appelle l'Anonyme<sup>6</sup>, jusqu'au jour où les Goths lui décernèrent la royauté. Mais Théodoric voulait plus : il multiplia les efforts pour faire reconnaître ce titre de roi qu'il devait à ses seules troupes.

Au moment du siège de Ravenne, il envoie Festus à Constantinople, espérant que la qualité de chef du Sénat portée par l'ambassadeur aiderait à sa cause<sup>7</sup>. La conquête achevée et Festus ayant échoué, il dépêche un autre ambassadeur, Faustus Niger<sup>8</sup>. Cette seconde tentative ne réussit pas. Alors il prit ce qu'on ne lui donnait pas, et, du consentement des Goths, s'inti-

1. Paul Diacre, fol. 207 r°. — 2. I, 1; II, 6. — 3. Jordanes, *De Regn. succ.*, p. 136. — 4. Eustathe, *Fragm.*; Müller, *Fragm. hist. grec.*, IV, 140. — 5. Cass. *Var.*, VIII, 9. — 6. P. 306-307. — 7. Anon. Valès., p. 307. — 8. *Ibid.*, id.



tula roi d'Italie<sup>1</sup>. Peut-être faut-il voir, dans cette résistance de Constantinople à réaliser ses désirs, la cause du meurtre d'Odoacre, qu'il supposait être un obstacle, — en vertu des pouvoirs que l'ancien régent d'Italie avait pu recevoir des empereurs, — à sa reconnaissance comme roi d'Italie.

Quoi qu'il en soit, ce coup d'État amena un refroidissement entre Théodoric et l'empereur, presque une rupture, si complète que, pendant un temps, ainsi que l'a vu Gaudenzi<sup>2</sup>, il n'y eut pas de consuls en Italie (496-497). Puis, sur cette question *de praesumptione regni*, la paix se fit et les ornements royaux qu'Odoacre avait renvoyés à Byzance furent rapportés en Italie par Festus<sup>3</sup>.

Gaudenzi, s'appuyant, pour ce fait, sur un passage de la lettre d'Athalaric à Justinien, où il lui annonce l'envoi d'ambassadeurs pour lui demander son amitié « dans les mêmes termes et aux mêmes conditions que ses prédécesseurs l'avaient accordée à son aïeul<sup>4</sup>, » prétend qu'il y eut reconnaissance. Ce texte ne signifie pas peut-être ce qu'il paraît vouloir dire. La lettre d'Athalaric est une pure lettre de politesse où les phrases qui précèdent la citation de Gaudenzi en diminuent beaucoup la portée. Le roi rappelle que Zénon le fit consul<sup>5</sup>, qu'il était son fils d'armes<sup>6</sup> et surtout qu'il a revêtu *en Italie* son père de la toge palmée<sup>7</sup>; c'est dans les mêmes termes et dans les mêmes conditions qu'il désire se trouver avec l'empereur.

Donc, d'un côté, il met en présence les bienfaits dont l'empire a fait jouir son aïeul Théodoric; de l'autre, les honneurs dont il a revêtu son père Eutaric. Ces honneurs, c'est la toge palmée, le vêtement d'apparat des consuls triomphateurs, des clarissimes et des patrices. Voilà les termes et les conditions de l'alliance. S'il y avait eu une reconnaissance plus précise du titre de roi, Athalaric, dans les circonstances où il écrivait, n'aurait pas manqué de la rappeler.

Quant au don des ornements royaux dont parle l'Anonyme, c'est simplement une gracieuseté de pure forme comme la cour de Byzance en eut si souvent pour les rois barbares.

1. *Ibid.*, p. 307-308; *Getica*, p. 321. — 2. Gaudenzi, *Sui rapporti tra l'Italia e l'impero d'Oriente*. Bologne, 1888, p. 25. — 3. Anon. Valés., p. 310. — 4. Cass., *Var.*, VIII, 1; Gaudenzi, p. 27 et suiv. — 5. Cass., *Var.*, VIII, 1. — 6. *Ibid.* — 7. *Ibid.*

Théodoric fut seulement roi des Goths, et sa royauté ne fut pas reconnue par Byzance; il est plus que probable qu'il ne porta que le titre de patrice romain. Étant roi de sa nation, les historiens, les contemporains comme Ennodius n'éprouvèrent aucune difficulté à le saluer de ce nom qui restait vrai, si on le prenait dans le sens déterminé de roi des conquérants.

Il ne fut donc pas reconnu comme souverain légal par Byzance comme l'égal de l'ἄυτοκράτωρ : la preuve en est encore dans ce passage si net du panégyrique où Ennodius résume la politique de Théodoric sur cette question, indique le sentiment des empereurs et leur mauvaise volonté et constate le résultat final<sup>1</sup>. La preuve en est dans ce fait que, sur les monnaies, jamais l'effigie du Barbare n'apparaît, mais seulement son monogramme<sup>2</sup>. La preuve en est enfin dans les deux lettres de Théodoric à Anastase, citées par Cassiodore.

Dans la première, Théodoric demande la paix à Anastase, et dit : nous devons rechercher l'accord avec vous<sup>3</sup>. On y voit l'empereur lui faire des recommandations, l'exhorter à chérir le Sénat, et il proteste de sa déférence<sup>4</sup>. S'il emploie le mot *regnum* (qui peut s'entendre par gouvernement), il ne cesse dans tout le cours de la missive de parler, d'une manière catégorique, de l'unité de l'empire, des deux États qui ne doivent en faire qu'un et de l'unanimité de l'opinion sur cette union<sup>5</sup>. Dans la seconde, c'est le langage d'un lieutenant priant son supérieur de vouloir bien agréer le choix d'un consul<sup>6</sup>. Ce n'est, dans aucun de ces textes, le ton d'un rebelle ni celui d'un souverain indépendant.

L'empereur, en fin de cause, restait le maître nominal de l'Italie; Théodoric, qui la gouverne avec les pouvoirs impériaux qu'on lui a implicitement et explicitement délégués, n'est qu'un fonctionnaire qui se trouve être en même temps un roi goth.

### III.

#### *Théodoric gouverne à la romaine.*

On s'explique dès lors la façon toute romaine dont Théodoric

1. *Panegyrr.*, 205-6. — 2. De Rozière, *loc. cit.* — 3. Cass., *Var.*, I, 1. — 4. *Ibid.* — 5. *Ibid.* — 6. *Ibid.*, II, 5.

gouverna<sup>1</sup>, et l'on voit pourquoi il ne songea jamais à former un État nouveau. Ainsi que le remarque très justement l'Anonyme Valésien, il gouverna deux peuples en un seul, sans essayer de les mêler<sup>2</sup>. Les Goths avaient leurs droits, leurs lois, leurs officiers particuliers; les Italiens continuèrent de vivre soumis à leur ancienne législation et d'après leurs antiques usages. Cette dualité n'imposa aucune contrainte à Théodoric, que son éducation toute byzantine avait merveilleusement préparé, et c'est le tableau de ce gouvernement entièrement romain, pratiqué par le Barbare avec aisance, avec une certaine recherche même, qu'Ennodius nous permet de tracer.

L'évêque de Pavie ne s'occupe pas des Goths, et, sauf deux exceptions<sup>3</sup>, à le lire, on ne se douterait pas qu'il a assisté à une invasion et qu'il vit sous un roi étranger.

Les Goths se sont établis en Italie sans qu'on s'en aperçût : c'est lui-même qui nous le dit, et leur roi est un gouverneur romain, le continuateur du passé<sup>4</sup>. C'est bien, en effet, comme un souverain de mœurs, de traditions toutes romaines qu'il nous apparaît à travers l'œuvre d'Ennodius. Ces épithètes qu'il lui décerne, ces adjectifs, ces superlatifs dont il accompagne toujours son nom<sup>5</sup> sont la consécration de ce fait, et cette phraséologie, c'est le formulaire officiel de la cour de Byzance. Dans le *Panegyrique*, il fait souvent parler l'Italie, Rome elle-même, et toujours l'une ou l'autre louent Théodoric d'avoir renoué la tradition, d'être un prince romain, de se donner pour ambition de mettre l'Italie qu'il gouverne en harmonie avec son passé<sup>6</sup>; dans la fameuse prosopopée de l'Adige, c'est cette pensée qui domine<sup>7</sup>. Théodoric est le restaurateur de la civilisation romaine, le sauveur attendu qui venge le nom romain d'un siècle d'oubli<sup>8</sup>.

C'est bien ainsi, — en Romain, — que Théodoric avait entendu gouverner. Écrivant à Anastase, il lui déclare qu'il veut « apprendre, grâce à Dieu, par sa manière de gouverner, com-

1. Même si Théodoric eût été complètement indépendant, on peut conjecturer par l'exemple des Francs, des Wisigoths et des Burgundes, par l'exemple même d'Odoacre, qu'il n'aurait pas gouverné différemment.

2. Anon. Valés., p. 308.

3. A part le nom d'un comte goth (comes Tancila, 73-27), et trois épigrammes sur un Romain portant la barbe à la façon gothique (p. 157), il n'est pas question des Ostrogoths dans la volumineuse correspondance d'Ennodius.

4. Ennod. *Liberio*, 307-13. — 5. Ennod., passim. — 6. 207-8, 303-5. — 7. *Panegyri.*, 209-6. — 8. *Ibid.*, 209-25.



ment il pourra, de la même façon, gouverner à son tour. » — « Notre gouvernement, ajoute-t-il, doit être une imitation du vôtre<sup>1</sup>. »

Suivant le principe de la monarchie romaine, le roi goth est l'âme et l'essence de l'État : il le forme à son image<sup>2</sup>; de lui découlent toute grâce et tout honneur; être ignoré du roi, c'est être un homme mort<sup>3</sup>. Conformément à de tels principes, Ennodius félicite Helpidius d'avoir été distingué par la grâce royale<sup>4</sup>. Son pouvoir est absolu, et, dans ses nombreuses lettres de recommandation à Faustus, Ennodius sent bien que ce qu'il demande dépend uniquement de la volonté royale, d'un absolutisme dont Cassiodore nous fournit la preuve<sup>5</sup>.

Son gouvernement est tout romain : il fait afficher les lois, soumet les soldats à l'impôt, crée des consuls. Le droit romain est maintenu et appliqué, l'affaire de l'affranchissement de Geron-tius, qu'Ennodius nous conte, le prouve<sup>6</sup>; l'*Edictum Theoderici*, qui est postérieur à l'époque où vivait Ennodius et où l'on a voulu voir un monument législatif destiné à provoquer la fusion des deux races, est puisé à des sources exclusivement romaines<sup>7</sup>; enfin, il n'est pas jusqu'à la politique romaine qui ne soit imitée par Théodoric.

Les empereurs attiraient les Barbares sur les terres de l'empire et les y établissaient comme colons, afin de remplacer les travailleurs libres de jour en jour plus rares. Théodoric fit de même. Il établit les Alamans en Italie, sans aucun dommage pour les possesseurs romains, affirme Ennodius, leur donna des terres, les constitua gardiens de la frontière et d'« un mal fit un grand bien<sup>8</sup>. »

Ce souverain romain a une cour, des fonctionnaires, une organisation administrative semblable à celle des empereurs; il respecte le Sénat, restaure le consulat, gouverne avec un plan bien arrêté, et, quoique Arien, intervient comme arbitre dans les affaires de l'Église comme l'eût fait un César.

1. « Theod. Anastasio. » (Cass., *Var.*, I, 1.) — 2. Cass., *Var.*, III, 12. — 3. *Var.*, V, 26. — 4. 300-15. — 5. *Var.*, I, 3. — 6. 132.

7. De Rozière, *Académie des Inscriptions*, séance du 5 septembre 1879.

8. *Panegy.*, 212-5 et suiv. Cf. deux lettres dans Cassiodore, l'une de Théodoric à Clovis (I, 41), où il implore sa clémence pour les Alamans qui sont en Italie; l'autre (XII, 28) du préfet du prétoire aux habitants de la Ligurie, qui leur annonce la fuite des Alamans.

## IV.

*Sa cour.*

Théodoric a un palais royal (*palatium*) à Ravenne<sup>1</sup>, qu'Ennodius mentionne souvent : il en loue les jardins, où la présence du prince fait régner un printemps éternel<sup>2</sup>; il est décoré de peintures : celles du triclinium, dont les sujets sont tirés « des présents de la mer, » de la chasse, celles du vestibule, qui traitent des sujets guerriers, ont surtout frappé notre auteur<sup>3</sup>. C'est là que se tient la cour (*aula*)<sup>4</sup>, qui groupe autour du roi les grands de l'Italie et les nobles du peuple goth. Y paraître est une obligation, et l'office qu'on y remplit c'est le devoir rendu au prince, le *principale officium*<sup>5</sup>.

L'influence qu'avait cette cour était fort grande : le roi étant absolu, ceux qui l'approchaient obtenaient grâces et faveurs ; aussi c'est à des courtisans, à Senarius, à Faustus, à Ambrosius, qu'Ennodius écrit surtout, c'est à eux qu'il a recours pour ses protégés<sup>6</sup>. Nul avenir si l'on n'y fréquente, « on est inconnu de son maître<sup>7</sup>. » Comme toutes les affaires y ressortissent, comme le centre de l'empire s'y trouve, c'est une école de gouvernement : Ennodius nous y montre, avec une emphase qui contient cependant un grand fond de vérité, Agapitus, son correspondant, travaillant à la paix générale, à la gloire du royaume<sup>8</sup>. A la cour se donne le ton<sup>9</sup>, « cette urbanité, » comme il le dit, « qui se distille aux fourneaux de cour ; » d'elle émane une lumière particulière<sup>10</sup>.

Mais ces devoirs dus au prince ne vont pas sans quelque servitude, si nous en croyons les raisons que donne Ennodius à Senarius pour qu'il puisse s'absenter<sup>11</sup> : « Vous savez assez, » lui dit-il, « ce que demande la cour et ce que veut la reconnaissance, pour ne manquer ni à ce que vous devez au maître, ni à ce que

1. 101-2, 191-10, 205-10. — 2. *Carm.*, II, 111, p. 214. — 3. *Carm.*, II, 17, p. 127. — 4. 210-14, 233-15, 152-18. — 5. Ennod., *Senario*, 233-15, 274-35, où il est question de *principalis cura*, *principalis occupatio* pour désigner les devoirs de cour. — 6. 54 lettres à Faustus, 11 lettres à Senarius. — 7. Cass., *Var.*, V, 26. — 8. Ennod., *Agapito*, 131-11. — 9. *Senario*, 152-18. — 10. 131-11, in fine. — 11. Ennod., *Senario*, 233-15.

vous devez à l'affection. » A l'entendre, à entendre aussi Cassiodore, la cour de Théodoric fut un modèle d'honnêteté et de loyauté; elle ignora la brigue<sup>1</sup> et l'on n'y estimait que ceux dont le visage ouvert décelait une conscience pure<sup>2</sup>.

La cour et le service du *palatium* comportaient des fonctions spéciales et générales<sup>3</sup> dont la plupart furent exercées par des Romains correspondants de l'évêque de Pavie.

Celles que nous connaissons par lui sont les suivantes : d'abord celles de *Comes privatarum*, qu'occupait de son temps Apronanius, *vir inluster*, auquel il écrit un billet de flatteuse amitié<sup>4</sup>.

Le *Comes rerum privatarum* était à l'origine une sorte d'intendant des finances chargé de régir les biens privés du souverain; il devint par la suite et était, à l'époque de Cassiodore, qui nous a laissé sa formule de nomination, un juge et un arbitre à qui était confié le soin de régler les différends entre parents et de veiller sur les tombeaux des morts, en prenant garde que les marbres des mausolées ne fussent enlevés, que les ornements n'en fussent détruits, qu'en un mot les restes mortels, — cendres ou cadavres, — reposassent en paix. Il avait en outre à percevoir les tributs, à surveiller les collecteurs de taxes, les possesseurs emphytéotiques, en résumé à sauvegarder les droits du fisc princier<sup>5</sup>. Fonctions multiples et complexes, comme on le voit; elles ne pouvaient être exercées que par un Romain bien au courant des mœurs, des habitudes, des traditions de ceux qu'il devait protéger, puisqu'il devait être à la fois un censeur, un juge de paix et un inspecteur des finances privées.

Puis celles de comte du patrimoine, — *comes patrimonii*, — qui a la gestion des terres du prince. S'il doit leur faire rendre tout ce qu'elles peuvent donner, il ne lui faut pas oublier toutefois que sa charge est destinée plutôt à soulager la fortune des particuliers qu'à la pressurer. Cependant, la race des paysans est avide de liberté; il est là pour réfréner cette passion, pour juger des querelles des tenanciers, mais surtout pour empêcher que les limites des possessions soient déplacées et que les cultivateurs changent de condition. Régisseur des immeubles du roi, il doit aussi pourvoir à la nourriture du palais royal; c'est une partie importante de sa charge, car une cour bien pourvue

1. *Panegy.*, 210-14. — 2. *Cass., Var.*, VIII, 14. — 3. *Vit. Epif.*, 101-12. — 4. *Ennod., Apronano v. i.*, 153-10. — 5. *Cass., Var.*, VI, 8.



indique la puissance. Pour exercer ses fonctions, il a des employés et peut-être aussi des troupes; fonctionnaires et soldats doivent faire preuve de la plus grande intégrité<sup>1</sup>. C'est Julianus, parent d'Ennodius (*adfinis*)<sup>2</sup>, qui occupe ce poste dans les premières années du règne de Théodoric. Il lui écrit plusieurs fois, tantôt pour se féliciter de recevoir de longues lettres de lui, lettres marquées au coin d'un fin esprit littéraire<sup>3</sup>, tantôt pour se réjouir de ce que, appelé aux plus hautes fonctions de l'État, il y demeure longtemps<sup>4</sup>, soit enfin pour des affaires de sa charge et au sujet de ces fonctionnaires qu'il avait sous ses ordres, dont une certaine catégorie, les *conductores*, donnaient matière à de nombreuses plaintes. D'après un titre du code Justinien<sup>5</sup>, les *conductores* auraient été les fermiers des domaines fiscaux de la maison royale, explication que vérifie d'ailleurs un paragraphe de Du Cange, qui donne au mot *conductus*, dans le haut moyen âge, le sens de rentes<sup>6</sup>. Dans un cas, — et il s'adresse directement à Julianus, — c'est au sujet de contestations relatives à une somme de soixante-quatre sous d'or entre Bauto, « *conductor regiae domus*, » Épiphanes, « *cartharius* » et le « *sublimis vir Proiectus*, » contestations qu'il soumet à la décision du *comes patrimonii*<sup>7</sup>. Dans l'autre, il s'adresse au comte du patrimoine par l'intermédiaire de Faustus; c'est encore pour un déni de justice commis par un de ses subordonnés, un « *conductor* » de Modicia, Martin, qui moleste une pauvre vieille femme aveugle<sup>8</sup>. La première de ces deux affaires nous indique en outre, parmi les employés au patrimoine, le *chartarius* ou mieux le *chartularius*, préposé à la nomenclature et à l'inscription des revenus, des hommes ou des récoltes du domaine<sup>9</sup>.

Dans cette cour, telle qu'Ennodius nous permet de l'entrevoir, en dehors des grands dignitaires, vivent encore des seigneurs romains, dont la seule fonction paraît être la présence, tels que cet Urbicus, qui joignait l'éloquence d'un Cicéron à la sagesse d'un Caton<sup>10</sup>, ce Pamfronius, l'ami d'Ennodius<sup>11</sup> et *vir inluster*,

1. Cass., *Var.*, VI, 9. — 2. Ennod., *Fausto*, 116-18. — 3. 133-29, 134-6. — 4. 144-14. — 5. *Cod. Just.*, liv. XI, tit. LXXI. — 6. Du Cange, s. v. *Conductus*. — 7. 231, ap. CCCVI. — 8. 219-15.

9. *Cod. Just.*, liv. XII, tit. LI; *De Corniculariis, Chartulariis, Numerariis*, et, en outre, Du Cange, s. v., parle des *chartularii regionum equorum, sacri cubiculi, numerorum militarium*, dont les titres précisent la fonction.

10. *Vit. Epif.*, 101-12.

11. On ne peut traduire autrement le mot de *frater*, dont il se sert pour le

dont il salue l'entrée au palais et les premiers pas dans la carrière des honneurs<sup>1</sup>, ce Constantius *vir inluster* aussi<sup>2</sup> et ce Senarius, qui paraît avoir occupé des fonctions diplomatiques<sup>3</sup>.

Le roi est entouré de gardes et Ravenne est le siège d'un haut commandement militaire; les Romains, là encore: Constantius<sup>4</sup>, Agapitus<sup>5</sup>, Honoratus<sup>6</sup>, occupent le premier rang dans ces cohortes chargées, pendant le jour, de veiller sur la ville royale<sup>7</sup>.

En ajoutant aux quelques renseignements que nous donne l'évêque de Pavie le catalogue très précis des fonctions palatines que Cassiodore nous a conservé, en le comparant à celui qui peut se dresser à l'aide des différentes parties du code Justinien, nous voyons que la cour du roi goth ressemblait, à s'y méprendre, à celle de ses prédécesseurs et à celle de Byzance.

Si de la cour on passe aux fonctions publiques, on constate la même similitude.

## V.

### *Les fonctionnaires.*

Comme dans l'administration romaine, parmi les ministres de Théodoric, le plus important des dignitaires, celui dont le pouvoir est le plus général et le plus étendu, c'est le préfet du prétoire, qui était alors Faustus, l'ami d'Ennodius et son correspondant le plus habituel. C'était un personnage considérable: son autorité sur les personnes était grande, il jouissait d'un pouvoir de police, il disposait des biens vacants, il avait toute autorité sur les délits provinciaux, il était maître de la poste et distribuait les autorisations de s'en servir, *evectiones*. C'est lui qui fait presque la loi, nous dit Cassiodore; quand il rentre au palais, on l'adore comme le souverain, et, lorsqu'il juge, sa personne est sacrée; sur le *forum*, sa juridiction est souveraine et n'est diminuée que par celle du maître des milices. Il juge les curiales, ceux qu'on appelle un petit sénat; son pouvoir judiciaire est si redoutable qu'il n'est personne dans les provinces pour lui résis-

recommander dans ses lettres à Faustus et à Agapitus. (141-11, 142-11, 191-10.)

1. 191-9, 10. — 2. 71-1, 140-20. — 3. 191-9. — 4. 70-13. — 5. 131-13. — 6. 75-19.

7. *Excubiae* ne se peut entendre que des gardes de jour, par opposition à *vigiliae*, les gardes de nuit.

ter; il procure l'annonce, le souverain le consulte en tout, et, quoique les autres dignités aient des titres définis, celle-là les surpasse toutes en les englobant<sup>1</sup>. Sans être taxé de trop d'exagération, on peut dire que le préfet du prétoire était un véritable vice-roi.

Ennodius nous fait connaître ensuite le *comes sacrarum*, auquel il recommande, par l'intermédiaire de Marcellianus, Virgilius *sublimis vir*, remarquable par son honorabilité comme par sa naissance, qui avait reçu de lui l'ordre de se rendre à Ravenne, ordre que son grand âge l'empêchait d'exécuter<sup>2</sup>.

Le *comes sacrarum largitionum* était le ministre des finances. A l'*aerarium sacrum*, dont il était le chef, confluaient le produit de tous les impôts directs ou indirects, les revenus des propriétés ou des institutions d'État, mines, manufactures, etc. Il présidait aux dons faits par le prince, et ce n'était pas une charge dédaignée que celle d'être le maître des largesses publiques et de la joie universelle. Outre ces fonctions financières, il assumait encore celles de diriger les monnaies, les manufactures de l'État, de surveiller les banquiers, en un mot d'avoir haute juridiction sur tout ce qui se faisait ou se trafiquait en vêtements précieux, en pierres de joaillerie, en airain et en argent; enfin, il était le grand maître du commerce du sel<sup>3</sup>.

C'est un ami d'Ennodius qui est revêtu, à l'époque où nous sommes, d'une autre fonction non moins importante, celle de questeur; aussi, toujours désireux de ne pas perdre d'utiles et de hautes relations, s'empresse-t-il de lui écrire et de lui dire que ses fonctions élevées ne peuvent pas l'empêcher de l'aimer, comme il le lui a promis<sup>4</sup>. Sur le questeur retombait, à un moment où les textes législatifs se multipliaient, tout le poids de la jurisprudence et de la confection des lois. Si le prince a quelque doute, il a recours au questeur, trésor des traditions, arsenal des lois, toujours prêt à répondre à l'improviste; il doit allier la parfaite connaissance du droit à la souplesse du langage, de telle sorte que l'on ne puisse rien reprendre aux constitutions du prince<sup>5</sup>. Comme on comprend, dès lors, l'exclamation de Cassiodore : « Qu'il est pénible d'assumer la responsabilité de traduire la pensée du souverain<sup>6</sup>! » Il faut convenir, d'après cela, qu'il est bien,

1. Cass., *Var.*, VI, 3. — 2. 117-24. — 3. Cass., *Var.*, VI, 7. — 4. 146-28. — 5. Cass., *Var.*, VI, 5. — 6. *Ibid.*, id.



suisant l'expression de l'évêque de Pavie, la substance des lois<sup>1</sup>. D'après le code Justinien, le questeur avait encore la garde des rôles et des contrôles de ces emplois inférieurs, dont Ennodius nous fait connaître un certain nombre<sup>2</sup>.

D'abord l'avocat du fisc (*advocatus fisci*)<sup>3</sup>. Ce fonctionnaire choisi parmi les avocats, pourvu d'un traitement, siégeait auprès des tribunaux dans les différentes localités de l'Italie<sup>4</sup>. Sa fonction consistait à sauvegarder les intérêts du fisc<sup>5</sup> en ce qui concernait les successions et les biens qui devenaient vacants. C'était généralement par cette fonction que débutaient les jeunes gens d'avenir. Eugenetus, d'avocat du fisc qu'il était, est nommé par Théodoric maître des offices, en récompense de ses services<sup>6</sup>.

Le *peraequator*, destiné à répartir également le cens<sup>7</sup> dans la ville choisie comme résidence royale, qui est à la nomination du maître des offices<sup>8</sup>.

Le *judex vilium personarum*. Celui dont Ennodius nous parle est en proie à des embûches<sup>9</sup> que ses fonctions peuvent expliquer. On appelait, en effet, *viles* ou *turpes personae* certaines catégories de gens, comme les bourreaux, les loueurs d'écuries, les propriétaires de tavernes, les bas commerçants, les tenanciers des maisons de débauche, qui dépendaient de la juridiction d'un juge spécial dont nous n'avons pu trouver dans aucun texte les attributions ni les pouvoirs<sup>10</sup>.

Le *vicarius, sublimis vir*, qui est mêlé à cette affaire pour laquelle Ennodius écrit à Avienus, est un magistrat dont il nous entretient encore dans une lettre à Florus, son parent, bien en cour, à qui il recommande la cause d'Eleutherius, que le *vicarius* avait expliquée à sa façon au préfet du prétoire<sup>11</sup>. Le *vicarius* était un fonctionnaire de l'ordre judiciaire<sup>12</sup> que, d'après le commentaire

1. 170-5. — 2. *Cod. Just.*, I, 30, Const. de Théodose. — 3. 34-9.

4. Daremberg, *Dict. Antiq. Rom.*, s. v.

5. « Sume igitur fisci nostri tuenda negotia, » dit Théodoric à Marcellus en le nommant avocat du fisc. (*Cass.*, I, 22.)

6. *Cass.*, *Var.*, I, 12.

7. 16. « Peraequatores aequalium victualium. » (*Cass.*, VI, 6, et *Cod. Just.*, XI, 57.)

8. *Formula magisteriae dignitatis*. (*Cass.*, VI, 5.) — 9. Ennod., *Avieno*, 241-8.

10. Pauly, *Real Encyclopaedie*, s. v. Turpes personae.

11. « Sublimis vir vicarius. » (241-10.) « Spectabilis vir Eleutherius in negotio suo, quod a domno praefecto audiendum vicarius susceperat, ad amplitudinem vestram a me commendaticias speravit. » (283-30.)

12. Le tit. xxxviii du liv. I du *Code Justinien* porte sur l'office de vicaire et

de Godefroy au code Justinien, le préfet du prétoire délèguait dans un *tractus* ou dans un diocèse pour le suppléer<sup>1</sup>. Le *tabularius*, enfin, qui avec le *numerarius* tenait les archives publiques des villes et était le comptable des contributions<sup>2</sup>; c'est au *tabularius* de Côme, Laurentius, qu'Ennodius intéresse Faustus<sup>3</sup>.

Tous ces fonctionnaires, on le voit, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, sont Romains. Il n'est même pas jusqu'à des femmes italiennes qui ne soient revêtues de charges par Théodoric, comme cette noble romaine Barbara, dont Ennodius parle souvent avec éloges et à qui l'on cherche à faire obtenir cet emploi indéterminé, les « *comitatenses excubias*<sup>4</sup>. »

Nulle part donc, on ne sent que Théodoric ait fait des efforts soit pour créer, soit pour s'attacher un personnel nouveau; ce qui se passe, au contraire, marque la continuité de la tradition, continuité dans les offices, réglée par les constitutions impériales, dont pas un n'est nouveau, continuité dans les mœurs. On agit sous Théodoric comme on agissait sous Odoacre, comme on l'avait fait sous Valentinien ou du temps d'Honorius. Une charge vient-elle à vaquer, celle d'avocat du fisc par exemple? Les intrigues naissent, agitent toute une province, les évêques s'émeuvent, Ennodius, sur l'ordre de son prélat, écrit à Faustus pour le mettre en garde contre les insistances qui pourraient être faites auprès de lui et pour le prier implicitement de choisir un homme probe<sup>5</sup>. S'agit-il d'une fonction moindre, celle de *peraequator*<sup>6</sup>? Même tableau; l'affluence de candidats est telle qu'Ennodius ne peut se retenir d'en railler Faustus.

Vivant dans un monde de fonctionnaires, qu'il dénombre avec force éloges dans une de ses lettres<sup>7</sup>, allié même aux plus hauts d'entre eux, l'évêque de Pavie n'a, à leur endroit, que des éloges à décerner. Écrivant à Olybrius, ne va-t-il pas jusqu'à dire que la paix et la tranquillité qui règnent dans l'État sont une preuve qu'il en est le serviteur et qu'il travaille avec ardeur<sup>8</sup>?

stipule ceci : « *In civilibus causis vicarios comitibus militum convenit antefferri; in militaribus negotiis comites vicariis anteponi.* »

1. *Comm. Goth.*, lib. I, ad tit. 38.

2. Du Cange, s. v., d'après une constitution de Valens au code Théodosien.

3. Ennod., *Fausto*, 219-15.

4. Cf. 260, 6, 11-281, 24, 13-285, 4-315, 15. Voici ce texte : Ennod. *Barbarae*, 281, 24 : « *Promitto mihi etiam et desideriiis meis, quod... ad comitatenses excubias, quae votis meis satisfaciat, dignitas adepta vos evocet.* »

5. P. 34. — 6. P. 16. — 7. P. 314. — 8. 48-1.

Dans le panégyrique, il proclame qu'il n'y a que des fonctionnaires capables et méritant leur poste<sup>1</sup>; il semble vraiment que le portrait du fonctionnaire modèle, tel que Théodoric le trace dans une longue lettre au Sénat, soit celui de tous les fonctionnaires de la nouvelle royauté. « Il fut, » y dit-il, en parlant de Cassiodore, « respecté des soldats, doux aux provinciaux, avide de donner, peiné de recevoir; il détesta le crime et aima l'équité<sup>2</sup>. »

Il n'en est pas tout à fait ainsi, et c'est Ennodius lui-même qui nous fournit les correctifs nécessaires.

Les juges ne sont pas tous intègres. Son proche, Julianus, a une affaire que traversent les intrigues de Marcellinus; notre auteur, son protecteur, en informe Faustus. Julianus est en différend avec Gevica; on l'informe que celui-ci a été cité; il court à Milan et reste trente ou quarante jours à la disposition du juge. Loin de mettre l'affaire en délibération, le juge conteste même son droit à Gevica, qui avait intenté l'action<sup>3</sup>. Voici maintenant les juges vénaux. Un clerc de l'abbé Étienne, sans doute, est mal jugé à Milan par une sentence entachée de vénalité; il perd la tête. Ennodius lui propose alors d'écrire à Faustus et de lui députer quelque envoyé pour empêcher que cette inique sentence ne soit exécutée<sup>4</sup>. L'histoire du conducteur Bauto et du *chartarius* Épiphane nous révèle encore de regrettables coutumes. Bauto, d'après le rôle d'impôts, devait rendre sur sa recette soixante-quatre sous des deniers publics. Il ne put le faire, car Épiphane, par l'entremise du *sublimis vir* Projectus, en avait touché quarante, comme droit d'entrée en fonctions (*nomine suffragii*)<sup>5</sup>. Ce *suffragium*, ce don de joyeux avènement que percevaient les fonctionnaires romains du Bas-Empire était une des plus fâcheuses habitudes qu'on pût concevoir, car, comme le remarque très justement Justinien, celui qui donne de l'argent achète l'administration. Cet empereur consacra à cette question une très longue *Novelle*, qui se termine par un serment solennel que devaient prêter tous les fonctionnaires entrant en charge, promettant de ne jamais percevoir de *suffragium*, contents de ce que leur attribuait le fisc<sup>6</sup>.

1. *Panegy.*, 212-15. — 2. *Var.*, I, 4. — 3. 116-18. — 4. Ennod., *Stefano abbatii*, 81-17. — 5. 231-26.

6. *Auth. Collat.*, II, tit. 2, nov. VIII. Elle contient, outre la préface, 14 cha-



Le mal existait déjà sous Théodoric, à son comble à ce qu'il semble, puisque le malheureux Bauto ne put retirer de bénéfice d'avoir acquitté cet impôt, ni jouir de l'avantage d'être protégé, d'être couvert par le *jus patrocinii*, comme il était d'usage en semblable circonstance.

Pour montrer à quel point le gouvernement de Théodoric était romain, le *cursus* des personnages cités par Ennodius nous servira de dernier exemple.

Faustus, le correspondant le plus habituel d'Ennodius, était, nous l'avons vu, un homme considérable. Il fut successivement consul<sup>1</sup>, questeur<sup>2</sup>, patrice<sup>3</sup> et enfin préfet du prétoire<sup>4</sup>. C'est le plus grand personnage de l'époque et cet illustre descendant de l'illustre famille anicienne, chargé de missions délicates, entre autres son ambassade auprès d'Anastase, paraît avoir joué le rôle d'un conciliateur et d'un intermédiaire entre les Romains et Théodoric<sup>5</sup>.

Liberius, patrice<sup>6</sup>, eut une non moins grande fortune. Pas de nom plus célèbre que le sien à cette époque. D'abord adversaire de Théodoric, il combattit vivement en faveur d'Odoacre, puis se rallia au nouveau gouvernement, fut chargé de la tâche délicate d'établir les Goths, et administra la Gaule ligurienne (*praefectus Galliarum*) sous le roi Athalaric<sup>7</sup>. Ennodius ne tarit pas de louanges sur son compte; il le loue d'avoir enrichi le trésor, il le loue d'avoir rendu le tribut possible, d'avoir apporté de la douceur et de l'humanité dans le fonctionnement de l'administration financière et d'avoir donné aux propriétaires une sécurité qu'ils ne connaissaient plus; les terres du fisc que Théodoric, par droit de conquête, attribua à ses soldats, c'est lui qui les répartit, et cela à la satisfaction de tous, de telle sorte que les vainqueurs ne désirèrent rien de plus et que les vaincus ne sentirent aucun dommage<sup>8</sup>.

Senarius, ami et parent d'Ennodius, occupa une charge militaire<sup>9</sup>; distingué dans ces fonctions par Théodoric, le roi se l'attacha plus étroitement<sup>10</sup> en le faisant servir à sa cour<sup>11</sup>; il rem-

pitres, plus un édit : « ... Contentus iis quae statuta sunt mihi de fisco annonis. »

1. 15-3. — 2. *Fausto quaestori*, 74-18. — 3. 198-17. — 4. 304-30, 305-21, 306-26. — 5. 141-20. — 6. Ennod., *Liberio patricio*, 153-21. — 7. 308-6; Cass., *Var.*, VIII, 6. — 8. P. 307. — 9. 152-14. — 10. 233-12. — 11. 274-34.

plit en outre certaines missions diplomatiques et fut comte du patrimoine<sup>1</sup>.

Agapitus est patrice<sup>2</sup>, consul en 517<sup>3</sup>, occupé à la garde de Ravenne<sup>4</sup>. Théodoric lui confia une mission (*legatio*) en Orient<sup>5</sup>, le nomma préfet de la ville<sup>6</sup> et en cette qualité le chargea de nombreux travaux d'embellissement<sup>7</sup>. Ennodius en fait le plus grand cas : il le déclare riche de science et d'honnêteté<sup>8</sup> et reconnaît que, si son élévation fut tardive<sup>9</sup>, il sut la justifier et la mériter par une administration pleine de soins et d'équité<sup>10</sup>.

Olybrius, avocat d'une rare éloquence, d'après notre auteur<sup>11</sup>, fut aussi amené aux affaires et prit rang parmi les fonctionnaires du royaume. Sénateur illustre<sup>12</sup>, il fit partie du gouvernement<sup>13</sup> et plus tard devint questeur sous Athalaric<sup>14</sup>.

C'est aussi un avocat qu'Eugenetus<sup>15</sup>, *vir inluster*<sup>16</sup>, pourvu de charges publiques<sup>17</sup> et qui se poussa dans l'administration, grâce à Faustus<sup>18</sup>, au point de devenir questeur<sup>19</sup>, puis maître des offices<sup>20</sup>. Homme de talent et de mérite, Ennodius l'appelle l'honneur de l'Italie<sup>21</sup>.

Avocats de même, de même chargés de fonctions officielles, Florus et Decoratus<sup>22</sup>.

Tous ces Italiens, tous ces nobles, tous ces sénateurs, sauf une exception connue, celle de Liberius, servent donc, dès le début, et avec empressement, le nouveau gouvernement; ils s'y sont donnés sans arrière-pensée et y font leur carrière, parce que ce gouvernement n'innovait rien, qu'il n'avait rien d'étrange, rien de barbare, qu'il était entièrement romain et la continuation de séculaires traditions.

## VI.

### *Théodoric et le Sénat. — Le Consulat.*

Pour un souverain qui respectait ainsi l'état de choses établi,

1. Ennod., *Senario*, 190-28, 191-9; Cass., IV, 3. — 2. « Est Agapitus patri-cius. » (315-2.) — 3. 22-28; *Fastes*, ann. 517, Fl. Agapetus. — 4. 131-13. — 5. Cass., *Var.*, II, 6. — 6. « Theodoricus Agapito praef. urbi. » (Cass., I, 6, 41.) — 7. Cass., I, 6, 23. — 8. 315-8. — 9. 22-28. — 10. 131-14. — 11. 30-12. — 12. Ibid. — 13. 48-2. — 14. Cass., *Var.*, VIII, 19. — 15. Cass., *Var.*, I, 12. — 16. Ennod., CCXIII, 146-22, 150-8. — 17. 198-26. — 18. 146. — 19. Ennod., CCXIII, 5. — 20. Cass., *Var.*, I, 12. — 21. *Decus Italiae*, CCXIII, 11. — 22. 282-26, 21-11, 233-23, 283-35, 235-12.

deux institutions, qui portaient en elles toute l'histoire du passé, devaient solliciter son attention et être l'objet de tous ses soins : le Sénat et le Consulat.

A partir d'Honorius, le Sénat prend une part de plus en plus prépondérante dans le gouvernement de l'Italie; c'est lui qui, à la mort de Sévère, demande un empereur à Léon, c'est lui qu'Augustule et Odoacre chargent de la même mission auprès de Zénon. Majorien, dans une *Novelle* célèbre, remercie le Sénat de son choix et promet de gouverner suivant ses avis; c'est sur la curie que s'appuie Anthémios pour engager avec Recimer une lutte qui devait lui être fatale. Le Sénat représente alors l'autorité publique et son concours est jugé indispensable parce qu'il est le gardien des traditions administratives et qu'il agréé les fonctionnaires civils<sup>1</sup>.

Théodoric ne manqua pas de l'honorer comme il convenait. Déjà, au moment de la conquête, c'est le chef du Sénat, Festus, c'est un sénateur, Faustus, qu'il charge d'aller demander à l'empereur la confirmation de son pouvoir; quand il fut maître de l'Italie, il ne changea pas de politique, et lorsqu'il entra dans Rome, ce fut à la curie qu'il se rendit tout d'abord<sup>2</sup>. Ces bonnes intentions du roi barbare n'échappent pas à Ennodius, qui note avec grand soin tous les égards dont il fait preuve à l'égard de l'assemblée. « Vous avez, lui dit-il, couvert de nombreuses fleurs la couronne du Sénat; » c'est presque en termes identiques que Théodoric parle de ce corps quand il lui écrit<sup>3</sup> et qu'il souhaite « de décorer sa couronne de la fleur de faisceaux variés. » Pour bien saisir toute la raison de cette politique, pour apprécier à leur juste valeur et les paroles du roi et les éloges du panégyriste, il faut savoir que Théodoric, qui y mit fort peu de Goths<sup>4</sup>, voulut que le Sénat se recrutât surtout dans l'ancienne aristocratie<sup>5</sup>. On y entre, de son temps, non pas seulement par la naissance, mais par une élévation à une dignité qui confère le titre d'illustre, par la nomination directe que fait le Sénat lui-même, et par la présentation au Sénat des candidats du roi. Sous Théodoric, la curie devient souveraine à Rome; elle y dirige la police municipale de concert avec le préfet, jouit même d'une

1. Lécrivain, *le Sénat romain depuis Dioclétien*, 1888, p. 143 et suiv. — 2. Anon. Valés., p. 310. — 3. Ennod., 310-10; Cass., *Var.*, I, 4. — 4. Quatorze, au compte de Ch. Lécrivain, 158, n. 2. — 5. Cass., I, 41; III, 6; VI, 14; VIII, 19.



certaine juridiction, organise les jeux du cirque, a la haute main sur les écoles de la ville et les corporations ouvrières, est chargée enfin d'entretenir les murailles, les bâtiments publics, les égouts<sup>1</sup>. En matière législative, le Sénat garde le droit de légiférer, et la confirmation sénatoriale donne seule force de loi à un édit royal<sup>2</sup>.

Aussi, les *Variarum* de Cassiodore sont-ils remplis des lettres de Théodoric au Sénat; il n'est pas une nomination un peu importante qu'il ne décide, pas un emploi auquel il ne nomme, qu'il n'en informe immédiatement les sénateurs, dans les termes les plus déférents, sollicitant même leurs conseils et leur approbation. Il y a sans doute beaucoup de formalisme dans cette déférence; mais toutefois Théodoric obéit à un sentiment sincère. Il se souvient qu'une conduite impolitique d'Odoacre à l'égard du Sénat lui a fait fermer les portes de Rome et que, de ce jour, sa déchéance s'accrut. Il ne tient même pas rigueur aux sénateurs qui ne vont pas lui faire leur cour à Ravenne et qui demeurent fixés à Rome; témoin Festus, prince de la curie, qui paraît avoir boudé le nouveau gouvernement<sup>3</sup> et qui cependant fut patrice et auquel Théodoric n'adresse pas moins de quatre lettres, toutes très élogieuses<sup>4</sup>; témoin encore Symmaque, patrice aussi<sup>5</sup>, et que le roi loue des édifices qu'il a fait construire<sup>6</sup>.

Malgré toutes ces précautions, toutes ces prévenances, toutes ces flatteries, c'est le Sénat qui le perdra, en prenant position contre lui dans l'affaire du schisme et en provoquant l'hostilité de Byzance. Cette opposition de la curie troubla, dans la suite, si profondément Théodoric qu'elle le rendit soupçonneux et cruel, qu'elle le poussa à des exécutions dont eurent à souffrir surtout les familles sénatoriales et dont la plus illustre victime est le sénateur Boèce.

Le Consulat a gardé pour Théodoric toute sa valeur, sans doute parce qu'il rappelait la première et la plus glorieuse des magistratures romaines et qu'ensuite il avait été lui-même consul à Byzance; il y tenait d'autant plus que la désignation des consuls était une prérogative de l'autorité impériale, de cette autorité qu'il lui avait été impossible de faire reconnaître par

1. Cass., I, 21, 25, 30, 32; IV, 43; V, 21-22; VII, 6, 13, 15; IX, 2; X, 28. — 2. Cass., VI, 4; Lécrivain, 156 et suiv. — 3. Ennod., 314-31. — 4. Cass., *Var.*, I, 15, 39; II, 22; III, 10. — 5. Ennod., id. — 6. Cass., *Var.*, IV, 51.

l'empereur. Nous avons vu que, tant que dura la crise, il n'y eut pas de consuls en Occident; aussitôt la paix faite « de praesumptione regni, » ils reparaissent dans les fastes.

Certes, le Consulat avait perdu de son importance première; on le dédaigna même à une certaine époque, ou tout au moins on l'amointrit : une constitution de Valentinien et de Marcien<sup>1</sup> s'élève contre la rapacité des consuls, leurs tendances à l'épargne, et impose chaque consul à cent livres pesant d'or pour la réparation des aqueducs. Après avoir été, comme le rappelle si justement Justinien, une défense contre la guerre, les empereurs se chargeant de combattre, le Consulat ne fut plus qu'un prétexte à largesses<sup>2</sup>, ce qui peu à peu écarta les candidats<sup>3</sup>. C'est contre cette pénurie de candidats, que rappelle Ennodius<sup>4</sup>, que Marcien et Justinien se sont élevés.

Le Consulat n'est donc plus qu'un titre honorifique; dans la formule de nomination, Cassiodore ne peut que nous résumer son passé historique, comme le fait d'ailleurs Justinien dans sa *Novelle*; en fait de fonctions, la recommandation d'être magnanime, de ne pas économiser sur ses deniers<sup>5</sup>; mais plus de pouvoirs. La formule s'en félicite : « grâce à Dieu, nous gouvernons, et votre nom désigne l'année, et vous êtes supérieur en bonheur au prince lui-même, car vous êtes pourvus des plus hauts honneurs et déchargés du faix du pouvoir<sup>6</sup>. » En revanche, le consul est autorisé à faire montre d'un luxe princier; rien ne lui est refusé : le manteau palmé sur les épaules, le sceptre en mains, chaussé de souliers dorés, il peut s'asseoir sur la chaise curule<sup>7</sup> et faire triomphalement dans la ville les sept processions ordonnées par Justinien<sup>8</sup>.

Cependant, le souvenir du passé, la prérogative de donner son nom à l'année émeuvent quelques esprits. Théodoric écrit sur le Consulat une lettre dithyrambique à Anastase<sup>9</sup>, et les Italiens pensent comme lui; Ennodius, à l'occasion de l'élévation au Consulat, en 501, d'Avienus, fils de Faustus, s'écrie : « Si l'on peut avoir quelque respect pour les dignités du passé, si c'est un grand honneur pour un homme de survivre à la mort, si la prévoyance des ancêtres a créé quelque chose de bon, par où les humains

1. *Cod. Just.*, XII, 2. — 2. *Just. Auth.*, coll. VIII; *Novelle*, CV, tit. VI, Praefatio. — 3. « Spargere populo. (*Ibid.*) — 4. *Vide infra*. — 5. *Cass., Var.*, VI, 1. — 6. *Ibid.*, id. — 7. *Ibid.*, id. — 8. *Novelle*, citée supra. — 9. *Cass., Var.*, II, 1.

trionphent des années, c'est bien le Consulat, dont la durée met un terme à la vieillesse et supprime toute disparition<sup>1</sup>. » Cette lettre curieuse nous permet encore de surprendre bien des pensées des contemporains d'Ennodius. On y voit l'honneur que les familles ressentaient de ce que le Consulat ne sortît pas de leurs *gens*. Ennodius est allié à Faustus; celui-ci a eu des ancêtres consuls; par une sorte de continuité pleine de gloire, cette dignité s'était transmise jusqu'à lui<sup>2</sup>, mais il n'en était pas de même de la famille d'Ennodius. Jadis, le Consulat y avait été fréquent, mais il y avait eu une regrettable interruption, que notre auteur est plein de joie de voir cesser par l'élévation d'Avienus<sup>3</sup>; il compte bien d'ailleurs que cet honneur ne sortira plus de sa famille<sup>4</sup>. Cette quasi hérédité faisait bien des jaloux, et les brigues se multipliaient pour que le Consulat ne s'éternisât pas chez les héritiers d'un même sang; Ennodius le prouve et se félicite que la sienne ait triomphé des envieux<sup>5</sup>.

A en juger par la liste ininterrompue des consuls, depuis la paix avec Byzance, on peut croire que les Italiens pensaient comme l'évêque de Pavie et qu'ils considéraient, avec lui, que le plus beau titre de gloire de Théodoric était, sous son principat, de voir « plus de consuls qu'il n'y avait eu auparavant de candidats<sup>6</sup>. »

Maurice DUMOULIN.

(*Sera continué.*)

1. 14-1. — 2. 14-14, 15-2. — 3. 13-28. — 4. 13-36, 14-16. — 5. 13-30. — 6. *Panegy.*, 209-6.

---



# TALLEYRAND EN 1830

D'APRÈS LES MÉMOIRES CONTEMPORAINS

---

Les diplomates les plus discrets ne résistent guère à la tentation des confidences et des révélations posthumes. Mais, en cela, Talleyrand s'est montré, après sa mort comme pendant sa vie, le prince des diplomates. Peut-être voulait-il, en dissimulant le rôle important qu'il avait joué dans certaines circonstances, qu'on fût obligé de le deviner, et de le découvrir comme grandi par un long mystère. Peut-être avait-il quelque vue plus pratique et quelque objet plus immédiat. Quoi qu'il en soit, ses *Mémoires*, d'ailleurs publiés tardivement, sous une forme incomplète et peu satisfaisante, nous offrent de beaux exemples de ce silence dont il avait fait sa grande ressource et son art suprême. On sait qu'il distinguait et qu'il observait bien des manières différentes de se taire : insinuante, pour préparer les esprits à ce qu'on ne voulait pas dire encore ; significative, meilleure pour définir une situation que tous les discours ; impénétrable, qui ne laissait rien voir et rien soupçonner. C'est à cette dernière qu'il a eu recours dans le passage des *Mémoires* qui a trait à la Révolution de 1830.

## I.

Je n'ai pas cessé, écrit-il, de souhaiter le maintien de la Restauration..., je n'ai rien fait pour l'ébranler et je refuse toute solidarité avec ceux qui se vantent d'avoir contribué à sa chute... Mais, du moment où la légitimité elle-même trahissait son principe, il fallait chercher le salut de la France au hasard et sauver au moins, si cela était possible, le principe monarchique...<sup>1</sup>. Je m'arrête au fait de la

1. Talleyrand, *Mémoires*, III, 326.

nécessité dans laquelle la France a été placée de se choisir un gouvernement. Il m'est d'autant plus aisé de déclarer que le choix qu'elle a fait était le meilleur possible dans les circonstances données, que je n'ai eu aucune action dans cette création. Je l'ai acceptée, je m'y suis rattaché comme à une ancre de salut, et je l'ai servie avec empressement, parce que, ce gouvernement croulant, je ne voyais plus que la république et les effrayantes conséquences qu'elle amenait avec elle : l'anarchie, la guerre révolutionnaire et les malheurs auxquels la France avait été arrachée avec tant de peine en 1815<sup>1</sup>.

Voilà qui est clair. Talleyrand n'a rien fait contre la Restauration. Talleyrand n'est pour rien dans l'avènement de Louis-Philippe. Il s'est incliné devant les faits, dont il n'a été que le spectateur, et, en politique réaliste, s'est demandé uniquement quel était le meilleur parti à tirer des résultats acquis. Mais, cette version fût-elle la vraie, il ne serait pas sans intérêt de connaître la version opposée. Pendant les premières années du nouveau règne, tandis que Talleyrand, ambassadeur de France à Londres, semblait voué tout entier à sa mission diplomatique, des bruits singuliers couraient, à la fois parmi les légitimistes et les républicains. On disait qu'il était l'âme occulte du régime et qu'il avait pris la plus grande part à sa fondation. Avant et pendant les journées de Juillet, invisible et tout-puissant, il aurait fait manœuvrer députés et négociateurs comme des marionnettes. Il aurait conduit le duc d'Orléans comme par la main de Neuilly au Palais-Royal et du Palais-Royal aux Tuileries, et il en aurait fait un roi pour régner sous son nom.

Chateaubriand l'accuse d'avoir un des premiers mené campagne en faveur d'un changement de dynastie en soutenant secrètement le journal orléaniste par excellence, *le National*. « Un journal, composé dans le but avoué de renverser l'ancienne dynastie, vint échauffer les esprits... MM. Mignet, Thiers et Carrel en étaient les rédacteurs. Le patron du *National*, M. de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse : il souillait seulement l'esprit du journal en versant au fond commun son contingent de trahison et de pourriture<sup>2</sup>. » Cabet, le même qui écrivit en 1848 la fameuse *Icarie*, énumérant les hommes qui com-

1. Talleyrand, *Mémoires*, III, 327.

2. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, IX, 666.

posaient, avant 1830, le parti du duc d'Orléans, ajoute : « C'est Talleyrand qui est l'âme et le chef du complot<sup>1</sup>. » Un autre écrivain républicain, Sarrans, a donné à cette légende, si c'en est une, sa forme la plus complète. Selon lui, Talleyrand, prévenu du coup d'État qui se préparait, se serait, dès le 25 juillet, concerté avec Louis-Philippe<sup>2</sup>. Pendant les journées, il aurait inspiré la conduite de Laffitte, le partisan le plus actif du duc d'Orléans<sup>3</sup>. Au moment décisif, il serait intervenu personnellement pour déterminer le prince à accepter le titre provisoire de lieutenant général, et il aurait été ainsi « l'arbitre souverain de la révolution de Juillet<sup>4</sup>. » Sans doute, ce sont là des sources de valeur douteuse : Cabet était un homme de parti tant soit peu visionnaire, Chateaubriand un poète en qui le génie inventif l'emportait de beaucoup sur la simple véracité<sup>5</sup>; Sarrans semble avoir appartenu à l'entourage de La Fayette, et ses livres ne sont que des écrits de polémique républicaine. Mais des historiens proprement dits, qui ont eu accès à des documents inédits, viennent répéter et confirmer leur dire. Viel-Castel, il est vrai, déclare que « M. de Talleyrand ne semble pas avoir pris une part active aux événements de ces terribles journées<sup>6</sup>. » Mais déjà M. Thureau-Dangin admet que, « si le duc d'Orléans vint au Palais-Royal, ce fut peut-être sur le conseil de Talleyrand<sup>7</sup>. »

Le meilleur ouvrage que nous possédions sur cette époque, — et probablement sur une époque quelconque de notre histoire contemporaine, — est la *Geschichte Frankreichs* de Karl Hillebrand. Le seul fait que l'auteur est un étranger est une garantie d'impartialité. Or, c'est dans Hillebrand que le rôle de Talleyrand en 1830 prend le plus de relief. Non seulement il est le patron de Thiers, le directeur de l'opposition antidynastique<sup>8</sup>, mais c'est vraiment lui qui marque à la révolution de Juillet son

1. Cabet, *Révolution de 1830 et situation présente* (1834), p. 102.

2. Sarrans, *La Fayette et la révolution de Juillet*, I, 158.

3. *Ibid.*, 158. Voir aussi Marrast, *Document pour l'histoire de France ou Conduite des députés pendant le règne du peuple*, p. 25.

4. Sarrans, *La Fayette et la révolution de Juillet*, II, 255.

5. M. J. Bédier a démontré récemment, par deux articles de la *Revue d'histoire littéraire* sur les voyages de Chateaubriand en Amérique, qu'une part de ses récits est purement imaginaire.

6. Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, XX, 654.

7. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, I, 13.

8. Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, I, LXXXII.



terme et son issue. C'est lui qui fait mettre en avant le nom du duc d'Orléans<sup>1</sup>, qui invente la lieutenance générale<sup>2</sup>, qui oblige Louis-Philippe à venir l'accepter<sup>3</sup>; c'est lui enfin qui s'entend avec les ambassadeurs étrangers pour assurer l'existence reconnue de la monarchie nouvelle<sup>4</sup>. Ce n'est plus une rumeur contemporaine, vague et suspecte comme toutes les rumeurs, mais une affirmation précise, détaillée, appuyée selon toute vraisemblance sur des témoignages oraux, et que la valeur indiscutable de l'ouvrage où elle est énoncée suffit à revêtir d'autorité. A cette affirmation s'oppose le silence et même la dénégation de Talleyrand en personne. Que faut-il penser du fait, et pourquoi cette contradiction ?

## II.

Sur l'attitude de Talleyrand pendant les dernières années de la Restauration, il n'y a guère place pour le doute, et ce qu'il a pu dire à ce sujet compte peu. Tous les témoignages s'accordent à le représenter comme discrètement et sournoisement hostile au régime. Ce régime, il avait contribué plus que personne à l'établir. Au retour du congrès de Vienne, il s'était vu premier ministre de Louis XVIII, maître de la politique intérieure de la France comme de sa politique étrangère. Mais le 24 septembre 1815, un mois après les élections de la Chambre introuvable, il tomba. Dès lors, sa carrière parut terminée. On le tint à l'écart. On le regardait avec défiance; le titre honorifique de grand chambellan, qu'on lui avait accordé, marquait qu'il avait cessé d'appartenir à la vie active. Il est naturel qu'il ait gardé rancune à la Restauration pour lui avoir apporté, après de telles espérances, une telle déception.

Retiré dans son fameux hôtel de la rue Saint-Florentin, où Alexandre I<sup>er</sup>, en 1814, avait été son hôte, il voyait passer les hommes et les choses avec un détachement dédaigneux qui n'était pas entièrement feint. Mais il avait conservé toutes ses anciennes relations : les membres du corps diplomatique, qu'il connaissait personnellement pour la plupart, venaient volontiers

1. Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, I, CIX.

2. *Ibid.*, I, CIV, CV, CXVII.

3. *Ibid.*, I, CX.

4. *Ibid.*, I, CXL, CXXI.

lui rendre visite et causer avec lui des affaires de l'Europe<sup>1</sup>. Il comptait parmi ses familiers des hommes comme Barante, Pasquier, le duc de Broglie, qui aimaient à prendre ses avis et trouvaient dans sa conversation des leçons précieuses de finesse, de souplesse et de sagacité politique. Il avait des relations plus étroites avec quelques-uns des anciens serviteurs de l'Empire devenus constitutionnels et doctrinaires, en particulier avec le général Sébastiani<sup>2</sup>. Il était en rapports très courtois avec la famille d'Orléans, c'est-à-dire avec le duc et sa sœur, M<sup>me</sup> Adélaïde<sup>3</sup>. Sa maison était avant tout un lieu d'information et d'observation, nullement un centre d'opposition caractérisée : on se contentait d'y accueillir avec une faveur plus marquée les nouvelles alarmantes et d'y observer avec une joie maligne toutes les fautes et tous les insuccès du gouvernement.

Sous le règne de Charles X, cette malveillance si attentive et si bien renseignée se renforça de toutes sortes de vieilles inimitiés qui remontaient à l'ancien régime. Talleyrand commençait à laisser échapper, dans son cercle intime, des paroles significatives. Il se plaisait à revenir souvent sur les principes du régime constitutionnel. Il écrivait au baron de Barante : « Le portrait du roi d'Angleterre, sous lequel il y a : il règne, mais il ne gouverne pas, entre bien dans nos affaires<sup>4</sup>. » On lui attribuait un mot plus grave : « La famille des Bourbons était nécessaire en 1814 à la paix de l'Europe. Son éloignement importe aujourd'hui à la tranquillité de la France<sup>5</sup>. » A mesure que les événements se succédaient et se précipitaient, que l'aveuglement du roi et de son entourage devenait plus évident et plus dangereux, ses prévisions, sinon ses vœux, prenaient une forme plus définie. « Comme tous les gens de bon sens, il prévoyait que Charles X ne tarderait pas à se perdre et que sa chute ne pourrait avoir d'autre dénouement que la royauté du duc d'Orléans<sup>6</sup>. »

Est-il allé jusqu'à battre en brèche la Restauration, dont il

1. Cf. Capeligne, *L'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe*, II, 136.

2. Dupin (*Mémoires*, II, 449) va jusqu'à dire que Sébastiani était la créature de Talleyrand.

3. Voir le recueil intitulé *Talleyrand et la maison d'Orléans*, par la comtesse de Mirabeau.

4. Baron de Barante, *Souvenirs*, III, 559.

5. Rozet, *Chronique de Juillet*, I, 19. L'authenticité du mot n'est pas certaine.

6. Baron de Barante, *Mémoires*, III, 584.

annonçait la chute? Et, pour préciser, a-t-il prêté son concours à la fondation du *National*? Sur ce point, Hillebrand est tout à fait affirmatif et entre même dans les détails<sup>1</sup>. Il est certain que Thiers, tout à fait au début de sa carrière, en 1823, lui fut présenté par Manuel. Le vieux diplomate se connaissait en hommes et discerna aussitôt, sous cette faconde brillante, ce talent facile de journaliste et d'écrivain, une habileté et un sens pratique peu communs. Dès ce moment, il l'encouragea et le protégea, ainsi que son ami et collaborateur Mignet, et s'intéressa à leurs premières publications<sup>2</sup>.

Le *National* commença de paraître le 3 janvier 1830. Il est vraisemblable qu'une préparation de quelques mois avait été nécessaire. Or, dans l'été de 1829, Talleyrand était au château de Rochecotte, chez sa nièce, la belle duchesse de Dino, quand il y reçut la visite de Thiers et d'Armand Carrel. Un texte peu connu, mais qui semble probant, en témoigne et rapporte à ce fait celui de la fondation du *National* : « MM. Thiers et Carrel, qui en furent les fondateurs, se rendirent pour cela au château de Rochecotte, qu'habitait Talleyrand, et tous les apprêts de cette entreprise y furent réglés. La police royale fut informée de tout cela par Donnadiou, dans le commandement duquel se trouvait le château; mais il ne fut prise aucune mesure pour en empêcher les conséquences. Le général Donnadiou, qui nous l'a lui-même raconté, doutait que sa dépêche eût été remise au roi<sup>3</sup>. »

Est-ce sur ce témoignage du général Donnadiou, est-ce sur un témoignage oral de Thiers que Hillebrand s'est appuyé? Toujours est-il que son récit concorde avec celui que nous venons de citer : « C'est à Rochecotte que fut projetée la machine qui devait frayer à la branche cadette de la maison de Bourbon le chemin du trône<sup>4</sup>. »

Il faut se rappeler la campagne acharnée menée par le *National*, non seulement contre le ministère Polignac, mais contre la dynastie même. Dès le premier numéro, la révolution anglaise de 1688 était proposée à la France pour précédent et

1. Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, I, LXXXII.

2. Id., *Ibid.*; E. Laya, *Études historiques sur la vie de M. Thiers*, I, 27, 29; Ch. de Mazade, *M. Thiers*, p. 39.

3. L.-G. Michaud, *Histoire politique et privée de Charles-Maurice de Talleyrand*, p. 176.

4. Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, II, LXXXII.



pour modèle. « Une dynastie ne savait pas régner sur une société nouvellement constituée, et l'on choisit une autre famille qui le sût mieux... Il n'y a plus de révolution possible en France; il n'y a plus qu'un accident. Qu'est-ce qu'un accident? Changer les personnes sans les choses... Si l'on ne veut pas passer le canal, il faudra passer l'Océan<sup>1</sup>. » Par des allusions transparentes, l'on allait jusqu'à désigner d'une manière non équivoque le candidat au trône : « En 1688, l'on fut si peu révolutionnaire que l'on respecta autant que possible le vieux droit, et que l'on choisit la famille de ceux qui étaient les plus proches parents du prince destitué<sup>2</sup>... » — « La France doit être désabusée des personnes; elle a aimé le génie et elle a appris ce qu'il en coûte : des vertus simples, modestes et solides, voilà ce qu'il faut au pays<sup>3</sup>. » Si, comme le dit Talleyrand, « l'idée d'une substitution de la branche cadette à la branche aînée courait pour ainsi dire les rues<sup>4</sup>, » ce fut grâce au *National*, inspiré et soutenu par Talleyrand lui-même.

### III.

Que, pendant les journées de Juillet, Talleyrand ne se soit montré nulle part, n'ait pas quitté un instant sa maison de la rue Saint-Florentin, cela n'a rien qui puisse nous surprendre. Eût-il été homme à courir les rues en temps de révolution, son âge et son infirmité l'en auraient empêché. Mais il ne s'ensuit point qu'il ait assisté à cette grande crise en spectateur indifférent.

Les événements se déroulaient sous ses yeux mêmes. Il demeurait tout près des Tuileries, à quelques pas de la Chambre des députés, non loin du Palais-Royal, et sur la route qui allait de Saint-Cloud à l'hôtel de ville. Une fois de plus, il se trouvait à un poste d'observation merveilleux. « Le second jour des événements de Juillet, » écrit le duc de Broglie, « traversant la rue de Rivoli vers 6 heures du soir, au bruit lointain de la fusillade, et voyant M. de Talleyrand à la fenêtre de son entresol, j'y montai pour lui raconter le peu que je savais<sup>5</sup>. » Le 30 juillet, c'est Pasquier qui passe

1. *National* du 3 janvier 1830.

2. *National* du 12 février 1830.

3. *National* du 19 février 1830.

4. Talleyrand, *Mémoires*, III, 326.

5. Duc de Broglie, *Souvenirs* (1785-1870), IV, 55.

au coin de la rue Saint-Florentin : « M. de Talleyrand, qui était derrière le rideau de sa fenêtre à l'entresol, frappa aux vitres et me fit signe de monter : je le trouvai dans la plus grande agitation<sup>1</sup>. » Ainsi il était là, à sa fenêtre, avide de nouvelles, guettant ses amis au passage pour leur demander ce qu'ils savaient, — peut-être pour leur donner des conseils, sinon des instructions.

Il recevait d'ailleurs des visites plus importantes. Le duc de Broglie, retenu à dîner le 28 juillet, vit arriver au dessert « l'ambassadeur d'Angleterre, sir Charles Stuart. Leur entretien fut long. Au point où nous en étions, ils ne se gênèrent pas en ma présence, et ce qu'ils se dirent sur ce qui ne devait pas manquer d'arriver n'était pas, à coup sûr, de gens qui en parlissent pour la première fois<sup>2</sup>. » Ce qui ne devait pas manquer d'arriver, en langage orléaniste, cela veut dire : la royauté du duc d'Orléans. Notons cependant que le confident de Talleyrand, Sébastiani, était un de ceux qui, à ce moment, faisaient les plus grands efforts pour rendre possibles des négociations et une réconciliation avec la cour<sup>3</sup>.

Le 29, la bataille devint plus ardente : c'étaient le Louvre et les Tuileries que le peuple assiégeait. Vers midi, l'on vint dire à Talleyrand que des régiments entiers mettaient bas les armes. Il tira, dit-on, sa montre, et, regardant l'heure : « Le 29 juillet 1830, à midi cinq, la branche aînée de la maison de Bourbon a cessé de régner<sup>4</sup>. » Le mot peut n'être pas authentique ; en tout cas, il se placerait à l'instant où Talleyrand allait passer de l'observation à l'action. Il est peu vraisemblable qu'il ait joué le rôle universel que Hillebrand lui attribue. Nous n'avons pas la moindre preuve qu'il ait collaboré à la proclamation du *National*, qui, dès le 30 au matin, proposait à la foule le duc d'Orléans comme chef. Mais nous retrouvons d'autre part les traces de son intervention discrète et efficace.

Sir Henry Bulwer Lytton, pour écrire sa vie de Talleyrand, a utilisé un grand nombre de renseignements d'origine diplomatique et de confidences verbales. Voici ce qu'il rapporte :

1. Pasquier, *Mémoires*, VI, 290.

2. Duc de Broglie, *Souvenirs*, IV, 55.

3. Voir Armand Marrast, *Document pour l'histoire de France*, 5. — Un ancien magistrat (Boullée), *Histoire de la dernière année de la Restauration*, I, 242. — S. Bérard, *Souvenirs historiques*, 68. — Duc de Broglie, *Souvenirs*, III, 294.

4. Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, I, CIV.

Le récit suivant de la part que M. de Talleyrand a prise à la nouvelle révolution me fut fait par quelqu'un qui a joué lui-même un rôle dans l'histoire que je relate d'après lui. Pendant les deux premières journées de l'insurrection, 27 et 28 juillet, M. de Talleyrand parla peu, ou plutôt ne dit rien, restant tranquillement chez lui et se refusant à toute visite ; le troisième jour, il fit appeler son secrétaire, et, avec cette manière insinuante qu'il savait si bien prendre lorsqu'il avait quelque chose à demander, il lui dit : « Monsieur C., j'ai un service à vous demander. Allez pour moi à Saint-Cloud (la chose présentait à ce moment assez de dangers et de difficultés). Voyez si la famille royale est toujours là et ce qu'elle y fait. » — Le secrétaire y alla et trouva Charles X sur le point de partir pour Rambouillet. M. de Talleyrand, qui, en l'absence de son messenger, avait vu le général Sébastiani, le général Gérard et deux ou trois autres personnes influentes du même parti et des mêmes opinions, en apprenant que le roi avait quitté Saint-Cloud, se retira dans sa chambre, où il demeura seul deux heures environ. Puis il envoya de nouveau chercher le même messenger, et cette fois son ton fut encore, s'il est possible, plus persuasif qu'auparavant : « J'ai de nouveau un autre et plus grand service à vous demander, Monsieur C. Allez pour moi à Neuilly. Parvenez d'une manière ou d'une autre jusqu'à M<sup>me</sup> Adélaïde. Remettez-lui ce papier, et, quand elle l'aura lu, ou faites-le brûler sous vos yeux ou rapportez-le moi. » — Le papier contenait simplement ces mots : « Madame peut avoir toute confiance dans le porteur, qui est mon secrétaire. — Quand Madame l'aura lu, vous lui direz qu'il n'y a pas un moment à perdre. Il faut que M. le duc d'Orléans soit ici demain. Il ne doit pas prendre d'autre titre que celui de lieutenant général, qui lui a été accordé. Le reste viendra. »

Porteur de ce message confidentiel, M. C. partit. Ce fut à grand-peine qu'il parvint au château et jusqu'à Madame, car les portes de Neuilly étaient fermées à tout le monde. Lorsqu'il eut dit qu'il apportait un message de M. de Talleyrand : « Ah ! ce bon prince, j'étais sûre qu'il ne nous oublierait pas. » Le messenger remit alors ses lettres de créance et son message. « Dites au prince que je lui donne ma parole que mon frère suivra son avis : il sera ici demain, » telle fut la réponse. Après quoi M. C. eut le courage de demander, quoiqu'en hésitant un peu, ou que la lettre fût brûlée ou qu'elle lui fût rendue. Elle lui fut restituée, et il la remit à M. de Talleyrand, qui, soit dit en passant, n'oublia pas de la lui réclamer<sup>1</sup>.

1. Sir Henry Bulwer Lytton, *Essai sur Talleyrand*, trad. Perrot, 329-331.



Le fait est relaté par Pasquier d'une manière assez différente. Pasquier, le 30 juillet, était monté chez Talleyrand :

Il me parla du duc d'Orléans. « On va, me dit-il, se servir de lui ; on va le mettre en avant. Il peut en effet jouer un grand et beau rôle, mais comprend-il sa situation ? Saura-t-il qu'il faut avant tout négocier ? que ce n'est que de cette manière qu'on peut sortir de la terrible crise où nous voilà jetés ? Je meurs de peur qu'il ne se laisse entraîner à quelque parti qui rendrait ensuite tout rapprochement impossible. Avez-vous entendu dire qu'on voulait le nommer lieutenant général ? A mon sens, c'est aller beaucoup trop vite. Je voudrais qu'il n'acceptât que le titre de commandant de Paris. Avec ce titre, il peut se mettre à la tête de tout et ne sera gêné pour rien. » Comme j'abondais dans son sens, il me montra une lettre qu'il venait d'écrire à M<sup>lle</sup> d'Orléans et me consulta sur l'opportunité de cet envoi. Je l'approuvai ; il appela un secrétaire de confiance qu'il fit partir aussitôt pour Neuilly<sup>1</sup>.

Talleyrand a correspondu, pendant les journées de Juillet, avec M<sup>me</sup> Adélaïde, sœur de Louis-Philippe ; il lui a fait parvenir des encouragements et des conseils. Sur ce point capital, les deux témoignages s'accordent. Quant aux circonstances et à la portée de cette correspondance, elles ne nous apparaissent qu'assez confusément à travers les contradictions des textes. Mais ces contradictions ne semblent pas insolubles.

#### IV.

La première question qui se pose est celle de la date. Selon Pasquier, le fait a eu lieu le 30 juillet ; selon Bulwer Lytton, pendant la troisième journée de la Révolution, c'est-à-dire le 29. Le temps, en de pareils moments de l'histoire, a une valeur singulière. Et le rôle de Talleyrand est tout différent, selon qu'il a commencé d'agir le 29 ou le 30. Le 29 juillet, le nom du duc d'Orléans, à peine prononcé dans quelques réunions d'hommes politiques, n'avait pas encore été crié dans les rues, placardé sur les murs. Personne, si ce n'est peut-être Laffitte, n'avait eu encore de communications avec la famille d'Orléans. La royauté de Louis-Philippe date de la réponse fameuse que, dans la mati-

1. Pasquier, *Mémoires*, VI, 291.

née du 30, M<sup>me</sup> Adélaïde, au nom de son frère absent, fit à Thiers et à Dupin, venus en envoyés des députés libéraux<sup>1</sup>. Si le message de Talleyrand est du 29, il n'est pas douteux qu'il a eu sur cette réponse la plus grande influence. Hillebrand, qui adopte cette version, nous montre, le lendemain matin, la proclamation du *National* dictée par Talleyrand<sup>2</sup>, l'idée de la lieutenance générale lancée par Benjamin Delessert, chez Laffitte, « dans le sens des instructions de Talleyrand<sup>3</sup> »; la mission de Thiers à Neuilly n'en aurait été que la suite. Ainsi, Talleyrand aurait tout préparé, tout mis en mouvement, tout fait en quelque sorte.

Mais cette date du 29 est inadmissible. Non seulement le texte de Pasquier se rapporte nettement à la journée du 30, mais celui de Bulwer Lytton même contient des contradictions qui permettent de le corriger<sup>4</sup>. Talleyrand commence par envoyer son secrétaire à Saint-Cloud; celui-ci trouve Charles X sur le point de partir pour Rambouillet. Or, le 29, Charles X était si loin de songer à la fuite qu'il se résignait à grand'peine aux moindres concessions : ce ne fut que vers sept heures du soir, après avoir vu revenir Marmont vaincu, qu'il autorisa d'Argout, Vitrolles et Sémonville à aller à Paris annoncer le retrait des ordonnances et le changement du ministère<sup>5</sup>; il était persuadé que l'ordre allait se rétablir aussitôt<sup>6</sup>. Le départ pour Trianon, — et non pour Rambouillet, — eut lieu dans la soirée du 30. Bulwer Lytton écrit encore : « Il ne doit prendre d'autre titre que celui de lieutenant général du royaume qui lui a été accordé. » Ce titre de lieutenant général fut proposé pour la première fois, chez Laffitte, le 30 au matin<sup>7</sup>; il ne fut accordé au duc d'Orléans que quand Thiers et Dupin furent revenus de Neuilly. L'erreur de Bulwer Lytton s'explique aisément : il est naturel qu'ignorant le menu détail des journées de Juillet, il ait, soit admis sans critique, soit

1. Voir la version traditionnelle dans Vulaballe, *Histoire des deux Restaurations*, vol. VIII, p. 340-342.

2. Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, I, cix.

3. Id., *Ibid.*, cx.

4. Elles excluent en même temps l'hypothèse de deux messages, dont l'un serait du 29 et l'autre du 30.

5. Marquis de Sémonville, *Revue de Paris*, 1894, V, 92. — D'Argout, *Notes inédites*. — Baron de Vitrolles, *Mémoires et relations politiques*, III, 408.

6. Marmont, *Mémoires*, VIII, 290.

7. Dupin, *Mémoires*, II, 157. Dupin était parmi les assistants.

déformé en le rapportant, un témoignage qui attribuait un rôle si considérable au personnage de son livre.

Le message de Talleyrand à M<sup>me</sup> Adélaïde est donc du 30 juillet. Est-il antérieur à l'entrevue de la princesse avec Thiers? Rien ne permet de le supposer. Selon le récit de Bulwer Lytton, assez incohérent du reste et difficile à interpréter, le fait se place évidemment dans la seconde moitié de la journée. Pasquier ne donne, à cet égard, que des indications insuffisantes. D'après ce que nous savons de Thiers et de M<sup>me</sup> Adélaïde, femme d'un caractère ambitieux et énergique, il est vraisemblable que ni l'un ni l'autre n'attendaient, pour agir, les ordres de Talleyrand. Mais cette démarche, même replacée à son moment, dépouillée de l'importance extraordinaire qu'elle aurait pu avoir quelques heures plus tôt, demeure un événement notable. Aucune nouvelle de Neuilly n'était encore parvenue à Paris, et le duc d'Orléans n'était encore ni à Paris ni à Neuilly : il se cachait depuis deux jours dans son parc du Raincy, partagé entre ses espérances et ses craintes. Talleyrand était une des très rares personnes qui en fussent informées, et c'était à M<sup>me</sup> Adélaïde directement qu'il écrivait<sup>1</sup>. Il savait l'influence qu'elle avait sur son frère; il savait que cette influence serait employée à le pousser en avant; il voulait la modérer, la retenir<sup>2</sup>. Il savait aussi que Louis-Philippe, comme saisi d'épouvante en présence de l'occasion soudaine qu'il avait si longtemps souhaitée, « avait peur de ses désirs<sup>3</sup> », et qu'il faudrait, dès son retour à Neuilly, aider M<sup>me</sup> Adélaïde à le décider, à lui montrer surtout qu'il était possible de s'avancer sans se risquer, et, quoi qu'il pût arriver le lendemain, d'en tirer parti.

C'est le sens évident de ce message mystérieux du 30 juillet. Talleyrand invitait le duc d'Orléans à venir à Paris, lui le plus avisé, le plus prudent des politiques. Il ne s'agissait pas de se jeter au hasard et à corps perdu dans la Révolution. « La lieutenante générale ne tranchait pas définitivement la question. Le lieutenant général pouvait négocier avec la famille royale, conclure tels arrangements qui paraîtraient le mieux appropriés

1. Thiers et Dupin, arrivant successivement à Neuilly, croyaient y trouver le duc d'Orléans. Voir Dupin, *Mémoires*, II, 148-149.

2. « Son esprit, dit Pasquier en parlant de M<sup>me</sup> Adélaïde, me parut confiant jusqu'à la témérité » (*Mémoires*, VI, 309).

3. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, IX, 289.



aux intérêts du pays<sup>1</sup>. » Il le pourrait encore mieux s'il prenait un titre neutre et insignifiant, comme celui de commandant de Paris, se bornant à garantir l'ordre et la sécurité publique après la bataille des rues. Talleyrand est bien dans son personnage en conseillant au duc d'Orléans cette tactique à double face, qui laissait ouverte toutes les voies de retraite. Et il connaissait bien aussi le prince à qui s'adressait ses avis. Surtout, il se savait seul capable d'apaiser certaines de ses craintes. Le message de Talleyrand à M<sup>me</sup> Adélaïde a une contre-partie qui l'explique et lui donne son sens véritable : les relations de Talleyrand, pendant les journées de Juillet, avec les ambassadeurs étrangers.

## V.

A défaut des dépêches officielles, restées pour la plupart secrètes, et qui seules nous permettraient de reconstituer avec certitude le rôle joué par le corps diplomatique, quelques indications d'origine diverse nous permettent de le retracer à peu près, et cette fois encore nous retrouvons Talleyrand. Nous avons vu déjà, le 28 juillet, sir Ch. Stuart en visite rue Saint-Florentin ; en de pareilles journées, un ambassadeur ne sortait pas de chez lui au hasard et sans raison. Il savait que la Révolution pouvait avoir des conséquences européennes de la dernière gravité. La Restauration n'avait-elle pas été l'œuvre de l'Europe coalisée ? Son existence n'était-elle pas une des stipulations essentielles des traités de Vienne ? Si elle tombait, tout ce que les puissances avaient combattu et détruit n'allait-il pas renaître ? — Ces préoccupations étaient aussi celles de Talleyrand : il craignait par-dessus tout « la république et les effrayantes conséquences qu'elle amenait avec elle : l'anarchie, la guerre révolutionnaire et les malheurs auxquels la France avait été arrachée avec tant de peine en 1815<sup>2</sup>. »

La crainte de la guerre avait été, depuis 1815, le grand mobile de la politique internationale. C'est la crainte de la guerre générale qui avait retenu plus d'une fois la Russie, prête à satis-

1. Pasquier, VI, 290. — Selon Pasquier, la lieutenance générale n'était encore qu'un projet et qu'une rumeur, tandis que, selon Bulwer Lytton, elle était déjà décidée et votée par la réunion des députés.

2. Talleyrand, *Mémoires*, III, 327.

faire ses convoitises orientales. C'est à la crainte de la guerre que Metternich a dû ses succès et la place prépondérante qu'il conserva si longtemps dans la diplomatie européenne. C'est elle encore qui dicta aux ambassadeurs étrangers leur conduite pendant la révolution de Juillet. Les plans chimériques de Polignac, qui tendaient à remanier la carte du monde<sup>1</sup>, avaient inquiété tous les gouvernements; tous, même les plus absolus, avaient désapprouvé à l'avance le coup d'État de Charles X, qui pouvait mettre en danger la paix. L'empereur de Russie, recevant le duc de Mortemart en audience de congé, lui avait dit : « Le roi de France est maître dans ses États, il peut tout faire à son gré. Mais s'il attaque la Charte, dites-lui bien que nous ne pouvons rien pour lui<sup>2</sup>. » Metternich tenait à Rayneval le même langage : « Vous ne pouvez arriver que par les Chambres; l'Europe ne peut prêter la main à autre chose; un coup d'État perdrait la dynastie<sup>3</sup>. » C'est dans cet esprit que le corps diplomatique, le 27 juillet, entreprit une démarche collective auprès de Charles X. Le cardinal Lambruschini fut chargé d'aller à Saint-Cloud lui exposer « la situation menaçante dans laquelle le royaume, et par suite l'Europe, pouvaient être jetés<sup>4</sup>. » Le roi ne voulut rien entendre. Dès lors, les ambassadeurs, assez mécontents déjà du gouvernement royal, parurent l'abandonner à son sort.

Le 29 juillet, la victoire des insurgés fit apparaître à leurs yeux un danger bien autrement redoutable que les velléités belliqueuses du ministère Polignac : autour du drapeau tricolore ressuscité revivaient les passions conquérantes de la grande guerre révolutionnaire. Ce fut alors qu'ils se tournèrent du côté de Talleyrand. Un personnage qui a occupé sous le règne de Louis-Philippe une haute situation au ministère des Affaires étrangères, Capefigue, nous donne à ce sujet quelques indications :

1. Voir à ce sujet Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, VIII, 165, et Gervinus, *Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, XX, 143-144.

2. P. de Bourgoing, *Souvenirs d'histoire contemporaine*, p. 489-491 (témoignage direct).

3. Boullée, *Dernière année de la Restauration*, I, 219 (ouvrage documenté et impartial). — Capeligue, *L'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe*, I, 346-347.

4. Cardinal Lambruschini, *Relation*, citée in extenso dans Créteineau-Joly, *Histoire du règne de Louis-Philippe*, I, 423-429. La date n'est pas fixée expressément, mais le cardinal écrit : « La bataille n'était encore ni bien meurtrière ni bien sanglante » (p. 423).

« Les représentants des puissances étrangères n'avaient pas laissé passer tout le temps de la lutte sans se mettre en communication avec le parti politique, qui seul pouvait fonder à nouveau le gouvernement. L'homme le plus influent de ce parti était M. de Talleyrand<sup>1</sup>. » A la visite de sir Charles Stuart succéda celle de l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo<sup>2</sup>. Celui-ci était pour Talleyrand une vieille connaissance, et ils avaient des amis communs, entre autres M<sup>me</sup> de Boigne, très liée avec la famille d'Orléans<sup>3</sup>.

C'est ici que Talleyrand apparaît clairement comme un de ceux qui ont le plus contribué à fonder la monarchie de Juillet. Pour mieux convaincre les ambassadeurs, il commença par les effrayer. Le semblant de gouvernement établi à l'hôtel de ville, autour du vieux La Fayette, lui servit d'épouvantail. Il fallait avant tout empêcher le pouvoir de tomber aux mains des républicains et des bonapartistes, dont l'avènement ne pouvait être que le signal d'une grande conflagration européenne. Contre eux, il était urgent d'établir un gouvernement régulier, suffisamment populaire, appuyé sur l'élément bourgeois et pacifique de la population, et qui s'engagerait formellement à respecter les traités et à éviter toute occasion de troubles extérieurs. Charles X n'était plus en mesure de réprimer l'insurrection, et d'ailleurs son attitude récente avait donné aux puissances de graves sujets de mécontentement. Après avoir insisté sur tous ces points, Talleyrand proposa, comme la solution unique et providentielle, l'intervention du duc d'Orléans. Loin que la paix en fût compromise, elle en serait affermée et assurée pour l'avenir<sup>4</sup>.

L'entrevue avec Pozzo di Borgo eut lieu dans la soirée du 29, ou au plus tard dans la matinée du 30 juillet. En effet, elle se place avant la réunion du corps diplomatique, qui se fit dans la journée du 30. Ainsi, elle est antérieure à la démarche de Talleyrand auprès de M<sup>me</sup> Adélaïde. Et ceci suffirait pour donner à cette démarche toute sa portée. Ce qu'il envoyait à Neuilly, c'étaient les avertissements et les encouragements d'un homme

1. Capefigue, *L'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe*, II, 135.

2. Id., *Ibid.*

3. Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, I, LXXXII. — D'Haussonville, *Ma jeunesse* (1814-1830), p. 271. — Guizot, *Études biographiques et littéraires*, p. 158. — Polignac, *Études historiques*, p. 278.

4. Capefigue, *L'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe*, II, 136-137.



qui s'était occupé toute sa vie de politique étrangère et qui, une fois de plus, jugeait la situation intérieure du pays du point de vue européen. S'il engageait le duc d'Orléans à venir à Paris, c'était après en avoir conféré avec les représentants de deux grandes puissances. Quand M<sup>me</sup> Adélaïde reçut, au château de Neuilly, la visite de Thiers, elle lui exprima ses craintes au sujet des dispositions des gouvernements étrangers<sup>1</sup>. Le message de Talleyrand devait avoir pour effet de la rassurer sur ce point, de lui permettre surtout de rassurer son frère et de le déterminer à agir : pourquoi s'effrayer des difficultés extérieures, si Talleyrand lui-même en répondait ?

Le 30 juillet, le corps diplomatique se réunit. Les troupes royales avaient évacué Paris : les représentants des puissances ne devaient-ils pas rejoindre le roi, auprès de qui ils étaient accrédités ? Telle était la question sur laquelle ils avaient à se mettre d'accord et à prendre une résolution commune. Les avis furent partagés ; le nonce Lambruschini, l'ambassadeur de Suède Løwenhielm, et celui des Deux-Siciles, le prince de Castelluccio, déclarèrent que leur place était à Saint-Cloud, auprès de Charles X, et non dans une ville abandonnée à l'émeute. Mais Stuart et Pozzo di Borgo soutinrent l'opinion contraire : « L'on ne devait prendre aucune initiative ; puisqu'il n'y avait pas de notification officielle des événements, on était censé les ignorer<sup>2</sup>. » Ce n'était là qu'un prétexte : les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie avaient, nous le savons maintenant, d'autres raisons qu'ils ne dirent point. — Le baron de Werther, ambassadeur de Prusse, dont le gouvernement avait aussi à se plaindre de Polignac et de Charles X, se rallia à leur avis. L'on décida de rester à Paris et d'attendre les événements.

Tous les contemporains ont regardé cette résolution comme ayant eu l'influence la plus décisive sur l'issue de la Révolution. La présence des ambassadeurs à Saint-Cloud aurait fortifié le pouvoir royal : surtout, elle aurait rendu impossible la lieute-

1. Cf. le récit de l'entrevue de Neuilly, reproduit partout avec les mêmes détails, dans Vulaballe, *Histoire des deux Restaurations*, VIII, 340.

2. Capéfigue, *L'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe*, II, 133 (d'après un témoin). — Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, XX, 690. — Pasquier, *Mémoires*, VI, 315. — Boullée, *Dernière année de la Restauration*, I, 350. — Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, I, cXL. — Quelques-uns de ces textes nous renseignent sur une seconde réunion des ambassadeurs, qui eut lieu le 1<sup>er</sup> août.

nance générale du duc d'Orléans, qui n'aurait pas voulu risquer la désapprobation et peut-être l'hostilité de l'Europe. « Si le corps diplomatique se fût rendu à Saint-Cloud, écrit Chateaubriand, la position de Charles X changeait. La menace d'une guerre possible eût effrayé la classe industrielle<sup>1</sup>. » Polignac assure que « la présence du corps diplomatique à Saint-Cloud aurait eu un immense résultat. Dans des circonstances analogues, et sans appel officiel, les représentants des puissances étrangères s'étaient réunis spontanément autour de don Juan, roi de Portugal<sup>2</sup>. » Le comte de Vaublanc dénonce à la postérité « l'indigne et coupable conduite des ambassadeurs étrangers<sup>3</sup>. » Marmont se contente d'observer que, si les ambassadeurs s'étaient rendus à Saint-Cloud, « leur attitude eût fait éprouver une crainte salutaire aux factions, et M. le duc d'Orléans, qui est circonspect par nature, eût été frappé d'une protestation aussi formelle et eût hésité à se charger du fardeau d'une couronne acquise avec de si grands dangers<sup>4</sup>. » Et, si les ambassadeurs restèrent à Paris, ce fut sur l'avis de sir Charles Stuart et de Pozzo di Borgo, qui avaient entendu, la veille ou le jour même, Talleyrand leur parler en faveur du duc d'Orléans.

## VI.

Le 30 juillet, à onze heures et demie du soir, le duc d'Orléans arriva enfin au Palais-Royal. Peut-être s'était-il arrêté rue Saint-Florentin et avait-il eu avec Talleyrand une courte entrevue; mais l'unique témoignage que nous en avons est insuffisant pour l'établir<sup>5</sup>. Le lendemain, à 7 heures du matin, douze députés venaient au nom des Chambres, lui offrir la lieutenance générale du royaume. Au moment de prendre la détermination d'accepter ou de refuser, a-t-il ou n'a-t-il pas consulté Talleyrand? C'est un nouveau problème à résoudre.

1. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, IX, 320.

2. Polignac, *Études historiques*, 279-280.

3. Vaublanc, *Mémoires*, chap. xxix.

4. Marmont, *Mémoires*, VIII, 342.

5. Billaut de Gérainville, *Histoire de Louis-Philippe*, II, 348. Cet ouvrage n'est pas sans mérite, et l'auteur a eu connaissance de documents inédits : *Mémoires de Laffitte*, de *Dumouriez*, etc. Mais, sur le point qui nous occupe, il n'indique pas ses sources.

S'il fallait se fier seulement au nombre des textes affirmatifs, aucun doute ne serait possible. Presque tous les historiens ou chroniqueurs contemporains sont d'accord. « On assure que, quand on vint lui proposer la lieutenance générale, il envoya en hâte le général Sébastiani chez Talleyrand pour le consulter sur le parti à prendre. Talleyrand répondit : « C'est bien, il faut « accepter<sup>1</sup>. » — Le duc accepta. » Mais ni le magistrat Boullée, qui ne nous transmet, sous cette forme concise et nette, qu'un on-dit anonyme, ni Sarrans, l'ami de La Fayette, ni Cabet, ni Louis Blanc, ni Odilon Barrot n'ont pu, à supposer que le fait soit réel, en avoir connaissance directement ; Dupin, qui, selon quelques-uns, se serait trouvé en même temps que Sébastiani dans le cabinet du prince, est aussi muet que Talleyrand lui-même. Sébastiani ne semble pas en avoir jamais parlé. Comment savoir la vérité sur ce qui s'est passé entre trois ou quatre personnes, dont aucune n'en a livré le secret ?

La relation d'un des députés qui vinrent offrir le pouvoir au duc d'Orléans, S. Bérard, a plus de valeur. Après avoir écouté la lecture de l'adresse qu'on lui présentait, le duc d'Orléans demanda à réfléchir. Il insista longuement sur ses liens de famille avec Charles X, sur ses obligations envers la famille royale et ajouta : « Je veux d'ailleurs consulter des personnes en qui j'ai confiance et qui ne sont pas encore ici. » Puis il se retira dans son cabinet où Dupin et Sébastiani l'accompagnèrent<sup>2</sup>. — Il faut noter les paroles prononcées par le duc : « Des personnes en qui j'ai confiance et qui ne sont pas encore ici. » Il ne pouvait être question de Laffitte, qui figurait parmi les signataires de l'adresse, ni de M<sup>me</sup> Adélaïde, sur les instances de qui le duc était venu à Paris. La duchesse d'Orléans ne compta jamais parmi les conseillers politiques de son mari. Ces noms écartés, celui de Talleyrand se présente de lui-même et s'impose presque. La distance du Palais-Royal à la rue Saint-Florentin est assez courte pour que Sébastiani ait eu le temps d'aller voir Talleyrand et de rapporter une réponse pendant que le duc, avec Dupin, préparait sa proclamation au peuple de Paris<sup>3</sup>. D'ailleurs, ce besoin d'un der-

1. Boullée, *Dernière année de la Restauration*, II, 35. — Sarrans, *La Fayette et la Révolution de 1830*, I, 255. — Cabet, *Révolution de 1830*, p. 119. — Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, I, 339. — Odilon Barrot, *Mémoires*, I, 126. — Hillebrand, *Gesch. Frankreichs*, I, CXVII.

2. S. Bérard, *Souvenirs historiques sur la Révolution de 1830*, p. 132.

3. Id., *Ibid.*, p. 137.



nier conseil, au moment décisif, est bien dans le caractère de Louis-Philippe, indécis, défiant, tourmenté d'ambition et de crainte. Le fait est donc, sinon prouvé, du moins très vraisemblable et probable. Si nous l'admettons avec Hillebrand, l'on peut dire vraiment que Talleyrand a tenu entre ses mains le sort de la Révolution et celui du pays.

Entre l'établissement de la lieutenance générale et la proclamation de la royauté nouvelle, Talleyrand ne se montra pas plus que pendant les jours précédents. Mais il continua à faire parvenir au duc d'Orléans des informations et des conseils. Il représentait le parti des précautions et des transitions bien ménagées. Comme il l'avait dit à Pasquier, « il fallait avant tout négocier. » Après l'abdication de Charles X en faveur de son petit-fils le duc de Bordeaux, l'on pouvait concevoir un régime intermédiaire entre la légitimité et l'orléanisme. C'était la royauté du duc de Bordeaux sous la régence du duc d'Orléans. « A en croire M. de Sémonville, en ses mémoires inédits, Talleyrand, au dernier moment, aurait eu l'intuition, le pressentiment des graves conséquences qui devaient découler de l'accession au trône du duc d'Orléans... Il aurait émis l'avis, devant le lieutenant général, de faire prolonger jusqu'à vingt-cinq ans, sous sa régence, la minorité du duc de Bordeaux. Le prince eût de la sorte recueilli tous les profits du pouvoir, en s'en épargnant les chances fâcheuses<sup>1</sup>. »

D'ailleurs, il ne dut pas insister longtemps sur la nécessité d'une régence. Nous l'avons vu, le 30 juillet, préférer au titre de lieutenant général celui de commandant de Paris. Le lendemain matin, il n'hésita pas à recommander au duc d'Orléans d'accepter la lieutenance générale. De même, il est assez probable qu'après avoir défendu la cause de Henri V pendant quelques jours, il fut, comme l'assure Capefigue, « un des esprits supérieurs qui décidèrent le prince à l'acceptation de la royauté<sup>2</sup>. » Une anecdote curieuse et assez peu connue semble trahir une dernière fois son action secrète avant l'avènement de Louis-

1. Billault de Géraïnville, *Histoire de Louis-Philippe*, II, 455. Le duc de Bordeaux n'avait pas dix ans, le duc d'Orléans en avait déjà cinquante-sept. Sémonville fut de ceux qui appuyèrent cette combinaison. Voir Sémonville, *Mémoires sur la Révolution de 1830 (Revue de Paris, 1894, t. V, p. 100)*.

2. Capefigue, *L'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe*, II, 28. — Marquis de Flers, *le Roi Louis-Philippe*, 109.

Philippe. Dans la nuit du 7 au 8 août, Charles X, sur la route de l'exil, fut rejoint par un émissaire du duc d'Orléans, qui lui proposa de ramener son petit-fils à Paris. La démarche était de pure forme, car il était beaucoup trop tard, on peut le démontrer, pour qu'elle eût le moindre effet pratique, même si Charles X avait accepté. Mais elle préparait pour ainsi dire l'événement du lendemain, elle l'excusait aux yeux de l'Europe et aux yeux de Louis-Philippe lui-même. Or, celui qu'on avait chargé de cette mission délicate autant qu'illusoire était un diplomate étranger, le colonel Cradock, attaché à l'ambassade d'Angleterre. Il n'était à coup sûr parti que sur l'ordre de son ambassadeur, sir Charles Stuart, et nous connaissons les relations de celui-ci avec Talleyrand. Ne faut-il pas voir là un coup suprême de cette diplomatie astucieuse, qui s'entendait si bien à travestir la Révolution en *quasi-légitimité* et la monarchie en Révolution<sup>1</sup>?

Le 9 août 1830, le prince de Talleyrand était au nombre des pairs du royaume qui assistèrent au couronnement de Louis-Philippe. Peu de temps après s'ouvrait une nouvelle phase de cette longue et étonnante carrière : il était nommé ambassadeur de France à Londres.

## VII.

Nous savons maintenant ce qu'il faut penser du rôle de Talleyrand en 1830. Il n'est pas vrai qu'il ait accepté purement et simplement une solution providentielle. Il n'est pas vrai qu'il se soit rallié à un gouvernement tout fait. Ses relations avec la coterie orléaniste sous la Restauration, son message à M<sup>me</sup> Adélaïde dans la journée du 30 juillet, ses pourparlers avec les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, qui déterminèrent le corps diplomatique à rester à Paris, les conseils successifs où se reconnaît sa prudence cauteleuse et sa prévision sagace de l'événement prochain, tout cela paraît bien établi. Hillebrand, malgré ses

1. Le récit de cette démarche se trouve dans une lettre du comte Radezinski à Donoso Cortès, du 12 décembre 1851. Radezinski en tenait les détails de Cradock lui-même, devenu lord Howden et ambassadeur d'Angleterre à Madrid. Voir comte Adhémar d'Antioche, *Deux diplomates*, 251-253. Confirmé par deux dépêches de Wellington à lord Aberdeen, du 15 et du 16 août 1830 (*Dispatches, Correspondence and Memoranda of the Marshal duke of Wellington*, 11<sup>d</sup> series, vol. VII).

exagérations, a raison : Talleyrand a fait autant ou plus que personne pour la fondation de la monarchie de Juillet.

Mais alors, pourquoi ce silence obstiné des *Mémoires*? A ce sujet, nous ne pouvons que proposer une hypothèse. — Dès le départ de Talleyrand pour Londres, les partis extrêmes commencèrent à reprocher au gouvernement cette collaboration suspecte et à en dénoncer l'influence cachée. « Depuis 1815, M. de Talleyrand se tenait éloigné, ostensiblement du moins, des affaires politiques. Aujourd'hui, il remonte sur la scène. Il ne trouve pas sans doute sa vie assez complète, lui qui fut toujours mêlé sans danger à nos catastrophes, lui qui, mobile comme la fortune, a plané inaperçu sur les grands événements<sup>1</sup>. » — En 1831, la retraite de Laffitte eut pour motif un fait assez grave au point de vue constitutionnel : des dépêches diplomatiques avaient été échangées entre le roi et son ambassadeur à Londres sans que le conseil des ministres en fût informé. Selon le duc de Broglie, Talleyrand à Londres était bien autre chose qu'un simple ambassadeur : « M. Molé voyait bien que, *le foyer des affaires une fois placé à Londres*, sous la coupe de M. de Talleyrand, tout se ferait directement entre un si gros bonnet et le roi, sauf à se débattre de notre côté dans un conciliabule secret entre le roi, M<sup>me</sup> Adélaïde, sa sœur, et le général Sébastiani, confident de l'un et de l'autre<sup>2</sup>. » Ainsi, Talleyrand aurait été une sorte de premier ministre *in partibus*, et, autour de lui, nous retrouvons les mêmes personnes qui, en 1830, avaient servi d'intermédiaires entre lui et le duc d'Orléans, Sébastiani, M<sup>me</sup> Adélaïde. C'est une sorte de gouvernement occulte, qui, pendant plusieurs années, aurait dirigé les affaires de la France<sup>3</sup>.

Mais cela, le public français devait l'ignorer. Il le fallait dans l'intérêt de la dynastie nouvelle. Déjà, les républicains et les bonapartistes, quand ils venaient seulement à soupçonner l'existence de ce pouvoir illégal et irresponsable, en faisaient le thème quotidien de leurs attaques. On ne voulait pas avouer que le foyer des affaires était à Londres, où se négociait la paix euro-

1. *Nomination de M. de Talleyrand à l'ambassade d'Angleterre*. Paris, 1830, in-8°. Cette brochure anonyme contient de curieux extraits de journaux et une chronologie éloquentes de la vie de Talleyrand.

2. Duc de Broglie, *Souvenirs*, IV, 57.

3. Voir quelques-unes des lettres échangées entre Talleyrand, Louis-Philippe et M<sup>me</sup> Adélaïde de 1830 à 1834 dans *Talleyrand et la maison d'Orléans*, par la comtesse de Mirabeau.



péenne sur la base des traités de Vienne, confirmés et consolidés. La Révolution s'était faite surtout contre ces traités détestés, autour du drapeau tricolore qui représentait pour la nation française les souvenirs de vingt-cinq ans de guerres. L'on ne voulait pas qu'il fût trop clair que le directeur de la politique nationale, au lendemain de 1830, c'était Talleyrand, l'homme de 1814. Si l'on avait su que, pendant les journées de Juillet, Talleyrand s'était employé à faire prévaloir la solution orléaniste comme celle qui convenait à ses vues de diplomate et garantissait le mieux le *statu quo* européen, l'opinion se serait soulevée. C'est sans doute pourquoi Talleyrand a voulu que, même après sa mort, on ne sût rien du rôle qu'il avait joué en 1830. De fait, ce que nous parvenons à en entrevoir jette un jour singulier sur les origines de la monarchie de Juillet et sur la Révolution même, tout entière dominée par des intérêts, des passions et des calculs de politique étrangère.

Paul MANTOUX.

---

# MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

UN SOUS-PACIFICATEUR DE LA VENDÉE.

## LE GÉNÉRAL D'HÉDOUVILLE.

---

Dans son numéro des 4-5 avril 1823, le *Moniteur universel* publiait cet entrefilet :

Le comte d'Hédouville, pair de France, lieutenant général des armées du roi, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, grand-croix du Lion palatin de Bavière et de la Fidélité de Bade, né en 1755, est mort en sa maison de Lafontaine, près Arpajon, dans la nuit du 30 au 31 mars dernier<sup>1</sup>.

Le 16 juin de la même année 1823, et suivant l'usage des assemblées de ce temps, un collègue du noble pair montait à la tribune et prononçait l'éloge du défunt. Ce collègue n'était autre que le comte Louis-Auguste-Victor de Bourmont, l'ancien instigateur des insurrections de 1797 qu'Hédouville et l'abbé Bernier avaient sauvé en 1800 de la colère de Bonaparte, l'ami de Fouché, l'ancien officier d'ordonnance de Junot et du prince Eugène, celui enfin qui, d'après ses états de services officiels, « a joint l'armée royale en Belgique le 15 juin 1815. » Ce pair de France était mieux qualifié que personne pour tracer la biographie sommaire d'Hédouville avec lequel il avait négocié, de novembre 1799 à février 1800, la soumission des bandes

1. La partie inédite de cette étude consiste dans les notes rédigées vers 1823 par le général d'Hédouville sur la pacification de la Vendée en 1799-1800. — Ces notes, qui ne paraissent pas avoir été connues des historiens des guerres de Vendée, proviennent des *Archives historiques de la guerre* (Mémoires sur la Vendée). Elles nous ont été communiquées par M. Ch.-L. Chassin, dont les savantes publications sur les *Pacifications de l'Ouest* nous ont permis de contrôler et de compléter les souvenirs un peu fardés de l'ancien chef d'état-major de Hoche. — A peine avons-nous terminé notre travail que nous apprenions la mort de notre excellent confrère !

royalistes. Aussi le proclame-t-il « le véritable pacificateur des départements de l'ouest, » en le mettant « sur la même ligne que Berthier, » l'idéal, selon lui, du chef d'état-major. Si l'on ajoute qu'Hédouville, après avoir été le bras droit de Hoche dans la pacification de 1796, a été le principal agent de la pacification de 1800, qu'il a été ensuite ambassadeur de France en Russie, vers la fin de 1804, et fort apprécié de l'empereur Alexandre; qu'il a enfin terminé sa vie sur les bancs de la Chambre des pairs, on conviendra que la carrière de cet officier général n'a pas été sans éclat, et que ses souvenirs méritent peut-être de retenir un moment l'attention des historiens, voire celle du grand public.

## I.

Les notes qui servent de point de départ à notre étude se réfèrent au commencement de l'an VIII; mais, pour comprendre les événements dont elles parlent et l'influence considérable qu'exerça l'auteur du mémoire sur les choses et les hommes de cette époque, il faut relier la pacification de 1799-1800 à celle de 1796, et parler de Hoche autant que de son lieutenant.

Gabriel-Marie-Théodore-Joseph d'Hédouville naquit à Laon le 27 juillet 1755. Son père, ancien officier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, était chef de la branche aînée d'une famille militaire qui rattachait ses origines à Louis d'Hédouville, sire de Sandricourt, un des compagnons d'armes de Charles VIII et de Louis XII. C'est du moins ce qu'affirme le comte de Bourmont. Le jeune Gabriel fit ses études au Collège royal de la Flèche, puis à l'École militaire de Paris. Il en sortit en 1773 et fut nommé sous-lieutenant au régiment de Languedoc-dragons. Il est lieutenant en 1788, capitaine d'état-major à l'armée du Nord au début de 1792, adjudant-général le 1<sup>er</sup> octobre suivant, général de brigade et chef de l'état-major de l'armée de la Moselle le 8 mars 1793; il est suspendu deux fois, au cours de cette année, comme ci-devant noble, et emprisonné, ainsi que Hoche, dont il est déjà le collaborateur et l'ami. Quand on l'arrêta, il venait de charger à Kayserlautern avec quatre régiments de cavalerie et s'était couvert de gloire. Conduit à Paris, il fut logé dans la prison où avait passé récemment Luckner et aurait subi le même sort que son vieil ami si le 9 thermidor ne l'eût délivré. Son crime était de ne pas avoir suffisamment dissimulé ses tendances royalistes et d'avoir versé des larmes en apprenant la mort de Louis XVI.

Lorsqu'au refus de Bonaparte, qui, suivant les belles expressions



d'Edgar Quinet, craignit « de trébucher, dès les premiers pas, entre deux haies, sous les sabots sanglants d'un paysan de la Vendée, » Lazare Hoche, l'illustre vainqueur de Quiberon, eut été nommé, par décret du 31 août 1795, commandant en chef de « l'armée de l'Ouest » en remplacement de Candaux malade, il eut tout d'abord à se préoccuper de choisir des collaborateurs dévoués pour remplacer les Willot et les Villaret-Joyeuse, dont la loyauté politique était plus que suspecte. La constitution du Directoire exécutif et la nomination d'Aubert-Dubayet, commandant de l'armée des côtes de Cherbourg, au ministère de la Guerre, avaient entraîné des remaniements dans les états-majors. C'est ainsi que le général d'Hédouville, que Hoche avait donné à Aubert-Dubayet comme chef d'état-major, passa, en la même qualité, sous les ordres de Bonnaud, le nouveau commandant de l'armée des côtes de Cherbourg, et il y gagna le grade de général de division (26 novembre 1795). Quelques jours après, le 12 décembre, Hédouville fut nommé commandant en chef de l'armée des côtes de Brest, dont Hoche voulait se débarrasser, afin de se consacrer tout entier à ses projets d'opérations contre Charette. Mais, quand le Directoire eut résolu de constituer une dictature militaire pour en finir avec la Vendée, quand l'arrêté du 5 nivôse an IV (26 décembre 1795) eut fondu les trois armées de l'Ouest, des côtes de Cherbourg et des côtes de Brest en une seule armée, qualifiée « armée des côtes de l'Océan, » Hoche, investi du commandement en chef de cette armée, avec pleins pouvoirs, constitua son état-major en arrivant à Montaigu, au milieu de janvier 1796. La première chose qu'il fit fut de se débarrasser du général Willot, son remplaçant par intérim et « de moitié dans l'émigration, » comme l'écrivait Tulot, des Cinq-Cents, dans ses *Mémoires*. Il le renvoya dans les Pyrénées et annula tous ses « accordements » avec les chefs royalistes de l'armée du Centre, tels que Sapinaud et Béjarry. Willot, furieux, s'unit aux terroristes et aux royalistes masqués pour le dénoncer au Directoire, sous prétexte de ses tendances absolutistes et des excès commis par ses troupes. Mais le gouvernement eut la sagesse de rester sourd à ces dénonciations, refusa la démission que Hoche lui offrait et annula les délibérations des administrations départementales de la Vendée.

Ainsi soutenu par l'autorité centrale et par le ministre de la Guerre, Aubert-Dubayet, le général en chef, choisit pour chef d'état-major le général Hédouville, qui connaissait mieux que personne les hommes et les choses contre lesquels allaient se heurter la diplomatie et les armes de la République.

Au moment de partir en guerre contre les insurgés de Bretagne et

de Normandie, Hoche donna à Hédouville l'ordre d'abattre avant le 4 février « les arbres et haies à cent toises de chaque côté des routes et grands chemins, » et de combiner une grande attaque de Laval à Nantes. Mais il faillit ne pas pouvoir se mettre en route, car des émissaires royalistes aveuglèrent ses quatre chevaux en leur enfonçant des aiguilles dans les yeux. « Sans Hédouville, écrit-il au ministre de la Guerre, tous les autres étaient perdus. Quel pays! quels gens et quelle perspective j'ai devant les yeux! Le poignard, le poison, que dirai-je? L'envie ne me prépare-t-elle pas quelque chose de plus ignoble? »

Cependant Puisaye, le généralissime de Bretagne, avait achevé sa réorganisation; les agents du prétendant de Vérone, le comte de Rochecotte et le comte de Bourmont, nommés chevalier de Saint-Louis et lieutenant général par Monsieur, réconciliaient Stofflet avec Charette et provoquaient une reprise générale de la guerre civile. Hoche fait savoir au Directoire que Stofflet « a levé le masque, » mais trouve que cet événement est heureux pour la République. Il comptait, d'ailleurs, sur les divisions des chouans, « ne dormait que d'un œil » et déployait une merveilleuse activité. Le 15 janvier, l'adjudant-général Travot avait surpris Charette près Dampierre et lui tuait vingt cavaliers. Il paraissait perdu et offrait de passer à l'étranger par l'entremise du général Gratien et de l'abbé Guesdon (5 février). Mais ce n'était qu'une ruse. Le 20, Charette écrit à Gratien une lettre où il jure de « vaincre ou mourir pour son Dieu et son roi. » Il accentue cette rupture en faisant saisir, attacher à une croix, dans un cimetière, et fusiller, une lanterne au cou, le malheureux curé Guesdon. Mais, peu de jours après, le 24 février, Stofflet, qui était sorti de la forêt de Mauleuvrier pour conférer avec l'abbé Bernier, à la métairie de la Saugrenière (district de Cholet, canton de Jallais), fut surpris, à l'aube, par un détachement républicain, jeté à terre, blessé et emporté.

Hédouville, par dépêche au Directoire du 5 ventôse an IV, rendit compte du jugement et de l'exécution de l'ex-garde-chasse et de quatre de ses compagnons. La légende royaliste veut que le chef catholique ait été livré par l'abbé Bernier. Hédouville affirme dans sa dépêche que Stofflet se défiait de l'abbé et n'avait pas voulu lui révéler la cachette où se trouvait son trésor de guerre, — quatre ou cinq cent mille francs, — qu'un autre prêtre transmit à d'Autichamp. Bernier fut, du reste, poursuivi très mollement, ce qui donne quelque créance à la supposition de son entente avec les républicains.

Restait Charette. Hoche voulait le prendre à tout prix. Il écrivait, de Nantes, le 4<sup>er</sup> mars 1796, à un de ses lieutenants : « Quel que

soit le temps qu'il fasse, ne laissez pas respirer votre proie. Rassemblez vos troupes partout, tuez vos chevaux... Promettez, récompensez, punissez s'il le faut, mais amenez Charette ou faites-le prendre par d'autres. Puisse mon âme vous animer! » Le général royaliste paraissait, d'ailleurs, à bout de forces. Le 28 février, l'adjudant-général Travot était tombé sur son cantonnement de la Bizonnière et avait dispersé sa dernière troupe de chouans en lui tuant soixante hommes; mais Charette lui-même avait pu s'échapper à travers les landes. Pendant quelques jours, à travers mille périls, il se cache dans les taillis et les genêts, traitant de lâches ses officiers, qui presque tous l'abandonnent, et faisant fusiller les paysans qui lui donnent asile, afin de prévenir les trahisons. Enfin, le 23 mars, après avoir vainement tenté de fuir par l'Herbergement, dans la direction de Saint-Fulgent, il arrive la nuit, mouillé jusqu'aux os, avec les quarante fidèles qui lui restaient, dans une maison des Lues, d'où il se glisse jusqu'au petit bois de la Chaboterie. C'est là que les grenadiers de Travot l'entourent, le blessent, le désarment et tuent ses derniers soldats. On conduisit le prisonnier à Pont-de-Vie.

Hoche, qui alors était en Bretagne, ne se dérangea pas pour recevoir « le ci-devant vice-roi du bas Poitou. » Le général Grigny avait donné à Travot l'ordre de le conduire à Angers.

Là, ce fut Hédouville, chef du grand état-major de l'armée des côtes de l'Océan, qui interrogea Charette. Après avoir annoncé à Travot qu'il était promu général (ce que blâma Hoche, par ce motif qu'on ne doit pas « récompenser le vainqueur devant le vaincu »), le chef d'état-major traita humainement ce vaincu, fit panser ses blessures et le fit souper à la table des officiers supérieurs que le chouan éblouit de sa faconde et de ses déclamations contre « ces scélérats d'Anglais. » Hédouville, après avoir consulté Hoche, autorisa l'envoi du prisonnier à Nantes, cette ville réclamant la triste satisfaction d'être le théâtre de l'exécution du « chef de brigands » qui l'avait terrorisée pendant trois ans. Charette fut conduit par la Loire à Nantes, où il débarqua le 26 au soir. Le lendemain, il répondit fièrement à l'interrogatoire secret que lui fit subir le général Duthil et fut promené processionnellement dans la ville, au milieu des gendarmes, avec son étrange costume (mouchoir blanc sur la tête, habit-veste, au col rabattu de velours cramoisi, brodé en or, grosse cravate, ceinture et pantalon de flanelle blanche). Le 29, il fut jugé par un conseil militaire que présidait le chef de bataillon Jacques Gauthier et condamné à mort. En présence de douze généraux, en grand costume, on le fusilla sur la place des Agriculteurs (place Viarme). Puis, les troupes et un peuple immense défilèrent devant son cercueil.



Charette disparu, Hoche renonça immédiatement à sa dictature en Vendée. Dès le 27 mars, il expédia à son chef d'état-major Hédouville une dépêche ordonnant la levée de l'état de siège, sauf à Angers et à Nantes, puis transporta son quartier général à Rennes. Hédouville, avant de l'y joindre, crut devoir publier, sous forme de correspondance de Paris, une apologie de son général en chef, qui parut dans les *Affiches d'Anjou* le 14 germinal an IV (3 avril 1796). Il y constate que l'organisation des gardes nationales « est le moyen le plus sûr de détruire cette sorte de rebelles et de pillards appelés chouans. » De son côté, le Directoire exécutif, par deux lettres du 6 germinal, félicita Travot en lui envoyant son brevet de général de brigade. Hédouville écrivit, le 30 avril, au ministre de l'Intérieur pour presser l'organisation constitutionnelle des départements de la Vendée qui s'abstinrent, d'ailleurs, de tout remerciement pour la cessation du régime militaire.

## II.

L'exécution de Stofflet et de Charette pouvait terminer la guerre civile, mais elle n'assurait pas une pacification immédiate. Hoche se trouva en butte aux dénonciations perfides des commissaires spéciaux Le Tellier et Dumas. Immédiatement circonvenus par les prêtres, ceux-ci recommandèrent au gouvernement de substituer au vainqueur de Quiberon le général Willot, qui avait appelé le comte d'Artois, et ils dénoncèrent les soldats de la République comme coupables de « violer les petits enfants et la vieillesse la plus caduque. »

Le général, découragé, demandait un successeur (12 mai), mais le ministère de la Guerre refusait sa démission et écrivait, le 20 juin, au chef d'état-major Hédouville pour le féliciter, ainsi que son chef, de « leur prudence et de leur activité; » il les assurait de « l'entière confiance du Directoire. » L'enthousiasme provoqué par les victoires de Bonaparte (Lodi) et de Masséna (entrée à Milan) n'avait pas peu contribué à faciliter les efforts des pacificateurs de la Vendée. Le rappel de Le Tellier (septembre 1796) les débarrassa d'un collaborateur incapable que le Gouvernement couvrit, du reste, de fleurs.

Hoche n'usa de sa liberté d'action que pour recommander à ses lieutenants « d'adopter la voie de la douceur » et de la persuasion « en évitant toutefois les actes de faiblesse que la prudence, la gloire du nom républicain et les lois désavouent. » Vainement, certaines administrations, par exemple celle de Nantes, réclamèrent l'arrestation immédiate des émigrés, même pourvus de certificats et passeports de l'autorité militaire. Hédouville et Hoche refusèrent énergi-

quement de les déférer aux conseils militaires, et, le 15 juillet, Hédouville envoya aux généraux une circulaire qui attribuait compétence exclusive aux tribunaux de département pour statuer sur les faits d'émigration. Mais aucune suspension d'armes ne fut accordée, malgré leurs demandes formelles, au « major-général Mercier-la-Vendée, » pas plus qu'à Georges Cadoudal.

A la fin de juin 1796, le désarmement faisait des progrès rapides. Le 30, le général de brigade Augustin Mermel, que son chef qualifiait dans ses notes de « bon patriote, bon fils et bon ami, » annonçait à Hédouville qu'il avait mis dans les arsenaux « les armes et munitions des fiers Bretons du Morbihan, » plus de 2,000 fusils et 5,000 cartouches, et que « la guerre était finie, » les prêtres « non émigrés ni déportés jurant de prêcher la paix dans les campagnes. » Georges Cadoudal prêchait aussi la soumission, le pape traitant avec la République et « Dieu même ne devant pas demander l'impossible » (lettre trouvée par Travot sur le curé de Berric et envoyée par le général à Hédouville, puis au Directoire (20 juillet).

En résumé, la chouannerie était dissoute dans la Mayenne, depuis la soumission de Scépeaux; dans la Sarthe, le général Watrin avait recueilli 24,000 fusils et la guerre avait cessé dès le début de juin, tandis que Travot pourchassait l'indomptable Puisaye dans l'Ille-et-Vilaine et que le général La Barolière faisait fusiller Louvart de Pontigny à Rennes (4<sup>er</sup> juillet). Dans la Basse-Normandie, Louis de Frotté, découragé par la soumission des chefs les plus vaillants, comme Tranche-Montagne et Briu-d'Amour, par l'offre de du Boisguy de marcher aux frontières avec ses hommes (rapport d'Hédouville du 28 juin), Louis de Frotté lançait une proclamation à ses soldats pour leur expliquer « qu'il lui était impossible de résister » et annonçait, de Flers, au général de division Dumesny (lettre du 22 juin) qu'il ne voulait pas se rendre et préférerait partir pour l'Angleterre. Encore une fois (le 30 juin), Hoche écrivait au Directoire : « La guerre est finie, j'ose le dire, » et recevait l'autorisation de venir à Paris pour « recevoir des ordres particuliers. »

### III.

Il s'agissait d'organiser une expédition en Angleterre, et, dans le courant de juin, Hédouville, chef d'état-major de l'armée des côtes de l'Océan, avait désigné quarante officiers « d'une bravoure à toute épreuve et d'une bonne santé » pour prendre part au coup de main projeté qui devait être appuyé d'une colonne de 4,000 à 4,200 forçats dont l'amiral Villaret-Joyeuse eût assuré le débarquement sur

les côtes du pays de Galles. Carnot recommanda cette combinaison, bien qu'elle eût un caractère féroce, pour débarrasser l'armée d'éléments dangereux et rendre aux Anglais « le mal qu'avait fait la chouannerie, alimentée par eux au sein de la République » (instructions du Directoire à Hoche du 12 juin 1796). Quelques jours après, le Directoire élargit ses plans et tourna ses vues vers l'Irlande, qui réclamait son affranchissement. Hoche, par arrêté secret du 19 juillet, fut nommé général en chef de l'armée d'Irlande.

Il ne restait plus qu'à constituer un corps expéditionnaire. Par lettre du 24, Hoche chargea son chef d'état-major Hédouville de recruter encore 125 officiers « d'une bravoure à toute épreuve et d'une bonne santé, devant compter sur un avancement et sur une fortune rapides. » Il ajoute qu'à son retour, il choisira lui-même parmi eux et donnera des compensations aux éliminés.

Quelques jours auparavant (le 13 juillet), Hoche avait présenté au Directoire un compte-rendu général des opérations qui avaient terminé la guerre des Vendéens et des chouans. C'est un tableau très bref et très clair des opérations de l'armée des côtes de l'Océan, depuis sa constitution par l'arrêté directorial du 7 nivôse, six mois auparavant. Le rapport se termine par l'indication des officiers qui « ont rendu des services éminents à la République. » Au premier rang, figure le général de division Hédouville, chef de l'état-major général à Rennes.

Le 15, le Directoire adressa au Corps législatif un message solennel pour célébrer « la gloire immortelle de l'armée des côtes de l'Océan » et la reconnaissance que lui doit la patrie, ainsi qu'au général dont cette armée « a si bien secondé les talents. » Les conseils votèrent d'enthousiasme que « l'armée des côtes de l'Océan avait bien mérité de la patrie. » Hoche reçut, « au nom de la République, deux des plus beaux chevaux existant dans les dépôts de la Guerre, avec les harnais et une paire de pistolets de combat de la manufacture nationale de Versailles. » Le général Hédouville fut gratifié aussi d'une paire de pistolets, d'une carabine et de deux chevaux. Enfin, le 21 juillet, le ministre de la Guerre Pétiet félicita Hoche d'avoir préféré le titre de *pacificateur* à celui de *conquérant*.

Le 25 août 1796 (8 fructidor an IV), le Directoire décida que l'armée des côtes de l'Océan cesserait d'exister le 22 septembre et que les départements de l'ouest seraient placés sous le même régime que les autres départements, Hoche restant général en chef jusqu'au départ projeté de l'expédition d'Irlande. Mais il restait beaucoup à faire pour déjouer les trames royalistes, et, d'autre part, les soldats de la République, manquant de souliers et attendant leur solde et leurs



vivres, menaçaient de refuser le service, comme à Nantes, à la Rochelle, à Brest, au point qu'Hédouville, pendant une absence du général en chef, dut multiplier les promesses et les flatteries pour calmer les troupes. Louis de Frotté, qui s'intitulait toujours « général en chef de Normandie, » envoyait 2,000 louis au vicomte de Chambray, son major général, et annonçait une prochaine reprise de la guerre civile.

Hoche, de retour à Rennes, lança, le 24 août 1796, un ordre général pour aviser les subordonnés de se tenir sur leurs gardes et il prémunit le Directoire, par une lettre curieuse (du 14 septembre), contre l'exagération du prétendu péril terroriste :

« Que viendra-t-on parler de terroristes? Où sont-ils? Où est leur armée? Celle des chouans est partout. N'a-t-elle pas occupé 110,000 républicains? Et, après tout, pourquoi les royalistes, *pour couvrir ses desseins*, ne prendraient-ils pas le bonnet rouge? »

Les royalistes étaient sans doute informés de la ferme attitude de Hoche, qui se refusait obstinément à trahir la République, car, le 17 octobre, ils essayèrent de le supprimer violemment. Vers neuf heures du soir, il rentrait dans son logement de Rennes, en compagnie du général Hédouville et du général Debelle, son beau-frère, quand il essuya le feu d'un homme caché derrière une borne qui, à une distance de dix mètres, déchargea sur lui son pistolet. Deux officiers de l'état-major d'Hédouville arrêterent l'assassin qui fuyait et le conduisirent au corps de garde. C'était un pauvre ouvrier qui avait reçu six livres d'un chef de chouans, nommé Alexandre Rossignol et se faisant appeler Charles-Martial Teyssière.

La fin de l'année 1796 et le commencement de l'année suivante ne furent pas signalés par des faits mémorables dans la région vendéenne. Si la loi du 29 brumaire an V (21 novembre 1796) avait interdit la circulation des armes et la substitution de nouveaux passeports aux anciens, les administrations civiles laissaient aux paysans une grande liberté pour s'assembler, sous prétexte de rendre un culte à l'image de sainte Anne ou aux martyrs de Quiberon. « Plaindre la crédulité de ces imbéciles, » écrivait, le 27 octobre, au ministre de l'Intérieur, le commissaire du Directoire dans le Morbihan, « en rire et le tolérer, est, je le pense, le seul parti à prendre. » D'autre part, le prétendant Louis XVIII réprouvait l'intransigeance de Puisaye, faisait appel à l'opinion publique, « garantissait l'oubli des erreurs, même des crimes, » dans sa déclaration aux Français du 10 mars 1797, et conseillait aux électeurs de nommer « des gens de bien, amis de l'ordre et de la paix. »

Si le général Hédouville faisait arrêter Boisguy dans la nuit du 17

au 18 mars, les directeurs Carnot et Le Tourneur ne songeaient qu'au péril terroriste et laissaient de Frotté venir tranquillement à Paris pour s'entendre avec les comités royalistes. Cette tolérance aboutit aux élections législatives de l'an V et à la contre-Révolution légale.

Le prétendant, qui se croyait certain de remonter à bref délai sur le trône de ses pères, crut politique de calmer les impatiences de Puisaye, qui voulait immédiatement reprendre les armes. Pichegru présidait les Cinq-Cents, le marquis de Barbé-Marbois les Anciens. Sans attendre l'abolition de toutes les lois contre les prêtres réfractaires, ceux-ci rentraient en masse et Barras, bien que menacé de mort par les chouans, vendait à bureau ouvert des radiations sur la liste des émigrés. Cependant, l'entrée de Barthélemy au Directoire et les complots, à peine dissimulés, des royalistes, provoquèrent une crise ministérielle qui enleva la police à Ch. Cochon et donna les Affaires étrangères à Talleyrand, en appelant Hoche à la Guerre. Informé de sa nomination le 19 juillet, à Châlons, il n'hésita pas à rapprocher ses troupes de Paris, malgré l'article 69 de la Constitution, qui fixait autour de la capitale des limites que nulle force armée ne devait franchir; mais, attaqué par Carnot en pleine séance du Directoire et abandonné par Barras, le nouveau ministre refusa son portefeuille, sous prétexte qu'il n'avait pas trente ans, et quitta Paris, après avoir offert à Reubell, Barras et La Revellière de se rendre auprès d'eux, au milieu de son armée, pour « prendre ensemble une vigoureuse détermination et soustraire la patrie au pouvoir de ses ennemis. » Tandis que Bonaparte expédiait d'Italie des adresses révolutionnaires contre les Conseils qui trahissaient la République, Hoche menaçait, dans sa lettre du 12 août, adressée au ministre de la Guerre, « de faire justice des royalistes dès qu'ils oseraient se montrer ouvertement. » Il participa au coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797) par le général Lemoine, l'un des vainqueurs de Quiberon, comme Bonaparte y participa par Augereau, et Lemoine a raconté lui-même « qu'il avait, dans plusieurs conférences, combiné avec le gouvernement le mouvement sur le château des Tuileries pour la nuit du 17 au 18 fructidor, et que ses dispositions furent prises avec Augereau. » Du reste, lorsque Hoche, qui était malade, reçut de Barras, dans la nuit du 21 fructidor, la nouvelle du coup d'État, il sauta de son lit, fou de joie, et s'écria : « Vive la République ! Les traitres ne sont plus : je suis guéri ! » Toutefois, dans sa dernière lettre à Barras, il dénonça Bonaparte comme visant peut-être à la tyrannie et comme devant être surveillé par la République. Mais la mort stupide qui emporta le pacificateur de la Ven-

déc le 19 septembre 1797, au quartier général de Wetzlar, laissa le champ libre à son ambitieux rival et sonna le glas de la liberté.

#### IV.

Après la mort de Hoche, Hédouville, qui avait été nommé commandant des 4<sup>re</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> divisions militaires sous le général Kilmaine, se borna à préserver nos côtes et à veiller à la mise en route des conscrits. Le coup d'État de Fructidor paraissait avoir découragé les royalistes qui s'épuisèrent en vaines intrigues; ils flottaient sans direction depuis la fuite de Frotté et Puisaye en Angleterre. Puisaye alla même cacher au Canada la ruine de ses espérances.

Il fallut les arrêtés maladroits du 14 brumaire an VII (17 novembre 1798) contre les prêtres réfractaires pour provoquer une reprise de l'agitation vendéenne. L'emprunt forcé de cent millions sur les riches (loi du 10 messidor) et celle du 24 sur les otages ne firent qu'exaspérer la désaffection. Dans l'ouest, Michaud, le nouveau commandant de l'armée d'Angleterre, et ses lieutenants Travot, Rey et Grigny, puis le général Moulin, qui remplaça Michaud le 28 décembre 1798, luttèrent de leur mieux contre la reprise de la chouannerie, fomentée par l'or de Pitt et organisée au château de la Jonchère les 14 et 16 septembre 1799 par d'Autichamp, Bourmont et Cadoudal.

Le général Hédouville observait sans doute les événements, car il ne paraît pas avoir joué un rôle appréciable dans la *troisième guerre* des chouans et Vendéens qui débuta, au milieu d'octobre, par l'attaque audacieuse de Bourmont contre le Mans, se continua par les coups de main de Châtillon sur Nantes (nuit du 19 au 20) et de Cadoudal sur Vannes (26 octobre) pour se terminer par l'échec de d'Autichamp, dont le général Dufresse dispersa les 8,000 chouans (le 29 du même mois). Cette défaite ruina la réputation du général en chef des catholiques, car il n'avait eu affaire qu'à une poignée de républicains.

Tout le monde comprenait cependant que le défaut d'unité dans l'action des troupes républicaines et l'insuffisance du commandement de l'armée « dite d'Angleterre » appelaient de prompts remèdes. En réponse aux demandes de renseignements formulées par les Cinq-Cents et les Anciens, les ministres se trouvèrent d'accord sur la nécessité de substituer au général Michaud un chef plus habile et plus diplomate. Fouché constatait, dans un rapport du 22 octobre 1799, que « les chouans étaient maîtres des campagnes. » Dubois-Grancé, le nouveau ministre de la Guerre, décida que sept légions, tirées de l'armée de Batavie, seraient expédiées à l'armée d'Angleterre,



et demanda au général Hédouville les instructions secrètes que le général Hoche avait laissées à son ancien chef d'état-major<sup>1</sup>. Il les envoya le 23 octobre, de Rouen, par un de ses aides de camp. Après avoir pris connaissance de ces précieux documents, le Directoire estima que le confident du vainqueur de Quiberon serait plus apte que personne à continuer son œuvre, et il le manda à Paris.

Voici comment Hédouville raconte son voyage dans la capitale :

Aussitôt qu'il y fut rendu, le Directoire le nomma général en chef de l'armée d'Angleterre. Il s'empressa d'aller remercier les cinq directeurs<sup>2</sup> pour recevoir et leurs conseils et leurs instructions sur la conduite qu'il aurait à tenir dans son commandement. Aucun d'eux ne lui dit rien de positif; seulement, Sieyès lui dit que, depuis la pacification du général Hoche, Bourmont avait fait des démarches pour faire rentrer une de ses sœurs, émigrée, dans ses propriétés, et qu'il pourrait profiter de cette ouverture.

Le général Hédouville alla demander, avant son départ de Paris, au ministre de la Guerre, Dubois de Crancé, ses instructions. « Qu'avez-vous besoin d'instructions? » lui répondit-il, avec son ton de voix brusque. « Si vous faites bien, tout ce que vous ferez sera approuvé. — Mais si je fais mal, répartit le général, quel pourra être mon recours? » Le ministre se détermina à lui donner des instructions assez insignifiantes, dont cependant la stricte exécution ne pouvait que contribuer à augmenter les malheurs et la dévastation des départements de l'ouest.

On sait fort bien en quoi consistaient ces instructions du ministre, puisqu'elles n'étaient que le commentaire de l'arrêté du Directoire en date du 4<sup>er</sup> brumaire an VIII, qui renouvelait l'arrêté du 7 nivôse an IV. Il prescrivait notamment de faire dresser par les administrations des listes exactes de « chouans anciens et actuels » et de « les enlever de leurs communes. » Or, Hédouville avait d'autres desseins. Quoi qu'il en soit, après ces visites réglementaires, il partit en poste, non pour le quartier général de Rennes où était Michaud, mais pour Angers, où il arriva le 3 novembre. Il donne pour raison de cette singulière détermination « qu'il savait que les plus grandes réunions des chefs de chouans étaient dans les environs de cette ville. » Le général explique que les troupes républicaines, à cette époque, n'occupaient que les grandes villes, et que « la presque totalité des communes était sous la domination forcée des chouans. » Ceux-ci,

1. Ici commence le mémoire inédit que rédigea le général Hédouville en 1823 sur la pacification de 1800. Nous y ferons quelques emprunts textuels et nous analyserons le travail du général dans notre texte, car son style ne présente que peu d'intérêt littéraire.

2. Sieyès, Roger-Ducos, Barras, Gohier, le général Moulin.

répartis en compagnies sous le commandement d'émigrés, recevaient l'ordre de se rassembler sur tel ou tel point et d'attaquer les cantonnements les plus faibles ou les plus mal commandés. Un espionnage, parfaitement organisé, les informait de tous les mouvements des troupes régulières. Ces espions étaient surtout les femmes « qui, la quenouille en main, étaient stationnées sur les hauteurs environnant les plus gros cantonnements. » Elles transmettaient leurs informations, « par des signes convenus, dans les ailes des moulins à vent. » Telle était l'efficacité de cette organisation que le général, pour informer Michaud qu'il le remplaçait, « en fut réduit à charger de sa lettre un piéton étranger à l'armée et tout à fait vêtu comme les Bretons; la dépêche fut cousue dans ses habits pour qu'elle ne tombât pas entre les mains des chouans. » Et il fallut quinze jours pour expédier cette dépêche d'Angers à Rennes, de telle sorte que Michaud ne sut pas avant le 11 novembre qu'il avait un successeur et continua à donner des ordres dans l'intervalle. Le 16, Michaud put enfin adresser à Hédouville un rapport où il peint la situation très en noir, fait connaître qu'il ne reçoit plus aucune lettre des généraux Rey, Vimeux et Desbureaux, et que, le 15, un courrier a remis à l'administration du département « un décret qui annonce qu'il n'y a plus de Directoire et que soixante et un députés (qui sont nommés) ne sont plus membres de la représentation nationale. » C'est seulement le 29 novembre que Michaud fit sa jonction avec son successeur à Angers. Il partit ensuite pour Paris, d'où il fut envoyé à l'armée de Masséna. Ce dernier lui donna le commandement de son aile droite.

Hédouville, sans autrement se préoccuper de Michaud, avait, dès le 3 novembre, informé l'armée, par un ordre du jour, de ses pouvoirs dictatoriaux, promis de veiller à la solde, à l'habillement et « principalement à la chaussure des troupes. » Le 8, il avait mis en état de siège tout le département de Maine-et-Loire. Mais, en même temps, il avait recours à d'autres moyens pour apaiser la rébellion.

Les historiens de la Vendée ont déjà beaucoup parlé de la célèbre vicomtesse, veuve de Turpin de Crissé, qui avait négocié, en mai 1796, les soumissions de Scépeaux et de d'Autichamp et avait engagé Hoche « à se faire roi lui-même. » Hédouville raconte qu'il fut sollicité par cette dame, qui « avait, dit-il, l'ardent désir de voir son pays rendu à la tranquillité, d'employer de nouveau ses soins à déterminer les chefs chouans à se prêter à une pacification. » Or, M<sup>me</sup> Turpin de Crissé était sous le coup d'un mandat d'arrêt comme otage depuis le 4 septembre précédent. Cela n'arrêta pas le général. Il lui envoya un passeport pour faire rentrer ses deux filles à Angers

et fit mettre en liberté un de ses domestiques « pour lui inspirer de la confiance. » Dans le rapport « au citoyen Gobier, président du Directoire exécutif, » qui porte la date du 49 brumaire (10 novembre), le général fait l'éloge de la dame, « de son esprit, de ses qualités personnelles, etc. » Il trace un tableau poussé au noir de l'organisation des chouans qui « ont des administrations civiles et judiciaires, maintiennent en fonctions les municipalités qui n'ont pas fui et ne font fusiller que « les hommes qui refusent de marcher à leur réquisition. » Il analyse les demandes formulées par M<sup>me</sup> de Crissé au nom des chouans, et dont les principales étaient une amnistie générale pour les rebelles qui remettraient leurs armes dans l'espace d'un mois, la liberté des cultes, la permission pour les prêtres déportés de rentrer dans leurs foyers. Elle insistait, en outre, pour qu'on laissât aux insurgés quelques fusils par commune. Le général se montrait disposé à « laisser au plus dix fusils dans les communes les plus peuplées... »

Quand Hédouville écrivit ce rapport embarrassé et très suspect, le Directoire avait vécu, et la loi du 49 brumaire, fabriquée par les conspirateurs, l'avait remplacé par « une *commission consulaire exécutive*, composée de Sieyès, Roger-Ducos, ex-directeurs, et du général Bonaparte, prenant le nom de *Consuls de la République française*. » Bien que les consuls eussent juré, le 20 brumaire, « fidélité à la République une et indivisible, » le coup d'État de Saint-Cloud fut très bien accueilli d'Hédouville, dont Mercier du Rocher a dit dans son journal manuscrit (4<sup>e</sup> cahier) « qu'il aimait la Révolution comme un émigré, » et par M<sup>me</sup> Turpin de Crissé elle-même, qui, dans un billet intime, écrivit au général en célébrant « la révolution qui s'opère à Paris pour le bonheur de la France. » Elle se met immédiatement en rapports avec le comte de Châtillon, « général en chef du Bas-Anjou et de la Haute-Bretagne, » et avec d'Autichamp, bien démoralisé depuis sa défaite des Aubiers. Ces chefs affectent de traiter d'égal à égal avec Hédouville, réclament une suspension d'armes avant de négocier et la liberté pour les chouans de se rassembler, sans crainte « d'être fusillés en route. » Le ministre de la Guerre, Berthier, avait écrit à Hédouville pour l'assurer de la confiance du nouveau gouvernement, et, le 20 novembre (29 brumaire), il l'autorisait « à promettre aux chefs les avantages pécuniaires qui pourraient les rattacher à la *famille* » et « à mener vivement une négociation si essentielle. »

Ainsi couvert, Hédouville fit passer des lettres par M<sup>me</sup> Turpin de Crissé à MM. de Châtillon et de Bourmont, qui étaient chez elle au château de la Roche, et la correspondance se continue, les chouans



voulant traiter comme « réunion de chefs » et le général préférant traiter avec chacun d'eux isolément. Mais ce qu'Hédouville n'avoua qu'en 1823, c'est qu'il avait vu personnellement MM. d'Autichamp et de Bourmont, et qu'il ne se contenta pas de leur envoyer son aide de camp, Paultre de Lamotte. Voici son récit :

D'Autichamp et Bourmont demandèrent au général Hédouville une entrevue. Elle eut lieu dans un des faubourgs d'Angers, dans une maison à M. d'Autichamp. Les chouans étaient les maîtres dans les faubourgs, et l'animosité était telle entre eux et les républicains que, pour pouvoir sortir des murs sans donner d'ombrage aux habitants de la ville, le général Hédouville prit la précaution de faire placer une garde entièrement à sa dévotion à une porte bâtarde de la ville, par laquelle il sortit de nuit pour se rendre au rendez-vous. Il était accompagné d'un seul de ses aides de camp, de Lamotte, actuellement général commandant la division de Lyon.

Le général Hédouville, confiant dans la bonne foi des chefs chouans, dont il n'a eu qu'à se louer pendant le cours des pourparlers, Georges Cadoudal excepté, se mit ainsi à l'entière discrétion de d'Autichamp et de Bourmont...

C'est ce que le général en chef d'une armée républicaine appelait « jeter la première base de la pacification. » Il se garda bien, dans ses rapports, de parler de ces entrevues suspectes, d'autant plus que les instructions des consuls, en date du 29 brumaire (20 novembre 1799), portaient « qu'ils ne se résoudraient que très difficilement à traiter avec des rebelles. »

Pendant que le général en chef se livrait à ces négociations plus que délicates, la guerre continuait dans le Bocage entre les troupes républicaines, commandées par le brave général Travot, et les bandes vendéennes du marquis de Grignon et autres émigrés. Le 17 novembre, le marquis avait été tué par le poste des Herbiers avec cinquante insurgés, expiant ainsi le massacre atroce des prisonniers républicains qui s'étaient rendus après l'affaire du Puy-du-Fon. Or, parmi les papiers de Grignon, les républicains avaient saisi une lettre de d'Autichamp, disant à son ami : « Tiens toujours ton monde rassemblé; je te dirai *ce que m'a écrit Hédouville*; en attendant, j'écris à Delaage qu'il ne m'inquiète pas. » Les soldats portèrent cette lettre à Travot, qui, furieux, alla déposer le document chez un notaire de Nantes et ne se gêna pas pour crier comme ses troupes à la trahison. Le général Grigny, en informant Hédouville de ces faits, écrivait dans son rapport confidentiel : « Mon général, *je ne suis pas content*; je voudrais vous voir. » De son côté, le divisionnaire Desbureaux, qui venait d'apprendre que les chouans s'étaient saisis du

Poiré en tuant plusieurs soldats; qu'en outre, des rassemblements se formaient à Légé, l'ancienne capitale de Charette, s'écriait, dans un rapport du 27 novembre : « Les chouans sont aux Lues, au nombre de six à sept cents; ils *se foutent de la pacification et de la suspension d'armes*; ils disent que nous avons peur et que c'est le moment de se rassembler et de nous battre. » On devine quelle dut être la colère des troupes républicaines quand elles rencontrèrent à Montaigu un officier de l'état-major du général en chef, accompagné de deux officiers chouans qui portaient des panaches blancs. Ils venaient notifier la suspension d'armes. On faillit les massacrer.

Hédouville se plaint, ainsi qu'il suit, dans son mémoire inédit, de l'attitude des généraux, qui, dit-il, « partageaient les inquiétudes de leurs troupes. »

Le général Travot, commandant la division des Sables-d'Olonne avant la suspension des hostilités, ayant surpris quelques correspondances de chouans qui parlaient des entrevues que le général Hédouville venait d'avoir avec leurs chefs, eut l'audace de mettre à l'ordre de sa division que leur général en chef était un *traître*. Le général Hédouville, qui aurait pu le livrer à un conseil de guerre, se contenta d'ordonner au général Travot de se rendre à son quartier général, à Angers, où il le retint, sans lui confier aucun commandement, à peu près trois semaines, jusqu'après la pacification.

La destitution de Travot, remplacé par le général Gillibert, et celle du divisionnaire Desbureaux, qui n'aimait pas non plus les palabres avec les émigrés, et fut, pour ce motif, remplacé par le général Muller, irritèrent profondément les patriotes de la Vendée maritime. La municipalité des Sables écrit à la députation de la Vendée à Paris pour exprimer sa consternation et son désespoir, demander le rappel de « ce brave officier » (Travot) et déclarer qu'elle n'ajoutait « aucune foi à la prétendue pacification des chouans, » qui continuaient à se recruter dans les environs. Ils faisaient plus. Dans la nuit du 29 au 30 novembre, une bande de 450 hommes envahit le bourg d'Aizenay et tua un maréchal des logis et un administrateur du canton.

Hédouville, dans ses mémoires de 1823, se garde bien de raconter ce qui se passa après sa proclamation du 24 novembre, qui annonçait « aux habitants de l'ouest et à l'armée » la suspension des hostilités. Rien n'était plus singulier et plus déconcertant pour les patriotes que de voir les officiers d'état-major du général en chef escortés par des cavaliers royalistes, comme Kainlis, aide de camp de Châtillon. Les chefs vendéens n'étaient pas maîtres de leurs

hommes, qui avaient souvent toutes les apparences de simples voleurs, comme ce prétendu chevalier de la Gelinière, espion qui passait d'un camp à l'autre, et fut finalement fusillé par l'ordre de Bourmont.

D'autre part, les Anglais ne s'inquiétaient nullement de l'armistice négocié par M<sup>me</sup> Turpin de Crissé avec Frotté, Bourmont, Châtillon, d'Andigné et consorts. Ils avaient débarqué 5,000 hommes dans la nuit du 29 au 30 novembre à l'embouchure de la Vilaine, vers Billiers et Pont-Scorff. Georges Cadoudal et de Sol s'étaient joints aux troupes britanniques avec quatre à cinq mille chouans. Le général Hardy, qui n'avait rien su prévoir, marcha contre eux avec une petite colonne, et, les ayant rencontrés dans la lande d'Elven, leur tira quelques coups de canon, puis se replia sur Vannes, où il reçut avis, par un aide de camp de Georges, de la pacification conclue par Hédouville (30 novembre). Ce dernier avait, d'ailleurs, donné rendez-vous à Georges pour le 15 décembre, et le chef royaliste promit de se rendre à Pouancé afin de traiter de la suspension d'armes.

L'administration centrale du Morbihan écrivit aux consuls pour signaler la présence de 30,000 insurgés, appuyés par une population de 400,000 paysans, tandis que des escadres anglaises menaçaient Cherbourg, Granville et Ouessant. Dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, les royalistes se rassemblaient, enlevaient les armes, arrêtaient les diligences, et le général Hardy s'indignait « de la façon dont les chouans tenaient leur parole. » Il en était de même dans l'Ille-et-Vilaine, où les bandes royalistes venaient piller les faubourgs de Rennes et attaquaient les détachements isolés. Le ministre de la police fournissait, à la même époque, des rapports circonstanciés au ministre de la Guerre, pour signaler les vols et les exactions des chouans en Normandie, ainsi que dans le Maine, la Touraine, l'Anjou et la Vendée. Hédouville, accusé par les commissaires du gouvernement près les administrations municipales « de suspendre la guerre quand les brigands la continuaient, » se bornait à mettre en état de siège une partie de la Vendée et des Deux-Sèvres. Il ne donnait aucun ordre à Travot, réintégré dans son commandement le 7 décembre et que son impuissance força à offrir déjà sa démission au ministre de la Guerre (29 décembre). Hédouville louvoyait, gagnait du temps, excusait dans ses rapports les insolences des chefs royalistes, faisait donner quinze jours d'arrêt au général Grigny, coupable de défendre obstinément ses postes dans la Loire-Inférieure, et négociait avec les généraux catholiques, réunis à Pouancé, à quatre lieues de Châteaubriant.

Ces négociations, ouvertes au début de décembre avec Frotté et



La Prévalaye, et auxquelles Georges Cadoudal vint prendre part le 18, furent très laborieuses, parce qu'une partie des chefs royalistes, comme Georges, Frotté et Bourmont, « ce petit homme de salon, » comme disait Hoche, ne désiraient nullement une pacification, et que les instructions du comte d'Artois, apportées de Londres par le baron de Suzannet, prescrivait « de ne faire jamais de traités particuliers et de conserver une force armée sur pied. » Enfin, un avant-projet put être rédigé en cinquante articles par les généraux royalistes, et le général Hédouville le transforma en un acte revêtu de sa signature. Il comprenait quarante articles qui, à côté de beaucoup de verbiage et de phrases vagues, permettaient aux chouans le libre exercice des cultes, la revision des jugements politiques pour opinions et actes contre-révolutionnaires, l'ouverture de deux ports neutres, la mise en liberté des prisonniers, l'abrogation des lois « destructives de la liberté civile, » le désarmement des compagnies de « gens sans aveu, » la suppression des colonnes mobiles de la garde nationale et de nombreuses radiations de la liste des émigrés.

Bonaparte avait d'abord laissé Hédouville se compromettre dans ces transactions équivoques avec les chefs royalistes parce qu'il voulait obtenir les votes des populations de l'ouest; mais, quand la Constitution consulaire du 14 décembre eut été acceptée et mise en vigueur le 25 décembre 1799, quand le premier consul fut devenu un véritable souverain pour dix ans, avec deux collègues (Cambacérés et Lebrun) subalternisés, quand le Corps législatif, le Tribunat, le Sénat et le Conseil d'État eurent été formés de ses créatures, l'attitude de Bonaparte devint subitement hautaine et cassante. Il reçut très froidement le négociateur royaliste Hyde de Neuville, que lui présenta Talleyrand (26 décembre), et refusa un délai de dix jours à d'Andigné pour faire venir à Paris les chefs catholiques. Le roi de Mitau dut reconnaître qu'il était joué et se drapa un peu tard dans sa dignité de « fils de saint Louis. » Le premier consul légiféra de son chef, sans s'inquiéter autrement des projets et avant-projets de Pouancé, et la proclamation du 7 nivôse an VIII (28 décembre 1799) se borna à permettre aux chouans la liberté des cultes « garantie par la Constitution, » la suppression de l'emprunt forcé et de la loi des otages, enfin une amnistie aux habitants des départements de l'ouest « pour les événements passés. » Quant aux communes qui resteraient en rébellion, elles seraient déclarées *par le général Hédouville* hors de la Constitution et traitées en ennemies du peuple français. » Le faible négociateur reçut, par l'aide de camp du premier consul, Gérard Lacuée, les instructions détaillées du ministre de la Guerre Berthier pour agir au plus vite, « car la patience de Bonaparte était

à bout. » En même temps, des renforts portaient l'armée d'Angleterre à 40,000 hommes.

Les royalistes furent « atterrés, » comme l'écrivait Kainlis à Bourmont le 1<sup>er</sup> janvier 1800. « Ils traitèrent le premier consul de tyran, d'Italien, d'aventurier. Louis de Frotté qui, d'après Barras, connaissait les avances faites par Bonaparte aux Bourbons, lors de son retour d'Égypte, ne cacha pas son mépris pour le Corse. Il ne voulut pas venir en personne à Pouancé pour s'entendre avec Hédouville, et Georges Cadoudal ne songeait qu'à livrer Belle-Isle et Brest aux Anglais.

Le malheureux général en chef de l'armée d'Angleterre se trouvait dans une situation très délicate et très périlleuse, après toutes les compromissions auxquelles il s'était livré avec les chefs royalistes. Il envoya à Bonaparte, le 2 janvier 1800, une longue note, dans laquelle il prend à tâche de mettre en relief la savante organisation des chouans, leur habileté à former des rassemblements et à les dissoudre, à percevoir des contributions et à empêcher les républicains de faire rentrer l'impôt dans les caisses républicaines, etc. Par prudence, il exprime une opinion favorable sur les dispositions pacifiques de Châtillon, Bourmont et d'Autichamp, avec lesquels il s'était gravement compromis, et dénonce Georges et Frotté comme « gagnés et soldés par les Anglais. » Bien que Clarke, directeur du dépôt de la Guerre, eût répondu immédiatement à cette filandreuse dissertation que le premier consul « trouvait inutile toute nouvelle démarche pacifique, » qu'il fallait « en finir » et *brûler* les communes où se rassemblaient les rebelles, Hédouville alla en personne à Candé travailler avec les chefs royalistes à conclure la singulière convention préliminaire du 11 janvier 1800, qui admettait « le licenciement absolu des hommes assemblés dans les cantonnements, armés et non armés. » La Palisse eût rédigé la dernière clause qui portait que, si *un des habitants de l'ouest* envoyé à Paris « pour aplanir les difficultés existantes » échouait dans sa mission, « la présente convention serait nulle. » Ce délégué n'était autre que le chevalier d'Andigné, que Gérard Lacuée emmena à Paris.

En attendant, Hédouville prenait sur lui de prolonger l'armistice de cinq jours, jusqu'au 4<sup>er</sup> pluviôse. Mais Bonaparte, aux dates des 8 et 11 janvier, avait lancé deux proclamations terribles qui traitaient les chouans de brigands et de stipendiés de l'Angleterre, et les menaçait « du glaive de la force nationale, car une plus longue patience ferait le triomphe des ennemis de la République. »

Cette pauvre M<sup>me</sup> Turpin de Crissé tremblait pour sa sécurité, prenait, le 11 janvier, un passeport pour Paris et demandait à son ami

Hédouville un certificat authentique « de la loyauté de sa conduite. »

Sur ces entrefaites, le célèbre abbé Bernier rentrait en scène, et, mécontent du dédain que lui témoignaient le prétendant de Mitau, le cabinet de Saint-James et le comte d'Artois, offrait ses services au premier consul pour réaliser la pacification. L'intrigant, retrouvé par les agents d'Hédouville dans les mauges angevines, déploie aussitôt une activité fébrile, va trouver les chefs vendéens à leur quartier général de Montmoutier, puis s'abouche avec Hédouville à Angers (14 janvier 1800), le séduit par sa faconde et, finalement, après une conférence orageuse à Montfaucon-sur-Moine avec les chefs de la rive gauche de la Loire, écrit, le 18 janvier, au général en chef que « la paix était acceptée par eux avec reconnaissance. » Ce ne fut vrai que deux jours plus tard. Le 20 janvier, dernier jour de l'armistice accordé, par Bonaparte, d'Andigné et les autres chefs de la division de la Haute-Bretagne et de l'Anjou avisèrent Hédouville qu'ils acceptaient la paix et que l'ordre de licenciement de leurs troupes « était donné. »

Pour obtenir ce résultat, Hédouville ne s'était pas servi seulement de la diplomatie de Bernier. Il avait aussi employé l'or. C'est ainsi que « l'Achille vendéen de la grand'guerre, » Henri Forestier, reçut par son entremise une somme de 13,000 francs, qui disposa très favorablement l'ancien ami plébéien de Stofflet à se départir de son intransigeance et à conseiller la soumission aux rebelles de la rive gauche.

Voici comment Hédouville avoue ce fait dans ses mémoires inédits :

Le général Hédouville avait eu plusieurs fois l'occasion de voir *M. Forestier*, un des chefs les plus influents de la rive gauche de la Loire. Il était réputé très brave et avait reçu, avant la pacification opérée par le général Hoche, un coup de feu à travers la poitrine : il le perça de part en part. Il ne succomba pas à cette blessure, mais il lui en resta un tel état de faiblesse qu'il ne put prendre aucune part à la reprise d'armes qui désolait de nouveau les départements de l'ouest, ayant témoigné au général Hédouville le désir d'y voir cesser l'effusion du sang. Le général, sachant que sa position pécuniaire n'était pas brillante, *lui promit*, si les bandes de la rive gauche, commandées par le comte d'Autichamp, consentaient les premières à la paix, de lui faire donner par le gouvernement 13,000 fr. L'adhésion des chefs des bandes de la rive gauche ayant eu lieu avant celle de la rive droite, le général Hédouville, avec l'approbation du Gouvernement, fit passer cette somme de 13,000 fr. à *M. Forestier*.

Au fond, Hédouville fraternisait avec tous les chefs vendéens : il ne voyait que par les yeux de Bernier et de *M<sup>me</sup> Turpin de Crissé*.



C'était le premier qui l'avait informé avant la lettre de la pacification de Montfaucon. Le général en chef avoue encore dans ses mémoires son intimité avec l'abbé. Il s'exprime ainsi qu'il suit :

M. Bernier envoya, par trois chefs vendéens, la première nouvelle de cette adhésion au général Hédouville et vint lui-même à Angers lui témoigner la joie qu'il ressentait de cet heureux événement. Le général *lui proposa d'aller à Paris pour y suivre auprès de Bonaparte les intérêts des Vendéens*. Il accepta cette offre avec empressement. Quelques jours après, il partit pour Paris, après avoir reçu 1,800 fr. que le général lui fit compter pour les frais de son voyage...

Ainsi, en dépit des phrases embarrassées par lesquelles Hédouville affirme « que dans tous les pourparlers qu'il a eus avec les chefs chouans et vendéens, il n'a été fait aucune proposition et aucune demande d'argent (excepté les 13,000 francs donnés à M. Forestier); » il est certain que les considérations matérielles et les avantages personnels, offerts aux intermédiaires, Bernier et Forestier, ont eu une notable influence sur l'issue des négociations. De même, lorsqu'à la date du 19 janvier 1800, le comte de Châtillon fit savoir à Hédouville « qu'il donnait des ordres pour le licenciement » des bandes de la rive droite de la Loire, il y eut des promesses singulièrement compromettantes du général en chef, en échange de l'engagement des chouans de rendre ou plutôt de *cacher* leurs armes, comme le recommandait Suzannet, le principal chef de la Vendée. La proclamation adressée, au début de Nivôse an VIII, aux habitants de l'ouest par Hédouville, contient ce paragraphe final :

Si le licenciement est opéré sans aucune restriction, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le général en chef *s'engage* à faire obtenir aux individus rentrés les *avantages particuliers* que le Gouvernement est dans le cas de leur procurer...

Ces avantages particuliers consistaient dans la restitution de leurs biens. Beaucoup d'émigrés le comprenaient ainsi, notamment Quatrebarbes, l'un des signataires de la déclaration de Candé, qui, par lettre du 20 janvier, demanda au général, en termes attendris, « d'appuyer sa réclamation auprès du premier consul, » et réclama un passeport pour aller à Paris « solliciter, sous les auspices du général. »

Hédouville mit le comble à ses faiblesses par sa conduite à l'égard de M. de Bourmont.

A l'expiration de l'armistice, le 21 janvier, le général Chabot avait repris l'offensive contre les bandes de Bourmont, les avaient atteintes le lendemain à Meslay, près de Laval, et mises en déroute en leur

infligeant de grosses pertes. Bourmont lui-même n'avait pu se sauver qu'en abandonnant son cheval. Mais Chabot fut arrêté dans sa poursuite par un courrier du général Hédouville « qui lui annonça que M. de Bourmont et sa division *s'étaient réunis* aux divisions de MM. de Châtillon et d'Autiechamp, qui avaient accepté avec reconnaissance la paix, et qu'il devait (lui Chabot) cesser toute attaque... » (Voir le rapport de Chabot au premier consul, en date du 26 janvier 1800.) Cela n'empêcha pas les lieutenants de Bourmont, notamment M. de Ménard, de persister dans leur rébellion, et de massacrer, avec des raffinements de cruauté, un détachement de républicains qui escortait la diligence de Laval. Bourmont, battu, écrivit à Hédouville, le 23 janvier, pour se plaindre d'avoir été attaqué par Chabot et demander « si la continuation de la guerre était le seul parti qui lui restât, ou s'il pouvait obtenir pour le Maine ce qui avait été accordé à M. d'Autiechamp. » M<sup>me</sup> de Turpin devait transmettre la réponse. En attendant, les chouans continuèrent à batailler, car il y eut encore des engagements le 25 janvier à Foullebourte et à Vallon, et ce n'est que le 4 février que le vicomte de Malartic, dit *Sauvage*, adhéra, pour Bourmont, aux conventions de Montfaucon et de Candé.

Mais le pauvre Hédouville devait subir encore bien des épreuves, par suite des incartades de ses nouveaux amis. La guerre continuait ou recommençait dans le Morbihan, où Georges Cadoudal luttait vigoureusement contre le général Hardy. La bataille de Plaudren, du 27 janvier, fut particulièrement meurtrière, puisque les chouans y perdirent 400 hommes. Les 12,000 partisans de Cadoudal se concentrèrent dans les bois d'Elven, entourés par 15,000 républicains. Il allait se trouver en présence d'un adversaire plus résolu et moins complaisant que le général Hédouville.

Bonaparte avait été furieux, à bon droit, des faiblesses excessives du général en chef de l'armée d'Angleterre pour les meneurs de la chouannerie. Hédouville avoue lui-même, dans ses notes de 1823, qu'il avait prolongé la trêve jusqu'au 4<sup>er</sup> pluviôse, et ensuite du 4<sup>er</sup> au 5, « quoiqu'il eût reçu des *ordres impératifs* du Gouvernement d'attaquer les bandes de chouans dans tout l'arrondissement de l'armée le 4<sup>er</sup> pluviôse » (20 janvier 1800). En outre, et avant le 4<sup>er</sup> pluviôse, Bonaparte avait envoyé à Hédouville le général Lacuée, l'un de ses aides de camp, pour presser l'exécution de ses ordres. Lacuée accomplit sa mission, mais se laissa persuader par Hédouville que « les circonstances avaient seules forcé de prolonger la trêve de cinq jours. » Le premier consul « se fâcha » quand Lacuée vint lui présenter les excuses du général en chef, et renvoya un autre aide de camp, Duroc, pour renouveler ses ordres. Hédouville, « fort,

dit-il, de sa conscience et de ses espérances dans la bonne foi des chefs chouans, persista à ne vouloir les attaquer que le 5 pluviôse. » Duroc ayant de suite rendu compte à Bonaparte, ce dernier envoya à Angers un troisième officier, Alexandre d'Alton, aide de camp du ministre de la guerre, « pour témoigner au général Hédouville son mécontentement et lui ordonner derechef d'attaquer le 1<sup>er</sup> pluviôse. » Au lieu d'attaquer, Hédouville traita à Candé, le 4<sup>er</sup> pluviôse, avec le comte de Châtillon et d'Andigné.

Une pareille indiscipline eût provoqué la colère de chefs d'État plus endurants que Bonaparte. Dès le 14 janvier 1800, il supprima *l'armée d'Angleterre*, la remplaça par une nouvelle armée, dite *de l'Ouest*, et en confia le commandement au général Brune, conseiller d'État, auquel il donna des instructions minutieuses. Elles excluaient de la suspension d'armes Georges Cadoudal, et Brune, aussitôt arrivé à Angers, devait marcher contre ce chef « et faire sentir tout le poids et les horreurs de la guerre aux révoltés du Morbihan. » « N'ayez plus aucune espèce de pourparler diplomatique... Commencez à faire des exemples. » C'était un blâme direct contre Hédouville, qui était privé du commandement en chef. « Le général Hédouville, disait Bonaparte, remplirait très bien le poste de votre chef d'état-major ou de votre premier lieutenant. Il connaît très bien les individus et les localités, mais il n'a ni assez d'énergie ni assez d'habitude de diriger de lui-même des opérations militaires pour pouvoir commander en chef. » Brune était invité à « remuer un peu les généraux qui, habitués à ne pas être commandés, ne se donnent pas assez de mouvement. Ne souffrez pas qu'ils restent dans les villes : le poste d'honneur est dans le bivouac et les granges. Tous ceux que vous jugerez trop âgés ou hors d'état de commander, vous pouvez les envoyer à Paris. » Telle fut la raison pour laquelle on remplaça le vieux Canclaux par Gardanne et Vimeux par Chabot. Le général en chef recevait le droit de faire des règlements, même portant peine de mort. Les jugements des conseils de guerre seraient sans appel, revision ni cassation, et la Constitution était suspendue pour trois mois dans les 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> divisions militaires.

Il faut admettre que le gouvernement ne croyait pas pouvoir se passer des services d'Hédouville, car, dans la lettre qui notifiait son remplacement à un général en chef et lui faisait part « de l'extrême mécontentement du premier consul » à raison du nouveau délai accordé au chef des révoltés, Clarke ajoutait : « Le général Brune désire vous conserver comme chef d'état-major de l'armée de l'Ouest... J'ai, en quelque sorte, répondu de votre acceptation. » Cette acceptation était, du reste, quelque peu forcée, car la lettre de Clarke ne



cachait pas à Hédouville que, « s'il n'acceptait pas, il ne voyait plus pour lui qu'une perspective de désagréments, » le Gouvernement devant être forcé, dans cette hypothèse, « de motiver son appel sur la *violation* de ses ordres, et de le faire devant la France entière. »

Hédouville, dissimulant son dépit, accepta donc d'être le lieutenant d'armée du nouveau général en chef. Il resta à Angers avec les troupes de la droite (ordre de Brune du 30 janvier). Il y eut même un second lieutenant d'armée, qui n'était autre que Debelle, le beau-frère de Hoche. C'est ce dernier qui commanda la gauche, avec Grigny, Travot, Gency, Hardy pour sous-ordres. Brune, arrivé à Angers le 18, adressa, le 20 janvier, un premier rapport à Bonaparte. Il y raconte, un peu ironiquement, qu'Hédouville, « qui accepte d'être son lieutenant, » lui a déjà amené un chouan, nommé Beauvollier, « porteur de lettres d'un prêtre, nommé Bernier, » et que ces lettres assuraient un prochain licenciement sur la rive gauche de la Loire. « Ainsi, ajoute Brune, le général Hédouville aura, à juste titre, le nom de *Pacificateur*. » Quant à lui, Brune, il va marcher contre Georges. « Il va se battre, tandis qu'Hédouville négociera. » Dans une nouvelle dépêche à Bonaparte, en date du 22, Brune précise sa pensée : « Je porte la terreur et le respect, et le général Hédouville attire la confiance. Le général Hédouville est chargé de ce qui concerne les émigrés et la pacification. »

## V.

Quand le modeste Hédouville eut annoncé à Bonaparte par son aide de camp, Paultre de la Motte, les pacifications de la rive droite de la Loire (signées à Montfaucon le 28 nivôse et à Candé le 4<sup>er</sup> pluviôse), il rentra en grâce, et le ministre de la Guerre Berthier lui écrivit, au nom des consuls, le 4 pluviôse an VIII :

Personne plus que moi, mon cher général, n'applaudit à vos succès et par l'amour du bien public et par l'amitié que je vous porte. J'ai communiqué toutes vos dépêches aux consuls, et ils me chargent de vous témoigner toute leur satisfaction. Salut et fraternité.

Bonaparte lui-même félicita Hédouville, le 22 janvier 1800, « du premier pas fait pour le rétablissement de la tranquillité » sur les bords de la Loire. Il ajoutait qu'il verrait Bernier avec plaisir ; après avoir lu la lettre de l'abbé en date du 28 par laquelle était annoncée l'heureuse issue des conférences de Montfaucon, le premier consul qualifiait le curé de Saint-Laud « d'homme éclairé et digne de coopérer au bonheur et à la gloire de la patrie. Il le verrait avec plaisir. »

Hédouville exultait, après ce qu'il appelle « ses tribulations. » D'ailleurs, le *Pacificateur* n'est pas ingrat. Il est content de tout le monde et se répand en épithètes flatteuses pour les officiers qui ont pris sa défense auprès du terrible Bonaparte : le colonel Gérard Lacuée, « dont la franchise avait déplu au premier consul, » le général Dupont, le général Clarke, le ministre Berthier. Sa gratitude s'étend même aux policiers : depuis le ministre Fouché, qui l'avait fait mettre en surveillance à partir du 18 brumaire, jusqu'à l'agent chargé de cette surveillance, « M. Duperret, » dont les rapports ont peint la conduite du général Hédouville et toutes ses démarches sous un jour avantageux. Et le général exprime dans ses notes le regret « de n'avoir pas eu le plaisir de revoir » cet aimable observateur de 1800 à 1823!

On a dit que Brune, après avoir pris le commandement en chef le 18 janvier, dès son arrivée à Angers, avait aussi félicité Hédouville, dans son premier rapport à Bonaparte, d'avoir accepté « le titre de son lieutenant et de chef d'état-major. » Le nouveau général en chef, en partant pour attaquer les chouans de Cadoudal, du côté de Vannes, laissa Hédouville à Angers « avec un seul détachement de la compagnie des *guides*. » Cette compagnie « s'était montée, équipée et habillée aux dépens de chaque guide. » Hédouville, avec sa petite troupe de volontaires, parcourut les départements de Maine-et-Loire et de la Mayenne et reçut partout, dit-il, « de grandes marques de reconnaissance de toute la population et des autorités civiles, » notamment à Laval, à la Flèche, au Mans. Dans cette dernière ville, il assista à une représentation théâtrale : on jeta des fleurs dans sa loge « en le proclamant le *Pacificateur des départements de l'ouest*. »

Mais l'ère des « tribulations » n'allait pas tarder à se rouvrir pour le pacificateur fleuri. Cadoudal, cerné par Brune dans les forêts de Lauvaux, Florarge et Camors, avait parlementé en personne avec le général en chef et consenti à rendre une partie de ses armes. Mais, au moment où Georges offrait de capituler « sur les bases d'Hédouville, » Brune reçut une lettre de « l'émigré Bourmont » datée du 5 février et qui contenait la menace « d'appeler au secours de leurs camarades bretons tous les hommes que lui Bourmont faisait rentrer dans leurs foyers, si le général en chef faisait à Georges des conditions plus dures qu'aux autres chefs qui avaient traité avec Hédouville. »

Bonaparte, furieux de cette lettre insolente de Bourmont, expédia, le 13 février, deux courriers à Hédouville et à Brune. Le premier apportait à Hédouville l'ordre de réunir toutes ses troupes et de

marcher contre Bourmont, qu'il qualifie de « rebelle. » Le premier consul ajoute : « Bourmont nous joue. Il n'a rendu ni ses canons ni ses armes. » Il faudrait le sommer de les remettre dans un délai de vingt-quatre heures. « Sur sa réponse négative, mettez-vous à la tête de vos troupes et ne quittez vos bottes que lorsque vous l'aurez *détruit*. »

Cette fois, Hédouville était mis au pied du mur et réduit à employer des moyens énergiques contre Bourmont, d'autant que Brune avait reçu le double des dépêches de Bonaparte. Mais le pacificateur éluda encore des ordres aussi formels, et c'est Bourmont lui-même qui, dans l'éloge du général Hédouville à la Chambre des pairs (10 juin 1825), a raconté le service dont il fut redevable à son adversaire républicain ou soi-disant tel :

Neuf jours après la signature de la paix pour la province du Maine, le 15 février 1800, j'allai à Angers. Le général Hédouville venait d'y recevoir du premier consul l'ordre formel de me poursuivre à outrance, si je ne lui faisais remettre sur-le-champ les pièces de canon que j'avais prises et, sous trois jours, 3,000 fusils. Je refusai de rendre ni canons ni fusils, et le général Hédouville n'hésita pas à me donner un passeport pour Paris et à représenter au premier consul qu'il ne pouvait ni me faire arrêter ni me proscrire sans manquer à la foi promise, et que cette considération ne lui permettait pas d'exécuter ses ordres à mon égard...

L'homme qui amortit et canalisa la colère de Bonaparte, et l'empêcha sans doute de destituer Hédouville une seconde fois, n'était autre que l'abbé Bernier, qui était arrivé à Paris le 26 janvier 1800, en compagnie de Du Bouchet, autre chef de la Vendée angevine, sous l'escorte de l'aide de camp Paultre de la Motte, et avec l'autorisation de Clarke et de Bonaparte lui-même. Dès le 27, Bernier écrit à Hédouville pour le mettre au courant de ses démarches. Il raconte d'abord que Clarke « l'a accueilli avec cet air de bonté qui lui est naturel » et qu'ils doivent aller ensemble le lendemain chez le premier consul, avant même d'avoir vu le ministre de la Guerre. L'abbé s'était logé au petit hôtel de Vauban, rue de la Loi, n° 4249, vis-à-vis la fontaine, et se cachait jusqu'à nouvel ordre sous le nom de citoyen Deschamps. De même qu'il avait charmé Hoche, Bernier fit immédiatement la conquête de Bonaparte. Le 4<sup>er</sup> février, il écrivit à Hédouville : « Je rendrai difficilement l'accueil que j'ai reçu du premier consul. J'ai dîné avec lui à la campagne et successivement chez les autres consuls et différents ministres. » Dans une autre lettre, écrite quinze jours plus tard, Bernier raconte ses entretiens intimes avec Bonaparte, « qui se plaint des lenteurs de Bourmont. »



Le négociateur avertit Hédouville de faire tout son possible pour « n'être pas obligé d'en venir à des hostilités » et « d'amener Bourmont au point que le gouvernement désire » au moyen d'intermédiaires pris parmi les ci-devant officiers du chef royaliste. Puis, l'abbé fait sentir sa protection bienveillante au général, et lui offre, de la part de Bonaparte, de cumuler, au moins pendant quelque temps, « les deux fonctions de général et de *préfet*, à Angers. »

C'est grâce à cet avis qu'Hédouville se dispensa d'anéantir Bourmont, conformément à la dépêche consulaire du 43, et l'autorisa à se rendre à Paris pour aller trouver le ministre de la Guerre. Quelques jours après, Hédouville reçut une autre lettre très intéressante. Elle lui était adressée à Angers, sous la date du 30 pluviôse an VIII (19 février 1800), par l'aide de camp d'Alton, qui venait d'arriver à Paris quelques heures après l'aide de camp du général Brune, et avait vu également le premier consul<sup>1</sup>. L'impression qui en résulte, c'est que Bonaparte, le 48 ou le 49 février, était encore fort monté contre Hédouville, quoi qu'en dise Bernier. Il insistait sur l'emploi de la force pour opérer le désarmement dans le délai d'un mois, et désapprouvait hautement la promesse (faite par Hédouville) de laisser les armes, surtout aux propriétaires. « Vous vous foutez du monde, s'était écrié Bonaparte, lorsque je voulus, raconte d'Alton, insister sur les différentes promesses : je laisserais ce pays en état, dans une circonstance difficile, de gouverner le gouvernement... Le général Hédouville, auquel nous devons cette pacification, n'aurait rien fait si le désarmement ne s'effectuait pas. » Et le premier consul avait ajourné d'Alton à deux jours pour lui remettre des dépêches et voir Bourmont dans l'intervalle. Il voulait voir aussi Georges Cadoudal, et Brune l'envoya le 28 février à Paris, sous l'escorte de l'aide de camp Pastol, qui emmenait en outre Le Ridant, ex-aide de camp de Georges, Biget, dit Achille, un des principaux chefs de l'armée des chouans du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, et Yves Mathieu, leur commissaire ordonnateur. Dans une dépêche du 5 mars à Brune, Bonaparte annonce qu'il a vu Cadoudal ce jour-là, et voici comment le premier consul traduit ses impressions : « J'ai vu ce matin Georges. Il m'a paru un gros Breton, dont peut-être il sera possible de tirer parti pour les intérêts mêmes de la patrie. »

Les notes d'Hédouville laissent clairement entendre que Bonaparte, malgré les plaidoiries de l'abbé Bernier et de d'Alton, taxait de *fai-*

1. Cette lettre, qui fait partie de la collection d'autographes de M. Georges Cain, l'aimable conservateur du musée Carnavalet, a été reproduite in extenso par M. Chassin au t. III, p. 573, des *Pacifications de l'Ouest*.

*blesses* les complaisances du général pour les chefs royalistes. On comprend l'état d'esprit du premier consul quand on se rappelle que Louis de Frotté, qui, un moment, avait participé aux préliminaires de pacification, s'était mis, dès les premiers jours de janvier 1800, à la tête de l'armée catholique royale de Normandie. Et, tout aussitôt, cette nouvelle insurrection avait pris un caractère nettement antibonapartiste. On répandit et on afficha dans ces régions les placards les plus injurieux contre « l'aventurier italien » en l'accusant d'avoir été lâche au 18 brumaire, d'être tombé pâle et défaillant dans les bras de ses soldats en entendant crier : « Bonaparte hors la loi ! » Aussi, le premier consul, dès qu'il connut l'entrée en campagne de Frotté, prit-il des mesures énergiques. Il remplaça le vieux Canclaux, chef de la 44<sup>e</sup> division militaire, par le général Gardanne, l'un des Égyptiens, et rattacha cette division à la 47<sup>e</sup> division (Paris), sous le commandement de Lefebvre, qui détestait les royalistes. Il marquait ainsi son peu de confiance dans le zèle antiroyaliste d'Hédouville puisqu'il lui enlevait une partie de ses troupes pour les placer sous la direction d'un autre officier général. Il y avait, d'ailleurs, des représailles à exercer, car les premiers exploits des chouans de Frotté avaient été signalés par des cruautés abominables, comme le massacre de pauvres gens, inoffensifs et non armés, par la bande de la Haye au bourg du Sap.

Frotté ignorait les changements survenus dans l'organisation de l'armée de l'Ouest lorsque, le 7 février, le chef royaliste, battu et traqué par Avril, Dumoulin, Chamberlhac et Guidal, adressa à ce dernier général, le plus mou de tous ceux qu'il avait en face de lui, une lettre par laquelle il demandait quelles conditions on pourrait lui faire. Et c'est encore à Hédouville que Guidal en réfère ; il autorise, en même temps, un officier royaliste, Saint-Florent, à porter à Hédouville, en son quartier général d'Angers, une lettre de Frotté, qui offre de se soumettre aux mêmes conditions que les autres chefs de l'ouest ; mais il réclame « le non-désarmement parce qu'il n'aurait *ni la volonté* ni le pouvoir de le faire faire. » Il est évident qu'Hédouville se fût arrangé pour sauver Frotté, malgré le caractère hautain et inadmissible de son offre de soumission, s'il en avait encore eu le pouvoir. Mais il venait précisément d'apprendre que l'Orne, la Manche et le Calvados étaient réunis à la 47<sup>e</sup> division militaire, celle du général Lefebvre.

Voici comment Hédouville explique lui-même, dans ses notes de 1823, l'attitude qu'il prit dans cette circonstance. Après avoir raconté que « quelques officiers généraux, qui ne connaissaient pas les difficultés de terminer la guerre civile et étaient témoins de l'impatience

de Bonaparte, » blâmaient le général de sa modération et disaient « qu'il n'y avait qu'à sabrer sans ménagement, » — et le pair de France classe dans cette catégorie de sabreurs le général Lefebvre, auquel on avait attribué la 44<sup>e</sup> division, enlevée à l'armée de l'Ouest, — Hédouville arrive à la lettre de Frotté, dont il donne l'analyse et que lui avait apportée M. de Saint-Florent, un des officiers royalistes. Puis, il dégage, dans les termes suivants, sa responsabilité du tragique dénouement de l'affaire Frotté :

... A l'arrivée de M. de Saint-Florent à Angers, le général Hédouville, n'ayant plus aucun pouvoir pour accepter l'adhésion de Frotté à la pacification, puisque les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados venaient d'être soustraits de l'armée d'Angleterre, dépêcha, sans perdre un instant, M. de Saint-Florent au général Guidal, *en engageant celui-ci, s'il avait des pouvoirs suffisants, à accepter les propositions de M. de Frotté.* Il lui envoyait, en même temps, dans le plus grand détail, les conventions qui avaient été faites pour la pacification. Il expédia, le même jour, un courrier extraordinaire à Bonaparte, lui portant copie de la lettre de M. de Frotté et lui rendant compte de l'invitation qu'il avait faite au général Guidal d'accepter la proposition de ce chef. Bonaparte répondit au général Hédouville qu'il avait reçu sa dépêche trop tard et que ses ordres avaient été donnés.

En effet, Saint-Florent n'était arrivé à Angers que le 8 février, et Bonaparte n'avait pu encore recevoir le rapport conciliant d'Hédouville le 10, lorsqu'il adressa à Lefebvre l'ordre « de *détruire* entièrement Frotté et ses bandes, » avec l'invitation d'envoyer au général Chamberlhac un officier d'état-major « qui ne reviendrait qu'avec la nouvelle de la mort ou de la prise de Frotté. » Lefebvre et Chamberlhac exécutèrent ces ordres terribles à la satisfaction du maître. Après de nombreuses conférences entre de Commarque et d'Hugon, lieutenants de Frotté, et les généraux Guidal et Chamberlhac, Frotté avec son état-major vint à Alençon, le 15 février, se mettre entre les mains de Guidal. Celui-ci laissa saisir les prisonniers volontaires par ses grenadiers, et l'administration départementale les dirigea sur Paris avec 1,500 hommes d'escorte, commandés par Chamberlhac. Mais, en route, Lefebvre les fit arrêter à Vernueil, les déféra à une commission militaire (que le colonel Louis Bonaparte refusa de présider), et cette commission, sur des ordres venus de Paris, condamna à mort Frotté et ses amis. Ils furent fusillés le 18, dans un champ qu'on appelle depuis le *clos Frotté*. Par ordre de Bonaparte, le ministre de la Guerre Berthier écrivit, le 22, aux généraux Guidal<sup>1</sup> et

1. Il est assez étrange que le félicité Guidal ait été destitué le 27 mars 1801,



Chamberlhac pour « les féliciter du résultat des poursuites dirigées dans la 14<sup>e</sup> division militaire contre les bandes rebelles. »

Personne n'a éprouvé plus de peine que le général Hédouville, — lit-on dans ses notes, — de ce manque de foi et de cette barbarie envers M. de Frotté, qui n'avait pas moins de sentiment d'honneur que les autres chefs qui avaient accédé à la paix... Ce malheureux événement fut une suite des criaileries de ceux qui prétendaient que cette affreuse guerre ne pouvait se faire qu'en sabrant sans miséricorde tous les insurgés.

Bonaparte préférait, à coup sûr, avoir dans l'ouest des généraux moins compatissants qu'Hédouville pour les émigrés, car il avait hâte de finir la guerre des chouans pour former à Dijon une grande armée de réserve. Mais l'envoi à Paris de la plupart des chefs catholiques avait accéléré la pacification. Travot, lui-même, obtenait le désarmement par des moyens pacifiques, et Brune, qui avait hâte de quitter l'ouest pour aller faire campagne sur le Rhin, adressait à Bonaparte des rapports optimistes sur « les départements ci-devant révoltés. » Le 27 avril, ayant appris que Bernadotte allait le remplacer comme général en chef de l'armée de l'Ouest et qu'il serait lui-même général en chef de l'armée du Rhin, il écrit que « tout est tranquille et que rien ici ne motive plus sa présence. » En conséquence, il fit ses adieux à l'armée de l'Ouest et nomma commandant par intérim le général Hédouville.

C'est donc ce dernier qui fut chargé « des mesures d'exécution qui furent la suite de la pacification. » Il usa de ses pouvoirs pour transmettre au gouvernement la liste des « quarante chefs les plus influents » qu'il avait été autorisé à proposer pour les radiations sur la liste des émigrés.

Il demanda à MM. de Châtillon, d'Autichamp et de la Prévalaye les noms des officiers sous leurs ordres et les envoya au gouvernement « sans y rien changer. » Il ne se priva pas de dépasser le maximum des quarante noms et en ajouta d'autres par des moyens indirects. Toute la famille de M<sup>me</sup> Turpin de Crissé, grâce à ses recommandations, obtint des ministres la restitution de ses biens. Le vieux Châtillon, bien accueilli du premier consul, reçut de larges indemnités. Bernier sollicita aussi avec succès de nombreuses radia-

mis en réforme le 21 mai suivant et exilé à quarante lieues de la capitale. Il était en prison à Paris, en 1812, lorsqu'éclata la conspiration du général Malet. Guidal, délivré avec le général Latour, prit possession du ministère de la Guerre ; mais, après l'échec de Malet dans sa tentative sur l'état-major, Guidal fut réintégré à la Force, passa devant la commission militaire et fut fusillé avec Malet. Il mourut très crânement.

lions et le rappel de plusieurs prêtres. Hédouville, après s'être attribué à lui-même le mérite de la rentrée en France de la plupart des plus considérables familles de l'ouest, constate l'importance du rôle de Bernier comme dispensateur des grâces consulaires :

Bernier obtint insensiblement, plus que les autres insurgés, la confiance de Bonaparte. Il en profita pour être utile à plusieurs de ses compatriotes et fut employé avec succès pour la conclusion définitive du Concordat. C'est probable que ses propres intérêts ne souffrirent pas de sa conduite. Il est mort évêque d'Orléans, et on a pu même prétendre que Bonaparte avait projeté de le faire nommer cardinal. Mais des réflexions qu'on lui fit sur la trop grande part qu'il avait prise trop longtemps à la guerre civile le firent changer d'idée.

Quant à Bourmont, il était aussi rentré en grâce auprès de Bonaparte qui, le 23 avril, écrivait à Brune : « Bourmont est arrivé. Il va se marier. Il déclare vouloir vivre tranquille dans cette ville ou partout ailleurs et ne se mêlera de rien. » Il était devenu assez intime avec Fouché et jouait au plus fin avec lui, chacun espérant se servir de l'autre. Seul, Georges Cadoudal rompit brusquement avec Bonaparte, après d'orageuses entrevues où le vigoureux Breton eut bien envie d'étouffer le petit Corse dans ses bras, comme il l'avoua en sortant des Tuileries à Hyde de Neuville. Georges fila sur Londres et y fut rejoint par Hyde et Choisy.

Hédouville, nommé commandant de la 43<sup>e</sup> division militaire, établit son quartier général à Pontivy, et, bien que la Bretagne et la Vendée fussent toujours agitées dans l'attente d'un débarquement de troupes anglaises, il conserva son imperturbable optimisme, répondant comme de lui-même de Suzannet, d'Andigné et de son ami Bourmont. Vis-à-vis du clergé, il pense « qu'il faut le surveiller de très près, mais ne pas avoir l'air de s'en occuper. »

Appelé à Paris le 4<sup>er</sup> août, en même temps que le général en chef Bernadotte, Hédouville fut retenu par Bonaparte pour collaborer à un projet sur l'amnistie ou les amnisties. Hédouville fit observer au premier consul :

... Qu'il serait digne de sa magnanimité de prolonger de trois mois, depuis le 1<sup>er</sup> nivôse jusqu'au 1<sup>er</sup> floréal, les amnisties qui avaient été accordées par le général Brune dans les départements de l'ouest. Bonaparte agréa cette proposition, et le décret qu'il rendit de suite fixa au 1<sup>er</sup> floréal la cessation des amnisties. Ce décret fut un grand bienfait pour ceux qui avaient obtenu des amnisties postérieurement au 1<sup>er</sup> nivôse<sup>1</sup>.

1. Un décret antérieur, pour couper court aux abus reprochés au général

Hédouville termine ses notes en constatant avec quelle faveur et quelle bonne grâce le premier consul avait accueilli le second pacificateur de l'ouest :

Il a eu singulièrement à se louer, écrit-il, de l'accueil de Bonaparte, et il est très remarquable que la première chose qu'il lui ait dite est qu'il avait été trompé sur la malheureuse affaire de Frotté. C'est à vous, ajouta-t-il ensuite, que nous devons la pacification des départements de l'ouest. Vous devez bien jouir de la confiance que votre conduite y a inspirée. Ce glorieux suffrage fut alors une des plus grandes satisfactions que le général Hédouville ait jamais éprouvées.

Vers la fin de 1804, le général d'Hédouville fut nommé ambassadeur de France en Russie. Bonaparte l'estimait sans doute plus propre à la diplomatie qu'à un service actif sur les champs de batailles. Bourmont nous assure, dans son panégyrique, que l'empereur Alexandre, l'impératrice Marie et le grand-duc Constantin « traitèrent Hédouville avec une distinction toute personnelle pendant la durée de sa mission. » Rappelé en l'an XII, il fut fait grand officier de la Légion d'honneur et chambellan de l'empereur. On le mit à la retraite le 15 août 1807 et il entra au Sénat le 23 du même mois. Il fut un moment le chef d'état-major du roi Jérôme au 9<sup>e</sup> corps de la grande armée. Il passa plus tard, avec une parfaite désinvolture, à la Chambre des Pairs de la Restauration, « s'abstint d'y siéger pendant l'inter-règne, dit Bourmont, pour n'y reparaitre qu'après le retour de l'autorité légitime, et ensuite toutes les fois que sa santé le lui permit. »

Telle est la vie curieuse d'un général qui fut républicain avec Hoche, impérialiste avec Bonaparte et royaliste avec Louis XVIII. Il a été un soldat ondoyant et divers, et l'unité de sa conduite réside précisément dans son aptitude à concilier les inconciliables. Ce fut un type de parfait fonctionnaire, et il est bien fâcheux pour lui de n'avoir pas vu l'avènement du « roi citoyen, » car il était comme lui pacifique et pacificateur.

Paul ROBIQUET.

Brune, avait, en effet, annulé toutes les amnisties accordées par lui postérieurement au 1<sup>er</sup> nivôse.

---



## CORRESPONDANCE.

## LETTRE DE M. JEAN GUIRAUD.

Monsieur le Directeur,

Je ne saurais laisser passer sans protestation la page que, dans le dernier numéro de la *Revue historique*, M. Hauser a consacrée à mon livre, *l'Église et les origines de la Renaissance*.

M. Hauser me reproche de manquer d'originalité et de présenter un volume qui ne serait qu'un remaniement de travaux antérieurs.

Un travail de « haute vulgarisation » peut avoir son originalité. Sans doute, elle ne consiste pas à apporter des faits nouveaux et des documents inédits, car, à ce compte, toutes les grandes entreprises de « haut enseignement » telles que l'*Histoire littéraire* de M. Petit de Julleville, l'*Histoire générale* de MM. Lavissee et Rambaud, l'*Histoire de France* en cours de publication et la *Collection des grands écrivains* de la maison Hachette en seraient dépourvues elles aussi, et alors je serais en si bonne compagnie que je ne songerais pas à m'en plaindre. L'originalité de semblables travaux consiste plutôt à être bien informé, à donner l'impression qu'on s'est reporté aux sources tout en tenant compte des ouvrages de seconde main et à grouper les faits autour d'une idée intéressante, d'une physionomie vivante. Apporter en un exposé personnel les derniers résultats des recherches érudites, telle est, à mon sens, l'originalité à laquelle notre collection et mon travail devaient prétendre. Pour atteindre ce but, j'ai vu et étudié de près les œuvres d'art dont je parlais ; j'ai lu, la plume à la main, les écrits des humanistes dont je voulais retracer la physionomie morale. J'ai consulté les documents abondants publiés par MM. Fabre et Müntz<sup>1</sup>, et, lorsque j'ai trouvé chez des auteurs tels que Voigt et Pastor des assertions qui me paraissaient erronées, je les ai discutées sans parti pris. Enfin, j'ai réuni tous ces faits autour d'une thèse que l'on peut contester, mais qui n'en donne pas moins une unité réelle à mon livre.

Et j'arrive ainsi au second grief de M. Hauser. J'avoue n'en avoir pas bien saisi la logique. D'une part, il reproche à mon livre son « manque d'unité » parce qu'il n'aurait « ni Introduction ni Conclusion » et ne se composerait que de détails archéologiques, de monographies d'artistes et d'écrivains. D'autre part, il trouve qu'il a « une seule unité réelle<sup>2</sup>. »

1. M. Hauser donne à entendre que j'ai pillé ou plutôt « remanié » les publications de MM. Fabre et Müntz. Or, les travaux de ces deux auteurs dont je me suis le plus servi sont avant tout des recueils de documents d'archives. Autant vaudrait accuser un historien de l'antiquité de piller le *Corpus*.

2. J'avoue qu'une seule unité réelle me suffit ; je serais vraiment gêné par une double unité, et je crois que, si j'avais voulu collectionner les unités dans

Je lui ferai tout d'abord remarquer que, bien que ne portant pas en grosses lettres le titre de *Préface*, les premières pages de mon livre en sont une, et que, pour ne pas se dénommer officiellement *Conclusion*, les trente pages de mon dernier chapitre donnent en réalité mes conclusions. J'ai pensé que tout lecteur s'en apercevrait et encore plus les critiques quelque peu perspicaces qui prendraient la peine de lire le livre avec la plus simple attention. A mon sens, ce qui fait l'unité de mon travail c'est la question que je me suis posée et que j'ai essayé de résoudre à l'aide de faits plus ou moins minutieux, plus ou moins homogènes, mais convergeant tous vers la même démonstration : *l'Église et la Renaissance se sont trouvées en contact dès le XIV<sup>e</sup> siècle à Avignon, au XV<sup>e</sup> à Rome; quelle influence ont-elles exercée l'une sur l'autre?*

On voit dès lors combien est injuste le reproche que m'adresse M. H. d'avoir limité mon étude à Rome et à Avignon. Sans doute, l'histoire de la Renaissance déborde celle de l'Église et réciproquement; mais, voulant étudier les rapports respectifs de l'une avec l'autre, je devais les considérer uniquement à leurs points de jonction, c'est-à-dire à Rome et à Avignon, et seulement lorsque leurs champs d'action coïncidaient. Si j'avais fait l'histoire générale soit de l'Église soit de la Renaissance, j'aurais dépassé mou sujet, et c'est alors qu'on aurait vraiment pu me reprocher mon manque d'unité.

Quant aux critiques de détail, je ne m'arrêterai guère à les discuter. M. Hauser me reproche d'être gêné quand je parle de Martin V, d'Eugène IV, de Nicolas V et des concessions que ces papes, que je loue, ont faites à l'humanisme « par amour du grec. » Est-ce de cela que je les ai loués? Ai-je senti la moindre gêne à déclarer que leur engouement me paraissait excessif, parfois même blâmable? Quant à mon passage sur l'exégèse, je crois bien que les connaissances superficielles de M. H. sur cet ordre de questions le lui ont fait mal comprendre. Si M. H. avait voulu faire un examen sérieux de mon livre, il aurait pris corps à corps ma thèse, il en aurait discuté le bien-fondé et l'impartialité. Mais, pour cela, il aurait fallu approfondir quelque peu le sujet, se reporter aux humanistes que je citais, faire connaissance avec l'art italien du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle. Pour ne l'avoir pas fait, M. H. a rédigé un simple procès de tendance et un compte-rendu aussi superficiel que malveillant.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

J. GUIRAUD.

la composition de mon livre, M. H. me prendrait vigoureusement à partie et avec raison.

NOTE DE LA RÉDACTION. — La *Revue* reviendra sur le livre de M. Guiraud et sur les services qu'il peut rendre aux travailleurs. Nous dirons seulement aujourd'hui que l'auteur s'est mépris à coup sûr en attribuant le jugement de M. Hauser à un sentiment de malveillance.

# BULLETIN HISTORIQUE

---

## FRANCE.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT. — Lorsqu'en 1890 on a remanié notre enseignement secondaire, déjà remanié en 1880, on nous avait fait espérer qu'on attendrait pour le remanier encore d'avoir pu apprécier par une suffisante expérience les résultats des réformes opérées. Pourtant, nous voici en présence d'un nouveau remaniement plus important que les autres, qui va se faire, non seulement par le conseil supérieur de l'instruction publique, c'est-à-dire par un corps compétent, mais d'abord par le Parlement. Celui-ci naturellement ne pourra que dessiner les grandes lignes de la réforme; il laissera ensuite le corps enseignant se débrouiller. M. Leygues et M. Ribot, — qui tous les deux sans doute aspirent (et c'est leur droit) à mettre à exécution, comme ministres, le projet baptisé fraternellement de leurs deux noms, — nous proposent un plan qui a pour objet : 1° de relever la situation des maîtres surveillants et répétiteurs en les assimilant au corps professoral; 2° de séparer dans les lycées et collèges le budget de l'internat de celui de l'externat; 3° d'accroître l'autorité des proviseurs sous prétexte de donner une certaine autonomie aux établissements d'enseignement secondaire; 4° de faire de l'École normale le centre d'une préparation professionnelle à l'enseignement secondaire, pour laquelle les élèves des Facultés seront associés aux élèves de l'École normale; 5° de réduire à une heure la durée des classes jusqu'à la seconde et de diminuer encore le nombre des heures de travail; 6° de diviser l'enseignement des lycées en trois cycles et huit sections, à savoir : cycle et section primaire de la dixième à la septième inclusivement; cycle secondaire du premier degré divisé en deux sections, avec ou sans latin, qui permettrait de quitter le lycée après la troisième avec un bagage de connaissances suffisant pour la vie pratique et avec un certificat; cycle secondaire supérieur divisé en section de latin et grec, section de latin et langues vivantes, section de sciences et langues vivantes, section de sciences et latin, enfin section pratique de deux ans sans baccalauréat; 7° d'enlever son caractère littéraire



à l'enseignement des langues vivantes pour lui donner un caractère essentiellement pratique; 8° enfin d'avoir un baccalauréat unique avec mentions diverses et d'établir l'égalité des baccalauréats au point de vue de l'accession aux carrières. Je dirai quelques mots sur ces divers points :

1° On ne peut qu'approuver le projet relatif aux maîtres répétiteurs, pourvu qu'on agisse avec circonspection. Cette réforme est assez importante pour être détachée du projet et appliquée sans retard.

2° La séparation des budgets est une complication dans la comptabilité sans aucune utilité, à moins qu'on n'annonce ainsi la séparation complète de l'internat et de l'externat ou la suppression de l'internat, ce qui est une grosse affaire.

3° L'accroissement de l'autorité des proviseurs, si elle n'est pas accompagnée de l'association des professeurs à la direction des études, si on ne fait pas de tout le personnel enseignant et administratif du lycée une seule personne morale, et si les proviseurs ne cessent pas d'être recrutés par la voie du censorat, sera une lourde faute qui mettra la révolte où il n'y a encore que l'anarchie. On propose bien d'adjoindre aux proviseurs un comité de notabilités locales. Rien ne pourrait être plus funeste à la liberté et à la dignité de l'enseignement.

4° N'ayant pas compris ce que veut dire le passage du projet relatif à l'École normale, je ne puis avoir d'opinion sur cette partie de la réforme.

5° Il est excellent de permettre aux enfants de se dégourdir les jambes et le gosier après une heure de classe; mais il serait déplorable de changer toutes les heures d'enseignement et de professeur. Avec nos lycées hauts de trois et quatre étages, le repos de cinq minutes toutes les heures (car il ne faut pas qu'il soit plus long sous peine d'enlever aux enfants toute capacité d'attention) est presque impossible. Enfin, la plus désirable réforme serait non de diminuer, mais d'augmenter le nombre des heures de classe jusqu'à la quatrième ou la troisième. La cause principale de l'échec des programmes de 1880 et de 1890 a été l'impossibilité de les appliquer avec un nombre d'heures de classe trop restreint. Quant aux études élémentaires dans les lycées, on ne les améliorera qu'en les assimilant absolument au point de vue des heures de classe comme à celui des méthodes aux écoles primaires.

6° Je n'aurais qu'à approuver la quadrifurcation, à la condition qu'elle fût pratiquée dans des établissements différents et que la France fût dotée, à l'imitation de l'Allemagne, de gymnases classiques avec langues anciennes, gymnases classiques avec langues

vivantes, gymnases pratiques avec latin, écoles pratiques sans latin. Mais ce n'est pas ce qu'on fera. On aggravera le mal qui existe déjà par suite de la cohabitation de l'enseignement classique et de l'enseignement moderne et du mélange des deux personnels enseignants; les élèves d'une même classe seront tantôt réunis, tantôt séparés. Il y aura des cours et non plus des classes; on sera quarante pour le français et les langues vivantes, dix pour les sciences, cinq pour le latin, deux pour le grec, et cela constituera une classe; alors que toute l'efficacité d'une classe réside dans la cohésion des élèves et l'influence prédominante d'un professeur principal. Ce sera le plus inexprimable gâchis, l'impossibilité de dresser un tableau des classes, de répartir également le travail entre les maîtres, de maintenir la discipline et le travail. Ce sera la ruine définitive de l'enseignement secondaire. Ajoutez à cela que le second cycle, qui prétend lâcher les élèves après la troisième avec un bagage suffisant, fera une concurrence redoutable aux écoles primaires supérieures sans rendre les mêmes services. On risque de détruire une institution excellente pour la remplacer par une boîteuse. Chaptal, Lavoisier, Turgot, beaucoup d'écoles professionnelles se sentiront menacées. J'ai lu dans divers journaux que cette réforme était démocratique. En quoi?

7° Une commission a fonctionné avec activité plus de six mois pour rédiger un programme d'enseignement des langues vivantes. Le projet Leygues-Ribot nous offre une conception de cet enseignement, qui est à peu près le contraire des vues de cette commission, considérée comme compétente. Sans doute, il faut autant que possible rendre familières les langues vivantes et en faciliter l'usage quotidien; mais si cet enseignement n'est pas aussi littéraire, s'il n'est pas un moyen de développement intellectuel, il continuera à végéter et à ennuyer les élèves. Il faut que, dans la branche langues vivantes de l'enseignement classique, il joue le même rôle que l'enseignement des langues anciennes. C'est le seul moyen de vivifier l'enseignement du français qui, enseigné seul pendant neuf heures par semaine, assomme les élèves.

8° Dans la situation actuelle, je ne vois que des avantages à l'égalité des sanctions.

J'ai cru devoir dire très franchement l'impression que m'a laissée le plan récemment publié; car il est nécessaire qu'on ne procède pas sans réflexion à une œuvre hâtive, mais que toutes les bonnes volontés s'unissent pour avertir nos législateurs des écueils qu'ils croient apercevoir. Le principal reproche que je fais à ce projet, c'est que, comme pour toutes les réformes antérieures, on veut appliquer d'ensemble à toute la France un système nouveau sans expériences

préalables et sans personnel préparé, que dis-je, avec un personnel en majorité hostile ou tout au moins sceptique et désorienté. Rien n'est plus délicat que la réforme de l'enseignement, surtout quand il est centralisé comme en France. On peut faire des innovations radicales quand on les fait dans un seul établissement ou dans deux ou trois, avec un personnel choisi et convaincu, comme cela a été fait avec succès à l'école alsacienne. Mais, avec une énorme machine comme l'Université de France, il aurait fallu procéder par changements successifs très lents et n'avancer que pas à pas, à mesure que le terrain aurait été préparé. Il aurait fallu, pour diriger cette œuvre, un homme supérieur muni de pleins pouvoirs, sûr du lendemain, un cerveau lucide et puissant, un caractère inflexible. Était-ce possible dans notre régime démocratique et parlementaire à la fois? Tout ce qu'on a fait a été l'œuvre de commissions composées de personnes animées de vues diverses qui composaient des programmes sans cohérence, faits de cotes mal taillées. Aujourd'hui, je retrouve avec plaisir dans le projet Leygues-Ribot cette idée des cycles, qui me paraît assez féconde et qui a été esquissée par M. Zévort, développée par M. Ferneuil à Bordeaux et par M. Herzen à Lausanne. Mais je tremble de la voir appliquée tout d'un coup et je crains qu'il n'en sorte une extrême confusion. Si j'étais un magicien capable de transformer à mon gré les choses et les hommes, j'aurais bien aussi mon plan à la Pierre-le-Grand, tout comme M. Ribot. J'obligerais tous les jeunes Français à aller à l'école primaire, puis à l'école primaire supérieure, et j'introduirais un solide enseignement de langues vivantes dans ces deux premières écoles; puis je leur donnerais à choisir entre trois écoles, dont l'une enseignerait les langues anciennes et dont les deux autres donneraient une place prépondérante l'une aux langues vivantes, l'autre aux sciences. Mais j'avoue que, même si j'en avais le pouvoir, je n'oserais ainsi trancher dans le vif et bouleverser tout l'enseignement de mon pays. J'aimerais mieux laisser une large autonomie aux établissements d'enseignement secondaire, en leur donnant des instructions très générales, supprimer le baccalauréat et le remplacer par des examens d'entrée aux Universités et aux carrières. Mais je n'ai pas à faire de plans de réformes; je n'ai voulu qu'exprimer des craintes et des scrupules. On paraît croire aujourd'hui que l'enseignement secondaire a surtout pour but de munir les jeunes gens de beaucoup de connaissances et non de leur former l'esprit pour les rendre aptes à travailler et à apprendre par eux-mêmes. Le résultat obtenu jusqu'ici est un progrès général de l'ignorance. On oublie que la comparaison est la base indispensable de tout enseignement intelligent et intéressant. Il y a quarante ans, on enseignait très fortement les éléments du latin et du grec et la litté-



rature française du xvii<sup>e</sup> siècle. Toute la jeunesse avait une culture commune, un horizon et un milieu intellectuels d'où elle s'élançait avec avidité de tous côtés et qui lui permettait de coordonner toutes ses acquisitions nouvelles. Autant que j'en puis juger, on savait mieux travailler, on lisait davantage et on profitait plus de ses lectures, on avait une curiosité d'esprit plus éveillée avec un noyau central de connaissances plus solide. Mais peut-être me trompé-je et suis-je devenu *laudator temporis acti*. Toutefois, si je songe à ce qui a été dit devant la commission parlementaire, j'observe que mon pessimisme se retrouve sous des formes diverses chez les témoins de tous les âges. Je voudrais croire que le nouveau projet ouvrira réellement une ère de progrès intellectuel. J'ai cru devoir dire sans réticences pourquoi je me permets d'en douter. Pour ma part, ce qui me paraîtrait surtout urgent, ce serait de rétablir dans les lycées une foule de petites pratiques trop négligées et qui avaient une singulière efficacité. Pourquoi tant de proviseurs ne viennent-ils plus dans les classes que tous les quinze jours<sup>1</sup>? Pourquoi a-t-on supprimé les cahiers de correspondance pour les externes à partir de la quatrième? Pourquoi ne fait-on plus composer les élèves régulièrement toutes les semaines, le mardi matin, comme autrefois? Rien ne donnait mieux l'habitude du travail rapide et soigné à la fois. Le mal dont souffre notre enseignement secondaire, c'est la négligence. Beaucoup de proviseurs n'ont qu'un seul but devant leurs yeux : augmenter l'effectif des élèves. Cette préoccupation absorbante énerve la discipline et l'enseignement tout à la fois et est la cause principale des dissentiments entre l'administration et les professeurs. La question pédagogique, comme la question sociale, est en grande partie une question morale.

A ces projets de réforme vient se joindre aujourd'hui un projet plus grave encore : celui de l'abrogation de la loi Falloux, ou plutôt de ce qui subsiste de la loi Falloux, liberté d'enseignement et conditions de capacité imposées au personnel des établissements libres. S'il ne s'agit que d'imposer à ce personnel des conditions de capacité identiques à celles qu'on réclame du personnel des écoles publiques, tout le monde approuvera une mesure aussi sage et aussi nécessaire. Mais vouloir supprimer la liberté d'enseignement au moment même où l'on vient d'organiser la liberté d'association, cela me semble monstrueux. Je suis aussi opposé que l'était Ledru-Rollin à cette « conscription de l'enfance, » je veux que la minorité ait le droit de parler et d'enseigner, même ce que je crois erroné et funeste. J'ai assez de

1. Certains proviseurs viennent donner les notes à jour fixe tous les quinze jours dans la classe du professeur principal, même les notes et les places d'histoire ou de langues vivantes.

confiance dans la vérité pour croire qu'elle doit triompher par la liberté, et j'ai la conviction qu'en supprimant la liberté de ses adversaires, l'État laïque s'affaiblira lui-même. La liberté d'enseignement a été rendue odieuse par les circonstances dans lesquelles elle a été donnée, par les intentions qui ont guidé ses premiers auteurs, pleins de méfiance et d'hostilité contre l'enseignement public et contre la liberté même de penser. Elle a été une machine de guerre entre les mains des cléricaux. Cela n'est pas une raison suffisante pour opposer à leur intolérance celle de l'État laïque. Aux beaux temps du monopole, M. de Salvandy chassait de leurs chaires Mickiewicz<sup>1</sup>, Quinet et Michelet pour plaire aux catholiques, et un recteur réprimandait au nom du ministre les professeurs du lycée de Périgueux qui n'avaient pas assisté à la première communion. Le monopole n'est pas nécessairement synonyme de neutralité. Avec la disposition des Français à opprimer ceux qui ne pensent pas comme eux, il y a toutes les chances pour qu'il soit synonyme d'intolérance. Organisez la liberté de façon à ce qu'elle serve aux progrès de l'instruction, mais conservez-la avec un soin jaloux.

Faut-il ajouter un mot au sujet des débats soulevés par les articles et la mise en réforme d'un professeur d'histoire, M. Hervé, de Sens? Je pense que la peine dont il a été frappé est disproportionnée à sa faute et que la suspension de six mois avec déplacement aurait suffi. Mais il est absurde de refuser à l'administration tout droit de contrôle et de discipline sur les actes publics des professeurs hors de leur classe. Les professeurs ont assurément des droits identiques à ceux de tous les citoyens, mais tous les citoyens n'ont pas des devoirs identiques, et ils peuvent avoir le devoir de ne pas exercer certains de leurs droits. M. Hervé n'a pas outrepassé ses droits de citoyen, mais il a manqué à ses devoirs de professeur de lycée.

1. Je sais que les catholiques rendent très difficile à leurs adversaires la vertu de la tolérance par la naïveté avec laquelle ils laissent voir que la liberté n'est pour eux qu'une arme de combat. Ils interdiraient aux autres de s'en servir s'ils devenaient les plus forts. M. Hubert Texier vient de publier un volume d'un vif intérêt, intitulé : *Correspondance de Montalembert et de l'abbé Texier* (Firmin-Didot). Ce volume est rempli des documents les plus précieux et pour l'archéologie et l'histoire religieuse du moyen âge et pour l'histoire de la loi Falloux. On y voit M. de Salvandy loué d'avoir donné satisfaction aux catholiques en suspendant Mickiewicz et Quinet, satisfaction que Montalembert trouvait insuffisante. Mais qu'importe! Dans les pays de vraie liberté, comme aux États-Unis, les catholiques eux-mêmes prennent les mœurs et l'esprit de la liberté; ils ne ressemblent plus à leurs coreligionnaires de la vieille Europe persécutrice. Dix ans de vraie liberté créeraient en France le même état moral.

Il aurait collaboré à la *Libre Parole*, ou prêché l'union libre, ou fait campagne pour un candidat royaliste, ou aurait commis un acte public quelconque capable de faire scandale et de nuire à son lycée qu'il aurait mérité au même titre les réprimandes de ses supérieurs hiérarchiques. Si l'administration outrepassa ses droits et frappa à tort, le Parlement est là pour le faire sentir au ministre.

G. MONOD.

PUBLICATIONS RELATIVES AU MOYEN AGE.

BIBLIOGRAPHIE. — Arthur GIRY avait, dans ses dernières années, préparé le recueil des diplômes de Charles le Chauve; pour mener à bien cette entreprise, que l'Académie des inscriptions s'est engagée à terminer, il avait commencé une vaste enquête dans les dépôts d'archives et les bibliothèques publiques de la France et de l'étranger. Non seulement il avait dépouillé les cartulaires anciens, examiné les originaux et les copies existants, mais encore il avait feuilleté les innombrables recueils d'extraits dus aux savants des derniers siècles. Ces longues recherches lui avaient permis de rassembler une masse énorme de renseignements, éléments futurs de l'introduction critique rêvée par lui. En attendant que ses héritiers scientifiques mettent au jour le travail ébauché par cet excellent et toujours regretté diplomate, quelques amis ont estimé utile de publier ces travaux préliminaires dans la Bibliothèque de l'École des hautes études (fase. 432) sous le titre de *Notes bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*. Le travail n'est qu'à demi rédigé; certaines parties sont encore incomplètes, mais, tel qu'il est, il rendra de réels services; il témoigne de la conscience, de la rigueur scientifique avec lesquelles Giry savait conduire ses recherches et doit faire regretter d'autant plus qu'une mort prématurée l'ait empêché d'élever le monument rêvé par lui.

La très utile *Bibliographie de l'histoire de Belgique* de M. H. PIRENNE, professeur à l'Université de Gand, publiée en 1893, a été rapidement épuisée, et l'auteur vient d'en donner une nouvelle édition, remaniée et fort augmentée<sup>1</sup>. Non seulement on y trouve cinq cents numéros en plus (environ un quart), mais encore l'auteur a ajouté des notes succinctes et précises sur les sources et quelques ouvrages méritant une mention particulière. L'idée est excellente; elle permet au travailleur de voir du premier coup quel livre est essentiel sur une matière quelconque, doit être consulté en première ligne, et des notices ou mémoires publiés lesquels sont originaux, lesquels ne

1. Bruxelles, Lamertin.



sont que la reproduction de travaux plus anciens. Ainsi amélioré et complété, l'ouvrage de M. Pirene doit prendre place à côté des travaux analogues de Dahlmann-Waitz pour l'Allemagne et de G. Monod pour la France. Ces répertoires sont à la fois fort utiles et malaisés à faire; la critique ne les épargne guère, faisant plus d'état de quelques menues fautes ou omissions inévitables que des services qu'ils rendent chaque jour; c'est un effet à la fois de la malignité humaine et aussi de cette étroitesse d'esprit, de cette sorte de myopie intellectuelle auxquelles fort peu d'érudits savent échapper.

M. A. FRANKLIN vient de rééditer l'*Histoire de la bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut*, publiée par lui en 1860<sup>1</sup>. L'ouvrage est fort augmenté, enrichi de nombreuses gravures, et l'auteur, depuis bientôt vingt ans administrateur de ce grand dépôt littéraire, a continué cette histoire jusque vers 1885. En tête, dans une préface de ton enjoué et fort joliment écrite, M. Franklin fait revivre très excellemment la figure de l'administrateur qui, vers 1860, accueillit cordialement à la Mazarine celui qui devait un jour lui succéder : Sylvestre de Saey; il peint en termes très justes ce causeur étincelant, ce lettré délicat, ce bibliophile passionné, ce catholique sincère à la fois et tolérant. C'est un peu une espèce perdue; le ton actuel de certains de ses coreligionnaires aurait fort étonné et probablement scandalisé ce parfait croyant, qui avait au plus haut degré le respect de la foi d'autrui et admettait toutes les convictions, demandant seulement qu'on ne blessât pas les siennes propres. On pourrait peut-être chicaner M. Franklin à propos de quelques phrases sur l'ancienne bibliothèque Mazarine, asile paisible des lettres, fréquenté par quelques rares fidèles; ouvertes à tout venant ou à un public restreint, comme on voudra, ces collections de l'État doivent être utilisées, mais tout cela est dit avec une bonne grâce qui désarme. Rappelons d'ailleurs que, s'il regrette le temps passé, l'auteur a travaillé activement (je fais ici appel à des souvenirs communs à nous deux) à doter d'inventaires et de catalogues l'admirable collection dont il a la garde; on ne trouverait point au quai Conti beaucoup d'ouvrages modernes, mais, par contre, les trésors bibliographiques entassés par les Naudé, les Desmarais et les Leblond sont mieux que partout ailleurs accessibles au public.

TEXTES ET DOCUMENTS. — Le recueil des *Statuts d'Hôtels-Dieu et de léproseries*, publié par M. L. LEGRAND (Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire; Paris, Picard, 1901, in-8°), rendra des services; l'auteur, qui étudie le sujet depuis longtemps, a

1. Paris, Welter, 1901, in-8°, gravures.

choisi entre beaucoup d'autres un petit nombre de documents, vingt-six en tout, où l'on peut étudier toutes les formes du régime intérieur des maisons hospitalières au moyen âge. Dans la préface, il indique les origines de ces textes, qui dérivent en partie de la règle de l'hôpital de Jérusalem et qui se rattachent plus ou moins à celle très vague dite de saint Augustin. Il ne faudrait pas d'ailleurs s'abuser sur le caractère de ces textes; on y trouvera sans doute quelques renseignements utiles sur la tenue des hôpitaux, les soins à donner aux malades; mais le but des rédacteurs a été tout autre; ils ont voulu régler dans le détail la vie des sœurs et des frères desservant ces établissements de charité; on n'y dit rien ou presque rien des remèdes et des opérations, mais on note le nombre d'*Ave* et de *Pater* que doivent réciter par jour les religieux, ce qu'ils mangent, comment ils doivent se conduire à l'intérieur et hors de la maison, enfin quels rapports ils ont entre eux et avec leurs supérieurs. Ce sont donc des règles monastiques, assez curieuses, mais un peu monotones. Il faut chercher ailleurs des renseignements sur les malades eux-mêmes et sur l'administration des maisons de charité. Les documents sur ce point sont un peu épars, mais il en a déjà été publié un bon nombre, et les comptes, encore inédits, les ouvrages littéraires fourniraient bien des renseignements curieux. Ce côté de la question mériterait d'être examiné de près.

La Société d'histoire et d'archéologie lorraine a entrepris, sous le titre de *Quellen zur Lothringischen Geschichte*, une collection fort intéressante qui doit comprendre la plupart des anciennes chroniques messines, dont on n'a que des éditions plus ou moins imparfaites, et divers recueils de textes diplomatiques. Le premier volume, dû à M. H.-V. SAUERLAND (Metz, Scriba, 1901, in-8°), est intitulé : *Vatikanische Urkunden und Regesten zur Lothringischen Geschichte*; il se compose d'un grand nombre d'actes empruntés aux archives Vaticanes, de l'avènement de Boniface VIII à la mort de Benoit XII (1294-1342). L'éditeur voulait d'abord commencer son recueil à l'avènement de Jean XXII, en renvoyant pour les pontificats antérieurs aux publications françaises et italiennes; mais, d'une part, les registres de Boniface VIII, par MM. Digard, Faucon et Thomas, avancent bien lentement, et, d'autre part, ceux de Clément V sont encore aujourd'hui dépourvus de tables, absolument indispensables en pareille matière. Aussi s'est-il décidé à reculer le point de départ de ses extraits et à prendre pour date initiale cette année 1294; à quoi nous ne voyons aucun inconvénient. Inutile d'insister sur l'intérêt d'un semblable recueil pour l'histoire de l'Europe comme pour celle de la Lorraine en particulier; la politique des papes d'Avignon est si étroi-

tement liée avec celle des rois de France qu'il est nécessaire, pour étudier celle-ci, de connaître les relations des souverains pontifes avec les électeurs des bords du Rhin et avec les titulaires des Trois-Évêchés. M. Sauerland rapporte le texte complet des principaux documents, analyse les simples bulles de privilèges et de collations de bénéfices; enfin une table étendue et qui nous a paru faite avec soin facilite l'usage de ce beau volume, qui, pour les années 1316-1342, complétera les publications analogues de l'École française de Rome.

Moins heureux que les écrits antiques, beaucoup d'ouvrages latins du moyen âge, et principalement ceux qui traitent de questions théologiques, n'ont point encore été l'objet d'éditions critiques, et on est obligé de les lire soit dans les anciennes impressions, souvent bien fautives, soit dans la *Patrologie* de l'abbé Migne, recueil précieux, mais plein de fautes grossières. Beaucoup de ces ouvrages méritent mieux que cet oublieux dédain; tel le traité de Raban-Maur, *De institutione clericorum*, que M. le Dr A. KNOEPFLER, de Munich, vient de rééditer, après collation de tous les manuscrits connus, dans les publications du séminaire d'histoire religieuse de cette ville (Munich, Lentner, 1901, in-8°). Ce traité est une œuvre de circonstance; Raban y a résumé ses conversations avec les moines de Fulda et les lettres dogmatiques envoyées par lui à ses nombreux correspondants pour répondre à leurs demandes d'éclaircissements sur des questions de liturgie et de droit canonique. Il offrit le livre à l'archevêque de Mayence, Haistulf, quand celui-ci vint le 4<sup>er</sup> novembre 849 consacrer la nouvelle église de Fulda. Comme les autres traités du même genre, c'est une compilation méthodique des textes des Pères, avec copieuses citations de l'Écriture; les amateurs de choses ecclésiastiques y trouveront beaucoup à prendre. L'édition de M. Knoepfler répond à toutes les exigences de la critique; il a relevé les variantes de tous les manuscrits et noté les passages de la Bible et des Pères cités; une table complète de ces passages termine le volume.

L'édition des *Mémoires de Commynes*, publiée de 1840 à 1847 par M<sup>lle</sup> Dupont, est aujourd'hui épuisée et chère, celle que M. de Chantelauze a donnée en 1881, notoirement insuffisante; aussi peut-on espérer que les lettrés et les érudits accueilleront avec faveur la nouvelle version dont M. DE MANDROT vient de faire paraître le premier volume<sup>1</sup>. Les difficultés étaient grandes; il s'agissait d'établir un texte aussi rapproché que possible de l'original et d'annoter ces

1. I, 1464-1477 (*Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire*). Paris, Picard, 1901, in-8°.



mémoires, souvent obscurs et de forme embarrassée ; il fallait encore corriger beaucoup de leçons fautives, admises sur la foi des anciennes éditions et dont certaines rendent le texte incompréhensible. M. de Mandrot a pu consulter un manuscrit d'environ 1530, ayant appartenu à une nièce de Commines, Anne de Polignac, manuscrit qui appartient aujourd'hui à M. de Naurois ; seul ce manuscrit renferme les livres VII et VIII des anciennes éditions (expédition d'Italie). A cette nouvelle leçon, il a joint les copies connues de ses prédécesseurs, plus un exemplaire manuscrit du musée Dobrée, à Nantes. En un mot, il a pu utiliser des ressources qui avaient manqué à Lenglet-Dufresnoy et à M<sup>lle</sup> Dupont. Les variantes principales sont données en notes, et le lecteur peut ainsi contrôler et vérifier les leçons adoptées par l'éditeur. Enfin, des notes brèves, mais nombreuses, commentent le texte des *Mémoires*. De ceux-ci, il est inutile de faire l'éloge ; ils sont pour cela trop connus, mais on nous permettra de faire remarquer que le grand public n'en connaît que certains passages célèbres, mille fois cités ; il se garde bien de lire le reste de l'ouvrage, de langue souvent pénible, plein d'incidentes prolixes et d'obscurités. La nouvelle édition, qui donne de Commines un texte infiniment amélioré et plus clair, facilitera la lecture et l'usage de cette composition historique, une des plus célèbres à coup sûr de la fin du moyen âge.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — EN écrivant *la Chrétienté, philosophie catholique de l'histoire moderne*<sup>1</sup>, le P. DELAPORTE, missionnaire du Sacré-Cœur, a voulu exposer le rôle joué, suivant lui, par l'Église catholique dans les annales du monde et marquer quelle place elle doit tenir dans la future société. De là deux parties d'intérêt inégal ; tout d'abord, une revue rapide de l'histoire du monde, entremêlée de nombreuses digressions, avec en plus quelques injures bien senties à l'adresse des contempteurs modernes de l'ultramontanisme ; cette partie ne saurait nous retenir longtemps. Le P. Delaporte paraît peu au courant des progrès de la science historique, qu'au surplus il dédaigne ; il a pris pour base de son exposé les ouvrages de Darras et de Rohrbacher et reproduit les monstrueuses hérésies historiques et les grossières erreurs matérielles qui émaillent ces méchantes compilations. Il paraît ignorer que toute l'histoire primitive de l'Église a été renouvelée de nos jours par une foule de savants, dont beaucoup sont membres, comme lui, du clergé catholique et n'ont point jugé indigne de catholiques sincères la recherche de la vérité pure. Le P. Delaporte qualifie la donation de Constantin de document contesté, il croit que ce même Constantin fut guéri de la lèpre par

1. Paris, P. Téqui, 1901, in-8°.

saint Sylvestre ; en un mot, il accepte les légendes les plus extraordinaires, légendes déjà rejetées au xvi<sup>e</sup> siècle par le cardinal Baroni-  
nius. On ne s'attardera pas non plus à relever les injures adressées  
par l'auteur à ses adversaires de toute robe, depuis les gallicans du  
moyen âge et du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'aux libéraux et aux libres pen-  
seurs de nos jours ; Gerson, Bossuet, les jansénistes et les francs-  
maçons sont traités de même et sont sacrifiés à un seul monstre,  
l'ultramontanisme. On pourrait aussi noter les singulières sources  
d'information utilisées par l'auteur, un journal obscur allégué à pro-  
pos de la Saint-Barthélemy, ou les confidences de Léo Taxil et de  
Diana Vaughan mises à contribution pour peindre le rôle des mys-  
térieux Lucifériens. Mais tout cela n'est rien à côté des idées  
étranges que l'auteur se fait de l'histoire du moyen âge et du rôle  
réservé à l'Église catholique dans un avenir prochain. On répète sou-  
vent que beaucoup de prêtres en France et à l'étranger rêvent de  
concilier la science et la foi, l'église et la société laïque ; le P. Dela-  
porte n'appartient pas à ce petit troupeau ; il est ultramontain dans  
l'âme et, dans son aveuglement, il fausse l'histoire entière. Pour lui,  
l'Église du moyen âge a été toute semblable à celle de nos jours, et  
les évêques français des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles ne différaient point de  
ceux d'aujourd'hui. Au lieu de voir dans cette doctrine singulière,  
qui soumet à un souverain italien la conscience des catholiques du  
monde entier, un produit de longs siècles d'efforts, il croit qu'elle a  
toujours régné depuis les temps apostoliques ; on aurait mauvaise  
grâce à lui opposer les témoignages des plus grands saints, les textes  
innombrables qui combattent cette thèse, car ce qui ne concorde pas  
avec son système n'existe pas à ses yeux. Quant au rôle futur de  
l'Église, le P. Delaporte l'expose avec une admirable candeur ; elle  
doit redevenir la maîtresse absolue, et l'État devra mettre toute sa  
puissance à son service pour combattre ce qu'elle qualifie erreur.  
Reconstitution de la main-morte ecclésiastique, monopole de l'ensei-  
gnement, pour préserver les jeunes esprits de la *gangrène universi-  
taire*, surveillance des hétérodoxes en vue d'empêcher la contagion  
du mal, telles sont ses modestes réclamations. Pour conclure, livre à  
recommander à ce qu'il reste en France de catholiques libéraux ; ils  
y verront un pur ultramontain rêver pour le monde, je ne dis pas le  
sort de l'Espagne, mais celui du Paraguay, des républiques de  
l'Amérique du Sud ou des Philippines avant la dernière révolution,  
c'est-à-dire la démoralisation, l'ignorance crasse et finalement la  
mort.

*D'où viennent les moines ?* Telle est la question qu'après beaucoup

d'autres auteurs s'est posée D. BESSE, bénédictin de Ligugé<sup>1</sup>. Il écarte l'hypothèse d'une influence des idées bouddhistes, hypothèse du reste universellement abandonnée aujourd'hui; il se refuse également à voir dans la vie monastique chrétienne une imitation de celle des Esséniens ou des Thérapeutes; enfin il ne fait pas, avec M. Amélineau, des premiers solitaires d'Égypte les continuateurs d'ascètes païens bien plus anciens. Pour lui, l'ascète monastique remonte au temps des premières communautés apostoliques, à ce temps où les fidèles encore peu nombreux pratiquaient la vie chrétienne dans toute sa pureté; quelques âmes d'élite auraient conservé cette règle morale lors de la propagation du christianisme. La question, en somme, est fort obscure; D. Besse l'expose avec beaucoup de netteté, mais il n'a pas répondu entièrement à certaines des objections qu'il combat. La question des rapports entre les premiers moines de la Thébaïde et les reclus égyptiens qui les ont précédés reste encore bien obscure; le fait même que les premiers ascètes chrétiens ont paru dans la Thébaïde est singulièrement remarquable. L'institut monastique a d'ailleurs bien changé depuis; il serait difficile de comparer à saint Antoine et à ses premiers disciples le moine bénédictin du moyen âge, ou à celui-ci les religieux de nos jours, la plupart de ces derniers étant mêlés de fort près à la vie du monde. Ce même nom de moine a désigné des choses bien différentes.

Le bruit a couru ces temps derniers, et a même été reproduit par la presse périodique, que le pape actuel, désireux d'assurer la continuité de sa politique, se proposerait de désigner son successeur et de transformer ainsi le caractère de la dignité pontificale. Les canonistes de tous les pays se sont émus et ont examiné la question, les uns cherchant à établir le droit absolu du souverain pontife à changer le mode d'élection en usage depuis plusieurs siècles, les autres s'évertuant à démontrer que, pour infailible qu'il soit, le pape ne saurait posséder pareil privilège. M. l'abbé Pénés, dans un fort intéressant opuscule, examine à son tour la question<sup>2</sup>; il passe en revue les arguments mis en avant par les partisans du droit absolu du pape, arguments les uns historiques, les autres théologiques. Il se prononce contre toute comparaison entre le droit réclamé par le pape et l'existence des coadjuteurs épiscopaux, et sur ce point particulier il paraît avoir raison. Puis il examine le cas de Félix IV, qui désigna son successeur Boniface, lequel finit par l'emporter et devenir pape

1. Paris, Bloud, 1901, in-8°.

2. *L'Intervention du pape dans l'élection de son successeur*. Paris, 1902, in-8°.



à son tour. On sait également que ce Boniface essaya de faire de même et de se donner de son vivant un successeur, Vigile; enfin, on sait que la conduite de ce souverain pontife est sévèrement censurée par l'auteur du *Liber pontificalis*. Cette tentative de Félix et de Boniface échoua en somme piteusement et ne fut jamais renouvelée; certains papes purent, à leur lit de mort, recommander telle ou telle personne aux suffrages des électeurs, mais ce fut là simple recommandation, et non institution imposée par ordre. Pie IV lui-même, sous lequel la question fut de nouveau agitée, déclara formellement que le pape ne possédait pas un tel pouvoir et reconnut la pleine liberté du corps électoral, du Sacré-Collège. Les exemples historiques sont donc contraires à la thèse. Mais depuis lors a eu lieu le concile de 1869-1870; la proclamation de l'infaillibilité dogmatique du souverain pontife n'a-t-elle point modifié la situation? Ici M. l'abbé Périés cherche à démontrer que le pape, étant infaillible, ne peut vouloir le mal de l'Église et qu'une pareille innovation ne saurait être que dangereuse. En fait, il a peut-être raison; en droit également, il semble bien que l'infaillibilité dogmatique ne saurait être alléguée pour un acte politique au premier chef, que, tout puissant pour régler des points de dogme, le pape ne l'est plus pour décider un point de fait. Ce sont là réflexions fort judicieuses, mais, dans le cas présent, parfaitement oiseuses. Il plairait au pape actuel de désigner son successeur qu'aucun catholique, habitué de longue date à soumettre sa raison aux ordres du successeur de saint Pierre, n'oserait protester. La mesure serait-elle bonne, serait-elle dangereuse? La chose peut se discuter; mais les catholiques sont si bien façonnés à l'obéissance, l'Église universelle a si complètement renoncé à tous ses droits, a si lâchement battu en retraite devant les prétentions, — historiquement insoutenables, — de l'ultramontanisme, que la résistance serait impossible, qu'elle est même improbable. Au point de vue pratique, la mesure présenterait peut-être actuellement quelques avantages, compensés dans l'avenir par de grands dangers, et tout catholique éclairé a le droit de la redouter. Mais, en elle-même, elle serait logique et d'accord avec les lois qui ont réglé jusqu'ici l'évolution de l'Église catholique. A mesure que s'est accru le pouvoir du souverain pontife, le nombre des électeurs chargés de désigner le pape a diminué; en réalité, depuis quatre cents ans, c'est à quelques cardinaux italiens qu'est attribué le pouvoir exorbitant de donner un chef spirituel à des millions d'êtres pensants. Au point de vue spirituel, même travail de concentration; depuis 1869, les conciles œcuméniques sont devenus inutiles. Que le pape ajoute à ses droits dogmatiques le privilège beaucoup moins excessif de se désigner un successeur, la

chose se comprendrait d'elle-même; ce ne serait que le dernier terme d'une évolution plusieurs fois séculaire. Ce serait peut-être une nouveauté pratiquement dangereuse : elle nous paraît tôt ou tard inévitable, et la mesure sera prise par le premier pape ayant conservé jusqu'à la veille de sa mort une suffisante énergie.

Le tome II de la traduction, par M. S. REINACH, de l'*Histoire de l'Inquisition* de M. H.-C. Lea vient de paraître<sup>1</sup>; il renferme l'histoire de l'institution dans les différents pays de la chrétienté. C'est une œuvre touffue et solide, où l'auteur a su entasser une masse de renseignements précis, puisés aux sources les plus sûres. M. Lea raconte successivement les exploits du célèbre tribunal en Languedoc et en France, dans la péninsule ibérique, en Italie, dans les pays slaves, en Allemagne et en Bohême. Parmi les morceaux les plus intéressants, nous indiquerons le chapitre sur Jean Huss et Jérôme de Prague, tout à fait attachant et de lecture souvent poignante. On doit savoir gré à M. Reinach de s'être donné la peine de traduire à l'usage du public français cette œuvre de premier ordre. On a beaucoup parlé de l'Inquisition depuis quelques années et sans bien la connaître, les uns en traçant un portrait ridicule, lui prêtant des crimes inventés à plaisir, comme si la réalité n'était pas suffisamment atroce; les autres, au contraire, faisant l'apologie de l'institution et en souhaitant ouvertement la restauration. Il était temps de remettre les choses au point; les inquisiteurs ont commis assez de crimes, inutile de leur en prêter d'imaginaires; mais, d'autre part, le besoin se faisait sentir de tuer dans l'œuf cette légende absurde les représentant comme les plus doux et les plus équitables des hommes. L'Inquisition a été une chose mauvaise par elle-même et par l'influence qu'elle a exercée. Elle a corrompu la religion catholique, en proclamant, en pratiquant chaque jour des principes contraires aux enseignements de l'Évangile, en remplaçant par la force brutale et par les supplices la prédication et la persuasion; son œuvre à cet égard a été vraiment néfaste; non seulement elle a contribué à remettre en honneur des traditions odieuses de violence et de cruauté, mais encore elle a donné au monde un déplorable exemple. Elle a introduit dans l'Europe entière, sauf dans la libre Angleterre, où jamais elle n'a pu fonctionner, une procédure odieuse et inique, encore aujourd'hui en vigueur. C'est des traditions inquisitoriales que s'inspirent ces présidents d'assises qui, dès les premières minutes d'un débat, osent proclamer leur opinion défavorable aux prévenus; ces juges d'instructions, qui chaque jour violent les règles

1. Paris, Société nouvelle de librairie, 1901, in-18.

du droit pour assurer la répression, qui tendent des pièges aux inculpés et ne se soumettent qu'à leur corps défendant aux règles plus douces introduites dans un code barbare et arriéré. Rien que pour le mauvais exemple donné par elle, l'inquisition devrait être condamnée. Bien mieux, le fait de l'avoir établie dénote chez les gens du XIII<sup>e</sup> siècle un état d'esprit regrettable; les inquisiteurs se sont proposé une chimère, un but inutile à atteindre; l'unité de croyance n'est pas une condition nécessaire de la prospérité d'un pays et d'une race. Vouloir imposer par la force à ses voisins ses idées sur des matières qui ne relèvent pas du raisonnement est le fait d'un esprit étroit et enfantin; nous admettons, comme M. Lea, que la plupart des inquisiteurs ont été sincères, mais qu'on cesse de nous les représenter comme des modèles; qu'on cesse surtout de faire de ces sanglants personnages des disciples fidèles de Jésus. La colère avec laquelle a été accueillie cette traduction de l'ouvrage de M. Lea, les articles étranges dont elle a été l'objet, tout cela indique quels services elle peut rendre à la cause de la liberté de conscience. On doit en recommander la lecture à quiconque cherche encore à s'abuser sur les progrès de l'esprit clérical en France depuis quelques trente ans ou nie l'existence de deux sociétés, l'une fille de la Révolution, l'autre tout imbue des préjugés étroits du moyen âge. En entreprenant ce travail, M. Reinach a rendu service à la fois à l'histoire, le livre de M. Lea étant en somme le meilleur paru sur la question jusqu'à nos jours, et à la cause de la liberté religieuse. Sous le titre : *l'Inquisition* (Colin), M. Ch.-V. Langlois a donné un court et remarquable résumé de l'histoire de cette institution.

De tous les juges de Jeanne d'Arc, aucun ne jouit d'une pire réputation que Pierre Cauchon, évêque de Beauvais; il joua dans la tragédie de Rouen, en sa qualité de président, le rôle principal, et il suffit de lire le procès pour être édifié sur la valeur morale de ce triste personnage. En écrivant une biographie de ce prélat peu sympathique<sup>1</sup>, M. A. SARRAZIN n'a pas eu l'intention de le réhabiliter; la tâche était impossible, et si on diffère d'opinion sur le caractère de la mission de Jeanne d'Arc, sur certains détails des deux procès, tout le monde s'accorde pour juger sévèrement ceux qui condamnèrent l'héroïne. Le procès de 1431 fut un procès d'inquisition, et les membres du tribunal usèrent largement de toutes les pratiques détestables recommandées par les manuels des praticiens depuis le XIII<sup>e</sup> siècle : instruction secrète, interrogations captieuses, questions ambiguës, menace de la torture. Faut-il rappeler que, jugeant ces

1. *Pierre Cauchon*. Paris, Champion, 1901, in-8°.



procédés infâmes quand il s'agit de la Pucelle, les cléricaux de nos jours trouvent parfaitement légitime de les employer contre les hérétiques? Plus logiques, les libéraux les condamnent, quelles qu'en soient les victimes. Dans l'ouvrage de M. Sarrazin, on trouvera une biographie complète de Pierre Cauchon depuis ses débuts à Reims jusqu'à sa mort à Lisieux (1442); l'auteur a pu ajouter quelques renseignements nouveaux au travail de M. de Beaurepaire sur les juges de Jeanne d'Arc, et l'ouvrage est enrichi de nombreuses et intéressantes gravures. De ces dernières, il en est une qui appelle une remarque : p. 40, il donne un portrait d'Henri V, roi d'Angleterre, *d'après une gravure du temps*; cette légende est sans doute le fruit d'une inadvertance; un portrait gravé d'environ 1420 serait une rareté de premier ordre, si jamais il en a existé; en réalité, la figure reproduite par M. Sarrazin n'est pas antérieure à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage est en somme intéressant, et l'auteur nous paraît avoir convenablement replacé dans son milieu ce personnage assez répugnant, ambitieux, passionné, âme vénale et cœur dur; Pierre Cauchon fut bien un homme de son temps.

Le problème historique que M. P. GUILHIERMOZ s'est attaché à résoudre dans son *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge*<sup>1</sup> est des plus difficiles; ce n'est rien moins en effet que la question si souvent discutée des origines du système féodal. A l'époque romaine, il n'y a pas, à proprement parler, de noblesse; cette caste n'existe pas dans la nation franque; comment, de la fusion de ces races, de ces deux sociétés, a-t-il pu naître une caste aristocratique aussi puissamment organisée, aussi forte, aussi exclusive que la caste féodale? Un premier mérite qu'il faut reconnaître à M. Guilhiermoz, c'est l'étendue de l'information; il a lu énormément de textes du moyen âge et il connaît fort bien les théories édifiées de nos jours sur ces textes. L'auteur a donné à son ouvrage le titre trop modeste d'*Essai*; c'est donc qu'il se réserve à lui-même le droit de le reprendre en sous-œuvre et d'en modifier certaines parties. Le plus simple est d'exposer brièvement le système de M. Guilhiermoz en laissant au lecteur le soin de discerner ce qui, dans ce système, paraît devoir être adopté, ce qui au contraire peut prêter matière à discussion et appeler des réserves.

M. Guilhiermoz a fort bien vu que, des deux éléments constitutifs du régime féodal, le lien personnel, celui qui unit l'un à l'autre le *senior* et le *vassus*, était le principal, qu'à ce lien, à l'établissement de relations étroites, de supériorité et de subordination entre parti-

1. Paris, Picard, 1902, in-8°.

culiers, on doit l'anarchie politique du x<sup>e</sup> siècle. C'est donc à la recherche des origines de la vassalité qu'il s'est attaché de préférence. Ces origines, la plupart des auteurs croient les trouver dans l'institution germanique du *comitat*, sur laquelle nous avons quelques lignes célèbres, mille fois commentées, mais bien obscures, de Tacite dans la *Germania*; on admet généralement que cette institution, apportée en Gaule par les envahisseurs, s'y est développée, grâce à l'état politique du pays, à la mollesse du pouvoir royal, les faibles dans cette société toujours troublée étant obligés de recourir à la protection des forts et des puissants. Les *comites* de Tacite auraient ainsi trouvé des successeurs dans les *antrustiones*, dans les *convivae regis* de l'époque mérovingienne. Mais M. Guilhaiermoz a remarqué que les rois ne sont pas seuls à s'entourer de gens dévoués à leurs personnes, toujours prêts à les défendre envers et contre tous; chaque grand propriétaire fait de même, et l'usage, existant déjà à l'époque impériale, persiste dans les temps barbares. De là une foule de clans, de troupes d'hommes armés, dévoués à leurs chefs, qui lors de la dissolution de l'empire carolingien joueront un rôle éminent dans la formation de la société féodale. On pourrait dire que l'usage est universel et reparait toujours dans les temps troublés, que l'institution rappelle le clan celtique, l'ancienne clientèle romaine ou les associations du moyen âge. M. Guilhaiermoz a essayé de préciser, et, peu favorable aux origines germaniques, il fait dater de l'époque romaine cet usage chez les riches de s'entourer d'hommes armés, dévoués à leur service et à leur défense. Aux *antrustions* mérovingiens, il donne pour ancêtres directs les *scholares*, les *buccellarii* de l'époque impériale, soldats mercenaires, le plus souvent barbares d'origine, qui forment la garde des Césars et qui, sous le même nom ou sous celui de *doryphores*, apparaissent autour des grands personnages de la cour byzantine au vi<sup>e</sup> siècle. Il cite encore diverses constitutions impériales prouvant que les grands propriétaires des mêmes temps ont suivi cet usage; en un mot, de ces soldats mercenaires, liés à leurs maîtres par un serment spécial, dévoués à leur fortune, il fait sortir les *vassi* de l'époque barbare, réduisant ainsi à presque rien le rôle du *comitat* germanique. La théorie est ingénieuse, étayée par une foule de textes fort bien commentés; l'argumentation de l'auteur sera-t-elle jugée absolument convaincante? Ces *scholares*, ces *pueri* de l'époque mérovingienne, dont M. Guilhaiermoz relève de nombreuses mentions, apparaissent toujours chargés de basses besognes, qu'on devait naturellement confier à des esclaves ou à des affranchis à peine sortis de la servitude. Il resterait à expliquer par quelle transformation singulière ces anciens esclaves apparaissent bientôt comme les plus

hauts personnages de l'Empire, pourquoi les représentants des grandes familles franques entrent dans le vasselage du roi à côté d'esclaves étrangers ou d'affranchis de la veille. Les descendants de ces anciens *buccellarii* ont pu devenir de grands seigneurs par les hasards de la guerre ou la fantaisie des princes; il semble bien difficile de faire sortir de ces aventuriers toute une caste politique, qualifiée de noble par les écrivains dès le ix<sup>e</sup> siècle.

Pour que la féodalité naisse, il faut qu'à ce lien personnel, employé par les premiers Carolingiens, qui y voient un moyen de gouvernement, un procédé commode pour attacher à leur personne, à leur service un grand nombre d'hommes dévoués, se joigne le lien réel. S'ils veulent retenir auprès d'eux tous ces hardis compagnons, le roi et les chefs inférieurs doivent se montrer généreux à leur égard et leur faire quelque grâce (*beneficium*); de là ces concessions de terres et de revenus, qui se multiplient à dater du viii<sup>e</sup> siècle. M. Guilhiermoz admet que ces concessions ont été nombreuses, notamment sous Charles Martel, et faites surtout au détriment de l'Église; sur ce point, il se rallie au système développé par M. Brunner dans sa *Deutsche Rechtsgeschichte*; grâce aux idées germaniques sur le caractère de la donation, ces concessions auraient revêtu un caractère particulier, auraient conféré le droit de propriété, mais avec certaines réserves et sous certaines conditions, contraires au droit romain qui déclare toute donation entière et irrévocable. Ailleurs, ces concessions revêtent la forme romaine de précaires, manière de sauvegarder, au moins en apparence, le droit du propriétaire, de l'Église, le plus souvent dépouillée violemment. De là une forme particulière de la propriété, le fief, où en théorie, tout au moins à l'origine, la propriété et la jouissance sont choses absolument distinctes.

Tout cela est fort ingénieux et peut être vrai en partie, mais il serait impossible de fournir à l'appui du système beaucoup de preuves formelles. Waitz, Roth, puis Brunner ont réuni un certain nombre de textes particuliers à telle ou telle église, quelques décrets des conciles tenus sous Pépin, mais sur le rôle joué en l'affaire par Charles Martel, les témoignages sont, on le sait, ou postérieurs ou légendaires. C'est là, à notre avis, le point difficile et le nœud du problème.

L'origine de la vassalité est suffisamment connue, ou tout au moins on l'entrevoit; chacun peut, suivant son humeur, donner ici la prépondérance à l'élément germanique ou à l'élément romain, mais, en somme, on voit à peu près de quelles nécessités sociales l'institution procède, on en suit les progrès et le développement au cours des siècles. L'origine du bénéfice paraît encore bien obscure; trop souvent les historiens, et surtout les juristes historiens,



remplacent par d'ingénieux raisonnements les preuves qui font défaut. Une réflexion encore : si nombreuses, si importantes qu'aient pu être les concessions de terres enlevées à l'Église au VIII<sup>e</sup> siècle, il semble difficile d'admettre que ces mesures transitoires et violentes aient pu créer une nouvelle législation, une nouvelle société. En un mot, la question nous paraît encore insoluble ; on ne peut que constater un certain nombre de faits isolés, il manque des anneaux à la chaîne des témoignages.

Sur un autre point, nous ferons une chicane à M. Guilhiermoz ; il admet que les institutions sociales et politiques de l'Angleterre saxonne ont pu exercer une certaine influence sur les institutions carolingiennes ; le fait nous paraît bien douteux. Il y a sans doute, l'exposé très intéressant et très nourri de l'auteur le prouve, des ressemblances entre les unes et les autres, mais les institutions anglo-saxonnes se sont développées à l'écart de toute influence romaine. Si donc on retrouve ici la vassalité avec ses formes essentielles, un esprit chagrin en pourrait conclure que le même fait s'est produit en Gaule et que les Francs ont, comme leurs congénères de l'île, apporté avec eux dans leur nouvelle patrie les germes d'un autre état social. Mais ce n'est là qu'une remarque faite en passant ; nous avons hâte de continuer l'examen de l'ouvrage de M. Guilhiermoz, dont la lecture est vraiment des plus attrayantes.

L'auteur regarde la *tenure vassalique* comme une extension en faveur du *vassus*, du système appliqué dès l'époque mérovingienne aux tenanciers serfs et quasi-serfs. Il y a dès lors à côté des gens mariés qui sont *casati*, des *bacalarii* ou *haustaldi*, jeunes serfs non encore établis, et M. Guilhiermoz les retrouve parmi les vassaux. La concession, de laquelle est sorti le bénéfice, puis le fief, serait donc une institution d'origine romaine, ayant le caractère péculiaire, conférant un droit de propriété limité, mais ce caractère primordial se trouvera altéré plus tard lors des concessions de terres d'église, par essence inaliénables ; on ne peut plus, dès lors, conférer un droit de propriété même limité, mais un simple droit d'usage, de là par assimilation le caractère précaire de toutes les concessions vassaliques.

M. Guilhiermoz remarque ensuite qu'à dater du VIII<sup>e</sup> siècle la concession bénéficiaire prend un caractère particulier ; ce n'est plus l'octroi d'une terre permettant au bénéficiaire de vivre et de servir le *senior*, mais d'un vaste domaine, permettant à un chef de bande de s'entretenir lui et tous ses hommes. De là la formation de véritables bandes militaires, astreintes au service personnel, ayant pour chef un *vassus* direct du souverain ; de là encore la création d'une classe particulière, les *vassi regis*, qui figurent dans une foule

de textes du ix<sup>e</sup> siècle et qui dépendent directement du prince; on leur confie des missions politiques et militaires, ils figurent dans des plaids à côté des comtes. En un mot, c'est une véritable noblesse qui se trouve créée du coup. La Gaule est dès lors divisée en une foule de circonscriptions militaires, dont chacune a pour chef-lieu un de ces châteaux forts, vainement proscrits à plusieurs reprises par Charles le Chauve; ce château est occupé par un chef, *vassus* du roi, et ce chef lui-même a sous lui de nombreux vassaux. Ces chefs forment ce que Richer appelle l'*ordo militaris*, et on les qualifie couramment de *nobiles*, de *barones*, etc.; beaucoup dans la suite s'affubleront du titre de comtes. Plus tard, l'organisation de cette cellule centrale varie beaucoup suivant les provinces; on trouve dans les grands fiefs les *pares*, généralement au nombre de douze, puis les chevaliers bannerets et bacheliers, enfin on distingue les terres d'après le nombre des chevaliers habitants sur chacune et dépendants du suzerain. Plus tard encore, le nombre des petits fiefs se multipliant à la suite de partages successoraux, on essaie de réagir contre cette tendance en créant la coseigneurie, association de tous les représentants d'une même lignée, et la tenure en parage, qui sauvegarde les droits supérieurs de l'ainé de la famille, auquel tous doivent l'hommage. Le service militaire restant toujours la principale obligation du vassal, on classe les fiefs d'après la nature du service exigé; de là le fief de haubert, le fief de roncin, etc., souvenir lointain des prescriptions des capitulaires carolingiens, relatifs au service des *vassi dominici*. Ces unités sont à leur tour partagées à l'infini, et les possesseurs de plusieurs fiefs doivent se réunir pour s'acquitter de l'obligation primitive. Tout cela est minutieusement réglé à dater de la fin du xii<sup>e</sup> siècle, et c'est en Normandie que cette réglementation apparaît pour la première fois; c'est aussi dans cette province qu'elle sera toujours la plus exacte.

M. Guilhiermoz étudie ensuite les obligations des *milites* attachés à un suzerain et s'étend sur le sujet, fort intéressant d'ailleurs; il rapproche ces obligations de celles qui incombaient jadis aux soldats mercenaires de la fin de l'Empire, tirant de ce rapprochement un nouvel argument à l'appui de sa thèse. Il montre le suzerain entouré d'une foule de petits nobles, astreints à des services à demi domestiques, au moins d'apparence; il est d'autant plus fier, d'autant plus honoré que le nombre de ces serviteurs nobles est plus grand. Il montre encore quels adoucissements furent peu à peu apportés à cette obligation du service militaire, gratuit et indéfini, imposée à tous les *vassi* à l'époque franque. Tout cela est du plus haut intérêt; les textes cités, fort nombreux, sont toujours judicieusement inter-

prétés; enfin, cette partie se termine par quelques pages sur l'origine de la juridiction du suzerain sur ses vassaux, juridiction dont l'auteur expose le lent développement depuis l'époque carolingienne.

La dernière partie du volume traite de la chevalerie elle-même, qui finit par comprendre à peu près tous les hommes libres de la vieille Gaule, et de l'adoubement, cérémonie dans laquelle M. Guilhiermoz voit un souvenir de cette remise solennelle des armes au jeune Germain en âge de combattre, dont parle Tacite. Il explique ensuite l'origine de la répartition des habitants du pays en trois classes : ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent, classement théorique qui n'épargne pas le poids du service militaire aux non nobles, que les textes d'ailleurs qualifient couramment d'*inermes*. Puis ce sont de très intéressants détails sur le caractère particulier de la chevalerie, sur l'éducation donnée aux jeunes nobles, successeurs lointains des *scholares palatini* de l'époque barbare. Enfin, pour clore le volume, M. Guilhiermoz montre comment la chevalerie finit par devenir une chose distincte de la noblesse; celle-ci est une classe fermée, où l'on entre par la naissance et plus tard par la faveur du souverain; la chevalerie s'acquiert par une cérémonie particulière, conférée plus ou moins tôt suivant les cas. Cette distinction fondamentale apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle.

Tel est en résumé ce livre; parmi tous les ouvrages dont les institutions du moyen âge ont été l'objet depuis quelques années, il en est peu de plus intéressants et de plus suggestifs. L'exposition est claire et précise, l'auteur ne s'est épargné aucune recherche et a connu tous les textes importants. On a fait plus haut quelques réserves sur certaines des opinions de M. Guilhiermoz touchant l'origine de la noblesse en France. La thèse est fort ingénieuse, elle est présentée avec élégance et force; est-elle fondée? nous n'oserions l'affirmer; mais c'est le sort de toutes les théories nouvelles de faire naître la contradiction. M. Guilhiermoz aura eu tout au moins le grand mérite d'introduire dans cette matière si controversée un nouvel élément de discussion.

M. JUSSELAND vient de réunir en volume ses articles de la *Revue de Paris* sur les *Sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*<sup>1</sup>. Le sujet est intéressant et même d'actualité, et il n'avait pas encore fait l'objet d'un travail d'ensemble; S. Luce avait bien publié quelques notes sur les jeux populaires aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles; les auteurs qui ont parlé de la chevalerie avaient traité plus ou moins en détail l'histoire des tournois et des joutes, mais il manquait un

1. Paris, Plon, 1901, in-8°, gravures.



ouvrage complet sur la matière. On essaie aujourd'hui en France de remettre en honneur dans les écoles ces jeux athlétiques ou d'adresse, trop oubliés depuis quelque cent ans, et on reconnaît généralement qu'à cet oubli et à la pratique si funeste de l'internat on doit en partie l'affaiblissement physique des classes bourgeoises; mais presque tout le monde ignore qu'en croyant imiter l'Angleterre, on fait revivre chez nous des mœurs anciennes, et que longtemps nobles, bourgeois et paysans ont eu un goût marqué pour les exercices violents. C'est cette histoire trop peu connue qu'a voulu écrire M. Jusserand. Le livre, joliment illustré, est agréable et amusant à lire et plaira certainement au grand public; il est d'ailleurs sérieusement fait, et l'auteur ne s'est épargné aucune peine pour se bien informer. En voici à peu près l'économie. Dans un premier chapitre, M. Jusserand rappelle qu'au moyen âge savoir monter à cheval, connaître le maniement des armes est pour tout le monde une nécessité absolue; les routes sont peu sûres et mal entretenues, le danger est partout, et chacun doit pouvoir à l'occasion jouer de l'épée ou tirer de l'arc. En passant, il détruit une légende remise en circulation de nos jours relative à l'usage de l'arc en Angleterre; à son gré, certaine ordonnance célèbre d'Édouard III, à laquelle on a souvent attribué les succès des armées anglaises, n'a pas la portée qu'on lui a attribuée. Après ces préliminaires, il étudie les tournois et les joutes; les chroniques, les poèmes, les ouvrages techniques du moyen âge lui fournissent sur ce point une foule de détails amusants, et cette partie de l'ouvrage est à signaler aux faiseurs de romans historiques, le genre étant de nos jours revenu à la mode. Tournois et joutes sont d'ailleurs des amusements assez barbares, une image exacte de la guerre telle qu'on la faisait alors; dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on introduit dans la pratique des adoucissements, on établit des règles précises, mais les joutes sont encore souvent mortelles pour les combattants, et cet usage développe dans la noblesse le sentiment du point d'honneur, sentiment fort respectable sans doute, mais qui peut aisément devenir excessif. La mode était d'ailleurs bien établie, et, jusqu'en 1559, il y aura fréquemment des joutes, dont beaucoup se terminent par la mort de l'un des tenants; l'Église elle-même avait fini par se résigner et tolérer cette coutume barbare, si contraire à l'esprit chrétien. Tombées en désuétude, elles furent remplacées par le duel, folie pure au point de vue philosophique, préjugé absurde qui paraît indéfinissable en France.

Pour prendre part à ces joutes et à ces tournois, il faut avoir l'habitude des armes et avoir longtemps pratiqué les exercices du corps; de là la quintaine et la lutte; M. Jusserand donne sur ces deux pra-

tiques, en honneur chez tous, nobles et vilains, durant le moyen âge, de curieux détails; la noblesse montre dès lors pour ces exercices physiques un goût que certains maîtres trouvent immodéré et nuisible à l'instruction; mais ces timides objurgations sont longtemps peu écoutées, et les jeunes nobles préfèrent à la lecture ces délassements un peu violents, seuls dignes, à leur gré, de leur rang social. La chasse elle aussi prend une grande part de leur existence, et ce goût est partagé par beaucoup de grandes dames, qui se montrent aussi passionnées et aussi actives que leurs frères et maris; c'est encore là une habitude aujourd'hui tombée en désuétude; la grande chasse est interdite à quiconque ne possède pas une fortune princière, et les massacres dans les tirés d'aujourd'hui feraient rougir de honte les vrais chasseurs d'autrefois; ce n'est plus qu'une survivance passablement ridicule, un amusement barbare, qui satisfait ce penchant de destruction, inné chez tout homme, si policé qu'on le suppose. M. Jusserand parle ensuite d'amusements moins sanguinaires, qui, longtemps négligés en France, reviennent aujourd'hui en faveur et y ont été importés d'Angleterre; ce sont la paume, la soule, le croquet, le mail, etc...; tout cela à la fois sain et amusant. Les derniers chapitres traitent du sport depuis le xvi<sup>e</sup> siècle; on y trouvera des détails intéressants sur les académies créées pour les jeunes nobles, sur les duels et l'escrime, l'équitation, les courses, qui paraissent dès le xvii<sup>e</sup> siècle et dont la mode se généralise cent ans plus tard; enfin quelques considérations judicieuses sur l'amollissement qui suit les guerres de l'Empire et la renaissance toute récente de ces vieux sports et jeux athlétiques.

L'ouvrage de M. Egbert DELPR<sup>1</sup> ne se rattache qu'à demi à l'histoire; c'est avant tout une étude fort minutieuse et fort complète des œuvres de l'école de Cologne relatives à la fameuse légende de sainte Ursule et de ses onze mille compagnes. Le premier chapitre seul est entièrement historique; l'auteur y résume les résultats aujourd'hui acquis touchant cette singulière histoire. Voici un court aperçu de ce premier chapitre clair et intéressant. Une inscription, au plus tard du v<sup>e</sup> siècle, mentionne une basilique élevée par un certain Clematius près de Cologne dans un endroit où avaient péri quelques vierges chrétiennes; au viii<sup>e</sup> siècle, l'évêque Cunibert, miraculeusement averti par une colombe, découvre le corps d'une des victimes. Puis, au début du ix<sup>e</sup>, un prêtre de Cologne compose en l'honneur des martyres un sermon où il est déjà question

1. *Die Legende von der heiligen Ursula*. Cologne, Kölner Verlagsanstalt und Druckerei, 1901, in-8°.

d'une cohorte de douze mille vierges et nommant une certaine Vinnosa, fille d'un roi des Bretons. Même indication dans le martyrologe de Wandalbert de Prüm, composé en 848; Usuard nomme deux vierges : *Martha* et *Saula*; un peu plus tard, il en paraît onze, dont la première s'appelle *Ursula*. Enfin, le chiffre de 11,000 est fixé traditionnellement entre 867 et 922. La légende même, telle qu'on la connaît, se forme vers la fin du xi<sup>e</sup> siècle; elle reçoit de nouveaux embellissements à la fin du xii<sup>e</sup>, au temps de la célèbre visionnaire Élisabeth de Schönau. C'est d'après ce thème que vont travailler les artistes. La légende complète est enfantine; les auteurs ont accumulé en quelques pages les plus grossiers anachronismes et les plus singulières invraisemblances; mais tout cela était fait pour plaire à la foule, et les peintres s'en inspirent pour créer des œuvres charmantes. M. Delpy n'étudie que celles de l'œuvre de Cologne, dont les plus célèbres sont dues à Stéphan Lochner; mais tout le monde connaît le Carpaccio de Venise et la fameuse chasse de Memling à l'hôpital Saint-Jean de Bruges. Non seulement on peint sainte Ursule, protectrice des vierges, en compagnie de Dieu ou de Marie, mais encore les plus grands artistes se plaisent à représenter les principaux épisodes de la légende. M. Delpy étudie et reproduit les meilleurs de ces morceaux. Pour conclure, intéressante monographie, consacrée tout entière à la gloire de cette école de Cologne, une des plus fécondes et des plus remarquables assurément de l'Europe au moyen âge.

HISTOIRE LOCALE. — M. E. PICARDAT, dans son mémoire sur *les Marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française*<sup>1</sup>, vient d'étudier à nouveau cette vieille institution, sur l'origine de laquelle on a tant discuté. Les marchands de l'eau sont mentionnés pour la première fois expressément dans un diplôme de Louis VII de 1170; mais la communauté existait certainement dès l'an 1120 et formait dès lors une hanse; comme d'autre part on a des inscriptions latines du temps de Tibère mentionnant les *nautae Parisienses*, on en a conclu que ces derniers étaient les ancêtres des marchands du moyen âge; la conclusion paraissait assez légitime, et elle a été admise par tous les auteurs qui croient à l'origine romaine des communes françaises. M. Picardat montre sans réplique possible que cette hypothèse est absolument inadmissible, qu'il serait matériellement impossible d'établir la filiation d'une institution à l'autre. Il estime que la hanse parisienne a pu se constituer à la fin du ix<sup>e</sup> ou

1. Paris, Bonillon, 1901, in-8° (*Bibl. de l'École des hautes études*, 134<sup>e</sup> fascicule).



au début du x<sup>e</sup> siècle, dans le but d'assurer le ravitaillement de Paris entravé par les invasions normandes; mais les preuves qu'il fournit à l'appui de cette nouvelle opinion ne nous paraissent point entièrement convaincantes; de ce que les statuts de la hanse parisienne impliquent une certaine suspicion à l'encontre des marchands de Normandie, est-il légitime de conclure à un souvenir persistant des ravages des Vikings? Le fait peut s'expliquer plus naturellement par les longues guerres entre les rois de France et les ducs de Normandie au x<sup>e</sup> et au xi<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde partie du mémoire, l'auteur étudie la constitution intérieure de la hanse, parle du serment qui lie les associés et des règlements sur la vente des marchandises, de l'exercice en un mot du monopole, privilège de la corporation et de la « compagnie française, » qui en était l'accompagnement. Enfin, M. Picardat termine par l'étude de la juridiction de la hanse sur ses membres et du fonctionnement du parloir aux bourgeois, origine de la municipalité parisienne; cette juridiction est purement commerciale, Paris n'ayant jamais constitué une commune au sens ordinaire du mot.

L'étude de M. R. GÉNESTAL, *Du rôle des monastères comme établissements de crédit, étudié en Normandie du XI<sup>e</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>, est extrêmement intéressante et suggestive. Le fait lui-même est bien connu; on sait que la plupart des monastères à l'époque féodale ont servi de banquiers aux propriétaires fonciers, presque tous mauvais administrateurs de leur patrimoine et fort obérés, et que, grâce à la pratique de l'engagement, ces mêmes monastères ont su augmenter dans de fortes proportions leurs propriétés; mais, si le fait avait été indiqué en passant ou sommairement étudié, il n'avait pas encore fait l'objet de toute une longue monographie. M. Génestal, qui sait fort bien que l'usage a été général en France, s'est volontairement borné à la Normandie, pays dont il a déjà étudié l'histoire et les institutions et dont les archives monastiques sont encore aujourd'hui exceptionnellement riches. Grands juristes et amateurs de définitions précises, les Normands ont, dès le xiii<sup>e</sup> siècle, reconnu et déterminé les deux modes d'engagement en usage dans la province (on les retrouverait d'ailleurs presque partout en France); le premier de ces modes est le *mortgage*, dans lequel les revenus du bien engagé ne sont point déduits de la somme prêtée, ces revenus servant ainsi d'intérêts; le second mode est le *vi/-gage*; ici, les revenus touchés par l'engagiste sont défalqués de la somme avancée, qu'ils servent à amortir, le gage

1. Paris, Rousseau, 1901, in-8°.

revenant au propriétaire primitif une fois couvert le chiffre du capital prêté. Ce dernier mode est œuvre de charité; le premier, au contraire, est une opération de banque. L'Église interdisait le prêt à intérêt, qu'elle qualifiait usure; elle a frappé de peines terribles, fait poursuivre le plus souvent qu'elle a pu les usuriers par les pouvoirs laïques; mais c'étaient là vaines prescriptions, et, longtemps avant les Jésuites et le *Mohatra* raillé par Pascal, on a trouvé des moyens d'é luder la défense. Le *mort-gage* a été un de ces procédés, et il a été pratiqué couramment pendant près de deux siècles par les abbayes bénédictines et cisterciennes. En effet, ces grandes communautés sont devenues de véritables exploitations agricoles; on y prie toujours, on s'y occupe des choses de l'esprit; mais, pour faire vivre et prospérer la communauté, il faut de bons administrateurs, et beaucoup des abbés sont à cet égard des modèles. Pour accroître le domaine, une fois calmée la première ferveur, il faut agir comme tous les propriétaires des environs, profiter des embarras des voisins. M. Génestal cite pour les *x<sup>e</sup>* et *xii<sup>e</sup>* siècles un bon nombre de ces constitutions de *mort-gage*; la plupart de ces opérations sont désastreuses pour les emprunteurs; ils ont, pour acquitter des dettes pressantes, aliéné une partie de leur domaine et réduit par suite leur revenu; s'ils étaient sages, ils réduiraient d'autant leurs dépenses annuelles, mais la plupart ne sauraient s'y résigner, et, ne pouvant rembourser la somme avancée, ayant de nouveaux besoins, ils doivent vendre tout ou partie de leur terre patrimoniale, qui devient ainsi bien d'église. Les abbayes, au contraire, généralement bien administrées, peuvent se créer un capital-argent qui leur sert pour ces opérations de crédits, grâce auxquelles leurs domaines s'accroissent sans cesse. Elles jouent le rôle de certaines banques de prêts modernes, tout comme l'ordre du Temple. Le *mort-gage* n'était en somme que de l'usure plus ou moins déguisée; il fut interdit par le pape Alexandre III au concile de Tours, et des peines sévères furent édictées contre les contrevenants. On essaya par différents procédés d'é luder les nouvelles prescriptions; dès le début du *xiii<sup>e</sup>* siècle, les abbayes durent renoncer à cette pratique, ce qui se comprend tout naturellement, vu leur situation dépendante. Mais ici naissait une difficulté: la plupart de ces maisons religieuses avaient trop d'argent, des revenus supérieurs à leurs besoins. Que vont-elles en faire? Comment surtout placeront-elles cet argent, pour parer aux nécessités, en cas de disette? Elles recourent au procédé de la rente perpétuelle: tantôt, avec une somme une fois versée, on achète une rente déjà existante, un cens, une redevance en nature; tantôt, au contraire, on prête une certaine somme à un particulier,

qui s'engage à en payer à perpétuité les intérêts sous forme de rente annuelle. C'est là un contrat extrêmement curieux, très usité à dater du xiii<sup>e</sup> siècle, et qui eut pour premier résultat d'accroître dans des proportions écrasantes les charges de la petite culture. Il est vrai que cette nouvelle charge ira en s'atténuant, le taux de la rente restant immuable et le pouvoir de l'argent diminuant de siècle en siècle. Ces différentes opérations ont donné lieu à une foule de très curieux contrats, dont M. Génestal étudie minutieusement les principaux types; tout cela est fort intéressant et mérite d'être lu. On répète souvent qu'au xiii<sup>e</sup> siècle la fortune des monastères a subi une dépression, on cite volontiers à ce propos le témoignage du journal d'Eudes Rigand, qui parle de la situation précaire de telle ou telle abbaye, de tel ou tel prieuré. Et, pourtant, toutes ces maisons ont de l'argent et continuent à acheter des rentes; M. Génestal explique ingénieusement cette apparente contradiction. Des monastères opulents, ayant construit de somptueux édifices, — c'est une manie chez les moines de tous les temps et de tous les pays, — peuvent se trouver momentanément obérés, devoir de l'argent aux Juifs et aux Lombards; mais ces embarras seront momentanés, car le fond reste et il est inaliénable. On pourrait aussi supposer que, pareils à beaucoup de paysans de nos jours, ces moines ont l'amour de la spéculation et continuent leurs opérations de crédit en dépit des créanciers qui les harcèlent. Ces opérations sont d'ailleurs extrêmement avantageuses; M. Génestal prouve par des exemples que le taux moyen de la rente foncière est de plus de 10 %, revenu très élevé, qui prouve à quel point l'argent était rare alors dans les campagnes normandes; la rentrée de ce revenu est assurée et se fait pour ainsi dire automatiquement; pour l'emprunteur, c'est une chance de ruine, mais l'abbaye ne risque rien; si la terre est vendue, le nouveau propriétaire la prend avec toutes les charges anciennes et récentes. Telle est, dans les grandes lignes, cette excellente étude sur les abbayes normandes considérées comme banques agricoles; elles ont pu rendre quelques services à des particuliers obérés, mais elles ont trouvé, dans la pratique du *mort-gage* et de la rente constituée, une source de richesse longtemps presque inépuisable.

Le travail de M. E. DUPONT, *la Condition des paysans de la sénéchaussée de Rennes à la veille de la Révolution*<sup>1</sup>, est composé à l'aide des cahiers rédigés par les paroisses de cette circonscription pour les états généraux. On ne saurait trop encourager ce genre de recherches; c'est le seul moyen de substituer des faits précis aux géné-

1. Paris, Champion, 1901, in-8°.



ralités vagues trop en honneur encore aujourd'hui, les uns traçant de la situation des classes rurales à la fin de l'ancien régime un tableau idyllique; les autres, au contraire, la peignant peut-être pire qu'elle n'était, si difficile que la chose paraisse. L'auteur commence par rappeler les faits généraux, par indiquer l'état d'esprit régnant dans les populations bretonnes au moment de la convocation des états, par noter les symptômes d'hostilité contre le régime seigneurial, si puissant alors dans la province. Cette hostilité se fait jour dans les cahiers des paroisses, rédigés par les assemblées primaires à peu près librement, le gouvernement étant en général resté neutre, et ces cahiers exposent avec candeur les revendications de la classe rurale; la forme en est passablement sauvage, pleine d'incorrections; mais ces paysans savent en somme ce qu'ils veulent, et certaines de leurs demandes paraissent assez hardies pour le temps. Faut-il ajouter qu'on y trouve des vétilles, des naïvetés, des réflexions baroques? L'ensemble n'en est pas moins fort curieux, et M. Dupont en tire les éléments d'un tableau complet des campagnes bretonnes à la date; ce tableau est plutôt sombre. L'agriculture est languissante et routinière; on ignore les nouvelles méthodes déjà introduites dans d'autres parties de la France. Les impôts dus au roi et aux seigneurs pèsent lourdement sur le sol; en un mot, la misère est générale, et, sur ce point, le témoignage d'A. Young vient confirmer les dires de tous ces pauvres diables. On trouve encore dans l'ouvrage de bons détails sur la féodalité fiscale, dont les excès feront naître le mouvement de juillet 1789; sur les juridictions seigneuriales, honte pour un pays civilisé tel qu'était alors la France; sur les relations entre le clergé et ses ouailles. Le haut clergé, régulier et séculier, est universellement méprisé et haï; le bas clergé, au contraire, jouit incontestablement d'un crédit surprenant et soutient en général les revendications de la classe rurale, à laquelle il appartient par son origine et par sa culture. C'est même là la seule explication possible de la chouannerie, née quelques années plus tard. Ce fut avant tout un mouvement religieux, la noblesse n'exerçant en Bretagne aucune influence, et, à l'instigation d'un clergé ignorant et fanatisé, les paysans prirent les armes contre cette même Révolution qui les avait affranchis. Le bas clergé, dominé par des considérations purement disciplinaires, ne vit pas les avantages qu'il pouvait tirer de la constitution civile; cette loi était peut-être imprudente et impolitique, mais c'était pour le clergé lui-même l'affranchissement. Elle n'en amena pas moins la révolte de ces pauvres égarés. Pour conclure, travail d'autant plus concluant qu'il est plus simple et sans apprêts; les faits parlent d'eux-mêmes, il suffisait de

les rapporter ; c'est ce que l'auteur a compris, et il convient de l'en louer.

Le *Tableau de la province d'Anjou*, publié par M. l'abbé UZUREAU<sup>1</sup>, est une portion d'un de ces nombreux mémoires statistiques, rédigés par les intendants au XVIII<sup>e</sup> siècle, si souvent cités et dont beaucoup ont été édités ; certains, à vrai dire, ne méritent guère l'estime qu'on en fait. L'ouvrage date des années 1762-1766 ; commencé par un intendant de Tours, Lescalopier, il fut terminé par son successeur, M. du Gluzel. On y relève quantité de renseignements utiles sur l'organisation du pays, les manufactures, les routes, etc., mais aussi des remarques inutiles et minutieuses ; l'auteur dit quelque part que les Angevins ont un caractère doux, ingénieux et propre aux lettres, mais il les taxe d'indolence ; de là, suivant lui, le petit nombre de grands hommes produits par la province d'Anjou. La partie relative à l'administration civile est la plus développée et la plus intéressante ; les commis de l'intendant entrent dans des détails infinis sur les différentes juridictions existantes en Anjou ; ils insistent également sur les hôpitaux et sur les maisons de charité. Ils s'étendent encore beaucoup sur l'agriculture, le commerce et l'industrie ; dès lors, le gouvernement, subissant l'influence de l'école philosophique et des premiers économistes, témoigne à cet égard d'une sollicitude toute spéciale, et, dans la mesure de ses ressources, il essaie de régler et d'activer le développement industriel et commercial du pays ; il se trompe souvent, car les doctrines de protectionnisme à outrance sont les seules en honneur, mais il fait quelque chose, et, dès la fin de l'ancien régime, dans les provinces heureusement douées par la nature telles que l'Anjou, les ministres de la monarchie ont obtenu de bons résultats. En un mot, le texte publié ou analysé par M. l'abbé Uzureau méritait de voir le jour ; il complète l'ensemble de travaux statistiques antérieurs à la Révolution que nous possédons pour la province d'Anjou.

Parmi les officiers royaux du XIII<sup>e</sup> siècle, un des plus avantageusement connus est Eustache de Beaumarchais, qui, après avoir servi Alfonse de Poitiers, devint sénéchal de Toulouse sous Philippe III et administra la Navarre au nom de la future reine de France, Jeanne ; il trouva dès son temps un panégyriste dans un poète toulousain, Guillaume Anelier. M. Marcellin BOUDET vient de consacrer à ce personnage une très intéressante notice<sup>2</sup>. Il le ren-

1. Angers, Siraudeau, 1901, in-8°.

2. *Eustache de Beaumarchais, seigneur de Calvinet, et sa famille*. Aurillac, Bancharel, 1901, in-8°.

contre dans la Haute-Auvergne dès 1265 et le suppose originaire de Gascogne ; ce dernier fait nous paraît douteux, car les rois de France, tout comme Alfonse de Poitiers, ont rarement confié à cette époque de hautes fonctions administratives à des seigneurs méridionaux ; Eustache n'était peut-être pas auvergnat de naissance, comme l'a cru Boutaric ; il est plus probable qu'il naquit dans le nord ou le centre de la France. En tout cas, dès 1265, il réside dans la Haute-Auvergne et épouse bientôt une riche héritière du pays, Marine de Villa, dame de Calvinet. Ce mariage était consommé en 1266 ; installé dès lors dans le pays, Eustache y joue un rôle actif à titre d'agent d'Alfonse et prend part aux guerres civiles qui désolent alors le Carladès ; ces guerres obligent le comte de Toulouse à intervenir, et cette intervention amènera des démêlés entre Alfonse et le roi d'Aragon, suzerain du pays. Tout cela est raconté par M. Boudet avec une abondance extraordinaire de détails empruntés aux archives locales et aux documents parisiens. Eustache de Beaumarchais s'emploie à rétablir la paix entre tous ces barons passablement querelleurs et turbulents, dont beaucoup se conduisent en vrais brigands, conduite fort mal vue d'Alfonse de Poitiers, aussi zélé que son frère Louis IX pour la paix publique. Un instant bailli des montagnes d'Auvergne, Eustache de Beaumarchais devient ensuite sénéchal du Poitou, fonctions plus compliquées et plus absorbantes, mais moins exclusivement militaires. Maintenu par le nouveau roi, il reparait dans les Montagnes en 1271 et 1272 et y mène encore campagne contre des bandes pillardes composées de petits nobles, de faidits, d'aventuriers de tout ordre, qui trouvent un refuge dans cette contrée alors passablement sauvage et peu accessible. C'est sans doute à l'énergie déployée par lui dans ces petites expéditions qu'il doit d'être nommé sénéchal de Toulouse en 1272. On sait comment il s'acquitta de ces hautes fonctions, qui équivalaient à une vice-royauté, la part qu'il prit à l'ost de Foix, puis son rôle en Navarre. Il n'a pas du reste oublié l'Auvergne et y reparait de temps à autre. Grand batailleur, il est également administrateur consommé ; plusieurs bastides de Gascogne, dont l'une porte son nom, sont construites par ses soins, et il a fait évidemment beaucoup pour asseoir définitivement l'autorité des Capétiens dans le sud de la France. Entre temps, il ne néglige point ses affaires personnelles ; d'heureuses acquisitions lui permettent de constituer autour de la tour de Calvinet une seigneurie importante ; il perd sa femme Marine vers 1280, et le testament de cette dame, publié par M. Boudet, fournit beaucoup de renseignements sur la fortune et la situation sociale des deux époux. Eustache vécut au moins jusqu'à 1294 ; sa fille, Marie



de Beaumarchais, à laquelle il laissait un riche héritage, mais une foule de procès à soutenir, épouse un peu après Jean-Hugues de Chambly, seigneur de l'Île-de-France, d'une famille bien connue, dont M. Boudet a établi à nouveau la généalogie; l'union fut peu heureuse, à en juger d'après les détails réunis par l'auteur, et Marie finit par vendre son héritage à Pierre de la Vie, neveu du pape Jean XXII; l'affaire était terminée en 1325. Les nouveaux possesseurs, mêlés à la politique, ayant de grandes charges, doivent aliéner peu à peu leurs domaines de la Haute-Auvergne, et ainsi se désagrège la seigneurie constituée avec tant de peine et de patience par Eustache de Beaumarchais. Ces quelques indications donnent une idée suffisante du livre de M. Boudet, qui complète la biographie d'un des meilleurs agents de la royauté au XIII<sup>e</sup> siècle et qui nous fait pénétrer dans l'existence intime de la noblesse provinciale<sup>1</sup>.

*L'église abbatiale de Saint-Antoine, en Dauphiné*, par D. DIXON<sup>2</sup>, porte en sous-titre : *Histoire et archéologie*. L'auteur aurait peut-être mieux fait d'intervertir les termes, l'ouvrage se composant avant tout d'une description minutieuse et d'un historique complet de ce monument, à coup sûr fort remarquable. On n'en retiendra ici que la partie historique, de beaucoup la moins étendue et la moins intéressante du volume. Cette partie appelle de nombreuses remarques, dont voici quelques-unes. L'auteur, en somme, n'a point traité la question des origines de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine; il se contente d'en énumérer les grands maîtres, puis les abbés, avec quelques détails sur leur administration, en s'en référant aux ouvrages antérieurs et à la compilation fort peu critique de Falco, lequel écrivait au début du XVI<sup>e</sup> siècle; c'est sans doute à cette compilation qu'il a emprunté les renvois à la chronique de Frodoard (*sic*) et au livre de

1. Une seule remarque. L'auteur a extrait du *Procès des Templiers* quelques passages des dépositions faites par des chevaliers originaires d'Auvergne sur les pratiques sacrilèges prêtées aux membres de l'ordre par l'acte d'accusation; il paraît même admettre la culpabilité de ces malheureux. Sans prétendre trancher la question, il convient de faire remarquer que beaucoup de bons esprits croient aujourd'hui à l'innocence des Templiers, et que ces aveux, arrachés par la torture à quelques misérables de corps faible, dictés aux prévenus par des juges féroces et sans scrupules, ne sauraient être allégués dans le cas présent. Au surplus, coupable ou innocent, l'ordre du Temple ne fut pas jugé, mais condamné sur l'injonction de Philippe IV et grâce à la faiblesse de Clément V; crime odieux qui pèsera éternellement sur la mémoire du roi comme sur celle du pontife. Voir l'*Inquisition, d'après des travaux récents*, par Ch.-V. Langlois (Société nouvelle de librairie et d'édition; réimpression d'articles parus dans la *Grande Revue*, sept., oct. et nov. 1901).

2. Paris, Picard, 1902, in-8°, gravures.

Rodolphe, *De incendiis*, qui émaillent les pages 19 et 20. Frodoard est une forme aujourd'hui oubliée de Flodoard, et, quant à ce mystérieux Rodolphe, il faut y reconnaître Raoul le Glabre (*Historiae*, II, 7). Sur la personnalité même du saint dont on conservait les reliques à l'abbaye, l'auteur n'insiste pas, la confusion s'étant faite de bonne heure entre les différents Antoine du calendrier catholique; les anciens hagiographes ont toujours échoué sur ce point, car ils essaient de concilier des légendes contradictoires. Une ancienne tradition prétend que des reliques de saint Antoine auraient été rapportées de Palestine par un certain baron Jocelin, dont le nom n'est pas autrement connu. D. Dijon, dans un appendice, examine la question à son tour et discute bravement les rêveries de Chorier qui faisait vivre Jocelin au temps de Lothaire I<sup>er</sup> et l'identifiait avec Gaucelin, fils de Guillaume de Gellone, tué en 834 par ordre de cet empereur. Il aurait peut-être mieux fait de ne point traiter le sujet, car les hommes et les choses du ix<sup>e</sup> siècle lui paraissent vraiment peu familiers. On ne peut même plus discuter aujourd'hui l'identification proposée par Chorier entre Guillaume d'Aquitaine et Guillaume de Gellone, autrement dit Guillaume au Court-Nez; il y a beau temps que la vie latine de Guillaume de Gellone est reconnue apocryphe et légendaire. C'est une composition de la fin du xi<sup>e</sup> ou du début du xii<sup>e</sup> siècle, fondée presque uniquement sur des chansons de geste en français, par conséquent dénuée de toute valeur historique. En un mot, D. Dijon pouvait s'épargner cette discussion: Chorier lui-même la jugerait superflue aujourd'hui, vu la quantité de renseignements que nous avons sur les hommes du ix<sup>e</sup> siècle. L'auteur conclut en déclarant le problème insoluble; mais il l'avait mal posé, et il ne fallait pas s'attarder à placer au ix<sup>e</sup> siècle des faits qui, fabuleux ou vrais, ne sauraient être antérieurs à la fin du xi<sup>e</sup>. Pour conclure, beau et intéressant travail d'archéologie, richement illustré<sup>1</sup>; la partie historique n'est vraiment pas suffisante et aurait pu sans aucun inconvénient être réduite ou même entièrement supprimée.

A. MOLINIER.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE. — Le premier volume de l'*Histoire socialiste de la France de 1789 à 1900* (Rouff) publiée par un groupe d'écrivains, sous la direction de M. J. JAURÈS, est consacré à la Constituante et est l'œuvre de M. Jaurès. On peut contester la propriété

1. La figure 8 (p. 24) n'est pas une  *médaille commémorative* (sic) de la fondation de la chapelle Saint-Martin, mais un mors de chape, probablement du début du xii<sup>e</sup> siècle, en émail champlevé, à en juger d'après la reproduction.

de l'expression : *Histoire socialiste*, et se demander si l'histoire peut être socialiste ou économiste, si ce n'est pas simplement *Histoire sociale* qu'il faudrait dire ; mais *Histoire sociale* n'aurait pas caractérisé suffisamment la nature de l'ouvrage. Ce que projette M. Jaurès, c'est une histoire de France envisagée sous tous ses aspects, mais au point de vue spécial auquel se placent les socialistes. Pour eux (et je dois le reconnaître, il est difficile de ne pas être de leur avis, même sans partager leurs rêves de collectivisme absolu), la Révolution française est avant tout une révolution sociale, fruit de la collaboration de la bourgeoisie et du peuple. La bourgeoisie en a principalement profité ; elle s'est énormément accrue en nombre, elle s'est enrichie, elle est devenue la puissance directrice au point de vue politique comme au point de vue économique. Mais le mouvement produit par la Révolution rendait fatale l'accession graduelle des classes ouvrières et agricoles à la vie politique et à la direction de l'organisation du travail, et les idées démocratiques qui ont assuré le triomphe de la bourgeoisie doivent avec le temps assurer le triomphe d'une forme de société politique où l'instruction et l'aisance, le travail et le loisir seront répartis entre tous les citoyens d'une manière de plus en plus équitable sinon égale. Tandis que M. Aulard a étudié spécialement dans son histoire de la Révolution l'évolution des idées et des formes politiques, M. Jaurès a concentré son attention sur l'état social de la France et sur les causes comme sur les résultats économiques et sociaux de la crise révolutionnaire. On pouvait se demander comment le brillant orateur parlementaire, le philosophe social idéaliste et souvent vague qu'est M. Jaurès saurait se plier à la sévérité et à l'exactitude de l'histoire. Toutefois, ceux qui avaient lu, avec le soin qu'il mérite, le chef-d'œuvre de critique et de dialectique écrit au jour le jour pendant l'affaire Dreyfus, et réuni en volume sous le titre : *les Preuves*, savaient la solidité d'esprit de M. Jaurès quand il est aux prises avec des réalités tangibles. Son livre mérite d'être lu, non seulement comme une œuvre littéraire remarquable et un manifeste d'idées, mais comme un ouvrage d'histoire reposant sur des recherches sérieuses et mettant en lumière avec force des points de vue trop négligés. La question du travail et celle des subsistances tiennent une grande place dans l'œuvre de M. Jaurès, et il a exposé avec une grande netteté le rôle que l'enrichissement de la bourgeoisie et la naissance de la grande industrie ont joué dans la révolution de 89, comme aussi les difficultés que la situation économique opposa au fonctionnement des institutions nouvelles. Ce qui me frappe le plus dans le livre de M. Jaurès, ce n'est pas la chaleur de sympathie et l'éloquence contenue qui en anime toutes les pages,



c'est la hauteur de vues et l'effort constant d'impartialité qui en fait un vrai livre d'éducation populaire. Qu'on lise par exemple le récit du pillage de la maison Réveillon, l'analyse des causes et des effets de la nuit du 4 août, les jugements portés sur Mirabeau et sur Marat, le chapitre consacré à la constitution civile du clergé, je crois qu'on sera frappé de tout ce qui s'y trouve de nouveau et de l'indépendance d'esprit avec laquelle M. Jaurès a étudié un sujet où l'impartialité est si difficile. Il a en particulier montré avec une grande pénétration que la constitution civile du clergé n'a point été, comme on le dit d'ordinaire, une conception des constituants jansénistes que les voltairiens ont acceptée docilement, qu'elle était imposée par tout l'ensemble de la réorganisation sociale entreprise par la Constituante, que la séparation de l'Église et de l'État, qu'on reproche aux constituants de n'avoir pas opérée, devait leur paraître à la fois dangereuse et injuste. Il remarque finement que l'élection des curés par tous les citoyens actifs n'était pas beaucoup plus choquante que le choix actuel des évêques par M. Waldeck-Rousseau et M. Dumay, et il réfute avec force les sophismes par lesquels on prétend que la Constituante n'a pas supprimé les ordres religieux ou que le budget des Cultes constitue une dette perpétuelle envers l'Église. La large place faite à Marat et à son journal constitue aussi une des originalités de l'ouvrage de M. Jaurès. Il a pensé avec raison que nul journaliste n'a exprimé mieux que Marat les fluctuations de l'opinion populaire ni n'a exercé sur elle une plus grande influence. Marat était un honnête homme, vaniteux, qui s'est peu à peu grisé et dépravé par ses propres violences et par le sentiment de sa puissance sur les masses. Il y avait en lui de l'Urbain Gohier et du Drumont. De tels hommes sont des symptômes et des forces. M. Jaurès a mieux apprécié le rôle et la personne de Marat que n'avaient fait Michelet, L. Blanc, Thiers ou Taine.

Il y aurait un très beau livre à écrire sous le titre que M. G. GORAU a donné à son dernier volume : *l'Idée de patrie et l'humanitarisme* (Perrin). Montrer dans les idées et les actes de la Révolution française l'origine du patriotisme et de l'humanitarisme tels qu'on les a connus au XIX<sup>e</sup> siècle, et la Révolution donnant naissance à la fois au principe des nationalités et à celui de la fraternité des peuples ; le patriotisme s'unissant d'une manière presque indissoluble au militarisme en France et à l'étranger, d'abord par les guerres de l'Empire, puis par les principales guerres du XIX<sup>e</sup> s., qui ont été des guerres nationales entreprises pour conquérir ou défendre l'unité ou la liberté, tandis que les guerres de l'ancien régime étaient des guerres de conquête entreprises au nom de reven-

dications juridiques et diplomatiques; l'humanitarisme se manifestant dans tous les pays, chez les libéraux, en lutte avec des gouvernements despotiques, chez les économistes, épris de libre-échange, chez les savants, dont les recherches enrichissent constamment par des efforts fraternels le patrimoine commun de l'humanité, enfin chez les ouvriers, pour qui la question d'organisation sociale prime les questions politiques et qui voient avec raison dans le militarisme l'obstacle le plus puissant à l'amélioration de leur sort; les deux tendances engendrant des excès et des erreurs contraires, l'humanitarisme aveuglant les hommes sur les intérêts vitaux de l'existence nationale, le patriotisme alimentant des haines féroces et stupides de races, de peuples, de religion et provoquant à son tour l'esprit de conquête et des attentats contre les patries des étrangers; montrer enfin la nécessité de trouver une conciliation entre deux sentiments également légitimes en servant l'humanité dans la patrie et en mettant la patrie au service de l'humanité, il y a là le programme d'un magnifique livre, même en se bornant à étudier en France le conflit des deux tendances. Nulle part elles ne se sont manifestées avec plus de force et de liberté, nulle part elles n'ont produit plus d'erreurs et plus de malentendus. Le patriotisme s'est trouvé solidarisé au commencement du xix<sup>e</sup> siècle avec les folies guerrières des campagnes napoléoniennes en Espagne et en Russie et à la fin du siècle avec une effroyable erreur judiciaire dont des patriotes aveuglés, des fanatiques et des scélérats ont empêché la réparation parce qu'elle avait été commise par un tribunal militaire. La patrie a été pour beaucoup de Français comme une sorte de Moloch à qui on doit tout sacrifier, justice, vérité, humanité. D'un autre côté, les idées humanitaires ont contribué pour une part à aveugler la France du second Empire sur les devoirs de notre politique extérieure et sur la nécessité de fortifier et de réformer l'armée; et aujourd'hui ces mêmes idées risquent de faire perdre à un certain nombre de Français, exclusivement préoccupés du progrès social, le sentiment de leurs devoirs envers leur pays. Le livre de M. Goyau contient une foule de documents et d'observations dignes d'intérêt sur les excès et les ridicules de l'humanitarisme; mais il ne dit rien des excès et des ridicules du chauvinisme, pas plus qu'il ne fait ressortir tout ce qu'il y eut de légitime et de noble dans l'humanitarisme français du dernier siècle. Aussi, quoi qu'il en dise, son livre est-il un livre de polémique bien plus qu'un livre d'histoire. Chaque fait est vrai, chaque citation est contrôlée; mais le choix des faits et des citations, la manière dont ils sont présentés sont visiblement empreints de l'esprit de parti. C'est dommage, car M. Goyau avait assez de talent et

d'esprit critique pour écrire une œuvre durable et vraie au lieu, je ne dirai pas d'un pamphlet, mais d'une œuvre de controverse.

S'il relève avec soin toutes les sottises dites par des humanitaires, il ne dit pas un mot des erreurs, des crimes même auxquels peut conduire une conception étroite et outrée du patriotisme. N'est-ce pas au nom du patriotisme que la Prusse persécute les enfants polonais, que la Russie détruit les libertés de la Finlande, que l'Angleterre extermine les Boers et les États-Unis les Philippins? C'est au nom d'un patriotisme du même genre qu'on a maltraité les Juifs en Algérie, que l'on a fondé en France une Ligue pour empêcher la révision d'une sentence aussi illégale qu'injuste et qu'on entendait dire en 1899 à des membres de cette Ligue : « Peu importe que Dreyfus soit innocent, nous crierons si fort que nous le ferons condamner. » Au nom de quels principes blâmons-nous à l'étranger ce que nous acceptons chez nous les yeux fermés, si ce n'est au nom des principes humanitaires? Et, remarquons-le, tandis qu'il est facile de signaler des crimes commis au nom du patriotisme, l'humanitarisme peut être naïf, imprudent, périlleux, il n'a jamais armé le bras d'un oppresseur ni conseillé d'injustices.

Mais, de plus, est-il historiquement juste d'opposer l'humanitarisme au patriotisme? On dirait vraiment, à lire M. Goyau, que les humanitaires français étaient de mauvais patriotes et que, lorsqu'ils ont exprimé des opinions patriotiques, ils ont désavoué leurs idées humanitaires. Rien n'est plus faux. Ils ont pu revenir sur certaines illusions pratiques, ils n'ont pas renié leurs principes. Michelet, dans son livre du *Peuple*, exprime les idées humanitaires et en même temps les idées patriotiques les plus exaltées. Lamartine a écrit la Marseillaise de la Paix. Qui osera nier son patriotisme? L'excellent Jean Macé, contre qui M. Goyau a exercé tout particulièrement sa verve, était un patriote ardent en même temps qu'un humanitaire convaincu, et je me suis étonné de ne pas trouver dans les chapitres consacrés à la Ligue de l'enseignement la devise : « Pour la patrie par le livre et par l'épée, » où l'on a d'ailleurs, bien à tort, me semble-t-il, introduit un élément militaire et mêlé la devise de l'armée à celle de l'enseignement.

M. Goyau solidarise l'humanitarisme avec le républicanisme et la libre pensée; il représente le courant humanitaire et le courant patriotique comme des tendances qui se seraient développées en opposition l'une à l'autre jusqu'en 1870. Il rend l'humanitarisme responsable des désastres de 1870; peu s'en faut qu'il ne l'accuse de complicité avec l'ennemi; et il montre un certain nombre d'humanitaires repentis devenus des militaristes convaincus. Sans doute, les



républicains de 1848 à 1870 avaient beaucoup d'illusions. Je me rappelle avoir assisté en 1868, à mon retour de Berlin, à une séance du Corps législatif où Pelletan et Garnier-Pagès combattaient les demandes de crédit du maréchal Niel. J'enrageais de sentir la majorité gouvernementale d'accord avec ses adversaires sur le point précis où le ministre de l'Empire était pleinement dans le vrai. Mais qui nous a précipités dans la guerre? Ceux qui revendiquaient pour l'Allemagne comme pour l'Italie le droit de faire son unité, ou ceux qui refusaient à leurs voisins le droit d'avoir une patrie au nom des intérêts de la patrie française; ceux qui déclaraient la guerre avec l'Allemagne une lutte fratricide, ou ceux qui criaient : « A Berlin, à Berlin! » Nous jugeons les humanitaires de 1869 à la lueur des événements qui ont mis la France à la merci de l'Allemagne, mais combien y avait-il de Français en 1870 qui auraient écrit ce que j'écrivais le jour de la déclaration de guerre : « La France a perdu aujourd'hui sa prépondérance en Europe » ! Pour l'avoir dit autour de moi, j'ai été traité de mauvais patriote. Et pourtant c'était la politique pacifique des humanitaires qui pouvait seule conjurer les destins. La politique de Drouyn de Lhuys pouvait retarder, elle ne pouvait empêcher l'unité allemande. Et de quel droit l'Empire, qui préconisait partout le principe des nationalités, pouvait-il mettre son veto à la constitution de cette unité? Quand la France fut envahie et vaincue par l'imprévoyance et l'impéritie d'un gouvernement qui croyait représenter les intérêts patriotiques et militaires contre les humanitaires républicains, ce sont ceux-ci qui ont ramassé le drapeau de la France, sauvé son honneur, reconstitué ses forces après la défaite. Et, de l'autre côté du Rhin, qui donc protestait contre la conquête de l'Alsace, contre le démembrement de la France? Qui? sinon les humanitaires. Si M. Goyau est logique, il doit trouver Bebel et Jacoby des traîtres à leur patrie. Les républicains français pensent au contraire qu'ils ont honoré leur patrie. Et ces républicains, s'ils ont dû, avec Gambetta et Ferry, reconnaître que certaines de leurs idées de fraternité étaient prématurées en présence de l'Allemagne de M. de Bismarck, ils n'ont pas pour cela renié leurs principes; ils ont continué à penser que le patriotisme doit être subordonné à des idées de justice et d'humanité pour ne pas aboutir à un égoïsme barbare, et aussi que l'humanitarisme doit être contenu et guidé par le patriotisme pour être actif, pratique et efficace.

Du reste, il y a quelque chose d'impie à opposer comme contradictoires les deux mots d'humanité et de patrie, qui ne devraient représenter que des idées nobles et justes. Ceux qui,

dans ces derniers temps, ont voulu confisquer, au profit de leurs passions, le beau nom de « Patrie française », nous ont rendu le service de baptiser leur parti d'un nom qui désormais symbolise tous les sentiments mauvais que le patriotisme mal compris a parfois fomentés. Le *nationalisme* a pour essence : la haine de l'étranger, l'intolérance religieuse, le culte aveugle de l'autorité, l'idolâtrie de l'armée et de la guerre, et, s'il mérite d'être combattu, ce n'est pas seulement parce qu'il développe chez ses adhérents le militarisme, l'anti-sémitisme, l'égoïsme et le despotisme, mais parce qu'il développe chez ses adversaires des passions opposées non moins mauvaises, le mépris de l'armée, l'intolérance irrégieuse, la négation de l'idée de patrie, enfin l'anarchisme. Mais l'anarchisme n'est pas plus l'humanitarisme que le nationalisme n'est le patriotisme. Cette caricature du patriotisme permettra au patriotisme, qui a subi dans le dernier siècle en France une crise indéniable, de reprendre ses droits sur les âmes. M. Goyau a dit excellemment en citant de belles paroles de Caro : « Loin de nous aliéner à l'humanité, la patrie est comme le point d'insertion par lequel nous prenons racine dans cette humanité même. » Nous regrettons que son livre réponde mal à certaines vues très justes exprimées dans son introduction <sup>1</sup>.

Si l'humanitarisme n'est en rien contradictoire à l'idée de patrie, puisqu'il exige simplement qu'elle s'harmonise avec les idées de justice et les sentiments de fraternité qui doivent être les mêmes pour tous les hommes, il n'en est pas de même du catholicisme et du socialisme, qui ont l'un et l'autre un caractère international et subordonnent le patriotisme, l'un à une conception religieuse, l'autre à une conception sociale particulière. M. Goyau nie qu'il en soit ainsi pour le catholicisme; mais il suffit d'étudier l'histoire du parti ultramontain en France ou du centre catholique en Allemagne pour constater que la politique des catholiques a maintes fois été un danger pour leur pays. Il est d'ailleurs tout naturel qu'ils considèrent le triomphe du catholicisme comme le premier des intérêts, même au point de vue national. Tout récemment (25 mars 1904), un Père jésuite citait avec sympathie, dans *le Correspondant*, une déclaration

1. On trouvera développée avec force, dans une récente brochure de M. L. Havet : *les Devoirs du citoyen* (Versailles, Cerf. Prix : 0 fr. 50), l'idée que « les devoirs envers la patrie se confondent avec les devoirs envers l'humanité, » et que « le bon citoyen doit repousser avec la même énergie deux erreurs inverses, celle qui fait d'un égoïsme national la règle aveugle de la conscience et celle qui veut que le citoyen ignore la patrie existante et qu'il se règle à l'avance et uniquement sur l'humanité à venir. »

de jésuites anglais considérant l'Angleterre comme une terre d'exil et les pays catholiques comme leurs vraies patries. Le socialisme est bien plus encore que le catholicisme en antagonisme avec l'idée de patrie, parce que la foi religieuse n'est aujourd'hui pour la plupart des hommes qu'un sentiment accessoire qu'on accommode de mille manières à ses sentiments et à ses intérêts primordiaux, tandis que pour le vrai socialiste, pour le prolétaire socialiste, l'union internationale des travailleurs est le fond même de toutes ses convictions et son intérêt essentiel. Il n'y a pas plus à lui reprocher son internationalisme qu'aux Pères Jésuites. C'est une conséquence naturelle de la force des choses. Buonarrotti, Weitling, Marx sont d'accord pour dire que le prolétaire n'aura une patrie que quand les antagonismes de nations et de classes auront cessé. La patrie du prolétaire est pour lui sa classe en opposition à celle des capitalistes. Il vient de paraître un petit ouvrage qui nous paraît fournir un précieux ensemble de renseignements sur la genèse et sur la portée de la doctrine collectiviste et de la conception matérialiste de l'histoire, connues aujourd'hui sous le nom de *Marxisme*, mais qui avaient été déjà conçues et formulées par divers théoriciens socialistes avant que Marx leur eût donné dans ses vigoureuses synthèses une force d'expansion extraordinaire. M. Ch. ANDLER a publié dans la *Bibliothèque socialiste* (nos 8-9-10) une traduction excellente du fameux *Manifeste socialiste* (Bellais) publié en allemand par K. Marx et F. Engels en janvier 1848 et répandu depuis dans toutes les langues de l'Europe. Il l'a fait suivre d'une introduction historique et d'un commentaire perpétuel.

Le manifeste communiste est une œuvre très puissante composée de morceaux d'une valeur très inégale. Sa puissance vient du point de vue même auquel ses auteurs se sont placés. En opposition aux socialistes de l'époque antérieure, qu'ils appellent critico-utopistes, parce que leur socialisme est un rêve de bonheur dont la réalisation dépend de la bonne volonté humaine, ils voient dans la révolution sociale qu'ils annoncent une nécessité historique, dont la volonté humaine peut hâter, mais ne saurait empêcher la marche. Ils fondent leur conviction sur une philosophie de l'histoire, étroite sans doute, mais en grande partie justifiée et présentée avec force, d'après laquelle toute l'évolution humaine a été dirigée par des nécessités économiques et des luttes de classe pour la richesse et le pouvoir. La victoire du prolétariat, qui mettra fin au régime capitaliste, sera le dernier terme de cette évolution et supprimera les classes et les luttes de classes. Le résumé de l'histoire universelle qui ouvre le



manifeste est un morceau d'une rare vigueur de pensée et d'observation; la partie polémique qui suit, intitulée : *Prolétaires et communistes*, est écrite avec une verve remarquable, mais parfois d'une superficialité et d'une exagération qui nuisent au sérieux de l'œuvre (voyez le § 48 sur la famille); les deux dernières parties sur la littérature socialiste et sur l'attitude des communistes vis-à-vis des autres révolutionnaires renferment beaucoup de fines et fortes observations, mais aussi des jugements d'une excessive partialité. Ce qui fait la faiblesse du système exposé dans le manifeste communiste, c'est que Marx et Engels ont admis, comme un axiome incontestable, que le machinisme devait produire une aggravation constante dans la situation des prolétaires jusqu'au jour où leur union leur permettrait de s'emparer du pouvoir. Or, à peine avaient-ils formulé cette maxime, que la situation des prolétaires se mit à s'améliorer, en partie par les progrès même du machinisme, et on peut prévoir le moment où ce seront ces progrès qui amèneront l'établissement de la fameuse règle des trois huit. Ce que pourraient répondre les Marxistes, c'est que cette amélioration dans la condition des prolétaires provient ou du socialisme d'état, qui est un demi-collectivisme, ou de la conversion des patrons à une conception solidaire des rapports du capital et du travail, qui est aussi un demi-collectivisme. M. Andler a, dans une introduction historique, tracé un tableau très précis et intéressant du développement du socialisme allemand, de 1832 à 1848, avec Bœrne, Venedey, Schuster, Weitling, Moll, Wolfrum, Born, etc., qui fait admirablement comprendre le rôle de Marx et d'Engels en 1847 et 1848 et le terrain où leurs idées avaient germé, comment un socialisme réaliste et pratique a pu sortir d'un socialisme tout philosophique à l'origine. Il a aussi pris à tâche de faire ressortir tout ce que Pécqueur (1838-1840) et List (1841), les vrais fondateurs du système de matérialisme historique, ont apporté à la théorie marxiste. M. Andler n'a pas fait la critique du manifeste; il a, paragraphe par paragraphe, cherché à en dégager, à en préciser, à en justifier, si je puis dire, la pensée en y apportant les preuves, les raisons, les corrections nécessaires. C'est un travail d'une très haute portée.

Le collectivisme marxiste, malgré l'énorme influence qu'il a exercée, n'a pas réussi jusqu'ici à fonder une doctrine commune des socialistes européens. Les ouvriers anglais s'en tiennent pour la plupart à leurs trades-unions, et les plus intelligents parmi les socialistes anglais ne veulent que des progrès graduels avec le socialisme communal pour base. Le socialisme français ne sortira vraisemblablement

blement de la période chaotique où il est encore qu'en renonçant aux procédés révolutionnaires pour se rallier au socialisme d'état. En Allemagne, où le marxisme a été tout puissant pendant de longues années, c'est aussi le socialisme d'état qui grandit tous les jours en force. Quant à la Russie, le pays autoritaire et révolutionnaire par excellence, elle est fatalement poussée vers l'anarchisme, parce qu'elle ne peut concevoir le gouvernement que comme tyrannique, et que le communisme se présente pour elle comme un fruit spontané des vertus que fera épanouir l'anarchie. Proudhon et Fourier sont les seuls théoriciens qui soient sympathiques aux cerveaux des socialistes russes; ils y trouvent la satisfaction de leur esprit d'indépendance, de leur esprit scientifique et de leur sentimentalité. Ils sont très peu philosophes, et ont un sens médiocre de l'histoire; ils sont très impulsifs et assez près de la vie patriarcale pour croire possible la fraternité sans lois. De là les rêves naïfs de Tolstoï ou ceux de Kropotkine dans *la Conquête du Pain*. Mais ces rêveurs naïfs sont en même temps d'admirables observateurs et des narrateurs réalistes très puissants. Les mémoires du prince Pierre Kropotkine, qui viennent d'être traduits de l'anglais par MM. Leray et Martin, sous le titre *Autour d'une vie* (Stock), nous offrent le tableau le plus sincère et le plus vrai de la vie des nobles moscovites au temps du servage, de l'éducation militaire des jeunes nobles russes dans le corps des pages, de la Sibérie au temps de la colonisation de l'Amour, enfin, dans sa seconde partie, du rôle des Russes dans le mouvement socialiste et anarchique de l'Europe occidentale, et en particulier du petit monde curieux de la fédération jurassienne. Kropotkine était un homme de science remarquable, destiné, s'il l'avait voulu, à prendre une place éminente parmi les géographes et géologues d'Europe; la vue des maux de l'humanité et de son pays en particulier en a fait un apôtre du communisme anarchique. La malveillance et la peur, unies à la complaisance pour la police russe, l'ont transformé aux yeux de notre police en un instigateur d'attentats anarchistes, ce qu'il n'a jamais été à aucun degré. On lira dans son livre la honteuse et ridicule histoire de sa condamnation en 1883 à Lyon comme membre supposé de l'Internationale et comme moralement complice de l'attentat du café Bellecour. Jamais condamnation ne fut plus inique, et on souffre de penser que des magistrats français ont accepté des décorations russes pour avoir condamné à cinq ans de prison pour un délit imaginaire un homme qui venait à peine d'échapper aux prisons de la Russie. Kropotkine resta trois ans à Clairvaux, et encore aujourd'hui la France républicaine lui est fermée, par égard pour nos alliés de

Russie. On trouvera sans doute beaucoup à dire aux jugements de Kropotkine sur les personnes et sur les choses. Il est facile à l'illusion bienveillante. Il a pour Bakounine une admiration que ne justifient à notre avis ni sa vie ni ses écrits. Il accepte crédulement les fables qui se répandent si aisément dans les sociétés secrètes. On verra par exemple, p. 452, que Jules Ferry en 1883 proposa à l'Italie et à l'Allemagne le partage de la Suisse! On s'étonne de trouver un sens si aigu du réel associé à une telle absence de sens critique. Mais c'est là précisément la force et à certains égards la beauté de certaines natures slaves, chez qui une candeur et une bonté toutes féminines s'unissent à la hardiesse révolutionnaire la plus tranquillement audacieuse.

G. MOXOD.

---



## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

---

E. CICCOTTI. **La guerra e la pace nel mondo antico.** Turin, Bocca, 1901. In-8°, 231 pages. 3 l. 50.

C'est une revue brillante et très superficielle de l'histoire du monde antique, suivie de quelques chapitres de « considérations » où l'auteur disserte sur les causes, les aspects et les effets de la guerre. Les causes sont économiques; la guerre a pour but, plus ou moins déguisé, de faire passer d'une main dans une autre les moyens d'existence et la richesse; c'est un parasitisme; le plus fort vit aux dépens du plus industriel. Le développement moral et intellectuel des sociétés conduit à l'idée de justifier la guerre; elle devient guerre sainte, et les dieux luttent les uns contre les autres. Dans ses aspects, elle diffère peu de la razzia primitive; elle s'humanise cependant. M. Ciccotti en dépeint noblement les déplorables effets que compense, dans une certaine mesure, le perfectionnement de l'organisation sociale dans la société qui combat. Si l'auteur veut étudier la guerre comme un phénomène, une fonction des groupes humains, une réaction instinctive des sociétés mises en présence, il suit une bien mauvaise méthode en se tenant ainsi, à la Montesquieu, sur les sommets de l'histoire, d'où l'on voit les choses en gros et de loin. On généralise mieux par l'analyse d'un petit nombre de faits typiques. Il résulte de la méthode suivie que l'auteur laisse de côté tous les faits qui caractérisent la condition du guerrier et de l'armée, comme les cérémonies du commencement et de la fin des campagnes, les rapports religieux et légaux des vainqueurs avec les vaincus, les méthodes, souvent minutieuses, par lesquelles on passe de la paix à la guerre et réciproquement. Ce sont des faits de ce genre qui forment la substance d'un excellent livre de M. Schwally, *die Kriegsallerthümer der Semiten*, dont la lecture complétera avantageusement celle du livre de M. Ciccotti.

H. HUBERT.

---

W. DRUMANN. **Geschichte Roms, in seinem Uebergange von der republikanischen zur monarchischen Verfassung.** Zweite Auflage, herausgegeben von P. GROËBE. I Band : *Aemilii-Antonii*. Berlin, Bornträger, 1899. Gr. in-8°, VIII-484 pages.

Malgré la bizarrerie de son plan, le livre de Drumann, déjà vieux d'un demi-siècle, a rendu et peut encore rendre tant de services qu'on

ne saurait trop bien accueillir cette nouvelle édition, rajeunie et mise au courant des derniers résultats de la science. Elle a été confiée à M. Grœbe, déjà connu par un bon travail sur les lois et les sénatus-consultes de l'année 44 et par deux articles sur le triumvir Marc-Antoine et sur Asinius Pollio dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa. Ce premier volume comprend les familles des Aemilii Lepidi et Scauri, des Afranii, des Annii, des Antistii, des Antonii; la plus grosse partie a trait naturellement à Marc-Antoine. La nouvelle édition a un plus grand format et une meilleure impression que la première. En général, le texte est le même que précédemment; on a seulement corrigé les erreurs évidentes. Les modifications et les additions de M. G. se trouvent, les petites entre crochets, dans les notes, comptées par pages et non plus par paragraphes, les grandes dans un appendice de 85 pages. Les citations des auteurs ont été faites d'après les éditions les plus récentes et autant que possible corrigées et complétées au moyen des monnaies et des inscriptions. L'auteur a tenu compte et profité de presque tous les travaux modernes, gros et petits; il a pu utiliser en particulier le nouveau fragment de Nicolas de Damas, et il reconnaît l'authenticité des lettres de Brutus, qui ne fait plus guère de doute. Il n'y a guère à ajouter à sa bibliographie que la dissertation de Domaszewski sur les armées des guerres civiles de 49 à 42 et l'inscription, trouvée en 1893, qui contient la lettre d'Antoine à l'assemblée d'Asie. Toutes les questions importantes et controversées ont été soumises à une discussion minutieuse, et les conclusions de l'auteur sont en général acceptables. Quelques-unes de ses assertions sont cependant douteuses; par exemple, il a tort de nier, contre le témoignage d'Appien, la concession d'une garde du corps par le sénat à Antoine; il utilise mal à propos un texte du Digeste (1, 2, 43) au sujet de la séance du sénat du 1<sup>er</sup> janvier 43; la prêtreure de l'orateur Marcus Antonius est plutôt de 102 que de 104; la lettre de Plancus (10, 21) est plutôt du 44 que du 29 mai 43 et la lettre de D. Brutus (1, 11) plutôt du 17 que du 16 mars; en revanche, l'auteur soutient avec raison contre Schwartz que la loi sur la *permutatio provinciarum* ne donnait à Antoine que la Gaule cisalpine; la difficulté que renferme le texte de Cicéron (*Philipp.*, 11, 37) au sujet des légions de vétérans d'Octave n'est pas encore résolue d'une manière satisfaisante (p. 450-451). En somme, ce travail fait le plus grand honneur à M. Grœbe. Souhaitons qu'il nous donne rapidement les volumes suivants.

Ch. LÉCRIVAIN.

---

W. LIEBENAM. *Städteverwaltung im Römischen Kaiserreiche*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1900. xviii-577 pages.

Depuis de longues années, W. Liebenam s'est consacré à l'étude approfondie de l'organisation municipale dans l'empire romain. L'ou-

vrage que nous annonçons aujourd'hui sous le titre : *Städteverwaltung im Römischen Kaiserreiche*, n'est, d'après l'auteur lui-même, qu'un chapitre détaché d'une œuvre plus considérable, qui doit embrasser toutes les questions relatives à l'histoire de cette organisation. Il faut, en effet, reconnaître que ce livre manque un peu d'armature, qu'il ressemble plutôt à une série de paragraphes juxtaposés qu'à un tout bien composé et solidement lié, qu'il vaut surtout par le détail. Une courte introduction expose les difficultés et la bibliographie générale du sujet, indique dans quel sens et dans quel esprit l'auteur a conçu son travail, et montre quelles lacunes existent encore dans les documents.

Le corps de l'ouvrage est divisé en trois livres que l'on pourrait intituler : I. *Le Budget municipal (Einnahmen und Ausgaben der Städte)*. — II. *L'Administration municipale (Städtische Vermögensverwaltung)*. — III. *Les Rapports de la commune et de l'État (Staat und Stadt)*. Chacune de ces parties forme vraiment un très abondant et très précieux répertoire de faits. Il y a ici très peu de dissertations abstraites ou de commentaires juridiques; l'auteur expose des faits concrets; il en réunit le plus grand nombre possible, avec toute la précision et tout le détail désirables. En note, les textes littéraires et épigraphiques sont souvent reproduits en entier, toujours mentionnés; la bibliographie de détail est en général minutieuse et complète. Nous regrettons seulement que W. Liebenam ignore ou semble ignorer, sur quelques points, les travaux français : par exemple, à propos des curies africaines et en particulier à propos de la *Curia Jovis* de Simithu, l'auteur omet de citer précisément M. R. Cagnat, qui a découvert ce monument, qui l'a publié et commenté le premier. Dans le trop court passage où est abordé le problème du colonat et de ses origines, W. Liebenam ne mentionne, en ce qui concerne l'inscription connue sous le nom de *Table de Souk et Kmis*, aucun travail français; il ignore l'inscription d'Aïn Ouassel, découverte par M. le docteur Carton, commentée par lui et par M. Mispoulet; p. 440, note 3, sur Lyon gallo-romain, l'auteur ne cite même pas le nom d'Allmer. D'autre part, une erreur deux fois répétée montre combien est imparfaite la connaissance qu'a l'auteur des travaux français : p. 209, note 2, on lit, parmi les ouvrages qui traitent des *Leges Salpensana* et *Malucitana* : Guiraud (*sic*), *les Tables de Salpensa et de Malaga*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1856; — même page, note 3, dans la bibliographie relative à la *Lex Ursonensis* : Guiraud (*sic*), *les Bronces (sic) d'Osuna (Journal des Savants, 1874, 1875, 1876, 1877)*. Vraiment, on peut, je crois, demander à un savant comme Liebenam de ne pas confondre Giraud et Paul Guiraud. Ces négligences et ces lacunes nous ont d'autant plus frappé qu'elles contrastent vivement avec la surabondance de la bibliographie allemande, et que nous en avons déjà rencontré la trace dans d'autres ouvrages étrangers. Notre école française d'histoire ancienne est assez brillamment représentée pour qu'on en connaisse exactement les travaux. Mais ce ne sont là que



des taches d'importance secondaire, et il convient de rendre hommage à la science précise, exacte, touffue même de l'auteur. La *Städteverwaltung* sera un admirable instrument de travail pour tous ceux qui voudront étudier désormais l'organisation municipale de l'empire romain.

*Répertoire de faits*, avons-nous dit plus haut ; *instrument de travail*, répétons-nous maintenant. C'est à dessein que nous avons employé ces deux expressions, qui caractérisent nettement, à notre avis, l'ouvrage de Liebenam. Son livre est cela, mais n'est que cela. C'est un *Corpus* de faits se rapportant à l'histoire municipale du monde romain ; ce n'est pas une œuvre d'histoire. L'auteur n'y fait aucune distinction entre les régions et les époques ; l'idée de l'évolution historique en est absente ; dans le même paragraphe sont parfois cités pêle-mêle des documents de l'époque romaine et des documents byzantins ; ailleurs, aucun compte n'est tenu des lieux ni des conditions historiques. C'est, par exemple, une erreur évidente d'affirmer que partout, dans l'empire, la prospérité municipale commença à décroître pendant les premières années du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. ; le *hier früher, dort später* ajouté par W. Liebenam n'atténue pas cette erreur. Peut-être l'affirmation est-elle vraie pour l'Italie ; elle est fautive pour l'Afrique du Nord, fautive aussi pour la Gaule. Erreur également, et de même nature, que le rapprochement entre les *Undecimprimi* africains, d'origine certainement locale, et l'habitude qu'avait anciennement le préteur de se faire assister des dix premiers citoyens de la ville (p. 267, note 2). Erreur encore que de vouloir, malgré les faits, identifier les curies des cités africaines avec les curies primitives des communautés latines (p. 214). Ces erreurs de détail proviennent, comme d'une source commune, d'une idée que nous estimons absolument fautive, à savoir que l'histoire municipale du monde romain a suivi dans toutes les provinces les mêmes étapes, a passé presque aux mêmes époques par les mêmes vicissitudes, et que le rôle historique de l'empire romain a été de faire prévaloir finalement sur toutes les rives de la Méditerranée une organisation municipale uniforme. Cette conception erronée, Liebenam l'a faite sienne très nettement en deux passages de son livre (p. 252 et 459) : d'après lui, les nationalités, si différentes l'une de l'autre à l'origine, qui ont été soumises à l'hégémonie romaine, se sont fondues en un tout homogène (*zu einer homogenen Gesamtheit*). Rien ne nous paraît plus inexact qu'une telle assertion ; rien n'est plus capable de fausser l'histoire et de donner naissance à d'innombrables erreurs de détail. Nous en citerons un exemple, emprunté au livre même de Liebenam. On sait qu'en l'an 14 ap. J.-C., Tibère enleva au peuple de Rome le droit d'élire les magistrats de Rome et transféra ce droit au Sénat. Pendant longtemps, sous l'influence de l'idée erronée signalée plus haut, on crut qu'il en avait été de même dans toutes les communes du monde romain ; déjà la *lex Malacitana* prouva qu'il n'en était rien, et que vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle les comices municipaux éalisaient encore dans cer-

taines cités provinciales les magistrats de la commune ; depuis lors, des inscriptions de plus en plus nombreuses ont démontré que le *populus* ne cessa pas de jouer un rôle important dans la vie municipale ; enfin, une constitution du code Théodosien affirme en termes d'une netteté parfaite qu'en Afrique, au iv<sup>e</sup> siècle, les magistrats étaient encore désignés par les *suffragia populi* (Cod. Théod., XII, 5, 1). Rien pourtant n'a pu ébranler, dans l'esprit de maints savants, l'idée *a priori* que ce qui avait eu lieu à Rome sous Tibère devait avoir eu lieu de même dans toute l'étendue du monde romain. On ergote ; on déclare que les faits révélés par les documents ne sont que des exceptions, ou bien, comme Liebenam, on formule cette étonnante conclusion : « Ni à Rome les comices populaires n'ont été sous Tibère brutalement supprimés, ni dans les cités provinciales les assemblées du peuple n'ont été privées d'un seul coup de leurs anciennes attributions. » Ainsi, pour ne pas se mettre en contradiction avec une théorie purement arbitraire, notre auteur torture les textes et les documents antiques. Voici encore un autre exemple de cette méthode vraiment déplorable : certains paragraphes de la *Lex Ursonensis* donnent aux édiles de la *Colonia Genetiva Julia* des pouvoirs plus étendus que n'en ont d'habitude ces magistrats ; ils participent, avec les décemvirs, à l'administration financière de la cité, à la nomination des *magistri ad fana, templa, delubra* ; de concert avec eux, ils peuvent accorder le titre de patron, celui d'hôte de la cité. Ce sont là des attributions anormales, nous en convenons ; mais que devons-nous en conclure ? Tout simplement que, dans cette commune, les édiles jouissaient de prérogatives exceptionnelles. La conclusion, que Liebenam emprunte d'ailleurs à Mommsen, est tout autre : « Les paragraphes en question sont interpolés (*diese Abschnitte interpoliert sind*). » Ainsi les documents les plus précis ne valent contre une théorie toute faite. Et ceux qui sont en opposition avec cette théorie sont immédiatement déclarés suspects.

L'ouvrage de Liebenam renferme des généralisations inexactes ou tout au moins prématurées. Il faut être d'une prudence extrême pour formuler, à propos de l'empire romain, une conclusion générale. Il ne suffit pas d'avoir réuni quatre ou cinq faits particuliers ; il ne suffit même pas d'avoir groupé un certain nombre de cas quand tous ces cas se rapportent à une seule et même région : par exemple, il est très frappant que la coutume des *summae honorariae*, attestée par des documents si nombreux pour l'Afrique du Nord, soit si rare hors de ce pays, et qu'on ne la retrouve que çà et là dans l'Espagne méridionale, en Crète, en Sardaigne, en quelques points de l'Italie et de l'Orient. Avons-nous vraiment le droit d'affirmer que ce fût là une habitude générale dans tout l'empire ? A notre avis, non. Or, Liebenam nous paraît avoir souvent généralisé trop vite. P. 74-75 : « Si la ville lydienne de Téos reçut déjà à l'époque des Attalides une donation de 34,000 drachmes, dont les revenus lui permirent d'instituer un *παιδονόμος* à côté du *γυμνασίαρχος*, et si Delphes fut dotée par Attale II

d'un capital de 180,000 drachmes destinés à des œuvres d'éducation, on peut en conclure que d'autres cités purent, grâce à des libéralités analogues, entretenir de même des professeurs et des institutions pédagogiques. » Eh bien ! non, on ne peut pas conclure cela. De deux faits particuliers, on ne tire pas une conclusion générale. P. 80 : Liebenam, à propos d'une constitution d'Antonin le Pieux, particulière à l'Asie, écrit : « *der aber allgemeinere Geltung beanspruchen darf.* » Ici encore, nous dirons : non. Le document cité est particulier à la province d'Asie; nous n'avons pas le droit, en bonne méthode, de lui attribuer arbitrairement une portée générale. Cf. en outre, p. 95, 436, 482, des exemples de généralisations analogues que nous estimons erronées.

Si donc, comme répertoire de faits et comme instrument de travail, la *Städteverwaltung* de Liebenam est et sera longtemps encore un livre précieux, elle n'a pas, à nos yeux, la même valeur au point de vue historique. La méthode de l'auteur pour passer du particulier au général est loin d'être impeccable; ses conclusions nous paraissent devoir être contrôlées de très près. Cette œuvre, si importante qu'elle soit, si utile qu'elle doive être, ne peut pas être considérée comme épuisant les questions si importantes et si complexes, qui constituent l'histoire de l'organisation municipale de l'empire romain.

J. TOUTAIN.

Albert DUFOURCE. **Étude sur les « Gesta martyrum » romains.**

Paris, Fontemoing, 1900. In-8°, VIII-444 pages. (*Bibliothèque des Écoles françaises de Rome et d'Athènes*, fasc. LXXXIII<sup>1</sup>.)

Une étude d'ensemble des Gestes des martyrs romains n'avait jamais été faite, et il faut louer M. Dufoucq de l'avoir entreprise. On ne peut dire cependant que le besoin en fût aussi pressant qu'il le fait entendre, et l'état de la question n'était pas tout à fait celui qu'il expose en commençant. La plupart des modernes ont reconnu, après Ruinart et Tillemont, que les Gestes romains ne méritaient aucune créance. Il est vrai que De Rossi et Le Blant avaient tenté de leur rendre quelque faveur. De Rossi leur avait dû nombre de données exactes sur la topographie religieuse de la ville, et Le Blant y avait observé, dans le détail des

1. L'ouvrage, où surabondent les fautes typographiques, est d'un maniement très incommode. Il n'y a pas de table alphabétique des noms de saints. La référence des textes étudiés est donnée une seule fois (part. I, chap. III), d'après l'ordre chronologique des persécutions. L'analyse critique des traditions sur les martyrs est ensuite donnée dans un ordre topographique dont on ne voit pas la raison. Dans toute la deuxième partie, les résumés des Gestes faits par M. D. sont donnés en italique et entre guillemets, sans qu'on soit averti qu'il s'agit là de résumés; les personnes qui ne recourront pas aux textes croiront en avoir sous les yeux les traductions. Il manque enfin une table bibliographique.



poursuites et des débats judiciaires, beaucoup de traits conformes à la véritable procédure impériale. L'un et l'autre avaient conclu, pour les principales légendes, à ce que M. D. appelle la *théorie de l'interpolation* et qu'il vaudrait mieux appeler la *théorie du fond historique primitif*; sans prendre garde que les indications exactes qu'ils y trouvaient ne dépassaient pas les connaissances d'un Romain du <sup>vi</sup>e siècle, par exemple, quelque peu familier, soit avec les lieux saints de la ville et des alentours, soit avec les mœurs judiciaires romaines. Mais le ton même de leur protestation en faveur des Gestes prouve bien que ces textes étaient condamnés de tout le monde, et, d'autre part, leur thèse est loin d'avoir été aussi généralement admise que le voudrait M. D. M. Aubé<sup>1</sup> et M. Neumann<sup>2</sup>, par exemple, qu'il a eu l'imprudence de citer, ne mentionnent les Gestes que pour les rejeter purement et simplement. Seuls, certains historiens de tendance catholique continuent à en tirer quelque parti.

Que les Gestes soient, dans l'ensemble, postérieurs à la paix de l'Église, c'est ce que suffit à prouver le chapitre très net (part. I, ch. II) où M. D. pose le problème. On y trouve réunis les textes où des chrétiens romains du <sup>iv</sup>e siècle avouent l'ignorance où ils sont de l'histoire de leurs martyrs. Quatre ou cinq siècles plus tard, au contraire, cette histoire est connue dans le détail par toute la chrétienté.

Où trouver ces Gestes romains? Le ch. III nous en donne le recensement. Un grand nombre sont cités d'après la collection des *Acta sanctorum*, d'autres d'après des recueils anciens comme Mombrinius ou Surius, quelques-uns d'après des publications modernes comme les *Analecta Botlandiana* ou la *Bibliotheca Casinensis*. C'est dire qu'il est difficile et long de réunir les soixante-dix-sept documents étudiés dans l'ouvrage. On ne saurait trop regretter que l'auteur, qui annonce une édition de tous ces textes, ait été obligé, pour obtenir son titre de docteur, de publier l'examen critique avant l'édition critique, et n'ait pas fourni à ses lecteurs le moyen de contrôler son étude. Était-il légitime aussi, pour dater des documents dont le texte est mal établi, de recourir aux arguments tirés de l'état du langage<sup>3</sup>? — Au reste, il ne s'agit pas seulement des variantes verbales qu'offrent les manuscrits. N'y trouve-t-on pas souvent de notables variantes de rédaction ou même, pour certains martyrs, des rédactions différentes du récit de leur martyre? Une même pièce hagiographique ne contient-elle pas parfois des morceaux d'âge différent? Plusieurs des Gestes ne sont-ils pas traduits du grec? — Au-

1. M. Aubé fait une exception en faveur de la légende de Félicité, celui de nos documents qui a été le plus étudié et discuté. Cf. *Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins*. Paris, 1875, app. II, p. 439.

2. Cf. Neumann, *Des römische Staat und die allgemene Kirche bis auf Diokletian*, t. I<sup>er</sup>. Leipzig, 1890; voir p. 279-291.

3. Surius, par exemple (cf. t. IV, p. 607, *Gesta Laurentii*), nous avertit qu'il amende la latinité des textes.

cune de ces questions n'est examinée. Nous savons seulement qu'on nous désigne le texte « qui a été jugé le meilleur » (p. 34). Ce seul mot, *le meilleur*, qui n'est pas expliqué, tranche toutes les questions préliminaires. Encore arrive-t-il pour tel des Gestes<sup>1</sup> que, le texte qui a été jugé *le meilleur* ne répondant pas à la thèse du livre, il est, au cours de l'étude, écarté et remplacé par un autre sans que ce nouveau choix soit justifié plus que le premier.

La liste des Gestes donnée, l'auteur se pose la question : à quelle époque ces écrits ont-ils été composés ? Il fait à cette question d'ensemble une réponse générale (p. 358) : « Les Gestes romains sont apocryphes ; nous entendons par là, prenant le mot dans sa signification courante, qu'ils se donnent pour ce qu'ils ne sont pas<sup>2</sup>. Ils ne sont pas un document sur l'histoire des persécutions, parce qu'ils ont été rédigés, non sur des documents autorisés, mais d'après des traditions orales et déformées, par des clercs de faible culture intellectuelle et morale écrivant à l'époque ostrogothique. »

N'eût-on aucune connaissance des textes en question, on sera étonné et de cette solution si simple et de cette manière de poser le problème. Il paraîtra singulier que ces soixante-dix-sept documents, qui représentent, sauf les doubles de rédaction, la totalité de l'ancienne littérature hagiographique romaine, aient pu être composés au temps des Goths. Ainsi, l'hagiographie des martyrs à Rome serait née, se serait développée et épuisée en moins de cinquante ans ?

Mais on est certainement fidèle à la pensée de M. D. en réduisant la portée de cette conclusion, maladroitement formulée et qui est de nature à faire beaucoup de tort à son livre. Ce ne sont pas, quoi qu'il en semble, tous les Gestes romains qu'il rapporte à l'époque gothique, c'en est seulement la plus grande partie<sup>3</sup>, à savoir quarante-trois gestes, dont on trouvera la liste à la page 45. On voit, en effet, ailleurs (p. 370-372) que sept autres Gestes ayant figuré au « recensement » primitif sont rapportés expressément au VII<sup>e</sup> siècle ; ainsi la conclusion ne s'étend pas à la totalité des pièces recensées. D'autre part, nous allons voir que le raisonnement par analogie sur lequel repose tout le système n'est étendu qu'aux quarante-trois textes en question. — Il est seulement fâcheux que la liste de la page 45, dont l'établissement était un

1. Pour la Geste de Cyriaque, cf. p. 36 et p. 132.

2. En réalité, très peu de Gestes (Agnès, Potentienne, Praxède, Nérée et Achillée, Anastasie) sont de véritables apocryphes, c'est-à-dire des *faux*. Le rédacteur, la plupart du temps, ne prend aucun soin de se déguiser et n'imité pas les *Actes* ou les *Passions* authentiques. Celui des *Gesta Cyriaci* (cf. p. 65 de M. D.) fait observer lui-même que les récits de martyres sont postérieurs au triomphe de l'Église.

3. On est invité à cette restriction par le correctif de la table des matières (p. 438, au bas de la page) : « Les Gestes romains, pour la plupart, datent de l'époque ostrogothique. » *La plupart* ne peut se référer qu'à la liste de la page 45.

des principaux résultats de tout le travail, figure uniquement dans une note<sup>1</sup> qui pourrait passer inaperçue, et ne soit que « proposée *provisoirement*. » Il faut observer aussi que notre interprétation favorable de la conclusion de M. D. a l'inconvénient de laisser en souffrance un bon tiers des Gestes, lesquels ne sont rapportés ni à l'époque des Goths ni au VII<sup>e</sup> siècle.

Le procédé d'argumentation de M. D. est, en résumé, le suivant :

Il s'efforce d'abord d'établir (part. I, ch. v et vi) qu'il existe entre les quarante-trois textes une « parenté littéraire » et une « parenté psychologique. » Mais toute cette partie, qui était essentielle, est traitée très légèrement, et tout le monde reconnaîtra que sa valeur démonstrative est nulle. L'étude philologique des textes, catalogue fait sans méthode de quelques particularités de vocabulaire et de syntaxe, est entachée de grosses erreurs. Parmi les exemples donnés de mots ou d'expressions postérieures au IV<sup>e</sup> siècle, figurent *ercmus*, *consobrinus*, *rex* (pour *imperator*), *comitatus* (l'ensemble des *comites*), *milités Christi*, *virgo Christi*, etc. (p. 46-48). Un peu plus loin, les conjonctions *quia* et *quod* sont citées avec insistance comme prépositions, à côté de *in* et de *per*, ce qui marque un surprenant oubli du rudiment. Au surplus, perdant de vue que l'objet du chapitre est de prouver que les récits sont écrits dans la même langue et par suite sont de même époque, M. D. néglige généralement de donner la référence de ses exemples aux titres des Gestes et se contente de la référence au folio du manuscrit, d'un seul manuscrit. Il faudrait une étude autrement sérieuse et approfondie des textes, pris un à un, pour établir entre eux le lien de solidarité qui était nécessaire à toute la déduction, et pour que, d'une démonstration faite pour les uns, on pût conclure aussi pour les autres.

Sur les quarante-trois documents mis à part, comme plus sûrement ostrogothiques, trente-quatre sont l'objet, séparément ou par groupes, d'« enquêtes particulières. » Certaines de ces enquêtes sont sommaires et peu probantes. Telle est l'enquête n<sup>o</sup> XII (p. 312), ou encore l'enquête n<sup>o</sup> XIII (p. 313), qui porte sur onze Gestes présentant une même doxologie. L'interprétation de la doxologie est hypothétique; il fallait aussi se demander si elle n'avait pu être empruntée aveuglément par un rédacteur à l'autre, à des époques différentes et malgré la diversité des circonstances. Il n'y a de démonstration véritable que pour deux ou trois Gestes<sup>2</sup>, qui sont rapportés par de solides raisons à l'époque des Goths. Pour les autres, nous ne trouvons invoquées que des vraisemblances, et encore n'abou-

1. Note 1 de la page 45. On voit avec surprise, à la page 77, que l'auteur n'a même pas fait le compte des articles de sa liste : il l'estime à « quarante-cinq environ. »

2. *Gesta Caeciliae* (d'après Erbes, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. IX, p. 1 et suiv.). Cf. p. 293. — *Gesta Cornetii*. Cf. p. 296. Le doute subsiste pour les Gestes d'Eusèbe (p. 297) et surtout d'Eugénie (p. 299).



tit-on ainsi à en fixer la rédaction que d'une manière fort vague, entre la fin du iv<sup>e</sup> et la fin du vi<sup>e</sup> siècle.

C'est par un étrange abus de l'analogie que M. D. conclut, d'un très petit nombre de cas particuliers, à la masse de ses quarante-trois documents, et la déverse tout entière dans la période ostrogothique.

Il est vrai qu'il a joint à ses enquêtes particulières un essai de démonstration d'ensemble. Mais, ici encore, nous ne pouvons trouver que ses arguments soient démonstratifs. Par exemple, ayant observé que Grégoire de Tours, mort en 594, a connu les deux passions de Clément et de Chrysanthé, il ajoute : « Mais, comme il n'y a aucune raison de croire qu'elles ont été [rédigées] avant les autres, comme la parenté de nos textes nous invite même à penser le contraire, on est porté à croire que les Gestes romains, dans leur ensemble, existaient avant 594 » (p. 283).

Un peu plus loin, M. D. examine les rapports des Gestes des papes martyrs avec le *Liber pontificalis*. Admettant, avec Mgr Duchesne (*L. P.*, t. I, p. LXXXIX), que pour certaines des Passions de papes le *Liber* semble tributaire des Gestes, tandis que pour d'autres les Gestes paraissent dépendre du *Liber*, M. D. tire de ces rapprochements la conclusion suivante : « Il y a donc, entre le *Liber pontificalis*, rédigé sous le pontificat d'Hormisdas (514-523), et les Gestes romains qui nous sont parvenus, une solidarité étroite et comme un enchevêtrement de dépendance qui ne laisse pas d'être significatif; n'est-il pas nécessaire d'admettre, pour en rendre compte, qu'ils ont été rédigés à la même époque? » (p. 290). La conclusion raisonnable était pourtant que, parmi les Gestes pontificaux, certains avaient été rédigés avant le *Liber*, et certains après.

Un même parti-pris vicie toute l'argumentation de M. D. Ayant constitué arbitrairement une collection d'actes, il la considère comme un seul bloc et ne veut pas reconnaître que le problème général qu'il s'est posé se résout en une série de problèmes partiels.

Dans les documents où M. D. n'a voulu voir que des ressemblances, des diversités marquées apparaissent. Les uns sont de simples notices, occupant une colonne ou deux des *Acta sanctorum*, et qui relatent en termes sommaires l'interrogatoire, la condamnation, le supplice et la déposition du martyr; le merveilleux n'y apparaît point. D'autres sont des compositions prolixes, où le faible esprit des rédacteurs s'est ingénié aux effets romanesques, où s'étalent des dissertations dogmatiques ou morales, où un merveilleux vulgaire est répandu à profusion. Les Passions de Félicité ou de Potentienne, par exemple, sont-elles des documents de même espèce que les romans d'Eugénie, de Cécile ou d'Anastasia? Il est frappant aussi de constater qu'il existe, d'une manière générale, un rapport inverse entre la correction grammaticale des textes d'une part, et d'autre part la longueur des récits et l'énormité des faits miraculeux. Tout indique que les Gestes romains représentent, non pas la littérature d'un moment, mais celle de plusieurs générations successives. Il semble qu'un travail d'ensemble sur cette collection ne

pouvait manquer de comprendre une étude sur les transformations du genre hagiographique à Rome.

L'un des documents qu'a étudiés M. D., une *Passio Petri et Pauli*, se date, par des raisons solides, du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>; d'autres sont rapportés par lui-même au VII<sup>e</sup> siècle. Il y a au moins trois cents ans d'écart entre les dates du plus ancien de ces textes et du plus récent. Entre les termes extrêmes qu'on se serait posés, après avoir fixé exactement dans le temps tous ceux des documents qui offriraient une prise sûre à la chronologie, on pouvait essayer d'échelonner la masse des Gestes par groupes naturels, constitués d'après des analogies étroitement observées. Cette méthode eût pu aboutir à une répartition utile par époques, et par rédacteurs pour certains cas. — Ce qui est sûr, c'est que l'on aurait été ainsi amené à placer au V<sup>e</sup> siècle une partie des textes que M. D. a fait figurer sur sa liste spécialement ostrogothique. Tels sont les Gestes de sainte Agnès<sup>2</sup>, des saints Nérée et Achillée<sup>3</sup>, des saintes Potentienne et Praxède<sup>3</sup>. Ces trois légendes, écrites dans une langue relativement correcte et serrée, dont les héros sont parmi les saints les plus anciennement populaires de Rome et où ne se passe aucun prodige<sup>4</sup>, offrent encore cette rare particularité qu'elles sont de véritables apocryphes, c'est-à-dire des faux. Elles nous représentent la première époque de l'hagiographie romaine, le temps où des écrits de ce genre n'avaient cours que difficilement et devaient se placer sous le couvert d'un nom vénéré ou illustre. On se dispensa de ces déguisements quand ils furent devenus inutiles<sup>5</sup>.

1. V. Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*. Braunschweig, 1883-1890, 3 vol. in-8°. Cf. t. II, p. 149 et suiv. M. Lipsius admet l'attribution de la rédaction latine à saint Ambroise, qui est fournie par certains manuscrits.

2. Cf. Pio Franchi de' Cavalieri, *S. Agnese nella tradizione e nella leggenda*. Römische Quartalschrift, Supplementheft X. Roma, 1899. M. Franchi rapporte au V<sup>e</sup> siècle la rédaction de la légende latine. Son opinion n'est ni mentionnée ni discutée par M. D., non plus que l'opinion ci-dessous citée de Lipsius.

3. Lipsius, *Die Quellen der römischen Petrussage*. Kiel, 1872. P. 153 : « Die Akten mögen aus der ersten Hälfte des 5 Jahrhunderts stammen. » Ceci ne se rapporte, je pense, qu'à la première partie du Geste (§ 1-18), que Lipsius a seule étudiée. La suite a tout le caractère d'une continuation postérieure. Achéllis en place la rédaction définitive au VI<sup>e</sup> siècle. Voir sa publication (inconnue de M. D.) : *Acta Nerei et Achillei*, Leipzig, 1893. *Texte und Untersuchungen*, vol. XI, fasc. 2. Ce que je dis du style des actes cités ici ne se rapporte pas aux actes de Nérée et Achillée, dont l'original était en grec.

4. Sauf dans le Geste des saints Nérée et Achillée, les prodiges empruntés à la légende déjà ancienne de l'apôtre Pierre.

5. La légende de sainte Agnès passa sous le nom de saint Ambroise. La légende des saints Nérée et Achillée est composée principalement d'une lettre des saints Nérée et Achillée et d'une lettre des saints Entychès, Victorin et Maro. La Passion des saintes Potentienne et Praxède a la forme d'une lettre de saint Pastor, témoin oculaire de leur supplice. Sur la question de la réception

Nous n'avons critiqué que la thèse principale du livre de M. D. Une au moins de ses thèses particulières doit être examinée. Ayant été amené à étudier un martyrologe manuscrit de Vienne, le *Palat. Vindob.*, lat. 357, il rapproche ce texte d'une lettre du pape Grégoire le Grand<sup>1</sup>, adressée à l'évêque d'Alexandrie Eulogius, qui l'avait prié de rechercher pour lui la collection martyrologique d'Eusèbe. « A part les extraits des Gestes des martyrs que contiennent les livres du même Eusèbe (c'est-à-dire l'*Histoire ecclésiastique*), je n'ai rien trouvé, écrit le pape, ni dans nos archives, ni dans les bibliothèques de Rome, que quelques écrits (*pauca quaedam*), dont la collection ne forme qu'un volume<sup>2</sup>. » M. D. pense que ce volume de Rome est l'archétype de son manuscrit viennois, qu'il appelle désormais le *Passionnaire grégorien*. Pourtant, *pauca quaedam* s'applique mal à un recueil qui, complet, comprenait au moins trente Gestes. Rien aussi n'indique, dans la lettre de Grégoire, ni que le volume qu'il a eu en mains ne contient que des Gestes romains, ni que, comme dans le manuscrit de Vienne, les Passions y fussent placées dans l'ordre du calendrier. Enfin, malgré un essai d'argumentation de M. D. tendant à reculer jusqu'au vi<sup>e</sup> siècle la composition première de son recueil, il reste vraisemblable que l'on n'a disposé les Gestes dans l'ordre du calendrier que pour les besoins du culte, lorsqu'on introduisit dans les offices des « leçons » tirées des Gestes. Or, cette réforme liturgique ne se fit qu'au vii<sup>e</sup> ou au viii<sup>e</sup> siècle (cf. p. 386). Ce que l'on peut dire de plus favorable à l'hypothèse de l'origine « grégorienne » du *Passionnaire*, c'est qu'on ne peut affirmer qu'elle soit fautive.

L'étude de M. D. produira peut-être ce bon effet de discréditer davantage les Gestes romains: on osera moins qu'autrefois en faire une source de l'histoire des persécutions.

Mais il n'a, à vrai dire, rien démontré, et on ne peut reconnaître à son livre le caractère d'un travail définitif. On peut penser seulement que, si un travail d'ensemble sur le sujet était entrepris de nouveau et conduit avec une critique méthodique, une des conclusions partielles auxquelles on aboutirait se rapprocherait de sa conclusion trop générale et que la rédaction d'une notable partie des Gestes romains devrait être

des Gestes par le public et le clergé, voy. le livre de M. D., p. 289. Son interprétation du texte du décret pseudodamasine me semble inexacte. L'Église, au moment où elle rend le décret, classe les Gestes parmi les *opuscula recipienda*; si elle ne va pas encore jusqu'à les admettre aux offices, c'est, dit-elle, par une *singularis cautela*. Nos textes ont déjà cause gagnée. Nous n'en sommes plus au moment où fut écrite la préface des gestes de Potentienne (citée p. 312), où l'on avait peine à faire accepter du public ce genre de publications.

1. Le même texte avait été rapproché par M. Kunstle d'un autre *Passionnaire*, le ms. *Augiensis XXXII*. Cf. *Hagiographische Studien über die Passio Felicitatis cum VII filiis*. Paderborn, 1894. Cf. p. 47 et suiv.

2. *Mon. Germ. Epistol.*, II, 1, p. 28. Cf. Dufourcq, p. 78 et suiv.



rapportée à l'époque gothique. Il faut ajouter que son livre, par des informations abondantes sur les questions traitées, peut être fort utile. On recourra particulièrement à la deuxième partie (Analyse critique des traditions romaines), qui a pour objet plutôt les saints eux-mêmes que leurs Gestes, et qui offre un résumé complet et précieux de ce que les recherches historiques et archéologiques de De Rossi et de ses continuateurs ont pu établir sur chacun des martyrs romains.

E. BABUT.

---

John RHYS et David BRYNMOR-JONES. **The Welsh people**, chapters on their origin, history, laws, language, literature and characteristics. London, Fisher Unwin, 1900. 4 vol. in-8°, xxvi-678 pages.

Nous aurions besoin d'un livre de haute vulgarisation où l'on consignerait les résultats acquis par les recherches nombreuses, mais discursives, dont le pays de Galles a été l'objet dans les vingt dernières années. L'ouvrage de MM. Rhys et Brynmor-Jones n'est malheureusement pas ce livre. A vrai dire, ce n'est pas un livre, mais un recueil d'articles assez hétérogène. Sur treize chapitres, six (les nos 1, iv, x, xi, xii et xiii) sont basés sur le *Report of the royal commission on land in Wales and Monmouthshire*, désignée le 27 mars 1893. Les sept autres chapitres nous donnent du nouveau. L'idée de réimprimer ce *report* n'était peut-être pas mauvaise, mais il fallait le compléter d'une manière méthodique. Or, la méthode est ce qui manque le plus dans cet ouvrage. On trouve sur les *Pictes* un chapitre étendu (ch. ii) qui n'a rien à faire avec le sujet. Par contre, si la vie rurale moderne nous est décrite (ch. xiii), nous n'avons rien sur l'industrie qui a pris une importance si considérable en cette région. Un chapitre sur la littérature galloise moderne est le bienvenu (ch. xi); mais il est invraisemblable de ne trouver *rien* sur la littérature ancienne du pays, la plus originale et la plus curieuse pour nous. De même on nous donne un chapitre (ch. x) sur le mouvement religieux à l'époque moderne. C'est fort bien. Mais on ne nous fournit rien sur la période ancienne de l'église celtique en Grande-Bretagne, si ce n'est une petite bibliographie de la question (p. 459, note 1). Les auteurs étaient libres, bien entendu, de borner leur exposé à la période moderne. Telle n'a pas été leur intention, car les sept premiers chapitres, soit la moitié de l'ouvrage, sont consacrés au pays de Galles jusqu'à la conquête de 1282. Alors ces omissions ne se comprennent plus. De toutes façons, c'est l'incohérence. Encore dans quelques-unes des parties de l'ouvrage peut-on trouver des renseignements profitables. L'histoire du pays de Galles avant et après 1282 m'a semblé bien traitée. Le chapitre viii sur l'histoire « constitutionnelle » de la contrée du xiii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours est utile. J'en dirai autant du chapitre iv (*History of land tenure in Wales*) confié à M. Fr. Seebohm, l'auteur du *Tribal system in Wales*, bien que,

au témoignage d'un juge compétent, celui-ci paraisse « ignorer complètement l'histoire du droit indo-européen et présente comme spéciaux au pays de Galles des faits juridiques qui sont les résultats des principes généraux admis dans les autres branches de la famille indo-européenne » (voy. *Revue celtique*, 1897, p. 335-340). Mais les trois premiers chapitres appellent les plus sérieuses réserves. Ils sont consacrés à l'ethnologie, à la question picte, à la Bretagne romaine. Deux thèses y sont présentées : 1° la Grande-Bretagne a été peuplée non seulement par les *Britones* d'origine continentale, mais par les *Goidels*. Établis en Irlande, comme chacun sait, ils ont aussi occupé la Grande-Bretagne. Bien que dominés par les Bretons nouveaux venus, les Goidels ont persisté sur le sol de la grande île à côté ou au milieu de ces derniers jusqu'à l'époque romaine<sup>1</sup>; 2° avant les Bretons, avant les Goidels mêmes, ces îles étaient occupées par des aborigènes dont les Pictes de Calédonie seraient les descendants historiquement connus. Le Gallois moderne descend tout autant du Goidel que du Breton, de l'Aborigène encore davantage, bref, le Gallois n'est pas ou très peu un Aryen.

Cette double thèse n'a rien *a priori* que d'admissible. Reste à l'étayer de preuves, tout au moins de présomptions : 1° en ce qui touche la persistance des Goidels dans la grande île, les auteurs n'ont qu'un argument : la présence d'inscriptions en caractères *oghamiques* dans l'ouest et le sud-ouest de la Grande-Bretagne. Cette écriture serait de l'invention des Goidels et, comme certaines inscriptions ne peuvent être antérieures aux vi<sup>e</sup>-vii<sup>e</sup> siècles de notre ère, il en faut bien conclure que ces populations y vivaient encore non fondues, ou à peine, avec les Bretons. Les auteurs poussent l'intrépidité jusqu'à dresser une carte (p. 74-75) où ils distinguent parmi les peuples de Grande-Bretagne à l'époque romaine ceux qui sont de race goidélique de ceux qui sont de race bretonne. On y voit des choses tout à fait extraordinaires : les Venedotiens (Nord-Galles), les Silures et les Demètes (Sud-Galles), les Dumnonéens (Devonshire, Cornwall) sont des Goidels, c'est-à-dire des Irlandais et non des Bretons. On se demande alors avec stupéfaction pourquoi les Gallois, les Bretons de notre Armorique, enfin (jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle), les Cornouaillais insulaires parlent justement la langue celtique qui s'oppose à l'irlandais. Au reste, il est inutile de perdre son temps à réfuter cette thèse. Elle n'existe pas<sup>2</sup>. Les inscriptions oghamiques sont bien dues à des Goidels, mais à ceux d'entre eux qui, depuis le iii<sup>e</sup> siècle de notre ère, sont sortis d'Irlande pour

1. Le peuple des Gallois, les *Cymri*, c'est-à-dire les « compatriotes, » s'est constitué après le départ des légions romaines au vi<sup>e</sup> siècle. Il exprime la fusion des populations britanniques et goidéliques (p. 26).

2. Je renvoie le lecteur désireux de s'éduquer à un excellent mémoire de M. Kuno Meyer, *Early relations between Gael and Brython*, paru dans les *Transactions of the society of Cymmrodorion*, section 1895-1896, p. 55-86 (cf. *Revue celtique*, 1897, p. 354-355).

pirater sur les côtes de Grande-Bretagne. Sous le nom de *Scots*, ils ont occupé plus ou moins fortement l'ouest depuis la Calédonie jusqu'au Cornwall aux iv<sup>e</sup>, v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles. Ils se sont fixés au nord-ouest et ont même donné, aux x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles, leur nom au pays, Écosse (*Scotland*) ; à l'ouest et au sud-ouest, ils n'ont pu se maintenir et ont été chassés par les Bretons. Ils ont laissé néanmoins des traces de leur occupation dans ces inscriptions oghamiques sur des monuments funéraires, peut-être aussi dans certaines forteresses qui parsèment l'ouest de l'Angleterre (voy. *Romania*, 1901, p. 6 et 7), enfin, ils ont exercé une profonde action sur la littérature naissante des Bretons insulaires. Les quatre plus anciens récits connus sous le nom de *mabinogion* sont, au fond, des contes irlandais<sup>1</sup>. Il resterait à se demander si le droit et les institutions n'ont pas subi l'influence de ces Scots. Il est curieux de voir que le semi-légendaire législateur du pays de Galles, *Dyfnwal Moel-Mut*, porte certainement un nom irlandais (*Domhnall Moel-Muaid*), ainsi que le montre justement M. Rhys (p. 24-25). La langue même témoigne, par ses emprunts à l'irlandais, de l'action exercée par les Scots. M. Rhys a publié à ce sujet deux articles dans l'*Archæologia Cambrensis* (5<sup>e</sup> série, vol. XII, p. 18-39 et 264-302) qu'il faut mettre au point en usant des critiques de MM. Kuno-Meyer (*loc. cit.*, 1895-1896) et d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, 1896, p. 102-106).

On se demande d'ailleurs pourquoi l'auteur fait aborder les Goidels dans les îles Britanniques au vi<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (p. 10 et 11), à l'époque où l'on place l'invasion du pays entre le Rhin et les Pyrénées par les Gaulois. Cette date est visiblement beaucoup trop basse. Les Gaulois de la première couche (*Celtae*) ainsi que les *Belgae*, qui passèrent le Rhin, puis firent la conquête de la grande île sous le nom de *Brittones* vers le iii<sup>e</sup> siècle avant notre ère, parlaient la même langue. Elle ne nous est connue que par quelques noms d'hommes et de lieux, par le gallois ou *Kymraeg*, dont le cornouaillais insulaire et l'armoricain ne diffèrent point jusqu'au xi<sup>e</sup> siècle de notre ère. L'irlandais au contraire (dont l'écosseais et le manx ne se distinguent point avant le xii<sup>e</sup> siècle environ) forme une seconde branche celtique profondément différente de la première. Les différences peuvent se comparer à celles qui séparent le latin de l'osque. Les quelques noms gaulois conservés du iii<sup>e</sup> siècle av. J.-C. suffisent à montrer dès cette époque les traits linguistiques qui séparent radicalement ces deux groupes de langue. Il est irrationnel d'admettre qu'au v<sup>e</sup> ou au vi<sup>e</sup> siècle, Gaulois et « Goidels » aient pu former une seule nation envahissant l'ouest de l'Europe. Dès cette époque, ces deux peuples celtiques ne se seraient pas compris. Le bon sens indique que les ancêtres des Irlandais, les « Goidels », ont occupé les îles Britanniques à une époque antérieure de plusieurs siècles à celle que suggère M. Rhys. Relevons à ce propos une phrase inquiétante (p. 4) :

1. La chose résulte des rapprochements indiscutables dus entre autres à MM. Rhys et Nutt.



« The ancient distinction of speech between the Celts implies a corresponding difference of race and institutions. » Une différence de langue n'implique jamais une distinction de race et d'institutions. L'auteur adopte la théorie qui distingue les Celtes des Galates. Faut-il répéter que cette théorie ne repose que sur des contresens énormes? Ici, elle est particulièrement malheureuse. M. Rhys assimile les Goidels aux *Celtae* (c'est-à-dire aux brachycéphales bruns et petits des anthropologues), les *Brittones* aux Galates (grands, blonds, dolichocephales). Ces Goidels, nous ne les connaissons que par leurs descendants actuels, les Irlandais de l'ouest et les Écossais des Hautes-Terres; or, tous deux sont dolichocephales très grands et châains, c'est dire qu'ils réalisent à peu près complètement le type dit galatique, que M. Deniker<sup>1</sup> appelle plus justement « nordique. » Les ancêtres des Gallois du Sud, les Silures, ressemblaient au contraire à des Espagnols, selon Tacite. Quant à nos Bas-Bretons, descendants des émigrés bretons du v<sup>e</sup> siècle, ils sont en majorité petits, bruns, brachycéphales, tout au plus mésocéphales. On voit que la thèse avancée par M. Rhys est exactement le contre-pied de la réalité.

2<sup>o</sup> Passons aux « aborigènes, » et, tout d'abord, parlons des Pietes. Ceux-ci, refoulés en Calédonie et dans certaines parties de l'Irlande, seraient un débris de la population primitive des îles et ils n'appartiendraient pas à la race indo-européenne ou aryenne. Les arguments à l'appui sont de deux sortes : I, juridiques; II, linguistiques.

I. On invoque un passage de César (V, 14) : « Uxores habent deni duodenique inter se communes et maxime fratres cum fratribus, parentes cum liberis; sed qui sunt ex iis nati eorum habentur liberi quo primum virgo quaeque deducta est. » Remarquons tout d'abord que César parle des « Bretons » et non des seules populations du nord (appelées Pietes depuis le m<sup>e</sup> siècle de notre ère); c'est par une licence inadmissible qu'on tenterait de restreindre à ces derniers l'assertion de l'historien. Quoi qu'en disent MM. Zimmer (*Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Römische Abth.*, XV, 209-240) et Rhys (*op. cit.*, et *Proceedings of the Society of antiquaries of Scotland*, vol. XXVI), il n'y a rien là qui indique la coutume du matriarcat; au contraire, la paternité de l'enfant est attribuée à celui qui a le premier possédé la vierge, c'est-à-dire au vrai père. C'est exactement le contraire du matriarcat où l'on n'est parent que par la mère. On peut objecter que César n'a rien compris aux mœurs qu'il décrivait. D'accord, et sa promiscuité par groupe de dix ou douze est bien singulière. Il en faut conclure qu'il est plus sage de s'abstenir d'interpréter ce passage. Je ne crois pas qu'on puisse rien

1. Je me borne à renvoyer aux excellents travaux de cet anthropologue sur les races de l'Europe. Voy. *Bull. de la Soc. d'anthropol. de Paris*, 1897, 189-288, 291-302; *L'Anthropologie*, 113-133; enfin et surtout : *les Races de l'Europe. I : l'Indice céphalique en Europe*. Paris, 1899, in-8°, avec carte. Nous n'avons point, d'ailleurs, l'embaras du choix, le reste n'est que sottise et divagations.

tirer de sérieux d'une anecdote de Dion Cassius sur les mœurs d'une dame calédonienne. Vient enfin un passage de Bède (l. I, c. 1) où il est question de la succession *royale* chez les Pictes. En cas de doute (*ubi res perveniret in dubium*) ils choisissent (*eligerent*) un roi dans la ligne féminine plutôt que dans la ligne masculine. Au ix<sup>e</sup> siècle, on constate dans l'histoire qu'à la mort du roi ce n'est pas son fils qui lui succède tout d'abord, mais son frère. Je ne crois pas qu'on puisse rien tirer de là. D'abord, les exemples sont trop peu nombreux pour qu'une théorie solide puisse s'étayer sur eux. Ensuite, il est possible que les fils se soient trouvés mineurs. L'oncle était tout désigné dans ces sociétés si troublées pour régner, en attendant qu'ils eussent atteint l'âge d'homme. Enfin cette dynastie de rois, issus de Kenneth Mac Alpin, n'est point pictes, elle est irlandaise, les Scots ayant achevé alors la conquête de la Calédonie; c'est dire qu'il ne reste plus rien de l'hypothèse. Au surplus, la succession royale de frère à frère est un phénomène social qui s'est reproduit dans le monde entier sans qu'il soit besoin d'invoquer le matriarcat. Inutile d'insister; je me borne à renvoyer à la critique spirituelle de ces théories qu'a donnée M. d'Arbois dans la *Revue celtique* de 1895, p. 118-120.

II. Passons aux arguments linguistiques mis en avant principalement par M. Rhys. Dans les inscriptions septentrionales, en caractères latins ou en ogham, le nom du personnage est suivi du mot *nepotis*, en ogham *netta*. Adamnan, dans sa Vie de saint Columba, emploie ce mot *nepos* dans le sens où l'irlandais use du mot *ua* (en ogham au génitif *avi*). C'est ainsi que *nepos Lethani* traduit l'irlandais *Ua Liathain*. On trouve même en irlandais le mot *nieth* comme équivalent : *ua nieth Néill* = *Ua Néill*. En irlandais, ce mot *ua* se traduit par « petit-fils » ou « descendants. » M. Rhys veut qu'il signifie « neveu, » c'est-à-dire fils de la sœur. Ce serait là une trace de matriarcat. En passant en revue les exemples allégués, il est impossible d'en trouver un seul qui soit favorable à ce système. Prenons pour exemple l'inscription irlandaise : *Dumeli maqui Glasiconas niotta Cobranor*[i] (p. 48). Je ne vois pas qu'on puisse traduire autrement que : « (pierre) de Dumel fils de Glasiuc, petit-fils de Cobranor, » ou encore : « (pierre) de Dumel, fils de Glasiuc, du clan de Cobranor. » Le nom du personnage est suivi du nom de son père, de celui de son grand-père ou plutôt de l'indication de la *gens* à laquelle il appartient. Il n'y a pas plus de matriarcat là-dedans que dans *Caius Julius Caesar*. Souvent le nom du père est omis et le nom de la gens est seul indiqué (ainsi p. 46 et 47). C'est pourquoi le mot *nepos* ou *ua* est parfois remplacé par celui de *mocu*, qui signifie « tribu » : *Catabor moco Viricorb*[i], *Gosoetas mucoi Macorbi* (p. 52). Si le matriarcat avait existé, il eût, du reste, été beaucoup plus simple de faire suivre le nom du personnage de celui de sa mère. C'est ce qu'on ne trouve point dans les inscriptions. Mais l'auteur se rabat sur les textes littéraires irlandais ou gallois. Ainsi Gwidion, Gofannon, Gilfaethwy ou Efeyd, du conte gallois de Math, sont dits fils de Dôn (p. 37), c'est-à-dire de la

déesse irlandaise Danu (p. 56). Il paraît que c'est une preuve de matriarcat. De même, si nous faisons du Penardim, fille de Beli, dans le mabinogi de *Branwen* (p. 39), une sœur de Beli, tout devient clair!

Reste à démontrer que les Pictes ne parlaient pas une langue celtique ni même une langue indo-européenne. Par malheur, nous n'avons pas de texte en langue pictes. Nous ne connaissons du pictes que deux ou trois noms communs, ils sont celtiques; des noms d'hommes qui, lorsque nous pouvons les expliquer, apparaissent certainement comme celtiques; quelques noms de localités, ils sont celtiques. Conclusion, les Pictes ne parlaient pas une langue celtique. C'est tout à fait extraordinaire. Je ne puis m'attarder à discuter ces belles choses et me contente de renvoyer à un article de M. J. Loth où le bon sens reprend ses droits (voy. *Annales de Bretagne*, VI, 1890-94, p. 111-116).

Les Pictes ne parlaient pas une langue indo-européenne. Exemples à l'appui : Adamnan écrit *mocu-Sogin*, *mocu-Dalon*, *mocu-Alti* les noms de clans calédoniens, sans décliner. De même, dans une inscription d'Aboyne (p. 51), on trouve *mocu* sans que le nom suivant soit mis au génitif. Cette manière de grouper les mots en apposition prouve que les Pictes ne savaient pas décliner et, par suite, n'étaient pas une race aryenne; ils parlaient une langue agglutinante comme le basque (p. 17). A ce compte, nous, Français, parlons, sans nous en douter, une langue agglutinante puisque nous disons « l'Hôtel-Dieu, » la « rue Rambuteau. » Nous disons aussi un « Montmorency, » un « Rohan. » C'est évidemment un signe de matriarcat.

M. Rhys attache une telle importance à l'omission des finales en *i* ou en *os* des inscriptions latines ou oghamiques, qu'il voit des « aborigènes » partout, en Irlande, en Galles (ainsi p. 18-19, 64-65). Il en conclut (p. 12, 27, 33) que les Gallois descendent surtout de ces « aborigènes. » Un de ses disciples, M. Morris Jones, va même, dans un appendice impayable (p. 617-641), jusqu'à rapprocher la syntaxe du gallois de celle de l'égyptien. Cette syntaxe « pré-aryenne » se serait reflétée dans la langue des Celtes insulaires. Laissons ces folies. Comment l'auteur n'a-t-il pas réfléchi que les inscriptions en question se placent entre les iv<sup>e</sup> et vii<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire à l'époque où justement non seulement le latin, mais les deux rameaux des langues celtiques ont perdu leurs voyelles finales? Les inscriptions funéraires écrites par des gens de peu d'instruction reflètent cette déchéance de l'antique déclinaison. Il n'y a rien là de « pré-aryen. »

Ainsi donc les arguments linguistiques, pas plus que les preuves juridiques, ne suffisent à démontrer que les Pictes aient connu le matriarcat, qu'ils aient été par suite des Anaryens, à supposer que cette coutume ait été étrangère aux Aryens<sup>1</sup>. Encore bien moins peut-on

1. En interprétant les textes avec complaisance, on trouvera chez les Germains des traces de matriarcat. Voy. d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, 1897, p. 119-120) et Rhys lui-même, p. 61-62.



en déduire que Gallois et Irlandais descendent en majorité d'aborigènes anaryens. Les deux thèses de M. Rhys sont, répétons-le, parfaitement admissibles. Seulement, la démonstration n'existe pas.

Rien de plus naturel d'admettre que, lorsque les Belges ou Bretons ont envahi la grande île vers le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ils l'ont trouvée occupée par une population celtique parente des Goidels de la petite île (l'Irlande). Pourquoi ces Goidels ne seraient-ils pas justement ces Pictes refoulés au nord et jusqu'en Irlande, où quelques-unes de leurs tribus sont signalées beaucoup plus tard? Le peu que dit Tacite de leur aspect physique montre en eux une population nordique. C'est le cas des Goidels d'Irlande, nous l'avons dit plus haut. Leur langue apparaît comme celtique. On hésite seulement de la rattacher au groupe goidélique ou au groupe brittonique. Aucun des arguments n'est vraiment probant en faveur de l'une ou l'autre thèse ni vraiment décisif (voy. J. Loth, *art. cit.*). Goidélique, leur langue si elle nous avait été conservée, aurait présenté des traits fort différents de l'idiome congénère de l'Irlande. Les quelques noms propres ou communs qui nous sont connus ne sont pas antérieurs aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles de notre ère. A cette date, il y avait dix siècles au moins que les deux rameaux goidéliques auraient été séparés. C'est dire qu'à cette époque Pictes et Irlandais étaient incapables de se comprendre. Il semble que le picte ait évolué plus rapidement que l'irlandais et que la disparition des finales ait été plus précoce. Le picte a généralisé les génitifs en *nn* (voy. Rhys, p. 64-65) que l'irlandais restreint à certaines catégories. C'est à peu près tout ce que nous savons de la morphologie du picte.

Quant à la question des aborigènes, seules des fouilles méthodiquement conduites pourraient jeter quelque lumière. J'incline à croire que les indigènes, aryens ou non, antérieurs aux Bretons et aux Goidels, ont dû être ou peu nombreux ou exterminés. Les îles Britanniques présentent en effet un phénomène très caractéristique : la race y est moins hétérogène que partout ailleurs en Europe. Les différences d'indices céphaliques entre les populations celtes et germaniques y sont même quasi insignifiantes. Anglais, Gallois, Écossais, Irlandais sont tous dolichocéphales ou sous-dolichocéphales. Au contraire, l'extrême diversité d'indices en France, en Allemagne, en Italie indique un mélange de races fort différentes les unes des autres.

Nous avons longuement insisté sur ces deux premiers chapitres, non pour le vain plaisir d'en signaler les incohérences<sup>1</sup>, mais parce qu'ils révèlent une véritable aberration scientifique. Des hommes

1. Nous n'avons dit que l'essentiel. Il faudrait entrer dans un infini détail pour rendre vraiment compte de ce que sont les deux ou trois premiers chapitres. A chaque page c'est un fourmillement de suppositions en l'air, de rapprochements baroques, d'étymologies invraisemblables. Puis, au coin d'une page, brusquement, une petite découverte ingénieuse. La lecture en est irritante, et quelquefois très profitable.

éminents, mais dépourvus de culture historique, se grisent de jongleries étymologiques et se laissent aller à lancer à tort et à travers les hypothèses les plus aventureuses. La précision même de la phonétique moderne les aveugle sur la valeur de leurs rapprochements. Le bon sens n'est plus compté pour rien et l'auteur saute à pieds joints, bravement, dans l'absurde. Passe encore quand ces fantaisies paraissent dans des revues spéciales. Les hommes compétents peuvent les critiquer, extraire ce qu'il y a de bon. Mais quand nous les voyons s'étaler en tête d'un ouvrage destiné au grand public, il faut avoir le courage de crier holà! De telles extravagances ne peuvent qu'égarer le lecteur ou, s'il a assez de culture pour en reconnaître l'inanité, rejeter les études celtiques dans le discrédit d'où l'on a eu tant de peine à les tirer.

Ferdinand Lot.

---

**Baghdad during the Abbassid caliphate, from contemporary arabic and persian sources** by G. LE STRANGE, with eight plans. Oxford, at the Clarendon press, 1900. In-8°, xxxi-381 pages.

La topographie de Bagdad est l'objet principal de la très intéressante monographie que vient de nous donner M. G. Le Strange. Mais c'est en réalité cinq siècles de l'histoire de la capitale des Abbassides (754-1242) qui nous sont racontés par l'éditeur d'Ibn Serapion. On trouve dans son livre, non seulement une description de chaque quartier de la ville, de ses mosquées, de ses palais et de ses bazars, mais une foule de détails des plus intéressants pour l'histoire de la civilisation arabe. Le récit de la réception des envoyés de Constantin Porphyrogénète et la description du fameux arbre d'argent, qui avait donné son nom au palais construit par Muttadir, et sur les branches duquel étaient posés d'innombrables oiseaux d'or et d'argent, montrent que les récits merveilleux des *Mille et une nuits* sont plus voisins de la réalité d'alors que l'état actuel de l'Orient ne permettrait de le supposer. A noter aussi ce que M. Le Strange nous rapporte, d'après Yakût, des bons rapports qui existaient de son temps entre chrétiens et musulmans. Ceux-ci, pendant les semaines qui suivaient Pâques, avaient l'habitude de visiter les couvents et prenaient part aux divertissements des chrétiens. A ce propos, l'auteur donne un passage du *Kitâb-al-Fihrist*, contenant une conversation entre un musulman et un missionnaire nestorien, d'où il résulte que les derniers efforts des missions chrétiennes en Chine datent des environs de l'année 987.

L'ouvrage est accompagné d'un index copieux qui facilite les recherches et de huit plans ou cartes qui permettent de suivre les démonstrations de l'auteur. Jusqu'à ce que des fouilles aient déterminé d'une manière précise et définitive l'emplacement des principaux monuments de l'ancien Bagdad, et notamment des trois grandes mosquées de Mansur, de

Rusafah et du sultan, il restera nécessairement quelque chose de vague et de conjectural dans la topographie de Bagdad ; mais M. Le Strange paraît bien avoir atteint le maximum d'exactitude auquel on pouvait prétendre avec le seul secours des historiens arabes.

Je ne ferai qu'une réserve : l'auteur admet sans difficulté, d'après un passage de Ali Yazdi, qui place Wasit sur le Tigre, que le Chat-el-Haï représente le lit du fleuve au *xy<sup>e</sup>* siècle. Il doit d'ailleurs reconnaître que, à l'époque sassanide, le cours du Tigre correspondait au cours actuel qui passe par Amara. Nous savons d'autre part, d'après le témoignage de Pline, d'Arrien et de Strabon, qu'il en était de même dans l'antiquité. Il faudrait donc admettre que le Tigre abandonna son ancien lit vers le commencement de l'ère musulmane pour y revenir au plus tard avant 1652 (témoignage de Tavernier). C'est exagérer inutilement l'inconstance de ce fleuve, et j'aime mieux croire à une bévue d'Ali Yazdi.

V. SCHEIL.

---

**Leçons d'introduction générale à l'histoire du droit matrimonial français** (cours de doctorat), par Ch. LEFEBVRE, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris. Paris, Larose, 1900. In-8°, ix-497 pages.

En dépit de son titre, qui peut effrayer les non-juristes, ce volume ne peut rester ignoré de quiconque s'intéresse à l'histoire générale de la civilisation.

Il se propose d'étudier, au point de vue spécial du droit matrimonial, les législations et traditions qui sont les origines générales de notre droit (traditions romaine, chrétienne et franque), de voir quelles sont, de ces trois traditions, celles qu'on peut attribuer pour sources à notre droit matrimonial français, c'est-à-dire dans lesquelles on en retrouve ou voit poindre les traits caractéristiques.

Le premier soin de notre auteur est de déterminer ces traits qui, d'après lui, sont les suivants : 1° autonomie juridique du ménage, même lorsqu'en fait il reste installé à l'un des foyers paternels ; 2° union des époux à tous points de vue (vie en commun, jouissance et acquisition des biens en commun, communauté des enfants) ; 3° association soumise, une fois formée, à un statut impératif d'ordre public, dont un article est l'indissolubilité du lien conjugal et un autre l'attribution au mari d'un pouvoir de chef ; 4° la naissance au sein de cette union créant seule, en principe, la légitimité et la parenté civile.

Ces traits caractéristiques, ce n'est pas dans le droit de la Rome païenne qu'on les trouve. La cité avec lui est un ensemble de groupes, politiques plutôt que familiaux, au sens français du mot, dans lesquels le lien du sang n'est rien, dans lesquels aussi l'autorité monarchique du chef ne laisse aucune place pour un pouvoir de mari autre que la *manus*.



Mais cette *manus* (qui n'est pas sans présenter quelques traits analogues, seulement analogues, à ceux que nous cherchons), tombera en désuétude, et le mariage restera une sorte d'union de fait irréglementée, sans défense contre la dépravation grandissante des mœurs et l'abus des répudiations et divorces, sans subordination de la femme au mari, sans communauté d'intérêts entre époux, sans parenté civile entre mère et enfants, sans rien qui puisse par conséquent annoncer le futur mariage français. Les réformes d'Auguste, en défendant aux femmes l'*intercessio* pour autrui et par conséquent la *collaboratio* avec le mari, ne firent qu'augmenter le mal, et si, dès le <sup>ii</sup>e siècle de notre ère, on voit se refléter dans le droit impérial et dans la jurisprudence une conception plus raisonnable et sans doute aussi une pratique meilleure de l'union conjugale, la Rome païenne reste encore si loin du futur idéal français que vraisemblablement, ni par le progrès interne de ses mœurs, ni avec l'aide de la philosophie grecque, elle n'y serait jamais arrivée.

Le Christianisme devait amener avec lui tout un ensemble de notions nouvelles (celles-là mêmes, d'après notre auteur, qui ont triomphé dans notre droit). Il les expose en quelques pages placées par lui à la fin de son volume (p. 463-473) et qu'il faudrait transposer ici. Ces notions ne vont pas avoir toute la puissance efficace qu'on pourrait attendre. Elles se heurtent et aux habitudes d'indépendance du pouvoir législatif laïque et surtout à la résistance de la vieille construction juridique de la famille romaine. C'est ainsi qu'elles ne pourront jamais abattre le principe traditionnel du *liberum matrimonium*. Sous leur action cependant, à partir de Constantin, en une série d'innovations législatives et de pratiques nouvelles que passent en revue les leçons 8-10, on voit poindre : autorité maritale, jouissance des biens en commun, *collaboratio* des époux, droit de la mère, interdiction du *repudium*, déchéance de la parenté illégitime, indépendance juridique du foyer, etc.

Avec les leçons 11-17, nous passons à la tradition germanique. C'est la partie du livre la plus originale. Sur bien des points, l'auteur arrive à des conclusions absolument contraires à celles que l'on tient en général pour des vérités acquises.

Il ne croit pas à ce droit germanique auquel on fait une si large place parmi les origines de notre droit. Il ne croit même pas à un vrai droit franc. Il croit seulement à des *mœurs* et tendances, non à des *coutumes* précises et sanctionnées, et, observant qu'il s'agit d'hommes pour lesquels tout va changer avec l'invasion de la Gaule, genre de vie, richesse, croyance et discipline religieuses, il se demande dans quelle mesure ces mœurs même pourront subsister et si de l'ancien état de choses il restera beaucoup plus que des aptitudes ethniques et des prédispositions. Il s'élève d'ailleurs contre l'habitude de certains sociologues de mettre à l'origine de toute civilisation humaine la bestialité, qui n'est pour lui que celle de peuplades déchues. Les Germains, à ses yeux, sont comparables moins à des sauvages qu'aux paysans de nos

campagnes les plus arriérées, aux instincts frustes mais naturels et sains.

Passant au détail de leurs mœurs, il voit chez eux : la famille fortement groupée par le sentiment de la solidarité familiale, mais sans *pater* à la façon romaine ; les femmes dépendantes d'ordinaire en fait, mais sans ce *mundium* perpétuel auquel on croit généralement ; le mariage non réglementé par le droit, se contractant sans formes civiles, sans aucun achat de la femme non plus (ainsi, du reste, d'après l'auteur, que chez tous les peuples simplement primitifs) ; le *pretium nuptiale*, simple cadeau qui se confondra par la suite avec le *morgengabe*, cadeau d'ordinaire généreux<sup>1</sup> (qui entrera dans les habitudes gallo-romaines aussi) ; la liberté des divorces et des répudiations en droit, la perpétuité ordinaire du mariage en fait ; le ménage autonome, s'il le veut, au sein de la grande famille ; dans ce ménage, l'hégémonie habituelle du mari, mais sans *mundium* légal, la femme maîtresse de sa fortune propre ; pas d'association entre les deux époux ; en fait seulement, jouissance des biens en commun et *collaboratio* ; etc., etc.

Et de toute cette étude ressort alors pour notre auteur la conclusion développée dans la 18<sup>e</sup> et dernière leçon, c'est que, pas plus que le droit romain, le droit franc ne peut être attribué comme source à notre droit matrimonial français, fils en réalité de la tradition chrétienne dont les tendances et prédispositions franques et la véritable haine qu'elles ont propagée contre tout ce qui restait de la tradition romaine ont seulement rendu le triomphe plus facile et plus complet.

Tel est, dans ses grands traits, nous semble-t-il, le dessin de ce très important ouvrage. Signalons comme particulièrement intéressantes, à notre sens :

Dans l'étude du droit de la Rome païenne : les p. 59 et suiv. consacrées aux deux mariages *cum* et *sine manu*, dont elles dessinent vigoureusement le curieux contraste ; p. 50 et suiv., une rapide dissertation sur l'origine de la *patria potestas*, pour laquelle l'auteur rompt avec les deux systèmes les plus en vogue, celui de l'école sociologique et celui qu'a vulgarisé la *Cité antique* ;

Dans les leçons 8-10 consacrées à l'empire chrétien : les p. 180-183 sur la force de résistance des « constructions juridiques<sup>2</sup> ; » les p. 192-

1. Il y aurait eu beaucoup de générosité naturelle chez les Germains ; c'est ainsi que l'auteur traduit le « *muneribus gaudent* » de Tacite, p. 425, note 1. On nous permettra de préférer une autre traduction.

2. Les « constructions juridiques » (qui n'existent pas dans toutes les législations) supposent chez les juristes d'un peuple un besoin intellectuel qui est une des caractéristiques de l'esprit latin, besoin de systématisation, de coordination pour ainsi dire architecturale qui fait que les règles sorties une à une de la coutume se sont peu à peu rapprochées, reliées, combinées, développées de déduction en déduction, jusqu'aux extrêmes limites du pratique et de l'équitable (quelquefois même au delà), et le tout finit par former un ensemble dans lequel il semble que l'on ne puisse toucher à rien sans tout faire crouler. C'est

193 sur le mérite et l'intérêt historique de ce droit du bas-Empire si négligé et décrié des romanistes ;

Toute la partie de la tradition germanique enfin et la belle 18<sup>e</sup> leçon, la leçon de conclusion.

L'auteur, soit en ce qui concerne sa thèse générale, soit pour celles des questions de détail auxquelles il donne une solution neuve, n'emportera sans doute pas toutes les convictions.

Pour notre part, nous sommes volontiers avec lui dans la condamnation qu'il prononce contre le principe romain du « *liberum matrimonium*. » Nous croyons de même absolument exact tout ce qu'il nous dit sur l'inexistence de ce que l'on appelle le vieux droit germanique, sur l'impossibilité dans laquelle furent les Francs d'apporter en Gaule autre chose que des tendances et non du droit, sur l'insécurité des sources auxquelles on va puiser d'ordinaire pour l'étude de ces barbares du v<sup>e</sup> siècle, sur le rôle tout à fait prépondérant de l'influence chrétienne dans la formation de notre droit matrimonial.

Sur d'autres points, en revanche, nous voudrions faire quelques réserves<sup>1</sup>.

Nous aurions aimé voir M. L. donner plus de développement à son exposé de la « doctrine chrétienne. » Autre chose est la notion chrétienne du mariage, autre chose l'ensemble des tendances des premiers Pères et docteurs de l'Église en matière de droit matrimonial et familial. C'est, non exclusivement, mais surtout de la première que nous parle notre auteur. Et ce sont cependant les secondes qui ont « dirigé » notre droit. Or, quelque reconnaissance que nous leur devions, et elle est grande, il faut bien, pour être complet, noter qu'elles avaient leurs côtés inquiétants. Livrées à elles-mêmes, sans les modérateurs qu'elles ont rencontrés dans le sens pratique et l'équité générale de nos races, elles lussent arrivées sans doute à des conséquences bien excessives en matière de secondes noces, d'empêchements au mariage pour raison de parenté, d'infériorité de la femme<sup>2</sup>, etc., et nous ne pouvons ne pas porter à leur passif ce qu'il y a eu longtemps d'inadmissible dans la législation de la bâtardise.

Nous regrettons de même profondément que M. L. n'ait pas essayé, avec la sûreté d'information et d'esprit critique qu'il possède, de déter-

là une notion féconde pour l'histoire du droit et familière maintenant aux lecteurs des ouvrages de MM. Esmein, Lefebvre, Gény, etc.

1. D'abord celle-ci, qu'il ne nous paraît pas légitime de réserver au droit coutumier le titre de droit national. Pour n'être pas autochtone au même degré, le droit écrit n'en était pas moins un droit adapté aux besoins et habitudes d'une bonne partie de la France, et par conséquent français.

2. Voir par exemple, parmi les dispositions législatives inspirées par elles, la punition par Justinien du *repudium* sans cause ou sans cause légitime, punition si différente suivant qu'il s'agit de la femme ou du mari, l. 8, C., *de repud.*, V, 17.



miner l'état exact des mœurs gallo-romaines au v<sup>e</sup> siècle à la veille des installations barbares. Ce sont ces mœurs qu'il nous faudrait connaître pour voir en quoi l'élément gallo-romain a pu agir sur la formation du droit ultérieur. Et nous ne pouvons les juger par ce que nous savons du droit théorique, auquel elles étaient très probablement supérieures, et de beaucoup, M. L. est le premier à le reconnaître<sup>1</sup>.

Et dès lors, notant ce qu'il y avait de brutal et de barbare dans les mœurs matrimoniales *des masses* franques : la polygamie « ob nobilitatem, » l'attribution aux femmes « cum servis » de tous les travaux pénibles, le mariage irréglementé, sans garantie contre les répudiations capricieuses quand on avait affaire à un époux puissant, etc., nous ne croyons pas que l'auteur soit en droit d'écrire, comme il le fait, qu'il a « montré chez les Germains tout un ensemble de *tendances morales* vers l'intimité plus grande de l'union conjugale, la suprématie naturelle du mari et aussi le sens bien plus humain (qu'à Rome) de la grande communauté des enfants » (p. 460).

Et, par suite encore, lorsqu'il se demande pourquoi la France coutumière a seule connu un droit matrimonial nouveau et qu'il répond : « C'est parce que la direction chrétienne se combinait mieux avec les prédispositions franques qu'avec les mœurs des Gallo-Romains, restés prédominants dans le midi, » nous ne sommes pas convaincu et nous pensons que, pour les institutions matrimoniales comme pour tant d'autres branches du droit, si la France du Midi n'a pas eu un droit nouveau, c'est simplement parce qu'elle avait son droit ancien dont les invasions n'avaient pas fait table rase comme de celui de la future France coutumière.

Nous avouons de même que nous considérons comme seulement ébranlées certaines croyances générales, telles que la croyance au *mundium* marital, au *mundium* perpétuel sur les femmes, au mariage par achat, etc., et sur ce dernier point nous comprenons que M. Brissaud, courtoisement mais vigoureusement attaqué par l'auteur, ne se soit pas rendu<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, dès maintenant, il faut considérer comme devant être revues plusieurs des assertions sur lesquelles l'histoire du droit, du droit germanique en particulier, dormait tranquille.

Les facultés de droit devaient déjà à M. Lefebvre un des premiers et des plus remarquables commentaires qu'elles possèdent de nos lois constitutionnelles. Juristes et historiens lui doivent à présent une égale gratitude pour cette nouvelle œuvre toute pleine d'idées plus révolutionnaires dans la forme qu'au fond, mais suggestives, présentées

1. P. 460, par exemple. Une étude consacrée à la Gaule romaine est d'autant plus nécessaire qu'il semble que les institutions matrimoniales y ont toujours présenté certaines particularités.

2. *Quelques observations sur le mariage par achat*, par J. Brissaud (*Recueil de l'Académie de législation de Toulouse*, 1900, p. 167-194).

avec une chaleur de conviction et une élévation de style qui arrivent en bien des pages à la véritable éloquence professorale<sup>1</sup>.

G. GAVET.

**La mort civile des religieux dans l'ancien droit français.**

Étude historique et critique, par l'abbé Ch. LANDRY. Paris, Picard, 1900. XII-474 pages.

Il y a dans cette étude, d'ailleurs claire et bien conduite, trois parties : l'une historique, où l'auteur traite des origines des incapacités qui atteignaient les religieux sous l'ancien régime, l'autre juridique, où ces incapacités sont exposées, la dernière théologique, où il recherche quelle en est « la valeur vis-à-vis du droit de l'Église. » L'histoire de la formation de la fiction, d'après laquelle tout religieux était frappé de mort civile, est sommaire et insuffisante; l'auteur le reconnaît lui-même; il n'a voulu se servir de l'histoire, dit-il, que d'une manière secondaire et comme terme de comparaison. Nous aurions mauvaise grâce à le lui reprocher si, à nos yeux, la partie juridique et encore plus la partie théologique de son étude ne se ressentaient de cette lacune voulue. C'est par l'histoire que le problème qu'il abordait aurait dû être résolu; l'histoire du développement de notre ancienne législation et la comparaison avec le droit étranger aurait permis de comprendre et de juger la politique de l'ancienne monarchie en ce qui concerne les congrégations religieuses. Il ne sert de rien d'établir que la mort civile des religieux est contraire à la discipline ultramontaine de l'Église catholique de notre temps; à vrai dire, on s'en doutait, et une démonstration sur ce point n'était peut-être pas indispensable. Serait-elle mieux établie, cette thèse ne saurait nous voiler un fait patent, indubitable, à savoir que l'Église a accepté, pendant des siècles, ces incapacités des religieux contre lesquelles elle proteste aujourd'hui; c'est à l'époque de sa plus grande puissance qu'elles se sont établies; il y a eu prescription contre elle. Aujourd'hui, le droit a changé et la question des rapports de l'Église et de l'État (dont la condition des religieux n'est qu'une des faces) ne se présente plus comme par le passé. M. l'abbé Landry argumente contre Le Vayer de Boutigny; il se

1. Le livre dont nous venons de rendre compte annule le fascicule de 2-131 p. paru en 1899 sous le titre : *Leçons d'introduction à l'histoire du droit matrimonial français*. Ce fascicule comprend les quatre premières leçons du volume de 1900, un programme des leçons suivantes, puis, in-extenso de nouveau, la leçon qui reparait dans le volume comme dix-huitième et dernière avec seulement deux ou trois modifications de mots. Notons cependant, dans la présente réimpression, l'oubli d'une ligne entière. En passant dans notre volume de la p. 466 à la p. 467 il faut lire : « C'est la Genèse qui, dans les paroles plus dures prononcées contre Ève après la faute... »

trompe de siècle. Ces débats rétrospectifs n'ont guère d'intérêt. L'Église s'est faite la complice de l'État lorsque celui-ci a frappé les religieux de mort civile. Qu'elle se place aujourd'hui sur un autre terrain pour réclamer à leur profit un meilleur traitement, soit ; mais nous ne voyons pas qu'elle ait quelque chose à gagner en récriminant sur le passé.

L'étude de M. l'abbé Landry nous a paru généralement exacte. On se méfie, cependant, quand on voit citer *un article* du *Grand coutumier* (p. 104) et qu'en note il est dit : *Grand coutumier de Charles VII* (au lieu de *Charles VI*) ; le renvoi, tit. XLIII, art. 30, semble emprunté à Brodeau, mais pourquoi ne pas se référer à l'édition courante aujourd'hui de Laboulaye et Dareste, alors surtout qu'il n'y a pas trace de la correction que l'on propose à la leçon ordinaire ? Ailleurs (p. 95 et suiv.), il nous paraît opposer la Franche-Comté au comté de Bourgogne, sans que nous puissions bien voir au juste s'il considère le comté de Bourgogne, « c'est-à-dire la région comprise entre Dôle et Besançon, » comme quelque chose de différent de la Franche-Comté.

J. BRISSAUD.

Joaquim MIRET Y SANS. **Los Vescontes de Bas en la illa de Sardenya.** Barcelona, 1904. In-8°, 444 pages.

L'auteur de ce mémoire s'est proposé de restituer à la maison catalane des vicomtes de Bas les juges d'Arborea, en Sardaigne, attribués avant lui à la maison provençale de Baus. Un premier chapitre traite de l'origine et de la succession des vicomtes de Bas. Le premier vicomte connu est Udalard, sur lequel M. Miret y Sans fournit des renseignements inédits, tirés des archives de la Couronne d'Aragon ; il montre qu'Udalard mourut avant 1119 et que ceux qui l'ont fait vivre jusqu'en 1123 ou 1124 l'ont confondu avec son petit-fils et héritier. En 1128, le fief passe à la famille de Cervera, peut-être apparentée à Udalard l'Ancien. M. M. suit, à travers des actes multiples et fort judicieusement mis en œuvre, la succession et les nombreuses alliances des vicomtes, rectifiant au passage les erreurs, parfois assez graves, commises par ses devanciers. — Le second chapitre du livre est consacré à la maison de Baus. Au sujet de cette importante famille provençale, l'auteur donne des indications nouvelles qu'il a trouvées dans les archives de Barcelone. De la double étude qui précède, M. M. est autorisé à déduire que la famille de Baus doit être soigneusement distinguée de la famille de Bas. — Le chapitre III constitue une monographie des juges d'Arborea. M. M. s'efforce d'établir la généalogie, par endroits fort conjecturale, des premiers juges. A la faveur des relations qui se développent au cours du XIII<sup>e</sup> siècle entre la Catalogne et la Sardaigne, une alliance de famille se noue entre la maison d'Arborea et la maison de Bas. A la mort du juge Barison, en 1185, sa veuve, Agalbursa de Bas, élève des prétentions sur Arborea, au mépris des droits



que revendique Pere, le fils que Barison a eu d'un premier lit. Les prétentions d'Agalbursa sont soutenues par Alphonse d'Aragon et un instant par les Génois. Huch de Bas, successeur d'Agalbursa, signe avec Pere, le 20 février 1192, un compromis, et, dès lors, il coexiste pour un temps à Arborea deux séries parallèles de juges; la maison de Bas ne demeure seule qu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. M. M. est alors amené à exposer le rôle que jouèrent les juges d'Arborea, vicomtes de Bas, dans la conquête de la Sardaigne par les Aragonais. Dans ces quelques pages, qui appartiennent véritablement à l'histoire générale, il démontre que Huch III fut l'un des principaux instigateurs de l'expédition. Mais une rupture a lieu, au XIV<sup>e</sup> siècle, entre Huch IV et le roi Pierre; une insurrection éclate parmi les habitants d'Arborea et Huch y trouve la mort (1383). Avec lui finit sa maison. — Dans un quatrième et dernier chapitre, M. M. reprend la question de l'identification et la résout par une discussion très serrée, d'où il résulte, avec toute l'évidence désirable, qu'il s'agit bien de la maison de Bas, en Catalogne, et qu'il faut définitivement renoncer à trouver un lien quelconque entre les juges d'Arborea et la famille de Baus, en Provence.

La thèse de M. M. est intéressante et neuve. Elle apporte une contribution fort appréciable à l'histoire catalane et à l'histoire de la Sardaigne tout à la fois, en même temps qu'elle corrige très heureusement une erreur commise par les historiens de la Provence. Comme dans son ouvrage précédent sur les vicomtes de Castelbon, M. M. fait preuve d'une connaissance approfondie du sujet et de ses alentours, d'une grande conscience dans la recherche des documents, de beaucoup de justesse dans leur interprétation. Qu'il me soit permis de signaler toutefois ici, en vue de travaux futurs dont on ne saurait trop souhaiter la publication, un défaut qui n'est d'ailleurs particulier ni à cette étude ni à son auteur : l'absence d'une méthode pour les références. Il serait bon que l'école érudite de Catalogne, qui commence à donner les meilleures espérances, se décidât à composer selon les habitudes universellement adoptées aujourd'hui par la science historique; qu'elle se fit un absolu scrupule de ne rien avancer qui ne trouve sa justification, non pas dans une fiche de l'auteur ou dans une citation vague, irrégulièrement suivie d'une indication de provenance plus ou moins vague elle-même, mais dans une note complète et précise; de ne rien citer sans une cote rigoureuse; enfin, de ne traiter un sujet qu'en ayant soin d'en établir et d'en donner une bonne bibliographie.

J. CALMETTE.

---

Remigio SABBADINI. *Storia documentata della R. Università di Catania*. Parte prima. *L'Università di Catania nel secolo XV*. Catane, Galatola, 1898. In-4°, xv-135 pages.

Une commission composée du recteur et de plusieurs professeurs a

entrepris d'écrire l'histoire de l'Université de Catane, et, pour commencer, M. Sabbadini nous donne ce premier volume sur l'Université de Catane au xv<sup>e</sup> siècle.

Il nous raconte tout d'abord l'histoire du « Studium generale, » et, dans une seconde partie, il analyse ou publie les documents dont il s'est servi. Malgré les légendes qu'avaient propagées les humanistes du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle, M. Sabbadini renonce à rattacher l'Université de Catane à l'antiquité grecque et romaine; il démontre l'inanité des récits qui attribuaient à Marcellus et même à Charondas l'établissement d'un gymnase littéraire ou d'une Académie à Catane. En réalité, si de tout temps cette ville s'est préoccupée de l'instruction publique, si même elle facilitait les études supérieures en donnant des bourses à ceux de ses concitoyens qui désiraient aller s'instruire à Bologne ou à Padoue, elle n'obtint une Université qu'en 1444. A la suite du traité qui fut conclu à Terracine entre le Saint-Siège et Alphonse, roi de Naples, le pape Eugène IV érigea à Catane un « Studium generale » grâce aux bons offices de l'abbé de Saint-Paul-hors-les-Murs, qui était originaire de cette ville (18 avril 1444). Alphonse d'Aragon confirma cette création et en assura l'efficacité en assignant des revenus à l'Université naissante.

L'auteur nous donne ensuite un aperçu de la vie du « Studium » avec ses professeurs qui arrivaient à peine au nombre de douze, avec ses étudiants qui dépassaient difficilement celui de trente; il fait le tableau des traitements des maîtres en 1455, 1485, 1498: enfin, il nous décrit le personnel universitaire, le chancelier, qui était de droit l'évêque de la ville, les réformateurs dont il dresse la liste approximative, les trésoriers, les notaires, les prieurs, les recteurs, enfin les professeurs. Il nous donne quelques détails plus précis sur plusieurs de ces derniers, le carme Nicolas Asmundo, qui, après avoir étudié la théologie à Bologne, l'avoir enseignée à Catane, en 1445, passa, en 1446, à la curie romaine pour y devenir pénitencier de Nicolas V: Blasco Santangelo, qui, après avoir conduit à Alphonse l'ambassade catanaise qui, dès 1435, réclamait pour cette ville une Université, enseigna le droit civil de 1445 à 1450; les deux médecins Henrico Campixano et Pietro Alexandrino, etc. Enfin, sous prétexte que la création d'une Université à Catane a pu exercer une influence sur la vie intellectuelle de la cité, l'auteur termine son étude par un aperçu sur les bibliothèques de cette ville au xv<sup>e</sup> siècle et les manuscrits qui pouvaient s'y trouver.

Nous ne savons pas ce que nous réservent les volumes à venir de cette histoire; mais, si nous nous en tenons à celui-ci, il nous semble que la publication entreprise par la commission universitaire de Catane n'aura qu'une importance médiocre. M. Sabbadini reconnaît lui-même que le « Studium » créé en 1444 n'a pas eu une vie vraiment scientifique et que ses étudiants y vinrent chercher des diplômes au rabais beaucoup plus qu'une sérieuse formation intellectuelle (p. 36). D'ailleurs, quelle influence pouvait exercer cette petite Université avec sa douzaine

de professeurs et ses trente élèves? Qu'était-ce à côté du monde de maîtres et d'étudiants qui se pressaient dans les centres de Paris et de Bologne? Les professeurs eux-mêmes ne semblent pas avoir eu des destinées bien brillantes, si nous en croyons ce que nous dit M. Sabbadini des plus illustres d'entre eux. D'autre part, il ne nous cite pas d'étudiants qui aient acquis au xv<sup>e</sup> siècle quelque réputation de savants ou de lettrés. Il a senti, à plusieurs reprises, la pauvreté de son sujet, et, pour lui donner un peu de consistance, il s'est à dessein étendu sur des hors-d'œuvre, sur les écoles primaires et secondaires de Catane avant la création de l'Université, sur l'histoire littéraire de Catane au xv<sup>e</sup> siècle, et nous ne nous en plaignons pas; c'est alors qu'il est intéressant.

Les documents qui accompagnent cette histoire se réduisent à peu de chose. Sans doute, ils atteignent le nombre respectable de 296; mais qu'on les examine et qu'on les pèse! Le plus souvent, ce sont des mandats de paiement ne présentant qu'un intérêt tout à fait secondaire; c'est à peine si quatre ou cinq pièces nous font vraiment pénétrer dans la vie universitaire de Catane au xv<sup>e</sup> siècle: un diplôme de docteur, un diplôme de bachelier, un règlement pour la collation du doctorat. D'ailleurs, presque toujours, l'auteur ne donne qu'une sèche analyse; il n'a pas même publié *in extenso* la bulle de fondation de l'Université! Et, cependant, quelque faible qu'ait été l'activité universitaire de cette ville, il me semble que, soit aux archives du Vatican, soit à celles de Naples, soit à celles de Palerme, pour ne citer que les principales, on aurait pu trouver des documents qui en auraient encore précisé l'histoire; en tout cas, fallait-il les y chercher et mentionner ces recherches. L'auteur s'est uniquement contenté des pièces que lui ont fournies les archives municipales, en particulier les *Atti del Senato*, et de celles que lui a communiquées le bénédictin, chancelier de l'archevêché. On trouvera sans doute que ses ambitions ont été trop restreintes. Enfin, on peut relever quelques erreurs de lecture ou d'impression dans la publication de ses documents; je citerai au hasard *maricis* pour *matricis* (église) au n<sup>o</sup> 13, *haluasque* et *promotacione* pour *habeasque* et *promocione* au n<sup>o</sup> 16, *preposta* pour *proposta* au n<sup>o</sup> 61, *apprensione* pour *appensione* au n<sup>o</sup> 84.

Jean GUIRAUD.

---

Comte Max DE DIESBACH. **Chronique et mémoires du chevalier Louis de Diesbach (1452-1517)**. Genève, Ch. Eggimann et C<sup>ie</sup>, 1901. In-12, 124 pages.

Connue de quelques personnes dès la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, l'autobiographie de Louis de Diesbach a paru en allemand, en 1838, dans le t. VIII du *Schweizerischer Geschichtsforscher*; mais, jusqu'à ce jour, elle n'avait pas eu les honneurs d'une complète traduction française. Celle



qu'en donne le savant président de la Société d'histoire du canton de Fribourg, propriétaire actuel du ms. autographe, est à la fois fidèle, exactement annotée et éditée avec beaucoup de soin et d'élégance. Chronique domestique avant tout, cette relation courte, mais sincère et très simple, d'une existence bien remplie, fournit en sa première partie, écrite en 1488 (la seconde ne fut rédigée qu'en 1516), des détails intéressants sur quelques événements du règne de Louis XI, et apporte une utile contribution à l'histoire des relations de ce souverain avec ses bons amis des ligues de la Haute-Allemagne.

Issu d'une famille ancienne que d'heureuses opérations commerciales avaient enrichie et poussée au premier rang, cousin et élève du fameux Nicolas de Diesbach, avoyer de Berne et principal agent de la politique française en Suisse, Louis de Diesbach fit, dès l'âge de quatorze ans, ses débuts à la cour de France. Après un court et involontaire séjour dans le camp bourguignon, il fut, en 1468, attaché en qualité de page à la personne de Louis XI, qui s'appliqua avec succès à faire du jeune Bernois « un bon Français. » Louis suivit son maître à Péronne et devant Liège, mais il est malheureusement très sobre de détails sur ce pénible épisode. Par contre, il n'hésite pas à accuser nettement le connétable de Saint-Pol et le cardinal Balue d'avoir, en cette occasion, « trahi et vendu » le roi. Le dernier biographe du cardinal, M. Forgeot, n'est pas aussi sévère, et, de fait, rien n'autorise à affirmer que l'indigne favori de Louis XI, traître en 1469, l'ait été l'année précédente. Nous avouons ne pas accorder sur ce point, comme paraît le faire M. de Diesbach, une bien grande importance à l'assertion d'un contemporain qui écrivait vingt ans après l'événement, et qui s'était naturellement imbu des idées que la disgrâce, le procès et la condamnation de Balue avaient partout accréditées en France.

Pittoresque est la narration de deux petits faits d'armes auxquels l'ex-page, promu écuyer, prit sa part, en 1472 durant la campagne contre les Bretons. A la Guerche, sous la conduite d'un capitaine qui doit être nommé sans doute non pas Gilbert de Grasse, mais Gilbert de Grassay, le jeune Bernois faillit, avec une poignée d'aventuriers comme lui, enlever le camp breton. Quelque temps après, il suivit avec succès une expédition plus régulière, dirigée par « un excellent capitaine nommé Gastinet » (peut-être Gaston ou Gastonnet du Lyon) contre les défenses de l'île de Ré. Bien vu du maître et de ses conseillers, Louis de Diesbach fut attaché à l'ambassade que le roi de France expédia à Berne, puis à Feldkirch, en 1474, afin d'aplanir les derniers obstacles qui s'opposaient à l'union si nécessaire du duc d'Autriche et des Confédérés contre la Bourgogne. Trois ans après, il rentra en Suisse et s'y mariait. Il retourna en France en 1485, avec la mission officielle, qu'il sut mener à bien, de faire agréer par le gouvernement de Charles VIII certaines réclamations pécuniaires des Confédérés, mission d'autant plus délicate que quelques-unes de ces réclamations étaient loin d'être justifiées. Chargé au retour d'importantes fonctions

publiques, en proie (qui ne l'était alors?) à de sérieuses difficultés d'ordre financier, mal traité par ses enfants, le bon seigneur n'en prit pas moins quelque part, en 1496, à la si peu brillante expédition de Maximilien en Italie, et, à cette occasion, il fut même chargé par Charles VIII (offre qui ne fut point acceptée) de proposer au roi des Romains l'appui de la France.

Attaché à ses intérêts et plutôt âpre au gain, mais intelligent et brave, Louis de Diesbach se présente à nous bien pourvu de vertus domestiques, et touchants sont les regrets dont il accompagne le récit de la mort de sa seconde femme, Antonia de Ringoltingen. Il possédait assurément une qualité qui, à aucune époque, n'a passé pour commune : jamais il n'oublia un bienfait reçu ; témoin la pieuse reconnaissance qu'il avait vouée à la mémoire de Louis XI, dont, en toute occasion, il loue la bonté et même l'indulgence. Voilà une note assez rarement entendue pour qu'on nous permette de citer, pour finir, les termes en lesquels il annonce la mort de son bienfaiteur : « Il avait été l'appui des ligues suisses et le protecteur spécial des Diesbach ; il était donc bien naturel que nous éprouvions un grand chagrin, car nous avions perdu un véritable père. Plus d'un brave Confédéré, mainte pauvre femme, comblés de ses bienfaits, se trouvaient dans le même cas que nous. Il est donc juste et équitable que la Confédération fasse preuve envers la couronne de France d'une éternelle reconnaissance. »

B. DE MANDROT.

**Robert Fruin's verspreide geschriften**, publiés par MM. P.-J.

BLOK, P.-L. MULLER et S. MULLER Fz. La Haye, Nijhoff, 1899 ss.  
In-8°.

Voilà bientôt trois ans que se poursuit en Hollande la publication des écrits dispersés (*verspreide geschriften*) du grand historien national Robert Fruin, et, bien qu'il faille en attendre la fin pour la juger dans son ensemble, on peut dès à présent se rendre compte de son étendue et de son importance. C'est certainement une œuvre considérable où s'affirment les qualités de critique impeccable, de science consommée et de haute impartialité qui forment le glorieux apanage de Fruin, et on ne peut qu'être profondément reconnaissant à ceux qui accomplissent une des volontés du défunt en réunissant tant d'études pénétrantes que leur dispersion rendait presque inutilisables. Robert Fruin avait, en effet, songé à faire lui-même cette réédition, et l'avait préparée avec soin en revoyant, corrigeant et mettant sans cesse au courant ses anciens travaux ; la mort l'a surpris avant qu'il eût pu réaliser son projet. MM. P.-J. Blok et P.-L. Muller, professeurs à l'Université de Leyde, et M. S. Muller, archiviste à Utrecht, ont assumé cette lourde tâche ; ils ont même complété la publication par l'impression de quelques fragments inédits, et bientôt, grâce à leur dévouement, un

monument impérissable aura été élevé à la mémoire du maître vénéré.

Vingt-sept livraisons (de 80 pages en moyenne) ont paru depuis 1899. Pourtant, des cinq séries<sup>1</sup> que doit comprendre la publication, la première, celle des dissertations historiques (*Historische opstellen*), n'est pas encore épuisée, et elle est près de former son cinquième volume.

Le tome I (six livraisons) renferme sept études de longueur variable, portant sur des généralités (le Caractère du peuple néerlandais; les Trois périodes de l'histoire néerlandaise) ou concernant le moyen âge et le xvi<sup>e</sup> siècle : Une ville hollandaise au moyen âge (Leyde); Philippe de Leyde et son ouvrage « De cura Reipublicae et sorte Principantis » de 1516; Mayence ou Haarlem (discussion subtile sur les origines de l'imprimerie); le Procès d'Angelus Merula, une des victimes de l'Inquisition au xvi<sup>e</sup> siècle; le Prélude de la guerre de quatre-vingts ans ou guerre d'indépendance (avant l'arrivée du duc d'Albe).

Le tome II (livraisons 7 à 12) se compose de dix autres études relatives à des faits de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle : les Troubles des Pays-Bas au xvi<sup>e</sup> siècle, considérés à un point de vue catholique (d'après l'ouvrage de Nuyens); Un essai de critique historique (sur la prétendue participation de Louis de Nassau au mouvement des iconoclastes (*Beeldenstorm*) de 1566); la Victoire d'Heiligerlée en 1568; le Prince Guillaume I<sup>er</sup> d'Orange en 1570; les Pays-Bas, en 1571, dans la politique des grandes puissances; le Plan de campagne du duc d'Albe en 1572; la Préparation de l'Église réformée de Hollande dans l'exil et la persécution; les Martyrs de Goreum (martyrs catholiques suppliciés par les gueux du baron de Lumey en 1572); Guillaume d'Orange en négociations de paix avec l'ennemi (1572-1576); le Siège et la délivrance de Leyde en 1574, avec une carte intéressante.

Le tome III (livraisons 13 à 18) contient huit dissertations sur des sujets du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle : la Communauté catholique et la régence à Amsterdam au temps de la domination des gueux (1578); Sur quelques maladies du prince Guillaume I<sup>er</sup>, d'après les remarques de son médecin, van Foreest; les Anciens récits du meurtre de Guillaume I<sup>er</sup>; l'Histoire des Provinces-Unies de Motley; la Bataille de Nieuwpoort (1600), avec une carte à la fin du volume; la Renaissance du catholicisme dans les provinces du nord vers le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle; Sur les plus vieilles gazettes de Néerlande, à partir de 1566 surtout (fragment inédit); Un ouvrage inédit de Grotius (le « De jure praedae, » sorte d'ébauche qui a servi à composer le « Jus belli ac pacis », et dont une partie remaniée a formé le « Mare liberum »).

Le tome IV (livraisons 19-23) est consacré au xvii<sup>e</sup> siècle avec dix études : Hugo Grotius et Marie de Reigersbergh (d'après la correspondance des deux époux); la Jeunesse de Louise-Henriette d'Orange (étude notamment de sa passion romanesque pour le prince de Talmont,

1. Voici les titres de ces cinq séries : *Historische opstellen*; *Studien over staats- en rechtsgeschiedenis*; *Kritische studien over geschiedbronnen*; *Opmerkingen en boekbeoordelingen*; *Redevarringen en schetsen*.



son petit-cousin, avant d'épouser le grand électeur, Frédéric-Guillaume de Brandebourg); les Plans de guerre du prince Guillaume II d'Orange après son entreprise contre Amsterdam en 1650 (œuvre de critique très remarquable); le Journal d'un Hollandais de vieille roche (George Rattaller Doubleth); les Hollandais du xvii<sup>e</sup> siècle peints par des Anglais (voyageurs ou pamphlétaires); le Procès de Buat (1666); Contribution à l'histoire des bourgmestres d'Amsterdam au temps de la République; Guillaume III et ses négociations secrètes avec Charles II d'Angleterre en 1672; la Responsabilité de Guillaume III et de ses amis dans le meurtre des frères de Witt et la Bataille de Saint-Denis dans ses rapports avec la négociation de paix de Nimègue (études plutôt trop favorables à Guillaume III, malgré l'aveu de certains torts).

Le tome V, qui n'est pas terminé, commence par un très long et important travail sur Guillaume III dans ses relations avec l'Angleterre; il se continue par une dissertation inédite et inachevée sur Marie, femme de Guillaume III, et par deux articles concernant le pensionnaire de Zélande, van de Spiegel, dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, et les années de jeunesse de Gijsbert Karel van Hogendorp, le héros de 1813 (d'après leurs papiers et mémoires).

Tel est l'état actuel de cette grande publication. Elle honore à la fois l'illustre auteur et ses savants éditeurs qui, malgré leur désintéressement, peuvent et doivent être regardés comme de véritables collaborateurs.

Albert WADDINGTON.

---

H. LÉONARDOX. *Prim*. Paris, Alcan, 1900. In-42. (*Collection des ministres et hommes d'État*.)

Les lecteurs de cette *Revue* n'ont certainement pas oublié l'article important qu'y fit paraître M. Léonardox, en 1900, sur *Prim et la candidature Hohenzollern*. Jamais encore, depuis que M. Andler avait signalé au public français l'importance des *Mémoires du prince Charles de Roumanie*<sup>1</sup> pour l'histoire de cette candidature, pour le rôle qu'y joua le prince de Bismarck, cette question n'avait été reprise, éclairée, traitée avec autant d'ampleur et de méthode. L'emploi judicieux et clairvoyant que l'auteur a fait des documents espagnols, et même des documents prussiens conservés par les auteurs espagnols, notamment la lettre curieuse de Bismarck du 11 juin 1870, des rapprochements très ingénieux de textes, de dates et de faits avec les allégations du gouvernement prussien ne laissent guère plus de doute aujourd'hui aux historiens moins prévenus que M. de Sybel sur l'origine de cette candidature. Dès le mois d'avril 1869, alors que Prim n'y songeait pas, déjà un communiqué prussien de la *Gazette* d'Augsbourg en apprenait la nais-

1. Andler, *le Prince de Bismarck*. Paris, 1899. — *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*. Stuttgart, 1893, 3 vol. in-18.

sance au public, aux Français surtout. C'était le grand point. Du côté de l'Espagne, enfin, les premières démarches appartinrent à un député, Salazar y Mazzaredo, qui fut présenté pour la première fois aux Hohenzollern en octobre 1869 par l'ambassadeur de Prusse à Munich, le baron von Werthern.

M. Léonardon a fait en outre de curieuses recherches sur la candidature au trône d'Espagne des princes portugais, le roi régnant don Luiz ou son père le roi Ferdinand de Cobourg, antérieure à celle des Hohenzollern, la vraie candidature espagnole, celle de Prim, celle qui aurait pu réaliser le rêve de l'union ibérique. L'histoire dira peut-être un jour le concours que les Cobourg de Lisbonne, ceux de Belgique même, alliés à la famille Hohenzollern par un double mariage, ont prêté à la politique prussienne par leur dessein de s'emparer des trônes de l'Europe et d'y installer, selon le plan de Stockmar, des princes allemands.

Ce qui paraît bien établi, grâce à ces recherches ingénieuses et précises, c'est que Prim n'a pas été le complice du prince de Bismarck, qu'il a été son instrument; que, pressé par la nécessité de trouver un roi, rebuté par les refus des princes portugais ou italiens, il s'est laissé circonvenir par les agents de la Prusse, le major Bernhardt, Lothar Bucher, le major von Versen et M. de Keudell, qu'il a accueilli la candidature Hohenzollern, avec l'espoir et en se réservant le temps de la faire accepter à Napoléon III.

Alors, si Prim n'a pas voulu le mal qu'il a fait à la France, et par lequel elle le connaît surtout, la question se pose de savoir ce qu'était l'homme, en tout impuissant à réaliser ses desseins, à faire en Espagne une monarchie constitutionnelle sans les Bourbons qui depuis trente ans aujourd'hui l'occupent, ou une république sans la foule qu'il méprisait, et la politique enfin utile seulement à servir celle des autres. Que valait Prim en somme? Que voulait-il?

Nul n'était mieux préparé à nous donner la réponse que M. Léonardon lui-même, puisqu'il faut en chercher les éléments dans une histoire contemporaine de l'Espagne autant que dans le caractère de Prim. L'homme s'explique toujours par le milieu et souvent par les événements mêmes. Mais quel milieu difficile à connaître que l'Espagne du XIX<sup>e</sup> siècle, cette société qui ne conçoit le patriotisme que sous la forme d'un catholicisme étroit, le libéralisme que sous la forme de pronunciamientos, le gouvernement que comme des satisfactions de boudoir ou même d'alcôve, les partis que comme des intrigues de coulisses! Quels événements que ces révolutions successives dont on a peine à marquer les tendances et les effets, à reconnaître les acteurs, à distinguer leur rôle, leurs desseins, leurs succès ou leur chute!

La connaissance générale que M. Léonardon a de l'Espagne lui a permis de nous donner une *Vie de Prim* qui nous manquait, d'aborder résolument ces difficultés et de s'en tirer avec aisance et distinction, d'être complet, méthodique et clair autant que bien informé.

La vie de Prim, c'est, on peut dire, quarante ans de guerre civile, avec toutes les aventures qu'elle comporte : fortune rapide, coups de

main heureux, arrestations, exils, procès et ministères. Rien n'y manque, pas même la fin tragique, la mort pour une cause et d'une main inconnue. Prim n'avait pas vingt ans qu'il prenait les armes, fils d'officier libéral, contre les Carlistes pour le triomphe d'Isabelle II ; à cinquante-quatre ans, il dirigeait la révolution qui mettait fin au règne de cette princesse. Deux ans après, il donnait un roi étranger à l'Espagne et mourait assassiné le 27 décembre 1870, à la veille de l'entrée solennelle de ce roi à Madrid, à cinquante-six ans.

Ce qui frappe le plus dans cette carrière, c'est la rapidité, la facilité des débuts : en dix ans (1831-1841), Prim est devenu lieutenant-colonel ; à trente ans, en 1844, il est général, comte de Reus pour avoir combattu Espartero, l'adversaire des Carlistes, assez haut placé, assez en vue pour avoir désormais les premiers postes : la capitainerie générale de Puerto Rico en 1847, le commandant d'une division au Maroc en 1859, la grandesse, un commandement en chef au Mexique en 1861. Certes, Prim était brave : il a payé beaucoup et souvent de sa personne. Mais lui eût-on laissé ses grades acquis très vite dans la guerre carliste si, au terme de cette guerre, il ne se fût imposé comme député le 28 mai 1841, et député radical, « *exaltado* » de Catalogne, à Espartero ? De plus, ce fut d'un ministère soutenu par Narvaez, champion d'un parti beaucoup plus modéré qu'Espartero, des *Cristinos*, et en combattant la démocratie catalane que Prim reçut le grade de général et le comté de Reus. Tout ce qu'il fut, dès ce moment et pour l'avenir, il le dut au moins autant à ses démarches politiques qu'à sa bravoure. Sans insister outre mesure, M. Léonardon en donne les preuves, très claires. Il raconte avec la même discrétion d'ailleurs les mauvais tours que la politique joua à Prim vers cette époque, son procès de 1844, son long exil en 1845, en 1853, puis son nouvel exil en 1866 de deux ans encore. Enfin, il laisse bien entendre qu'il est difficile de préciser la nature des opinions politiques de Prim.

Par exemple, Prim ne trouve point Espartero, le vainqueur des Carlistes, assez libéral. Mais une alliance avec Narvaez, chef des *Cristinos*, plus conservateurs encore, ne l'arrête pas. Celui-ci l'exile : il le combat, lui et son successeur, plus réactionnaire encore, Bravo Murillo ; contre eux, il invoque la nécessité du suffrage universel, réclame la liberté illimitée de la presse, une garde civique armée. Lorsqu'avec O'Donnell une partie de ces principes triomphèrent, proclamés dans le manifeste du Manzanarès du 7 juillet 1853, Prim ne fut pas encore satisfait, parut se rapprocher d'Espartero et se prêta mal à l'œuvre de concentration tentée par O'Donnell sous le nom d'*Union libérale*. C'était ambition sans doute plus qu'intransigeance. Et bientôt, en 1866, il allait commencer par un pronunciamiento qui échoua, puis continuer en 1868 par une révolution à laquelle il s'associa et qui réussit, une campagne contre la monarchie, dont pourtant, à son avis, l'Espagne ne pouvait pas se passer. Il y a un fait certain que M. Léonardon a bien mis en lumière, c'est qu'à l'heure où l'on examinait aux Cortès les conditions constitutionnelles, par deux fois, en 1854 et en 1869, Prim resta presque indif-



fèrent aux discussions de principes. Elles ne l'intéressaient pas : il n'y aurait pas apporté des opinions raisonnées, les ressources d'un esprit mûri par les études et la réflexion. Il se contentait de quelques maximes très simples, transmises par le parti militaire qui, en 1812 et en 1831, avait résisté à la foi très naïve et très simple du parti carliste, de règles assez souples pour se prêter à toutes les combinaisons et intrigues que formait son ambition.

Il se trouva ainsi que la politique consolida les effets de sa bravoure, mais que son tempérament de soldat et la politique ainsi entendue ne lui permirent jamais de devenir un homme d'État. On est conduit à se demander quels services il a pu rendre à son pays, au Maroc, où une expédition qui lui fit honneur ne rapporta rien de durable, au Mexique, où l'entreprise dont il avait sollicité la direction avec l'espoir d'établir un Bourbon à Mexico dut être suspendue aussitôt que commencée<sup>1</sup>, à Madrid enfin, où l'appel d'un souverain étranger, longtemps cherché, ne fut qu'une aventure. Prim a été souvent le jouet des hommes et des événements, de Narvaez après qu'il l'eut aidé, en 1843, à renverser Espartero; d'O'Donnell, à qui il s'était rallié dès 1853 contre les conservateurs; de la reine elle-même, qui avait l'air de le consulter en 1864 et le dupait en constituant un ministère conservateur encore, celui de Mon; de Serrano même qui, dans son propre parti en 1863, fit tous ses efforts pour le reléguer au second rang. Il a voulu, en renversant les Bourbons, conserver la monarchie, et il a fait une république qui exposa l'Espagne un instant à un véritable schisme national. C'est bien involontairement, et par l'excès du mal dont il était l'auteur, que Prim alors a guéri les Espagnols et la royauté en partie de leurs erreurs passées.

Même avec le peintre de génie sur qui il comptait pour immortaliser son souvenir, il n'a pas été heureux : l'apothéose qu'Henri Regnault lui procura fut celle d'un rude soldat, mais d'un soldat de guerre civile, s'efforçant de maintenir la foule déchainée qui gronde derrière lui, jugement et prophétie qui lui déplurent fort.

On comprend alors à quoi la force des événements et le génie de Bismarck purent amener, pour notre malheur, Prim et l'Espagne, qui, depuis trente ans, avait fait sa fortune et telle qu'il l'avait faite.

Il faut savoir gré à M. Léonardon du soin qu'il a pris pour restituer, dans son milieu si difficile à bien connaître, cette figure avant lui énigmatique et pour nous presque ignorée. Cette étude consciencieuse, clairvoyante, conduite avec impartialité, préparée par des recherches méthodiques dont on aperçoit, sous la forme sobre et précise, toute l'étendue, est une contribution importante à l'histoire de l'Espagne et de l'Europe contemporaines.

Émile BOURGEOIS.

1. Sur le rôle de Prim au Mexique, voir Léonardon, *l'Espagne et la question du Mexique*, dans les *Annales des sciences politiques*, 1901.

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Questions historiques.** Oct. 1901. — ERMONI. Les phases successives de l'erreur millénariste (méconnaît entièrement le fait que le millénarisme fait partie intégrante de la conception primitive, apostolique, du christianisme). — BAGUENAUT DE PUCHESSE. Le renvoi par Henri III de Marguerite de Valois et sa réconciliation avec le roi de Navarre, d'après des documents inédits, août 1583-avril 1584 (la réconciliation fut négociée par Duplessis-Mornay et par le surintendant Bellièvre. M. B. de P. met en lumière l'habileté haineuse de Henri III et la rouerie spirituelle du Béarnais qui sait tirer profit d'une injure). — ROUSSEAU. L'ambassade du comte de Castellane à Constantinople, 1741-1747 (Castellane ne réussit pas à conserver à Constantinople la place que Villeneuve y avait acquise et ne put empêcher la signature du traité perpétuel du sultan avec l'Autriche et la Toscane). — A. DE GANNIERS. La dernière campagne de Rochambeau, 1792 (fin. L'échec de Mons fut dû à l'incapacité de Biron. Rochambeau fit tout le possible). — LE BÈGUE DE GERMINY. La bataille de Dresde, d'après des documents inédits (en particulier les souvenirs du chevalier de Cussy). — A. DE GANNIERS. Le général d'Andigné, d'après ses Mémoires. — F. CHEVALIER. Jean Léchelle, général en chef de l'armée de l'Ouest, et les événements de la Vendée (octobre 1793). — R. GIARD. La vie rurale au XVII<sup>e</sup> siècle. Notes sur le village de Borest. — L. PINGAUD. Une lettre inédite de M<sup>me</sup> Élisabeth (lettre à M<sup>me</sup> de Bombelles, du 5 mars 1787, piquante).

2. — **La Correspondance historique et archéologique.** 1901, octobre. — Eug. LELONG. Bibliographie des travaux de Célestin Port; fin en novembre-décembre. — L.-G. PÉLISSIER. Les grandes dates de la Révolution, d'après le conventionnel Picqué. = Novembre-décembre. J. CHAVANON. Compte d'expédition du corsaire « l'Aventure » en 1763. — J. MOMMÉJA. L'abbé Barthélemy et l'âge de pierre (d'après sa correspondance en 1784). — Id. De quelques sépultures barbares fouillées au moyen âge (à Padoue, à Andernach; du sens du mot *lapidem victoriae* dans la chronique de Cologne). — H. VIAL et G. CAPON. Journal d'un bourgeois de Popincourt, avocat au Parlement, 1784-1787.

3. — **La Révolution française.** 1901, 14 novembre. — Edme CHAMPION. Gui Patin (Gui Patin nous présente une des faces de la société française la plus répugnante). — H. BAULIG. Anacharsis Cloots, conventionnel (ses idées; sa lutte contre les Girondins; de la part qu'il prit à l'établissement du culte de la Raison; ennemi et victime de Robespierre). — G. LEROY. Le club des jacobins de Melun. —

A. MATHIEZ. Les Jésuites jugés par un préfet de la Restauration (Auberon, préfet de l'Hérault; lettre écrite le 26 novembre 1814 au ministre de l'Intérieur, abbé de Montesquiou). — Conférences contradictoires à l'église Sainte-Marguerite en mars 1803 (d'après un rapport de police). — Une lettre de Napoléon Bonaparte (d'Ollioules, 8 septembre 1793, à Gassendi, pour affaires de service). — Une lettre de Berryer en 1824 (à Vitrolles, du 6 octobre; nouvelles politiques). — Projet de cérémonie funèbre à New-York en l'honneur de Louis XVI, 1794. = Bibliographie : *Bonet-Maury*. Histoire de la liberté de conscience en France depuis l'édit de Nantes (intéressant, mais trop hâté; erreur de méthode grave consistant à ne pas remonter directement aux sources). = 14 déc.

G. CAUDRILLIER. Le siège de Mayence, du 25 octobre 1794 au 29 octobre 1795; fin en janvier (étudie surtout les rapports entre les généraux et le comité; article bien documenté). — A. KUSCINSKI. La « petite guillotine » du conventionnel Lejeune (il a été accusé par les administrateurs du district de Besançon d'avoir fait construire une guillotine avec laquelle il coupait le cou aux volailles destinées à sa table; les documents prouvent que c'est une « atroce calomnie ». Décrété d'arrestation le 13 prairial an III, Lejeune vécut cependant; en 1816, il partit pour la Belgique où il mourut le 7 février 1827). — AULARD. Les rapports de la préfecture de police sous le Consulat (analyse et extraits). = Bibliographie : *Lallié*. J.-B. Carrier (pamphlet érudit, instructif, auquel il sera impossible de ne pas recourir quand on voudra traiter scientifiquement la « question Carrier »). = 1902, 14 janvier.

P. MAUTOUCHET. Les questions politiques à l'assemblée du clergé en 1788. — A. BRETTE. Un projet d'aliénation de l'hôtel de ville en 1791 (on eut un moment l'idée de le vendre comme bien national). — J. GUILLAUME. A propos de la condamnation des fermiers généraux, 19 floréal an II (la comtesse Dash, dans ses Mémoires, dit que son grand-oncle, Paulze, envoya trois millions en secret au prince de Condé en émigration, ce qui « justifie » l'accusation portée par Coffinhal contre les fermiers généraux d'avoir « comploté avec l'étranger. » Le témoignage est-il suffisant?). = Bibliographie : *E. Vissaguet*. Papiers révolutionnaires (relatifs à la Haute-Loire). — *Rousse et Giraud-Mangin*. Bibliothèque publique de la ville de Nantes. Collection Dugast-Matifeux. Catalogue des mss.; t. I : documents révolutionnaires (très utile).

4. — **Bulletin critique.** 1901, n° 24. — A. Bernard. Le sermon au xv<sup>e</sup> siècle. Étude historique et critique sur la prédication en France de 1715 à 1789 (livre solide, consciencieux et sage; intéressant comme contre-partie de la propagande philosophique). = N° 35. A. Chauvin. Le Père Gratry. L'homme et l'œuvre (remarquable). — R. Rey. Louis XI et les États pontificaux de France au xv<sup>e</sup> siècle (bon). — Abbé P. Richard. La papauté et la Ligue française. Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, 1573-1599 (bonne biographie d'un prélat très intransigeant qui fut garde des sceaux du gouvernement ligueur). = N° 36. K. Marx. L'Allemagne en 1848. Karl Marx devant les jurés de Cologne; traduit par



*L. Remy* (très intéressant). — *H. Hauser*. L'or (agréablement écrit, mais sent trop l'improvisation). — *Clermont-Ganneau et Chabot*. Répertoire d'épigraphie sémitique (important). = 1902, n° 1. *A. Loisy*. Les mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse (très intéressant). — *Ch. de la Roncière*. Saint Yves, 1253-1303 (intéressant et savant; manque de simplicité). = N° 2. *Jullian*. Vercingétorix. — *B. Wendell*. A literary history of America (beaucoup de faits bien présentés). — *F. Kirchmayer*. La caduta della repubblica aristocratica di Ragusa (copieux détails sur l'histoire de la domination française à Raguse). — *A. Ehrhard*. Die altchristliche Litteratur und ihre Erforschung, 1884-1900; 1<sup>e</sup> Abth. : die Vornicænische Litteratur (excellente bibliographie). = N° 3. *Montaur*. Angélique Arnauld (pamphlet aussi dénué de science que de charité). — *Abbé A. Angot*. Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne; t. II (important). — Actes du premier Congrès international d'histoire des religions. Paris, 1900; 1<sup>e</sup> part. = N° 4. *Venturi*. Storia dell' arte italiana; I : Dai primordi dell' arte cristiana al tempo di Giustiniano (remarquable). — *Gsell*. Les monuments antiques de l'Algérie (excellent).

**5. — Polybiblion.** 1901, décembre. — *Aug. Hamon*. Un grand rhétoricien poitevin : Jean Bouchet, 1476-1557 (excellente biographie d'un bon bourgeois de Poitiers et médiocre littérateur, mais à qui l'on doit aussi les *Annales d'Aquitaine*). — *E. Haguenin*. Notes sur les Universités italiennes (sans valeur). = 1902, janvier. *R. F. Valbuena*. Egipto y Asiria resucitados; 3<sup>e</sup> partie (récit plein d'intérêt). — *Le R. P. Pra*. Les Jésuites à Grenoble, 1587-1763 (bonne histoire des Jésuites et du jansénisme à Grenoble). — *J. Morvan*. Les chouans de la Mayenne, 1792-1796 (beaucoup de faits; trop de faits, tirés d'ailleurs d'une seule mine de renseignements, qui émanent tous des administrations republicaines et des généraux bleus; mais utile).

**6. — Revue critique d'histoire et de littérature.** 1901, n° 49. — *J. Capart*. La fête de frapper les Anou (fête qui a passé pendant un temps pour rappeler le souvenir des victoires d'Ousirtesen III sur les Nubiens, mais qui commémore plutôt une victoire d'Horus sur les ennemis d'Osiris). — *J. Forbes*. L'Église catholique en Écosse à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Jean Ogilvie, Écossais, jésuite, torturé et mis à mort pour la foi le 10 mars 1615 (intéressant; à noter l'opinion de ce martyr sur le régicide : « Il ne peut dire que le régicide soit illégal, dût-il y perdre la vie »). — *Comte Baguenault de Puchesse*. Mémoires du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon, 1565-1586 (bonne édition). — *Dr Kruske*. Johannes a Laseo und der Sacramentstreit (intéressant pour l'histoire de la Réforme en Pologne). = N° 50. *Fr. de Bissing*. Der Bericht des Diodors über die Pyramiden (la source principale de Diodore est ici Artémidore d'Éphèse). — *W. de Boek*. Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne (important pour les monuments chrétiens de la Grande-Oasis). = N° 51. *A. Schane*. Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus (étude

remarquable sur la première forme de la chronique de saint Jérôme ; chronologie établie avec grand soin de la vie et des œuvres du traducteur et continuateur d'Eusèbe). — *Aug. Hamon*. Un grand rhétoricien poitevin : Jean Bouchet, 1476-1557 (thèse très fouillée et qui rendra des services ; bonne bibliographie des œuvres de J. Bouchet). — *V. du Bled*. La société française du xvi<sup>e</sup> siècle au xx<sup>e</sup> siècle ; 2<sup>e</sup> sér. : xvii<sup>e</sup> s. (causeries intéressantes, quoique l'art en soit médiocre). = N<sup>o</sup> 52. *Cagnat et Besnier*. L'année épigraphique ; années 1897-1900 (en tout 752 inscriptions, dont un assez grand nombre sont en grec). — *Krumbacher*. Ein dialogischer Threnos auf den Fall von Konstantinopel (texte intéressant ; c'est un dialogue de 102 vers où les patriarchats de Constantinople, de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Antioche, personnifiés, se lamentent du triste sort que leur a fait la conquête ottomane). = 1902, n<sup>o</sup> 2. *R. Sewell*. A forgotten empire (Vijayanagar), a contribution to the history of India (fait revivre avec science et talent le royaume de Vijayanagar ou Bisnaga qui eut l'honneur d'arrêter pendant deux siècles les progrès de l'Islam). — *A. Dufourcq*. Études sur les *Gesta martyrum* romains (ce livre n'est qu'une esquisse, une orientation générale ; il ne faut pas regarder le détail de trop près). — Publications of the American academy of political and social science. = N<sup>o</sup> 3. *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis* ; fasc. 14. — *O. Christe*. L'assassinat des ministres français, le 28 avril 1799, d'après les documents inédits des archives de Vienne ; traduit de l'allemand (longue et importante discussion, par Rod. Reuss. Il conclut, contre la thèse soutenue par l'auteur, qu'il y a de très fortes présomptions pour la culpabilité des hussards autrichiens, Szecklers ou Berczenyis, et de leurs chefs, tout au moins immédiats). = N<sup>o</sup> 4. *Marquis de la Mazelière*. Quelques notes sur l'histoire de la Chine (agréable, instructif, insuffisant pour les hommes de science). — *Hall*. The oldest civilization of Greece ; studies of the Mycænean age (la partie du livre relative à l'Égypte est contestable ; la partie mycénienne est très curieuse pour les orientalistes. C'est la Crète qui donnera la solution de la plupart des questions soulevées par l'auteur).

**7. — Revue des Études grecques.** Juil.-oct. 1900. — **HOLLEAUX**. Un prétendu décret d'Antioche-sur-l'Oronte (décret de 175 ou 174 en l'honneur d'Eumènes de Pergame qui aida Antiochus III à rétablir son pouvoir en Syrie ; ce décret est dû aux Athéniens, non aux habitants d'Antioche). — **E. LEGRAND**. La Promanteia (c'est plutôt un tour de faveur qu'un droit de représentation). = Nov.-déc. **GAROFALO**. Observations sur les Galates ou Celtes d'Orient. — **HOLLEAUX**. De titulo Patmico. — **G. SCHLUMBERGER**. Sceaux byzantins inédits. — **CONTOLÉON**. Inscriptions inédites ; suite en mai 1901. = Janv.-févr. 1901. **CUMONT**. Un serment de fidélité à l'empereur Auguste (belle inscription des Phazimonites trouvée à Vézir-Keupru et qui permet de déterminer l'emplacement de la Phazimonitide, qui faisait partie de la Paphlagonie, et de Phazimon ou Néapolis ou Neoclaudiopolis). — **LEGRAND**. Créuse

et Xuthuw à Delphes. — HOLLEAUX. Note sur un décret de Milet (publié par Haussoullier dans la *Revue de philologie* et dont Holleaux donne une restitution nouvelle). = Mars-avril. CUMONT. Le Pontarque et l'Ἀρχιερεὺς Πόντου. — HUIT. Note sur l'état des études grecques en Italie et en France, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. — RUELLE. Bibliographie des études grecques, 1898-1900. = Mai-juin. OMONT. Athènes au XVII<sup>e</sup> s. Relation du P. Robert de Dreux. Lettres de J. Spon et du P. Babin, 1669-1680 (très intéressantes). = Juil.-oct. S. REINACH. Téléphore (dieu d'origine septentrionale et non hellénique). — J. LÉVY. Étude sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins (les magistratures financières). — BARON. La candidature politique chez les Athéniens.

8. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire** (École française de Rome). XXI<sup>e</sup> année, fasc. V, août-décembre 1901. — F. CHALANDON. L'état politique de l'Italie méridionale à l'arrivée des Normands. — JOS. CALMETTE. Documents relatifs à don Carlos de Vianne, 1460-1461, aux archives de Milan (ces documents se rapportent à l'arrivée du prince à Barcelone, à son séjour dans cette ville et à sa captivité). — F. ASHBY. Un panorama de Rome, par Antoine van den Wyngaerde (vers 1558-1561; avec une reproduction photographique). — J. GAY. L'État pontifical, les Byzantins et les Lombards sur le littoral campanien, d'Hadrien I<sup>er</sup> à Jean VIII.

9. — **Revue des Études anciennes**. T. III, n<sup>o</sup> 4, oct.-nov. 1901. — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XII : Sur les origines de quelques villes françaises (1<sup>o</sup> *Oppida* gaulois mentionnés par César; examine leur nom, leur situation dans la géographie politique de la Gaule, le caractère de leur emplacement, leur aspect extérieur, leur rôle dans la cité à laquelle elles appartiennent; 2<sup>o</sup> villes neuves du sud, d'origine ibérique ou basque : *Illyberis* ou Elne, *Illyberre* ou Auch). — C. JULLIAN et W. WEBSTER. A propos de toponymie. — C. JULLIAN et E. MAUFRAS. Burgus super Dordoniam. Bourg-sur-Gironde et le Bec d'Ambès. — C. J. Tongres. — G. GASSIES. Bas-reliefs gallo-romains trouvés à Meaux : Mars, Hercule, les Lares. — A. FONTRIER. Une nouvelle borne milliaire de la route de Smyrne à Sardes. — D. M. YÉRAKIS. Inscriptions de Sinope. = Bibliographie : C. F. Lehmann. Beitrag zur alten Geschichte (C. Jullian analyse le travail de Kornemann sur l'histoire du culte des souverains). — A. Malotet. De Ammiani Marcellini digressionibus quae ad exterarum gentes pertineant (intéressant, même après les travaux de Gardthausen et de Th. Mommsen).

10. — **Revue des Études historiques**. 1901, nov.-déc. — Roger PEYRE. Une amie de L'Hospital et de Ronsard : Marguerite de France, duchesse de Berry, duchesse de Savoie; 1<sup>er</sup> art. (Marguerite et la pléiade); suite en janvier-février (mariage de Marguerite; son rôle dans la politique extérieure de la Savoie et dans le mouvement intellectuel en Piémont; ses protégés français et italiens). — Ch. PRIEUR. La patrie d'Eustache Deschamps (histoire de la ville champenoise de Vertus;



avec des documents inédits en appendice). — René DE SAINT-CHERON. La conversion de Dante et le jubilé de l'an 1300. — Joseph DEPOIN. Note sur une chronique sénonaise inédite du commencement du XIII<sup>e</sup> s. (ms. de la Bibl. nat., lat. 5203; il est d'Urbain Reversey, historio-  
graphe de Sens, qui avait sous les yeux un texte rédigé entre 1199 et 1204). = 1902, janvier-février. Raymond TABOURNEL. Considérations sur la guerre de Sept ans. Ms. inédit du prince Henri de Prusse (ce document, écrit en entier de la main du prince, a été adressé par lui à son ami, le comte de la Roche-Aymon; il appartient aujourd'hui au comte Alard de la Roche-Aymon, son descendant et héritier direct). — Spyridon PAPANAS. Un point d'histoire ignoré : l'agence du commerce français d'Ancône, 1799 (cette agence avait été créée dans le but de faire passer en Grèce des armes et des munitions). — Émile DUVERNOY. Actes de saint Louis aux archives de Meurthe-et-Moselle (deux chartes de 1268, qui sont des sentences arbitrales).

11. — **Revue de l'Orient latin.** T. V, 1897, nos 3-4. — Ch. DIEHL. Les monuments de l'Orient latin (conférence donnée à bord du *Sénégal*, au cours d'un voyage d'études « au pays des croisés » organisé sous les auspices de la *Revue générale des sciences*). — A. TRUDON DES ORMES. Liste des maisons et de quelques dignitaires de l'ordre du Temple, en Syrie, en Chypre et en France, d'après les pièces du procès; suite au t. VI, nos 1-2; t. VII, nos 3-4. — Ch. KOHLER. Rerum et personarum quae, in *Actis Sanctorum et Analectis Bollandianis* obviae, ad Orientem latinum spectant Index analyticus (index par ordre de matières de tous les renseignements fournis par les *Acta SS.* et les *Analecta Bollandiana* sur l'histoire et la géographie de la Palestine, sur les pèlerinages à Jérusalem, les translations de reliques de Terre-Sainte en Occident, enfin sur les croisades). = Comptes-rendus : Liturgies Eastern and Western being the Texts original or translated of the principal Liturgies of the Church, edited... by F. E. Brightmann. — Max van Berchem. Inscriptions arabes du Caire (extr. des *Mém. de l'Institut égyptien*). — La chronique de ce numéro contient, entre autres choses, des notices nécrologiques sur Ch. Schefer, par Ch. KOHLER, et Bernard Kugler, par E. BLOCHET. = T. VI, 1898, nos 1-2. L'histoire d'Alep de Kamal-ad-Din. Version française d'après le texte arabe, par Edg. BLOCHET. — N. JORGA. Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XV<sup>e</sup> siècle; suite aux nos 3-4; au t. VII, nos 1-2, 3-4, et au t. VIII, nos 1-2, 3-4. — A. DE BARTHÉLEMY. Inventaires de maisons des Templiers de la châtellenie de Vitry (Marne) réunies à l'ordre de Saint-Jean (1398). — H. HAGENMEYER. Chronologie de la première croisade (1094-1100); suite aux nos 3-4; au t. VII, nos 1-2 et 3-4, et au t. VIII, nos 3-4 (très important travail, dans lequel sont classés chronologiquement, avec renvois aux sources, tous les événements de la croisade auxquels il est possible d'assigner une date exacte ou approximative). = Comptes-rendus : R. Röhricht. Geschichte des Königreichs Jerusalem (remarquable aussi bien par l'abondance des informations que par la sûreté de la critique). — G. Schlumber-

ger. Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la Terre d'outre-Jourdain (malgré quelques concessions faites à l'histoire romanesque, le tableau est vrai dans son ensemble; il est, en tous cas, plein de vie et d'intérêt). = Nos 3-4. Ch. KOHLER. Traité du recouvrement de la Terre-Sainte, adressé, vers l'an 1295, à Philippe le Bel, par Galvano de Levanto, médecin génois (l'auteur publie ce traité d'après le ms. n° 669 des nouv. acq. lat. de la Bibl. nat., ci-devant Cheltenham 4797, et il donne, dans son introduction, quelques renseignements sur Galvano et ses autres écrits). — L'histoire d'Égypte, de MAKRIZI, traduction française, accompagnée de notes historiques et géographiques, par Edg. BLOCHET; suite au t. VIII, nos 1-2, 3-4. — J. VAN DEN GHEYN, S. J. Note sur un manuscrit de l'*Excidium Acconis*, en 1291 (ce ms. est celui de Saint-Jacques de Liège, utilisé avec d'autres par Martène dans son édition de l'*Excidium Acconis*; on le croyait perdu; en réalité, il se trouvait chez sir Thos. Phillipps sous le n° 6745; mis en vente en juin 1898, il a été acquis par la Bibliothèque royale de Belgique). = Comptes-rendus : Dr Walter Norden. Der vierte Kreuzzug im Rahmen der Beziehungen des Abendlandes zu Byzanz. — Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academiae litterarum Caesar. Vindob.; vol. XXXVIII : Itinera Hierosolymitana, saec. III-VIII, ex decensione Pauli Geyer. = T. VII, 1899, nos 1-2. Documents inédits concernant l'Orient latin et les croisades (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), publiés par Ch. KOHLER. — Chartes de l'abbaye de Notre-Dame de la vallée de Josaphat en Terre-Sainte (1108-1291); analyses et extraits, publiés par Ch. KOHLER (l'auteur analyse plus de quatre-vingts chartes inédites de cette célèbre abbaye, dont les originaux semblent perdus, et qui se trouvent copiées dans un registre de la bibliothèque communale de Palerme; il se propose de les publier plus tard *in extenso*; la plupart de ces documents sont d'un grand intérêt pour l'histoire ecclésiastique du royaume de Jérusalem et pour la connaissance de la topographie palestinienne). = Comptes-rendus : Camillo Manfroni. Storia della marina italiana dalle invasioni barbariche al trattato di Ninsèo. — Ernst Gerland. Das Archiv des Herzogs von Kandia im kœnigl. Staatsarchiv zu Venedig. — La *Chronique* de ce numéro contient, entre autres choses, des notices nécrologiques sur Cornelio Desimoni et Albert Socin par M. KOHLER. = Nos 3-4. Contiennent des suites. = Comptes-rendus : J. Lair. Études critiques sur divers textes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles : I. Bulle du pape Sergius IV. Lettres de Gerbert. II. L'Historia d'Adhémar de Chabannes (l'auteur du compte-rendu n'adopte pas l'opinion de M. Lair quant à la bulle de Sergius IV; il est possible que le faussaire qui a rédigé cette bulle ait eu sous les yeux une lettre authentique de Sergius; mais, dans cette lettre, il ne pouvait être question d'organiser une croisade pour la conquête du Saint-Sépulchre). — Louis Bréhier. Le schisme oriental du XI<sup>e</sup> siècle. — R. Röhricht. Geschichte der Kreuzzüge im Umriss (chef-d'œuvre de science mis à la portée du grand public). = T. VIII, 1900-1901, nos 1-2. E. REY.

Les dignitaires de la principauté d'Antioche. Grands officiers et patriarches (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.). — CH. KOHLER. Un sermon commémoratif de la prise de Jérusalem par les croisés, attribué à Foucher de Chartres. = Comptes-rendus : C. Manfroni. Storia della marina italiana dalla caduta di Costantinopoli alla battaglia di Lepanto. — Recueil des historiens des croisades. Historiens orientaux; t. IV (il y a d'étranges distractions dans ce volume, publié par M. Barbier de Meynard avec la collaboration de M. Houdas et qui contient le commencement du *Livre des deux jardins* d'Abou-Chamah). — F. Chalandon. Essai sur le règne d'Alexis Comnène (remarquable). = Nos 3-4. F. CHALANDON. Un diplôme inédit d'Amaury I<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, en faveur de l'abbaye du Temple Notre-Seigneur, Acre, 6-11 avril 1166 (M. Chalandon a découvert ce diplôme dans les archives du Mont-Cassin : c'est une confirmation des possessions de l'abbaye du « Templum Domini » à Jérusalem, avec concession de nouveaux privilèges). — CH. KOHLER. Un rituel et un bréviaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. (description d'un rituel aujourd'hui conservé dans l'église du Saint-Sépulcre de Barletta et d'un bréviaire appartenant à la bibliothèque du musée Condé; ces deux documents, dont on ne connaissait pas jusqu'ici de similaires, sont d'un extrême intérêt pour l'histoire du culte latin à Jérusalem aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles; M. Kohler en publie d'importants extraits). = Comptes-rendus : R. Röhricht. Geschichte des ersten Kreuzzuges (excellent). — H. Hagenmeyer. Epistolae et chartae ad historiam primi belli sacri spectantes quae supersunt aevo aequales (publication des plus utiles, bien que l'auteur n'y ait compris que les lettres et chartes authentiques qui nous ont été conservées à l'état de pièces séparées, excluant ainsi de son recueil non seulement les documents qu'il tient pour faux, mais aussi, et sans distinction, toutes les lettres, tous les actes qui se trouvent cités, résumés ou reproduits dans les histoires et chroniques de la première croisade).

**12. — Revue de l'histoire des religions.** T. XLIV, n<sup>o</sup> 1, 1901, juillet-août. — GOBLET D'ALVIELLA. De l'emploi de la méthode comparative dans l'étude des phénomènes religieux. — RAOUL DE LA GRASSE-RIE. Du rôle social du sacrifice religieux. — G. FOUcart. Sur le culte des statues funéraires dans l'ancienne Égypte; I : l'Inventaire du temple de Kahoun et la statue royale de Dashour; suite en novembre-décembre : les Statues de bois dans les hypogées de Beni-Hassan. — FR. CONYBEARE. Les sacrifices d'animaux dans les anciennes Églises chrétiennes. = Septembre-octobre. JEAN RÉVILLE. Léon Marillier (art. nécrologique). — J. TOUTAIN. Note sur la méthode à suivre en mythologie grecque. — G. BONET-MAURY. Les premiers témoignages de l'introduction du christianisme en Russie. — G. SNOUCK-HURGRONJE. Les confréries religieuses. La Mecque et le panislamisme. = Novembre-décembre. P. ALPHANDÉRY. Y a-t-il eu un averroïsme populaire au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle? (non; du moins, les documents allégués ne permettent pas l'affirmative). — LUQUET. Hermann l'Allemand (refait la



biographie de ce scolastique qui, après avoir vécu à Tolède de 1240 à 1256, fut nommé évêque d'Astorga en 1266; il mourut dans cette fonction en 1272. Il n'alla jamais en Sicile; on l'a confondu avec un traducteur de Manfred, qui n'est sans doute que Barthélemy de Messine. Il traduisit plusieurs commentaires d'Averroès, ce qui prouve qu'Alfonse X, roi de Castille, comme Ferdinand III, favorisa la traduction d'ouvrages relatifs à l'aristotélisme).

**13. — Revue de géographie.** 1901, novembre. — Lieutenant-colonel LEBLOND. La politique anglaise et l'Afrique; suite; fin en décembre. = Décembre. Paul LAVAGNE. Répartition de la population en Angleterre au cours du XIX<sup>e</sup> s. = 1902, janvier. Commandant VAISSIÈRE. Le Touat; fin en février. = Février. A VIALATE. Le développement territorial des États-Unis. — Paul BARRÉ. Le peuplement et la colonisation de la Russie d'Europe.

**14. — Revue celtique.** 1901, juillet. — Arsène DARMESTETER. L'élément gaulois dans la langue française. = Octobre. Salomon REINACH. Le mot *orbis* dans le latin de l'Empire à propos de l'*orbis alius* des Druides (dans Lucain comme dans Claudien, cette expression signifie une autre région de la terre et non un autre corps céleste, comme l'ont pensé Roget de Belloguet et Henri Martin).

**15. — Revue maritime.** 1900, octobre. — Chanoine A.-E. GENTY. Le vice-amiral Jacob, 1768-1854; fin en novembre. = 1901, janvier. E. GILBERT. La bataille de Santiago; trad. de l'espagnol. = Février. FROT. Prise des forts du Peï-Ho. = Mars. LALLEMAND. Chronique de Lorient de 1792 à 1800; suite en août, septembre, novembre, décembre. — M. DELPEUCH. Nos bâtiments de guerre et leurs ancêtres. Récits de leurs campagnes et de leurs combats depuis l'apparition de chacun d'eux dans l'histoire de la marine française; suite: le *Duguay-Trouin* (quelques documents utiles pour la bataille de Trafalgar); suite en juillet: le *Vengeur*. — Le blocus de Brest, 1803-1805; traduit et résumé de l'anglais par *Mouchez* (d'après la récente publication entreprise par la *Navy Records Society*); suite en avril et mai. = Juin. R. DE LA DROITIÈRE. Prise des forts de Takou, le 4 juin 1900; trad. du *Morskol-Sbornik*. — Joseph FOURNIER. Un document sur la marine au temps de Louis XIII: l'ordre d'escadre du duc de Guise, amiral de France, juin 1623. = Août. G. LACOUR-GAYET. La campagne navale de la Manche en 1779 (voir plus haut, p. 220). = Septembre. MAGNON-PUJO. Le lieutenant général des armées navales comte d'Orvilliers et son chef d'état-major, le capitaine de vaisseau Chevalier du Pavillon, pendant les campagnes de 1778 et 1779; suite en octobre; fin en novembre.

**16. — L'Ami des monuments et des arts.** T. XV, 1901, n<sup>o</sup> 82. — Comte DE DION. Le château de Montfort-l'Amaury. = N<sup>o</sup> 83. L. LINDBER. Le moulin à grains à travers les âges. — Jules GAUDRY. Le monument du vœu Louis XIII; suite au n<sup>o</sup> 84. = N<sup>o</sup> 85. Fr. LENORMANT. Un monument français dans le sud de l'Italie: la cathédrale d'Acerenza,

ressemblant aux églises de Caen et de Rouen. = Nos 86-87. BARRAS. Le bois de Boulogne; origine et formation. — La restauration d'un des plus beaux édifices de l'acropole de Pergame justifiée par la découverte d'une médaille trouvée entre Grenoble et Aix par l'abbé Sauvaire et commentée par Héron de Villefosse. — Charles NORMAND. Les souvenirs parisiens de la préfecture de police. — Louis LEGER. La vieille croix et le projet de monument de la bataille de Crécy.

**17. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus.** 1901, 20 déc. — Jos. DESMARQUEST. Faux témoins contre les missionnaires (ces « faux témoins », qui sont-ils?). — J. TOBAR. La *Revue blanche* et les missionnaires en Chine. — Jos. BRUCKER. La science française en Russie au xv<sup>e</sup> s. Astronomes et missionnaires, d'après des documents inédits. = 1902, 20 janvier. C. DE ROCHEMONTAUX. L'attitude des congrégations à Paris en 1880; fin le 5 février. — Henri CHÉROT. Le général Bertrand en 1813 et en 1814, d'après sa correspondance inédite; ch. 1 : Lutzen (publie quelques billets du général à sa femme, « sa chère Fanny »). = 5 février. Alfred DURAND. L'état présent des études bibliques en France; 2<sup>e</sup> art. (il n'y a pas d'erreurs dans la Bible; « mais, comme Dieu nous instruit dans ces livres par l'intermédiaire des hommes qui les ont écrits, il va de soi que l'auteur principal de l'écriture n'en garantit l'exactitude que dans la mesure où l'auteur secondaire entend nous certifier un récit. » Donc, on peut discuter, par exemple sur un « passage inspiré » qui n'aura « été écrit qu'à l'état de chose rapportée et non garantie. » Aucun danger d'ailleurs de « faire planer l'incertitude sur la Bible entière, » car ces études « se font sous la haute surveillance et la direction de l'Église. » Traite en particulier de l'authenticité du Pentateuque). — Henri CHÉROT. L'exode des congrégations, des évêques et des prêtres sous la Révolution; le retour de Chateaubriand; la réorganisation d'un diocèse (celui de Carcassonne). — Henri BREMOND. La prédication de saint Vincent Ferrier.

**18. — La Revue de Paris.** 1902, 1<sup>er</sup> janvier. — Anatole FRANCE. Le siège d'Orléans, 1428-1429; suite le 15 janvier et le 15 février (description minutieuse de la ville et du siège. Arrivée de Jeanne d'Arc à Poitiers; interrogatoires, examens et enquêtes. Elle est armée à Tours; légende de l'épée de Fierbois. Étude très fouillée et très ingénieuse). — Ernest RENAN. Lettres du séminaire; suite le 1<sup>er</sup> février (peinture très attachante de l'enseignement ecclésiastique et de la vie de séminaire). = 15 janvier. Journal du siège de Tien-Tsin (récit très attachant. On peut en tirer, entre autres, cette leçon que les troupes européennes ont beaucoup à apprendre des Japonais). — Ch. DIEHL. Théodora (Théodora n'a pas été une sainte; mais, depuis son mariage avec Justinien, elle s'est montrée digne du titre d'impératrice et par sa conduite et par le rôle utile qu'elle joua dans les affaires de l'Empire). = 1<sup>er</sup> février. Henry LAPAUZE. M<sup>me</sup> de Genlis et son fils adoptif, Casimir Bæcker (d'après leur correspondance, qui paraîtra bientôt).

**19. — Le Correspondant.** 25 oct. 1901. — Ed. ROD. Le président Roosevelt, d'après son œuvre littéraire. — L. ARNOULD. André Chénier, d'après ses récentes publications; fin le 10 nov. = 25 nov. KLEIN. Une histoire des croyances (sur la curieuse compilation en trois volumes de M. Nicolaÿ). — LANZAC DE LABORIE. La mère de l'Aiglon (d'après l'ouvrage de M. F. Masson sur Marie-Louise). — BOUBÉE. Camille Jordan à Weimar. Lettres inédites; fin le 10 déc. (lettres charmantes de M<sup>me</sup> de Schardt, de M<sup>lle</sup> Amélie d'Imhoff, d'une Renée dont le nom de famille reste inconnu et de M<sup>lle</sup> Henriette Berckheim devenue M<sup>me</sup> Augustin Périer). — Général BOURELLY. Le monument de Turenne à Sasbach. — André DE MARICOURT. François Hue et le transport des diamants de la couronne hors de France en 1815 (d'après des documents inédits). — A. CHEVALIER. L'Hôtel-Dieu de Paris et les sœurs Augustines, 650 à 1810. = 10 déc. Vicomte DE MEAUX. Histoire de la liberté de conscience et de culte (à propos des livres de Bonet-Maury et de l'abbé Canet; arrive à cette conclusion paradoxale que la religion catholique est plus capable qu'aucun autre culte de supporter la liberté; il est vrai qu'on ne désire pas toujours ce dont on est capable). — KANNENGIESSER. L'empereur Guillaume et le prince de Bismarck (à propos de leur correspondance et des lettres du général de Hohenlohe et de celles de Henckel de Donnersmark qui voulait faire rencontrer Bismarck et Gambetta). — LÉRA. La chapelle de l'ambassade de France en Turquie et son histoire. = 25 déc. Cardinal MATHIEU. Le concordat de 1801; suite le 10 févr. (ajoute des documents inédits très précieux à ceux publiés par M. Boulay de la Meurthe. On est heureux de voir que l'excellent auteur de la thèse sur la Lorraine et le Barrois n'a pas abandonné l'histoire au milieu de ses fonctions curiales). — G. DE GRANDMAISON. L'église française de l'abbé Chatel. — LANZAC DE LABORIE. Saint-Cloud (d'après l'ouvrage de M. le comte Fleury). — DELORME. Montalembert et le *Correspondant*. = 10 janv. 1902. Le journal intime de Mgr Dupanloup. 2<sup>e</sup> part. : 1849 à 1861 (très curieux document psychologique). — KANNENGIESSER. L'affaire Mommsen-Spahn (très piquante). — H. JOLY. La crise du mariage. = 25 janv. A. DE LAPPARENT. La mission Foureau-Lamy. — REDIER. La question de la Tripolitaine. — V. PIERRE. Religieux français en exil, 1791-1802 (très intéressant). — LANZAC DE LABORIE. Une apologie du cardinal Dubois (à propos de l'ouvrage du P. Bliard; analyse spirituelle et doucement ironique). = 10 févr. A. LÉGER. Le relèvement des nègres aux États-Unis (à propos de l'autobiographie de l'admirable Booker Washington). — LANZAC DE LABORIE. Souvenirs sur Napoléon III et son règne. — G. CHEVALIER. Les derniers jours de M. Cousin (curieuse correspondance de M. Cousin et de Mgr Rivet, évêque de Dijon, où nous voyons le vieux philosophe en coquetterie avec le catholicisme pour éviter qu'on mette ses livres à l'index).

**20. — Toung Pao.** *Archives pour servir à l'étude de l'Asie orientale.* 1898. — Maurice COURANT. La Corée jusqu'au ix<sup>e</sup> siècle. Ses rapports avec le Japon et son influence sur les origines de la civilisation japo-



naise. — H. CORDIER. De la situation du Japon et de la Corée. — L.-P. HAVRET. Conversion des dates cycliques en dates juliennes. — Id. De l'an 238 à l'an 87 av. J.-C. — Urbain GOHIER. L'Europe et la Chine. — C.-A. HARLEZ. La religion des insurgés Tchang-Mao. = 1899. E. ROCHER. Histoire des princes du Yunnan. — VISSIÈRE. Deux chansons politiques chinoises (sur Kang Yeou-wéi et sur les diables étrangers). — C. DE HARLEZ. Le livre religieux des Tai-pings. = 1900. VISSIÈRE. L'odyssée d'un prince chinois (récit d'un voyage d'inspection navale rédigé en vers par le prince Tchouen, père de l'empereur actuel Kouang-Siu). — H. CORDIER. Le Rév. Chalmers. — P. LEFÈVRE-PONTALIS. Les Laotiens du royaume de Lan Chhang. — Maurice COURANT. Historique des cultes coréens. — VISSIÈRE. Généalogie du prince K'ing. — H. CORDIER. La révolution en Chine (important article sur les origines de la guerre récente). — Id. Deux documents inédits tirés des papiers du général Decaen (l'ambassade hollandaise à Pékin, 1794-1795 ; une mission russe au Japon, 1805). — PAPYRUS. La guerre du Tonkin, d'après les chroniques générales du Yunnan. — En supplément au t. IX, M. CORDIER a publié une savante et très complète revue des travaux publiés sur la Chine de 1895 à 1898.

**21. — Société des Antiquaires de France.** 1901, 17 avril. — M. MAURICE étudie un grand médaillon du musée de Vienne daté d'une manière certaine et qui présente au droit le buste de l'empereur Constance II à l'âge de seize ans environ, au revers Constantin entouré de ses deux fils, Constantin II et Constance II. = 31 juillet. M. DURRIEU parle des concessions territoriales accordées par Charles I<sup>er</sup> d'Anjou à des seigneurs français dans le royaume de Naples. = 11 décembre. M. MARTIN étudie la mise en scène du théâtre au moyen âge en commentant les données fournies par les miniatures d'un manuscrit de Térence de la bibliothèque de l'Arsenal. — M. HÉRON DE VILLEFOSSE fait connaître des tablettes de plomb avec imprécations provenant d'Hadrumète. = 28 décembre. M. MONCEAUX commente quelques textes de Tertullien relatifs au costume des femmes en Afrique. — M. MAURICE étudie les monnaies où figure pour la dernière fois la consécration païenne d'un empereur. = 1902, 8 janvier. M. MICHON signale de la part du R. P. Germer-Durand des inscriptions de Palestine. = 13 janvier. M. le comte DELABORDE fait une communication sur les différents locaux occupés successivement par le Trésor des chartes avant d'arriver à l'hôtel de Soubise. — M. HÉRON DE VILLEFOSSE signale de la part de M. Bizot une nouvelle mosaïque qu'on découvre en ce moment à Sainte-Colombe (Enlèvement d'Hylas). = 22 janvier. M. CAGNAT entretient la Société d'une plaque de plomb à formules magiques récemment entrée au musée de Tunis (il y signale quelques particularités onomastiques). — M. MONCEAUX étudie une inscription africaine trouvée à Henchir Djottana (c'est une épitaphe qui renferme de curieuses analogies avec des versets de l'Ancien Testament et avec des formules lues sur des tombes juives d'Italie). = 29 janvier. M. H. MARTIN met sous

les yeux de ses confrères quelques portraits tirés de manuscrits et émet le vœu qu'il soit fait un inventaire des documents iconographiques de cette sorte qui existent encore, afin d'arriver ultérieurement à former un *Corpus iconum* pour le moyen âge français. — M. OMONT communique un petit lexique d'abréviations latines imprimé à Brescia en 1534 (il le considère comme le plus ancien lexique de ce genre qui ait été composé à l'usage des étudiants). — M. MICHON signale au nom du R. P. Germer-Durand la découverte de nouveaux blocs du canal dit de Salomon à Jérusalem portant des inscriptions romaines. — M. le capitaine ESPÉRANDIEU entretient la Société des nouvelles mosaïques récemment exhumées à Sainte-Colombe (Isère) et d'un mur formé entièrement d'amphores romaines qu'on vient de mettre au jour sur la même terrasse.

**22. — Société de l'histoire du Protestantisme français.** Bulletin historique et littéraire, 1901, 15 décembre. — N. WEISS. Les protestants parisiens entre 1564 et 1569 (publie entre autres une chanson sur la bataille de Saint-Denis, 10 nov. 1567). — H.-L. BORDIER. Poursuites et condamnations, à Paris, pour hérésie, de 1564 à 1572, d'après les registres d'érou de la Conciergerie du Palais, 1<sup>er</sup>-19 janv. 1569. — P. FONBRUNE-BERBINAU. Le duc de la Force et les protestants de Tonneins, 1601. = 1902, 15 janvier. Ch. DE GRANDMAISON. Origine et étymologie française du mot huguenot prouvées par des textes authentiques antérieurs à la Réforme (les mots *huguenot*, *huguenote* se rencontrent plusieurs fois, comme noms d'homme et de femme, dans le registre de la confrérie de Saint-Gatien de Tours, commencé en 1372). — Abel LEFRANC. Un nouveau registre de la Faculté de théologie de Paris au xv<sup>e</sup> siècle (il nous revient de la bibliothèque de lord Ashburnham et forme le premier volume de la série dont le ms. lat. 3381 B de la Bibl. nat. forme le second. Le texte de la plupart des sentences transcrites sur ce registre a été publié depuis longtemps par d'Argentré : *Collectio judiciorum de novis erroribus*, 1724). — A. ATGER. Listes de pasteurs : Bernis, Gard, 1561-1901. — F. DE SCHICKLER. Jean Véron, le réformateur anglo-français (additions et corrections à un article publié en 1890 dans le *Bulletin*). = Chronique littéraire : L'œuvre de Calvin, d'après M. Brunetière (réponse à quelques-uns des points développés par M. Brunetière dans une conférence à Genève).

**23. — Annales du Midi.** 1902, janvier. — P. BOISSONNADE. Colbert ; son système et les entreprises industrielles d'État en Languedoc, 1661-1683 (article très documenté ; raisons multiples qui expliquent l'échec de la plupart des industries imposées par Colbert au pays ; l'échec n'a pourtant pas été complet). — A. DAUZAT et A. TARDIEU. Le livre de comptes des consuls d'Herment pour l'année 1398-1399 (texte de ce document écrit en langue vulgaire, avec un index et un glossaire). = Comptes-rendus critiques : A. Blanc. Le rappel du duc d'Anjou et l'ordonnance du 25 avril 1380 (bonne étude sur l'ordonnance elle-même ;

l'auteur s'est fait illusion quand il a cru découvrir une assemblée, inconnue jusqu'alors, des États de Languedoc). — *A. de Dufau de Maluquer*. Rôle des feux du comté de Foix (excellent). — *Ch. Foulquié*. Étude sur les tribunaux du Comtat-Venaissin pendant la domination des papes (bon; rend justice aux papes, qui encouragèrent les réformes judiciaires).

**24. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.** Année 1900, 54<sup>e</sup> volume (Auxerre, 1901). — Henri BOUVIER. Histoire de l'assistance publique dans le département de l'Yonne jusqu'en 1789; suite : Léproseries (étude très documentée). — Abbé H. VILLETARD. Catalogue et description des manuscrits de Montpellier provenant du département de l'Yonne (travail très insuffisant; l'auteur ignore-t-il l'existence du catalogue des mss. de Montpellier par M. Omont et le catalogue des mss. grecs conservé dans les bibliothèques de France par le même?). — Eugène DROT. Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires déposées aux archives départementales de l'Yonne; suite. — Abbé A. PARAT. Les grottes de la Cure, côté d'Arcy.

**25. — Revue de l'Agenais.** 1901, novembre-décembre. — L. SERVIÈRE et A. BOUILLET. Sainte Foy, vierge et martyre, à Agen. — P. HÉBRARD. Querelles et démêlés d'un curé avec ses paroissiens, 1652-1682; 2<sup>e</sup> partie : Conflits et démêlés avec la communauté (à Caseneuveil). — Ph. LAUZUN. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne; suite : 1583.

**26. — Revue de Champagne et de Brie.** 1900, septembre-octobre. — H. JADART. Les deux sœurs de Colbert, abbeses de Sainte-Claire de Reims, 1657-1714. — Du PIN DE LA GUÉRIVIÈRE. Les ascendants maternels de saint J.-B. de la Salle.

**27. — Revue historique et archéologique du Maine.** Tome L, 3<sup>e</sup> livr., année 1901, second semestre. — Louis POTTIER. La vie et histoire de Madame Sainte-Barbe; le mystère joué à Laval en 1493 et les peintures de Saint-Martin-de-Connée, Mayenne. — Henri ROQUET. Moncé-en-Belin; suite; fin en 1902; 1<sup>re</sup> livr. — Louis BRIÈRE. Bibliographie du Maine pour l'année 1900. = T. LI, 1<sup>re</sup> livr., 1902. Marquis DE BEAUCHESNE. Le manoir de Bois-de-Maine (son histoire depuis le XIV<sup>e</sup> s.; intéressant surtout pour l'époque de la guerre de Cent ans). — G. FLEURY. Le rôle du commissaire de Directoire exécutif près de l'administration municipale du canton rural de Mamers (prouve que les emblèmes religieux furent maintenus dans beaucoup de localités du département de la Mayenne après 1793 et sous le Directoire).

**28. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.** Bulletin archéologique et historique. T. XXIX, 1901, 3<sup>e</sup> trimestre. — Ed. FORESTIÉ. Hugues de Cardaillac et la poudre à canon, XIV<sup>e</sup> siècle (publie un règlement pour la défense de Bioule en 1346; très intéressant pour



l'histoire militaire). — Abbé F. GALABERT. Le rôle des bons hommes dans le pays du Tarn-et-Garonne (ce qu'on appelait les « boni homines » au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle; quel était leur rôle dans les contrats, dans l'administration municipale, etc.?).

**29. — Travaux de l'Académie nationale de Reims.** Vol. CIX, année 1900-1901, t. I (Reims, Michaud, 1901). — Louis BROUILLON. La villa gallo-romaine de Vière, près Outrevière, commune de Noirlieu, Marne (avec une liste des monnaies impériales, 193-340, qu'on y a trouvées; le nom de Vière au moyen âge). — H. JADART. L'armorial de Charles-Drouin Regnault, manuscrit de la bibliothèque de Reims (Regnault fut chanoine de Saint-Symphorien de Reims, 1711-1731, puis de Notre-Dame, 1725-1737. Publie la table de l'armorial).

**30. — Analecta bollandiana.** 1901, n° 2. — F. NAU. Le texte grec original de la vie de saint Paul de Thèbes. — Ad Carmina de S. Quintino. — M. BONNET. Actes de saint Thomas, apôtre. Le poème de l'âme. Version grecque remaniée par Nicetas de Thessalonique. — VACANDARD. Principaux écrits sur saint Ouen, du VII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. — Miracles des saints Eberhard et Virgile, évêques de Salzbourg (d'après un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Mayence). — Miracula S. Cornelii papae Ninivensia. — De codice 307 bibliothecae publicae Gandavensis (manuscrit contenant divers documents hagiographiques). — De codicibus hagiographicis graecis bibliothecae civitatis Lipsiensis. = Comptes-rendus : *A. Ehrhard*. Die altchristliche Litteratur und ihre Erforschung von 1884-1900 (excellent). — *C. de Lasteyrie*. L'abbaye de Saint-Martial de Limoges (excellente monographie). — *A. Ledru*. La cathédrale Saint-Julien du Mans; ses évêques, son architecture, son mobilier (œuvre d'un historien formé aux bonnes méthodes). = N° 3. L. DUCHESNE. Un dernier mot sur le martyrologe hiéronymien (soutient contre Krusch que la compilation connue sous le nom de martyrologe hiéronymien a reçu sa forme définitive à Auxerre, et que, sous une forme antérieure, elle a été connue de Cassiodore et de saint Grégoire). — Acta graeca SS. Dasii, Gai et Zotici martyrum Nicomediensium. — C. Kirn. Nicephori Secuophylacis encomium in S. Theodorum Siceotam. — P. DE LOE. De vita et scriptis B. Alberti Magni. = Comptes-rendus : *E. Preuschen*. Antilegomena. Die Reste der ausserkanonischen Evangelien und urchristlichen Ueberlieferungen (utile petit « Corpus » de textes usuels). — *T. Zahn*. Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Literatur (érudition abondante; beaucoup de combinaisons et d'hypothèses ingénieuses; soutient que Jacques, Joseph, Judas et Simon sont fils de Joseph et de Marie). — *L. Deubner*. De incubatione capita quatuor (recherche dans les usages chrétiens la survivance de certains rites de l'ancienne religion). — *T. Trede*. Wunderglaube im Heidentum und in der alten Kirche (confusion et défaut de mesure). — *A. Dufourcq*. De Manichaeismo apud latinos, quinto sextoque saeculo,

attaque de latini apocryphis libris (contribution intéressante à l'histoire littéraire de l'époque gothique). — *F. Chalandon*. Essai sur le règne d'Alexis Comnène, 1081-1118 (estime que jusqu'à nos jours on n'a pas suffisamment rendu justice à la civilisation et à la politique de Byzance). — *L. Chomton*. Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon (très consciencieux; expose l'histoire du monastère depuis les origines au vi<sup>e</sup> s. jusqu'à l'expulsion des religieux par les révolutionnaires en 1792). — *F. Savio*. Vita di S. Giovanni Vincenzo, arcivescovo di Ravenna (ouvrage de haute vulgarisation). — *F. Ducatel*. Vie de sainte Ide de Lorraine, comtesse de Boulogne (d'après les sources). — *B.-Th. Pouan*. Le saint cardinal Hélié de Bourdeille, des Frères Mineurs, évêque de Périgueux, archevêque de Tours (important). = N<sup>o</sup> 4. Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae publicae Duacensis. = Comptes-rendus : *M. Sepet*. Origines catholiques du théâtre moderne (série d'excellents articles). — *Fages*. Histoire de saint Vincent Ferrier; 2<sup>e</sup> édition (beaucoup de renseignements nouveaux). — *L. Michel*. Vie de saint Stanislas Kostka (d'après les procès de canonisation). — *J. Forbes*. L'Église catholique en Écosse à la fin du xvi<sup>e</sup> s. (d'après des documents contemporains presque tous inédits).

**31. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.** 2<sup>e</sup> série, t. XIII, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> livr. — E. REUSENS. Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (le conservateur des privilèges, les suppôts de l'Université). — La visite de l'Université de Louvain en 1617 sous les archiducs Albert et Isabelle (elle a pour but d'améliorer la discipline et d'imprimer à l'enseignement des sciences sacrées et profanes une direction plus régulière). — Rapport de Libert de Pape, abbé de Parc, sur une enquête faite à l'Université de Louvain en 1673. — Lettre du duc de Villa Hermosa, gouverneur des Pays-Bas, prescrivant aux Facultés de désigner comme candidats aux chaires vacantes les savants les plus notables, et ce, sous la foi du serment. — Visite de l'Université faite par ordre de Charles le Téméraire en 1477. — Règlements sur la discipline générale, sur les cours de la Faculté de droit et l'établissement de *tutelles* ou maisons dans lesquelles un certain nombre d'étudiants, payant leur pension, devaient vivre en communauté, sous la direction d'un docteur ou d'un licencié. — Règlement de Marie-Thérèse, daté du 13 février 1755 (il interdit les dépenses excessives qui étaient imposées aux candidats). — Règlement promulgué par Joseph II le 30 septembre 1788 (c'est une réorganisation complète du personnel universitaire). — L'Université dans ses rapports avec le Saint-Siège et avec l'archevêque de Malines pendant la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. — Documents relatifs à l'occupation française de 1795 et à la dispersion de l'Université en 1797. — V. BARBIER. Obituaire du monastère de Géronsart (ce prieuré, situé à trois kilomètres de Namur, fut fondé en 1147, érigé en abbaye par Paul V en 1617 et supprimé à la Révolution française). — E. DE MARNEFFE. Un document intéressant au point de vue de la valeur juridique des actes au xii<sup>e</sup> s.

(c'est une charte du duc Godefroy de Lotharingie, de 1160, accordant aux religieux de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers la faveur de pouvoir, à défaut de témoins, prouver par titres leur droit de possession; les chartes obtiennent donc force probante et la preuve testimoniale n'est plus toujours exigée).

**32. — Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques.** 1901, nos 9-10. — H. FRANCOTTE. Formation des villes, des États, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne (démontre qu'il n'y a pas seulement un droit public local, mais aussi un droit public grec). — E. NYS. L'État et la notion de l'État, aperçu historique; 2<sup>e</sup> partie (expose l'évolution de l'idée de l'État depuis le v<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne jusqu'à l'heure présente). = Comptes-rendus : *Monchamp*. Études épigraphiques. — *J. van den Gheyn*. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale; t. I (plan excellent). = N<sup>o</sup> 11. Comptes-rendus : *A. Thonnar*. Essai sur le système économique des primitifs, d'après les populations de l'État indépendant du Congo (beaucoup de faits résultant de patientes recherches). — *V. Chauvin*. Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, publiés dans l'Europe chrétienne, de 1810 à 1885; t. V (n'intéresse pas seulement les orientalistes, mais aussi les amateurs de mythologie populaire comparée). — *E. Mahaim*. Rapport sur le concours pour le grand prix Émile de Laveleye (étude très intéressante sur les travaux du lauréat Karl Bücher).

**33. — Archives belges.** Revue critique d'historiographie nationale. 1901. — N<sup>o</sup> 8. Comptes-rendus : *P. Castelein*. La méthode des sciences historiques (grande largeur de vues; l'auteur insiste sur la nécessité de faire usage des seules armes d'une critique sereine et impartiale). — *A. Rosenlehner*. Die Stellung der Kurfürsten Max Emanuel von Bayern und Joseph Klemens von Köln zur Kaiserwahl Karls VI, 1711 (a bien élucidé, en se servant des archives de Düsseldorf et de Munich, le rôle joué par la maison de Bavière pendant l'élection de Charles VI). — *E. Cruyplants*. La Belgique sous la domination française (1792-1815). Les conscrits de 1813 dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens (manque d'unité et de synthèse). — *C. Vos*. Les paroisses et les curés du diocèse actuel de Tournai (beaucoup de renseignements, mais des lacunes et des références trop sommaires). — *P.-G. de Maerschalek*. Termonde au temps jadis (grand intérêt archéologique). — *V. Chauvin*. Jean-Noël Paquot (excellente bibliographie). = N<sup>o</sup> 9. *J. Delecourt*. Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens; t. X (il y a certaines rééditions inutiles; beaucoup de documents intéressants pour l'histoire sociale). — *V. Gantier*. La langue, les noms et le droit des anciens Germains (sans valeur scientifique). = N<sup>o</sup> 10. *J. van den Gheyn*. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique (conforme aux règles de la bibliographie moderne). — *L. Gilliodts van Severen*. Coutumes du quartier de Furnes, de la ville et du port de Nieupoort (introduction



importante pour l'histoire du droit). — *H. Coppieters-Stochove*. Régestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre (renferme surtout des actes de donations aux évêchés, églises et monastères flamands). — *Quellen zur Lothringischen Geschichte*. — *H.-V. Sauerland*. Vatikanische Urkunden und Regesten zur Geschichte Lothringens (821 documents depuis le commencement du pontificat de Boniface VIII jusqu'à la fin du pontificat de Benoît XII, 1294-1342). — *A. Gaillard*. Le conseil de Brabant; t. II (grande richesse d'informations). — *A. van Hove*. Étude sur les conflits de juridiction dans le diocèse de Liège à l'époque d'Érard de la Marek (vif souci d'exactitude et grande sûreté d'érudition). = 1902, n° 1. *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis* (œuvre remarquable du collège des Bollandistes). — *L. Gilliodts van Severen*. Cartulaire de l'ancien consulat d'Espagne à Bruges; 1<sup>re</sup> partie: 1280 à 1550 (beaucoup de pièces importantes pour l'histoire du commerce maritime, de la jurisprudence, de l'organisation du crédit, du droit commercial et international). — *V. Fris*. *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470 met een vervolg van 1477 tot 1515*; 1<sup>re</sup> partie (édition irréprochable de cette chronique, si précieuse pour l'histoire gantoise). — *Roland*. Toponymie namuroise (le meilleur travail de toponymie qui ait paru depuis Grandgagnage). — *Collinet*. L'ancienne Faculté de droit de Douai, 1562-1793 (expose bien son organisation).

**34. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique.** LXX, 5<sup>e</sup> série, XI, n° 4. — *H. PIRENNE*. Note sur une collection de documents relatifs à l'industrie drapière. — *E. REUSENS*. Note relative à la publication des actes et des matricules de l'Université de Louvain. — *J. VANNERUS*. Les anciens dénombremens du Luxembourg (projet de recueil de dénombremens des feux du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle). — *K. HANQUET*. L'auteur de la Chronique de saint Hubert, du second livre des « *Miracula Sancti Huberti* » et de la « *Vita Theoderici* » (réponse à *M. A. Cauchie*). — *V. FRIS*. Les chroniques d'Adrien de But (biographie de ce chroniqueur, 1437, † 1488; détermine ce qui lui appartient en propre et ce qu'il a emprunté à ses devanciers). — *V. FRIS*. *La Cronycke van den lande ende graefsepe van Vlaenderen de Nicolas Despars* (la Chronique du pays et comté de Flandre, qui a été publiée de 1830 à 1840, ne contient aucun récit qui ne soit emprunté jusqu'en 1477 à une source historique aujourd'hui connue).

**35. — Bulletin de l'Académie royale flamande.** 1901, n° 4. — *E. VAN EVEN*. *Jacob Duyyn*, homme de guerre et poète (combattit les Espagnols au xvi<sup>e</sup> siècle et fonda une chambre de rhétorique à Lierre). — *K. DE FLOU*. Biographie de *Guido Gezelle* (poète flamand, † 1899). — *N. DE PAUW*. Biographie de *J.-Th. Arnold* (bibliographe de valeur, † 1899). — *Id.* La vie et les ouvrages de *Thierry d'Assenede* et *Guillaume Utenhove* (étude sur deux écrivains flamands du xiii<sup>e</sup> siècle. Le premier est l'auteur d'un *Floris et Blanchefleur*, le second d'un curieux *Bestiaire*).

**36. — Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg.** XVIII, n° 2. — F. HUYBRIGTS. A Tongres, au pays des Éburons, se trouvait la forteresse des Aduatiques (basé sur l'étude des sépultures). — H. SCHUERMANS. Mithra adoré à Tongres (d'après une inscription découverte en 1900). — L. DE LA VALLÉE-POUSSIN. Mithra dieu du Soleil (détails sur son culte). — H. SCHUERMANS. Un sénateur hongrois au III<sup>e</sup> siècle (d'après une inscription récemment découverte en Bulgarie. Il s'agit de Titus Aurelius Flavinus). = XIX, n° 1. F. HUYBRIGTS. Tongres et ses environs pendant l'occupation romaine et franque. — H. SCHUERMANS. L'âge de la colonne itinéraire de Tongres (elle ne peut être antérieure au commencement du III<sup>e</sup> siècle. Discute les théories de Roulez et de Renier sur ce monument).

**37. — Revue belge de numismatique.** 1901, n° 3. — J. SVOROS. Les monnaies de Ptolémée II qui portent dates (chapitre détaché d'un *Corpus* de la numismatique des Lagides). — Michel C. SOUTZO. Examen critique d'une nouvelle théorie de la monnaie romaine (il s'agit de la théorie exposée par B. PICK dans le *Grand Dictionnaire des sciences d'État* de Conrad, Elster, etc.; la monnaie romaine en bronze avait une valeur métallique effective et non conventionnelle; le rapport de valeur entre l'argent et le bronze en 217 av. J.-C. était 1 à 112). — P. BORDEAUX. Remarques nouvelles sur les assignats du siège de Mayence de 1793 et sur les méreaux de péage du pont. — A. DE WITTE. Biographie du chevalier Mayer van den Bergh (numismate anversois de mérite, † 4 mai 1901). — Id. L'atelier monétaire de Tournai en 1427-1431 (d'après un ms. de la Bibl. royale, provenant de Van Velthoven, maître général des monnaies aux Pays-Bas espagnols pendant le XVII<sup>e</sup> s.). = Compte-rendu : E. BONNET. Les monnaies des évêques de Lodève (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.). = N° 4. L. FORRER. Les portraits de Sappho sur les monnaies. — P. BORDEAUX. Médailles franco-gantoises de l'ère républicaine et de l'empire. = Compte-rendu : T. de RENESSE. Dictionnaire des figures héraldiques (très utile). = 1902, n° 1. L. RENARD. Un trésor de monnaies romaines déterrées à Gives (Ben-Ahin), province de Liège (étudie les rapports des cachettes monétaires avec les invasions des Barbares). — A. DE WITTE. Moules monétaires romains en terre cuite récemment découverts en Égypte (doivent avoir appartenu à un atelier en activité au milieu du V<sup>e</sup> siècle). — A. DE MEUNYNCK. Les pièces uniques, rares ou inédites, de la grande collection de Flandre, appartenant au musée de Lille (description détaillée). — C. GILLEMAN et A. VAN WERVEKE. Médailles gantoises, 1580-1717 (ont recherché dans les comptes de la ville l'histoire des médailles commandées par le Magistrat). — B. DE JONGHE. Sceau-matrice d'Ernest de Mérode, comte de Waroux, époux de Marie-Madeleine de Halwyn (détails intéressants sur la famille de Mérode). — A. DE WITTE. Biographie de Léon Maxe-Werly (numismate distingué, 1831, † 1901). — B. DE JONGHE. La collection de feu le baron de Hirsch de Gereuth au cabinet des médailles de Bruxelles (description sommaire des richesses incomparables de ce legs). = Comptes-

rendus : *H.-J. de Dompierre de Chaufepié*. Les médailles et plaquettes modernes (la dernière livraison laisse à désirer). — *Van Bastelaer*. Histoire métallique de Charleroi (description des médailles et des jetons frappés à propos des faits et des événements relatifs aux diverses communes de l'arrondissement. Monographie très complète).

**38. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous.** 1902, n° 1. — *D.-G. MORIN*. L'année liturgique à Aquilée antérieurement à l'époque carolingienne, d'après le « Codex evangeliorum Rehdigeranus » (manuscrit du VII<sup>e</sup> siècle, édité par Hase à Berlin en 1865-66). — *D.-J. CHAPMAN*. La chronologie des premières listes épiscopales de Rome. — *D.-U. BERLIÈRE*. Les chapitres généraux de l'ordre de Saint-Benoit; II (province de Mayence-Bamberg et de Salzbourg; les Écossais d'Allemagne; va du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle). = Comptes-rendus : *D. Thuillier*. Rome et la France; la seconde phase du jansénisme. Fragment de l'histoire de la constitution *Unigenitus* (nouvelle édition par Ingold. C'est la contre-partie de l'ouvrage de Le Roy). — *D. Sentzer*. Roman Sebastian Zängerle, Fürstbischof von Seckau und Administrator der Leobener Diocese (fruit de longues et patientes recherches dans les archives d'Autriche; importante contribution à l'histoire de la réaction contre le josphisme pendant les années 1824-1848). — *Bliard*. Dubois, cardinal et premier ministre (très objectif; montre que certaines accusations portées contre Dubois sont exagérées).

**39. — Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain.** 1902, n° 1. — *C. CALLEWEERT*. Les premiers chrétiens furent-ils persécutés par édits généraux ou par mesures de police? (étudie l'origine de la législation persécutrice. Confirme les données de Tertullien par l'examen des autres sources). — *L. DUCHESNE*. Le faux concile de Cologne (étude critique sur un ms. du X<sup>e</sup> s. appartenant à la Bibl. royale de Bruxelles; protocole de ce concile, qui aurait été tenu à Cologne le 12 mai 346). — *A.-C. DE SCHREVEL*. Remi Dricux, évêque de Bruges, et les troubles des Pays-Bas (II : les Conférences de Breda; III : la Pacification de Gand. L'auteur rectifie sur des points de détail plusieurs travaux antérieurs). = Comptes-rendus : *J. Kunze*. Glaubensregel. Heilige Schrift und Taufbekenntniss. Untersuchungen über die dogmatische Auctorität, ihr Werden und ihre Geschichte, vornehmlich in der alten Kirche (l'auteur use de procédés scientifiques, mais n'utilise guère les travaux des écrivains catholiques). — *G. Saintsbury*. A history of criticism and literary taste in Europe (étudie la critique purement littéraire pendant la période classique et médiévale jusqu'après Dante; consciencieux). — *L. Legré*. Un philosophe provençal au temps des Antonins : Favorin d'Arles (légère tendance au panégyrique, mais lecture attrayante). — *A. Bruckner*. Faustus von Mileve. Ein Beitrag zur Geschichte des abendländischen Manichismus (très intéressant et très consciencieux). — *D.-M. von Nathusius*. Zur Charakteristik der Circumcellionen des IV und V Jahrhunderts in Africa (vagabonds fanatiques qui prirent une



part active aux conflits sanglants entre donatistes et catholiques romains en Afrique; détermine la part qu'il faut attribuer aux influences religieuses et aux facteurs sociaux; combat l'opinion de Thümmel, qui ne voit dans cet épisode qu'une crise purement économique). — *Arte, Scienza e Fede ai giorni di Dante* (conférences de la Société dantesque; tableau assez complet du xiii<sup>e</sup> siècle italien). — *V. Chauvin et A. Roersch*. Étude sur la vie et les travaux de Nicolas Clénard (étude approfondie des sources). — *F.-W. Kampshulte*. J. Calvin, seine Kirche und sein Staat in Genf; t. II (mine inépuisable de renseignements précieux). — *Monumenta historica Societatis Jesu. Epistolae mixtae ab anno 1537 ad 1556 scriptae*; t. I-IV (ces documents éclairent d'une vive lumière l'histoire des débuts de la célèbre compagnie). — *A. Keller*. La fin du gallicanisme et Mgr Maret, son dernier représentant (manque d'équité et de désintéressement scientifique). — *M. Anglade*. De la sécularisation des biens du clergé sous la Révolution (la documentation est abondante, mais l'appareil critique laisse beaucoup à désirer). — *E. Gosso*. Essai critique sur l'enseignement primaire en France de 1800 à 1900 (tableau exact de l'enseignement officiel, incomplet pour les écoles libres). — *L. Follioley*. Montalembert et Mgr Parisis (d'après des documents inédits). — *L.-F. Faure*. Newman, sa vie et ses œuvres (beaucoup d'érudition, trop de digressions). — *Comte de Reiset*. Mes souvenirs; t. I (détails intéressants sur les luttes du Piémont contre l'Autriche en 1848). — *Des Michels*. Souvenirs de carrière (renseignements inédits sur la question romaine en 1870). — *A. Ehrhard*. Der Katholizismus und das zwanzigste Jahrhundert im Lichte der kirchlichen Entwicklung der Neuzeit (magnifiques vues d'ensemble sur l'histoire de l'Église). — *F. van der Haeghen*. Bibliotheca belgica (immenses recherches). — *A. Motinier*. Les sources de l'histoire de France (précieux instrument de travail). — *Q. Bauchart*. Études et souvenirs sur la deuxième république et le second empire (intéressant pour l'histoire de la papauté au xix<sup>e</sup> s.). — *P.-J. Blok*. Histoire du peuple néerlandais; t. V (capital). — *A. Troelstra*. L'histoire du catéchisme en Hollande (travail sérieux, mais tendancieux, malgré les efforts que fait l'auteur pour être objectif). — *G.-W. Kernkamp*. La conception matérialiste de l'histoire (attaque avec talent les défauts de cette conception).

**40. — Annales du cercle archéologique du pays de Waes.** XX, n<sup>o</sup> 1. — *G. WILLEMSSEN*. L'agriculture du pays de Waes au commencement du xviii<sup>e</sup> s. (détails très neufs sur l'histoire économique de cette région, d'après des documents d'archives hospitalières). — *G. VAN CASTER*. Le chandelier au moyen âge et à l'époque de la Renaissance (étude archéologique bien documentée et illustrée). — *Th. DE DECKER*. Le poète du *Reijnaert de Vos* est un Waesien (arguments d'une valeur problématique). — *G. WILLEMSSEN*. Un procès criminel devant le chef-collège du pays de Waes en 1701 (renseignements intéressants sur la procédure).

**41. — Annales du cercle hutois des sciences et des beaux-**

arts. 1901, n° 2. — E. JOPKEN. Les vignobles de la maison des grands malades en 1616 (histoire de la viticulture dans la région de Huy au xvii<sup>e</sup> siècle, d'après les documents d'archives). — C. LECLÈRE. Huy au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle (d'après l'ouvrage du capucin Ambroise : *Eburonum Huensium Sacrarium eorumque diva Sartensis*, publié en 1659). = Compte-rendu : J.-E. Demarteau. Liège et les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne occidentale (remarquable. Cf. l'appréciation différente de R. Reuss de la *Rev. crit.*, 1091, n° 23).

42. — **Annales de la Société archéologique de Namur.** XXIV, n° 1. — Biographie du baron Eugène del Marmol (archéologue distingué, 1812, † 1897). — A. BEQUET. Étude sur une ferme au i<sup>e</sup> siècle à Sauvenière (substructions intéressantes mises au jour en 1898). — Id. Une *taberna* du i<sup>e</sup> siècle à Serville (découverte près de la voie romaine de Dinant à Bavai). — E.-J. DARDENNE. Biographie de Jacques Richardot (sculpteur distingué, né à Lunéville en 1743, † à Andenne en 1806; reproduction de ses œuvres principales). — E. DE PIERPONT. Les tumulus du Bois-de-Buis (détails sur le résultat important des fouilles exécutées à cet endroit). — H. DE RADIGUÈS. Les préliminaires de la Révolution belge de 1830 (d'après les pétitions émanées de la province de Namur). = N° 2. A. MAHIEU. Forteresses antiques de la province de Namur (Jenelle sous l'empire romain). — Id. Villa belgo-romaine du Gau à Chartres-lez-Walcourt (on doit y voir l'habitation d'un chef de forgerons). — E. OSSELET. La province de Namur sous le consulat de Bonaparte (beaucoup de renseignements statistiques et économiques). — A. HENRI. Notice sur le couvent et le collège des Pères Augustins de Bouvignes (détails curieux sur l'enseignement au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> s.). = Comptes-rendus : V. Barbier. Le couvent des Dominicains de Namur, 1649-1797 (important pour l'histoire littéraire). — J. Niederlander. Die Mundart von Namur (travail complet sur le dialecte namurois). — V. Barbier. Histoire du chapitre cathédral de Saint-Aubain à Namur depuis le concordat de 1801 (rectifié en bien des points l'ouvrage similaire du chanoine Aigret, publié en 1881).

43. — **Revue historique de l'ancien pays de Looz.** 1901. nos 1-3. — H. VAN NEUSS. Les accroissements du dépôt des archives du Limbourg (détails sur les anciennes archives de l'abbaye de Saint-Trond qui viennent d'être transférées dans ce dépôt). — A. HABETS. La charte de fondation de la franchise de Kessenich (x<sup>e</sup> siècle). — A.-J.-A. FLAMENT. Correspondance du baron de Wal concernant son *Essai sur l'histoire de l'ordre Teutonique* avec le grand commandeur des Vieux-Jones (détails curieux sur cet ouvrage devenu très rare). — E. BRIERS. Notes sur la justice répressive au pays de Lummen à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. = Compte-rendu : C. de Borman. Les échevins de la souveraine justice de Liège (ouvrage de premier ordre). — *De Chestret de Haneffe*. Autour de la révolution liégeoise à Hasselt (documents qui dénotent une grande exaltation des esprits dans les classes dirigeantes de cette ville au mois

de septembre 1789). = Nos 4-6. H.-P.-A. VAN HASSELT. Notice historique sur le couvent de Sainte-Agnès à Peer (congrégation qui date du xiv<sup>e</sup> siècle; la notice va jusqu'à l'époque contemporaine). — E. BRIERS. La bataille de Kermpt en 1831 (épisode important de la révolution belge, d'après un témoin oculaire). — J. ANTEN. Recherches sur la topographie de la ville de Hasselt. — C. BAMPS. La guerre des paysans dans le Limbourg belge (d'après les registres municipaux de Hasselt de 1799).

44. — **Leodium**. Chronique mensuelle de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. 1902, n<sup>o</sup> 1. — G. MONCHAMP. La Fête-Dieu à Liège en 1251 (Hugues de Saint-Cher, légat pontifical, eut une grande part dans l'institution de cette solennité). — E. SCHOOLMEESTERS. Une élection épiscopale à Liège au xiii<sup>e</sup> siècle (à la mort de Jean d'Eppes († 1238) se produisit la double élection de Guillaume de Savoie et d'Otton d'Eberslein. Le pape Grégoire IX intervint en faveur du premier).

45. — **Historisches Jahrbuch**. Bd. XXII, Heft 4. Munich, 1901. — Ph. SCHNEIDER. Le traité de Conrad de Megenberg intitulé : *De limitibus parochiarum civitatis Ratisbonensis*, conservé dans un ms. de Ratisbonne de l'an 1400 environ. — H. GRAUERT. La chronique de Conrad de Megenberg et son *Planctus Ecclesiae in Germaniam* (longue analyse de ce *Planctus*, conservé dans un ms. de Paris, Bibl. nat., lat. n<sup>o</sup> 3197; il fut envoyé par l'auteur au chapelain de pape, Jean de Piscibus, en 1338, à Avignon; il se rapporte à la lutte entre le Saint-Siège et l'empire dans laquelle l'auteur, tout en proclamant la supériorité du pouvoir spirituel, s'efforce de garder une situation indépendante). — B. BESS. Les négociations de Perpignan et la bataille d'Azincourt, 1414 (victoire diplomatique remportée par l'empereur d'Allemagne, tandis que la défaite des Français à Azincourt ruinait le parti du pape Benoît XIII). — GORTLON. La Compagnie des « Buonsignori » de Sienne (étude très documentée sur cette compagnie de marchands; dresse une liste des membres qu'on en connaît de 1250 à 1268). = Comptes-rendus : II. *Detmer*. Hermannii a Kerssenbroch, Anabaptisei furoris Monasterium, inclitam Westphaliae metropolim, evertentis, historica narratio (texte important et bien publié sur les anabaptistes de Munster). — S. *Merkle*. Consilium Tridentinum; pars I.

46. — **Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde**. Bd. XXVII, Heft 2, 1902. — W. LEVISON. Études sur les sources de l'histoire franque (1<sup>o</sup> le testament de Dagobert I<sup>er</sup>. Est-il faux ou authentique? Impossible de répondre à cette question, puisque le document est isolé et qu'on ne saurait le comparer à nul autre; mais il n'y a aucune raison péremptoire pour nier qu'il ait pu être rédigé à l'époque mérovingienne. 2<sup>o</sup> Chronologie des derniers Mérovingiens depuis Thierry III. 3<sup>o</sup> Les chartes du comte alsacien Eberhard, mort en 747, et la *Vita Desiderii Aisegaudiensis*; cette dernière a dû être composée au ix<sup>e</sup> siècle. 4<sup>o</sup> La vision de l'empereur Charles III). —



K. ZEUMER. La chronologie des rois des Wisigoths du royaume de Tolède (1<sup>o</sup> de Theudi à Reccared I<sup>er</sup>; 2<sup>o</sup> de Reccared I<sup>er</sup> à Tulga; 3<sup>o</sup> de Tulga à Wittiza). — K.-A. KEHR. Additions à Falco de Bénévent (étude critique sur une chronique de 1102 à 1140, très importante pour l'histoire de l'Italie méridionale. Publie en appendice un diplôme inédit de Frédéric II de 1206). — O. VON HEINEMANN. Une chronique disparue : la « Chronica saxonum » (l'auteur croit avoir retrouvé à Wolfenbüttel deux feuillets de cette chronique, disparue depuis longtemps, et qui avait été si largement mise à profit par Henri de Hervord). — W. EBERHARD. Manuscrits allemands en Angleterre. — W. LEVISON. Histoire du texte de la vision de l'empereur Charles le Chauve. — E. DUEMLER. La profession de foi du maître d'école Rikharius (document intéressant seulement en ce qu'il montre l'existence d'un hérétique au x<sup>e</sup> siècle). — Paul VON WINTERFELD. Sur la question de Gottschalk (un détail nouveau sur la vie de ce moine de Limbourg, auteur de séquences et prédicateur au xi<sup>e</sup> siècle). — H. KRABBO. Les premières promesses d'Otton IV à Innocent III.

47. — **Philologus**. Bd. LX, 1901, Heft 3. — O. BOEHLAU. Un nouveau mythe d'Éros (d'après un lécythe peint du musée de Castel; cherche à montrer qu'au v<sup>e</sup> siècle Éros était connu et honoré à Athènes comme dieu de la végétation). — J. FUERST. Recherches sur l'Éphéméris de Dictys en Crète; suite. — W.-H. ROSCHER. Importance du nombre sept dans le culte et le mythe des Grecs (1<sup>o</sup> sa sainteté dans le culte d'Apollon; 2<sup>o</sup> les Moires considérées comme ayant inventé sept lettres). — E. KORNEMANN. La colonie césarienne de Carthage et l'introduction en Afrique de l'organisation municipale des Romains (César n'a pas été seulement le premier empereur romain; il a été en outre le dernier et le plus grand défenseur de la démocratie romaine, en même temps qu'un élève distingué de l'hellénisme. Après la romanisation de l'Italie par la République, il a commencé sur une vaste échelle la latinisation des contrées situées hors de l'Italie. Avec Auguste, prédomine une direction plus conservatrice, plus aristocratique et plus nationale-romaine). — K. GIESEN. Les *Quaestiones graecae* de Plutarque et les Politiques d'Aristote (montre que Plutarque a utilisé Aristote). — E. KORNEMANN. L'organisation des *pagi* et des *pagi et civitates* en Afrique (addition au mémoire précité). — Heft 4. Ad. WILHELM. Hypothèses (sur Thucydide, IV, 118, 5; sur Andocide, *De myst.*, 47; sur Josèphe, *Ant. Jud.*, 14, 8, 5). — K. LINCKE. Xénophon et l'organisation persique (analyse de la Cyropédie). — Jos. LEZIUS. La *Comperendinatio* dans le *Pro Flacco* de Cicéron (nie, contre Du Mesnil, que ce discours ait été prononcé dans une seconde séance et que tout le procès ait été plaidé en deux *actiones* séparées. On ne voit assurément aucune trace de *Comperendinatio* dans la procédure criminelle de Rome après le procès de Verrès). — L. GURLITT. Les lettres de Cicéron. — Supplementband. IX, Heft 1. — Jos.-M. HEER. La valeur historique de la *Vita Commodi* dans le recueil des *Scriptores historiae Augustae* (208 p. C'est un abrégé, très

atténué sans doute, mais encore correct, d'une bonne source chronologique. Les *Vitae* voisines s'appuient aussi sur cette source annalistique fondamentale).

**48. — Rheinisches Museum für Philologie.** Neue Folge. Bd. LVI, 1901, Heft 4. — Fr. RUEHL. Sur Tacite (explique quelques passages). — Ad. AUSFELD. Le prétendu testament d'Alexandre le Grand (la composition de ce document, que nous a transmis le pseudo-Callisthène, III, 33, avec de nouvelles sources, permet de lui attribuer une certaine valeur). — C. SCHUBERT. La bataille livrée à Porus (analyse les sources d'Arrien). — A. WILHELM. La Ligue argienne (défend ses opinions attaquées par Max Fränkel dans *Jahreshefte des österr. archæol. Instituts*, III). — P. DEITERS. Sur l'inscription du *Corp. inscr. graec.*, II, 2555 (elle contient la fin d'un traité passé entre la ville crétoise de Hierapytna et une autre, qui est peut-être Praisos). — H. STEIN. Ἡρόδοτου Θουρίου (blâme les efforts qui ont été tentés pour substituer Θουρίου à Ἀλικαρνασσεύς au début des histoires d'Hérodote). — O. SEECK. De l'année où naquit Marcus Brutus (Velleius Patereulus a eu raison de le faire naître, II, 72, 1, soit en 78 soit fin 79 av. J.-C. Dans le *Brutus* de Cicéron, 94, 324, il faut lire : « Annis ante decem septem causas agere caepit quam tu es natus »). — Fr. RUEHL. Mummius l'Achaïque et la *Lex Varia* (Appien, *Bell. civ.*, I, 37, confond peut-être avec le conquérant de Corinthe son fils ou son petit-fils). — Bd. LVII, 1902, Heft 4. L. PAUL. L'empereur Marcus Salvius Otho (peinture détaillée de son caractère et de sa vie). — L. RADERMACHER. A propos du tome II des papyrus d'Amherst (fragments classiques et documents de l'époque ptolémaïque). — M. FRANKEL. L'inscription d'Aphaia à Égine. — Fr. SCHOELL. *L'Invectiva* du pseudo-Salluste. — H. USENER. Divus Alexander (se rapporte à la consécration d'Alexandre Sévère). — L. ZIEHEN. La loi amphictyonique de l'an 380 (cf. Michel, *Rec. des inser. grecques*, 702).

**49. — Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.** Bd. LV, 1901, Heft 4. — Th. NOELDEKE. Pour servir à l'histoire des Omeïades (raconte le règne de Moavia II, fils du calife Jézid I<sup>er</sup> et la rivalité entre les deux branches des Omeïades).

**50. — Zeitschrift der Savigny Stiftung für Rechtsgeschichte.** Bd. XXII, 1901. *Romanistische Abtheilung.* — E.-J. BECKER. Alfred Pernice (art. nécrologique, 1841-1901). — Th. MOMMSEN. Hofmann contre Blume (défend l'opinion de Blume concernant la compilation du Digeste contre les critiques de Fr. Hofmann). — Paul KRUEGER. Sur la suite des *Leges* dans le Digeste (conclut dans le même sens que Mommsen). — Ib. Remarques sur les passages de Gaius, II, 62-64, et du Cod. Justin., V, 1, 5. — Th. MOMMSEN. Un ms. perdu de *Breviarium Alarici* (d'après des notes de P. Pithou). — Alf. PERNICE. Parerga (10. Le droit coutumier et le droit non écrit (s'explique sur la *Lehre vom Gewohnheitsrecht* de Brie et le ἄγραφο νόμος de Hirzel). — L. MITTEIS. Sur le *nexum* (sur le droit romain des obligations). — Th. MOMMSEN. La patrie

de Gregorianus (des inscriptions montrent que le recueil de ces rescrits a été composé à Berytus sous Dioclétien). — A. SCHNEIDER. De la manière de compter les délais en droit romain (réplique à l'art. d'E. Hœlder dans le vol. précédent de la *Zeitschrift*). — L. MITTEIS. Les papyrus d'Amherst, n° 68 (addition aux recherches de l'auteur sur l'emphytéose dans l'antiquité). — BRASSLOFF. Actas legitima (d'après un papyrus de Berlin, n° 611; son rapport avec la *Lex Plactoria*). = *Germanistische Abtheilung*. Ernest MAYER. J.-W. Planck (article nécrologique). — W. VON BRUENNECK. Le droit de Hagestolz (sur la condition juridique des célibataires au moyen âge). — Th. KAPP. La seigneurie territoriale dans le sud-ouest de l'Allemagne de la fin du moyen âge jusqu'à l'affranchissement des paysans au XIX<sup>e</sup> siècle. — BODEN. L'ancien droit norvégien concernant les « Stammgüter » (47 pages). — Ad. ZYCHA. Interprétation du titre 37 de la loi salique « de vestigio minando. » — Siegfried RIETSCHEL. Origine du fief héréditaire libre. — Werner WITTICH. La question des paysans libres (108 p. Recherches sur la structure sociale du peuple allemand à l'époque de la Germanie primitive et carolingienne).

**51. — Zeitschrift für Assyriologie und verwandte Gebiete.** Bd. XV, 1900-1901, Heft 1. — C.-H. BECKER. Études sur l'histoire des Omeïades (Omar II et son temps. Avant son califat, Omar exerçait déjà les pratiques religieuses avec un soin méticuleux, qui devint une obsession morbide avec le poids du commandement, ainsi qu'en témoignent sa nervosité, son ascétisme, son attachement superstitieux aux formes anciennes du gouvernement). — R. GOTTHEIL. Une légende chrétienne du Bahira; fin du texte arabe. = Heft 2-4. ENNO LITTMANN. Les mss. éthiopiens du monastère grec de Jérusalem. — F.-X. KUGLER. Explication des tables de la lune babyloniennes. — M. STRECK. La région des pays actuels d'Arménie, de Kurdistan et de la Perse occidentale, d'après les inscriptions cunéiformes de la Babylonie.

**52. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie.** Jahrg. XLV, 1902, Heft 1. — Fr. GOERRES. L'épiscopat sous les Wisigoths d'Espagne et la papauté, depuis le roi Reccared le Catholique jusqu'à Wamba, 586-680. — Joh. DRÆSEKE. Sur les sentences de Pierre Abélard. — Fr. BUENGER. La doctrine de Pierre Lombard sur l'œuvre du Christ.

**53. — Preussische Jahrbücher.** Bd. CLX, Heft 1, octobre 1901. — Hans DELBRUECK. L'impératrice Frédéric (d'après ses souvenirs personnels). = Heft 2, novembre. Joh. GEFFCKEN. La sibylle (oracles de la sibylle chez les pays, les juifs et les chrétiens). = Heft 3, décembre. F.-J. SCHMIDT. L'édition populaire de l'Histoire de l'Académie de Berlin par Harnack. — C. CLEMEN. Pierre a-t-il été à Rome? (il peut avoir séjourné à Rome; il est impossible qu'il y ait été évêque). — Les journaux du comte Walujew (1848-1860; intéressants pour caractériser la période romantique en Russie).

**54. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussi-**



**schen Geschichte.** Bd. XIV, 2<sup>e</sup> Hælfte, 1901. — Aug. SAUNES. La voix des électeurs de Brandebourg et de Mayence lors de l'élection de Charles d'Espagne à l'empire (rapports entre les maisons de Habsbourg et de Hohenzollern). — Otto RUGEL. Hieronymus Roth (un des principaux représentants de l'opposition des États contre le grand électeur Frédéric-Guillaume en Prusse; un martyr des libertés provinciales contre la souveraineté). — Richard FESTER. Études préparatoires à une biographie de la margrave Wilhelmine de Bayreuth (1<sup>o</sup> mentions de la margrave dans les poésies de Frédéric le Grand; 2<sup>o</sup> Frédéric II et la gazette d'Erlangen; 3<sup>o</sup> les dédicaces du poème de Voltaire sur *la Loi naturelle* et les rapports du poète avec le roi et avec sa sœur). — Baron DE SCHROETTER. L'industrie de la laine en Silésie au xviii<sup>e</sup> siècle. (116 pages).

55. — **Freiburger Diöcesan-Archiv.** Bd. XXIX, 1901. — L. BAUR. L'expansion des ordres mendiants dans le diocèse de Constance; fin (Dominicains, Augustins et Carmélites). — Jul. MAYER. Le monastère des Capucins de Bruchsal. — Karl RIEDER. La situation économique et ecclésiastique du diocèse de Constance dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle.

56. — **Neues Lausitzisches Magazin.** Bd. LXXVII, 1901. — R. JECHT. Le plus ancien *liber vocationum* de la ville de Gœrlitz (concernant la justice criminelle). — Paul ARRAS. Inventaire de documents relatifs à l'histoire de la ligue des six villes de la Haute-Lusace, de 1531 à 1540; suite. — Th. STOCK. Quinze registres d'échevinage provenant du cercle de Rothenburg, dans la Haute-Lusace (détails intéressants pour la situation juridique et morale des communautés d'habitants). — G. MUELLER. Contributions à l'histoire de l'administration scolaire dans la Lusace méridionale au xix<sup>e</sup> siècle. — Woldemar LIPPERT. Biographie de l'historien J. Berlith de Jüterbogk (auteur des Annales de Gœrlitz; son origine et ses études). — Julius HELBIG. Documents relatifs à l'histoire de la noblesse féodale dans les seigneuries de Friedland et de Seidenberg. — H. KNOTHE. Les étudiants de la Haute-Lusace à l'Université de Leipzig de 1420 à 1550.

57. — **Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins.** Bd. XXIII, 1901. — Arnim TILLE. Deux ordonnances forestières du duché de Juliers (fin xv<sup>e</sup> siècle; intéressant). — Alf. FRITZ. Le théâtre et la musique à Aix sous la domination française (129 pages). — H. HOEFFER. Les institutions et l'administration municipales d'Aix-la-Chapelle jusqu'à l'année 1450 (les classes de la société et le droit de bourgeoisie; la justice; institutions municipales et administration de la ville). — H. SAVELSBURG. La plus ancienne carte du pays d'Aix-la-Chapelle (par Cornelius Janson Fries, 1569). — J.-G. REY. Le nécrologe de Saint Adalbert d'Aix (va de 1350 environ jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle). — O.-R. REDLICH. Le duc Jean de Juliers et la révolution d'Aix en 1543 (fidèle tableau des convulsions sociales du xv<sup>e</sup> siècle et des rapports

que les princes protecteurs entretenaient avec les villes). — Émile PAULS. Une procédure vehmique contre la ville de Düren, d'après les pièces d'un procès de sorcellerie, 1509-1513.

**58. — Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holsteinische Geschichte.** Bd. XXXI, 1901. — P. VON HEDEMANN. Contributions à l'histoire ancienne de la maison de Holstein-Sonderburg (38 pages). — Chr. KOCK. Pour servir à l'histoire du servage (dans les fiefs de Saxtorf, Damp, Hohenstein, 1716-1767). — G. HILLE. Les prétentions de la ville de Kiel sur le port de Kiel. — D. DETLEFSEN. Contribution à l'histoire de la mendicité (d'après un livre de comptes de Neukirchen a. d. Stör, xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles). — O. RIHTMOELLER. Bref récit de la prise de Helgoland par les Anglais et de leur conduite dans cette île par un témoin oculaire, Wilhelm-Friedrich Spiering.

**59. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen.** Jahrg. 1901. — Anna WENDLAND. Benedicta-Henriette, duchesse de Hanovre (fille du palatin Édouard et de la princesse Anne de Gonzague-Nevers, née en 1652, mariée en 1668 avec le duc Jean-Frédéric de Brunswick, converti au christianisme, veuve en 1679. Portrait de cette femme toute simple, qui eut les meilleurs sentiments et qui éprouva dans sa vie de cruelles douleurs). — Hans REUTER. Chartes inédites de l'église de Neustadt am Rübenge. — WEISE. Jean-Charles Bertram Stieve (documents pour servir à l'histoire des efforts vers l'unité allemande et pour le libéralisme allemand. Stieve fut de 1848 à 1850 ministre du Hanovre, après et avant bourgmestre d'Osnabrück). — P. KUEHNEL. Les noms slaves de lieux et de plantes dans le territoire de Lunebourg. — W. ARNSBERGER. Le voyage de Leibnitz en Italie, 1689-1690 (d'après des lettres inédites et peu connues). — H. HOOGEWEG. Zesterfleth (pour servir à l'histoire de la noblesse dans la Basse-Saxe). — Hans GRÆVEN. Les trois plus anciens mss. conservés au monastère de Saint-Michel à Lunebourg.

**60. — Zeitschrift des Vereins für Hessische Geschichte.** Bd. XXXV, 1901. — A. KLEINSCHMIDT. Le prince Charles-Constantin de Hesse-Rothenburg (beaucoup de faits concernant le « citoyen Hesse, » d'après les archives de Marbourg et de Munich. 132 pages). — Karl WENCK. Élisabeth de Thuringe, 1308-1367, femme du landgrave Henri II de Hesse, et les rapports entre la Hesse et la Thuringe pendant les années 1318-1335 (important pour faire connaître la situation de la femme au moyen âge). — F. VON APPELL. La forteresse de Ziegenhain (d'après des documents d'archives de Marbourg).

**61. — Századok (les Siècles).** 1901. Sept. — P. Sörös. Le cardinal François Forgách; suite en oct. et nov. (né en 1566, Forgách fit ses études à Rome sous la direction de Bellarmin, devint tour à tour évêque de Veszprém et de Nyitra, puis archevêque-primat d'Esztergom et cardinal. Il a joué un rôle important dans la lutte entre protestants et catholiques et devint le promoteur de la réaction catholique au commencement du

xvii<sup>e</sup> siècle. Ce fut lui qui appela les Jésuites en Hongrie et leur confia le collège de Tyrnavie, qui devint la citadelle de l'intolérance. Forgách mourut en 1615. Son successeur, Pierre Pázmány, a continué son œuvre). — B. JÁNCsó. Histoire de la métropole roumaine grec-orthodoxe en Hongrie (d'après le travail d'Illarion Puscariu : *Metropolia romanilor ortodocsi din Ungaria si Transilvania*, 1900, publié à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'organisation de cette église). — J. KARACSONYI. L'année de la bataille de Hód-tó (démontre qu'elle eut lieu en 1282, avant le 1<sup>er</sup> septembre). = Comptes-rendus : J. Vámosy. Contributions à l'histoire de la médecine à Pozsony (ce volume, édité par la ville de Pozsony, témoigne d'études archivales très détaillées). — K. Divald. Etudes sur l'histoire de l'art (édité par la société Saint-Étienne; ce livre donne une bonne introduction à une histoire de l'art). — G. Czeizel. Histoire du comitat de Nyitra (intéressant). — M. Matunak. Les villes de Drégely et de Palank sous la domination turque, 1552-1593. — Les commandants de Korpona (bon). — A. Mohl. La domination turque aux environs de Kismarton, 1683-1699 (pour le grand public). = Variétés : A. Por. Le sceau du chapitre d'Aix-la-Chapelle. — L. Kemény. La famille de Sébastien Tinódi (poète, chroniqueur du xvi<sup>e</sup> siècle). — E. Berzeviczy. Le palatin Joseph dans le comitat de Szepes (en 1806). = Oct. M. WERTNER. Les premiers voïwodes du Havasalföld (contribution à l'histoire du banat de Szörény aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles. Le banat a toujours fait partie de la couronne hongroise). = Comptes-rendus : S. Barabas. Lettres et documents concernant Nicolas Zrinyi, le héros de Szigetvár (deux volumes édités dans les *Monumenta Hungariae historica*. Indispensable à quiconque veut dorénavant écrire la vie du héros tombé en défendant la forteresse de Szigetvár contre les Turcs en 1566). — S. Weber. Ehrenhalle verdienstvoller Zipser des XIX. Jahrhunderts (cet ouvrage allemand sur les célébrités du Szepes-Scépuze énumère bon nombre de personnages insignifiants). — E. Hübner. Histoire de l'Église catholique dans le diocèse de Czegléd (écrit à l'occasion du neuvième centenaire de l'introduction du catholicisme en Hongrie). — E. Mihalovics. Histoire de la prédication catholique en Hongrie (ouvrage couronné par la Faculté de théologie de l'Université de Budapest. Consciencieux, mais non pas impartial). — M. Hrusovskyj. Descriptiones bonorum regalium in terris Ukraino-Russicis, saeculo xvi confectae (forme le t. III des *Fontes Historiae Ukraino-Russicae*, édités par la Société Szevesenkó à Lemberg. Cette Société a pour but de publier tous les documents historiques concernant les Ruthènes). — Ch. Dany. Les idées politiques et l'esprit public en Pologne à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle (consciencieux; prouve les progrès des études slaves en France). = Nov. J. KARACSONYI. Bua et Bucna (les deux seigneurs que le roi Pierre fit exécuter en 1046 étaient issus des familles Bólya et Bonyha, dont les propriétés se trouvaient dans le district au delà du Danube, et non pas en Transylvanie). = Comptes-rendus : G. Kupke. Nuntiaturberichte aus Deutschland nebst ergänzenden



Aktenstücken; t. XII : Nuntiaturen des Pietro Bertano und Petro Camaiani, 1550-1552 (éloge. Quelques mots sur la nouvelle organisation de l'Institut historique de Prusse et sur les polémiques soulevées à propos de la nomination de M. Joachim). — *E. Jakab* et *L. Szádeczky*. Histoire du comitat d'Udvarhely (les quatre premières parties embrassent trop de matières étrangères au comitat; les deux dernières, dues à Szádeczky, sont meilleures). — *M. Széchenyi*. Histoire de l'abbaye de Jáák (monument historique de premier ordre, cette abbaye, construite au XIII<sup>e</sup> siècle dans le style roman-français, a trouvé son historien dans l'abbé Széchenyi). — *P. Sabatier*. Regula antiqua fratrum et sororum de poenitentia, seu tertii ordinis sancti Francisci (recommandé aux historiens magyars, l'ordre des Franciscains ayant joué un rôle considérable en Hongrie; Capistrano, dont le nom est inséparable de celui de Hunyadi, a fondé la bibliothèque où Sabatier a trouvé le manuscrit reproduit dans cet ouvrage). — *J. Madzsar*. Contributions à l'ouvrage historique de François Forgách (démontre les sources étrangères auxquelles cet historien du XVI<sup>e</sup> siècle a puisé. Ce sont principalement Sleidanus, Alfonso Ulloa et l'historien français Jean de Serres, dont les *Commentarii de statu religionis et reipublicae in regno Galliae* datent de 1571). — *Fr. Sváby*. Histoire sociale du Szepes aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (intéressant). — *L. Szigethy*. La fuite d'Oedön Beöthy en 1849 (le fougueux orateur de la Révolution hongroise s'est sauvé après le désastre de Világos par Győr et Vienne pour arriver à Paris). — *P. Cultru*. De colonia in insulam Delphinam vulgo Madagascar a barone M. A. de Benyovszky deducta (Benyovszky, d'origine hongroise, est le héros d'une épopée et d'un roman magyars; il est considéré comme un brave; Cultru d'après les documents conservés au ministère des Colonies, a démontré les concussions de cet aventurier à Madagascar, où il dilapidait l'argent français. Nous avons tenu à signaler cette thèse aux érudits magyars). — Déc. Ce fascicule est entièrement consacré à la mémoire du roi saint Étienne à l'occasion du neuvième centenaire de son couronnement : *J. KARACSONYI*. Le couronnement de saint Étienne (démontre que le couronnement a eu lieu le 17 août 1001). — *V. FRANKÓI*. La main droite (la main droite de saint Étienne est une relique conservée à Bude, où on la porte en procession tous les ans. Histoire de cette relique, qui d'Albe-Royale est venue, en 1590, à Raguse et de là, sous Marie-Thérèse, à Bude). — *G. LANCZY*. Saint Étienne et la papauté (publie quelques documents des archives du Vatican). — *R. BÉKEFI*. Les exhortations de saint Étienne (étude critique de ces exhortations adressées au prince Émeric. On les a attribuées à tort à saint Étienne. La première édition date de 1581 et se trouve dans Bonfini, *Rerum hungaricarum decades*, publiées par Sambucus. Békefi voit les sources de cet opuscule dans la Bible, les Capitulaires francs et les Étymologies d'Isidore de Séville. L'auteur en est saint Gérard, évêque de Csanád). — *J. KARACSONYI*. La légende de Hartvic (Hartvic, évêque de Győr, a composé au XI<sup>e</sup> siècle une vie de saint Étienne. Cette vie fut amplifiée au

xiii<sup>e</sup> siècle (vers 1150) par un chanoine d'Albe-Royale, puis, vers 1190, par un Bénédictin de Pannonhalma-Martinsberg). — B. CZOBOR. Ornaments d'église à l'époque de saint Étienne (étude archéologique faite d'après la *Legenda major*, la vie de saint Étienne par Hartvic et quelques chartes du règne de saint Étienne). — J. KARACSONYI. Sur les frontières de la Hongrie à l'époque de saint Étienne (démontre par le système des gyepü = haag l'emplacement des anciens forts qui formaient la frontière). — A. HODINKA. Mentionne-t-on saint Étienne dans les sources historiques slaves? (non; il n'est mentionné ni dans les sources bulgares, russes et serbes, ni dans celles des Polonais et des Croates; une seule source tchèque, la Chronique rimée de Dalimil, du xv<sup>e</sup> siècle, cite son nom). = 1902, janv. F. BAUMGARTEN. Études sur les rapports de Louis le Grand avec Venise (l'action magyare s'est fait vivement sentir en Italie au xiv<sup>e</sup> siècle; la lutte de Louis le Grand avec Venise, pour la possession de la Dalmatie, a intéressé beaucoup de villes italiennes. Les sources dalmates et vénitiennes sont peu connues jusqu'ici; l'article examine une de ces sources : Obsidionis Jadrensis-Zara libri duo, et la compare avec les données des chroniques magyares). — J. BLEYER. La vie et les œuvres de Michel Beheim au point de vue hongrois (un des poètes les plus féconds de l'Allemagne du xv<sup>e</sup> siècle, Beheim, intéresse la Hongrie à cause de ses rapports avec le roi Ladislas V, l'ennemi des Hunyadi. Beheim n'était pas un vil flatteur comme le pense Gervinus). — Z. FERENCZI. Kossuth et Wesselényi sur la libération des serfs en 1846-1847 (les lois de la diète de 1832-1836 n'avaient libéré les serfs qu'en partie; la question fut reprise en 1846; la lettre de Kossuth à Wesselényi publiée par Ferenczi montre les opinions de l'homme d'État hongrois sur cette question). = Comptes-rendus : I. Hajnik. L'organisation judiciaire et la procédure sous les rois de la dynastie arpadienne et des maisons mixtes (excellent; cf. *Revue historique*, janv.-févr. 1901). — S. Nyári. Le couvent des ermites de Saint-Paul à Czenstochowa et ses monuments d'art hongrois (en magyar et en français, certaines parties sont faibles; cf. *Revue historique*, sept.-oct. 1901). — A. Wittlinger. Histoire de Török-Bálint (histoire d'une commune de serfs). — J. Lánczy. Note sur le « grand refus » de Célestin V (lue au congrès d'histoire comparée en 1900). — G. Geleich. La Zedda e la dinastia dei Balsidi (c'est l'histoire documentée de la famille Balsa, qui gouverna la Zedda, Montenegro, au xiv<sup>e</sup> siècle). — J. Langer. Das k. und k. Kriegsarchiv von seiner Gründung bis zum Jahre 1890 (très bon guide). = Variétés : I. Beigcl. Notes sur la vie de Bonlin (ces notes sont tirées des archives de Recanati où Bonlin, l'historien de Mathias Carvin, a professé en 1473).

62. — **Budapesti Szemle.** Août. — L. JOÓB. Questions sociales (analyse substantielle du livre de M. Waldeck-Rousseau). — I. ACSÁDY. La Hongrie et le Saint-Siège (à propos d'une récente publication de Mgr Fraknoi, dont la *Revue* rendra prochainement compte). — L. KROFF. Contribution à l'histoire de la sainte couronne (donne la

traduction d'un chapitre de : *The autobiography of a Journalist*, Londres, 1901, où l'auteur, Stillman, raconte une mission que Kossuth lui aurait confiée. Il s'agissait de déterrer la couronne que Kossuth et Szemere avaient cachée près d'Orsova. Il y a beaucoup de fantaisie dans ce récit). = Septembre. L. THALLÓCZY. Études sur la colonisation de la presqu'île des Balkans ; suite en octobre (chapitre détaché d'une histoire de la Bosnie qui traitera ce sujet au point de vue ethnographique). — J. WOLLANKA. Andrea del Sarto. — L. KROPF. Vilma Beck (cette dame, connue sous le nom de Racidula, a publié en 1850 : *Memoiren einer Dame während des letzten Unabhängigkeitskrieges in Ungarn*, où elle raconte non sans exagération les services qu'elle rendit à Kossuth. La police anglaise l'a arrêtée à Birmingham sur la dénonciation d'un émigré magyar. M<sup>me</sup> Beck est morte peu après). = Octobre. O. WILDNER. Le livre de Barzelotti sur Taine (très intéressante analyse). = Novembre. A. KOZMA. L'essence de l'antisémitisme (en prenant comme point de départ le livre du comte Henri Coudenhove : *Das Wesen des Antisemitismus*. Kozna, poète distingué, démontre que le sionisme ne serait pas un remède efficace pour combattre ce mal social. Article inspiré par le plus pur libéralisme). — P. R. Les sources de la conquête de la Hongrie ; suite en décembre (étude détaillée sur cet ouvrage monumental. Cf. *Revue historique*, septembre-octobre 1901). = Décembre. A. VAMBÉRY. Abdurrahman Khan, émir d'Afghanistan (article écrit quelques mois avant la mort de l'émir. C'était un homme d'une grande énergie, et, sans la rivalité de la Russie et de l'Angleterre, il aurait fait de son pays un empire puissant qui serait devenu le centre du monde musulman en Asie). = Comptes-rendus : B. Erdmannsdörfer. Mirabeau (analyse). = 1902, janvier. E. WERTHEIMER. La Hongrie et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse (d'après des documents inédits. Le mécontentement causé par les édits de Joseph II a fait sortir quelques magnats hongrois, Fekete, Orczy, Vécsey, Semsey, Sztaray, de la légalité. Ils entrèrent en pourparlers avec le roi de Prusse pour l'élection d'un autre roi. Les ambassadeurs de Prusse à Vienne et à Constantinople servirent d'intermédiaires. En 1790, Frédéric-Guillaume promit aux mécontents d'intervenir par les armes ; mais Joseph II retira ses ordonnances vexatoires et mourut bientôt après. Son successeur, Léopold II, convoqua la diète et donna satisfaction à ses sujets hongrois). — J. PÉTERFY. Xénophon (dernier chapitre d'une histoire de la littérature grecque que le regretté critique n'a pu achever). — L. KÉZDI-KOVACS. Les mémoires de Nicolas Barabás (commence la publication des notes de ce peintre hongrois, né en 1810, mort en 1898. Elles embrassent sa jeunesse et retracent le mouvement intellectuel et artistique de la Transylvanie au commencement du xix<sup>e</sup> siècle).

---

63. — *The Athenæum*. 1901, 14 déc. — A. Gr. Bradley. Owen Glyndwr and the last struggle for welsh independence (bon). —



*H. N. Williams*. M<sup>me</sup> Récamier and her friends (très intéressant, mais rien de nouveau). = 21 déc. *J. Colin*. Louis XV et les Jacobites (excellent recueil de documents; l'auteur a prouvé que le projet de descente en Angleterre sans déclaration de guerre en 1744 avait été inspiré au ministère français par deux agents jacobites, lord Sempill et Macgregor de Balhadie). — *J. W. Willis-Bund* et *H. A. Doubleday*. A history of the county of Worcester; vol. I (à signaler deux parties excellentes : le chapitre sur l'époque romaine par M. Haverfield et l'annotation de Domesday book par M. Round. Très bonnes cartes). = 28 décembre.

*W. L. Clowes* et *Cl. Markham*. The royal navy; vol. VI (le morceau capital de ce volume est le chapitre de M. Roosevelt, aujourd'hui président des États-Unis, sur la guerre anglo-américaine de 1812-1815). — Historical mss. Commission. Report on the mss. of the corporation of Beverley (critiques assez nombreuses et sévères adressées à cette importante publication). — *G. B. Grundy*. The great Persian war (excellent). — *A. Andréadès*. La fondation et l'histoire de la banque d'Angleterre, 1694-1844 (ouvrage consciencieux, imprimé avec une déplorable incorrection). = 1902, 4 janvier. *O. M. Edwards*. Wales (excellent résumé de ce qu'on sait sur l'histoire de Galles. L'auteur tient pour l'origine ibérique des Gallois). — *J. M. Stone*. The history of Mary I, queen of England (biographie remarquable, par une catholique romaine très instruite et distinguée). — *Fr. Abbott*. A history and description of roman political institutions (remarquable compilation). — *E. di Ruggiero*. Il consolato e i poteri pubblici in Roma (recueil des articles que l'auteur a fait paraître dans le *Dizionario epigrafico*). = 41 janvier. *S. H. Mac Le hose*. The last days of the french monarchy (bon tableau de la France à la fin de l'ancien régime). — *W. Digby*. Prosperous British India; a revelation from official records (cherche, à grand renfort de chiffres, à prouver que, sous la domination anglaise, l'Inde ne cesse de s'appauvrir. Ce pessimisme n'est peut-être pas absolument justifié; mais il doit émouvoir l'administration et l'amener aux réformes urgentes). — *Fr. Corvo*. Chronicles of the House of Borgia (prétentieux et pédantesque; beaucoup de verbiage, pas mal d'erreurs et pas d'index). — Acts of the Privy Council; vol. XXIII et XXIV. = 18 janvier. *W. H. Wilkins*. Caroline the Illustrious (biographie très consciencieuse de la femme de Georges II; mais n'apprend rien de bien nouveau ni de très intéressant). = 25 janvier. *J. V. Kitto*. St-Martin-in-the-Fields : the accounts of the Churchwardens, 1525-1603. — *Charlotte F. Smith*. Mary Rich, countess of Warwick, 1625-1678; her family and her friends (bon). — *Mary E. Palgrave*. Mary Rich, countess of Warwick (médiocre; l'auteur s'est laissé trop influencer par la « sainteté » de son héroïne, qui représente le parti de la vertu à la peu vertueuse cour de Charles II). — *E. L. Taunton*. Thomas Wolsey, legate and reformer (sans valeur). = 1<sup>er</sup> février. *J. Bryce*. Studies in history and jurisprudence (remarquable). — *G. C. Moore Smith*. The autobiography of lieutenant-general sir Harry Smith, Bart., of Aliwal (Smith entra au service aux Indes en 1805; il

fit la guerre d'Espagne sous Wellington et combattit à Waterloo; puis il fut encore envoyé aux Indes et dans le Sud-Afrique. Il quitta l'armée en 1859 et mourut l'année suivante. Ses Mémoires, écrits longtemps après les événements, sont tout de même intéressants).

**64. — The English historical Review.** 1902, janvier. — Sir Henry H. HOWORTH. Les derniers rois de Shirpurla ou Lagash; 1<sup>er</sup> art. — R. GARNETT. Un poète lauréat de César Borgia (Petrus Franciscus Justulus de Spolète, qui composa douze panégyriques latins en l'honneur de son Mécène. Analyse de ces poèmes d'après un très rare volume imprimé par Mazochius à Rome en 1510). — Th. HODGKIN. Richelieu et sa politique; dialogue contemporain (publie une traduction anglaise d'un *Discorso* rédigé en italien vers 1632 où l'auteur, qui est anonyme, imagine un dialogue entre un Espagnol, un Français et un Vénitien sur les événements de France, le départ de la reine mère et de Monsieur, frère du roi, quittant la cour, et autres questions politiques). — J. F. CHANCE. Georges I<sup>er</sup> et ses rapports avec la Suède avant son avènement et jusqu'en mai 1715. — F. BARING. La division du comté de Northampton en hides, 1086 (complète l'étude de Round sur ce comté; montre, par comparaison avec un texte de 1122, que les chiffres fournis par le *Domesday book* sont dignes de créance). — F. LIEBERMANN. Les annales du prieuré de Lewes (publie ces brèves annales d'après un ms. du Vatican; elles vont de 1001 à 1349. Elles ont été écrites par plusieurs mains; la plus ancienne écrivait après 1121 et s'arrête en 1164. Elles ont pour base la compilation, bien connue par ailleurs, qui, de Cologne, arriva en Normandie au x<sup>e</sup> siècle en passant par Dijon et qui, de Rouen, émigra en Angleterre au commencement du xii<sup>e</sup> s.). — TOUR. La « *Communitas bacheleriee Angliae* » (mentionnée à l'année 1259 dans les Annales de Burton; l'expression n'a pas de sens très précis; elle désigne seulement un certain nombre de jeunes nobles réunis en armes pour faire échec aux grands du royaume, membres jurés du Conseil royal. Il n'y faut pas voir une organisation politique ou sociale, un groupement des chevaliers de comté hostiles à l'omnipotence du « *Commune concilium* »). — Prof. Edw. S. PARSONS. La plus ancienne vie de Milton (écrite entre la date de la mort de Milton, 1674, et la publication des *Fasti Oxonienses* d'Anthony Wood, 1691. L'auteur est inconnu, mais son œuvre a du mérite. Publie ce texte, qui a douze pages, avec de copieuses notes). — O. BROWNING. Un agent anglais à Tilsit (un rapport sur les arrangements secrets pris à Tilsit entre Napoléon I<sup>er</sup> et Alexandre fut porté à Rome par un espion volontaire nommé Mackensie. Le général Mackensie a raconté, il y a quelques années, à O. Browning que ce Mackensie n'était autre que son grand-père. C'était du moins une tradition de famille, tenue longtemps secrète, parce que le fait même de l'espionnage avait paru peu honorable). — C. T. ATKINSON. Composition et organisation des forces britanniques dans la péninsule espagnole de 1808 à 1814. = Comptes-rendus : *Dr. Ripley. A selected bibliography*

of the anthropology and ethnology of Europe (excellent). — *J. Kærst*. Geschichte des hellenistischen Zeitalters (remarquable). — *Fr. Curschmann*. Hungersnöte im Mittelalter (bonne étude sur la manière dont le clergé pratiqua l'assistance publique en temps de famine et sur la situation économique de la population agricole dans la région rhénane au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle). — *G. von Below* et *F. Keutgen*. Ausgewählte Urkunden zur deutschen Verfassungsgeschichte; Bd. I : Urkunden zur städtischen Verfassungsgeschichte. — *R. Rait*. An Outline of the relations between England and Scotland (diminue à l'excès l'importance de l'élément teutonique dans les basses terres). — *Id.* The scottish parliament before the Union (bon). — *J. J. Baddeley*. The aldermen of Cripplegate ward 1276-1900. — *Martin A. S. Hume*. Treason and plot. Struggles for catholic supremacy in the last years of Elizabeth (intéressant, mais fait trop vite). — *W. Sichel*. Bolingbroke and his times; period I : the Reign of queen Anne (pamphlet contre les whigs. Intéressant, mais diffus). — *A. M. Macmechan*. A calendar of two letter books and one commission book in the possession of the Government of Nova Scotia, 1713-1741. — *Ad. d'Arcy-Collyer*. The despatches and correspondence of John, second earl of Buckinghamshire, ambassador to the court of Catherine II of Russia, 1761-1762; vol. I (lettres intéressantes, bien publiées). — *W. A. Phillips*. Modern Europe, 1815-1899 (bon manuel). — *J. Fr. Jameson*. Correspondence of John C. Calhoun (publication considérable par ses dimensions; intéressante pour l'histoire intérieure des États-Unis entre 1820 et 1850 environ).

**65. — Edinburgh Review.** Vol. CXCIV, juillet-octobre 1901. — Drake et ses successeurs (d'après les livres récents de M. Julian Corbett. Ce sont des travaux de spécialiste, mais que lui seul pouvait mener à bonne fin. Il est désormais prouvé que la défaite de l'Armada ne fut pas une épreuve de la Providence, comme les Espagnols se plaisaient à le croire, mais que les Anglais, indépendamment de leur audace naturelle, avaient la supériorité de l'artillerie, avec l'égalité du nombre et de la force effective des navires. La reine Élisabeth s'intéressait fort à sa marine, et déjà circulait un pamphlet qui soutenait les idées mises à la mode, de nos jours, par le capitaine Mahan, sur la nécessité de l'empire maritime. Quelques rectifications et critiques légères). — La Grèce et l'Asie (à l'occasion des fouilles de M. Evans en Crète. « La masse des documents, littéraires ou archéologiques, tend à montrer que la civilisation grecque vient en majeure partie des populations anaryennes de l'Asie Mineure, et, par suite, indirectement de la race mongole établie à Babylone »). — L'esprit du XIX<sup>e</sup> siècle (analyse et approuve la conférence que M. Balfour a faite à Cambridge sur ce thème. Le XIX<sup>e</sup> siècle a plus innové dans les applications que dans les principes. Les idées qu'il a mises en œuvre lui étaient antérieures; mais il a surtout changé notre point de vue dans l'étude du monde et nous a fait admettre dans le temps le principe de l'évolution que l'on ne connaissait d'abord que dans l'espace. Le moyen âge s'était cons-



truit une synthèse remarquablement logique, mais prématurée, appuyée sur des données enfantines que l'on acceptait avec trop de crédulité. La philosophie moderne, par contre, en était venue à nier tout par scepticisme outré. Le XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans son dernier tiers, nous a d'abord enseigné l'indulgence, puis appris à comprendre, expliquer les opinions les plus diverses. Comparez Gibbon et Harnack, Hallam et Ranke, Voltaire et Renan, Hume et Auguste Sabatier; l'esprit qui les anime est très différent. Dans tous les cas, les religions n'ont rien à craindre de ce changement, et ce qu'elles gardent encore ne leur sera jamais enlevé. Article à lire). — La personnalité nationale (reproche à M. Boutmy d'avoir, dans sa *Psychologie du peuple anglais*, subi l'influence du chauvinisme français et de se montrer injuste pour l'impérialisme britannique. Le savant écrivain, malgré sa science et sa largeur d'esprit, « oublie que d'autres puissances ont aussi des ambitions mondiales; que la France notamment a d'immenses possessions d'outre-mer dont elle est incapable de développer convenablement les ressources, tandis que, dans les colonies anglaises, la porte reste ouverte aux commerçants de toute provenance. » L'auteur de l'article oublie bien plutôt que les colonies anglaises sont passionnément protectionnistes et font leur possible pour éliminer la main-d'œuvre concurrente). — La situation en Extrême-Orient (bévues de la politique anglaise. En 1896, l'Angleterre aurait dû faire alliance avec le Japon; mais l'opinion publique n'eût point accepté, ne sachant pas encore bien distinguer entre les Japonais et les Chinois. Devant les progrès de la Russie, l'Angleterre n'avait qu'une idée, contrecarrer sa rivale à tout hasard, ou, du moins, avoir l'air de la contrecarrer; lord Salisbury déclarait avec désinvolture que « la Russie avait commis une maladresse en occupant Port-Arthur et qu'il ne croyait pas qu'elle en tirât le moindre parti. » La vérité est que l'occupation de Wei-Hai-Wei par les Anglais n'a pas rétabli la balance. « Il est impossible, en étudiant les documents diplomatiques, de ne pas éprouver de la sympathie pour ce malheureux pays, dont l'Angleterre proclamait jadis que l'un de ses deux principes cardinaux était d'en protéger l'intégrité. » Illusions des diplomates en Chine à la veille du soulèvement des Boxeurs; « le ministre de France avait de graves appréhensions, mais celui d'Angleterre était persuadé qu'il suffirait de quelques jours de pluie pour éteindre cette agitation. » Aujourd'hui, « la situation devient particulièrement embarrassante pour l'empire britannique, grâce à la guerre du Transvaal, qui ne lui ajoute pas beaucoup de prestige aux yeux de l'Europe... Il peut se demander si finalement les bénéfices éventuels de ses conquêtes dans le Sud-Afrique compenseront sa diminution d'influence en Extrême-Orient. L'annexion de la Mandchourie par les Russes est un fait accompli. Les promesses d'évacuation du gouvernement russe ont exactement la même valeur que celles des Français à l'égard de Tunis, ou des Anglais eux-mêmes à l'égard de l'Égypte »). — Les Nord-Américains d'hier (grande antiquité des races indigènes. Étude

élogieuse, avec quelques réserves, du livre de M. Dellenbaugh. Met le lecteur en garde contre les travaux fantaisistes du Dr Brinton). — Le Sud-Afrique (tableau peu encourageant de la situation. « Nous avons entrepris la guerre pour établir l'égalité des droits au Transvaal... Et maintenant, après d'effroyables dépenses de sang et d'argent, la loi martiale règne sur toute l'Afrique du Sud, et les ministres du Cap demandent à dépenser les fonds publics sans aucun contrôle légal... Mais, quoi que l'on puisse dire sur l'opportunité de cette guerre, on ne saurait nier qu'elle soit populaire chez les Anglais »). — L'expédition française d'Égypte en 1798 (d'après l'ouvrage, en cours de publication, du capitaine de la Jonquière. « Au début des guerres de la Révolution, la marine française était, pour le matériel naval, au moins l'égale de la marine anglaise. Si, à première vue, celle-ci paraissait plus nombreuse, cela tenait à ce que le gouvernement anglais avait l'habitude, qu'il conservait encore naguère, de porter en compte tous les navires existant, utilisables ou non, et beaucoup ne pouvaient servir. D'ailleurs, comme dimensions et comme armement, les navires français étaient manifestement supérieurs. » Nie qu'à la bataille d'Aboukir la flotte française fût inférieure à la flotte ennemie. Chacune comptait environ 8,000 hommes). — Le progrès industriel et la vie indigène dans l'Afrique du Sud (dans le Sud-Afrique, le noir peut vivre à l'aise moyennant 4 shilling par jour, tandis que le blanc vivra difficilement avec un salaire minimum de 8 livres sterling par mois. Les Anglais voudraient presque obliger le noir au travail forcé, et ils ne se soucient guère de l'éclairer par l'éducation, de peur qu'il fasse concurrence aux blancs et réclame des droits politiques. Proteste contre cet égoïsme et passe en revue les mesures à prendre pour faire vivre les deux races côte à côte). — Magie et religion (le nouveau livre d'Andrew Lang et la seconde édition du *Rameau d'or* de M. Frazer). — Le problème macédonien et son avenir (épuisement du pays; le paysan de la Macédoine est contraint de verser au moins les deux tiers de son travail au fisc. Seulement, les races chrétiennes se détestent encore plus mutuellement qu'elles ne haïssent le Turc, et le sultan sait à merveille tirer parti de leurs antipathies réciproques). — La politique de parti et la guerre.

66. — **Transactions of the royal historical Society.** Vol. XV, 1901. — C. H. FERRI. Histoire des Côtes-de-Fer; 2<sup>e</sup> partie (l'auteur a, dans un mémoire précédent (cf. *Rev. hist.*, LXXII, 224), raconté l'histoire du célèbre régiment de cavalerie levé par Cromwell jusqu'à la dissolution de l'armée de l'Est en avril 1645. Ce régiment formait alors un double régiment à quatorze escadrons complets; comme les régiments du « nouveau modèle » devaient désormais comprendre six escadrons, six escadrons du régiment de Cromwell formèrent le régiment du général de Fairfax, six autres celui du colonel Whalley; les deux derniers furent répartis dans d'autres régiments. C'est l'histoire du régiment de Fairfax, qui est racontée ici, de 1645 à 1660; l'auteur indique en outre ce que devinrent les chefs les plus notables de ce régi-

ment sous la Restauration). — Miss L. M. ROBERTS. Des négociations qui précédèrent le traité de Lunéville (d'après les sources publiées et quelques documents du Foreign office. Publie en appendice le texte du traité). — Miss M. B. CURRAN. La correspondance d'un agent diplomatique anglais à Paris, 1669-1677 (cet agent est William Perwich, secrétaire particulier de lord Arlington, et qui, à ce titre, accompagna lord Montagu dans sa mission à Paris en 1669. Ses correspondances étaient fort appréciées du secrétaire d'État sir Jos. Williamson; elles jettent quelque lumière sur la politique extérieure de la France pendant son alliance avec l'Angleterre jusqu'en 1674; quelques détails aussi sur la conspiration du chevalier de Rohan). — W. F. REDDAWAY. Les débuts du grand électeur (publie les instructions données à Jos. Avery, agent d'Angleterre en Allemagne, et une dépêche de cet agent datée de Königsberg, 29 avril 1642). — O. JENSEN. Le « Denarius sancti Petri » en Angleterre (1° rapports entre la papauté et l'Angleterre au VII<sup>e</sup> et au VIII<sup>e</sup> siècle; 2° origine du denier de saint Pierre en Angleterre; elle demeure douteuse, parce que les textes qui en parlent ne sont pas des témoins sûrs; 3° le denier de saint Pierre au XIII<sup>e</sup> siècle et aux siècles suivants; 4° de la redevance féodale payée par l'Angleterre et l'Irlande à la cour pontificale, somme qu'elle produisait quand elle fut abolie au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Documents en appendice; en particulier, une importante suite de pièces tirées des archives vaticanes, en particulier de comptes des recettes opérées de 1336 à 1359 et même après 1366, année où cette contribution fut abolie par le Parlement).

---

**67. — The American historical Review.** 1901, oct. — Goldwin SMITH. L'époque d'Homère (superficiel; croit encore à l'identité d'auteur pour l'Iliade et l'Odyssée). — George Burton ADAMS. La féodalité anglo-saxonne (avant la conquête normande, l'Angleterre possédait déjà les institutions et usages propres à la féodalité primitive: tenures dépendantes, juridictions privées, arrangements militaires. Ce qui est propre à l'Angleterre, c'est que l'idée de contrat, essentielle à ce système, de services et d'obligations mutuels, passa du système féodal déclinant au système monarchique victorieux, si bien qu'au XV<sup>e</sup> siècle, une différence essentielle distingue l'Angleterre des autres pays de l'Europe). — Charles W. COLBY. Les relations des jésuites (fait ressortir l'extrême importance de la grande publication que M. R. G. Thwaites, secrétaire de la Société historique du Wisconsin, vient de mener à bonne fin; il a réuni, en 71 volumes, publiés de 1896 à 1901, toutes les relations de jésuites sur leurs voyages et missions dans la Nouvelle-France de 1610 à 1791, ouvrage capital pour l'histoire de l'Amérique du Nord). — Carl BECKER. Formation des partis et des méthodes révolutionnaires dans la province de New-York, 1765-1794. — Albert Buthnell HART. La doctrine de Monroe et la doctrine de l'intérêt permanent (montre combien la doctrine, dont on fait, bien à tort, honneur au président Monroe, s'est déformée depuis 1823 et qu'elle a changé au



moins trois fois de sens. Cherche, au lieu de cette formule changeante et vague, à préciser quels sont les « intérêts permanents » qui doivent déterminer la politique extérieure des États-Unis). — Documents : Lettres concernant le mouvement d'annulation dans la Caroline du Sud, 1830-1834; fin. = Bibliographie : *J. Fred. Mac Curdy*. History, prophecy and the monuments; or Israel among the nations (3<sup>e</sup> et dernier volume d'une grande et intéressante compilation sur l'histoire des Juifs et de leurs rapports avec les peuples voisins : Assyriens, Chaldéens, Perses, Égyptiens; le t. III se rapporte à la période comprise entre l'avènement de Josias en 639 et la prise de Babylone par Cyrus en 539). — *H. O. Taylor*. The classical heritage of the middle ages (bon). — *T. Hopkins*. The man in the iron mask (c'est Mattioli). — *H. Munro*. The rise of the russian empire (médiocre). — *Lord Edmund Fitzmaurice*. Charles William Ferdinand, duke of Brunswick, 1735-1806 (étude d'histoire générale; il n'y a pas encore de bonne biographie du personnage). — *E. B. Bax*. Jean-Paul Marat, the people's friend (apologie, sans réserve et sans nuance, de l'Ami du Peuple). — *Erdmannsdörffer*. Mirabeau (excellent résumé). — *Fr. N. Thorpe*. The constitutional history of the United States (exposé très consciencieux mais indigeste des faits qui ont conduit à la formation du texte de la constitution fédérale). — *Alex. Brown*. English politics in early Virginia history (excellent). — *S. M. Hamilton*. Letters to Washington and accompanying papers; vol. III (ajoute peu à ce qu'on savait déjà; édition fort négligée). — *Ch. F. James*. Documentary of the struggle for religious liberty in Virginia (réunit de bons matériaux pour l'histoire de l'agitation qui commença en 1768 par des persécutions religieuses et se termina en 1802 par le triomphe complet de la tolérance). — *Edw. Mac Crady*. The history of South Carolina in the Revolution, 1775-1780 (excellent). — *Alex. C. Flick*. Loyalism in New York during the american revolution (un peu trop terre-à-terre, mais consciencieux et impartial). — *Ch. R. King*. The life and correspondence of Rufus King. Vol. VI : 1316-1327. — *Fr. L. Mac Vey*. The government of Minnesota, its history and administration (bon). = 1902, janvier. Charles F. Adams. Une fonction qui n'a pas reçu tout son développement (c'est la Société d'histoire américaine et aussi toutes les Sociétés d'histoire. La fonction de ces Sociétés est d'apprendre à considérer les questions politiques au point de vue de leur développement historique. Plutôt que de bannir la politique de ses réunions, il faudrait que la Société d'histoire américaine fût réunie un mois avant chaque élection présidentielle). — Samuel B. Platner. Quel degré de créance mérite l'histoire primitive de Rome? (la critique a renversé sans remède l'histoire traditionnelle; il y a pourtant une méthode critique et comparative qui permet d'arriver à quelques certitudes). — George Kriem. Études sur les sources de la révolte sociale de 1381 (recherche d'abord quel degré de créance méritent Froissart, la chronique anonyme en français découverte et publiée par M. Trevelyan, celle du moine d'Evesham;

puis examine la situation du roi et du peuple à l'entrevue de Mile End. Conclut que « les aspirations politiques et économiques des paysans ont constitué les principaux facteurs de la révolte »). — Henry R. HOWLAND. Un corsaire anglais dans la révolution américaine (d'après une correspondance de l'année 1779). — Documents : papiers de sir Charles Vaughan ; 1<sup>er</sup> art. : 1826-1828. = Comptes-rendus : *W. Ridgeway*. The early age of Greece ; vol. I (très intéressant et suggestif). — *Greenidge*. Roman public life (manuel consciencieux, trop terre à terre). — *Lane-Poole*. A history of Egypt in the Middle Ages (remarquable). — *E. P. Cheyney*. An introduction to the industrial and social history of England (bon manuel pour les classes). — *Lea*. The Moriscos of Spain ; their conversion and expulsion (excellent). — *Jackson*. Huldreich Zwingli (excellent ; beaucoup de documents nouveaux qui nous font mieux connaître la personne même du réformateur). — *E. Doumergue*. Jean Calvin (article élogieux par Ch. Borgeaud). — *Alf. von Stern*. Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 ; Bd. III (remarquable ; beaucoup de nouveau). — *Mabel Hill* et *A. B. Hart*. Liberty documents (choix de documents concernant l'évolution de l'histoire constitutionnelle chez les peuples de langue anglaise ; ces documents sont peu nombreux : trente et un en tout ; l'auteur les éclaire au moyen de citations empruntées aux textes contemporains de chacun et de commentaires tirés des récents auteurs. Original). — *H. A. Smith*. The thirteen colonies (bon). — *A. Ames*. The May-Flower and her log, 1620-1621 (recueil de dissertations, neuves et originales pour la plupart, nourri de documents dont beaucoup sont inédits ; admirablement imprimé). — *J. L. M. Curry*. Civil history of the government of the Confederate States (bonne histoire, qui prend souvent l'allure de souvenirs personnels). — *J. M. Callahan*. The diplomatic history of the Southern Confederacy (bon). — *C. P. Lucas*. A historical geography of the british colonies ; vol. V : Canada ; part I (bonne histoire du Canada jusqu'en 1759, surtout au point de vue militaire).

**68.** — **The Nation**. 1900, 2 août. — *S. Bugge*. The home of the Eddic poems, with especial reference to the Helgi lays ; trad. par *W. H. Schofield* (cette traduction peut être considérée comme une seconde édition de l'important, systématique et aventureux ouvrage de Bugge). = 30 août. *J. H. Clapham*. The causes of the war of 1792 (très bonne étude sur la diplomatie européenne à la veille des guerres de la Révolution). = 13 septembre. *Fr. O. Allen*. History of Enfield, Connecticut, 1679-1850 (bon). = 1 octobre. *E. S. Maclay*. A history of american privateers (bonne histoire des corsaires américains depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> s.). = 11 octobre. *W. B. Carpenter*. A popular history of the church of England (intéressant, mais conçu dans un esprit par trop anglican). — *Wyatt* et *Kendall*. The voyage of Robert Dudley, afterwards styled earl of Warwick and Leicester, to the West Indies, 1594-1595 ; edit. by *G. F. Warner* (excellente édition). = 8 novembre. *Ch. H. Farnham*. A life of Francis Parkman (excellent). — *H. Radeau*.

Early Babylonian history, down to the end of the fourth dynasty of Ur (excellent). = 22 nov. *H. M. Baird*. Theodore Beza, the Counsellor of the french Reformation (bonne biographie, très bien informée). = 13 décembre. *Lyman P. Powell*. Historic towns of the Middle States. Historic towns of the Southern States (intéressant). = 20 décembre. *W. Ch. Ford*. George Washington (très bonne biographie, par un homme qui a su se garder de toute tendance à l'apologie). = 1901, 31 janvier. *Henry George*. The life of Henry George (cette biographie du célèbre agitateur socialiste, par son fils, fait bien connaître les idées qu'il essaya de faire prévaloir et les raisons de leur insuccès). = 7 février. *J. Br. Perkins*. Richelieu and the growth of the french power (conscientieux et intéressant). = 14 février. *J. D. Cox*. Military reminiscences of the civil war. = 28 février. *Aug. C. Buell*. Paul Jones, founder of the american navy (excellente biographie d'un Écossais qui organisa la première flotte des États-Unis pendant la guerre de l'Indépendance; ses rapports avec la France au début de la Révolution sont bien mis en lumière). = 21 mars. *Henry C. Morris*. The history of colonization (remarquable). — *J. H. Latané*. The diplomatic relations of the United States and the spanish America (résumé de cette histoire d'après les documents anglais et américains; très agréable à lire et substantiel dans sa concision). = 26 mai. *R. W. Rogers*. A history of Babylonia and Assyria (histoire peu intéressante, car elle n'est qu'une liste de noms, de faits, de dates; mais préface excellente, où l'on trouve le meilleur exposé qui ait encore été fait des voyages dans les pays de l'ancienne Babylonie depuis le xii<sup>e</sup> siècle de notre ère, ainsi que des fouilles et des travaux de chiffrage exécutés au xix<sup>e</sup> siècle). = 23 mai. *Jos. S. Walton*. Conrad Weiser and the Indian policy of colonial Pennsylvania (exact, conscientieux, approfondi, mais sans vie; bon produit de l'éducation des Quakers). = 13 juin. *Fr. N. Thorpe*. The constitutional history of the United States (c'est le premier ouvrage qui donne un tableau complet de la Constitution de 1765 à 1895. Bien informé et instructif, mais le point de vue est trop étroit). = 18 juillet. *H. Brannon*. A treatise on the rights and privileges guaranteed by the 14<sup>th</sup> amendement to the Constitution of the United States (traité juridique très savant sur cet amendement, sur lequel reposent en somme les garanties des droits individuels). — *J. M. Callahan*. The diplomatic history of the Southern Confederacy (dépouillement très conscientieux des archives diplomatiques: beaucoup de faits, mais mal arrangés et que l'auteur ne domine pas). = 25 juillet. Letters received by the East India Company from its servants in the East; 4 vol., 1602-1616 (très important). — *W. Foster*. The embassy of Sir Thomas Roe to the court of the Great Mogul, 1615-1619 (publie le journal et la correspondance de sir Thomas). = 1<sup>er</sup> août. *J. Chr. Schwab*. The Confederate States of America, 1861-1865; a financial and industrial history of the South during the civil war (excellent). = 8 août. *J. R. Williams*. Philip Vickers Fithian. Journal and letters, 1707-1774 (Fithian fut professeur, puis chapelain



à l'armée continentale jusqu'à sa mort, en oct. 1776. Son journal contient de nombreux renseignements sur la vie privée et sur les événements publics dans les premières années de la guerre de l'Indépendance). — *Miss E. M. Leonard*. The early history of english poor relief (original et substantiel; montre que l'œuvre de Strafford en matière d'assistance publique a été considérable et bienfaisante). — *C. F. Keary*. The Francis letters, by sir Philip Francis and other members of the family (correspondance d'un intérêt très varié; elle ne fournit aucun argument à la controverse des « Lettres de Junius »). = 29 août. *H. O. Taylor*. The classical heritage of the Middle ages (très intéressant). = 5 sept. *L. Courtney*. The working of the constitution of the United Kingdom and its outgrowth (résumé concis, clair, pénétrant, un peu trop impersonnel, de la Constitution anglaise). = 19 sept. *L. Abbott*. The life and litterature of the ancient Hebrews (l'auteur ne s'adresse pas aux érudits de profession; ses idées sur la manière dont s'est faite la Bible sont très conservatrices, tout en subissant très franchement l'influence de la critique moderne. Preuve du long chemin que cette critique a fait dans les esprits les plus attachés à la tradition). = 40 oct. *N. D. Mereness*. Maryland as a proprietary province (bonne étude sur le régime de la propriété foncière dans un pays à constitution féodale). = 24 oct. *Général P. S. Michie*. General Mac Clellan (bonne biographie par un écrivain compétent, bien informé et impartial). = 31 oct. The Jewish Encyclopædia; t. I : Aach-Apocalyptic literature (remarquable). = 26 déc. *J. W. Burgess*. The civil war and the Constitution, 1859-1865 (bon résumé, qui n'apprend rien de bien nouveau).

---

**69. — Archivio storico italiano.** Serie V, tomo XXVII, 1901, disp. 2. — *C.-A. GARUFI*. De l'organisation administrative des Normands en Sicile : Échiquier ou diwan? (les institutions siciliennes n'ont leur origine ni dans les coutumes anglo-normandes de la *Curia regis* et de l'Échiquier, ni dans l'organisation musulmane du « diwan; » elles découlent des institutions byzantines modifiées au x<sup>e</sup> s., sous le roi Roger, par les institutions féodales). — *Clemente LUPI*. La maison pisane et ses annexes au moyen âge (identité des expressions *domus* et *turris*. Si les maisons ont si souvent pris la forme de tours, c'est que, la surface du sol étant devenue trop petite pour le nombre croissant des habitants, il fallut regagner en hauteur la place nécessaire). — *Niccolò RODOLICO*. De l'écriture « longobardo-cassinese; » son origine et son développement. — *Gustavo UZIELLI*. L'oraison de la Mesure du Christ (c'est une oraison contre la peste imprimée, probablement à Sienne, au xv<sup>e</sup> s. Elle contient une mesure qui, ajoutée quinze fois à elle-même, nous donne, dit le texte, la vraie mesure du Christ. Intéressant pour l'histoire du système des mesures au moyen âge, qui procède précisément de cette idée religieuse : la mesure du Christ). — *Robert DAVIDSON*. Un livre de recettes et dépenses de l'inquisiteur de Florence, 1322-1329 (publication partielle de cet intéressant document). = Comptes-

rendus : *Rerum Italicarum Scriptores* da *L.-A. Muratori*; nuova edizione con la direzione di *Giosuè Carducci*; t. I (cette nouvelle édition ne rendra pas de grands services; c'est une refonte complète de l'œuvre de Muratori que demandent les érudits, et c'est l'œuvre à laquelle travaille l'*Istituto storico*). — *L. Sagace*. La « *Historia Miscella* » a cura di *Vittorio Fiorini e Giorgio Rossi* (travail utile; mais ce n'est pas une édition critique définitive). — *Marin Sanudo*. *Le vite dei dogi*, a cura di *Giov. Monticolo* (texte important, surchargé de notes et de dissertations par Monticolo). — *P. Villari*. *Le invasioni barbariche* (excellent). — *U. Pasqui*. *Documenti per la storia della città di Arezzo nel medio evo* (390 documents allant jusqu'en 1180; bien publiés. Plusieurs fac-similés). — *D. Barduzzi*. *Documenti per la storia della r. Università di Siena*; 1<sup>re</sup> série : 1275-1479 (discussion sur l'origine de cette Université). — *E. Solmi*. *Leonardo, 1452-1519* (bonne biographie du Vinci). — *O. Bacci*. *Vita di Benvenuto Cellini* (bonne publication à laquelle a donné lieu le quatrième centenaire de la naissance de Cellini). — *R. Rosenmund*. *Die Fortschritte der Diplomatie seit Mabillon, vornehmlich in Deutschland u. Oesterreich* (bon).

**70. — Archivio della r. Società romana di storia patria.** Vol. XXIV, 1901, fasc. 1-2. — *M. Rosi*. Documents nouveaux relatifs à la délivrance des principaux prisonniers turcs faits à la bataille de Lépante (l'histoire des négociations engagées pour la délivrance de ces prisonniers touche à l'histoire générale, car, si Venise la désirait, l'Espagne s'y opposait; le pape, décidé à mener à bien ces affaires, fut plus d'une fois embarrassé par la contradiction de ces deux grandes puissances catholiques dont il désirait également l'amitié). — *A. DE BUCHELL*. *Iter italicum* (suite de cette description de Rome écrite en latin au XVI<sup>e</sup> siècle). — *C. CARASSAL*. La politique religieuse de Constantin le Grand et la propriété de l'Église (Constantin permit à l'Église d'exister et de se propager; il ne lui conféra pas de privilèges particuliers; aucune remise d'impôts ne lui fut faite; elle put acquérir et posséder, conformément aux règles du droit privé qui régissaient les « *collegia licita* »). — *P. FEDELE*. *Tabularium S. Mariae Novae ab an. 982 ad an. 1200*; suite et fin (en tout 56 documents, le plus récent de 1145). — *P. EGIDI*. *Les chroniques de Viterbe, écrites par fr. Francesco d'Andrea* (nouvelle édition de cette chronique du XV<sup>e</sup> siècle, donnée pour la première fois conforme au ms.). — *P. KEHR*. *Diplôme écrit en lettres d'or sur parchemin teint en pourpre du roi Roger II en faveur de la maison Pierleoni* (texte de ce document, daté de 1124; Bethmann l'avait déjà signalé, mais comme étant du roi Robert et pour l'église de saint Jean ou de saint Vincent du Vulture). — *P. TACCHIV-VENTURI*. *Un rôle inédit de l'archigymnase romain sous Paul III* (contient la liste des professeurs nommés pour 1535).

**71. — Archivio storico siciliano.** Nouv. sér., anno XXVI, 1901, fasc. 1-2. — *B. LAGUMINA*. *Un poids arabe en plomb du musée natio-*

nal de Palerme. — S. ROMANO. Une sainte de Palerme vénérée par les Mahométans à Tunis (une église fut élevée pour honorer sainte Olive, martyrisée à Tunis; quand les Arabes s'emparèrent de la ville, ils convertirent l'église en mosquée qu'ils appelèrent, en traduisant en arabe le nom de la sainte, Gêma-cz-Zituna). — G. PARDI. Une commune de Sicile et ses rapports avec les maîtres de l'île jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (Caltagirone); à suivre. — F.-G. SAVIGNONE. Le diplôme de fondation de la chapelle palatine de Palerme, 1140 (c'est un fort beau diplôme en parchemin pourpre avec des lettres d'or, mais c'est un faux). — ID. Chapitres inédits de la ville de Palerme (1327, 1348, 1350). — S. CHIARAMONTE. Le programme de 1848 et les partis politiques en Sicile. — LABATE. Pour la biographie de Constantin Lascaris. = Comptes-rendus : *N. Rodolico*. Del comandamento della guarentigia negli statuti più antichi fiorentini (excellent). — *Dr G. Digiaco*. La vita e le opere di Antonio Beccadelli soprannominato il Panormita (bon; mais ce n'est pas encore un travail définitif sur le grand humaniste sicilien). = Fascicules 3-4. Chanoine MILLUNZI et S. SALOMONE-MARINO. Un procès de sorcellerie en Sicile, 1623 (d'après les pièces, fort incomplètes d'ailleurs, du procès intenté par la grande cour archiépiscopale de Monreale contre Orazio d'Adamo et ses complices. Ces pièces sont publiées *in extenso*). — S. ROMANO. Sur la bataille de la Falconaria et sur le siège de Trapani en 1314. — SAVIGNONE. Le syndicat et l'action populaires contre les fonctionnaires publics dans l'ancien droit sicilien; documents inédits (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.). = Bibliographie : Publications relatives au 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Université de Messine (avec des documents inédits).

**72. — Rivista storica italiana.** Vol. VI, fasc. 5, sept.-oct. 1901. — *C. Barbagallo*. Storiographia, sociologia e materialismo storico (brochure intéressante). — *A. Perrin*. Histoire de la Savoie, des origines à 1860 (bon résumé). — *P. Franciosi*. Il compendio storico della Repubblica di San Marino dell' abate Marino Enea Bonelli (médiocre). — *A. Mau*. Pompeij; its life and art (excellent). — *N. Cortellini*. Caligola (biographie très érudite qui s'arrête au moment où Caligula devient fou). — *G. Salvioli*. Città e campagne prima e dopo il Mille (bonne étude d'économie rurale et urbaine; montre que Hartmann a fort exagéré quand il a peint l'Italie ruinée par l'invasion lombarde). — *P. Kehr*. Papsturkunden (sur une série de publications consacrées par Kehr à la diplomatie pontificale). — *H. Weber*. Der Kampf zwischen Papst Innocenz IV und Kaiser Friedrich II, bis zur Flucht des Papstes nach Lyon (bon). — *A. Sorbelli*. V. Ferrer, De moderno ecclesiae schismate (V. Ferrier a écrit ce traité dans les premiers mois de 1379; à ce moment, il était clémentiste convaincu et prétendait réfuter le *De fletu ecclesiae* composé en août précédent par Giovanni da Legnano; plus tard, il revint au parti d'Urbain VI et reconnut l'autorité du concile réuni à Constance). — *Gius. Sanesi*. La vita e le opere di Donato Gianotti (étude intéressante sur le *Libro della Repubblica de' Veneziani*



composé par Gianotti après son exil volontaire à Venise, de 1492 à 1527). — *Giov. Grazzini*. Le condizioni di Pisa sotto el granducato di Ferdinando I de' Medici (l'auteur a réuni beaucoup d'intéressants matériaux, mais il n'a pas su les mettre en œuvre). — *Rodolico*. L'abdicazione di Alfonso III d'Este (31 juillet 1629; trop long). — *Fr. Corridore*. Storia documentata della marina sarda dal dominio spagnuolo al savoino (estimable; mais beaucoup de recherches pour peu de résultats). — *Gius. Giorcelli*. Documenti storici del Monferrato; X: Giornale storico di Casale, 1785-1710, scritto dal Casalese canonico Gius. De Conti, contemporaneo. — *Fr. Lemmi*. Un diario del barone von Hügel durante la campagna d'Italia del 1814 (ouvrages et articles relatifs à la période du *Risorgimento*). = Vol. VI, fasc. 6, nov.-déc. 1901. *G. Luzzatto*. Storia individuale e storia sociale (l'auteur se rattache à la théorie du matérialisme tempéré de Lamprecht). — *E. Gebhart*. Au son des cloches. Contes et légendes (A. Lumbroso relève beaucoup de menues erreurs dans ces charmants récits. L'auteur aurait bien dû faire relire ses épreuves par un érudit). — *E. Graf Haugwitz*. Der Palatin; seine Geschichte und seine Ruinen (excellent guide). — *E. de Angelis-Mangano*. Sulle forme primitive della proprietà fondiaria in Roma (intéressant, surtout pour les économistes et les statisticiens). — *F. Gabotto*. La leggenda di Maniace (la légende rapporte qu'un lieutenant de l'empereur de Constantinople et Sicile, Maniace, ayant été arrêté et mis en prison pour avoir voulu se rendre indépendant, son fils appela dans l'île les Sarrasins de Tunis. Cette légende a sa source dans la chronique d'Amé du Mont-Cassin, qui d'ailleurs ne l'a pas inventée; elle a ses racines en Sicile même. Ces racines n'ont pas encore été retrouvées). — *G. Monticolo*. La costituzione del doge Pietro Polani, febr. 1143 circa la *Processio scolarum*. — *G. Bigoni*. Una fonte per la storia del regno di Sicilia. Il *Carmen* di Pietro da Eboli (intéressant, mais peu soigné). — *S. Hellmann*. Die Grafen von Savoyen und das Reich bis zum Ende der Staufischen Periode (rien de bien nouveau; critique bien pénétrante; mais très clair et intéressant). — *A. Niemeier*. Untersuchungen über die Beziehungen Albrechts I zu Bonifaz VIII (recueil de treize bonnes études critiques). — *G. Salvemini*. Studi storici (quatre études sur l'abolition des Templiers; une commune rurale au XIII<sup>e</sup> siècle; la lutte entre l'État et l'Église dans les communes italiennes au XIII<sup>e</sup> siècle; la théorie de Bartolo de Sassoferrato sur les constitutions politiques). — *S. La Sorsa*. Gli statuti degli orfai e sellai fiorentini al principio del sec. XIV. — *F. Gabotto*. Valdesi, Catari e streghe in Piemonte dal sec. XIV al XVI (intéressant et affligeant). — *V. Lazzarini*. Storia di un trattato tra Venezia, Firenze e i Carraresi, 1337-1399 (bon). — *Ed. Piva*. Venezia, Scaligeri e Carraresi; storia di una persecuzione politica del XV<sup>e</sup> sec. (il s'agit de la persécution que la République dirigea contre Brunoro Della Scala et les fils de Francesco Novello de Carrare). — *B. Weicker*. Die Stellung der Kurfürsten zu Wahl Karls V, 1519 (bon). — *Giul. Coggiola*. I Farnesi ed il conclave di Paolo IV, 1555 (bon). —

*Weill.* La mission du lieutenant-colonel Catinelli aux quartiers généraux de Murat et de Bellegarde (art. d'A. Lumbroso qui publie une lettre inédite et une abondante bibliographie concernant Murat en 1815). — Volumes et articles concernant le *Risorgimento*.

**73. — Studi storici.** Vol. X, 1901, fasc. 1. — A. CRIVELLUCCI. Les origines de l'État pontifical (discute plusieurs points de l'étude de Mgr Duchesne sur les *Premiers temps de l'État pontifical*). — S. NICASTRO. Les commentaires sur la Révolution française de Lazzaro Papi (à quel moment, dans quel esprit, avec quelle préparation ils ont été écrits); suite dans le fasc. 2. — F.-E. COMANI. Notes d'histoire florentine tirées des archives de Reggio et de Modène, 1478-1481. — F. FILIPPINI. Quatre documents relatifs à Cola de Rienzo (tirées des registres de Clément VI). = Comptes-rendus : *Giulio Biadego*. La dominazione austriaca e il sentimento pubblico a Verona, 1814-1847 (excellent). — *Hartmann*. Rømer und Langobarden bis zur Theilung Italiens (remarquable, mais soulève bien des objections). — *G. Degli-Azzi*. Della polizia negli statuti dei comuni italiani (consciencieux et utile, mais incomplet). — *G. Monticolo*. La costituzione del doge Pietro Polani circa la Processio seolarum (excellent commentaire sur l'ordonnance prise en 1143 au sujet de cette procession des barques à Venise et sur cette cérémonie d'un caractère à la fois religieux et civil). = Fasc. 2. A. CRIVELLUCCI. Étienne, patrice et duc de Rome, 727-754 (croit que ce personnage fut, non pas un fonctionnaire grec, mais un fonctionnaire romain, créé duc et patrice par les Romains au temps de l'insurrection des Italiens contre les iconoclastes et mis de côté quand le titre de patrice fut conféré par le pape à Pépin). — Evelina RINALDI. Établissement de la Pia Casa de Misericordia à Pise (l'acte de fondation est de 1053; mais c'est un faux. Cette œuvre, fondée en vue de doter des filles pauvres et de porter des secours à domicile, n'est pas antérieure au xiv<sup>e</sup> siècle). = Comptes-rendus : *C. Cipolla*. Della supposta fusione degli Italiani coi Germani nei primi secoli del medioevo (exposé critique très approfondi de cette question; l'auteur conclut que les textes, scientifiquement examinés, ne permettent pas de croire à la fusion des Italiens avec les Germains envahisseurs. F.-E. Comani élève des objections). = Fasc. 3. F. FILIPPINI. Cola di Rienzo et la cour d'Avignon (cherche à prouver, en étudiant la correspondance du tribun avec Clément VI, et contrairement à l'opinion reçue, que Rienzo se proposait de lutter pour l'indépendance de l'Italie à la fois contre l'empereur et le pape). — A. CRIVELLUCCI. Des origines des États de l'Église; suite (au temps des papes Grégoire III, Zacharie et Étienne II). — F. FILIPPINI. Une narration contemporaine de la bataille de Pavie (par un Espagnol, Jacobo de Neila, qui, en 1525, dirigeait le collège fondé à Bologne par le cardinal Albornoz; il consigna ce récit sur le registre même des admissions du collège; quelques particularités inédites. Le récit est en latin).

**74. — Studi e documenti di storia e diritto.** Anno XVII, fasc. 1-2. 1901, janv.-juin. — Pietro TASSISTRO. Le mariage des soldats romains (mémoire approfondi et méthodique. Conclusion : il y avait au mariage des soldats romains, à l'époque de l'empire, des empêchements de fait ; mais, quant au droit, il était entier. Le mariage ne leur était pas interdit, comme le veut Mommsen ; il était libre). — L. CANTARELLI. Le diocèse d'Italie, de Dioclétien jusqu'à la fin de l'empire d'Occident (exposé complet des sources ; administration du diocèse : les vicaires et le vicariat d'Italie, avec la série des vicaires, des correctores et des consulares ; l'Émilie et la Ligurie, avec la liste des consulares ; les Alpes cottiennes et la Rhétie, avec le tableau des troupes cantonnées dans cette dernière province) ; 1<sup>er</sup> art. — Pietro TACCHI-VENTURI. Vittoria Colonna et la réforme catholique, d'après ses lettres inédites (de ses efforts pour régénérer l'ordre franciscain, pour défendre les Capucins, « les pauvres religieux de la sainte et vraie vie de saint François, » comme elle les appelait). — A. PELLEGRINI. Relations inédites des ambassadeurs de Lucques auprès de la cour de Rome, au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> s. (publie 14 de ces relations, allant de 1591 à 1687).

---

**75. — Boletín de la Real Academia de la Historia.** T. XXXVIII, janv.-juin 1901. — Sur une pierre remarquable d'Oviedo (inscription en vers latins, du viii<sup>e</sup> ou ix<sup>e</sup> s. Articles de la Commission des monuments, du P. Fidel Fita et de Hübner). — F. FITA. Notes épigraphiques (inscriptions romaines d'Alcorruén, Cartagena, Santa Pola, Denia, Turis, Tortosa). — J.-M. DÍAZ DE ESCOBAR. La victoire de Malaga. Monuments épigraphiques (dans un couvent de Minimes. Inscriptions du xvi<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> s.). — F. FITA. Nouvelles inscriptions romaines de Talavera de la Reina, Cartagena et Lugo. — J. RUBIO DE LA SERNA. Alfar de Mataró. Notes archéologiques et historiques (à propos d'une prétendue inscription romaine qui ne s'y trouve pas ou a été confondue avec une inscription de 1578). — F. FITA. Épigraphie romaine de Montánchez, Rena, Baños de la Encina, Santisteban del Puerto, Cartagena et Cádiz (borne milliaire et base d'une statue d'Hadrien, etc.). — Marquis DE MONSALUD. Nouvelles inscriptions romaines et visigothiques d'Extrémadure. — Fr. CODERA. Inscription tombale arabe trouvée à Málaga. — Id. Compte-rendu du *Glossarium latino-arabicum* du xi<sup>e</sup> s., publié par Ch.-F. Seybold, d'après le ms. de Leyde. — Manuel ASÍN. *L'Interprete arabigo* de Fr. Bernardino González (note sur un très utile glossaire arabe-espagnol, espagnol-arabe et arabe-latin, composé au début du xviii<sup>e</sup> s. et dont un ms. a été acquis par la bibliothèque de la Faculté des lettres de Saragosse). — Fr. CODERA. Le philosophe autodidacte d'Abentofail (compte-rendu élogieux de la traduction française de M. Léon Gauthier). — Id. Compte-rendu de la traduction française, par M. Fagnan, de deux œuvres arabes intéressant l'histoire d'Espagne : *l'Histoire des Almohades* d'Abd-el-Wahid Merrakechi et la *Chronique*



*des Almohades et des Hafides*, attribuée à Zerkechi. — F. FITA. Littérature hispano-hébraïque (compte-rendu très favorable du Dictionnaire des auteurs juifs, de leurs ouvrages espagnols et portugais..., par M. Kayserling). — R. RAMÍREZ DE ARELLANO. Massacre de juifs à Cordoue en 1391 (documents sur le massacre et sur l'amende infligée à la ville par le roi Henri III de Castille). — L'inquisition de Tolède, ses archives et sa prison en 1552 (documents d'après un ms. de la bibliothèque publique de Tolède). — R. RAMÍREZ DE ARELLANO. L'inquisition à Cordoue. Notices curieuses pour éclairer son histoire (documents de 1663 et 1665 d'un détail en effet fort curieux). — C. FERNANDEZ-DURO. Relation des inquisiteurs généraux d'Espagne (liste des inquisiteurs depuis la création du Saint-Office en Espagne jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> s.). — F. FITA. Concile d'Oviedo de l'an 902 (?). Texte inédit (d'après un ms. de la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Tolède). — ID. L'abbé Saint-Iñigo et deux mss. du monastère d'Oña (documents relatifs à l'époque probable de la canonisation de saint Iñigo, à son neveu, Iñigo, abbé d'Oña, et à d'autres abbés du même monastère). — ID. La réaction métropolitaine de Tarragone et le concile de Compostelle de l'an 959 (tentative pour affranchir l'archevêché de Tarragone de la suprématie de celui de Narbonne et affaire de la nomination de l'abbé Césaire à ce siège de Tarragone). — ID. Patrologie latine. Renallo Gramático de Barcelone. Nouveaux renseignements biographiques. — ID. Patrologie. Bulles inédites de Silvestre II et de Jean XVIII (déc. 1002 et nov. 1007, d'après le cartulaire de San Cucufate del Valle). — ID. Pertusa et Mondragon. Documents inédits (du xiii<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> s., relatifs aux églises de ces deux localités). — Antiquités de Tarragone (délibérations pour la conservation des monuments de Tarragone et du monastère de Poblet). — F. FITA. L'Almudena (halle aux blés) de Madrid et Santa Maria del Tornero. Diplôme inédit du roi Henri IV de Castille (attribution de rente à une église en échange d'une cession de terrain). — R. ALVAREZ DE LA BRAÑA. Équivalence des poids et mesures établie par Alphonse le Sage (documents). — C. FERNANDEZ-DURO. La bataille de Toro (1476). Faits et documents pour sa monographie historique (compte-rendu et discussion d'articles de M. Sousa Viterbo au sujet de cette bataille, dont le gain fut revendiqué des deux côtés). — M. DANVILA. Cortes de 1645 à Valence (analyse détaillée d'après un ms. contenant le procès-verbal non publié des dernières Cortes du royaume de Valence). — J. MALDONADO MACANAZ. Compte-rendu des deux derniers volumes du Philippe V du P. Baudrillart et du livre de M. A. Professione sur le ministère d'Alberoni en Espagne. — A. DE ALTOLAGUIRRE Y DUVALE. Étude juridique sur les capitulations et privilèges de Christophe Colomb (d'après ses conventions avec Isabelle la Catholique relativement à ses découvertes futures). — C. FERNANDEZ DURO. Nouvelles de la famille de Miguel de Cervantes (documents de 1564-1565). — ID. Le nom de famille et la patrie de l'amiral

Roger de Lauria (discussion sur la forme orthographique de son nom). — FR.-R. DE UHAGON. Compte-rendu d'une généalogie historique de la famille Salazar en Italie, par M. Lorenzo Salazar. — V. VIGNAU. Compte-rendu du livre de D. Carlos de Odriozola y Grimaud sur les Chevaliers du Saint-Sépulcre. — F. DE BÉTHENCOURT. Compte-rendu du livre de MM. Vignau et Uhagon, Inventaire des preuves des Chevaliers de l'ordre de Santiago de 1501 à nos jours. — FR.-R. DE UHAGON. D. Ramón de la Cruz (note sur l'édition de ses pièces inédites publiée par M. Cambronero). — C. FERNANDEZ DURO. Mémoire autobiographique de Gonzalo Argote de Molina pour son fils Agostin. — A. CAR-RASCO. Compte-rendu du beau travail du comte de Valencia de D. Juan : Catalogue historique et descriptif de l'*Armeria* royale de Madrid. — L. TRAMOYERES-BLASCO. Le « Rat-Penat » (chauve-souris) dans les armes de Valence (n'apparaît qu'au début du xvi<sup>e</sup> s. Indications sur les armoiries diverses de la ville). — J.-M. ASENSIO. Compte-rendu de l'ouvrage : Considérations historiques sur les îles Canaries, par D. José Wangüemert y Poggio. — A.-R. ZARCO DEL VALLE. Souvenirs de l'Espagne à Innsbruck. — C. FERNANDEZ DURO. Procès contre la sauterelle (facétie tirée de la collection des mss. Salazar).

---

## CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

---

**France.** — M. Ernest DENORMANDIE, sénateur inamovible, est mort le 29 janvier âgé de quatre-vingt-un ans. On lui doit des *Notes et souvenirs* intéressants pour l'histoire du siège de Paris.

— Le 30 janvier est mort le général DU BARRAIL, ancien ministre de la Guerre, auteur de *Souvenirs* (1820-1879) qui obtinrent un vif et légitime succès; il avait quatre-vingt-un ans.

— Dans le 31<sup>e</sup> fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* (Hachette), nous signalerons les articles *Ludus* (E. COURBAUD), *Lupercalia*, *Luperci* (HILD), *Lusoria tabula* (G. LAFAYE), *Lustratio* (BOUCHÉ-LECLERCQ), *Lyra* (Th. REINACH), *Macellum* (THÉDENAT), *Machina* (O. NAVARRE), *Magia* (H. HUBERT), *Magister*, *Magister equitum* (R. CAGNAT). L'article *Lyra* est comme un petit traité de musique grecque; l'article *Machina* traite entre autres des machines élévatoires et des machines de théâtre.

— Les vieilles études classiques, si violemment attaquées dans tous les pays par les partisans du « moderne, » se défendent vaillamment. On les dit mortes ou mourantes, et elles prouvent leur vitalité par de nombreuses et importantes publications. En voici une qui est appelée à prendre une place considérable dans la série des périodiques. Ce sont les *Beiträge zur alten Geschichte*, dont les deux premières livraisons, éditées avec luxe par la maison Dieterich, à Leipzig, ont paru en 1901 et ne représentent pas au total moins de 348 pages petit in-4°. Ce recueil, qui doit comprendre trois fascicules par an, à partir de 1902, diffère à plusieurs égards des autres revues analogues, telles que *l'Hermès*, le *Philologus*, les *Neue Jahrbücher*, etc. Il n'insère que des travaux exclusivement historiques, embrassant tout le domaine de l'antiquité, depuis la période orientale jusqu'au début de l'ère byzantine. Ces travaux sont, non des comptes-rendus critiques, mais des articles de fond, souvent très développés, ainsi qu'on en peut juger par ceux que nous avons sous les yeux. Et ils pourront être rédigés non seulement en allemand, mais en français, en italien, en anglais, en latin. Pour réaliser ce programme, et notamment pour assurer le caractère international de l'entreprise, le directeur, M. Lehmann, privat-docent à l'Université de Berlin, fait appel aux savants étrangers non moins qu'à ses compatriotes. Dès à présent, il a su grouper autour de lui, dans son pays, des collaborateurs dont les noms sont à eux seuls une recommandation et une garantie, Beloch, Busolt, Domaszewski, Hulsén, Kornemann, Meyer, Niese, Pöhlmann, Seeck, etc.



En signalant ce nouveau témoignage de l'activité incessante et de la production infatigable de nos voisins, en ce champ si souvent exploré et néanmoins demeuré si riche encore et si fécond, nous ne pouvons nous empêcher de faire un retour sur nous-mêmes. Les Italiens ont la *Rivista di Storia antica*, dirigée avec talent par Beloch, Pais et Tropea. Mais où est en France la publication réservée à ceux qui s'occupent d'histoire ancienne? La *Revue historique* ne m'en voudra pas si je constate qu'elle ne peut leur offrir qu'une hospitalité intermittente et strictement mesurée. La *Revue de philologie*, la *Revue archéologique* ont un objet spécial. Le *Journal des Savants*, inversement, en a de trop divers, et d'ailleurs, en attendant qu'il soit transformé, ou qu'il vienne à disparaître, ainsi que l'en menacent certaines prédictions sinistres, il est d'un accès difficile, et enfin il n'admet, conformément à sa destination première, que des articles à côté, suggérés par la lecture de quelque ouvrage récent. Ce n'est pas le moment de rechercher les causes de cette infériorité, indifférence du public, timidité des éditeurs, inertie, manque d'initiative des professeurs, trop absorbés par les devoirs de l'enseignement ou trop difficiles pour eux-mêmes. Chacun pourra faire là-dessus son examen de conscience et au besoin son *mea culpa*. Mais il peut être bon de noter cette lacune, fût-ce aux dépens de notre amour-propre.

G. BLOCH.

— Voici la liste des *Positions des thèses soutenues par les élèves* (de l'École des chartes) de la promotion de 1902 : Augustin COCHIN. Le Conseil et les Réformés, de 1652 à 1658. — Jacques DE DAMPIERRE. Les Antilles françaises avant Colbert; les sources, les origines. — Édouard GIARD. Jean Canard, avocat du roi au Parlement, chancelier de Bourgogne et évêque d'Arras, mort en 1407; contribution à l'étude du règne de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Flandre. — Henri GRAVIER. Les prévôtés royales au moyen âge. — Fernand GUIGNARD. Étude sur la condition des classes agricoles en Franche-Comté du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. — Robert HUARD. La régence du duc de Bedford à Paris, de 1422 à 1435. — Jean KNIGHT. La diplomatie française et l'indépendance du Portugal au XVII<sup>e</sup> s. — Robert LAVOLLÉE. Un collaborateur de Richelieu : Abel Servien, 1591-1636. — Louis LE PELLETIER. Étude sur la forêt de Villers-Cotterets (forêt de Retz). — Henri LEVALLOIS. Introduction historique et diplomatique du catalogue des actes de Raoul, duc de Lorraine, 1329-1346. — Georges PÉNNELLE. Étude sur les relations de Louis XI avec l'Angleterre. — Michel PRÉVOST. Étude sur la forêt de Roumare.

— Il nous paraît utile d'attirer ici l'attention de nos lecteurs sur un article de la *Revue de l'Orient latin*, dont nous avons déjà dit quelques mots ci-dessus dans le sommaire de cette *Revue*. Notre collaborateur, M. KOHLER, y décrit deux livres liturgiques, un Rituel et un Bréviaire, de l'église patriarcale de Jérusalem aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, seuls monuments de cette catégorie parvenus jusqu'à nous. Le Rituel,

conservé aujourd'hui dans le trésor de l'église du Saint-Sépulcre de Barletta, a probablement été apporté en Italie après la chute d'Acre, en 1291. C'est un document d'un intérêt capital, non seulement pour l'histoire du culte latin de Jérusalem au xii<sup>e</sup> siècle, mais pour l'histoire monumentale et la topographie de la cité sainte à la même époque. Outre les pièces liturgiques (calendrier, propre des fêtes et des saints, commun), dans lesquelles sont décrites avec détail toutes les cérémonies de l'église du Saint-Sépulcre, il contient une brève Chronique de Terre Sainte, allant de 1097 à 1202, un traité de comput ecclésiastique et des contrats de fraternité entre le Saint-Sépulcre et d'autres églises hiérosolymitaines. Ce recueil doit avoir été copié dans la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle; c'est une sorte de collection historique dans laquelle les chanoines du Saint-Sépulcre, chassés de Jérusalem en 1187, ont réuni les parties les plus importantes de leurs anciens livres d'église. Le Bréviaire signalé par M. Kohler, et qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque du musée Condé, présente surtout un intérêt liturgique. Il a été copié au xiv<sup>e</sup> siècle, en Italie probablement; mais il reproduit, semble-t-il, un prototype datant de la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, à savoir de la courte période (1229-1244) pendant laquelle les Latins occupèrent de nouveau Jérusalem après le traité conclu entre Frédéric II et le sultan d'Égypte.

Le mémoire de M. Kohler ouvre une première voie dans une région encore presque inexplorée de l'histoire de la domination latine en Terre Sainte au moyen âge. A ce titre, il nous a semblé qu'il devait être ici l'objet d'une mention spéciale.

— Parmi les travaux d'érudition publiés en ces dernières années, il en est peu dont l'apparition ait été saluée par des comptes-rendus aussi élogieux que le *Repertorium hymnologicum* de l'abbé U. CHEVALIER, répertoire qui contient une liste générale, par ordre alphabétique d'*incipit*, de toutes les hymnes de l'Église latine. Les auteurs de ces articles critiques ont exalté non seulement le courage de celui qui n'avait pas reculé devant un travail aussi considérable, mais aussi la perfection avec laquelle il l'avait exécuté. Or, si l'on ne peut que partager leur avis sur le premier point, il paraîtrait que, sur le second, on en doit singulièrement rabattre. Un des savants les plus compétents en la matière, le P. CLEMENS BLUME, S. J., éditeur, avec G.-M. DREVES, des *Analecta hymnica med. aevi*, vient de consacrer un volume de 300 pages (*Repertorium Repertorii. Kritischer Wegweiser durch U. Chevalier's Repertorium hymnologicum*. Leipzig, O.-R. Reiland, 1901, in-8°) à dresser la liste des erreurs, — un millier pour le moins, — contenues dans les deux volumes de l'abbé Chevalier. Et ces erreurs ne sont pas simplement de celles que l'érudit le plus consciencieux laisse inévitablement échapper; il en est, — et beaucoup, — de tellement stupéfiantes qu'il faut, pour se les expliquer, les mettre sur le compte, non de l'auteur même du recueil, mais de collaborateurs inintelligents et

très insuffisamment contrôlés. En voici une à titre d'exemple : dans un tropaire de la bibliothèque de Corpus Christi College à Cambridge (ms. n° 473), se lit une séquence commençant ainsi : *Aulae plebs aethereae cuncta jucunda ... collaudat*. Le scribe a laissé en blanc l'initiale A, qui sans doute devait être ensuite rubriquée, et il a écrit les deux premiers mots de la séquence en caractères un peu plus gros que le contexte. Or, si on cherche cette séquence à son rang alphabétique dans le *Répertoire*, on ne l'y trouve point; elle y figure en un autre endroit avec l'incipit : *Aethereae cuncta jucunda ... collaudat*. La première phrase en est ainsi devenue incompréhensible, elle n'a plus de sujet; mais ce n'est pas ce qu'il y a de mieux : à la table, sous la rubrique où sont indiqués « le saint, la fête ou la férie, à qui la pièce se rapporte, » on lit : *S. Ulae plebs!!!*

A moins que M. l'abbé Chevalier ne se décide à publier lui-même un *Erratum* dans lequel seront reproduites les corrections innombrables que lui suggère le P. Blume, on ne pourra guère se servir de son *Repertorium hymnologicum* sans avoir en même temps sous les yeux le livre de ce correcteur excellemment informé.

— Le 135<sup>e</sup> fascicule de la bibliothèque de l'École des hautes études est consacré à un travail de M. Joseph CALMETTE intitulé : *la Diplomatie carolingienne, du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve, 843-877*. En appendice, quatre petites dissertations sur les textes relatifs au pallium d'Hincmar, le rôle d'Hincmar et des évêques dans la crise de 858-859, la date du traité de Saint-Arnoul de Metz, enfin l'élection de Charles le Chauve comme roi d'Italie et les actes de l'assemblée de Pavie.

— Voici terminée la belle édition de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, annoncée par M. Paul MEYER il y a vingt ans. Le tome III (Société de l'histoire de France, clx-304 p.) contient une longue introduction historique et philologique, une traduction abrégée avec de très abondantes notes historiques et une table.

— M. Georges MUSSET, archiviste paléographe et conservateur de la bibliothèque de la Rochelle, a publié, dans les travaux de la *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* et en tirage à part, le tome I du *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély*. Cette abbaye, une des plus importantes de l'ouest de la France, occupait l'emplacement d'un ancien palais des rois d'Aquitaine, situé près de la Boutonne, et d'une forêt nommée *Angeriacum*, *Engeriacum* ou *Ingiriacum*. Tout auprès s'élevait une ancienne église dédiée à la sainte Vierge, dans laquelle le roi Pépin fit déposer le chef que l'on croit être celui de saint Jean-Baptiste et qui lui avait été envoyé d'Orient. Au milieu du 1<sup>er</sup> siècle, le roi Pépin fonda l'abbaye et la donna aux religieux de l'ordre de saint Benoît. Puis les Normands détruisirent ce monastère en 867. Le comte Ragaire et son frère Èble, évêque de



Limoges, rebâtirent l'abbaye en 941, avec le consentement de Louis d'Outremer. Mais elle fut détruite dans les troubles de 1462. Les religieux de la réforme de Saint-Maur y furent introduits en 1623; ils reconstruisirent l'église, reconstituèrent en partie le chartrier et donnèrent à la maison une nouvelle existence jusqu'à la révolution de 1789. A cette époque, l'abbaye disparut, ainsi que la presque totalité de ses archives. Les travaux des érudits et notamment des bénédictins réussirent néanmoins à sauver, au cours des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, une partie des documents qui permettent de faire l'histoire de l'abbaye. Ce sont ces documents dont M. Georges Musset a entrepris la publication.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, les archives de l'abbaye comprenaient soixante-dix layettes et neuf registres, dont un seul est connu dans son entier par les copies qui en ont été conservées, ainsi que le *Liber actuum capitularium monasterii S. Joannis Angeriacensis congregationis sancti Mauri*, 486 p. (Bibl. de la Rochelle, ms. 546). Ce cartulaire, M. G. Musset le publie intégralement, en prenant pour base la copie qui en est conservée à la Bibliothèque nationale, fonds latin, n<sup>o</sup> 5451, et en indiquant en notes les variantes des autres copies, qui la plupart du temps contiennent de meilleures leçons. L'écriture, du xviii<sup>e</sup> siècle, est bonne, mais doit être celle d'un scribe qui ne savait pas ou savait peu le latin. Il est vraisemblable qu'il y avait dans le cartulaire des pages vides qui ont été remplies postérieurement par des copies de pièces ou des notices du xii<sup>e</sup>, du xiii<sup>e</sup> siècle, et même, à l'occasion, des siècles suivants. (M. Giry a mentionné des faits analogues dans son *Manuel de diplomatique*, p. 31.) La plupart des pièces contenues dans le cartulaire et ayant date certaine s'étendent du 29 juin 914 (vente à Frotier, évêque de Poitiers, par sa mère) à la fin du xi<sup>e</sup> siècle. Mais il y en a quelques-unes à date précise qui sont incontestablement des siècles suivants. M. Musset se réserve d'étudier, en tête d'un second volume, qui contiendra une nombreuse série de documents inédits, l'histoire, la vie de l'abbaye, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ainsi que celles de ses nombreuses possessions.

M. DE RICHEMOND.

— M. Gaston RAYNAUD a publié, pour la Société des anciens textes français, le tome X des *Oeuvres complètes d'Eustache Deschamps*; ce volume contient le vocabulaire, un index des noms géographiques, un copieux index des noms propres et des matières, les additions et corrections aux dix volumes, enfin une note sur un certain nombre de pièces attribuables à Eustache Deschamps; ces pièces, dont le texte est donné *in extenso*, sont au nombre de quatre-vingt-une. Il ne reste plus, pour terminer cette belle et très utile publication, que le tome XI, contenant l'Introduction générale.

— La Société a distribué en même temps un autre volume sur *l'Apocalypse en français au XIII<sup>e</sup> siècle*, avec une reproduction phototypique du ms. fr. 403 de la Bibliothèque nationale, qui contient une série

de miniatures extrêmement intéressantes pour l'histoire des arts du dessin au moyen âge. Le volume contient deux Mémoires : l'un de M. L. DELISLE sur les manuscrits de l'Apocalypse, l'autre de M. P. MEYER sur les versions en prose française de l'Apocalypse. Les historiens de l'art médiéval devront tenir le plus grand compte de cette belle publication.

— Les *Documents d'histoire monétaire* publiés par M. Maurice PROU (Rollin et Feuarent, 1901, 50 p.) concernent : 1° les monnaies des comtes de Nevers (1188-1316); 2° les monnaies reçues à la Chambre apostolique au XIV<sup>e</sup> siècle; 3° la recette de monnaies prohibées en 1301; 4° le bail des monnaies royales en 1303; 5° les monnaies de Flandre, 1247-1266. On a plaisir à trouver réunis en brochure ces excellents articles, insérés dans la *Revue de numismatique* de 1896 à 1898.

— Dans les *Mélanges d'étymologie française* publiés par M. Antoine THOMAS (Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres, fasc. XIV. Alcan, 1902, 216 p. Prix : 7 fr.), les historiens seront heureux de trouver l'origine et le sens véritable des mots : *bruvénie* (où il faut voir le latin *epiphania*; synonyme de *tiphaine*, qui vient de *theophania*); *chinquême* (correspondant au latin *quingagesima*; le mot, qui se trouve dans les chartes de Saint-Omer, y désigne le 50<sup>e</sup> jour après Pâques et correspond exactement à la Pentecôte); *treisme* (autre synonyme d'épiphanie, parce que c'est le treizième jour, *tredecima*, après la Nativité); *vièrg* (titre que portait le premier magistrat d'Autun; le mot vient de *vicarius* et n'a rien à faire avec le celtique *vergobert*); sans oublier un certain nombre de termes vieillis qui ont appartenu à la langue du commerce et de l'industrie. On retrouvera avec plaisir à l'appendice le mémoire sur le mois de *Deloir*; voir plus haut, p. 184.

— Dans ses *Notes sur les armures à l'épreuve* (Annecy, Abry, 1901, 100 p.), M. Charles BURIN a réuni bon nombre de faits et de documents fort intéressants pour l'histoire de l'armement militaire, surtout depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La brochure est illustrée d'intéressants dessins.

— M. Georges LEGARPENTIER a eu l'heureuse idée de faire réimprimer le Mémoire publié dans la *Revue historique sur la Propriété foncière du clergé dans la Seine-Inférieure*, avec une courte préface où il énumère les sources de son travail et plusieurs tableaux statistiques dressés en appendice.

— Sous le titre *Minerva*, la librairie Fontemoing commence la publication d'une *Revue des lettres et des arts*, paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois. Chaque numéro formera une livraison de 160 pages. A côté de romans, d'études littéraires, de critiques d'art, elle donnera des recits de voyages, des mémoires et des documents historiques, des notes d'archéologie. Le prix d'abonnement est de 36 francs par an.

— La librairie Henri Leclerc (Paris) publie en souscription le *Réper-*

*toire historique et biographique de la Gazette de France depuis l'origine jusqu'à la Révolution (1631-1790)*, par le marquis DE GRANGES DE SURGÈRES. L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4°, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier. Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé. Le prix de chaque volume sera, pour les souscripteurs, de 25 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé. Il paraîtra un volume par an.

— Le *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, que dirige M. René KERVILER, en est à son 36<sup>e</sup> fascicule (t. XIII); il va de *Éna* à *Ève* (Rennes, Plihon et Hommay).

— Le tome V des *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*, que publie M. Jules GUIFFREY pour la Collection des documents inédits, se rapporte à Jules Hardouin-Mansard et au duc d'Antin (1706-1715).

— La librairie Chamerot vient de faire paraître sous le titre : *Petit Larive et Fleury* le meilleur dictionnaire encyclopédique de petit format qui ait été publié jusqu'ici. La partie géographique et historique en est très soignée. L'illustration des articles archéologiques est très remarquable. Voyez les articles *Armures*, *Byzantin (style)*, *Église, Gothique, Roman*, etc.

LIVRES NOUVEAUX. — DOCUMENTS. — *Ad. Le Maréchal*. Documents tirés des minutes du tabellionage de Rugles. Rouen, Lestringant, 403 p. Prix : 8 fr. — *Aug. Longnon*. Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361. T. I : les Fiefs. Impr. nat., 809 p. in-4°. — *J.-B. Champeval*. Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche, du x<sup>e</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle. A. Picard, 544 p. Prix : 10 fr. — *Journal de messire Pierre Le Folmarié*, chanoine de Saint-Étienne de Châlons, 1624-1657, publ. par le chanoine *Lescot*. Châlons, impr. O'Toole. (Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dép. de la Marne.) — *E. Longin*. *Journal d'un bourgeois de Dôle*, 1637. Dôle, Chaligné, 307 p.

BIOGRAPHIE. — *Comte H. de Chabannes*. Histoire de la maison de Chabannes Dijon, impr. Jobard, 798 p. in-4°. — *Comte de Fazi du Bayet*. Les généraux Aubert du Bayet, Carra Saint-Cyr et Charpentier; correspondances et notices biographiques, 1757-1834. Champion, xxxiii-357 p.

HISTOIRE LOCALE. — *H. Baumont*. Étude historique sur l'abbaye de Luxeuil, 590-1790. Luxeuil, Pattegay, 11-119 p. — *L. Bruhat*. La seigneurie de Châtaillon, 969-1427. La Rochelle, impr. Texier, 224 p. — *Id.* De administratione terrarum Santonensis abbatiae, 1047-1220. *Ibid.*, 156 p. — *E. Collet*. Le siège de Soissons et l'occupation allemande dans le Soissonnais, 1870-1871. Soissons, Ebel, 439 p. — *Maxime Des Francs*. Histoire d'un domaine de Sologne à travers les siècles. Monographie historique du domaine de Gautray, 987-1900. Orléans, Marron, ix-169 p. — *J. Plantadis*. Historique des bataillons de mobiles de la Corrèze pendant la guerre de 1870-71. Tulle, impr. Crauffon, 85 p. Prix : 1 fr. 50. — *Abbé P. Lemonnier*. Rochefort-sur-Mer, 1789-1802. La Rochelle, impr. rochelaise, 118 p. Prix : 2 fr. 50. — *S. Leroy*. Études et documents relatifs à l'histoire ardennaise. I : 1589-1680. Sedan, Jourdan, 185 p.



— *J. Morvan*. Les Chouans de la Mayenne, 1792-1796. Calmann-Lévy, vii-430 p. — *Le R. P. Othon (de Pavie)*. L'Aquitaine séraphique. Notes historiques sur l'ordre des Frères Mineurs et en particulier sur la province séraphique d'Aquitaine, t. II. Auch, impr. Foix, xi-566 p. Prix : 3 fr. — *G. Doublet*. Histoire de la maison de Foix-Rabat. 6<sup>e</sup> partie : la branche aînée au xvii<sup>e</sup> s. : suite : le fils aîné du comte Henri-Gaston. Foix, impr. Gadrat, 40 p. (Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts, t. VIII.) — *Abbé Élie*. Histoire de la paroisse de Saint-Coutest depuis le xiii<sup>e</sup> s. jusqu'à nos jours. Caen, Jouan, xii-408 p. — *Abbé L. Jérôme*. L'abbaye de Moyennoutier. I : l'abbaye au moyen âge. Paris, Lecoffre, Picard, Beauchesne, 594 p.

**Belgique.** — Le comte Georges DE NÉDONCHEL, président de la Société historique de Tournai depuis 1873, est mort dans cette ville le 8 décembre 1901, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il était l'auteur d'excellents travaux de numismatique qui ont paru dans les *Mémoires* de la Société précitée et dans la *Revue belge de numismatique*. On lui doit aussi des études archéologiques intéressantes et un essai important sur *les Anciennes lois criminelles dans la ville de Tournai, et principalement les condamnations à mort depuis 1313 jusqu'au mois de juillet 1553* (*Mémoires de la Société historique*, XI, 1867).

— M. F. TOUSSAINT, doyen du chapitre de la cathédrale de Namur, est décédé dans cette ville le 6 décembre 1901, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Professeur d'histoire pendant de longues années au petit séminaire de Floresse, il publia un certain nombre de travaux sur l'histoire religieuse du diocèse. Le laborieux auteur était malheureusement un autodidacte et ses livres manquent de méthode. Nous citerons : *Histoire de l'abbaye de Floresse* (Namur, 1878 ; 4<sup>e</sup> édition, 1897) ; *Histoire du monastère d'Oignies de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin* (Ibid., 1880) ; *Histoire de l'abbaye de Marche-les-Dames* (Ibid.) ; *Histoire de l'abbaye de Gembloux* (Ibid.) ; *Histoire de saint Gérard, fondateur de l'abbaye de Brogne* (Ibid.) ; *Histoire de l'abbaye de Waulsort et du prieuré d'Haslière* (Ibid.).

— Les Bollandistes ont terminé le vaste répertoire intitulé : *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis* (Bruxelles, 1898-1901, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, xxxv-1387 p.). On y trouve sous 9,031 numéros la recension de tous les écrits hagiographiques composés en latin avant l'an 1501.

— Le tome X du *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, édité par J. DELECOURT, a vu le jour en 1901 (Bruxelles, Goemaere. In-fol., 552 p.). Il comprend près de cinq cents édits datés du 4 janvier 1770 au 22 décembre 1774 et relatifs à l'hygiène publique, aux métiers et corporations, aux règlements des finances communales, à l'organisation des prisons ; dans le domaine religieux, nous remarquons les décrets de 1771 et 1772 sur l'entrée dans les ordres monastiques, avec les protestations que fit entendre le corps épiscopal, et une série de mesures

ordonnées par le gouvernement pour l'exécution de la bulle *Dominus ac Redemptor* supprimant l'ordre des Jésuites.

— Le P. CASTELAIN, professeur de philosophie au collège N.-D.-de-la-Paix à Namur, a détaché de son *Traité de logique* le chapitre consacré à la *Méthode dans les sciences historiques* (Namur, Delvaux, 1901, in-8°, 96 p.).

— L'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique* pour 1902 contient les biographies du baron Edmond de Selys-Longchamps, naturaliste (1813-1900), par J. PLATEAU; d'Égide-Godfried Guffens, peintre d'histoire (1823-1901), par le chevalier Edmond MARCHAL; de Pierre Génard, archiviste de la ville d'Anvers (1830-1899), par Max ROOSES; de Joseph Dupont, compositeur de musique (1838-1899), par G. HUBERTI.

— L'Académie royale de Belgique a fait paraître le 2<sup>e</sup> fasc. du t. XVI de la *Biographie nationale*. Nous signalerons parmi les notices les plus importantes : *Palfyn* (DEFFERNEZ); *Pamele* (*Jacques de Joigny de*) (A. DE SCHREVEL); *Papebrochius* (H. DELEHAYE); *Paquot* (V. CHAUVIN); *Patenier* (J. HELBIG); *Pontus Payen* (E. GOSSART); *Pecquius* (V. BRANTS); *A. Van den de Peereboom* (A. DIEGERICK); *les Pepin* (E. DE BORCHGRAVE).

— La Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège publie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1902 une revue mensuelle sous le titre de *Leodium*. Elle donnera un résumé des séances de la Société, insérera des travaux et des documents de médiocre dimension, et préparera, par de petites études épigraphiques, un *Corpus inscriptionum Leodiensium*.

— L'abbé GOETSCHALCKX annonce la prochaine apparition d'une revue mensuelle en langue flamande consacrée à l'histoire du duché de Brabant : *Bijdragen tot de Geschiedenis, bijzonderlijk van het aloude Hertogdom Brabant*.

— La déférence due à l'autorité judiciaire nous a décidé à attendre le jugement du tribunal pour faire connaître à nos lecteurs l'histoire d'un procès singulier, — nous usons d'un terme indulgent, — qui a pendant près de deux ans occupé l'attention du public lettré dans notre pays.

La *Revue historique* a signalé autrefois les ouvrages consacrés au passé de la ville de Louvain par M. E. VAN EVEN, archiviste communal<sup>1</sup>, et par M. H. VAN DER LINDEN, professeur d'histoire à l'Athénée royal d'Anvers<sup>2</sup>. M. van Even prétendit avoir été plagié par M. van der Linden; il l'attaqua en justice et obtint même que le procureur du roi

1. *Louvain dans le passé et dans le présent*. Louvain, A. Fonteyn, 1891-96, in-4°, 684 p. (voy. *Rev. hist.*, LXXII, 373).

2. *Geschiedenis der stad Leuven*. Louvain, A. Fonteyn, 1899, in-8°, 328 p. (voy. *Rev. hist.*, LXV, 149, 370, 371; LXXI, 329).

mit en jeu l'action publique. M. van der Linden se vit traduit devant le tribunal de première instance de Louvain « pour s'être rendu coupable d'atteinte méchante et frauduleuse portée au droit d'auteur. » La surprise fut d'autant plus forte, que jamais en Belgique les parquets n'interviennent dans les procès de contrefaçon ; en règle très générale, ceux-ci relèvent de la juridiction civile ou consulaire, non du tribunal correctionnel.

Stupéfait de cette accusation inattendue, M. van der Linden sollicita l'avis d'un certain nombre de savants et de professeurs belges appartenant à des écoles différentes : MM. Ch. Moeller, professeur à l'Université de Louvain ; Ch. de Smedt, président des Bollandistes ; L. van der Kindere, professeur à l'Université de Bruxelles ; G. Kurth, professeur à l'Université de Liège ; Paul Fredericq et H. Pirenne, professeurs à l'Université de Gand ; D.-U. Berlière, bibliothécaire de l'abbaye de Maredsous et membre de la Commission royale d'histoire ; G. Des Marez, archiviste adjoint de la ville de Bruxelles, professeur à l'Université libre, et Eugène Hubert, professeur à l'Université de Liège. Tous déclarèrent de la manière la plus formelle et la plus explicite que les prétentions de M. van Even n'étaient pas sérieuses ; plusieurs les apprécièrent avec une extrême sévérité dans des consultations détaillées qui furent lues en audience publique. En même temps, l'Académie royale de Belgique décernait, d'un suffrage unanime, le grand prix Bergmann à l'ouvrage incriminé.

Le tribunal de Louvain nomma trois experts : MM. Cauchie, membre de la Commission royale d'histoire et professeur à l'Université de Louvain ; van de Castele, conservateur des archives de l'État à Liège, et Gilliodts van Severen, membre de la Commission royale d'histoire et archiviste de la ville de Bruges. Le long et consciencieux rapport de ces trois spécialistes aboutit aux mêmes conclusions qu'avaient formulées les professeurs et historiens cités plus haut : il n'y a de la part de M. van der Linden aucune espèce de plagiat, et les revendications de M. van Even sont manifestement mal fondées. En conséquence, par jugement du 31 décembre 1901, le tribunal de Louvain, composé de MM. L. Pauls, vice-président, F. de Trooz et J. de Bruyn, juges, considérant que la prévention n'était pas établie, acquitta M. van der Linden, ainsi que son éditeur, A. Fonteyn, poursuivi solidairement avec lui, et mit à la charge de M. van Even tous les frais du procès. Ce dernier s'est sagement abstenu d'interjeter appel, imitant en cela le ministère public.

Pour terminer, voici la moralité que tire de cette affaire le chroniqueur des *Archives belges* ; nous nous rallions pleinement à la manière de voir de notre distingué confrère :

« A notre sens, cette cause ne devait pas être portée devant les tribunaux civils ; elle relevait avant tout de la juridiction gracieuse des historiens eux-mêmes, et M. van Even eût bien fait de ne pas « traire » son jeune adversaire « de ses juges naturels, » comme on



disait au moyen âge. Or, ceux-ci s'étaient prononcés en grand nombre, avec une unanimité significative, et avaient d'avance débouté M. van Even. Il eût fallu s'en tenir là. Forcer des magistrats à intervenir dans une question d'ordre purement scientifique et leur demander de punir à coups d'amende un délit qui, s'il avait existé, était suffisamment puni par la constatation qu'en auraient faite les pairs des deux litigants, c'était, oserions-nous le dire? montrer qu'on est peu au courant des droits et des devoirs qui résultent de la qualité d'homme de lettres et d'érudit. C'est l'honneur de notre métier de nous placer au-dessus des considérations de lucre, et nous croyons être, en parlant ainsi, l'organe de tous les membres de la « corporation. » Eugène HUBERT.

**Allemagne.** — Le 6 décembre 1901 est mort à Erlangen Karl von HEGEL. Il était le fils aîné du grand philosophe dont il devait publier plus tard la correspondance. Il naquit à Nuremberg le 7 juillet 1813. Après une thèse sur Alexandre et Aristote (1838), il devint professeur à l'Université de Rostock (1841), puis à celle d'Erlangen (1856). Il fut un des collaborateurs des *Monumenta Germaniae historica*, et ne cessa de faire partie de la direction centrale depuis sa fondation. La plupart de ses travaux se rapportent à l'histoire municipale, surtout en Italie et en Allemagne. Son premier grand ouvrage, *Geschichte der Städleversfassung von Italien* (2 vol., 1846-1847), est resté longtemps classique. Il y ajouta successivement : *Die Ordnungen der Gerechtigkeit in der Florentinischen Republik* (1867); *Die Chronik des Dino Compagni* (1875); *Ueber den historischen Werth der älteren Dante-Commentare* (1878); *Verfassungsgeschichte von Kœln im Mittelalter* (1877); *Verfassungsgeschichte von Mainz im Mittelalter* (1882). Il édita aussi (1885) le texte du *Chronicon Moguntinum*, qu'il avait découvert, et donna pour ainsi dire le résumé des travaux d'une très longue vie en publiant en 1897 *Städte und Gilden der germanischen Völker im Mittelalter*.

— François-Xavier von KRAUS est mort à San-Remo le 30 décembre 1901. Né à Trèves en 1840, il fit ses études à Fribourg et à Bonn et fut ordonné prêtre en 1864. Après la guerre franco-allemande, il fut chargé d'enseigner l'archéologie chrétienne à l'Université de Strasbourg (1872), mais ne tarda pas à échanger cet enseignement contre une chaire d'histoire ecclésiastique à l'Université de Fribourg en Bade (1876). Il appartenait au parti catholique libéral et entretenait des relations très intimes avec le cardinal Newman. Outre de nombreux articles dans l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, on lui doit une Vie de Pellegrino Rossi, le ministre libéral de Pie IX, *Synchronistische Tabellen zur Kirchengeschichte* (1877-1878); *Real-Encyclopædie der christlichen Alterthümer* (1880-1886); *Lehrbuch der Kirchengeschichte für Studierende* (2<sup>e</sup> édit., 1882), manuel très utile et bien informé; *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen*, excellent répertoire pour l'art du moyen âge dans les pays annexés; enfin, une édition des Lettres de Benoit XIV au chanoine Francesco Peggi à Bologne, 1727-1758 (1884).

— Le 17 janvier 1902, est mort à Berlin Paul von SCHEFFER-BOICHORST, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il collabora aux *Régestes de Böhmer* et au recueil des *Monumenta*. Il fut professeur à Giessen (1875), puis à Strasbourg (1876), enfin à Berlin (1890); depuis 1899, il était membre de l'Académie des sciences de Prusse. Il s'était fait connaître tout d'abord par son *Untersuchung über die Annales Patherbornenses* (1870) et par ses travaux sur la chronique de *Dino Compagni* dont l'authenticité fut d'abord absolument niée par lui (1874), puis acceptée sous certaines réserves (1876). Il a publié en outre : *Kaiser Friedrichs I letzter Streit mit der Curie* (1868); *Neuordnung der Papstwahl durch Nicolaus I* (1879); *Aus Dante's Verbannung* (1882); *Deutschland und Philipp August von Frankreich, 1180-1214* (1868). Il a, dans son séminaire, formé beaucoup d'élèves à sa méthode forte et élégante.

— La librairie P. Hanstein (Bonn) a publié le tome II des *Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter* (1100-1205), préparé par le Dr Richard KNIPPING (publications de la *Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, t. XXI, in-4°, xxvi-400 p. Prix : 22 m.).

— La librairie Thormann et Goetsch (Berlin) a transformé une ancienne revue qui paraissait depuis 1848 sous le titre d'*Archiv für Stenographie* en une revue mensuelle pour l'étude scientifique de la tachygraphie ancienne et de la sténographie moderne. Dans le premier numéro de l'année 1902, nous devons y signaler un article du Dr Carl WESSELY : Études critiques sur la tachygraphie dans la Grèce ancienne, et un compte-rendu, par le Dr M. GITLBAUER, du livre de Foat : *On old Greek tachygraphy*. La revue paraît sous la direction du Dr Curt Dewischeit au prix de 2 m. 25 pour une demi-année et de 50 pf. le numéro.

— Le Dr C. WESSELY publie simultanément chez Ed. Avenarius, à Leipzig, trois ouvrages sur l'histoire de l'écriture dans l'antiquité classique : 1° *Studien zur Paläographie und Papyruskunde*, 1<sup>er</sup> fasc. (prix : 6 m.); 2° *Schrifttafeln zur älteren lateinischen Paläographie*, avec un texte explicatif (12 p. grand in-4° et 20 pl. Prix : 8 m.); 3° *Papyrorum scripturae Graecae specimina isagogica* (7 p. in-4° et 16 pl. Prix : 10 m.).

**Grande-Bretagne.** — Le tome XV des publications de la *Selden Society* est consacré aux Juifs : *Select pleas, Starrs and other documents from the rolls of the Exchequer of the Jews, A. D. 1270-1284*. Il a été publié, avec une importante introduction par M. J.-M. Rigg, aux frais communs de la *Selden Society* et de la *Jewish historical Society of England* (Londres, B. Quaritch, 1902, Lxi-152 p.; les pages 1-134 étant doubles, car le texte au verso est accompagné d'une traduction anglaise au recto). Le volume est terminé par un glossaire et trois index pour les matières, les noms de personnes et les noms de lieux.

— La librairie Putnam nous envoie en même temps deux livres

très dissemblables : 1° une biographie du roi Henri V (*Henry V, the typical mediæval hero*), par M. Charles Lethbridge KINGSFORD, qui arrive à point, si peu de temps après la biographie d'Owen Glyndwr dans la même collection des « Heroes of the nations; » nous y reviendrons prochainement. 2° Le Roman des châteaux de la Renaissance en France (*Romance of the Renaissance châteaux*), par M<sup>me</sup> Elisabeth W. CHAMPNEY (XXXI-376 p. Prix : 15 sh.), vaut surtout par ses illustrations, qui sont nombreuses et dont plusieurs sont charmantes. Quant au texte, ce sont des récits historiques, présentés sous forme romanesque, d'épisodes qui se rattachent à l'histoire de ces châteaux. L'ouvrage, bien imprimé, est agréable à feuilleter et amusant à lire. B.

— Agréable également et instructif, bien que d'une composition un peu lâche, est le petit volume de M. F. WARRE CORNISH : *Chivalry* (Swan Sonnenschein, VIII-369 p. in-12. « Social England Series »). L'auteur expose un peu à la manière de Léon Gautier, mais avec un enthousiasme moins naïf, l'origine de la chevalerie, le rôle de cette institution (ne vaut-il pas mieux dire de cet état d'esprit) dans la vie féodale, son influence religieuse et sociale, sa décadence et sa fin. Les dernières lignes du livre en indiqueront assez le caractère : « Quelques historiens ne verront dans la chevalerie que l'exagération de l'esprit militaire, un puéril cérémonial, une dégradation de la famille par un code artificiel de galanterie. Considérée d'un autre point de vue, elle nous apparaît comme adoucissant les brutalités de la guerre, introduisant la dignité et la courtoisie dans la vie commune, élevant la condition de la femme. C'était un mal que le monde dût être gouverné si longtemps par des guerriers nobles après l'avoir été par des nobles romains; mais, puisqu'il en était ainsi, quelle force aurait pu discipliner plus puissamment les rudes Francs et Normands que les coutumes et règlements de la chevalerie? »

— Nous nous contenterons d'annoncer aujourd'hui une biographie, ou mieux une apologie, de Marie Tudor, par miss J. M. STONE (*The history of Mary I, queen of England*. Londres, Sands, 1901, x-565 p.). Nous dirons seulement que le récit est intéressant et que, si l'auteur n'a pas tiré tout le profit désirable des documents publiés, il nous apporte un contingent non méprisable de faits inédits.

— Aux deux volumes de plaidoiries devant la cour du duché de Lancastre, analysées par le lieutenant-colonel Henry FISUWICK pour la Société des archives des comtés de Lancastre et de Chester, est venu s'en ajouter un troisième, qui se rapporte aux années 1547-1558 (*Pleadings and depositions in the duchy court of Lancaster, time of Edward VI and Philip and Mary*. 1899, 277 p. in-8°).

— Dans le numéro de *Athenæum* du 4 janvier 1902 on peut lire un résumé sur l'histoire de la musique qui a été exécutée à l'occasion du couronnement des rois d'Angleterre (p. 25-27).



— Après un assez long intervalle a été reprise la publication de l'*Historical Atlas of modern Europe*. La 28<sup>e</sup> livraison contient les cartes suivantes : agrandissements de la Prusse (1415-1890), par C. Grant ROBERTSON ; l'Italie de 1167 à 1250, par miss Lina ECKENSTEIN, et l'Inde sous les princes musulmans, par le prof. LANE-POOLE (deux cartes : l'une vers 1340, l'autre vers 1605). Ces deux dernières peuvent être tenues pour une œuvre originale, l'auteur étant un des maîtres sur ce terrain. Il a joint aux cartes un tableau ingénieusement disposé des dynasties musulmanes (Oxford, at the Clarendon Press).

**États-Unis.** — L'Université Johns Hopkins a publié d'avril 1899 à septembre 1901 les opuscules suivants dans les *Études historiques et politiques* dirigées par l'éminent et regretté Herbert Adams : Série XVI. N<sup>o</sup> 12. H. ADAMS. Jared Sparks et Tocqueville (intéressantes lettres échangées entre les deux historiens et mémoire sur l'organisation municipale en Massachusetts, composé par Sparks pour Tocqueville). = Série XVII. N<sup>os</sup> 1-3. BRYAN. Histoire des banques d'État en Maryland. — N<sup>os</sup> 4-5. SCHMECKEBIER. Histoire du parti des Know-Nothings en Maryland. — N<sup>o</sup> 6. Bartlett JAMES. La colonie des Labadistes en Maryland (mystiques calvinistes du xvii<sup>e</sup> siècle; très curieux). — N<sup>os</sup> 7-8. BASSETT. L'esclavage dans la Caroline du Nord. — N<sup>o</sup> 12. H. ADAMS. L'éducation publique à Baltimore. = Série XVIII. N<sup>os</sup> 1-4. Études sur les taxes d'États, surtout dans le sud (travaux d'étudiants réunis par J. HOLLANDER). — N<sup>o</sup> 5-6. KAYE. Le pouvoir exécutif dans les colonies avant la Restauration (en Virginie, Massachusetts Rhode-Island, Connecticut, Maryland). — N<sup>os</sup> 7. J.-A. JAMES. Constitution de l'Iowa et son admission dans l'Union. — N<sup>os</sup> 8-9. H. ADAMS. Éducation populaire ecclésiastique. — N<sup>os</sup> 10-12. W. TAYLOR-TOM. La lutte pour la liberté religieuse en Virginie. Les Baptistes. = Série XIX. N<sup>os</sup> 1-3. CALLAHAN. Les relations de l'Amérique avec le Pacifique et l'Extrême-Orient de 1784 à 1900. — N<sup>os</sup> 4-5. WILLOUGBY. L'intervention de l'État dans les conditions du travail aux États-Unis. — N<sup>os</sup> 8-9. MYERS. La constitution du Maryland en 1864.

— Le professeur Walter Irenæus LOWE, de Wells college (Aurora, É. U. A.), a consacré un mémoire très érudit aux motifs qui amenèrent Édouard III à prendre le titre de roi de France (*The Considerations which induced Edward III to assume the title King of France*. Extrait du rapport annuel sur l'*American historical Association* pour 1900, t. 1, p. 535-583. Washington, 1901). Il montre bien qu'une rupture avec la France à cause des affaires d'Écosse et de Gascogne devait aboutir à la rupture du lien féodal qui existait depuis la conquête normande entre les deux rois et qu'avaient rendu plus gênant les obligations inscrites dans le traité de 1259. C'est même de cette dernière date et non pas seulement des complications qui se produisirent en Guyenne en 1322 que l'auteur aurait dû faire partir ses recherches.

— Le n° 4 du *Bulletin de l'Université de Wisconsin* est consacré à une étude de M. REINSCH sur l'usage de la loi commune anglaise dans les anciennes colonies d'Amérique.

— On trouvera dans le rapport annuel de l'*American historical Association* pour 1898 le très important rapport de MM. A. Mac Laughin, H. Adams, G. Fox, A. Bushnell, Ch. Haskins, H. Morse Stephens et de M<sup>me</sup> L. Salmon sur l'*Enseignement de l'histoire dans les écoles*. Ce rapport mériterait d'être traduit. Il représente l'effort le plus sérieux qui ait été tenté jusqu'ici pour faire de l'étude de l'histoire un moyen de développement intellectuel et moral. On trouvera dans le même volume le rapport de la Commission des manuscrits historiques. Il contient des indications sur les manuscrits contenus dans un certain nombre de bibliothèques publiques et privées, le catalogue des lettres de J. Calhoun et des extraits intéressants l'Amérique tirés des rapports de la Commission anglaise des manuscrits historiques.

— Nous avons reçu, mais irrégulièrement, la revue trimestrielle publiée par l'Association historique du Texas : *The Quarterly of the Texas State historical Association*, depuis avril 1898. Elle s'est ouverte par l'histoire de l'établissement de l'Université du Texas, par le président de l'association, M. Roberts, et on y trouve des articles très intéressants. Dans le n° 1 du vol. II, M. Wooten, successeur de M. Roberts, écrivit la biographie de son prédécesseur. La *Revue* s'occupe à peu près exclusivement de l'histoire de la colonisation du Texas et des luttes avec les Mexicains. Signalons au t. II les articles de M. TOWNES sur les Institutions judiciaires du Texas; au t. III ceux de BETHEL-COOPWOOD sur l'Itinéraire de Cabeza de Vaca, de S. LEWIS sur les aventures des « Lively immigrants, » de M. DEALEY sur la Source espagnole de la Constitution mexicaine de 1834; au t. IV, les Souvenirs de M<sup>me</sup> Dilue HARRIS et l'article de M. L. MORRIS sur le Raid mexicain de 1895, celui de M. WOOD sur l'Histoire de Leon County. Rien de plus curieux que tous ces récits de colonisation héroïque, des luttes avec les Indiens et les Mexicains.

---

#### ERRATUM DU NUMÉRO PRÉCÉDENT.

- P. 201, ligne 11, *après de la divinité, ajouter des rois.*  
 P. 204, ligne 15, *au lieu de noms propres anciens, lire égyptiens.*  
 P. 204, ligne 44, *au lieu de sur la mort du grand empereur, lire d'un grand empereur.*  
 P. 205, dernière ligne, *au lieu de ARNHEIM, lire AMRHEIN.*  
 P. 207, lignes 24-25, *au lieu de entre la Hollande et l'Espagne, lire entre l'Allemagne et l'Espagne.*  
 P. 220, dernière ligne, *au lieu de 1775, lire 1779.*
-

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE<sup>1</sup>.

## HISTOIRE GÉNÉRALE.

- Annales internationales d'histoire, 222.  
*Breysig (Kurt)*. Kulturgeschichte der Neuzeit, 161.  
*Castelain (le Père)*. La méthode dans les sciences historiques, 459.  
*Cornish (F. W.)*. Chivalry, 463.  
*Lenz (Max)*. Die grossen Mächte, 160.  
*Lindner (Th.)*. Weltgeschichte seit der Völkerwanderung, 230.  
*Vacher de Lapouge*. L'Arjen, 162.

## ANTIQUITÉ.

- Ciccotti*. La guerra e la pace nel mondo antico, 365.  
 Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 451.  
*Drumann (W.)*. Geschichte Roms, 365.  
*Francotte (Henri)*. De la législation athénienne sur les distinctions honorifiques, 165.  
*Liebenam (W.)*. Städteverwaltung im römischen Kaiserreiche, 366.  
*Meyer (Eduard)*. Forschungen zur alten Geschichte, 164.  
*Morris (W. O'Connor)*. Hannibal and the crisis of struggle between Carthage and Rome, 166.  
*Negri (Gaetano)*. L'imperatore Giuliano l'Apostata, 167.

## AFRIQUE.

- Le Châtelier*. L'Islam dans l'Afrique occidentale, 226.

## ALLEMAGNE.

- Bailleu*. Briefwechsel König Friedrich-Wilhelms III und d. Königin Luise mit Kaiser Alexander I, 149.  
*Beyerte (Conrad)*. Konstanz im 30jähr. Kriege, 139.  
*Blumenthal (Max)*. Der preussische Landsturm von 1813, 152.  
*Boguslawski*. Armee und Volk im Jahre 1806, 150.

- Bray-Steinburg (Graf Otto von)*. Denkwürdigkeiten aus seinem Leben, 157.  
*Büchi (A.)*. Aktenstücke zur Geschichte des Schwabenkrieges 1499, 466.  
*Doeberl (M.)*. Bayern und Frankreich, vornehmlich unter Kurfürst Ferdinand Maria, 140.  
*Freudenthal (Max)*. Aus der Heimat Mendelssohns, 144.  
*Freystedt (Caroline von)*. Erinnerungen aus dem Hofleben, 230.  
*Friedrich (J.)*. Ignaz von Döllinger, 158.  
*Grimme (F.)*. Les vassaux immédiats de l'Empire en Lorraine, de 1789 à 1815, 146.  
*Harnack (Ad.)*. Geschichte der k. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 159.  
*Hassel (Paul)*. Koenig Albert von Sachsen, 155.  
*Hauser (H.)*. Colonies allemandes impériales et spontanées, 225.  
*Hornig (Fritz)*. Dokumentarisch-kritische Darstellung der Strategie für die Schlacht bei Viouville-Mars-la-Tour, 157.  
*Kleinschmidt (Arthur)*. Bayern und Hessen, 153.  
*Knipping (R.)*. Voy. Regesten.  
*Koser (Reinhold)*. Mittheilungen d. k. Preuss. Archivverwaltung, 159.  
*Krauel (A.)*. Graf Hertzberg als Minister Friedrich Wilhelms II, 143.  
*Krosigk (von)*. General-Feldmarschall von Steinmetz, 156.  
*Landmann (Charles von)*. Wilhelm III von England und Max Emanuel von Bayern 1692-1697, 141.  
*Leo (Erich)*. Die Schlacht bei Nördlingen, 139.  
*Mollwo (Carl)*. Das Handlungsbuch von Hermann u. Johan Wittenborg, 229.  
*Moltke*. Militärische Werke, 155.  
*Parrus (Lud.)*. Leopold Freiherr von Hoverbeck, 154.  
*Philippson (Martin)*. Das Leben Kaiser Friedrichs III, 155.  
*Pick (Albert)*. Aus der Zeit Nots, 1806-1815, 150.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.



*Poschinger (Heinr. von)*. Unter Friedrich-Wilhelm IV. Denkwürdigkeiten d. Ministers Otto von Manteuffel, 153.

Regesta archiepiscoporum Moguntinensium; p. p. *C. Will*, 229.

Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter; p. p. *R. Knipping*, 462.

Regesten der Markgrafen von Baden u. Hachberg; p. p. *R. Fester*, 229.

Regesten der Pfalzgrafen am Rhein, 229.

Regesten zur Geschichte der Bischöfe von Constanz, 229.

*Rosenlehner (Aug.)*. Die Stellung der Kurfürsten Max Emanuel von Bayern u. Joseph Clemens von Köln zur Kaiserwahl Karls VI, 141.

*Sauerland (H.-V.)*. Vaticanische Urkunden zur Lothringischen Geschichte, 330.

*Simson (Bernhard von)*. Eduard von Simson, 154.

*Stauber (A.)*. Das Haus Fugger, 138.

*Stieve (Felix)*. Abhandlungen, Vorträge und Reden; p. p. *Zwiedineck-Südenhorst*, 160.

*Sybel (H. von)*. Die Begründung des deutschen Reiches, 231.

*Thimme (Fred.)*. Les préliminaires de la convention de Tauroggen, 151.

*Winkelmann (Ed.)*. Kaiser Friedrich II, 171.

*Zwiedineck-Südenhorst*. Voy. *Stieve*.

## AUTRICHE-HONGRIE.

*Arneth (Alfred von)*. Kaunitz, 143.

*Arnold (C.-Fr.)*. Die Verbreitung der Salzburger Protestanten, 144.

*Bertha (A. de)*. La Hongrie moderne, 124.

Bohmischen (die) Landtagsverhandlungen u. Landtagsabschiede, 138.

*Dullinger (Jos.)*. Die Handelskompagnien Oesterreichs nach dem Oriente u. nach Ostindien in der ersten Hälfte des 18 Jahrh., 142.

*Menge (Aug.)*. Die Schlacht von Aspern, 148.

*Ommen (H.)*. Die Kriegführung des Erzherzogs Karl, 147.

*Simon (Kurt)*. Erzherzog Johann bei Wagram, 148.

*Wolfsgruber (le P. Célestin)*. Franz I, Kaiser von Oesterreich, 148.

## BELGIQUE ET HOLLANDE.

Biographie nationale de Belgique, 459.

*Delecourt (J.)*. Recueil des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens; t. X, 458.

*Fruin (Robert)*. Verspreide geschrif-

ten; p. p. *P.-J. Blok*, *P.-L. Muller* et *S. Müller*, 396.

*Gaillard (A.)*. Le Conseil de Brabant, 227.

*Laenen (J.)*. Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens, 1749-53, 228.

*Ridder (Alfred de)*. La noblesse en Belgique, 228.

*Schlitter (Hanns)*. Die Regierung Josephs II in den österreichischen Niederlanden, 143.

## ESPAGNE.

*Hæbler (Conrad)*. Geschichte des Spanischen Colonialhandels im 16 u. 17 Jahrh., 138.

*Hume (Martin A. S.)*. Spain, 1479-1788, 173.

*Léonardon (Henri)*. Prim, 123, 398.

## ÉTATS-UNIS.

*Baldwin (S. E.)*. Two centuries' growth of american law, 1701-1901, 234.

*Wright (Carroll D.)*. L'évolution industrielle des États-Unis, 180.

## FRANCE.

*Barante (baron de)*. Souvenirs, 223.

*Biré (Edmond)*. Alfred Nettement, 120.

*Bonnassieux (Pierre) et Lelong (Eugène)*. Inventaire analytique des procès-verbaux du Conseil de commerce et du Bureau de commerce, 1700-1791, 114.

*Bonnet (Charles)*. Madame Bonaparte à la Malmaison, 222.

*Bossebauf*. Les arts industriels en Touraine. Histoire de la fabrique de soieries de Tours, 112.

*Boudet (Marcelin)*. Eustache de Beaumarchais, seigneur de Calvinet, 351.

*Brette (Armand) et Champion (Edme)*. La France au xvii<sup>e</sup> siècle, 107.

*Brocard (Lucien)*. Les doctrines économiques et sociales du marquis de Mirabeau, 109.

*Broglie (Emmanuel de)*. Catinat, l'homme et la vie, 107.

*Caix (vicomte de) et Lacroix (Albert)*. Histoire de France illustrée, 222.

*Calmette (Jos.)*. La diplomatie carolingienne, 454.

*Cartier (Alfred)*. Les idées politiques de Th. de Bèze, 220.

*Champion (Edme)*. Voy. *Brette (Armand)*.

*Charleville (Edmond)*. Les États généraux de 1576, 103.

- Commynes (Philippe de)*. Mémoires ; p. p. *B. de Mandrot*, 220, 331.
- Dayot (Armand)*. L'Invasion et la Commune, 136.
- Debidour (A.)*. Abrégé de l'histoire des rapports de l'Église et l'État en France, par *C. Dubois* et *M. Sarthou*, 121.
- Delaunay*. Souvenirs ; p. p. le comte *Fleury*, 225.
- Deschamps (Eustache)*. Œuvres complètes ; t. X ; p. p. *G. Raynaud*, 455.
- Des Michels* (baron). Souvenirs de carrière, 1855-1886, 118.
- Dijon* (dom). L'église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné, 353.
- Dreyfous (Maurice)*. Voy. *Lavallée (Théophile)*.
- Dupont (E.)*. La condition des paysans de la sénéchaussée de Rennes à la veille de la Révolution, 349.
- Durel (Théodore)*. Essais de critique sur l'histoire militaire des Gaulois et des Français, 97.
- Duruy (Victor)*. Notes et souvenirs, 132.
- École des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1902, 452.
- Fabricius (Hans)*. Auxerre-Châtillon, 1870, 156.
- Fleury* (comte). Voy. *Delaunay*.
- Fourrier (Aug.)*. Der Congress von Châtillon, 1814, 152.
- Franklin (A.)*. Histoire de la bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut, 329.
- Froidevaux (H.)*. L'œuvre scolaire de la France aux colonies, 225.
- Funck-Brentano (Franz)*. La mort de la reine, 129.
- Généstal*. Du rôle des monastères comme établissements de crédit, étudié en Normandie du XI<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup>, 347.
- Glasson*. Le Parlement de Paris, 131.
- Grandmaison (Geoffroy de)*. Le jubilé de 1825, 122.
- Granges de Surgères* (marquis de). Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, 456.
- Guilhiermoz*. Essai sur l'origine de la noblesse en France, 338.
- Hamon (Auguste)*. Un grand rhétoricien poitevin : Jean Bouchet, 102.
- Hüffer (Hermann)*. Quellen zur Geschichte des Zeitalters der französischen Revolution, 145, 230.
- Die Schlacht von Marengo, 176.
- Introduceurs des ambassadeurs, 136.
- Issarte (Abel)*. Des causes de la révolte des Camisards, 108.
- Jaurès (Jean)*. Histoire socialiste de la France, de 1789 à 1900 ; tome I, 354.
- Jouvencel (Henri de)*. Le contrôleur général des finances sous l'ancien régime, 111.
- Jusserand*. Les sports et jeux d'exercices dans l'ancienne France, 343.
- Kleber (Hans)*. Leben und Thaten des französ. Generals J.-B. Kleber, 147.
- Knæpfler (A.)*. Voy. *Raban Maur*.
- Lacour-Gayet*. La campagne navale de la Manche en 1779, 220.
- Landry* (abbé *Ch.*). La mort civile des religieux dans l'ancien droit français, 390.
- Lauson*. L'université et la société moderne, 224.
- Lavallée (Théophile)*. Histoire des Français, de 1876 à 1901, par *Maurice Dreyfous*, 135.
- Lecarpentier (Georges)*. La propriété foncière du clergé dans la Seine-Inférieure, 456.
- Lefebvre (Ch.)*. Leçons d'introduction générale à l'histoire du droit matrimonial français, 385.
- Le Grand*. Statuts d'hôtels-Dieu et de léproseries, 329.
- Lelong (Eugène)*. Voy. *Bonnassieux (Pierre)*.
- LeLaincurier-Fradin*. La chevalière d'Éon, 223.
- Loir (Maurice)*. Essais d'histoire maritime, 222.
- Lottin*. Le général de Billy, 179.
- Mandrot (B. de)*. Voy. *Commynes*.
- Martin (Fernand)*. Les Jacobins au village, 221.
- Martin Saint-Léon*. Le compagnonnage, 121.
- Mesnard* (baron *de*). Mémoires en faveur de l'alliance avec la Russie et contre l'idée de la conquête des bords du Rhin en 1863 et 1868, 223.
- Michel (Henri)*. L'enseignement secondaire, 224.
- Mirel y Sans (Joachim)*. Los vescontes de Bas en la illa de Sardenya, 391.
- Molinier (Aug.)*. Les sources de l'histoire de France, 219.
- Musset (Georges)*. Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély, 454.
- Pflugk-Harttung*. Napoleon I, 146.
- Picarda (Émile)*. Les marchands de l'eau ; hanse parisienne et compagnie française, 220, 346.
- Prou (Maurice)*. Documents d'histoire monétaire, 456.
- Raban-Maur*. De institutione clericorum ; p. p. *A. Knæpfler*, 331.

- Raynaud (Gaston)*. Voy. *Deschamps (Eugène)*.
- Richard (abbé P.)*. La Papauté et la Ligue française. Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, 104.
- Ripert (Henri)*. Le marquis de Mirabeau, 109.
- Rousse (Joseph) et Giraud-Mangin (Marcel)*. Catalogue des mss. de la collection Dugast-Matifeux, Nantes, 222.
- Routier (Gaston)*. Un point d'histoire contemporaine, 124.
- Saint-Simonin*. Les propos de Félix Faure, 223.
- Sarrazin (A.)*. Pierre Cauchon, 337.
- Sorel (Albert)*. Études de littérature et d'histoire, 134.
- Texier (Hubert)*. Correspondance de Montalembert et de l'abbé Texier, 327.
- Thédenat (Henry)*. Jean-Félix Nourrisson, 1825-1899, 120.
- Tourneux (Maurice)*. Marie-Antoinette devant l'histoire, 129.
- Uzureau (abbé)*. Tableau de la province d'Anjou, 351.
- Vignon (L.)*. L'exploitation de notre empire colonial, 225.
- Wild (Erich)*. Mirabeau's geheime diplomatische Sendung nach Berlin, 230.
- Willert*. Mirabeau, 175.
- Y. K.* La sortie de la Marne, 30 nov. 1870, 119.
- Legg (L. G. W.)*. English coronation records, 233.
- Lowe (W. Ir.)*. The considerations which induced Edward III to assume the title King of France, 464.
- Mailland (Fr. W.)*. English law and the Renaissance, 232.
- Messervy (J. A.)*. Actes des États de l'île de Jersey de 1660 à 1675, 233.
- Meyer (Paul)*. Histoire de Guillaume le Maréchal; t. III, 454.
- Moore (A. W.)*. A history of the isle of Man, 233.
- Rhys (John) et Brynmor-Jones (David)*. The welsh people, 377.
- Rigg (J. M.)*. Voy. Selden Society.
- Saint-John Hope*. The stall plates of the knights of the order of the Garter, 1348-1485, 233.
- Selden Society. Select pleas from the rolls of the Exchequer of the Jews, 462.
- Sharpe*. Calendar of letter-books preserved at the Guildhall, 231.
- Stone (miss J. M.)*. The history of Mary I, queen of England, 463.
- Taunton (E. L.)*. Thomas Wolsey, legate and reformer, 233.
- Wätjen (Hermann)*. Die erste englische Revolution und die öffentliche Meinung in Deutschland, 140.

## GRÈCE.

- Kambouroglous*. Voy. *Ypsilanti*.
- Ypsilanti (prince Nicolas)*. Mémoires; p. p. *Kambouroglous*, 124.

## ITALIE.

- Adams (G.-B.) et Stephens (H. M.)*. Select documents of english constitutional history, 235.
- Bain (Jos.)*. The Edwards in Scotland, 1296-1377, 232.
- Biggar (H. P.)*. The early trading companies of New France, 106.
- Bry (Georges)*. Histoire industrielle et économique de l'Angleterre, 183.
- Clowes*. The royal navy, 234.
- Courcelle*. Disraeli, 122.
- Ellis (Henry J.) et Bickley (Fr. B.)*. Index to the charters and rolls in the dep. of mss. in the Brit. Mus., 232.
- Fishwick (Henry)*. Pleadings and depositions in the duchy court of Lancaster, 463.
- Gairdner (James) et Brodie (R. H.)*. Letters and Papers of the reign of Henry VIII, 232.
- Gilbert (M<sup>me</sup> J.)*. Calendar of the ancient records of Dublin, 232.
- Henderson (E. F.)*. Side lights on english history, 232.
- Kingsford (Ch. L.)*. Henry V, the typical mediæval hero, 463.
- Assereto (Ugo)*. Comment la Corse est devenue une dépendance génoise, 238.
- Bonardi (Ant.)*. Il « Liber regiminum Paduae », 238.
- Brandi (Karl)*. Die Renaissance in Florenz und Rom, 396.
- Codice diplomatico Barese, 237.
- Colonna de Cesari-Rocca*. Origine de la rivalité des Pisans et des Génois en Corse, 238.
- Fris (V.)*. Note sur Thomas Fin, receveur de Flandre. L'historien Jean Villani en Flandre, 1306, 237.
- Gauthiez (Pierre)*. Jean des Bandes-Noires, 128.
- Orano (Domenico)*. Due autografi inediti di Franc. Filelfo, 237.
- Il sacco di Roma nel 1527, 238.
- Reisel (comte de)*. Mes souvenirs. Les débuts de l'indépendance italienne, 118.



*Sabbadini (Remigio)*. Storia documentata della r. Università di Catania, 392.

*Sorbelli (Albano)*. Le chroniche Bolognesi del sec. XIV, 239.

## ROUMANIE.

Aus dem Leben Königs Karl von Rumänien, 157.

*Bibesco (prince Georges)*. Histoire contemporaine, 1842-1849, 240.

## RUSSIE.

*Gantscho-Tzenoff*. Wer hat Moskau im J. 1812 in Brand gesteckt?, 151.

## SUISSE.

*Crue (Francis de)*. Relations diplomatiques de Genève avec la France, 236.

*Diesbach (comte Max de)*. Chronique et mémoire du chevalier de Diesbach, 1452-1517, 394.

*Dunant (Émile)*. Les relations diplomatiques de la France avec la République helvétique, 236.

*Rütsche*. Der Kanton Zurich zur Zeit der Helvetik. 147.

*Tobler (G.)*. Die Berner Chronik des D. Schilling, 235.

## ÉGLISE.

*André (Marius)*. Le bienheureux Raymond Lulle, 223.

*Besse (dom)*. D'où viennent les moines? 334.

*Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, 458.

*Bischoffshausen*. Papst Alexander VIII und der Wiener Hof, 140.

*Blume (le P. Clemens)*. Repertorium Repertorii, 453.

*Delpy (Egbert)*. Die Legende von der heiligen Ursula, 345.

*Dufourcq (Albert)*. Étude sur les « Gesta martyrum » romains, 370.

*Giry (Arthur)*. Notes bibliographiques sur les archives des églises et monastères de l'époque carolingienne, 328.

*Guiraud (Jean)*. L'Église et les origines de la Renaissance, 93.

*Joly (Henri)*. Sainte Thérèse, 223.

*Kupke (George)*. Nuntiaturberichte aus Deutschland, 1533-1559, 137.

*Langlois (Ch.-V.)*. L'Inquisition, d'après des travaux récents, 353.

*Lea*. Histoire de l'Inquisition; trad. p. S. Reinach, 336.

*Périès (abbé)*. L'intervention du pape

dans l'élection de son successeur, 334.

*Reinach (S.)*. Voy. *Lea*.

## ORIENT BYZANTIN ET CHRÉTIEN.

*Kohler (Ch.)*. Sur deux livres liturgiques de l'église patriarcale de Jérusalem, 452.

*Millel (G.)*. Le monastère de Daphni, 167.

*Puech (A.)*. Saint Jean Chrysostome, 223.

Regesta regni Hierosolymitani; p. p. *Rœhrich*, 229.

## ORIENT MUSULMAN.

*Le Strange (G.)*. Bagdad during the Abbassid caliphate, 384.

## LES JUIFS.

*Reinach (Théod.)*. Histoire des Israélites, 126.

## EXTRÊME-ORIENT.

*Allier (Raoul)*. Les troubles de la Chine et les missions chrétiennes, 225.

*Cordier (Henri)*. Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, 225.

*Courant (Maurice)*. En Chine, 125.

*Leroy-Beaulieu (Pierre)*. La rénovation de l'Asie, 225.

*Weulersse*. La Chine ancienne et nouvelle, 225.

## GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Charente-Inférieure. Dictionnaire, annuaire et album, 226.

*Diehl (Ch.)*. En Méditerranée, 224.

*Poole (Lowe)*. Historical Atlas of modern Europe, 464.

*Vignaud (Henry)*. La lettre et la carte de Toscanelli sur la route des Indes par l'ouest, 99.

## IDÉES MORALES ET SOCIALES.

*Andler (Ch.)*. K. Marx et Ch. Engels. Le manifeste communiste, 361.

*Delaporte (le P.)*. La chrétienté; philosophie catholique de l'histoire moderne, 332.

*Eichthal (Eug. d')*. Socialisme, communisme et collectivisme, 224.

*Gaidoz (Henri)*. La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme, 220.

*Goyau*. L'idée de patrie et l'humanitarisme, 356.

*Havet (Louis)*. Les devoirs du citoyen, 360.  
*Kropothine (prince)*. Autour d'une vie; trad. p. *Leray* et *Martin*, 363.  
*Strauss (Paul)*. L'assistance sociale, 222.

## BIBLIOGRAPHIE.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts en Belgique pour 1902, 459.  
*Brants (V.)*. Bibliographie de l'Université de Louvain, 228.  
*Kerviler (René)*. Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, 457.  
*Lasteyrie (R. de)*. Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, 219.  
 Petit (le) Larive et Fleury, 457.  
*Pirenne (H.)*. Bibliographie de l'histoire de Belgique; 2<sup>e</sup> éd., 227, 328.

## HISTOIRE DE L'ART. ARCHÉOLOGIE.

Apocalypse en français au XIII<sup>e</sup> siècle; p. p. *L. Delisle* et *P. Meyer*, 455.

*Butlin (Charles)*. Notes sur les armures à l'épreuve, 456.  
*Champney (Elizabeth W.)*. Romance of the Renaissance châteaux, 463.  
*Guiffrey (Jules)*. Comptes des bâtiments du roi, t. V, 457.  
*Jéhan (Aug.)*. Le labyrinthe de Versailles et le bosquet de la reine, 129.

*Moreau-Vauthier*. Les portraits de l'enfant, 136.  
*Nolhac (Pierre de)*. La création du château de Versailles, 128.

## HISTOIRE LITTÉRAIRE. LINGUISTIQUE.

*Strowski (F.)*. Extraits de Bossuet, 223.  
*Thomas (Antoine)*. Mélanges d'étymologie française, 456.

## PALÉOGRAPHIE ET SIGILLOGRAPHIE.

*Manteyer (G. de)*. Le sceau-matrice du comte d'Anjou Foulques le Jeune, 220.  
*Wessely (C.)*. Studien zur Palaeographie u. Papyruskunde, 462.

## TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.		Pages
G. CAUDRILLIER. Le complot de l'an XII; 3 <sup>e</sup> partie . . . . .		45
Maurice DUMOULIN. Le gouvernement de Théodoric; suite . . . . .		1, 241
Paul MANTOUX. Talleyrand en 1830. . . . .		266
F. DE NAVENNE. Pier Luigi Farnèse; suite et fin . . . . .		8
MÉLANGES ET DOCUMENTS.		
Paul ROBIQUET. Un sous-pacificateur de la Vendée : le général d'Hédouville . . . . .		288
Albert WADDINGTON. Un mémoire inédit sur la cour de Berlin en 1688 . . . . .		72
CORRESPONDANCE.		
Lettre de M. Jean GUIRAUD . . . . .		320
Lettre de M. Al.-D. XÉNOPOL. . . . .		95
BULLETIN HISTORIQUE.		
<b>Allemagne.</b> Histoire moderne et contemporaine, par M. PHILIPPSON . . . . .		137
<b>France.</b> Questions d'enseignement, par G. MONOD . . . . .		322
— Moyen âge, par Aug. MOLINIER . . . . .		328
— Époque moderne, par H. HAUSER . . . . .		97
— Époque contemporaine, par A. LICHTENBERGER et G. MONOD. . . . .		118, 126, 354
COMPTES-RENDUS CRITIQUES.		
P.-J. BLOCK, P.-L. MULLER et S. MULLER. Robert Fruin's verspreide Geschriften. (A. Waddington.) . . . . .		396
G. BRY. Histoire industrielle et économique de l'Angleterre. (Ch. Rist.) . . . . .		183
E. CICCOTTI. La guerra et la pace nel mondo antico. (H. Hubert.) . . . . .		365
M. DE DIESBACH. Chronique et mémoires du chevalier Louis de Diesbach. (B. de Mandrot.) . . . . .		394
W. DRUMANN. Geschichte Roms. (Ch. Lécivain.) . . . . .		365
A. DUFOURCQ. Étude sur les « Gesta martyrum » romains. (E. Babut.) . . . . .		370
H. FRANCOTTE. De la législation athénienne sur les distinctions honorifiques. (Ch. Lécivain.) . . . . .		165
H. HUEFFER. Die Schlacht von Marengo. (F. Bouvier.) . . . . .		176
M. A. S. HUME. Spain, 1479-1788. (H. Léonardon.) . . . . .		173



Abbé Ch. LANDRY. La mort civile des religieux dans l'ancien droit français. ( <b>J. Brissaud.</b> ) . . . . .	390
Ch. LEFEBVRE. Leçons d'introduction générale à l'histoire du droit matrimonial français. ( <b>G. Gavet.</b> ) . . . . .	385
H. LÉONARDON. Prim. ( <b>Émile Bourgeois.</b> ) . . . . .	398
G. LE STRANGE. Baghdad during the Abbassid Caliphate. ( <b>V. Scheil.</b> ) . . . . .	384
W. LIEBENAM. Stædteverwaltung im rœmischen Kaiserreiche. ( <b>J. Toutain.</b> ) . . . . .	366
LOTTIN. Un chef d'état-major sous la Révolution : le général de Billy . . . . .	179
Ed. MEYER. Forschungen zur alten Geschichte. ( <b>G. Glotz.</b> ) . . . . .	164
G. MILLET. Le monastère de Daphni. ( <b>L. Bréhier.</b> ) . . . . .	167
J. MIRET Y SANS. Los vescontes de Bas en la illa de Sardenya. ( <b>J. Calmette.</b> ) . . . . .	391
W. O'CONNOR MORRIS. Hannibal and the crisis of struggle between Carthage and Rome. ( <b>P. Guiraud.</b> ) . . . . .	166
G. NEGRI. L'imperatore Giuliano l'Apostata. ( <b>C. Jullian.</b> ) . . . . .	167
J. RHYS et D. BRYNMOR-JONES. The welsh people. ( <b>F. Lot.</b> ) . . . . .	377
R. SABBADINI. Storia documentata della r. Università di Catania. ( <b>J. Guiraud.</b> ) . . . . .	392
G. VACHER DE LAPOUGE. L'Aryen; son rôle social. ( <b>Henri Pierre.</b> ) . . . . .	162
P.-F. WILLERT. Mirabeau. ( <b>Fr. de Crue.</b> ) . . . . .	175
Ed. WINKELMANN. Kaiser Friedrich II. ( <b>G. Blondel.</b> ) . . . . .	171
C. D. WRIGHT. L'évolution industrielle des États-Unis. ( <b>H. Hauser.</b> ) . . . . .	180

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

## ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

## ALLEMAGNE.

1. Akademie der Wissenschaften (Munich). . . . .	204
2. Archiv des histor. Vereins von Unterfranken. . . . .	205
3. Archiv für d. Studium d. neueren Sprachen . . . . .	203
4. Archiv für katholisches Kirchenrecht. . . . .	202
5. Archiv für Papyrusforschung . . . . .	204
6. Beiträge zur alten Geschichte. . . . .	200
7. Byzantinische Zeitschrift . . . . .	199
8. Deutsche Rundschau . . . . .	205
9. Forschungen zur Brandenburgischen Geschichte . . . . .	427
10. Freiburger Diöcesan-Archiv . . . . .	428
11. Hermes . . . . .	201
12. Historisches Jahrbuch . . . . .	198, 424
13. Jahrbuch des k. deutschen archæolog. Instituts . . . . .	202
14. Neue Heidelberger Jahrbücher. . . . .	206

	Pages
15. Neue Jahrbücher f. d. classische Alterthum . . . . .	201
16. Neue kirchliche Zeitschrift . . . . .	202
17. Neues Archiv d. Gesellschaft f. d. Geschichtskunde . . . . .	424
18. Neues Archiv für Sächsishe Geschichte . . . . .	206
19. Neues Lausitzisches Magazin . . . . .	428
20. Philologus . . . . .	425
21. Preussische Jahrbücher . . . . .	206, 427
22. Rheinisches Museum für Philologie . . . . .	426
23. Theologische Quartalschrift . . . . .	203
24. Westdeutsche Zeitschrift . . . . .	207
25. Württembergische Vierteljahrshefte f. Landeskunde . . . . .	207
26. Zeitschrift d. Aachener Geschichtsvereins . . . . .	428
27. Zeitschrift d. d. morgenländischen Gesellschaft . . . . .	426
28. Zeitschrift d. Gesellschaft f. Schleswig-Holstein. Gesch. . . . .	429
29. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Niedersachsen . . . . .	429
30. Zeitschrift d. Savigny-Stiftung f. Rechtsgeschichte . . . . .	426
31. Zeitschrift d. Vereins f. Hessische Geschichte . . . . .	429
32. Zeitschrift für Assyriologie . . . . .	427
33. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins . . . . .	207
34. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie . . . . .	427

## AUTRICHE-HONGRIE.

1. Archiv d. Vereins f. Siebenbürg. Landeskunde . . . . .	207
2. Budapesti Szemle . . . . .	432
3. Mittheilungen d. Instituts f. österr. Geschichtsforschg. . . . .	208
4. Századok . . . . .	429

## BELGIQUE.

1. Académie royale. Bulletin de la classe des lettres . . . . .	194, 418
2. Analecta Bollandiana . . . . .	416
3. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique . . . . .	417
4. Annales de l'Académie royale d'archéologie . . . . .	193
5. Annales de la Société archéologique de Namur . . . . .	423
6. Annales du cercle archéologique de Mons . . . . .	197
7. Annales du cercle archéol. du pays de Waes . . . . .	422
8. Annales du cercle hutois des sciences et beaux-arts . . . . .	422
9. Archives belges (les) . . . . .	418
10. Bulletin de l'Académie royale d'archéologie . . . . .	193
11. Bulletin de l'Académie royale flamande . . . . .	419
12. Bulletin de la Commission hist. des églises wallonnes . . . . .	198
13. Bulletin de la Commission royale d'histoire . . . . .	194, 419
14. Bulletin de la Société d'histoire de Gand . . . . .	198
15. Bulletin de la Société scientifique du Limbourg . . . . .	420
16. Compte-rendu des séances de la Commission r. d'hist. . . . .	194
17. Leodium . . . . .	424
18. Revue belge de numismatique . . . . .	420
19. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous . . . . .	194, 421

## TABLE DES MATIÈRES.

475

Pages

20. Revue de l'Instruction publique . . . . .	197
21. Revue de l'Université de Bruxelles . . . . .	197
22. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain . . . . .	195, 421
23. Revue générale de Belgique . . . . .	196
24. Revue historique de l'ancien pays de Looz . . . . .	423

## FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. . . . .	190
2. Académie des sciences morales et politiques . . . . .	190
3. Ami (l') des monuments et des arts . . . . .	410
4. Annales de Bretagne . . . . .	191
5. Annales de Géographie . . . . .	189
6. Annales du Midi . . . . .	191, 414
7. Bibliothèque de l'École des chartes . . . . .	184
8. Bulletin critique . . . . .	184, 403
9. Bulletin de la Société des sciences hist. de l'Yonne . . . . .	415
10. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. . . . .	192
11. Correspondance (la) historique et archéologique . . . . .	402
12. Correspondant (le) . . . . .	412
13. Études. Revue fondée par des PP. de la Comp. de Jésus. . . . .	189, 411
14. Journal des Savants . . . . .	187
15. Journal des sciences militaires. . . . .	188
16. Mélanges d'archéologie et d'histoire . . . . .	406
17. Polybiblion . . . . .	185, 404
18. Révolution française (la). . . . .	402
19. Revue archéologique du Berry. . . . .	192
20. Revue celtique . . . . .	410
21. Revue critique d'histoire et de littérature . . . . .	186, 404
22. Revue d'Auvergne. . . . .	192
23. Revue de Champagne et de Brie . . . . .	415
24. Revue de Gascogne . . . . .	192
25. Revue de Géographie. . . . .	410
26. Revue de l'Agenais . . . . .	192, 415
27. Revue de l'Histoire des religions . . . . .	409
28. Revue de l'Orient latin . . . . .	407
29. Revue de Paris. . . . .	189, 411
30. Revue de Saintonge et d'Aunis . . . . .	193
31. Revue des Études anciennes . . . . .	406
32. Revue des Études grecques. . . . .	405
33. Revue des Études historiques . . . . .	406
34. Revue des Questions historiques . . . . .	402
35. Revue d'histoire diplomatique. . . . .	187
36. Revue d'histoire, rédigée à l'État-major. . . . .	188
37. Revue générale du droit. . . . .	188
38. Revue historique et archéologique du Maine . . . . .	193, 415
39. Revue maritime . . . . .	410



	Pages
40. Revue militaire des armées étrangères . . . . .	188
41. Société archéologique de Tarn-et-Garonne . . . . .	193, 415
42. Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France . . . . .	191
43. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . . .	190, 414
44. Société des Antiquaires de l'Ouest (Bulletin) . . . . .	193
45. Société nationale des Antiquaires de France . . . . .	413
46. <i>Toung Pao</i> . . . . .	412
47. Travaux de l'Académie nationale de Reims . . . . .	416
GRANDE-BRETAGNE.	
1. <i>Athenaeum</i> . . . . .	209, 433
2. <i>Contemporary Review</i> . . . . .	212
3. <i>Edinburgh Review</i> . . . . .	436
4. <i>English historical Review</i> . . . . .	211, 435
5. <i>Nineteenth Century</i> . . . . .	213
6. <i>Quarterly Review</i> . . . . .	213
7. <i>Review of histor. Publications relating to Canada</i> . . . . .	214
8. <i>Transactions of the r. historical Society</i> . . . . .	438
ÉTATS-UNIS.	
1. <i>American historical Review</i> . . . . .	439
2. <i>Nation</i> . . . . .	441
ITALIE.	
1. <i>Archivio della Società romana di stor. patr.</i> . . . . .	444
2. <i>Archivio storico italiano</i> . . . . .	443
3. <i>Archivio storico per le provincie napoletane</i> . . . . .	217
4. <i>Archivio storico siciliano</i> . . . . .	444
5. <i>Nuovo archivio veneto</i> . . . . .	218
6. <i>Rivista storica italiana</i> . . . . .	445
7. <i>Studi e documenti di storia e diritto</i> . . . . .	448
8. <i>Studi storici</i> . . . . .	447
ESPAGNE.	
1. <i>Boletin de la r. Academia de historia</i> . . . . .	448
<i>Chronique et Bibliographie</i> . . . . .	219, 451
<i>Erratum</i> . . . . .	465
<i>Index bibliographique</i> . . . . .	466

---

*L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.*











D           Revue historique  
1  
R6  
t.78

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---



